UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DES

SCIENCES POLITIQUES

COULOMMIERS

Imprimerie Paul Brodard.

Sci
15

REVUE
DES
SCIENCES POLITIQUES

Publiée avec la collaboration des professeurs et des anciens élèves de l'École libre des Sciences politiques

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

COMITÉ DE RÉDACTION

M. EUGÈNE D'EICHTHAL, de l'Institut, Directeur de l'École libre des Sciences Politiques;
M. RENÉ STOURM, de l'Institut, ancien Inspecteur des Finances et Administrateur des Contributions indirectes, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques;
M. AUGUSTE ARNAUNÉ, de l'Institut, Ancien directeur de l'administration des Monnaies, Conseiller maître à la Cour des Comptes;
M. A. RIBOT, de l'Académie française, Sénateur, ancien Président du Conseil des Ministres
M. LOUIS RENAULT, de l'Institut, Professeur à la Faculté de droit de Paris;
M. ROMIEU, Conseiller d'État;
M. ÉMILE BOURGEOIS, Professeur à la Faculté des lettres de Paris;
M. CHRISTIAN SCHEFER;
M. MAURICE CAUDEL, Secrétaire général de l'École libre des Sciences Politiques;
M. CHARLES DUPUIS, Sous-directeur de l'École libre des Sciences Politiques;
M. ACHILLE VIALLATE, ancien Rédacteur en chef des *Annales des Sciences Politiques*,
Professeurs à l'École libre des Sciences Politiques.

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. MAURICE ESCOFFIER, Professeur à l'École libre des Sciences Politiques.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

XXXII — JUILLET A DÉCEMBRE 1914

40658
7.14.10.

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/sciencespolitiqu32pari

CE QUE DONNE EN FRANCE

L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER PAR L'ÉTAT

Nous n'avons pas à rappeler, après les belles études consacrées à cette question et par notre maître M. C. Colson et par M. le sénateur Boudenoot, et par beaucoup d'autres, que le rachat de l'ancien réseau de l'Ouest à la compagnie de chemin de fer qui l'exploitait, en vertu de la loi du 13 juillet 1908, a donné au réseau des chemins de fer d'État un développement considérable en France. Le nouveau réseau a ajouté à peu près 6,000 kilomètres à l'ancien réseau, constitué vers 1878. Que l'on songe que le réseau du Nord n'a même pas un développement de 4,000 kilomètres.

Il s'agissait d'appliquer par ce rachat, la conception dont bien des parlementaires s'étaient faits les défenseurs, depuis une série d'années, aussi bien M. Pelletan que M. Bourrat; les deux députés que nous venons de nommer, avaient été les véritables commis-voyageurs du rachat, de la nationalisation générale des chemins de fer par l'État français. Et nous nous rappelons, non pas sans une certaine satisfaction morale, que nous nous sommes jadis rencontré avec M. Bourrat dans une conférence contradictoire, en plein milieu de cheminots désireux de devenir des fonctionnaires; où M. Bourrat avait, selon son habitude, fait miroiter au tableau noir des chiffres imposants qui ne répondaient à aucune réalité.

Dans la conception de ceux qui ont réussi à faire voter la loi de 1908, il y avait notamment, à ce qu'ils affirmaient, le désir de faire cesser ce qu'ils appelaient une régie désintéressée, coûtant de plus en plus cher à l'État au point de vue de la garantie d'intérêt, ne devant jamais se traduire, même ultérieurement, par un rembourse-

ment partiel de la dette contractée par la compagnie exploitante; c'était donc une politique d'économie pécuniaire qu'ils affirmaient vouloir faire triompher. En même temps, on allait répétant depuis bien des années que la valeur des chemins de fer de l'État ne pouvait être démontrée que par la prise en main, par les fonctionnaires de cet État, d'un réseau très important et homogène. Ils se plaignaient que le réseau bien modeste, mal partagé, qui avait été constitué très artificiellement en 1878, dans la région du Sud-Ouest, n'avait pas permis à l'exploitation d'État de montrer ce qu'elle était susceptible de rendre. Nous sommes tout disposé à reconnaître que, parmi ces partisans du rachat, il y en avait une bonne partie qui n'envisageaient pas l'intérêt électoral dont nous reparlerons, intérêt électoral qui a entraîné l'État à des générosités coûteuses; nous admettrons que, naïvement, dans leur admiration sans borne, dans leur foi absolue en la perfection de la personnalité de l'État et de ses œuvres et, il faut l'ajouter, dans une ignorance bienheureuse et complète des démonstrations données à l'étranger de la valeur des exploitations d'État; ils étaient convaincus que cette nationalisation de 9,000 kilomètres de voies ferrées allait assurer des ressources au Trésor. C'est en somme à ce sentiment, et, nous l'espérons, à cette même confiance ignorante, qu'obéissait le Ministre des Finances quand, en 1908, M. Caillaux s'écriait : « J'ai essayé de montrer à M. Prevet que, dans certaines hypothèses (et beaucoup d'hypothèses sont permises en pareille matière), le rachat était extrêmement avantageux, financièrement parlant, pour l'État. » Et il ajoutait non moins triomphalement, convaincu qu'il était (car nous ne pouvons mettre en doute sa bonne foi) : « l'expérience que nous avons demandée, que vous avez appelée de vos vœux, va prendre corps. Les uns et les autres nous n'avons qu'à attendre pour connaître les résultats. »

Parmi ceux qui faisaient voter le rachat, il y en avait toutefois qui s'étaient laissé inspirer par l'Administration actuellement existante du premier réseau des chemins de fer d'État : cette administration par définition même, cherchait à étendre son domaine. Elle allait prendre une importance hors de pair, en exploitant dans l'ensemble 9,000 kilomètres de chemins de fer. Il est aussi naturel de supposer que quelques députés n'étaient pas sans escompter les faveurs qu'ils pourraient obtenir au profit d'électeurs, employés de l'ancien réseau,

candidats à de nouvelles fonctions. L'énorme personnel que l'État allait avoir sous la main serait un appoint électoral précieux. On peut même ajouter, beaucoup de gens l'ont affirmé, que l'Administration de l'ancien réseau d'État, de son côté, escomptait la possibilité de faire accorder a bref délai, dans le bloc des emprunts qui seraient réalisés pour le nouveau réseau, des ressources importantes à l'ancien, sans que cela parût par trop.

Quels que fussent les sentiments divers auxquels on avait obéi, soit dans les milieux ministériels, soit dans les milieux administratifs, ou même au Parlement, en présentant, en soutenant, en votant le rachat des chemins de fer de l'Ouest, il est bien certain que tous ces partisans de la nationalisation affirmaient au moins deux choses principales. D'une part l'exploitation déficitaire de la compagnie de l'Ouest allait cesser; tout au plus l'opération du rachat serait-elle « blanche », comme on l'a dit dans une phrase célèbre; il ne devait pas en résulter la moindre majoration de dépenses pour le Trésor, le budget, le contribuable. De l'autre, le réseau devait devenir un réseau modèle pour la régularité, pour les services rendus aux voyageurs, pour la sécurité. Et à ce propos il est curieux de remarquer que M. Boudenoot, qui a pourtant mené le bon combat contre le rachat des chemins de fer de l'Ouest, admettait très volontiers qu'en ce qui touche l'exploitation technique, il n'y avait pas de raisons pour que celle de l'État fût inférieure à celle des compagnies. Il oubliait une chose : c'est que, dans aucune administration d'État, la discipline ne peut régner; la surenchère électorale intervient : l'on obéit aux menaces du personnel; on lui accorde, chaque fois qu'il le réclame, des augmentations de salaires, en n'exigeant de lui aucun effort réel. Les quelques chiffres que nous mettrons tout à l'heure en évidence, montrent bien cette infériorité de l'exploitation technique des réseaux d'État; bien que nous voulions surtout ici insister sur les résultats financiers. Ce point de vue est presque le plus important à l'heure présente pour les deux réseaux d'État français; car en dilapidant véritablement les fonds, en exploitant coûte que coûte, la nouvelle direction est arrivée du moins à améliorer considérablement, depuis un ou deux ans, les conditions invraisemblables dans lesquelles au point de vue des voyageurs, des clients, fonctionnaient ces réseaux d'État.

Lors d'une interpellation assez récente qui a eu lieu au mois de décembre 1913 et où le Ministre des Finances, qui était à nouveau M. Caillaux, a été mis sur la sellette, à propos de l'ouverture de crédits supplémentaires aux chemins de fer de l'État; on a rappelé cette expression d' « opération blanche » qui a fait fortune depuis lors, étant donnée la justesse remarquable des prévisions de ceux qui avaient employé le mot. L'interpellateur avait la partie belle, en rappelant cette prétendue « opération blanche » qui ne devait rien coûter au Trésor! Bien entendu, en présence de ce rappel inopportun d'un mot assez peu justifié malheureusement, et dont en somme étaient responsables tout à la fois M. Barthou et M. Caillaux, celui-ci a prétendu que l'on avait essayé de créer dans le pays « une légende » contre le parti républicain, autour des mots qui avaient été employés. On avait pourtant bien expliqué ce dont il s'agissait. En propres termes on avait dit : « Opération blanche qui est ceci : l'opération elle-même, le mécanisme du rachat ne saurait entraîner aucun surcroît de dépenses pour l'État, parce que, étant donnée la dette au titre de garantie d'intérêt, l'État n'aura pas à faire vis-à-vis de la compagnie de l'Ouest ce qu'il aurait à faire s'il rachetait telle autre compagnie *in bonis*; il n'aura pas à décaisser de sommes supplémentaires. » Dès 1907, M. Caillaux avait employé ce mot d'opération blanche, en rappelant qu'on l'utilisait couramment dans ses services. Un peu avant cette époque, en décembre 1906, il avait précisé le sens qu'il fallait attacher, d'après lui, à cette définition : « Les conséquences du rachat ne paraissent pas devoir être sensiblement onéreuses pour l'État. La seule question est de savoir ce que donnera le réseau après son incorporation dans le réseau de l'État. On a dit que ce régime donnerait lieu à des dépenses excessives; je prétends que c'est le contraire qui est la vérité. » A un autre moment M. Caillaux s'était écrié : « Le Gouvernement est convaincu que, si le Parlement veut bien lui donner les moyens d'exploiter, comme le fait une compagnie privée (nous ne demandons pas davantage) l'exploitation donnera de bons résultats. Ce sera le moyen de juger la différence qu'il y a entre le réseau d'État et le réseau d'une compagnie privée, entre le régime de la nationalisation et le régime de la concession. » Le fait est qu'on peut juger de la différence; mais peut-être pas dans le sens qu'entendait M. Caillaux, pourtant

expert en questions financières, en sa qualité d'inspecteur des finances.

Ce n'était pas non plus dans le sens qu'avait escompté le naïf M. Bourrat; nous sommes convaincu qu'en toute bonne foi lui aussi, en sa qualité d'ancien agent des Ponts et Chaussées, il avait une confiance aveugle dans les méthodes administratives. « Au point de vue financier, disait M. Bourrat, qui avait été si souvent rapporteur du budget des conventions et même été rapporteur de la commission du budget, la commission pense que le rachat de l'Ouest ne saurait avoir aucune répercussion sur le budget de l'État. » Nous constaterons pourtant tout à l'heure ses répercussions diverses. M. Prevet, rapporteur de la commission des chemins de fer au Sénat, estimait lui, au contraire, que l'opération entraînerait de lourdes charges pour les finances. Et de son côté M. Boudenoot qui triompherait sans doute (si le triomphe de ses prédictions ne se traduisait pas par des pertes cruelles pour le budget et le contribuable) avait dit au mois de juin 1908 : « Si M. le Ministre des Travaux Publics (c'était alors M. Barthou) et moi sommes encore membres du Parlement dans une dizaine d'années, nous n'aurons pas besoin de demander au Sénat la nomination d'une commission d'enquête pour rechercher le milliard du rachat; parce que ce milliard, nous le trouverons inscrit d'une part dans les déficits annuels d'exploitation, et d'autre part dans les comptes d'emprunts du nouveau réseau. » Ainsi que le faisait remarquer récemment M. G. Allix dans un des excellents articles qu'il a consacrés à la question dans le *Journal des Transports*, M. Boudenoot n'a point péché par exagération dans ses paroles vraiment prophétiques. Il s'était seulement trompé de moitié au point de vue du temps au bout duquel on se trouverait en présence du milliard. Nous allons retrouver tout à l'heure ce milliard sous la forme d'un emprunt dont le réseau d'Etat paye aussi peu que possible l'intérêt et l'amortissement et sous la forme complémentaire de déficits constamment croissants jusqu'à l'année 1913.

Vraiment, le Ministre des Finances, appuyé du reste du Ministre des Travaux Publics de cette époque, n'a pas été aussi heureux dans ses prévisions. « Il faut supposer, disait-il encore, que, dans l'avenir, l'administration du réseau racheté donnera les mêmes résultats que si le réseau n'était pas acheté; on prétend que l'exploitation de

l'État sera inférieure à celle de la compagnie; moi, je prétends qu'elle sera supérieure. On prétend que l'exploitation serait plus onéreuse, par suite d'une augmentation de dépenses sur ce point. il y aura sans nul doute des économies par ailleurs. » Nous avouons n'avoir pas trouvé, après les avoir cherchées minutieusement, les économies en question. Ce qu'on n'avait pas prévu comme devant rendre l'exploitation de plus en plus onéreuse, c'étaient notamment les dépenses de personnel. Et elles sont venues jouer un rôle des plus importants dans l'accroissement des dépenses et du déficit.

On nous excusera sans doute d'avoir rappelé les illusions ou les affirmations tendancieuses des partisans du rachat. Il nous a semblé que c'était l'introduction toute naturelle et même nécessaire de l'examen auquel nous voulons nous livrer des résultats de l'exploitation du réseau racheté, et même de l'autre, depuis cinq années; résultat financier qui pèse lourdement sur le Trésor, déjà fortement obéré, et qui montre que l'exploitation des chemins de fer en France, comme ailleurs du reste, est plus mal faite par l'État que par une compagnie concessionnaire; quelles que soient les conditions de la concession accordée à cette compagnie. Par contre, nous estimons qu'il n'est pas utile de rappeler en détail les conditions dans lesquelles le rachat s'est fait. Il n'est venu à la pensée d'aucun des défenseurs de l'exploitation par l'État, en présence des mauvais résultats financiers qu'elle donne, d'invoquer pour excuser ces résultats, des conditions désavantageuses de rachat, qui auraient surchargé l'exploitation par l'État d'une annuité exagérée versée à la Compagnie de l'Ouest, comme conséquence de la reprise de son réseau.

Cela n'a pas empêché les défenseurs de l'exploitation d'État de recourir à des procédés plus ou moins avouables, pour expliquer par de prétendues négligences de l'ancienne compagnie, des dépenses qu'ils réussissaient de la sorte à faire déduire des dépenses d'exploitation du nouveau réseau administratif. Pour le rachat lui-même, pour le calcul de l'annuité versée à la compagnie exploitante devenue simple compagnie financière, il va de soi que, si l'État et le Gouvernement n'avaient point été satisfaits des conditions dans lesquelles ils pouvaient s'entendre amiablement avec la compagnie, ils auraient recouru aux tribunaux; ils auraient demandé l'application intégrale

de la clause de rachat prévue dans la convention même. L'annuité qui est versée à la compagnie de l'Ouest comme conséquence du rachat, pèse comme de juste logiquement sur le budget des chemins de fer de l'État, puisqu'elle correspond aux charges des actions ainsi que des obligations émises par la compagnie, c'est-à-dire aux capitaux que le réseau actuel de l'État aurait dû se procurer, et qu'il devrait rémunérer, si c'était lui qui avait fourni, pour les lignes qu'il exploite actuellement, l'équivalent de ce que les compagnies de chemins de fer, en général, en France ont versé afin d'aider à la constitution du réseau qu'elles exploitent. Sans doute cette somme comprend-elle également, pour partie les annuités, qui étaient servies par l'État à la compagnie, en remboursement des travaux que celle-ci avait faits au compte et au nom de l'État; mais il n'y a là qu'un simple jeu d'écriture. Car cette somme est en fait déduite, par la comptabilité publique, de celle qui est prévue au budget pour couvrir l'insuffisance des produits de l'exploitation.

Le réseau nouvellement constitué de l'État ne pouvait donc pas se plaindre de ce que les 109 millions prévus dans le projet de règlement amiable du prix de rachat, seraient portés à son compte de dépenses au titre du capital d'établissement. Certainement, si ce réseau avait eu à fournir par lui-même ce dont il était tenu compte à la compagnie de l'Ouest pour le versement de cette annuité de rachat; tout ce dont il entrait en possession lui serait revenu beaucoup plus cher. Les résultats mêmes de l'exploitation des lignes, pendant cinq années, ont démontré, ce qui était déjà bien connu de tous ceux qui sont sans parti-pris en la matière, que les travaux faits par l'État sont toujours plus coûteusement exécutés que s'ils l'étaient même par des compagnies concessionnaires.

Par contre, les exploitants et les défenseurs des chemins de fer d'État n'ont pas été sans chercher, comme nous l'avons laissé entendre, les moyens les plus détournés, pour rejeter sur l'ancienne compagnie une portion des dépenses, en l'accusant d'économies que l'exploitation d'État aurait été obligée de compenser immédiatement, et en affirmant que le déficit d'exploitation de l'Ouest, au moins dans sa dernière année, devait être plus élevé qu'on ne le considérait généralement. Il est facile de démontrer que cette double accusation est fausse; que notamment l'exercice 1908, au lieu d'avoir bénéficié

d'attributions insuffisantes au point de vue du déficit, a été surchargé de façon exceptionnelle, anormale, par suite de la hâte même avec laquelle s'est fait le rachat. L'accusation qu'on a lancée à tant de reprises, et qui s'est même traduite par une opération financière indue, a été reprise tout dernièrement par M. Caillaux, quand il était encore Ministre des Finances. « On veut mettre sur le dos de l'État toutes ces responsabilités. Il me semble cependant que certaines peuvent incomber à la compagnie de l'Ouest, et qu'à l'époque où le réseau de l'Ouest a été repris, chacun a pu constater qu'il n'était pas en parfait état. » On voit se préciser l'accusation à laquelle nous faisions allusion. La compagnie de l'Ouest, en dépit du contrôle des ingénieurs des Ponts et Chaussées, qui s'est exercé jusqu'à la dernière minute de son exploitation, qui s'exerçait même à la veille du rachat avec une certaine âpreté, serait censée avoir négligé l'entretien du réseau qui devait repasser à l'État. Le Ministre des Finances affirme que chacun a pu le constater. Cela laisserait supposer que les fonctionnaires du contrôle étaient frappés d'aveuglement, d'impéritie; ou alors, accusation encore plus grave, se seraient laissés aller à une indulgence coupable vis-à-vis de l'administration de l'Ouest. C'est la constatation de ce dépérissement du réseau, qui aurait ensuite nécessité pour l'exploitation d'État des dépenses qu'elle n'aurait point dû supporter. La responsabilité en serait retombée en réalité sur les fonctionnaires de l'État même, qui n'auraient point contrôlé.

C'est pour cela qu'en 1908 M. Boudenoot, qui avait déjà relevé cette accusation tendancieuse, s'étonnait alors que le Ministère des Travaux Publics n'eût pas rappelé à l'ordre la compagnie, d'autant qu'on a affirmé que cet état de choses se serait prolongé pendant un ou deux ans. Notre éminent maître M. C. Colson s'est élevé en 1911, et depuis à bien des reprises, contre cette accusation, qui est simplement une calomnie. Il a dit que, de tous les renseignements qu'il était possible de recueillir, aussi bien auprès des ingénieurs de la régie, de ceux de l'ancienne compagnie, que de ceux du contrôle, il se dégageait très nettement l'impression que le réseau de la compagnie de l'Ouest avait été jusqu'au dernier jour en bon état d'entretien. La chose était trop vraisemblable pour que quelqu'un de bonne foi pût admettre le contraire, qui encore une fois serait

venu compromettre de la façon la plus grave l'honorabilité des fonctionnaires du contrôle. En dépit de cette invraisemblance, des constatations multiples infirmant l'accusation dont il s'agit, en 1911, la régie, c'est-à-dire l'administration d'exploitation d'État, a bel et bien porté au compte d'établissement, pour alléger ses frais d'exploitation et fausser sa comptabilité (on ne peut pas employer d'autres termes) 11 millions de travaux d'entretien et de renouvellement des voies qu'elle avait exécutés, mais qu'elle a voulu considérer comme un arriéré laissé par la compagnie de l'Ouest. Nous nous apercevons déjà (mais nous le verrons encore mieux tout à l'heure) comment est tenue la comptabilité d'une administration de chemins de fer d'État; elle n'est pas seulement négligemment tenue, comme c'est le cas souvent, mais faussée volontairement.

Pour ce qui est de la prétention de relever le déficit d'exploitation accusé pour l'année 1908, à l'aide de corrections et rectifications soi-disant logiques, il est facile d'en faire bon marché. Ici encore l'esprit tendancieux s'est fait jour : on a prétendu diminuer l'importance relative des déficits de l'exploitation de l'État, en cherchant à les comparer avec un déficit plus élevé de la part de l'ancienne compagnie privée. On avouera que, si l'on ne pressentait pas le sentiment auquel on a obéi en essayant ainsi de prouver que le déficit d'exploitation était trop faible, on ne comprendrait plus guère ce regret. Il est vrai que le Ministre des Finances a expliqué que la compagnie obéissait à des intentions « machiavéliques » : diminuer le déficit annuel de l'exploitation et de l'entretien des voies au préjudice des dépenses en capital, afin d'échapper au rachat.

On peut bien admettre que la compagnie, tant que le rachat semblait fort douteux, a pu essayer de comprimer ses dépenses, d'exploiter aussi économiquement que possible; ce dont d'ailleurs on ne pouvait pas se plaindre au point de vue des finances publiques; c'est ce que M. Colson a admis pour les années antérieures à 1908. Mais quand il est devenu évident que l'on allait malgré tout procéder au rachat, la compagnie n'avait plus le même intérêt à se défendre en montrant qu'elle s'acheminait peu à peu vers une période où elle n'aurait plus à faire appel à la garantie d'intérêt. Et vraiment, on ne peut pas lui reprocher d'avoir fait apparaître en 1908 un faible déficit, puisque celui-ci était de 27 millions : ce qui était relative-

ment très élevé par rapport aux insuffisances des années précédentes. Effectivement, en 1907, les insuffisances d'exploitation avaient été seulement de 16 millions. En 1906, elles étaient tombées à 6 millions. Et c'est ce qui amenait M. le sénateur Hervey à faire observer au Ministre des Finances même, que, si l'on avait pris la moyenne des cinq dernières années, l'insuffisance d'exploitation aurait été non pas de 27 millions, encore bien moins de la somme majorée à laquelle on tenait à arriver, mais de 10 millions seulement. Le Ministre des Finances avait reconnu l'exactitude du calcul, parce qu'il ne pouvait faire autrement. Nous devons ajouter que, si nous nous reportions à la décision ministérielle du 4 novembre 1911, qui a prononcé le règlement définitif du compte de la garantie d'intérêt de 1909, nous trouverions évaluée à 23,724,000 francs l'insuffisance réelle de l'exploitation du réseau en 1908.

Les socialistes et défenseurs divers de l'exploitation par l'Etat, désireux de relever le dernier déficit de la compagnie privée, dans le but que nous avons indiqué, et M. Albert Thomas en tête (qui a poursuivi au Parlement tout au moins le combat contre ce qu'il appelle les entreprises capitalistes), ont voulu majorer par toutes sortes de procédés cette insuffisance d'exploitation. Ils ont par exemple prétendu y ajouter l'insuffisance des lignes au compte d'exploitation partielle; alors que jamais, pour ces lignes en construction, ou partiellement ouvertes, et en vertu même des conventions, le compte d'exploitation partielle ne s'est confondu avec le compte d'exploitation complète. Ils ont argué de certaines annuités pour doublement de voies, qui avaient été versées par l'État en 1908, en créant une rentrée exceptionnelle, alors qu'il s'agissait de paiement s'étageant sur bien des années. Il ne faut pas oublier que ces rentrées, évidemment exceptionnelles, étaient plus que compensées par certaines dépenses des derniers mois de l'année 1906, qui auraient du être reportées sur l'exercice suivant, si l'entreprise privée avait pu avoir encore un exercice de fonctionnement. On est arrivé à déduire des recettes de la compagnie les recettes des colis postaux réalisées en 1908. En somme l'exercice aurait été liquidé de façon toute différente, si la compagnie avait continué à gérer son réseau. Comme l'a si bien dit M. G. Allix, elle clôturait définitivement ses comptes, et il se produisait un à-coup qui ne pouvait qu'avoir tendance à

faire monter le chiffre des insuffisances et de la garantie d'intérêt.

On a voulu également faire peser sur cet exercice et sur cette insuffisance d'exploitation, des charges des emprunts qui ont profité en très grande partie à l'exercice 1909, et non point à l'exercice 1908. Ils ont permis à l'administration d'État, une fois le réseau racheté, de l'exploiter de façon satisfaisante pendant une période intermédiaire où autrement cette administration se serait trouvée fort démunie. Il serait donc absolument injuste, irrationnel, fantaisiste, de vouloir évaluer à 31 millions 1/2 le déficit d'exploitation ultime de la compagnie de l'Ouest, comme l'a prétendu faire M. Albert Thomas. Aussi bien, la commission de vérification dans le règlement définitif des comptes de la compagnie de l'Ouest, a bien expressément spécifié, dans son rapport, que, si, dans l'avenir, on voulait comparer les deux gestions, gestion de l'Ouest et de l'initiative privée, et gestion de l'État, il ne faudrait point recourir au règlement de l'exercice 1908, tout à fait anormal, exceptionnel, ni même à celui de l'exercice 1907, fait dans des conditions exceptionnelles également; mais aux règlements des exercices antérieurs. Or les insuffisances n'avaient été en 1905 que de 7,484,000 francs, et, en 1906, de 5,964,000 francs.

Ce qui n'empêche que M. Clémentel, dans son rapport général sur le budget de 1914 (aussi tendancieux que tous les rapports antérieurement faits sur le budget des conventions par M. Bourrat et bien d'autres) a voulu plaider les circonstances atténuantes; c'est-à-dire relever le chiffre moyen pour lequel la compagnie de l'Ouest recourait à la garantie d'intérêt; et toujours dans le but d'abaisser par comparaison l'importance des insuffisances d'exploitation, des déficits du réseau d'État. Il s'est du reste contenté d'apporter une affirmation : « Il est indéniable que, pendant cet intervalle (de 1904 à 1909) l'ancienne compagnie, menacée de rachat, a réduit ses dépenses au delà même du minimum indispensable au bon entretien du réseau. » On retombe du reste là dans l'accusation dont M. Colson a fait péremptoirement justice. Néanmoins, M. Clémentel, d'autorité, porte à 15 millions le chiffre de la garantie d'intérêt, qu'il calcule comme la moyenne véritable des insuffisances d'exploitation de l'Ouest; et il en conclut en triomphant que c'est seulement pour 65,500,000 francs, et non pour 85,500,000 francs qu'il faudrait

tenir compte du déficit accusé dans le budget qu'il étudie pour le réseau racheté, depuis l'exploitation d'État. C'est là une simple affirmation, affirmation fantaisiste, qui n'a aucune valeur. Au surplus, le déficit actuel des chemins de fer d'État, notamment sur le nouveau réseau, a suffisamment d'importance pour qu'une différence de quelques millions ne réussisse point à mettre l'exploitation d'État en bonne posture par rapport à une exploitation privée.

Certes, on était en droit de s'attendre, d'après ce qui s'est passé notamment sur les chemins de fer italiens depuis leur rachat, d'après ce qui est courant sur le réseau d'État belge, et ce qui suscite une véritable crise chez nos voisins en vue d'une réorganisation de ce qu'ils appellent le Railway belge; à ce que l'exploitation des chemins de fer de l'État, non plus seulement sur un petit réseau, mais sur 9,000 kilomètres, allait se traduire tout à la fois par un gâchis financier (si l'on nous permet le mot), par une dilapidation des fonds publics, et également par tous les inconvénients matériels possibles aux dépens du public, des voyageurs, des expéditeurs et destinataires de marchandises. Aussi, peut-on s'estimer heureux, à l'heure présente, que le fonctionnement du réseau soit à peu près normal à ce dernier égard. Il ne faut pas oublier qu'on n'est arrivé à ce résultat à peu près satisfaisant que grâce à l'habileté montrée par le directeur du double réseau; il a résolu, coûte que coûte, d'améliorer la situation dans laquelle on se trouvait au point de vue de la régularité des trains et de mille autres faits d'exploitation.

Ce qui suffirait à montrer combien il était courant de voir régner la désorganisation sur les chemins de fer de l'État, c'est que, cette année, les expéditeurs de pommes de la région normande ou bretonne ont cru nécessaire de faire un véritable triomphe à l'administration et à son Directeur, sous prétexte que le réseau avait été en mesure d'expédier les fruits que lui apportaient les expéditeurs et négociants. D'ordinaire on ne tresse pas des couronnes à une administration de chemins de fer, simplement parce qu'elle répond tout naturellement aux besoins courants de sa clientèle. Il n'y aurait pas à faire appel à de lointains souvenirs, qui seraient en partie des souvenirs tout à fait personnels, pour retrouver le moment où les horaires des trains, sur le réseau d'État, surtout sur le réseau racheté, étaient absolument désorganisés; où, dans la banlieue de

Paris en particulier, des pétitionnements devaient se poursuivre contre l'administration des chemins de fer d'État, en demandant la remise de son réseau à une compagnie privée; où des trains qui devaient mettre une demi-heure pour amener à Paris les habitants des agglomérations de banlieue, se trouvaient couramment en retard de trois quarts d'heure, une heure et davantage.

Nous n'aurons pas non plus la cruauté de rappeler les accidents, souvent accidents très graves, qui n'ont pas été chose rare sur le réseau d'État, soit ancien, soit nouveau. On n'a pas oublié sans doute l'effondrement de deux ponts métalliques sous le passage de trains, catastrophe extrêmement rare sur les réseaux de n'importe quel pays et qui suppose tout au moins un défaut d'entretien invraisemblable des ouvrages d'art. On n'a pas oublié non plus les accidents de Bernay, de Lisieux, de Villepreux (pour lequel, suivant son habitude, la direction des chemins de fer de l'État essaya de rejeter la responsabilité sur l'ancien Ouest); nous pourrions signaler également le terrible déraillement de Saujon. M. Engérand s'est occupé spécialement de cette question; et, sur une demande de lui, le Ministre des Travaux Publics avait été obligé de reconnaître que, du 1er juin 1910 au 1er mars 1911 il s'était produit 70 accidents, et, du 1er janvier 1909 au 1er juin 1910, 78. On ne doit pas oublier l'affreuse catastrophe de Courville. Il est à remarquer que, dans certains de ces sinistres, il est bien démontré que le personnel était fautif; que l'on conservait pour la traction de trains express des mécaniciens qui avaient coutume de brûler les signaux, après avoir absorbé un nombre exagéré de bouteilles. Mais nous n'envisageons pas le compte moral de l'exploitation des chemins de fer par l'État. Nous nous plaçons au point de vue financier. Il est vrai que ces accidents, même quand ils n'entraînent que des pertes de matériel, des détériorations de marchandises, se traduisent eux aussi par des sommes très élevées à payer.

Comme cela a été prouvé dans le rapport du budget des chemins de fer de l'État pour l'avant-dernier exercice, les accidents ont grevé lourdement le budget de ces chemins. Pour l'année 1909 par exemple, les indemnités en capital ont été de 1,318.000 francs, dont un peu plus d'un million pour le réseau racheté; le chiffre de 1910 a été de 2,018,000 francs; on a atteint 4,046,000 francs en 1911;

4,470,000 francs en 1912; et, en 1913, on prévoyait bravement 3 millions. Tout à l'heure, quand nous constaterons les générosités, et surtout générosités pécuniaires, qui ont été accordées au personnel nous verrons comment, en échange de ces avantages extrêmement importants, ce personnel fournit aussi peu d'efforts que possible, néglige en grande partie son devoir professionnel, en causant notamment aux marchandises transportées des pertes et des avaries qui se traduisent par des indemnités également très élevées. Il est évident qu'il y a bien une cause, nous devons dire mille causes, à ce déficit croissant de l'exploitation des chemins de fer par l'État; c'est le résultat naturel des façons de faire des fonctionnaires, quand on leur confie un service qui a quelque allure commerciale ou industrielle.

Il ne faudrait pas croire (car cela pourrait être aussi pour les partisans de la nationalisation un procédé de défense et le moyen d'expliquer en apparence le déficit croissant des chemins de fer d'État en France) que ces chemins de fer, et notamment le réseau racheté, se sont trouvés, après le rachat, en présence de mauvaises années, « de vaches maigres », qui seraient venues diminuer brusquement les recettes possibles, et mettre l'exploitation dans une situation d'infériorité. M. Chéron, que l'on ne peut pas suspecter de parti pris en la matière, dans son rapport de juin 1912, faisait la constatation intéressante que, entre 1908 et 1912, les recettes s'étaient élevées de 8 millions; l'augmentation des recettes donnait une moyenne annuelle de 3,50 p. 0/0, qu'il signalait comme pleinement satisfaisante. Dans le rapport à la Chambre sur le budget des chemins de fer de l'État pour 1913, M. Perrissoud, député radical-socialiste, lui aussi par conséquent plein de tendresse pour l'exploitation d'État et la nationalisation, était frappé de l'augmentation des recettes, qu'il mettait du reste en parallèle, comme nous le ferons tout à l'heure, avec la réduction constante des produits nets. Il accusait, entre 1908 et 1912, une augmentation de 12,10 p. 0/0 des recettes d'exploitation sur l'ancien réseau, et de 8,9 p. 0/0 sur le réseau racheté. Cela correspondait à une moyenne annuelle de l'accroissement des recettes kilométriques, entre 1907 et 1912, de 2,64 p. 0/0 sur le réseau racheté et de 3,40 sur l'ancien réseau. Ce n'était donc pas l'appauvrissement faute de recettes qui pouvait influencer les résultats définitifs, les produits nets et les déficits du double réseau.

Il est certain, ainsi que le faisait rappeler avec son souci constant d'impartialité M. C. Colson, que les recettes des lignes de l'État français sont naturellement inférieures aux recettes des réseaux des compagnies privées, en partie d'ailleurs sous l'influence de la prépondérance du trafic de voyageurs. Cela n'empêche que ces recettes augmentaient régulièrement d'année en année. Les statistiques dressées avec un soin particulier par M. Colson jusqu'en 1913, sous réserve de certaines approximations qui semblent parfaitement vraisemblables, ont accusé, pour les recettes totales de l'exploitation des chemins de fer de l'État (ensemble du réseau) une augmentation de 22 millions entre 1909 et 1911; de 11 millions entre 1911 et 1912, et de 14 millions de 1912 à 1913. Cette progression se compare fort avantageusement avec celle qui a pu être enregistrée pour les résultats d'exploitation des compagnies privées. Entre 1912 et 1913 notamment, les recettes de l'ancien réseau d'État sont passées de 68 millions 1/2 à 75, et celles du nouveau réseau de 244 millions 1/2 à 252 millions 1/2. Si d'ailleurs on se préoccupait de la recette kilométrique, que beaucoup de gens considèrent comme plus importante à examiner que le coefficient d'exploitation même, on verrait que cette recette kilométrique, qui était de 22,600 francs sur l'ancien réseau et de 40,800 sur le nouveau réseau d'État en 1912, a atteint 24,700 et 41,700 francs respectivement. Entre 1909 et 1911, pour l'ensemble du réseau que nous pouvons appeler administratif, l'augmentation a été de 2,400 francs, puis de 1,100 francs entre 1911 et 1912; ce qui est sans doute moins que sur les compagnies privées parce que, parmi elles, certaines ont un trafic énorme, les recettes kilométriques absolues atteignant 60,000, 70,000, 80,000 francs et davantage au kilomètre. D'ailleurs, de 1912 à 1913, l'augmentation de cette recette kilométrique sur les réseaux d'État a été de 1,500 francs, au lieu de 1,400 francs seulement sur les réseaux des compagnies.

Nous avons tout à l'heure montré d'un mot un rapporteur du budget au Parlement déplorant la coïncidence d'une augmentation des dépenses d'exploitation et d'une augmentation des recettes; le premier accroissement se faisant malheureusement beaucoup plus vite que le second. C'était M. Perrissoud, qui déclarait avoir été frappé de la réduction constante du produit net, et de l'augmenta-

tion considérable des dépenses, notamment entre le vote du Budget de 1912 et les prévisions pour 1913. Il aurait pu étendre considérablement la portée de son observation. En effet, parallèlement à l'accroissement des recettes que nous avons indiqué tout à l'heure, les dépenses avaient augmenté de 32 p. 0/0 entre 1908 et 1912 pour l'ancien réseau d'État, et de 45 p. 0/0 pour le nouveau réseau. L'habitude des crédits supplémentaires, à laquelle nous avons fait allusion tout à l'heure, ne pouvait que contribuer encore à majorer cet accroissement de dépenses. Le fait est que dans les tableaux qu'il insérait dans son rapport, M. Perrissoud montrait qu'en 1908 les dépenses d'exploitation avaient été seulement de 47,583,000 francs pour l'ancien réseau, ce qui était déjà considérable, pour s'élever à 48,177,000 l'année suivante, à 52,450,000 en 1910; il les évaluait d'autre part, d'après les documents approximatifs seulement, qu'une comptabilité fort en retard pouvait lui fournir, à 57,954,000 francs en 1911; les prévisions rectifiées de 1912 donnaient un total de 63,010,000 francs, et les chiffres arrêtés par la commission du budget en 1913, chiffres certainement très optimistes, évaluaient ces dépenses à 62,467,000 francs. Il serait facile de constater ici la progression que nous indiquions tout à l'heure d'un chiffre.

Pour ce qui était du réseau racheté de l'Ouest, d'après le même document, qui était aussi exact que le sont les comptabilités officielles, les résultats définitifs accusaient comme dépenses d'exploitation pour les années 1908, 1909, 1910 des totaux de 147,994,000 francs, de 149,380,000 francs, de 172,477,000 francs. Puis, en 1911, les résultats approximatifs accusaient 205,966,000 francs pour ces dépenses d'exploitation, les prévisions rectifiées étant de 222,403,000 francs pour 1912; les chiffres arrêtés par la commission du budget pour 1913 se tenant encore à 221,539,000 francs. Nous n'avons pas à rappeler que les chiffres de 1908 correspondent bien entendu non au réseau racheté, mais à la dernière année d'exploitation de la compagnie privée. On n'a pas sans doute oublié que ces dépenses d'exploitation sur le réseau racheté ont été artificiellement diminuées, ainsi que nous l'avons montré, par l'imputation au compte d'exploitation du prétendu arriéré légué par la compagnie de l'Ouest.

On ne s'étonnera pas sans doute que nous associons les deux

réseaux d'État, bien qu'en principe ils ne soient pas nés au même moment, qu'ils aient une consistance et des conditions d'exploitation très différentes. Mais il ne faut pas perdre de vue que le rachat de 1908-1909 avait certainement pour but de masquer en partie les résultats financiers déplorables de l'ancien réseau, en les confondant plus ou moins complètement avec ceux du nouveau. D'autre part, on devait profiter de cette homogénisation au moins partielle, pour lancer, en faveur de l'ancien réseau, un emprunt qui lui permettrait de trouver les ressources pécuniaires qui ne lui étaient pas ménagées autrement. Le rachat de 1908 a eu une influence énorme sur les conditions d'exploitation de ce réseau d'État primitif; il a surexcité pour ainsi dire les ambitions pécuniaires du personnel secondaire, en même temps qu'il permettait au personnel supérieur de prendre une importance exceptionnelle.

Il est assez amusant, en même temps que très caractéristique, de voir le rapporteur même qui déplorait l'augmentation des dépenses, faire état de l'accroissement des recettes pour pousser un cri de triomphe, et affirmer que cette constatation de l'augmentation des produits de l'exploitation « est la meilleure réponse à faire aux adversaires de l'exploitation directe, qui voient dans la régie d'État une cause de faiblesse insurmontable ». Il est vrai qu'il ajoutait ensuite, dans un style volontairement confus, pour que les profanes ne comprennent pas trop ce que cachaient ses phrases, que « si la situation générale n'était pas ce qu'elle devait être, si le produit net, loin de subir une évolution analogue à celle des recettes, était au contraire en décroissance; si en un mot l'ensemble du budget donne pour résultat un déficit dont nous ne contestons pas un instant la gravité, il faut en rechercher les raisons ailleurs que dans la désaffection du public ». Nous ne voyons pas bien comment le public, consommateur de transport, client obligé d'un réseau à monopole de fait, ou même de droit, peut montrer de façon très sensible sa désaffection en diminuant les recettes par une diminution de la consommation des transports. La vérité, c'est que la montée formidable des dépenses, qui s'explique par une foule de causes bien typiques des exploitations d'État, venait compenser, et très largement, l'accroissement des recettes mis en lumière par le rapporteur. Le produit net, nous entendons la différence entre les recettes et les dépenses d'exploita-

tion s'abaissait en préparant en conséquence un déficit croissant, qui était censé comprendre les charges du capital.

Le fait est qu'en 1913, dans son rapport au Sénat, M. Astier avait établi que le produit net par kilomètre de train, qui était de 1 fr. 75 à 2 fr. 71 sur les réseaux des compagnies privées, n'atteignait que 0,53 francs sur l'Ouest racheté, l'Ouest-État, et 0 fr. 44 sur l'ancien réseau d'État. C'est ce qui lui faisait dire que « l'exploitation d'État exploitait 4 à 5 fois plus cher que celle des compagnies ». Depuis lors au surplus, le produit net s'était encore abaissé. En dépit des artifices multiples employés comme nous l'avons dit, même dans le compte d'administration des chemins de fer de l'État, qui est le rapport du directeur de ces chemins de fer à son supérieur hiérarchique, le Ministre des Travaux Publics, il a été impossible de ne pas mettre en lumière la diminution du produit net, et cette majoration constante des dépenses d'exploitation, qui était de 12,905,000 francs par exemple entre 1911 et 1912, pour le réseau racheté.

Dans les tableaux méthodiques et périodiques qu'il fait paraître comme annexes à ses remarquables chroniques des transports, dans la *Revue Politique et Parlementaire*, M. C. Colson a dressé un état tout à fait complet et éloquent de l'augmentation des dépenses d'exploitation depuis le commencement peut-on dire, la constitution du vaste réseau d'État français. Il montre par exemple que, de 1909 à 1911, les dépenses d'exploitation des deux réseaux, pris dans leur ensemble, ont augmenté de 55 millions ; l'accroissement correspondant ayant été de 22 millions de 1911 à 1912. C'était précisément la période où l'on avait diminué tout d'un coup, et artificiellement, ces dépenses de 11,000,000 francs, en portant au compte d'établissement des dépenses d'exploitation effectivement faites par l'administration d'État ; toujours sous le prétexte de l'arriéré laissé par la compagnie de l'Ouest. Entre 1909 et 1911, l'accroissement des dépenses sur les deux réseaux exploités en régie avait été de 26 p. 0/0 alors que, sur l'ensemble des réseaux concédés, le coefficient correspondant n'était que de 11 p. 0/0. D'ailleurs ces compagnies privées avaient été surchargées par la législation interventionniste en matière de retraites de leurs employés, tout comme les réseaux d'État il est vrai, mais le chiffre des charges des retraites portant sur les derniers

réseaux ne représentait que 4 millions. Les réseaux d'État, particulièrement celui de l'ancien Ouest, s'étaient livrés à des dépenses véritablement folles comme travaux neufs, travaux complémentaires, travaux de réfection, matériel. On a dépensé de ce chef 74 millions en 1910, 142 millions en 1911. L'administration d'État, sous prétexte de créer un réseau modèle, a dépensé sans compter, comme c'est assez l'habitude des fonctionnaires. Nous verrons que les plus déterminés rachatistes, les interventionnistes et socialistes, sont loin d'approuver toujours l'utilité de ces travaux ; nous nous rencontrons avec eux en estimant que beaucoup des constructions entamées l'ont été sans plan préalable d'ensemble, n'ont servi de rien, ont dû être rapidement réformées, pour être remplacées par d'autres travaux.

Nous pensons ne pouvoir prendre un auteur plus autorisé que M. Colson lui-même pour nous rendre compte des résultats de l'exploitation pendant l'année 1913. Bien entendu, en ce qui touche les réseaux d'État surtout, il s'agit de chiffres approximatifs : les comptes ne sont pas encore arrêtés ; on sait déjà, et on verra tout à l'heure encore mieux, comment cette comptabilité des réseaux d'État laisse fort à désirer à tous égards. Toujours est-il que si, d'après notre éminent maître, de 1911 à 1912, l'augmentation des dépenses d'exploitation pour l'ensemble des deux réseaux a été de 18 millions, elle s'est transformée au contraire, entre 1912 et 1913, en une légère diminution de quelque 500,000 francs. Qu'on ne croie pas toutefois qu'il peut y avoir là un phénomène durable destiné à s'accentuer. Évidemment, il est plus agréable d'avoir à constater une diminution qu'un accroissement, surtout si l'on songe que les dépenses d'exploitation de l'ancien réseau d'État durant cet exercice 1913 ont été d'environ 62 millions 1/2 ; que, pour l'ancien réseau de l'Ouest, elles ont atteint 216 millions 1/2. On s'était trouvé auparavant en présence d'un véritable débordement de dépenses (le mot n'est pas de nous). Les déficits croissants qui en sont résultés avaient produit auprès du parlement, auprès des parlementaires les plus favorables, un effet si malheureux, que l'administration des chemins de fer de l'État a résolu, par tous les moyens, de donner meilleure impression de son exploitation. Elle y a réussi en partie, en continuant de masquer des dépenses d'établissement

qui augmentent continuellement dans des proportions énormes. D'autre part elle a supprimé des trains, ce qui a assuré des économies forcées, aux dépens du voyageur il est vrai.

Nous avons fait tout à l'heure quelques réserves vraiment indispensables au point de vue de la valeur du coefficient d'exploitation pris comme renseignement à propos de la valeur même de l'exploitation de tel ou tel réseau. Nous avons tenu à faire ces réserves, et il est certain que parfois la compagnie exploitante peut arriver à un coefficient d'exploitation très bas, comme c'est le cas par exemple sur les chemins de fer portugais, non pas parce que les recettes sont très élevées, les dépenses relativement très modérées, avec un fonctionnement pleinement satisfaisant pour la clientèle, abondance de transports effectués; mais parce que l'on met aussi peu que possible de trains en circulation, qu'on réduit au minimum les dépenses d'exploitation proprement dites et d'entretien, etc... Néanmoins ce coefficient d'exploitation est une source de renseignements; et nous ne saurions négliger de comparer à cet égard les réseaux d'État français avec les réseaux des compagnies. M. Aimond et M. Astier ont cédé surtout à leur tendance de partisans du rachat, pour assurer que le coefficient d'exploitation n'a aucune importance, et cela tout simplement parce qu'ils constataient que ce coefficient monte de façon déplorable, au moins formidablement rapide, sur les deux réseaux d'État français. Il n'y a pas seulement à comparer le coefficient moyen des réseaux privés en France, ou le coefficient individuel des différentes grandes compagnies, avec le coefficient pratiqué sur les deux réseaux d'État; on pourrait faire une comparaison vraiment intéressante entre le coefficient sur le réseau de l'Ouest exploité par la compagnie, et celui du même réseau exploité après le rachat par les fonctionnaires de l'État. Pour l'ancien Ouest, ce coefficient d'exploitation était de 56 p. 0/0 en 1910 par exemple. On reprochait du reste à ce moment, dans le camp des partisans du rachat précisément, à cette compagnie de l'Ouest, d'avoir un coefficient plus élevé que d'autres compagnies françaises. Nous devons reconnaitre que, un peu partout, sous l'influence de causes multiples, cherté du combustible, élévation des salaires, les coefficients d'exploitation ont eu tendance à monter. Effectivement sur l'Orléans, de 1909 à 1912, on est passé de 53,59 p. 0/0 à 56,06;

sur le Nord, de 57,75 à 61,27, coefficient qui n'empêche pas la compagnie de faire de très belles affaires. Sur le réseau de l'Ouest, maintenant qu'il est exploité administrativement, on est arrivé à des majorations autrement fortes. Les 56 p. 0/0 sont, dès 1912, devenus 90,90. sur le réseau de l'ancien État, on est passé de 72 p. 0/0, (qu'on remarque la modicité de ce coefficient dès 1906) à 94,74. Il est vrai que M. le sénateur Blanchier, sans doute dans une intention humoristique que nous n'avons pas pleinement saisie déclarait que le coefficient ne prouve rien, mais que, s'il prouvait quelque chose ce n'est pas contre, mais en faveur de l'État qu'il témoignerait. Évidemment M. Caillaux, sans contester les chiffres de coefficients qui ne sont pas en effet contestables, affirmait qu'il s'agissait là simplement d'une période transitoire. Il semble que ce temporaire et ce transitoire durent longtemps, puisque l'exagération du coefficient d'exploitation, sur les deux réseaux d'État, ne fait qu'empirer chaque année, et que la petite économie des dépenses d'exploitation, à laquelle nous avons fait allusion tout à l'heure, n'est pas susceptible de le faire baisser beaucoup. Surtout si l'on arrive enfin à tenir compte, dans l'exploitation des chemins de fer d'État, des charges complètes et véritables des dépenses d'établissement formidables faites jusqu'ici.

M. Colson, qui a été directeur des Chemins au Ministère des Travaux Publics, il ne faut pas l'oublier, et qui y a montré son caractère en même temps que ses connaissances, explique quelque peu l'élévation du coefficient d'exploitation sur les lignes de l'État par la prépondérance du trafic des voyageurs. Mais il n'en fait pas moins remarquer la différence incroyable qu'il y a entre un coefficient d'exploitation de 87 p. 0/0 sur les chemins de fer d'État et de 58 p. 0/0 en moyenne sur les compagnies privées; bien que pourtant sur ces chemins de fer d'État, la recette par kilomètre atteignît 33,700 francs, ce qui est vraiment très beau. Qu'on n'oublie pas que, dans son rapport sur les crédits supplémentaires, M. Chéron a inséré les coefficients d'exploitation successifs par lesquels l'ancien réseau d'État est passé : plus de 78 en 1909, 83 en 1910, bien près de 87 en 1911, 91,50 en 1912. De même, il a relevé les coefficients successifs de l'exploitation d'État sur le réseau de l'Ouest racheté; 70 en 1909, plus de 75 en 1910, 86 et même davantage en 1911, près de 89 en

1912. M. Perrissoud, que nous avons consulté plusieurs fois, a bien constaté lui aussi cette montée débordante des coefficients d'exploitation sur les deux réseaux d'État; mais il n'a pas voulu en tirer de conclusions. Nos lecteurs, qui ne sont pas aveuglés par les mêmes tendances, les tireront sans doute sans peine. Il reste à voir sinon toutes les causes, du moins les principales des causes qui ont pu influer sur ce coefficient, c'est-à-dire sur la montée même des dépenses. Nous allons y trouver les générosités faites en faveur du personnel, de la multitude des électeurs, répartis souvent par grande masse dans telle ou telle circonscription, ayant en main une multitude de bulletins de vote, très fréquemment d'autant plus intéressants qu'ils peuvent aisément faire la majorité en faveur de tel ou tel député.

On accusait la compagnie de l'Ouest de fonctionner jadis comme une « régie désintéressée », on ne peut trouver plus de désintéressement même que dans les exploitations véritablement d'État: et c'est ce désintéressement même, tout autant il est vrai que l'organisation anticommerciale parce qu'elle est administrative, organisation qui supprime toute initiative, qui sont en très grande partie responsables des résultats pécuniaires, et par conséquent économiques toujours mauvais que donnent les entreprises d'État. Il est certain aussi que, dans ces résultats, on trouve, pour une très forte part, les dilapidations auxquelles on se livre en faveur du personnel de ces entreprises d'État. Le fonctionnaire est tout à la fois agent de l'État et électeur, il tient en main directement ou indirectement, par le bulletin de vote, ceux qui seraient chargés de l'obliger au travail, etc... La régie, soit municipale, soit d'État, arrive toujours fatalement à un bilan qui se traduit par des pertes. Il est facile de comprendre qu'il en est encore bien davantage du moment où les administrations d'État, sous l'influence des parlements et des ministres, qui sont eux aussi des parlementaires, essayent de conquérir l'approbation du personnel même qu'elles emploient. C'est l'histoire tout à fait contemporaine des chemins de fer d'État italiens; c'est au moins autant celle des chemins de fer d'État français. M. le député, Fernand Engerand, que nous avons déjà cité, dans des articles du *Correspondant*, en février 1914 notamment, a montré quels sacrifices pécuniaires on a fait pour le personnel des deux réseaux d'État, en réservant au surplus les faveurs

les plus marquées à l'ancien réseau, qu'on considérait sans doute comme ayant fait davantage ses preuves de loyalisme.

Les partisans les plus déterminés de la nationalisation, comme M. le rapporteur Perrissoud, souvent des socialistes déterminés, ont été obligés de reconnaître que, sur ces réseaux d'État français, on avait été vraiment loin dans les faveurs distribuées au personnel. M. Perrissoud en particulier, dans son rapport, a tenu à insister tout d'abord sur les dépenses de personnel. Sans doute, s'il n'a pas toujours eu ce courage civique qui manque à la plupart de nos parlementaires, de résister de la façon la plus ferme aux appétits des fonctionnaires, il a laissé espérer que du jour où la situation du réseau s'améliorerait (puisqu'il a le courage d'entrevoir dans un avenir prochain une exploitation normale, fructueuse) « l'État n'hésiterait pas à donner à ces collaborateurs la part très large à laquelle ils ont droit ». Nous ne comprenons pas très bien quels droits en la matière on peut invoquer; M. Perrissoud se croit très habile en faisant luire cet espoir d'une participation qu'il appelle légitime dans les progrès accomplis; il se figure qu'il éveillera les activités, et suscitera les dévouements. Mais il est bien obligé de constater aussi que « l'ère des promesses doit être momentanément close » parce que, aussi bien, ces promesses ne pourraient être tenues. Il reconnaît franchement et nettement que la succession du passé est fort lourde, se traduisant par les résultats financiers que nous avons essayé de mettre en lumière. Il affirme qu'il faut parler franc aux employés des chemins de fer de l'Etat, en leur montrant tout à la fois les avantages qui leur ont été concédés, et les conséquences budgétaires qu'ils entraînent. Il faut remarquer que son « parler franc » est immédiatement atténué par les espoirs qu'il fait entrevoir. Néanmoins, il insiste sur ce que, entre le 1er janvier 1909 et le moment où il écrivait son rapport sur le budget des chemins de fer de l'État pour 1913, les dépenses de personnel se sont accrues de 70.400,000 francs, représentant une augmentation de 46,5 p. 0/0 pour l'ancien réseau, et de 70,6 p. 0/0 pour le réseau racheté. Les traitements étaient inférieurs sur le réseau de l'Ouest à ce qu'ils étaient souvent sur le réseau de l'État tout simplement parce que le réseau de l'État primitif ne se préoccupait pas plus que les réseaux actuels, d'équilibrer son budget; il pratiquait déjà les générosités intempestives).

Ce qui est caractéristique, c'est d'entendre M. Perrissoud affirmer, ce dont nous ne doutons point, que cette augmentation des frais de personnel a subi une courbe ascendante constante, d'autant plus inquiétante que la répercussion des mesures votées par le Parlement doit se faire sentir plus lourdement encore sur les budgets futurs. Il mettait d'autre part en lumière ce fait, extraordinaire pour quiconque ne connaît pas les exploitations d'État, que les augmentations de dépenses de personnel sur l'ancien réseau dépassant 12 millions représentaient 77 p. 0/0 de l'accroissement total des dépenses d'exploitation, et 38 p. 0/0 des dépenses de personnel, telles qu'elles étaient en 1908, si on prenait comme base de comparaison les prévisions de 1913. Pour le réseau racheté, les générosités concédées représentaient 95 p. 0/0 de l'accroissement total des dépenses d'exploitation, et 73 p. 0/0 des dépenses de personnel de 1908. On a joué de toutes les cordes pour arriver à un semblable résultat. On avait amélioré les salaires, on avait modifié les règles d'avancement, en les rendant plus favorables et généralement plus injustes; et en même temps on avait accru les effectifs; comme si ceux qui connaissaient l'ancien réseau de l'Ouest ne savaient pas que déjà l'effectif du personnel était sensiblement trop élevé. L'accroissement des effectifs, qui était tout aussi inutile sur l'ancien réseau représentait, de 1908 à 1913, 36 p. 0/0 de la plus-value des recettes sur ce dernier et, sur le nouveau réseau, 59 p. 0/0 de cette même plus-value. Cette tendance déplorable de l'État dans ses entreprises industrielles, surtout là où il a à conquérir l'approbation d'une bonne partie des électeurs afin que l'on ne discute pas la nationalisation, s'accuse de la façon la plus nette quand, avec M. Perrissoud lui-même, qui apporte de magnifiques arguments contre sa thèse, on suit les augmentations des dépenses de personnel sur les deux réseaux de l'État, avant la loi de 1908 et la reprise de l'Ouest en 1909, ou depuis lors. Sur l'ancien réseau par exemple, dans la période 1904-1908, où l'on était obligé de compter pas mal, parce qu'on n'avait guère la faculté d'emprunter largement comme on le fait maintenant, les dépenses de personnel n'avaient augmenté que de 4 millions; pour la période 1904-1913, l'augmentation correspondante a été de 16 millions, tandis que l'augmentation des autres dépenses d'exploitation avait été respectivement, pour ces deux périodes, de 6 millions et de

9 millions 1/2. Pour l'Ouest racheté, la chose est encore plus caractéristique, puisque les dépenses de personnel s'étaient accrues seulement de 14 millions de 1904 à 1908, et que, de 1904 à 1913 l'accroissement a été de 72; tandis que les autres dépenses ont augmenté seulement de 26 millions 1/2 de 1904 à 1908, et de 46 de 1904 à 1913. On avouera que cette façon de faire pouvait paraître anormale, même à un déterminé partisan de la nationalisation comme M. Perrissoud. Nous verrons, au surplus, en consultant un organe du syndicalisme de la voie ferrée, que ces sacrifices n'ont pas satisfait les intéressés ; il n'y a pas à s'étonner là, en ces matières ils deviennent de plus en plus gourmands, au fur et à mesure qu'on cède davantage à leurs réclamations. Il est bien manifeste que c'était pour obtenir leurs suffrages à tous égards, que ces sacrifices énormes étaient demandés aux budgets des deux réseaux. D'ailleurs, de 1907 à 1913, les recettes de l'ancien réseau avaient augmenté de 13 millions environ, tandis que les dépenses de personnel se majoraient de 141 ; pour le nouveau réseau l'augmentation correspondante des dépenses de personnel a été de 63 millions, alors que les recettes n'avaient pu augmenter que de 47. C'est dire qu'on ne cherchait aucune proportionnalité entre recettes et dépenses; que ce n'était même pas l'application du principe posé par M. Perrissoud, la participation aux progrès accomplis. Ce n'était même pas sur le disponible, en admettant que les recettes d'exploitation fussent du disponible, que l'on prenait ces majorations de sacrifices en faveur du personnel; c'était on peut dire directement sur les ressources du budget, dans la poche du contribuable.

En tout cas, il était compréhensible qu'en présence de ces faits, M. Perrissoud lui-même avouât que si cet état de choses devait se prolonger, il n'y aurait « aucune gestion possible » et que mieux vaudrait pour l'État renoncer de suite à exploiter son réseau. C'est tout à fait notre avis, la solution que nous avions réclamée, il y a déjà des mois, quand la campagne se poursuivait en banlieue notamment contre l'exploitation des chemins de fer d'État, qui coûtait de plus en plus cher, en donnant au public un service tous les jours plus mauvais. Cette mise en coupe réglée du budget des chemins de fer d'État au profit du personnel qui arrivait ainsi à considérer que cette exploitation est sa chose, a été reconnue également par M. Ché-

ron, que l'on ne saurait taxer d'un libéralisme exagéré, quand il présentait son rapport sur les crédits supplémentaires demandés par l'Administration des chemins de fer de l'État à la fin de 1911. Il notait que la majeure partie de l'augmentation des dépenses résultait des frais de personnel. Elles accusaient en quelques années, sur l'ancien réseau, une majoration de dépenses de ce chef pour plus de 11 millions, dont 5,900,000 francs provenant des améliorations propres réalisées sur les traitements depuis le 1er janvier 1909, 2,172,000 francs comme conséquence des modifications des règles d'avancement, et à peu près 2,960,000 francs motivés par des accroissements d'effectifs absolument inutiles, comme il est facile de s'en rendre compte. En parlant du réseau de l'Ouest racheté, en montrant que la plus forte partie des augmentations de dépenses, soit plus de 52,290,000 francs, bénéficiaient au personnel, il avait le courage de recommander au parlement la lecture des chiffres qu'il réunissait. Il affirmait qu'ils seraient pour eux un argument admirable « à opposer à ceux qui prétendent que l'État néglige les intérêts des travailleurs de la voie ferrée ». Le fait est qu'il y avait là une belle réclame électorale, qui n'a pas été sans servir à bien des parlementaires; surtout dans les circonscriptions où le personnel des chemins de fer existe par grandes masses pouvant s'entendre au moment des élections, et récompenser ceux qui lui valent ces générosités exceptionnelles.

Si d'ailleurs on veut se plonger dans la lecture fort intéressante, quoique aride, des comptes d'administration des chemins de fer de l'État présentés par le directeur des chemins de fer de l'État au Ministre des Travaux Publics, et consulter particulièrement la deuxième et la troisième partie de ce compte; on y verra que le rapporteur lui-même fait remarquer que l'augmentation des dépenses d'exploitation est entièrement due à l'accroissement des dépenses de personnel. Il ajoute que cet accroissement résulte, pour la plus grande partie, des améliorations apportées au sort de ces agents, suivant la volonté expresse du parlement. Il est bien vrai, du reste, que, à plusieurs reprises, l'administration même des chemins de fer de l'État n'a pas hésité à réaliser des améliorations diverses en faveur du personnel, avant même que les crédits lui aient été régulièrement ouverts par le parlement.

Qu'on ne se figure pas qu'on a conquis la collaboration complète, dévouée, laborieuse, du personnel des réseaux d'État en leur accordant si facilement les générosités qu'ils avaient su réclamer violemment par la grève. Il est évident que c'est cette espérance de largesses qui animait les cheminots lorsqu'ils demandaient le rachat; et M. Albert Thomas l'a constaté dans son rapport même, en ces propres termes. C'est justement M. Albert Thomas qui, dans son rapport (sur le budget des chemins de fer de l'État pour 1914), notait cette satisfaction toute relative des réseaux d'État. Il faisait remarquer que l'ensemble du personnel n'est pas encore « animé de cette confiance, de cet attachement à l'entreprise commune que nous souhaiterions sentir chez lui ». Le fait est que les ouvriers, et ceux-là mêmes qui ont, par leurs fonctions syndicales et par leurs fonctions de délégués de si graves responsabilités, ont encore beaucoup à acquérir pour saisir un juste équilibre entre les revendications qu'ils ont pour mission de défendre et les intérêts collectifs, les intérêts de l'État confiés pour une part à leurs soins. M. Thomas sentait bien que les réclamations et les exigences dépasseraient rapidement toutes les bornes; il se doutait que les syndiqués ne pouvaient normalement imposer aux régies d'État des conditions de travail qui dépassent les possibilités de vie des régies en face des entreprises privées; ce serait condamner irrémédiablement la régie d'État. Nous pouvons conclure immédiatement, nous qui sommes partisan des entreprises privées, que c'est précisément l'existence de ces entreprises qui met un frein, malheureusement tout relatif, aux débordements de dépenses des régies d'État. M. Thomas reconnaît en effet que des exigences nouvelles du personnel des chemins de fer d'État imposeraient à ceux-ci des charges telles qu'on ne pourrait en exiger d'analogues de la part des entreprises particulières. Cette ingratitude et ces menaces d'exigences nouvelles des employés des réseaux d'État se traduisaient de la façon la plus claire, il y a environ une année, dans le *Bulletin officiel de la Fédération des groupements des mécaniciens et chauffeurs* : « Je préviens Marianne qu'après avoir jeté de la poudre aux yeux du public tous ses budgétaires nous ont roulés. Tous les avantages que la compagnie de l'Ouest nous avait accordés n'étaient cependant pas bien étendus; elle ne pouvait mieux faire, n'ayant pas à gâcher les millions dont le réseau

modèle dispose et use largement; maintenant ils nous sont supprimés. » On avouera que tout cela est mis en termes galants. Les privilégiés eux-mêmes reconnaissent que l'on gâche les millions; il est vrai qu'ils ne les trouvent gâchés que parce que tous ne leur sont pas attribués. Mais ils se consolent, ils prennent patience, songeant à ce que M. Astier écrivait dans son rapport du budget des chemins de fer de l'État pour 1913 : « quelque lourde que soit la répercussion budgétaire des mesures prises, le parlement a été unanime à reconnaître la nécessité qu'il y avait à les prendre;..... » la direction des chemins de fer ne considère pas sa tâche comme terminée, elle veut seulement procéder par étapes, et subordonner chaque nouvelle amélioration aux possibilités financières. Si on limitait véritablement les générosités aux possibilités financières, il y a longtemps qu'elles auraient dû cesser. Il va de soi que ces sacrifices pécuniaires, qui n'ont pas été autre chose que de petites lâchetés parlementaires, n'ont point amené la discipline dans le personnel, tout au contraire; ce sont toujours les mêmes agents qui n'avaient pas hésité à prononcer et à pratiquer la grève générale, en dépit même d'une mobilisation, à la suite de laquelle toutes les punitions militaires prononcées furent complètement supprimées, ou tellement amoindries qu'elles ne pouvaient avoir aucune portée ni pour le présent, ni pour l'avenir. De l'indiscipline du personnel, on en peut déjà juger simplement à la gare Saint-Lazare, à Paris, en voyant que, malgré tous les ordres de service, le personnel qui est sur le quai et qui attend en foule l'arrivée des trains, pénètre dans les voitures, ramasse les objets qui s'y trouvent, et en particulier les journaux, qui lui sont nécessaires pour lui apporter des distractions pendant les périodes de repos constantes de ce personnel. L'administration s'avoue désarmée en la matière; elle reconnaît qu'elle ne peut plus faire visiter les voitures à l'arrivée; ce qui assurait aux voyageurs la possibilité de rentrer en possession des objets oubliés dans les compartiments. La fréquence et la gravité des accidents auxquels nous avons fait allusion tout à l'heure, montrent le soin que le personnel apporte à sa tâche, en retour des sacrifices qu'on a consentis en sa faveur.

Comme d'ailleurs, par tous les moyens possibles, on a voulu, sous le régime de l'exploitation par l'État, lui créer une vie agréable, on

a réformé complètement le règlement des absences pour maladie. Et il est arrivé ce qui était survenu pour le personnel de la ville de Paris; c'est que la paresse s'est développée; les absences pour maladie ont augmenté dans des proportions extraordinaires. C'est encore une façon de faire augmenter son traitement que de fournir moins de jours de travail dans le courant de l'année. En 1909, par exemple, la proportion d'agents malades était de 25 p. 0/0 dans le personnel de la direction, là où pourtant les fatigues ne sont pas très considérables; en 1911, la proportion correspondante, comme conséquence de la facilité donnée aux absences pour maladies, de la solde entière accordée durant soixante jours, a atteint 44 p. 0/0. Pour la voie et les bâtiments, la proportion est passée de 27 p. 0/0 à 42 p. 0/0; de 17 à 55 sur les lignes nouvelles; de 41 à 50 pour l'exploitation; c'est seulement pour le matériel et la traction qu'une différence ne s'est point produite. L'augmentation de l'effectif du personnel a certainement eu une influence sur les absences : chacun s'est dit qu'il y aurait toujours quelqu'un pour le suppléer. Cette exagération de l'effectif a été constatée par le Comité de direction même des réseaux d'État. En 1912 la recette moyenne par agent a été très inférieure à celle que l'on constatait sur les autres réseaux français, réseaux privés; cette recette étant de 4,000 francs sur les réseaux d'État, elle oscille entre 5,100 et 6,100 francs sur les réseaux privés.

Le manque de soins, à tous égards, du personnel des chemins de fer de l'État, s'accuse par l'augmentation constante des indemnités pour pertes, ou avaries, accidents, etc.., soit pour les voyageurs, soit pour les marchandises. (Nous voulons bien admettre que ces pertes de marchandises, et notamment de colis postaux, ne sont pas causées le plus ordinairement par des détournements commis par les agents mêmes des chemins de fer.) Le fait est que, entre 1908 et 1912, entre la fin de l'exploitation privée et le jeu complet de l'exploitation d'État, l'augmentation du chiffre des indemnités pour pertes, retards, avaries, accidents, etc..., avait été de 11,3 p. 0/0 sur l'ancien réseau et de 15,6 sur le nouveau. M. Perrissoud n'hésitait pas à se poser la question que nous venons de mettre timidement entre parenthèses; « on revient toujours, disait-il, à se demander avec angoisse si la responsabilité du personnel n'est pas spécialement engagée en cette matière des indemnités, des pertes et des avaries ». Il

constatait que des mesures avaient été prises pour réduire au minimum les retards, les avaries, les pertes; un service de recherches avait été organisé; et il demeurait stupéfait du peu de résultats que donnent ces mesures. On voit que le scepticisme commence à entrer dans la tête des interventionnistes, au sujet des bienfaits de l'exploitation de voies ferrées par l'État. La comparaison entre les chiffres d'indemnités sur les réseaux privés, et ce qu'ils étaient sur les réseaux d'État, ne pouvait en effet manquer de frapper qui ne serait pas trop de parti pris. De 1904 à 1908, par exemple, sur l'ancien réseau d'État, les indemnités pour pertes, avaries, etc..., représentaient 1,428 francs par 100,000 francs de recettes brutes, et 4,321 francs par 100,000 kilomètres de trains; de 1909 à 1911, sous l'influence des générosités accordées au personnel, et comme récompense des sacrifices consentis par le contribuable, les deux chiffres s'élevaient respectivement à 2,825 et à 6,838 francs. Pour le réseau de l'Ouest, entre 1904 et 1908, ces chiffres étaient de 1,370 et 5,779 francs; de 1909 à 1911, grâce à l'exploitation d'État, pouvons-nous dire, ils s'élevaient à 3,043 et à 11,318 francs, chiffres énormes en eux-mêmes et formidables comme accusant une progression. Dans l'ensemble, par conséquent, le réseau d'État accusait 2,825 et 10,239 francs de pourcentage de pertes, avaries, etc.... par 100,000 francs de recettes brutes ou par 100,000 kilomètres de train; alors que, sur les réseaux privés, la moyenne était de 1,175 et de 5,759 francs.

Les accidents proprement dits tenaient leur place dans ces chiffres des réseaux d'État; mais cela n'en valait pas mieux. Effectivement, les indemnités en capital versées aux victimes d'accidents, qui avaient été de 1,318,000 francs en 1909, atteignaient 4,046,000 francs en 1911, 4,470,000 francs en 1912; et il fallait des prévisions bien modestes pour admettre que le chiffre de trois millions ne serait pas dépassé en 1913. On ne s'étonnera pas si M. Chéron, dans le rapport auquel nous avons déjà fait des emprunts, et tout comme un vulgaire libéral, insistait longuement sur cette question des indemnités pour pertes, retards, avaries. Il déclarait inadmissible qu'un meilleur fonctionnement de l'exploitation n'aboutît à une réduction considérable de ces indemnités; que d'ailleurs l'administration des chemins de fer de l'État, suivant des pratiques administratives

fréquentes, essayait de les confondre dans les dépenses d'exploitation générales, pour qu'elles soient moins mises en lumière.

On trouvera peut-être que nous semblons dresser un acte d'accusation de l'exploitation des chemins de fer d'État, en somme c'est ce qui nous paraît utile à faire, étant donné l'enthousiasme qui subsiste un peu dans tous les pays, pour ce genre de nationalisation. En Angleterre, on prétend déjà évaluer ce que vaut le réseau total des compagnies, pour préparer un rachat ultérieur; des ambitions analogues se font quelque peu jour aux États-Unis. Et, en France même, il importe de prouver une fois pour toutes, à qui n'est pas volontairement aveugle, que ce procédé d'exploitation entraîne des déperditions de toutes sortes. En particulier, au lieu d'assurer des ressources possibles au budget, comme on le prétend dans les milieux parlementaires où l'on voudrait généraliser les monopoles, pour répondre aux besoins mêmes de ce budget, une exploitation de ce genre, tout en ne donnant que peu satisfaction aux besoins généraux, se traduit par un déficit, par une perte véritable aux dépens du Trésor.

Ce que nous avons dit explique que l'on peut et l'on doit inévitablement arriver au déficit. Il est facile de mettre en lumière celui-ci par des chiffres aujourd'hui pleinement publics, dont la véracité est reconnue par tous. Mais il importe de ne point perdre de vue que le déficit réel est autrement plus élevé que ne l'accusent les chiffres officiels; tout simplement parce que, suivant les pratiques chères à toutes les exploitations administratives, régies d'État, régies municipales, ceux qui sont chargés de tenir la comptabilité de ces exploitations administratives, se gardent bien de faire complètement état des capitaux de premier établissement; de faire entrer en compte les charges de ces capitaux telles qu'elles se présentent effectivement; et comme le doit faire une exploitation privée qui ne veut pas tomber sous les coups de la législation des sociétés, sous l'application de la faillite plus ou moins frauduleuse, et des châtiments que le code pénal lui réserve.

Sur l'ancien réseau créé en 1878, on a eu recours dès le début à ce trompe-l'œil qui consiste à compter comme recettes nettes, comme bénéfices de l'exploitation, une véritable recette brute qui ne tient pas compte des dépenses d'établissement et de leurs charges. La

preuve la plus irréfutable de cette façon de faire, c'est que jusqu'à présent, on n'était pas arrivé, peut-être parce qu'on ne l'avait pas voulu, à calculer les dépenses faites comme résultat du rachat des anciennes lignes en faillite, et la totalité des dépenses effectuées depuis lors à tous les titres sur ce réseau. Mais on ne tenait aucun compte de ce capital total, précisément parce qu'il était totalisé; on tirait argument de ce fait pour ne point en faire supporter la moindre charge au compte de l'exploitation du réseau. Sous prétexte que le chiffre donné par la statistique des chemins de fer publiée par le Ministère des Travaux Publics, confondant ce qui, pour une compagnie privée, aurait été définitivement payé par l'État et ce qui aurait été versé par elle comme contribution à l'établissement des lignes, comme fourniture de matériel roulant, de mobilier, outillage, approvisionnements; l'ancien réseau n'avait jamais supporté jusqu'en 1911 le poids d'aucune des dépenses de premier établissement. Elles étaient payées par le budget général. M. Clémentel, dans le rapport général du budget, a parfaitement reconnu la chose, qui était du reste indéniable. Il a affirmé qu'en conséquence l'excédent de recettes qu'accusait l'ancien réseau avait un caractère nettement fictif. Ce caractère est demeuré jusqu'à maintenant, en dépit de la loi du 13 juillet 1911, qui a décidé que les travaux de premier établissement seraient désormais couverts par des ressources d'emprunt; et stipulé que l'évaluation serait faite du capital industriel de l'ancien réseau au 31 décembre 1910, le compte devant désormais comprendre les charges correspondant à la rémunération du capital ainsi calculé. Il n'était pas difficile de prévoir, comme l'affirmait M. Clémentel, que les charges mises ainsi au compte du budget de l'ancien réseau seraient supérieures aux faibles bénéfices apparaissant dans les écritures, et qui étaient prévus pour 5,600,000 francs environ en 1912, et 5,253,000 francs seulement en 1914.

Depuis des années que ce réseau d'État fonctionne et alors qu'il annonçait chaque année des versements au Trésor, comme bénéfice d'exploitation, il a constamment été en déficit. Il n'a pas fallu attendre pour cela la période de 1909 à 1911, pendant laquelle le produit net a diminué de 33 millions. Même quand comme en 1908, le réseau annonçait une différence de 11,386,000 francs entre ses recettes d'exploitation et ses dépenses; comme il ne portait rien

comme charges des capitaux d'établissement, on pouvait être assuré que le déficit était déjà important.

On a nommé assez récemment une commission extra-parlementaire à la tête de laquelle se trouve M. Colson, à laquelle on a confié la mission qu'elle va sans aucun doute remplir de façon absolument consciencieuse, aussi complète et exacte que possible, de déterminer les dépenses de premier établissement qu'il fallait mettre à la charge de l'ancien réseau, avant même les énormes emprunts qui ont été contractés pour lui. Le compte d'établissement rétroactif qui sera établi en vertu de la loi de 1911, ne fera rien supporter à l'ancien réseau pour les lignes rachetées ayant constitué son réseau primitif. Or, en dépit de cette façon de calculer très généreuse, les charges correspondant aux dépenses considérées comme faites par cette administration, au 31 décembre 1910, seront d'un peu plus de 16 millions de francs, cela accuse bien le déficit qui se produisait avant même la loi de rachat de 1909, qui a jeté les deux réseaux dans une série de folies. D'après le budget de 1913, les charges correspondant aux dépenses postérieures seraient seulement de 1,729,000 francs; cela donnerait déjà 18 millions de charges de capitaux. Il faut dire que les 1,729,000 francs dont nous venons de parler ont été certainement diminués artificiellement, du fait des procédés que l'on a employés, au point de vue comptable, pour abaisser l'intérêt des sommes mises à la disposition des réseaux d'État. Il serait logique de tenir compte, rétroactivement aussi, des déficits de l'ancien réseau d'État, qui se sont accumulés depuis que ce réseau existe, comme conséquence des charges de son capital dont il ne supportait rien.

Qu'on ne croie point que les dépenses d'établissement nouvelles soient négligeables. De 1909 à 1912, sous l'influence de la folie de dépenses qui a entraîné et entraîne encore les deux réseaux, il a été payé, soit à l'aide de fonds d'emprunts, soit plutôt au moyen d'obligations ou d'avances du Trésor, 94,295,000 francs; et, pour l'année 1913, les dépenses d'établissement correspondantes avaient été fixées à un peu plus de 33 millions, c'est dire que, dans ce court espace de temps, les sommes empruntées pour l'ancien réseau dépassaient 137 millions. Bien entendu, les dépenses ont continué et aussi le recours au Trésor, suivant le mode de procéder qui est suivi

en cette matière. Rappelons que, d'après des calculs un peu approximatifs, mais très suffisamment vraisemblables, l'exploitation, pour l'année 1913, de l'ancien réseau se traduit par ce que l'on appelle un produit net de 12 millions 1/2; ce qui correspond en fait à un déficit de 5 millions 1/2, si l'on admet les charges approximatives de 18 millions dont nous faisions état tout à l'heure, d'après les calculs de M. Colson. Nous avons vu combien ce déficit lui-même serait en-dessous de la réalité, si l'on tenait compte du passé, si le Trésor ne faisait pas bénéficier, comme nous l'expliquerons dans un instant, l'exploitation des réseaux d'État d'un intérêt indûment diminué.

L'examen du déficit du nouveau réseau est plus éloquent; et cela pour plusieurs raisons. En dépit des artifices de comptabilité qui se retrouvent encore ici pour diminuer les charges du capital, nous entendons surtout du capital emprunté depuis le rachat, en dépit des procédés absolument illégitimes en vertu desquels on a rejeté sur les dépenses du capital des dépenses d'exploitation (ce qui ne correspond nullement à un simple déplacement, puisque les dépenses en capital ne comptent que comme intérêt et comme amortissement); on s'est toujours trouvé en présence d'un déficit expressément dénommé, d'un produit net apparent, comme pour l'ancien réseau. C'est que du moins il n'a pas été possible de rejeter sur le budget général l'idemnité versée à l'ancienne compagnie de l'Ouest pour son rachat; indemnité, qui a été incorporée au budget des dépenses comme charges de capital du réseau d'État nouvellement constitué. Et c'est pour cela que, dans les rapports parlementaires, notamment dans celui de M. Perrissoud, à la suite de l'insuffisance d'exploitation de quelque 27 millions que l'on accusait pour la compagnie de l'Ouest en 1908, on a été obligé d'aligner, tristement sans doute, les chiffres de 38.748.000 francs, de 58,413.000 comme résultats définitifs des exercices de 1909 et 1910 du réseau racheté de l'Ouest; puis 71,291.00 francs comme résultat approximatif négatif de l'exercice 1911, 84.414,000 francs comme prévisions rectifiées de 1912, et 84,900,000 d'après les chiffres arrêtés par la commission du budget; toujours comme insuffisance d'exploitation du réseau racheté. C'est là le déficit dont M. Perrissoud ne contestait pas un instant la gravité. Pourtant ces chiffres étaient nettement inférieurs à ce qu'aurait pu être la réalité, si l'on avait tenu compte d'une façon comptable des

charges d'établissement résultant en particulier des emprunts faits pour les immenses travaux du nouveau réseau d'État. Il paraissait même, d'après les crédits supplémentaires qui avaient été demandés à la fin de décembre 1913, que le déficit de cet exercice dépasserait les 85 millions 1/2. M. Colson a admis que, pour 1913, en conséquence de l'augmentation des produits de l'exploitation, mais d'autre part sous l'influence des charges nouvelles de capital qui seront bien quelque jour inévitablement payées par le nouveau réseau, au taux du marché, et qui au surplus, n'ont pesé sur l'exercice que pendant une partie de l'année à cause de l'époque d'exécution des travaux, il est invraisemblable que le déficit puisse tomber sensiblement au-dessous de celui de 1912. On est fort optimiste en l'estimant à 75 millions.

Nous l'avons dit, et l'on ne saurait trop le répéter, pour bien juger du caractère terriblement alarmant de ce déficit on doit se rappeler que le poids des capitaux empruntés a été allégé de toutes les manières au profit de l'ancien réseau de l'Ouest. C'est ainsi que les charges des obligations émises pour faire face aux dépenses de premier établissement depuis le rachat, au 31 décembre de l'année 1911, étaient inscrites seulement, dans le budget du réseau, pour 3,396,000 francs, auxquels il fallait ajouter les intérêts des avances du Trésor pour 994,000 francs. Le réseau qui avait emprunté depuis 1909, soit par émission d'obligations, soit par avances du Trésor, quelque 518 millions de francs, ne portait l'amortissement et l'intérêt, la charge de ces capitaux que pour 4,400,000 francs environ. C'est que, notamment de 1909 à juillet 1911, les dépenses d'établissement des chemins de fer d'État « étaient imputées sur le régime général de l'État » ainsi que l'explique une note parue en janvier 1914 au *Journal officiel*; elles étaient acquittées par la Caisse Centrale. Il ne pouvait même pas être question d'avances du Trésor. Les dépenses du réseau racheté étaient imputées à un compte de services spéciaux alimenté en principe par des obligations à court terme. Pour la partie des dépenses excédant les émissions, la Trésorerie y pourvoyait; et le budget général supportait les charges corrélatives, en diminuant d'autant le poids pour le budget des chemins de fer de l'État. Les comptes de ces réseaux n'ont donc pas fait mention de ces sommes, comme si elles leur étaient arrivées gratuitement.

Il est vrai que la loi de 1911 a autorisé le Ministre des Finances, en attendant la réalisation des émissions d'obligations à faire, à l'administration du réseau d'État, des avances sur les ressources de la dette flottante, le Ministre fixant le taux d'intérêt de ces avances. En fait, ces avances ont dépassé 176 millions en 1911, et n'ont rapporté aucun intérêt. Pour légitimer cette façon de faire, on a prétendu que, comme la loi de finances avait été votée trop tardivement, l'intérêt n'aurait pu courir que du mois de juillet, qu'on se serait trouvé, pour une même année, en présence d'un système mixte, faussant les comparaisons : et le Ministre des Finances a jugé bon de maintenir le système antérieur, qui avait l'avantage de ne pas faire courir les intérêts du tout. Il nous semble que cette décision a été quelque peu tendancieuse ; sans doute la modification du système en cours d'exercice gênait des comparaisons exactes. Mais l'exactitude absolue ne paraît pas d'ordinaire préoccuper beaucoup les administrations financières dépendant de l'État. La Cour des Comptes a pu juger complètement (ce mot de juger n'est pas exagéré en la matière) ce que valait cette façon de faire ; elle a considéré formellement que cette décision du Ministre violait une prescription de la loi. Et elle a ajouté, ce à quoi nous faisions allusion à l'instant, que c'était cette gratuité même des avances qui faussait les comparaisons, si l'on voulait en établir entre les résultats de la gestion par les compagnies privées. Au surplus, il ne faut pas perdre de vue que, lors même que, conformément à la loi, ces avances eussent été productives d'intérêt, il y aurait eu là encore quelque chose de fictif, qui se produit effectivement depuis que les intérêts sont portés en compte. Les avances du Trésor étaient faites aux chemins de fer de l'État à raison de 2 fr. 50 p. 0/0, nous n'avons pas besoin de dire que cela ne correspond guère à ce que l'administration doit payer quand elle émet des obligations sur le marché. M. Chéron considérait que c'étaient là des procédés qui ne correspondaient pas à un budget sérieusement établi : il tenait également le système comme présentant des inconvénients pour notre Trésorerie, et comme réduisant artificiellement le déficit. Pour une fois par conséquent, nous étions pleinement d'accord.

Il est vrai que les évalutions budgétaires sérieuses ne doivent pas être très coutumières de la part de l'administration des chemins de

fer de l'État, puisque M. Chéron à un autre endroit de son rapport, a demandé ce sérieux dans les évaluations, et réclamait l'examen de très près des nouvelles propositions faites par l'administration, qui présentait, en novembre 1913, un cahier de crédits supplémentaires représentant une surcharge de quelque 50 millions de francs. Il ne faut pas oublier que les chemins de fer de l'État publient volontiers au bout de douze ou treize mois seulement, le compte rendu de leurs opérations; ce qui faisait dire à la Cour des Comptes, en juillet 1913, que le retard dans la présentation des comptes du caissier général par exemple jetait un trouble profond dans le contrôle.

Du reste, en présence des avantages pécuniaires que les avances du Trésor constituent pour l'administration des chemins de fer d'État, en lui permettant de diminuer d'autant ses dépenses, on comprend que M. Perrissoud ait constaté que ces avances du Trésor, qui étaient l'exception, sont devenues la règle, contrairement aux principes admis de pourvoir aux frais de premier établissement par le régime des obligations. C'est qu'il ne s'est point agi de sommes minimes. A la fin de 1913, les dépenses de premier établissement se sont élevées à 718 millions de francs pour les deux réseaux. Et comme M. le sénateur Riou le faisait remarquer au Ministre des Finances en décembre 1913, on pouvait évaluer que l'on atteindrait le total respectable de 944 millions, si l'on s'en référait aux prévisions budgétaires pour 1914. C'était déjà le milliard dont avait parlé M. Boudenoot, sans tenir compte au surplus du déficit total formidable, que l'on évaluait à quelque 328 millions pour les cinq premières années.

Qu'on ne nous accuse pas d'insister bien méchamment pour mettre à mal ce double réseau d'État et son administration. Il s'agit d'un intérêt supérieur : ce ne sont pas seulement les intérêts du Trésor et des Finances publiques, qui sont pourtant assez respectables, et ont grandement besoin d'être défendues à l'heure actuelle; c'est encore un intérêt d'avenir qui veut que dorénavant on ne se livre plus en France à une entreprise désastreuse comme celle de la nationalisation d'un grand réseau.

Aussi bien, devons-nous reconnaître que la leçon semble porter, même sur beaucoup de gens qu'on aurait pu juger incapables de

revenir sur leurs opinions. Nous avons déjà cité certaines phrases qui laissent augurer que beaucoup de partisans de l'exploitation des chemins de fer de l'État ont été assez fâcheusement impressionnés par les résultats obtenus depuis cinq années seulement. Sans doute, M. Albert Thomas s'élève toujours contre les adversaires irréconciliables des exploitations d'État; il affirme que le service de l'État est aussi bon que celui des compagnies, qu'il paraît même meilleur dans certaines circonstances. Néanmoins, il laisse échapper des mouvements d'impatience, de surprise; il affirme que ses nombreux voyages, avec le directeur même des chemins de fer de l'État, lui ont fait découvrir qu'il existe sur le réseau beaucoup de dépenses inutiles. Il réclame du service plus d'ardeur à combattre ces abus et ces fautes; il demande moins de routine administrative. Il estime qu'on prévoit vraiment trop grand, les ingénieurs aimant les travaux qui rendent leurs noms célèbres, mais coûtent des millions; il estime également que le service des bureaux ne fournit pas du travail proportionnellement au nombre des employés, qu'une réorganisation méthodique doit être entreprise. Et nous passons sur une foule de critiques de détails auxquelles il se livre, et qui montrent bien que le gâchis règne.

Mais qu'on ne perde pas de vue que M. Perrissoud, député radical-socialiste, a déploré la rapidité avec laquelle les dépenses s'accroissent, cela même dont nous nous plaignons. Il ne faut pas oublier d'autre part que, dans les débuts de son rapport sur l'administration des chemins de fer de l'État, M. Albert Thomas a reconnu que le réseau est loin encore d'être le réseau modèle que les partisans de la nationalisation veulent (ou espèrent) qu'il deviendra; que sa gestion prête encore à de nombreuses critiques; que son exploitation est encore bien imparfaite. Il y a quelque temps, lors d'une interpellation sur les réseaux d'État, M. Emmanuel Brousse criait à ceux qui défendaient cette exploitation administrative : « Vous oubliez l'addition ». Et le fait que, dans une exploitation industrielle, tout se traduit ou se doit traduire et s'interpréter par l'addition, c'est-à-dire le bilan, l'équilibre des dépenses et des recettes. Et M. Albert Thomas aurait bien tort de s'indigner que l'on songe à cette question de gros sous, puisque, dans son rapport même, on trouve une foule de constatations qui sont des constatations pécuniaires. Il affirme que

le Parlement doit exiger de l'administration des chemins de fer de l'État une régularité plus grande dans les services, un aménagement plus prudent de ses ressources, une politique économique sérieuse et persévérante, et des règles strictes pour éviter le gaspillage. Et il ne se fait pas faute de signaler mille occasions de gaspillage ou simplement de coulage, notamment les influences politiques.

Il est vrai que M. Astier, dans une naïveté qui nous étonne, est venu dire que les critiques dirigées contre le réseau d'État ne portent plus tant sur les conditions techniques et commerciales de l'exploitation, que sur ses résultats financiers. Il ajoutait au surplus que ces résultats financiers ne laissaient pas de paraître décevants. C'est tout ce que nous demandons que l'on constate et avoue. Il n'est pas impossible qu'en gorgeant les employés du réseau d'avancements, de primes, de congés de maladies ou autres, on obtienne qu'ils assurent convenablement leur service. Mais il est vraiment impossible (la chose est démontrée maintenant), qu'une régie d'État, et en particulier une régie de chemins de fer, se traduise par autre chose que par un déficit; qu'elle ne fasse point payer au consommateur et au contribuable les services rendus autrement plus chers qu'une entreprise privée, et autrement plus cher qu'ils ne valent. Il faut véritablement la foi du charbonnier, surtout après cette exclamation d'un député, au dernier congrès radical socialiste : « Qui donc aujourd'hui oserait proposer le rachat d'un chemin de fer », pour que M. Astier nous vienne encore parler d'autoriser l'État, quand approchera la date d'expiration des concessions, à prendre en main la direction de l'entreprise totale. Il est vrai qu'il fait quelques réserves, puisqu'il nous dit que cette solution « s'imposerait naturellement si, comme il y a lieu de le prévoir, l'expérience de l'exploitation par l'État est concluante » : nous savons maintenant, chiffres en main, ce qu'il en est.

M. Marcel Sembat, au commencement de l'année 1914, faisait remarquer qu'on avait mis le temps à exploiter convenablement l'Ouest-État, qu'on y avait dépensé pas mal d'argent, et il ajoutait : « Je vous assure que je ne suis nullement tenté d'engager l'État en une seconde aventure de ce genre en ce moment. » Il est vrai que, pour *instaurer la souveraineté économique de l'État*, comme il le dit, M. Thomas affirme être plus que jamais partisan de la nationalisa-

tion générale des chemins de fer. Nous croyons qu'il n'y a pas beaucoup de parlementaires disposés à le suivre dans cette voie. Et à ce point de vue financier et pécuniaire qui doit dominer tout, qu'on nous laisse, en finissant, signaler un petit calcul assez amusant (ou attristant) fait par le journal *La Liberté*, et montrant ce que seraient les garanties d'intérêt versées aux grandes compagnies privées exploitantes, si leur insuffisance kilométrique était la même que celle du réseau de l'Ouest racheté et exploité par les fonctionnaires de l'État. Ce calcul donnait un total de 434 millions environ; si du reste ces compagnies avaient le coefficient d'exploitation coutumier des réseaux d'État, cette même garantie et cet appel au budget seraient de quelque 532 millions de francs!

HISKUEM NECYS.

LE

PROBLÈME DE L'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE

DANS LES COLONIES FRANÇAISES

Les impérieuses nécessités de la mise en valeur des « isles » du Nouveau Monde avaient amené nos pères, après un essai infructueux de peuplement de ces contrées par des « engagés » européens, à introduire la main-d'œuvre servile, l'esclavage, dans nos vieilles colonies des Antilles et de l'Océan Indien. Au XVIIe siècle comme au XVIIIe, on ignorait encore les richesses en hommes des empires d'Extrême-Orient; les populations autochtones disparaissaient devant l'élément blanc : les derniers Caraïbes des Antilles, voyaient s'éteindre leur race, les Indiens d'Amérique du Nord s'éloignaient toujours plus loin dans les prairies du Far-West. Le seul remède à cette pénurie de main-d'œuvre fut l'apport dans les colonies d'esclaves provenant des côtes de l'Afrique. Le Code Noir de 1685 donna à l'esclavage une consécration officielle. La traite devint chose licite.

Les conceptions égalitaires des membres des Assemblées révolutionnaires ne pouvaient point ne pas porter atteinte au régime de l'esclavage. L'ardente parole de l'abbé Grégoire obtint de la Convention, le 16 pluviôse an II, l'abolition des esclaves. Cette mesure trop hâtive, mal préparée, n'aboutit qu'à la révolte de Saint-Domingue et à la dévastation des « habitations » de la Guyane et de la Guadeloupe. La volonté de la Convention n'eut aucune répercussion ni à la Martinique alors sous la domination anglaise, ni à l'Ile de France et à Bourbon dont les Conseils locaux refusèrent d'accepter la réforme. Aussi nul ne s'étonna quand, devant la précaire situation économique de nos possessions d'outre-mer, la loi du 30 floréal

an X rétablit l'esclavage : « Faisant sanctionner un état de choses qui n'avait jamais cessé d'exister[1] ».

La dure condition des esclaves, les rigueurs parfois injustifiées des « maîtres », les horreurs de la traite ne lassaient point de troubler les esprits généreux. Ceux-ci obtinrent la mise en pratique de toute une série de mesures en vue, non encore de l'abolition de l'esclavage, mais de l'adoucissement de l'âpre sévérité de cette institution. On chercha à tuer le mal dans son germe en supprimant, par le Décret du 29 mars 1815, l'infamante traite. Le gouvernement des Bourbons compléta les dispositions prises contre les négriers par des lois de répression très dures comme celles des 18 avril 1818 et 25 avril 1827. Dans les milieux coloniaux on se flattait ainsi d'obtenir l'anéantissement de l'esclavage « par l'action concomitante des affranchissements et la suppression de la traite »[2].

L'arrivée d'une monarchie libérale en 1830, l'exemple de l'Angleterre qui venait en 1834 d'abolir l'esclavage dans ses colonies, les plaidoyers de Schœlcher en faveur des noirs opprimés, tout faisait prévoir l'abolition à bref délai de l'institution dont il s'agit.

Cependant des esprits avisés cherchèrent à pallier aux dangers économiques qu'entraînerait une brusque suppression de la main-d'œuvre servile aux colonies. C'est ainsi que M. de Broglie demandait, en 1843, que l'on décréta l'abolition des esclaves, mais que cette disposition n'eût d'effet qu'en 1853. Il pensait ainsi habituer les esclaves à leur situation future et favoriser les affranchissements. Une mesure plus pratique fut l'adoption de la loi Mackau du 18 juillet 1845 « qui instituait le pécule et ordonnait la libération forcée dès que celui-ci était suffisant ». Le pécule consistait dans l'attribution d'un jardin à l'esclave, jardin qui permettait à ce dernier de vivre en homme libre en travaillant ce lopin de terre. Enfin, le gouvernement de Juillet élabora divers projets pour libérer les esclaves de Mayotte et ceux de la Côte Occidentale d'Afrique.

Brusquement, le décret du 27 avril 1848, pris à la suite du mouvement républicain abolit purement et simplement l'esclavage dans toutes les colonies françaises. Il faut ajouter que l'on s'efforça de donner aux colonies certaines garanties, illusoires du reste, par la

1. Dorvault, *La Main-d'œuvre aux Colonies*.
2. *Id.*

création d'ateliers nationaux pour les libérés, d'ateliers de discipline, par l'établissement d'une répression spéciale contre le vagabondage et la mendicité, par des engagements de deux ans. Malheureusement le coup de hache était donné et le législateur de 1848, emporté par son ardeur humanitaire, très louable il est vrai mais peu soucieuse des contingences au milieu desquelles sa loi allait être appelée à jouer, élargit encore la portée de la réforme en dotant les libérés de la veille des droits de citoyens Français. C'était joindre aux difficultés économiques les passions politiques.

Les difficultés économiques en effet qu'entraînait la suppression de l'esclavage, étaient considérables : c'était toute la question de la main-d'œuvre à résoudre avec d'autres moyens. Les noirs désertant les plantations, où pour eux tant de mauvais souvenirs étaient attachés, qu'allaient devenir ces grands domaines agricoles, ces terres productrices de cannes à sucre, la seule source de richesse de nos anciennes colonies, sans bras pour les cultiver? La création de Banques coloniales et l'indemnité votée par le législateur pouvaient venir en aide aux planteurs mais ce n'était là qu'un palliatif momentané. Ce qui manquait c'était des hommes pour mettre en valeur les terres de ces mêmes colonies. Le problème apparaît dans toute sa gravité lorsque l'on songe que 73,000 esclaves abandonnèrent le travail dans les plantations de la Martinique, 80,000 à la Guadeloupe, 13,000 à la Guyane. Comme on l'a très justement écrit, « la situation était à peu près la même en 1848 qu'au XVIIIe siècle ».

On ne pouvait espérer ramener vers les travaux des plantations les noirs, devenus libres même à l'aide de procédés divers tels que ceux que l'on employa et qui consistaient à exonérer de l'impôt personnel les travailleurs des grandes cultures et à frapper de lourdes patentes « toutes les industries parasites et misérables dans lesquelles se réfugiaient les oisifs et les déserteurs de la culture [1] ».

La colonie de la Réunion seule sut parer, pendant un certain temps, aux difficultés causées par l'abolition de l'esclavage en introduisant environ 5,000 travailleurs libres. A l'esclavage il fallait substituer l'immigration, telle était la formule nouvelle qui répondait aux nécessités économiques en 1850 pour la totalité de nos colonies.

1. Dorvault, *La Main-d'œuvre aux Colonies.*

Or, à cette date, le domaine colonial français ne permettait pas de trouver dans une de ses possessions un peuplement indigène surabondant dont on pourrait diriger le surplus vers telle ou telle de nos colonies. Force était de faire appel à l'immigration étrangère.

On espéra, lors du mouvement d'expansion coloniale qui suivit la guerre franco-allemande que, soit dans ces territoires africains, soit dans ces colonies asiatiques récemment soumises à l'autorité française, il serait facile de trouver les éléments d'une immigration inter-coloniale. Mais, d'une part, dans nos nouvelles colonies d'Afrique nous sommes en présence d'une population décimée jusqu'ici par les trois fléaux du Continent Noir « la faim, la barbarie et la maladie » et, d'autre part, en Indo-Chine nous constatons l'existence d'un peuplement très dense, il est vrai, sur les deux deltas du Me-Kong et du Song-Koï, mais nettement insuffisant dans le haut pays. Dans le Pacifique la race maori, pour des raisons multiples s'étiole et disparaît devant la civilisation. Ainsi, malgré le rapide et considérable développement de notre empire d'outre-mer, il est nécessaire de faire appel pour la mise en exploitation d'un certain nombre de nos colonies à une immigration étrangère. La question reste donc entière en 1914 comme en 1848.

Pour étudier le problème, qui, à l'heure actuelle, se pose au sujet de l'immigration étrangère dans les colonies françaises il faut examiner rapidement les différentes modalités sous lesquelles se présente l'immigration dans nos colonies, et déterminer ensuite, la nature juridique de ces modes particuliers d'immigration. Il faudra ensuite rechercher quelles ont été les procédés employés pour la création d'une main-d'œuvre vers 1860 et montrer à quelles difficultés nous nous sommes heurtés. On sera ainsi amené à jeter un coup d'œil d'ensemble sur l'immigration étrangère qui s'effectue en ce moment dans certaines de nos colonies et à dégager à la suite de cet examen une formule nouvelle propre d'une part à rendre service dans certains cas et d'autre part assez sévère pour permettre aux gouvernements locaux d'écarter l'intrusion dans quelques-unes de nos possessions d'éléments absolument « indésirables » tant au point de vue économique qu'au point de vue de la sécurité et de la conservation de notre empire d'outre-mer.

*
* *

Les divers gouvernements qui se sont succédé en France de 1850 à nos jours ont dû s'occuper à maintes reprises de l'afflux vers une ou plusieurs colonies déterminées d'une immigration étrangère.

Une colonie est d'autant plus riche qu'elle a plus de bras pour mettre en valeur ses terres fertiles. L'Insulinde hollandaise doit en grande partie sa prospérité à la densité de la population malaise. Par contre Madagascar souffre d'une insuffisance certaine de main-d'œuvre. L'immigration dans les colonies pauvres en hommes vivifie ces terres jusque-là incultes et donne à la possession dont la population s'accroît ainsi un essor économique remarquable. Mais comment doit s'effectuer cette immigration? Elle peut revêtir deux caractères distincts : être ou individuelle ou collective. En principe, et l'expérience l'a prouvé, la seule véritable méthode de peuplement d'une colonie est celle qui a pour base l'immigration individuelle, c'est-à-dire le départ individuel pour tel ou tel centre de colonisation d'immigrants avec ou sans leur famille dans le but d'y fonder un établissement. Mais c'est là un mode de peuplement très lent et qui ne répond pas à certains besoins urgents de main-d'œuvre pour la colonie. Celle-ci, soit pour de grands travaux publics, soit à la suite de circonstances telles que l'abolition de l'esclavage, peut en effet avoir besoin de faire appel au concours d'un grand nombre d'immigrants. Dans ce cas on est obligé de recourir à l'immigration collective.

L'immigration individuelle est nécessairement libre et, par suite, offre un caractère psychologique plus élevé que l'immigration collective qui se fait par recrutement. Née de la volonté des travailleurs, l'immigration individuelle a son origine dans l'obligation, en raison de contingences variées, où sont certains habitants d'une contrée de quitter leur sol natal pour aller chercher leur subsistance autre part. Ces immigrants abandonnent leur patrie avec l'ardent désir de se créer sur une terre lointaine un avenir meilleur par leur travail. Ceci seul montre que dans les éléments qui aborderont la colonie choisie il pourra y avoir, à côté de déchets forcés, de sûrs garants du développement économique de ce pays. L'immigration individuelle a

donc pour origine le mirage d'une fortune à conquérir et pour conséquence, non généralement la réalisation de ce beau songe, mais la formation d'un peuplement stable et actif. Or, en raison même des mobiles élevés qui conduisent ces immigrants, partis sur leur propre initiative, un par un, cette immigration libre ne peut s'adresser, pour qu'elle soit profitable pour la colonie, qu'à des races civilisées et autant que possible européennes. Dès que l'immigration individuelle est pratiquée par des peuples encore barbares ou d'une mentalité très différente de la nôtre, elle devient, ainsi qu'il le sera démontré pour certaines de nos colonies néfaste et suivant un mot tout moderne « indésirable ».

En effet, si l'on passe en revue les grands mouvements de colonisation européenne, il est facile de reconnaître qu'ils ont pour point de départ non la persuasion ou la fantaisie, mais le besoin de trouver suivant une formule toute récente à « vivre sa vie » plus largement. Chez les peuples européens toute grande crise économique a une réaction certaine : l'expansion d'une partie de la population vers des terres plus riches. Ce phénomène on le constate rarement parmi les races jaunes ou noires; celles ci, soit par apathie soit par ignorance, s'efforcent peu à lutter contre les calamités publiques. Des famines ravagent les Indes, dont la cause est en majorité imputable à une population trop dense et cependant se produit-il de lui même un mouvement indien d'immigration? Pendant de longs siècles les populations du centre africain furent terrorisées par des guerres intestines et les razzias des traitants arabes sans qu'il s'ensuivit aucun mouvement d'immigration. Au contraire, parmi les races européennes chaque fois qu'à la suite d'une crise économique de quelque nature qu'elle soit ou au lendemain de certains événements politiques, une partie de la population se trouve arrêtée dans son développement naturel, celle-ci va chercher ailleurs des conditions de vie plus douce. L'histoire entière du développement de l'Amérique du Nord en fait foi. Celle-ci, en effet, a progressé du jour où les « quakers » durent abandonner l'Angleterre, et où se joignirent à ce premier peuplement les divers « indésirables » de cette époque chassés du Royaume-Uni : catholiques et irlandais. Vint ensuite le flot nombreux des agriculteurs anglais, petits propriétaires ruraux, métayers et fermiers que l'abandon des cultures et la substitution

des pâtures aux labourages chassèrent des vertes campagnes de la Grande-Bretagne. C'est également à l'appauvrissement des terres du sud de l'Italie qu'est due durant ces dernières années l'immigration italienne des provinces de la Calabre, des Abruzzes et de la Basilicate vers la Tunisie, l'Algérie, l'Amérique du Sud. C'est encore en raison des difficultés qu'offre à cause de la sécheresse le travail de la terre dans la Péninsule Ibérique que l'on voit se former le peuplement espagnol oranais.

D'autres causes influent sur l'immigration individuelle; par exemple, le brusque licenciement des grandes masses d'hommes réunies par les Alliés en 1815 a fait, en partie, le peuplement du Canada et de l'Afrique du Sud. La substitution du travail mécanique au travail manuel au milieu du XIXe siècle, a déterminé un exode vers les terres d'outre-Atlantique. Enfin, et c'est l'exemple de l'Allemagne, une trop rapide prospérité générale, cela peut paraître paradoxal, entraîne une surpopulation d'où découle comme conséquence l'immigration allemande de 1875 à nos jours.

L'immigration individuelle revêt, en outre, un caractère différent suivant qu'elle se porte vers des contrées à climats tempérés ou bien vers des pays tropicaux. Dans le premier cas, l'élément européen peut se livrer à tous les travaux manuels, dans le second l'immigrant d'Europe ne peut occuper que des rôles de contremaîtres ou de chefs de culture.

Cette méthode de peuplement si préférable, si riche en initiatives hardies ne peut cependant pas rendre service dans les colonies dont le développement économique demande une main-d'œuvre immédiatement abondante, et, si les indigènes de ces possessions ne sont pas assez nombreux, force est d'engager, de recruter d'autres individus capables de résister au climat et de rendre les services attendus.

Dans les diverses colonies françaises où se pose le problème de la main-d'œuvre : Antilles, Réunion, Madagascar, possessions du Pacifique le climat n'est généralement pas favorable à l'immigration européenne. Au surplus, dans l'Afrique du Nord dont la population originaire d'Europe est nombreuse, les statistiques démontrent que ce peuplement européen est alimenté pour près de deux tiers par l'immigration espagnole, italienne et maltaise. C'est, du reste, une vérité universellement reconnue que de forts mouvements immigrateurs

ne peuvent jouer avec ampleur dans la société française et n'ont guère de chance de se réaliser dans la France moderne. Cette constatation économique a été mise en évidence dans la remarquable enquête sur la colonisation en Algérie faite par M. H. de Peyerimoff alors Directeur du service de la colonisation au gouvernement général à Alger : « Le pays n'est pas surpeuplé et la population s'accroît très lentement; la fortune qui est considérable apparaît très divisée, les conditions d'existence sont remarquablement faciles; enfin, la répartition est si heureuse entre les différentes branches de l'activité économique, le mécanisme de la production si bien articulé que les crises ne sauraient présenter la généralité nécessaire pour troubler gravement la vie de la nation. La diversité des cultures et des climats fait, en effet, qu'aucun désastre agricole ne peut avoir l'importance d'une mauvaise récolte de pommes de terre en Irlande ou de blé en Russie; pas plus qu'une crise de coton ou de la métallurgie n'appellera les mêmes retentissements sociaux qu'en Angleterre ou en Westphalie. »

Cet équilibre harmonieux, caractéristique la plus frappante de la vie économique française, est d'ailleurs plus favorable à l'individu qu'à la nation; il n'excite pas les initiatives, il ne pousse pas à l'effort extérieur tandis que la douceur de l'existence détend les énergies, que la force des liens de famille rend le déracinement plus douloureux et que la division des héritages laissant à chacun des enfants les moyens d'une vie médiocre, n'applique à aucun d'eux l'aiguillon pressant de la nécessité.

On ne saurait donc tabler pour résoudre le problème de la main-d'œuvre dans les pays tempérés où le travail manuel de l'Européen est possible, Afrique du Nord, hauts plateaux de l'Imérina, savanes et collines de la Nouvelle-Calédonie, archipels épars dans l'Océan Pacifique, sur la formation plus ou moins lointaine d'un courant d'immigration française. L'impossibilité est *a fortiori* plus grande encore pour nos possessions d'outre-mer à climat tropical.

Dans ces conditions le Pouvoir Central et les gouvernements locaux se sont trouvés amenés, dès le lendemain de l'abolition de l'esclavage, à favoriser l'immigration étrangère dans nos colonies, et non pas la formation d'un peuplement à longue échéance, homme par homme, mais au contraire un afflux subit d'une masse de travail-

leurs dans un but déterminé et en un lieu également nettement délimité. En un mot ce que l'on a cherché à constituer et à réglementer ce fut une immigration collective.

Or pour cette immigration collective on ne pouvait songer à faire appel aux populations européennes. Une expérience le prouva aisément : en 1852, un décret du 27 mars « sur l'immigration d'Europe et hors d'Europe », réglementa non seulement à l'égard des travailleurs noirs, mais aussi des ouvriers blancs les conditions de recrutements et d'engagements, de travail et de transport. Mais ce décret du 27 mars 1852 ne pouvait, en réalité, s'appliquer à des immigrants d'Europe. Ceux ci, comme l'a si justement écrit M. J. Chailley, ont été « effrayés par la perspective de ce régime policier et par une réglementation absurde dès qu'elle ne s'adressait à des noirs ou à des Indiens mais à des hommes civilisés et capables de se faire comprendre [1] ».

L'espoir de trouver de quoi alimenter une immigration collective et réglementée parmi les populations de l'Europe doit être abandonné. Peut-être dans un temps assez proche les mêmes difficultés qui se sont élevées en 1852 en France pour recruter chez nous une main-d'œuvre collective se retrouveront-elles pour les autres peuples lorsqu'il s'agira d'engager des coolies chinois ou indiens? Ces derniers peuples prennent de plus en plus conscience et de leurs droits et des égards qu'il faut observer pour eux. L'exemple récent des événements de l'Afrique du Sud et des revendications indiennes sont les prodromes de cette nouvelle mentalité. Quoi qu'il en soit, il y a encore de nombreuses races susceptibles de répondre aux besoins de l'immigration collective dans les colonies tant françaises qu'étrangères.

Quels sont les grands « réservoirs » de main-d'œuvre, de coolies de toutes espèces? Le problème est double : d'un côté se pose la question quantité, de l'autre celle de la qualité. Si on envisage la première question, c'est-à-dire si on recherche les centres à population d'une densité très élevée on constate que ce sont, outre les Indes, les pays d'Extrême-Orient, Chine, Japon, Insulinde qui sont capables de fournir un nombre considérable de travailleurs. Quant à

1. *La Main-d'œuvre aux Colonies.*

l'Afrique, le peuplement du continent Noir est très inférieur à ce que l'on croyait; il faut laisser au temps le soin de repeupler ces vastes territoires.

Les terres « productrices d'hommes » étant délimitées, il faut examiner rapidement la valeur intrinsèque des différentes populations en présence; le rendement en travail de telle ou telle race n'est pas le même. Si l'on s'accorde à vanter la qualité du travail, le... « fini »,... la scrupuleuse attention apportée à la confection d'un ouvrage, la première place reviendra incontestablement à la race jaune, aux Chinois, aux Japonais ou aux Indochinois. Mais l'immigration jaune a de graves défauts et, au surplus, n'offre pas la certitude d'une main-d'œuvre exclusivement agricole ainsi que la demandent la plupart de nos colonies françaises. « Le Chinois ou l'Indochinois ne veut travailler que pour s'enrichir et s'élever au premier rang. A cet égard les preuves sont innombrables. Sans doute, ils acceptent les tâches les plus humbles et même les plus répugnantes mais c'est toujours avec l'espoir d'amasser un petit pécule premier fondement de leur fortune à venir; au surplus on les voit ouvriers des travaux publics, employés de commerce mais rarement ouvriers agricoles[1] ». La main-d'œuvre indienne, bien que n'offrant pas les qualités d'endurance et de travail de celle provenant d'Extrême-Orient, est plus facilement portée vers les travaux de culture. Le développement économique de l'Ile Maurice par les jardiniers hindous en est une preuve éclatante. L'immigration africaine a l'avantage d'être un élément de peuplement du pays vers lequel elle est dirigée; l'esclavage a peuplé nos colonies antillaises, l'immigration de quelques centaines de noirs de la Mozambique à la Réunion a eu pour conséquence l'établissement définitif de ces travailleurs dans le pays.

Qu'elle soit faite parmi les Africains ou parmi les habitants de l'Extrême-Orient, l'immigration par recrutement doit être nécessairement réglementée. Laissée à l'initiative des particuliers celle-ci engendrerait de nombreux abus ainsi que cela se produisit en ce qui concerne l'immigration africaine de 1848 à 1858 qui n'était autre chose qu'une traite déguisée. L'immigration libre en Chine a été

1. Chailley, La Main-d'œuvre aux Colonies, *Bulletin de l'Institut Colonial International.*

marquée de traits de barbarie révoltants qui ont flétri à jamais cette institution. « L'impuissance, la vénalité et la faiblesse du gouvernement chinois encourageaient d'ailleurs les agents d'immigration qui n'hésitaient pas, vers 1858, à enlever de vive force et à embarquer les malheureux Chinois dont ils avaient besoin pour compléter une cargaison. A Canton, les habitants n'osaient plus sortir le soir[1] ». Un pareil état de choses, s'il est déplorable au point de vue de la morale, peut être dangereux, en outre, dans les rapports entre pays. Un jour ou l'autre, des difficultés d'ordre diplomatiques peuvent surgir, le gouvernement de tel ou tel pays est donc par la force même des choses obligé d'intervenir. Mais à une intervention *a posteriori* il est infiniment préférable de substituer une réglementation préalable qui envisagerait comment s'effectuerait le recrutement collectif d'un certain nombre de coolies et comment ces derniers doivent être traités dans la colonie. Ce dernier point, cette intervention du pouvoir administratif dans la colonie pour surveiller le sort des travailleurs étrangers est une garantie et pour le pays d'où partent les immigrants et pour ces derniers eux-mêmes. Une tutelle officielle est constituée, ne permettant point la naissance d'un arbitraire, soumis aux seules volontés des personnes, colons ou entrepreneurs, qui utilisent la main-d'œuvre en question. Mais, par suite même de son caractère exceptionnel, cette réglementation interne déroge aux principes habituels du droit. C'est ainsi que pour les Colonies françaises la réglementation de l'immigration appelle l'établissement du principe du travail obligatoire tel que nous le trouvons formulé dans le décret du 13 février 1852 relatif « à l'immigration des travailleurs dans les colonies, aux engagements de travail et aux obligations des travailleurs et de ceux qui les emploient, à la police rurale et à la répression du vagabondage ». Ce texte contient des dérogations profondes au régime du travail tel qu'il est établi par la législation métropolitaine du Travail, par le Code Civil et le Code Pénal : par exemple un immigrant peut être condamné pour vagabondage, même s'il possède un domicile certain (article 16 du dit décret), et cela contrairement aux dispositions de l'article 270 du Code Pénal. Par dérogation au principe ordinaire des contrats la

1. Dorvault, *La Main-d'œuvre aux Colonies.*

retenue d'une journée de travail supplémentaire est édictée, en principe, à titre de dommages et intérêts contre tout immigrant qui manque au travail pendant une journée. Enfin le régime du livret est en vigueur contrairement à la loi du 2 juillet 1890.

Ce même texte établit un agent d'immigration sorte de tuteur des Indiens ou des Chinois recrutés et envoyés dans nos possessions coloniales.

La réglementation peut sembler sévère, l'obligation du travail une mesure despotique. Mais il est aisé de reconnaître que le recrutement dans une colonie d'une main-d'œuvre indoue, chinoise ou africaine en contact direct avec les populations du pays entraîne la nécessité d'armer de mesures coercitives spéciales le Pouvoir local de la Colonie. On ne peut, en effet, jeter dans une possession d'outre-mer un nombre plus ou moins considérable de coolies sans prendre certaines mesures de police et d'hygiène. Il serait dangereux de constituer, à la suite d'un apport inopiné d'immigrants, des causes de troubles et de désordre. Bien plus, l'obligation d'une réglementation spéciale apparaît comme devant s'imposer lorsque l'on considère la question sous leur angle particulier : celui des relations internationales.

En effet, le recrutement d'un grand nombre de travailleurs pour une colonie déterminée met en présence les intérêts d'une part du pays « recruteur » et de l'autre ceux du pays où se font les engagements de travailleurs. Si ce sont des particuliers qui recrutent dans le pays la main-d'œuvre dont il s'agit, le Gouvernement sur le territoire duquel ont lieu ces engagements peut exiger certaines garanties, dans l'intérêt du bien-être et des soins qu'il juge devoir être donnés à ses sujets ainsi recrutés. Ces garanties, le Gouvernement de ce pays peut demander au Gouvernement de la Colonie où seront transportés les dits engagés, de veiller par une réglementation spéciale à ce que les particuliers les observent scrupuleusement. Il se produit donc nécessairement des conventions d'États à États. Ces conventions sont généralement d'autant plus fréquentes qu'il arrive souvent que, pour faciliter aux colons la recherche d'une main-d'œuvre abondante, le Gouvernement métropolitain ou local passe en son nom des Conventions avec des Puissances étrangères destinées à l'envoi et au recrutement d'une immigration collective. De ces sortes de

conventions, le Gouvernement français en a passé plusieurs, entre autres avec l'Angleterre en vue de recruter quelques milliers d'Hindous pour la Réunion, la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane (1er juillet 1861); avec le Portugal (recrutement de Cafres sur la côte de Mozambique pour la Réunion, 23 juin 1881).

Si l'on examine au point de vue du droit, la nature de ces conventions et plus particulièrement de celle signée le 1er juillet 1861 entre la France et l'Angleterre, on peut dire que ce sont de véritables contrats synallagmatiques. Dans ces contrats l'un des contractants s'engage à laisser recruter dans une de ses colonies un certain nombre de travailleurs, à condition que le Gouvernement engagiste, l'autre contractant, s'efforce d'entourer cette immigration collective de toutes les mesures particulières favorables aux engagés. La Convention internationale faite en vue du sujet dont il s'agit apparaît donc comme un contrat basé sur le principe juridique suivant : « do ut facies ».

Par la convention du 1er juillet 1861, l'Angleterre permettait au Gouvernement français de recruter de la main-d'œuvre dans les Indes : « Article 1er. Le Gouvernement français pourra recruter et engager pour les Colonies françaises des travailleurs sur les territoires indiens appartenant à la Grande-Bretagne. »

Ceci posé, cette autorisation accordée, le Gouvernement anglais précise, dans les articles suivants, ce que devrait faire en faveur des immigrants le Gouvernement français : Recrutement par un agent agréé par l'Angleterre (art. 4 et 5). Les articles 6, 7 et 8 stipulent les conditions des engagements (limite à cinq ans, rapatriement obligatoire aux frais de la France, prime en cas de rengagement, durée de travail et repos hebdomadaire). Les articles 11, 12 et suivants mettent les immigrants sous la haute direction du Consul anglais. Enfin c'est le pays où a lieu le recrutement, en l'espèce l'Angleterre, qui peut dénoncer la convention.

Le Gouvernement anglais ne s'est pas privé de profiter de cette clause en ce qui concerne la convention de 1861 pour la Guyane en 1876, pour la Réunion en 1882, pour la Guadeloupe et la Martinique en 1888.

L'absence de main-d'œuvre, l'impossibilité de faire appel en raison du peuplement restreint de nos possessions d'outre-mer, ainsi que

certains économistes coloniaux l'ont proposé, à l'assistance intercoloniale, et l'obligation impérative de mettre en valeur les terres de nos vieilles colonies et certaines parties de nos possessions acquises depuis peu, ont obligé la France à recruter des travailleurs étrangers. Nous avons vu comment le Gouvernement français signa en 1861 une convention d'immigration pour l'ensemble de nos colonies avec la Grande-Bretagne. Mais donner à une colonie d'une autre puissance la possibilité matérielle de prendre un essor nouveau est un acte dont il est facile de comprendre le danger. Aussi en présence du développement que prenaient nos colonies, grâce au concours des Hindous, l'Angleterre arrêta l'immigration qu'elle avait autorisée en 1861. « Le 28 octobre 1876 une lettre du gouverneur des Établissements français de l'Inde informait le gouverneur de la Guyane Française de la suppression de l'immigration à destination de cette colonie [1]. La raison invoquée par le gouvernement était l'insuffisance de la surveillance exercée sur les engagistes par l'administration française. Cette raison nous la retrouvons invoquée également en 1882 pour l'émigration hindoue à la Réunion, en 1888 pour la Guadeloupe et la Martinique.

Le gouvernement de la République française, qui avait obtenu en 1881 du Portugal une convention d'immigration entre la colonie portugaise de Mozambique et les îles de Mayotte et de Nossi-Bé, vit bientôt ce recrutement de main-d'œuvre interrompu par suite du mauvais vouloir des autorités portugaises. Le gouvernement de Lisbonne dénonça, en effet, en 1891 la convention dont il s'agit en arguant que « le nombre des nouveaux engagés ne devait pas dépasser le nombre des rapatriés ». C'était indiquer clairement la résolution de mettre fin à l'immigration en question, car il était arrivé ceci c'est que les engagés expédiés dans nos colonies s'y trouvaient si favorablement traités que la période d'engagement terminée, ils restaient en majeure partie dans la colonie.

Les compétitions internationales, l'âpreté toujours plus grande de la concurrence coloniale semblent devoir empêcher que les diverses conventions d'immigration soient respectées bien longtemps par le pays « possesseur de l'outil », en l'espèce la main-d'œuvre. Tôt ou

1. Rougé, *L'Immigration et l'Émigration dans les Colonies françaises.*

tard, devant le développement qu'aura pris la colonie pour laquelle existera une ou plusieurs conventions d'immigrations, des barrières seront dressées, pour arrêter ce développement dans sa source même c'est-à-dire en interdissant le recrutement de la main-d'œuvre.

Bien plus, on peut affirmer qu'il est très difficile à l'heure actuelle d'espérer renouer avec des colonies étrangères des conventions semblables à celle de 1861. Les grandes colonies anglaises, de plus en plus soustraites à l'autorité du Pouvoir central, de plus en plus indépendantes, même celles d'entre elles qui semblaient le plus inféodées à la mère patrie, l'Inde par exemple, vivent sous un régime de politique intérieure personnelle et sont amenées à considérer que, charité bien ordonnée commençant par soi-même, il est parfaitement inutile de donner à autrui les plus sûrs moyens de les concurrencer dans l'économie mondiale.

En conséquence, pour un grand nombre de nos possessions, le problème de la main-d'œuvre demeure sans solution. Reste donc, semble-t-il, à favoriser l'immigration individuelle de certains peuples d'Orient ou d'Extrême-Orient. Ces mouvements d'hommes de ces terres lointaines vers l'Amérique ne pourraient-ils pas être détournés, canalisés vers nos domaines du Pacifique, si pauvres en population, vers la Réunion si désireuse d'avoir des bras à sa disposition, vers les Antilles que l'ouverture du Panama appelle à un essor économique nouveau.

Malheureusement, ainsi qu'il a été rapidement exposé au cours de ces quelques lignes, l'immigration individuelle pratiquée par des peuples de civilisation et de mentalité très différentes de la nôtre n'est pas à souhaiter.

Actuellement les immigrants individuels ne sont soumis, à l'encontre des immigrants collectifs à aucune réglementation particulière, si les seconds sont traités d'une façon spéciale sous un régime différent du régime commun, les premiers sont sur un pied d'égalité parfaite avec les divers occupants du territoire de la colonie. On peut même ajouter qu'un immigrant chinois à Madagascar ou à la Nouvelle-Calédonie jouit de garanties contre l'arbitraire administratif que ne possède pas le Hova dont les actes délictueux sont jugés suivant les termes du Code de l'Indigénat. Si même il existe une réglementation à l'égard des immigrants, elle est, en quelque

sorte universelle, applicable aussi bien aux Européens qu'aux Orientaux ou Extrême-Orientaux. Il y a lieu d'excepter l'Indochine où les Chinois sont traités d'une façon spéciale comme rentrant dans la catégorie des « Asiatiques ». L'administration est donc désarmée vis-à-vis de certains éléments souvent « indésirables ».

En dehors de l'intérêt de la bonne administration, la question économique se pose également et là aussi la réponse à l'utilité de l'intrusion de ces immigrants dont ils s'agit est défavorable.

Ces diverses considérations sont mises en évidence par des faits récents qui imposeront bientôt une étude approfondie de la question et obligeront à réglementer l'immigration individuelle étrangère dans nos colonies. Le monde colonial et les divers pouvoirs administratifs chargés de gérer les intérêts de nos colonies se sont vivement émus des vives critiques auxquelles donne lieu l'immigration syrienne en Afrique Occidentale française et en Guinée plus spécialement d'une part, et de l'autre l'immigration chinoise dans nos Établissements de l'Océanie.

Si l'on examine le mécanisme de l'immigration syrienne en Afrique Occidentale il est aisé de reconnaître que cette immigration, loin d'être une source de revenus et de prospérité est au contraire pour cette colonie une cause d'appauvrissement. Parti d'un port des Échelles du Levant, muni de quelques pacotilles, le Syrien immigre vers la côte occidentale d'Afrique pour se livrer au petit commerce. Il part seul ayant laissé au pays natal sa famille. Arrivé en Guinée ou au Sénégal il trouve des appuis parmi ses compatriotes déjà installés ; il va de villages en villages, remontant de la côte vers l'intérieur, pénétrant toujours plus avant dans le Continent Noir et se livre au métier de colporteur, sans s'installer nulle part. C'est ainsi que le mercanti syrien fait aux commerçants français une lutte ardente et les supplante d'autant plus facilement qu'il a une absence totale de frais généraux. Que lui faut-il, en effet ? Une simple case pour quelques jours, puis il repart ailleurs. Sans scrupule, le Syrien fraude de toutes manières, spéculant sur la naïveté des populations noires, irrespectueux des poids et mesures reconnus, il avilit auprès des populations indigènes le respect du blanc. C'est ainsi que rapidement le colporteur syrien amasse une petite fortune qu'il emporte avec lui dans son village natal. De son passage dans la colonie que subsiste-t-il ?

Rien. Le mercanti syrien a simplement drainé vers lui un peu d'or et fait une concurrence souvent désastreuse à nos commerçants. En outre, batailleurs et querelleurs, les Syriens causent dans les divers centres où ils séjournent de constants soucis à l'administration et donnent ainsi de mauvais exemples aux indigènes. En outre, venus de territoire où règnent souvent de graves maladies épidémiques telle la peste, ce sont là des dangers constants de propagation d'affections microbiennes.

Revenu riche dans son village syrien, l'immigrant druse ou maronnite achète une maison et une olivette, vit le restant de ses jours, en oriental sans travailler. Un tel exemple ne peut que susciter de nombreuses vocations, ce qui explique que, depuis 1901, on voit les hommes de certains villages de Syrie émigrer en grand nombre en Guinée ou au Sénégal, le frère part le premier appelant le frère, le cousin attirant là-bas ses autres cousins et tous, le pécule désiré atteint, pécule qui, du reste, ne se monte guère au delà d'une vingtaine de mille francs, abandonnent l'Afrique pour aller vivre en rentiers sur les pentes rocheuses du Liban.

Dans un autre hémisphère le même phénomène économique se reproduit dans une colonie française : Tahiti. Ici c'est l'immigration individuelle chinoise qui donne lieu aux mêmes griefs. Venu de ce qui était autrefois le Céleste Empire, le plus souvent comme soutier, à bord des vapeurs de commerce, le Chinois débarque à Tahiti avec l'intime résolution d'amasser une petite fortune et de s'en retourner, ainsi lesté, dans la terre de ses ancêtres. Faisant tous les métiers, tour à tour blanchisseur, cuisinier, colporteur, pratiquant surtout l'usure, l'immigrant chinois pressure la population maori et vole les Européens installés là-bas. De lui on peut dire sans crainte « qu'il appauvrit la nation chez laquelle il travaille par une vie sordide, une économie constante, un drainage perpétuel des espèces monétaires ».

A côté de ces raisons économiques il existe des difficultés politiques, il peut sembler dangereux de laisser se constituer un peuplement étranger dont les aspirations patriotiques sont indéniables et qui pourraient un jour ou l'autre devenir une source de très graves préoccupations diplomatiques. Ce problème commence à se poser pour Madagascar vers laquelle s'est dessiné tout récemment un mouvement d'immigration japonaise.

C'est pour ces divers considérants que la plupart des pays où immigraient des Asiatiques ont pratiqué une politique d'exclusion.

Les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, l'Australie ont tour à tour fermé leurs territoires à l'immigration individuelle chinoise ou japonaise. Le Canada s'efforce d'y mettre un frein en subordonnant l'entrée de tout Asiatique dans le Dominion au paiement d'une taxe de 2,500 francs.

Il était logique que, devant des difficultés similaires à celles auxquelles se sont heurtés les autres pays, la France cherchât à restreindre l'entrée de ses colonies à ces immigrants fâcheux à tant d'égards par une réglementation sévère. Mais, et c'est là où gît la difficulté du problème, peut-on suivre l'exemple du Canada ou de l'Amérique ou au contraire innover, créer une législation spéciale.

Demander à tout immigration le versement comme caution d'une certaine somme, c'est certainement un moyen efficace d'atteindre le but cherché, mais alors c'est empêcher toute immigration collective composée d'éléments dénués de toutes ressources. Imposer, ainsi que l'on a fait, le décret du 7 décembre 1910 pour la Guinée, qui a été étendu par arrêté du 7 décembre 1911 à toutes les colonies de l'Afrique Occidentale française, imposer aux immigrants étrangers l'obligation de passer une visite médicale, de fournir des papiers prouvant l'origine et de consigner à l'arrivée le prix de retour, ce sont là des mesures insuffisantes. Fermer la colonie à tout immigrant, c'est abandonner tout espoir de développement de la colonie! Il y a un *modus vivendi* à rechercher, une formule à la fois souple et précise qui permettrait aux pouvoirs locaux de ne pas laisser s'implanter dans telle ou telle colonie une immigration « indésirable » sans aucun profit économique pour son développement commercial ou agricole. D'autre part, il faudrait que cette « formule » ne perdît pas de vue la possibilité d'introduire dans telle ou telle de nos possessions pour permettre la mise en valeur de son sol, ou pour mener à bien certains travaux publics, une immigration collective recrutée dans certaines conditions et dans certains pays que leur réserve en hommes désigne particulièrement.

Il apparaît ici que l'on devrait faire appel au concours des Banques coloniales c'est-à-dire, des Banques de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion, de celle de l'Indochine comme de celle de

l'Afrique Occidentale. Ces institutions ont surtout pour rôle de favoriser le développement économique des colonies dont la loi leur a réservé le monopole bancaire. Pourquoi ces établissements de crédit ne pourraient-ils pas favoriser sur la place de Paris le placement des emprunts émis par certains gouvernements, emprunts chinois, japonais ou du gouvernement anglais de l'Inde? Et pourquoi, comme contrepartie, ces mêmes banques ne pourraient-elles pas demander aux pays dont elles auraient ainsi favorisé le placement des titres d'emprunt, l'acquiescement à une convention d'immigration.

Pour écarter le reproche que l'on ne manquerait pas de faire à ces Banques d'être des marchandes d'hommes, de rétablir une sorte de traite déguisée, les conventions en question ne pourraient être faites que par les deux gouvernements intéressés, les Banques ne jouant qu'un rôle d'intermédiaire? La commission d'usage des Banques coloniales serait double, d'une part elles toucheraient les remises habituelles à ces sortes d'opérations financières, et, d'autre part, la répercussion favorable dans l'économie générale de la colonie compenserait les débours qu'entraîneraient pour les Banques la mise en valeur des terres de cette possession et l'exploitation de ses richesses agricoles et minières grâce à la présence d'une main-d'œuvre abondante.

Il y a là une suggestion dont pourraient s'inspirer pour le plus grand bien de nos colonies les Pouvoirs Publics.

MAURICE BESSON.

UNE COMMUNE RURALE SUISSE :

LENS (VALAIS)

La commune de Lens est située dans le Valais central, sur la rive droite du Rhône et sur le versant méridional de la chaîne des Alpes bernoises. Adossée aux derniers contreforts du massif du Wildhorn, elle s'étend sur une longueur d'environ 15 kilomètres, depuis la région des vignobles jusqu'au sommet de la Zaat, entre les altitudes extrêmes de 650 et 2,300 mètres; sa largeur moyenne est de 3 kilomètres. Sa forme générale est celle d'un triangle très allongé, dont l'un des côtés suit une ligne à peu près parallèle à la vallée du Rhône et peu distante de cette vallée, et dont l'angle opposé, plus élevé de près de 2,000 mètres, est constitué par les hauts sommets de la Zaat, dont le point culminant est le Bellalui (2,550 mètres). Ajoutons que le prolongement montagneux dont Lens occupe la partie sud-ouest est constitué en forme de dos d'âne, ce qui favorise l'écoulement rapide de l'eau qui parvient à sa surface.

Avant 1905, la commune de Lens comprenait le territoire des quatre communes actuelles de Montana, Chermignon, Lens et Icogne. Mais depuis très longtemps il existait au sein de cette commune des divisions, appelées successivement *meschelleries*, puis *garderies*, puis *quartiers de commune*, enfin *sections de commune*. Chacune de ces sections comprenait un des chefs-lieux de commune actuels et un territoire circonvoisin et avait une certaine personnalité administrative. Cependant l'État était censé ignorer ce régime; il ne connaissait que la commune. En 1898, les trois sections d'Icogne, Chermignon et Montana demandèrent leur érection en commune distincte. Elles firent valoir des raisons qui n'étaient en réalité que des prétextes et qui masquaient — outre un certain esprit d'indépen-

dance locale, au moins dans la commune de Montana — certains antagonismes de personnes. Néanmoins, habilement soutenue devant le Grand-Conseil valaisan, leur demande finit par être agréée. La séparation date du 1er janvier 1905. Chacune des communes actuelles comprend l'ancienne section de commune correspondante, plus une partie du territoire non sectionné de l'ancienne commune, proportionnelle à la population de cette section — réserve faite d'un alpage, l'alpage de la Zaat, qui, sous le nom d'alpage grand-communal, est soumis à un régime spécial. Au point de vue de l'administration municipale, les quatre nouvelles communes n'ont plus aucun lien qui les rattache, sauf en ce qui concerne l'administration supérieure des aqueducs : les deux aqueducs principaux irriguant le territoire des quatre communes, une administration intercommunale est superposée aux administrations communales. Quant à l'alpage de la Zaat, situé sur la nouvelle commune de Lens, il en dépend au point de vue des impôts, en tant que propriété bourgeoisiale, mais il est administré par une commission composée de délégués des quatre communes.

L'ancienne commune a donc encore une certaine personnalité. En outre, elle constitue une région assez différenciée, à beaucoup d'égards, des territoires limitrophes. Aussi notre étude déborde-t-elle d'une façon générale le cadre de la nouvelle commune; notamment tout ce qui concerne le climat et ses résultantes, les aqueducs, la culture de la vigne, l'élevage du bétail, le morcellement de la propriété, s'applique également aux quatre communes voisines qui constituaient avant 1905 l'ancienne commune de Lens.

*
* *

La sécheresse est la particularité dominante du climat de cette région, et c'est, à certains égards, un bienfait. Le touriste, le rhumatisant, le bronchitique, la considèrent comme précieuse pour leur agrément ou le rétablissement de leur santé; de ce côté, nul ne se plaint, il n'y a pas de voix dissonante. Mais l'agriculteur, lui, voit les choses d'un tout autre point de vue. Un chaud soleil, en général, ne lui déplaît point; c'est, pour la plante, un bon auxiliaire de la nutrition et de la maturité; mais il attache parfois plus de

prix encore aux pluies bienfaisantes, sans lesquelles l'action du soleil devient néfaste et meurtrière. C'est le cas surtout dans cette région du Valais et en particulier à Lens.

A en juger par les observations faites depuis une cinquantaine d'années, le centre du Valais est la région la moins pluvieuse et la plus ensoleillée de la Suisse. Les nuages en sont chassés par des courants d'air venant de la vallée centrale et des vallées latérales, et il arrive souvent que l'orage gronde sur les hauts sommets, tandis que les régions qui avoisinent le Rhône jouissent d'un soleil radieux. Sion n'a qu'une moyenne de 89 jours pluvieux chaque année, tandis que Lugano en a 120, Genève 128, Neuchâtel 143, Zurich 157. La quantité moyenne des précipitations par année est de 897 millimètres pour Genève, 936 pour Neuchâtel, 1,139 pour Zurich, 1,708 pour Lugano, 634 pour Sion[1]. La moyenne des jours couverts, qui est de 148 à Zurich, 103 à Lugano, 157 à Genève, 167 à Neuchâtel, n'est que de 84 à Sion. Enfin, la nébulosité moyenne — chiffrée de 0 à 10 — est de 6,3 à Zurich, 6,6 à Neuchâtel et à Genève, 4,7 seulement à Lugano et à Sion.

Donc, rareté des pluies et longue durée de l'insolation, telles sont les caractéristiques du climat de cette partie du Valais. Si l'on considère en outre les conditions particulières à Lens : sa situation sur le versant sud du massif montagneux, et la nature de son sol, argilo-calcaire, dont la couche de terre arable, très mince, n'emmagasine qu'une faible quantité d'eau et qui repose sur des rochers inclinés ou de l'argile excessivement dure et absolument imperméable, sur lesquels l'eau glisse rapidement vers la vallée, enfin l'absence de tout cours d'eau naturel traversant le territoire de la commune, on comprendra difficilement que l'homme ait pu se fixer et vivre dans une région pour laquelle la nature s'est montrée aussi ingrate. Il a fallu pour la rendre habitable le labeur opiniâtre de ces rudes montagnards, dont l'attachement au sol natal a été pour ce pays un véritable bienfait.

1. Le minimum absolu pour la Suisse — 560 millimètres — a été relevé à Sierre, petite ville riveraine du Rhône et toute proche de la région qui forme le cadre de cette étude.

*
* *

La principale préoccupation des Lensards devait donc être d'amener l'eau, de la capter là où ils pouvaient la trouver, dans le voisinage des glaciers, de la canaliser et de la répandre dans leurs prairies, dans leurs champs et dans leurs vignes. Lens possède trois bisses ou aqueducs d'irrigation [1] : le bisse d'amont ou Bisse du Rot, qui est l'aqueduc supérieur, le grand bisse ou Bisse de la Riouta, et le Bisse du Sillonnin, qui est le bisse inférieur. Ces deux derniers aqueducs amènent les eaux de la Lyenne. Le Bisse du Rot canalise les eaux de la Derzance, petit affluent de la Lyenne qui vient du glacier de la Plaine-Morte. Ce torrent n'ayant pas un débit suffisant pendant l'été, on a fait, il y a une cinquantaine d'années, à proximité du glacier, un tunnel qui amène dans la Derzance l'eau d'un lac alimenté par ce glacier; ces travaux, pratiqués à l'altitude d'environ 3,000 mètres, n'ont pas coûté moins de 60,000 francs. Voilà qui en dit long déjà sur la valeur de l'eau dans le pays.

Il serait intéressant de remonter à une époque plus reculée, où ces canaux d'irrigation n'existaient pas encore, et d'assister aux premiers efforts des habitants pour amener l'eau, de faire revivre les difficultés avec lesquelles ils se sont trouvés aux prises, de voir enfin comment ils les ont vaincues, par leur ingéniosité, leur hardiesse et

1. M. Pierre Clerget, dans son ouvrage *La Suisse au XXe siècle* (p. 25 et 26), nous donne quelques renseignements généraux sur les bisses valaisans :

« Ces bisses sont d'origine très ancienne, probablement romaine; les chartes en font mention dès le XIVe siècle, et celui de Sion remonte même au XIIIe siècle. Leur longueur atteint jusqu'à 20 et 30 kilomètres, le bisse de Sion compte même 48 kilomètres... Il existe ainsi cent dix-sept canaux d'irrigation, entre Brigue et Martigny, d'une longueur totale de 1 500 kilomètres, ayant coûté en frais d'établissement plus de 6 millions... Les bisses sont mis en service dès la fonte des neiges, d'avril à juin, et la distribution de l'eau se fait jusqu'en septembre. Chaque propriétaire paie une contribution proportionnelle à l'étendue de ses terres, et destinée à subvenir aux frais d'entretien et d'inspection. « Là « comme partout, écrivent MM. Jean Brunhes et Girardin, l'irrigation a suscité « l'esprit d'association et a fait naître une organisation capable de tenir en res- « pect les intérêts particuliers. Chaque bisse a son chef, élu par tous les parti- « cipants à l'eau, son conseil, ses règlements relatifs à la répartition de l'eau, au « toisement, qui fixe les heures, les jours de chacun. » (Les Groupes d'habitations du Val d'Anniviers comme types d'établissements humains, *Annales de Géographie*, 15 juillet 1906.) Les bisses servent surtout à l'arrosage des prairies, et de préférence de celles situées au midi, mais c'est encore aux vignobles qu'ils rendent le plus de services. Sans eux, ni la culture de la vigne, ni l'élevage n'auraient pris leur développement actuel. »

leur ténacité. Malheureusement les archives de Lens, si elles mentionnent le Bisse du Rot et le grand bisse, ne nous disent rien de leur origine; à plus forte raison ne nous donnent-elles aucune indication sur les aqueducs antérieurs aux bisses actuels, dont l'existence nous est révélée par les nombreux vestiges qu'on rencontre dans la région des bois, dans les immenses parois de rochers de la Zaat, au pied de Bellalui et dans la prairie de Crans. Quant aux souffrances des populations et à l'intensité de leurs besoins, les documents officiels ne nous donnent guère de renseignements à cet égard; ce sont des actes de concession, des règlements de police, etc., dont la teneur ne nous apprend rien sur les circonstances qui les ont motivés. Ils nous indiquent cependant, par leur nombre et leur objet, combien a été grande à toutes les époques, depuis le XIVe siècle jusqu'à nos jours, la préoccupation d'amener toujours plus d'eau pour l'irrigation des terres et l'alimentation des habitants.

En outre des documents officiels, nous pouvons interroger aussi les vieilles légendes, si intéressantes à plus d'un titre, avec leurs fées, leurs « esprits follets », leurs revenants et leurs animaux imaginaires. Comme toutes les légendes, elles ne peuvent prétendre à fixer la vérité historique; mais elles nous renseignent cependant sur l'état d'esprit et les préoccupations dominantes des habitants.

L'une de ces légendes nous transporte bien loin en arrière, au temps des fées; elle est relative à un grand bisse antérieur au Bisse de la Riouta, qui est le grand bisse actuel, et nous montre les Lensards victimes de leur enthousiasme en voyant arriver jusque dans leur village, grâce aux bons offices des fées, l'eau de cet aqueduc.

Les fées, très nombreuses dans la région, s'étaient rendues insupportables aux habitants par leurs sorcelleries. Pour se faire pardonner leurs mauvais tours et sur le point de se voir chassées, elles promirent aux gens de Lens, si ceux-ci leur permettaient de rester dans le pays et consentaient à ne plus les faire souffrir, d'amener le grand bisse dans le village et même de le faire passer sur la place. Elles n'exigèrent, paraît-il, aucune rémunération pour leur travail, et ne demandèrent qu'une chose, c'est qu'on veillât à ne pas sonner la grande cloche pour saluer l'arrivée de l'eau. Comme on peut le penser, l'accord fut vite conclu, et les pauvres fées se mirent aussitôt

à la besogne. Le syndic de la commune prévint le marguillier de ce qui avait été convenu; tout était en règle. Mais quand les fées annoncèrent la fin prochaine de leur travail, le marguillier, pour ne pas être trop tourmenté le jour où l'eau arriverait sur la Place, descendit au hameau. Il ne se doutait pas, le brave homme, que son amour de la tranquillité allait faire le malheur de ses concitoyens. Quand les fées partirent pour mettre le bisse en charge, tous les habitants se portèrent vers le haut du village. Bientôt on commença à entendre le bruit de l'eau en haut du côté de la scierie, et chacun d'applaudir et de manifester sa joie. Que faire pour célébrer un pareil événement! Les aides-sonneurs coururent chez le marguillier; très surpris de ne pas le rencontrer, ils demandèrent la clef du clocher, et au pas de course ils se dirigèrent vers l'église. Sans mauvaise intention, ne connaissant rien de la convention passée avec les fées, ils mirent en branle la grande cloche et sonnèrent à toute volée, au moment même où l'eau entrait dans le village. Tout à coup, alors que la joie était à son comble, on vit accourir les fées, criant, pleurant comme des âmes désespérées, se jetant à terre, grinçant des dents, s'arrachant les cheveux, en proie à une agitation indescriptible. La foule ne comprenait rien à ce qui se passait. Seuls les conseillers de la commune étaient informés; ils coururent au clocher pour arrêter la sonnerie, mais il était trop tard : les fées, en proie aux plus vives souffrances et croyant qu'on les avait trahies, avaient arrêté l'eau; le conseil eut beau leur expliquer ce qui s'était passé, rien n'y fit : le bisse se trouva bientôt tari et comblé. Les fées, par suite, durent quitter la contrée. Mais on peut voir encore aujourd'hui, tout au bout de la Forêt des Champs, un peu plus haut que la prise du grand bisse actuel, sur des parois de grands rochers, soit des trous, soit des morceaux de bois cassés et pendant encore, à des endroits où certainement aucun être humain n'aurait osé s'aventurer.

Telle est la légende — traduite aussi littéralement que possible du patois local. En réalité, on ne sait rien de cet ancien aqueduc, rien non plus sur sa disparition; seuls les vestiges que signale la légende et qu'on peut voir encore aujourd'hui nous révèlent son existence. C'est après la disparition de ce canal que les Lensards ont dû créer le grand bisse actuel, le Bisse de la Riouta. Celui-ci traverse des régions

moins dangereuses que le précédent, mais aussi moins élevées, ce qui ne lui permet pas d'amener l'eau au niveau du village. — D'après une autre légende, les gens de Lens auraient eu des difficultés pour établir la prise d'eau de ce nouvel aqueduc, du fait de l'opposition des gens d'Ayent, commune située sur la rive opposée de la Lyenne, qui revendiquaient pour eux une prise au même endroit.

Les Lensards — dit cette légende, — éprouvés par deux années de sécheresse consécutives, pendant lesquelles ils avaient eu des sources complètement taries, voulurent en finir avec les Ayentaux. On parlait d'entamer un procès; quelques-uns demandaient, pour aller plus vite et éviter les frais, qu'on remît au sort la solution du conflit; mais on avait peine à s'y décider. Tandis qu'on discutait à Lens, les gens d'Ayent proposèrent, pour en finir avec cette affaire, qu'on organisât une lutte, à laquelle prendraient part les deux plus forts des deux communes, et que la commune dont le combattant aurait eu le dessus obtînt le droit de faire la prise où bon lui semblerait; l'autre commune ne l'établirait qu'après et où elle pourrait. Les Lensards n'étaient pas très enthousiastes de cette proposition, car ceux d'Ayent avaient un gros lutteur que presque personne n'osait approcher. On eut beau faire, on ne parvint pas à trouver parmi eux quelqu'un qui consentît à se mesurer avec lui; quand un beau jour un brave garçon qui ne payait pas de mine vint s'offrir à la commune, disant qu'il « avait fort envie de se rencontrer avec ce manant ». Ce n'était pas précisément un homme chétif, mais il paraissait peu dégourdi. Cependant, quand on lui montra son adversaire, il continua à dire qu'il n'avait pas peur. Dans ces conditions, les Lensards acceptèrent la lutte, et les deux combattants furent mis en présence, à l'endroit même où devait se faire la prise. Celui d'Ayent, en voyant l'autre, qui avait l'air un peu simple, se mit à rire et à se moquer de lui, ainsi que ceux qui l'accompagnaient. Les Lensards faisaient triste mine; la lutte leur paraissait inégale et ils étaient pleins d'appréhension. L'Ayentau avait toute la poitrine bandée et tenait un énorme bâton, tandis que le Lensard n'avait pour toute arme qu'un lien de litania. Quand son adversaire s'approcha de lui, railleur, il se mit simplement à tordre sa branche de litania, comme pour préparer une ligature. L'autre continuait à se moquer de lui et riait tant qu'il pouvait; le Lensard tordait, tordait toujours

sa branche. L'Ayentau vint alors tout près de lui, comme pour voir ce qu'il faisait, et lui demanda ce que signifiaient ces manières. Le brave homme n'avait pas seulement l'air d'entendre. Mais quand l'autre fut bien près, gesticulant et menaçant, et lorsque son lien fut suffisamment préparé, subitement il le lui lança vigoureusement autour du corps, le serrant en lui immobilisant les bras, si fort que ce beau colosse perdit le souffle et tomba inanimé. — La victoire restait aux Lensards, qui obtinrent ainsi le droit de faire la prise. Comme on peut le penser, ils ne tardèrent pas à commencer les travaux. Les gens d'Ayent cherchèrent encore bien des chicanes, mais finalement ils durent se soumettre et faire leur bisse plus bas, au moulin des Hombles.

Voilà, sur l'origine du Grand Bisse, la version des Lensards; peut-être les Ayentaux en ont-ils une autre, un peu différente et moins favorable à leurs voisins. En tous cas c'est par suite de cet événement, auquel il doit l'existence, que cet aqueduc a pris le nom de Bisse de la Riouta (*ryouta*, mot patois qui signifie *lien*). Le Bisse de la Riouta passe à 100 mètres environ au-dessous du village, après avoir contourné le mont Châtelard.

Les restes du Grand Bisse des Fées nous permettent de constater qu'aux temps anciens la structure et l'agencement des bisses étaient sensiblement les mêmes qu'aujourd'hui. Et cela est digne de remarque si l'on songe que les habitants de la contrée ne possédaient alors pour tout outil que la pioche, la même qu'ils employaient pour les travaux des vignes et des champs, et qu'il leur a fallu, avec ce simple instrument, dans bien des endroits établir l'aqueduc entièrement dans le roc, ailleurs pratiquer des ouvertures dans le rocher pour la pose des pieux destinés à supporter l'aire du canal. Que de labeurs, de courage et de hardiesse pour mener à bien un pareil travail!

La plus grande difficulté consistait à poser l'armature du bisse le long des grandes parois rocheuses. Le travailleur devait être suspendu au bout d'une corde pour pouvoir tout d'abord percer le roc et y fixer une poutre d'assise horizontale. Sur cette poutre, on plaçait ensuite des rondins tant soit peu équarris à la hache; on faisait la bordure de la même façon; enfin, pour boucher les interstices, on employait de jeunes plantes et surtout des bouts de bran-

ches de sapin qui, une fois le bisse chargé, s'imprégnaient des dépôts de l'eau et faisaient ainsi bouchon hermétique. Cette garniture ne pouvait se faire que peu de jours avant la mise en charge, autrement les aiguilles de sapin se seraient desséchées et seraient tombées avant l'arrivée de l'eau. — Aujourd'hui on ne procède pas différemment pour réparer les fissures qui se produisent fréquemment dans ces canalisations. Les seuls perfectionnements qui aient été introduits, depuis une vingtaine d'années, consistent à remplacer, au fur et à mesure que le temps opère son œuvre de destruction, les pièces de bois à peine travaillées qui forment le fond et la bordure du canal par des planches et les anciennes poutraisons par des barres de fer.

Les ouvrages destinés à la prise de l'eau sont établis au moyen de troncs d'arbres superposés en travers du torrent jusqu'au niveau de l'aqueduc ; les interstices se remplissent de galets aux premières grosses eaux et on obtient ainsi un barrage étanche. Ce barrage est retenu par une espèce de tétraèdre établi au moyen de rondins d'environ 1 m. 50 de long superposés sur une base quadrangulaire et dont les extrémités, croisées, sont perforées et reliées par un montant vertical. Cette disposition permet de garnir l'intérieur de gros cailloux et de donner ainsi à cette sorte de culée un poids suffisant pour retenir la poutraison du barrage.

Fréquemment les prises d'eau sont obstruées par des amas de roches, qui viennent de la montagne, surtout par les pluies d'orage et à la fonte des neiges ; il faut alors curer la prise. Il arrive aussi que le bisse soit obstrué par des éboulements ; il suffit alors d'ouvrir, en amont de l'endroit où s'est produit l'accident, une des nombreuses clefs[1] disposées de place en place sur le parcours du canal, et l'on détourne ainsi momentanément le cours de l'eau, jusqu'à ce que la réparation soit effectuée. Une autre éventualité qu'il a fallu prévoir également, c'est l'ensablement de la partie supérieure du canal provenant de l'apport du torrent ; mais on l'évite radicalement en établissant, non loin de la prise, à une dizaine de mètres environ, un fond en claire-voie, qui permet au gravier de s'échapper, ou en procédant périodiquement à l'ouverture successive des différentes clefs qui se

1. Portes à coulisses verticales.

trouvent dans la première partie du bisse, à quelque 20 mètres de distance les unes des autres, en commençant par les plus rapprochées de la prise.

Ainsi on arrive par un ensemble de dispositions fort simples à remédier aux inconvénients inhérents à ce système des bisses. Il faut, en outre, que l'administration du bisse s'assure d'un gardien vigilant, toujours prêt, surtout aux époques critiques, à se porter sur les points les plus menacés pour prévenir ou réparer un accident toujours possible. Le garde du bisse doit être un homme agile et ayant bonne tête, car il lui faut suivre l'étroite bande de terrain qui longe le canal et qui, sur une grande partie du parcours, borde des précipices plus ou moins vertigineux; cette bordure du bisse manque totalement aux endroits les plus escarpés, qu'il faut par suite franchir sur des planches souvent humides et glissantes, pas toujours commodément placées. Le touriste qui pour la première fois se hasarde dans ces parages n'est pas sans éprouver quelque émotion; mais, s'il a toute sa présence d'esprit et n'est pas trop sujet au vertige, il s'habituera vite à ce genre de sport, qui a son charme et son originalité.

*
* *

Après avoir donné à leur sol l'humidité nécessaire à la vie végétale, les Lensards ont dû songer aussi à eux-mêmes. Jusqu'en 1888, Lens a souffert du manque d'eau potable. L'eau était amenée de Crans par des tuyaux de bois façonnés à tour de rôle par chaque ménage et posés par la Commune. En 1888, on a capté des sources plus rapprochées du village et la commune, prenant le service à sa charge, en a amené l'eau par des tuyaux de fer. Ces sources ne suffisant pas à l'alimentation de la population, on utilise, dans la mesure du possible, les aqueducs supérieurs pour en accroître le débit; à cet effet, on amène l'eau de ces aqueducs en amont des sources sur une certaine surface de terrain perméable, où elle se filtre avant d'aller alimenter la source. Ajoutons qu'il y a une trentaine d'années la plus grande partie des dépenses communales étaient afférentes aux eaux potables.

*
* *

Après l'eau, la principale préoccupation du Lensard a été la vigne. C'est que la région produit les meilleurs crus du Valais, et le viticulteur n'est pas le dernier à les apprécier et à leur faire honneur. Enfin, le vin peut être considéré comme la principale et presque unique ressource de la localité; il doit fournir suffisamment pour l'achat des autres denrées qui, les fruits exceptés, sont toutes objets d'importation pour la commune.

Bien que les origines de Lens restent obscures, on a lieu de supposer que primitivement la population occupait de préférence les régions les plus élevées de Crans, où se trouve aujourd'hui le magnifique golf de Montana et où l'on voit encore parfaitement des vestiges d'anciens aqueducs d'irrigation et de travaux de nivellement; elle ne serait descendue que progressivement dans les parties plus basses. Ceci paraît suffisamment établi par le fait que les plus anciennes vignes dans les petits parchets de choix appartenaient à des étrangers à la commune, à des nomades de la rive gauche du Rhône, principalement du val d'Hérens[1]. Mais les Lensards ont dû, depuis quelque deux ou trois cents ans, renoncer à la culture de la grande surface de Crans pour s'attacher principalement à celle de la vigne, qu'ils ont développée d'une façon extraordinaire, surtout durant la seconde moitié du dernier siècle.

Étant donnée la composition du sol, la vigne produit peu, mais la qualité du vin passe pour être la meilleure du Valais. Le muscat, qui était jadis le plant le plus répandu, tend à disparaître, car il est le plus sujet aux maladies cryptogamiques et le vin qu'il produit exige beaucoup de soins et ne supporte guère le transport. Plusieurs autres vieux plants, tels que la Rèze, le Gouet, l'Humagne, l'Arvine, le Rouge du pays, la Malvoisie, tendent aussi à disparaître pour faire place aux crus marchands, qui sont le Fendant et la Dôle. De

1. Aujourd'hui encore, quelques parcelles de vignoble appartiennent à des habitants du val d'Hérens, principalement du village de Saint-Martin, qui viennent eux-mêmes périodiquement pour soigner leurs vignes et pour vendanger. Par contre, les Lensards ont de nombreux vignobles sur le territoire de la commune de Granges.

tous ces crus, c'est la Malvoisie qui est le plus renommé, mais il produit trop peu pour être rémunérateur.

Les Lensards soignent très bien la vigne, mais, comme les Valaisans en général, ils ont encore beaucoup à faire au point de vue du soin des vins en cave. Cependant, même à cet égard, grâce à l'activité d'une société d'agriculture, ils sont actuellement en progrès.

Pour la culture des vignes, comme pour l'irrigation des terres, l'ingéniosité des hommes a dû remédier à l'ingratitude de la nature. Le sol étant très pauvre en terre végétale, on est forcé de pourvoir en quelque sorte au renouvellement constant du défrichement. La culture de la vigne a ainsi quelque chose de spécial à la localité. Le terrain est sillonné de fossés longitudinaux appelés « versannes » distancés de 5 à 8 mètres, ménageant un côté élevé (1 m. 50) et un côté beaucoup plus bas, qui se relève insensiblement jusqu'à la bordure du fossé suivant. Tous les deux ou trois ans, on attaque la partie la plus élevée de manière à en faire tomber un peu et à obtenir une quantité de terre suffisante pour couvrir les tables (l'espace compris entre les deux fossés) et garnir ainsi tous les pieds de vigne. Cette opération produit un recul continu de chacune des tables, sur lesquelles il y a six ou huit rangées de pieds de vigne, et de chacun des fossés. Par suite de ce recul, tous les quatre ou cinq ans environ, une de ces rangées tombe, de sorte qu'un pied de vigne dure environ trente à quarante ans. Les pieds les plus jeunes, placés par suite près de la bordure la plus basse du fossé, sont employés pour faire des provignures, au moyen desquelles on peuple le fossé de ceps.

Les avantages du système sont les suivants : 1° le renouvellement périodique des pieds de vigne, qui est presque une nécessité, les fortes gelées de l'hiver ayant souvent pour effet de faire éclater les vieux ceps; 2° en garnissant de terre les pieds de vigne, on recouvre toutes les cicatrices de la tige, ce qui détermine la reprise de la racine à l'endroit de ces cicatrices et donne à la vigne une vigueur nouvelle; 3° la couche de terre superficielle, qui est restée au soleil et à l'air, auquel elle a emprunté des éléments azotés, étant recouverte, ces éléments se nitrifient et, ainsi rendus assimilables, deviennent un précieux aliment pour la plante. En somme, ce système, dont l'origine est d'ailleurs assez lointaine, est considéré

comme le seul qui permette au viticulteur, sur ce sol ingrat, d'obtenir des résultats satisfaisants [1].

*
* *

La vigne, avons-nous dit, joue un grand rôle dans la vie du Lensard, qui tire de la viticulture la plus grande partie de ses ressources. Mais elle n'est pas toujours détenue par des individus : il y a des vignobles qui sont propriété collective de corporations constituées entre citoyens de la commune. C'est ainsi que la bourgeoisie [2] possède deux vignobles, qui sont exploités suivant un roulement par tous les bourgeois de la commune [3]. La bourgeoisie vend la plus grande partie de sa vendange et distribue les bénéfices réalisés par parties égales entre ses membres. Le reste est conduit aux caves communales pour être distribué aux travailleurs de la vigne comme rémunération de leur journée de travail et pour être servi aux cinq ou six

1. On a expérimenté récemment en Italie, sur les terres sableuses et calcaires du domaine de Chusanova, sous un climat également sec et aride, un procédé analogue pour la culture du blé. On sème superficiellement entre des prismes de terre écartés de quarante centimètres, et l'on utilise ensuite cette terre à recouvrir progressivement, à mesure de leur croissance, les tiges des jeunes pousses. A la fin de l'automne, ces tiges se trouvent enfouies sur une longueur d'environ dix centimètres et donnent ainsi naissance à de nombreuses racines. Enfin, en avril, on butte sérieusement. On est arrivé par ce procédé à tripler le rendement et à décupler les bénéfices de l'exploitation. — Sur notre vignoble valaisan, les résultats sont certainement plus modestes, mais assez appréciables cependant pour que ce mode de culture soit devenu tout à fait prédominant.

2. La bourgeoisie est un corps officiel, reconnu et régi par les lois cantonales; l'autorité du canton en contrôle les comptes annuels et en homologue les règlements ainsi que les ventes de biens. C'est en quelque sorte une commune dans la commune. Elle jouit de certains revenus provenant de capitaux constitués en créances hypothécaires, de vignes, de forêts et de quelques alpages. A l'origine, la bourgeoisie devait se confondre avec la commune; elle comprenait tous les indigènes. Plus tard, la législation cantonale a stipulé que la fortune communale serait désormais exclusivement réservée à la jouissance des bourgeois, c'est-à-dire des anciens habitants de la commune et de leurs descendants ainsi que de ceux qui, venus du dehors, auraient acquis le droit de bourgeoisie. Le droit de bourgeoisie s'acquiert par hérédité ou moyennant une « finance d'agrégation » proportionnelle au revenu bourgeoisial et à la fortune du postulant. Actuellement, les autorités confédérales et cantonales ont une tendance très accentuée à faciliter à tous les citoyens l'accès à la bourgeoisie; c'est ainsi que l'autorité cantonale peut obliger les bourgeoisies à admettre un postulant de nationalité suisse et, faute d'entente entre la bourgeoisie et le postulant, elle peut fixer elle-même la finance d'agrégation. Il semble qu'en haut lieu on ait l'intention d'arriver peu à peu à la suppression de ce corps privilégié.

3. Au printemps, tous les bourgeois doivent fournir leur quote-part de travail. Les travaux d'été sont effectués une année par les bourgeois domiciliés dans la partie supérieure du village et l'année suivante par ceux d'en bas.

assemblées que tient annuellement la bourgeoisie. A ces réunions, chaque bourgeois a droit à une quantité égale de vin ; la réunion terminée, si le tonneau n'est pas vidé, les employés subalternes s'arrêtent après les autres bourgeois et on leur délivre deux ou trois verres supplémentaires. Les vignobles de la bourgeoisie produisent environ 100 hectolitres chaque année; le prix de vente étant en moyenne de 40 francs l'hectolitre, on se rend compte des revenus annuels tirés de la vigne par cette petite oligarchie communale.

Deux sociétés de tir ou « cibles », l'Ancienne et la Nouvelle Cible, constituées, d'après leurs statuts, dans le but de préparer des guerriers pour la patrie, se livrent également à la viticulture. Il semble même que ce soit là leur but principal : tout le monde, en effet, n'est pas obligé de tirer, mais tout le monde est obligé d'aller travailler à la vigne. Ces sociétés vendent une partie de leur vin pour se procurer les ressources qui leur sont nécessaires et elles se partagent le reste aux réunions, où chacun reçoit régulièrement un litre de vin et une miche de pain.

Une Société d'Agriculture, créée il y a vingt-cinq ans dans le but de développer les connaissances agricoles principalement chez les jeunes gens, ne pouvant remplir sa mission avec les ressources provenant des cotisations de ses membres, qui rentraient difficilement, fit l'acquisition d'un vignoble avec des fonds d'emprunt. Ce vignoble est rapidement devenu prospère; les revenus annuels permirent de rembourser l'emprunt et ils dépassèrent alors ce qui était nécessaire pour couvrir les dépenses de la Société. La Société eût pu profiter de ces circonstances et capitaliser au moins une partie de cet excédent pour accroître progressivement le domaine commun et créer un vignoble modèle; c'eût été une expérience intéressante et rentrant bien dans les attributions d'une société d'agriculture. Mais l'Assemblée générale décida au contraire de répartir tout l'excédent entre les membres de la société par parts égales. Cette mesure regrettable eut pour conséquence de déterminer les associés à élever le droit d'entrée de la société, et à décourager par tous les moyens les nouvelles adhésions, afin de jouir seuls des bénéfices.

*
* *

Les Lensards s'occupent aussi de l'élevage du bétail, mais d'une façon plutôt secondaire, et pour le lait seulement.

La Commune possède d'abord dans les limites de son territoire un alpage grand-communal, qui appartient à la bourgeoisie des quatre communes. Cet alpage, la Zaat[1], est destiné à l'estivage de tout le jeune bétail — de tout le bétail ne produisant pas de lait, les taureaux exceptés. Font fonction de bergers sur l'alpage grand-communal tous ceux qui dans leur commune respective gardent le troupeau de moutons; le maître est nommé par la Commission grand-bourgeoisiale[2]. Chaque bourgeois peut placer dans cet alpage tout son jeune bétail, moyennant une finance de 1 fr. 30 par tête et par saison. La durée de l'estivage est d'environ deux mois.

En outre de l'alpage grand-communal et soumis à un régime tout différent, cinq autres alpages dits « alpages de consorts » comprennent des ressortissants des quatre communes indifféremment. Ils sont destinés exclusivement à l'estivage des vaches à lait. Chacun de ces alpages comprend en moyenne 110 pièces de bétail. Ces cinq alpages sont la propriété de corporations ou « consortages ». Ils sont administrés par un comité nommé par les consorts; l'autorité communale n'intervient pas dans leur gestion. Une autre différence essentielle caractérise le régime de ces alpages par rapport à celui de l'alpage grand-communal : tandis que sur le domaine grand-communal chaque bourgeois a le droit de placer tout son jeune bétail, ici le droit de jouissance est rigoureusement délimité : il est héréditaire ou acquis. Tout titulaire de droits héréditaires peut vendre ou louer ses droits ou une partie de ses droits[3]. Quand un citoyen a acquis un droit de fond, il lui faut encore, pour pouvoir estiver son

1. Du mot patois *Zaat*, qui signifie *chaud*; cet alpage est exposé en plein midi.

2. Cette commission est composée des quatre présidents de commune et du vice-président de Lens.

3. Les droits à la jouissance de l'alpage sont désignés par le terme « vaches de fond »; on a droit à tant de « vaches de fond ». Les « vaches de fond » se subdivisent en « pieds » et en « ongles », chaque droit comprenant quatre pieds ou huit ongles. Ces fractions de droits ne peuvent être utilisées qu'en les louant à d'autres consorts ou bien en louant de ceux-ci le nombre de fractions nécessaires pour constituer un droit entier.

bétail dans l'alpage de la corporation, acquitter un droit d'entrée, l'*alpenazo*. Cette contribution consistait jusqu'à ces dernières années en la fourniture d'un goûter ou « marenda », se composant de pain, fromage gras et vin, à tous les allodiateurs ou consorts : actuellement, elle se réduit en général à la fourniture de quelques ustensiles pour la fromagerie, ou bien à un versement en espèces. Ceux qui ont des droits et ne les utilisent pas doivent, s'ils veulent retirer une partie de la location annuelle correspondant à leur fond, en faire la déclaration au Comité en temps utile, c'est-à-dire avant le moment où les vaches franchissent le Pas de l'Ours — endroit situé au débouché du passage qui conduit des mayens[1] aux alpages et que les troupeaux doivent franchir chaque année, en se rendant aux alpages, aux jour et heure fixés par entente entre les Comités de ces alpages.

Les employés de chacun de ces alpages sont nommés par tous les membres du consortage qui y mettent du bétail. — Sur les alpages de consort, le bétail, et les bergers eux-mêmes, n'ont durant toute la période d'estivage, qui est d'environ deux mois et demi, d'autre abri que les abris naturels. Les bergers sont tenus de rester à côté du troupeau par n'importe quel temps.

Les produits de l'alpage de consort sont répartis entre chaque propriétaire proportionnellement à la quantité de lait fourni par son bétail. A cet effet, le lait de chaque propriétaire est mesuré après chaque traite. On réunit ensuite tous les laits, et on les transforme en fromage, beurre et sérac[2]. A la fin de la campagne, on fait le total du lait de chacun, et on en répartit le produit — après prélèvement de ce qui est dû comme salaire aux employés — sous forme de fromage gras, fromage maigre, beurre, sérac gras et sérac maigre.

1. Les *mayens* sont les chalets où séjourne le bétail pendant les saisons intermédiaires. — On n'est pas d'accord sur l'étymologie du mot « mayen » : pour les uns, *mayen* viendrait de *mai*, parce que ces chalets abritent le bétail chaque année au mois de mai, alors que la neige, qui recouvre encore, au moins d'une façon intermittente, la région des alpages, a complètement disparu dans cette région moins élevée ; d'autres donnent une explication différente, mais celle-ci est la plus courante, et il semble que ce soit la véritable étymologie.

2. Le *sérac* est un fromage de deuxième cuisson ; on l'obtient en recuisant le lait dont on a extrait le premier fromage et en ajoutant au moment voulu un peu d'*azi* (lait fermenté).

*
* *

Les soins à donner au bétail pendant les longs mois passés à l'étable, hors la saison d'estivage, sont rendus particulièrement difficiles par l'absence de litière dans la région. Le peu de paille qu'il y a est en grande partie utilisée pour l'alimentation du bétail, on la mélange au foin en hiver. — C'est là encore un mal inhérent à la pauvreté du sol auquel il a fallu porter remède. Les Lensards emploient dans ce but le moyen le plus simple et le plus pratique qu'ils aient à leur portée : ils ratissent chaque été leurs forêts et obtiennent ainsi un produit végétal composé surtout d'aiguilles de sapin et qui remplace la paille économiquement, sinon avantageusement, pour la couche des animaux et la production du fumier. Cette pratique n'est guère usitée que dans la commune de Lens; dans le reste du Valais elle est tout à fait exceptionnelle.

La récolte de la litière fut d'abord absolument libre durant toute l'année et dans toutes les forêts bourgeoisiales; plus tard, elle fut limitée à une certaine époque de l'année; puis, du fait de l'insuffisance du produit résultant de l'affluence des récoltants, et aussi par suite de la législation forestière qui astreint à prendre des mesures en vue de ménager les éléments nutritifs nécessaires à la forêt, la récolte de la litière a dû être de plus en plus sévèrement réglementée. Actuellement, on ne peut récolter la litière qu'une fois tous les deux ans dans la même forêt. L'administration communale fixe à l'avance le jour de la récolte, ainsi que l'heure précise du commencement et de la fin des opérations. Les bourgeois peuvent entrer dans la forêt à l'heure qui leur convient; en fait, la plupart d'entre eux s'y trouvent bien avant l'heure fixée, afin de se ménager les places les plus avantageuses; mais il est interdit de travailler avant le signal donné par le tambour sous peine d'amende. La quantité à récolter est également déterminée par l'autorité communale : chaque bourgeois a droit à un certain nombre de charges à dos de mulet ou à un certain nombre de draps de litière (en patois, *linsouet* — sorte de bâche en forte toile). Ces droits sont d'ailleurs négociables, moyennant une finance minime (habituellement un franc par six draps). Un ou plusieurs membres du conseil communal se postent à l'issue

ou aux différentes issues de la forêt pour contrôler le nombre des charges sorties par chacun des ayants droit. Ceux qui outrepassent leurs droits sont passibles de pénalités sévères édictées par le tribunal de police.

*
* *

Il est intéressant de signaler le régime particulier auquel est soumise la propriété dans la partie moyenne de la commune, constituée par le plateau de Crans. Le plateau de Crans est une des plus vastes prairies du Valais et constitue un emplacement presque unique pour le jeu de golf, si apprécié des étrangers et en particulier des Anglais. Comme nous l'avons déjà dit, les vestiges de bisses qu'on y rencontre encore donnent à penser qu'il a été jadis l'objet d'une culture très active. En tout cas, la propriété y est restée très morcelée, et elle est soumise à un régime spécial institué par un règlement communal, dans le but de faciliter le parcours aux troupeaux venant des hauts alpages. — La fauchaison ne peut être faite qu'à partir du jour fixé par l'autorité communale (généralement le 2 août, lendemain de la fête patronale paroissiale). Après cette fenaison, la prairie demeure *sous le ban du parcours* — c'est-à-dire que le parcours du bétail y est interdit, même au propriétaire sur sa propre propriété — jusqu'à l'arrivée du bétail des hauts alpages (1re quinzaine de septembre). A partir de ce moment, le droit de pacage appartient à tous les habitants sur toute l'étendue de la prairie, sans aucun égard pour les droits de la propriété privée. Toutefois le propriétaire peut échapper à cette servitude : il peut en demander le rachat au Conseil communal, qui généralement fait droit à sa demande, moyennant une taxe proportionnelle à la dimension de sa propriété[1]. Ce régime, dont l'origine est fort lointaine, est actuellement homologué par le Conseil d'État.

1. 2 centimes environ par toise. — Le rachat n'est autorisé que s'il n'entrave pas le parcours du bétail, par exemple pour les terrains sis en bordure de la prairie. Il faut en outre que la demande de rachat soit suffisamment motivée; beaucoup de propriétaires ont racheté leur servitude dans le but de construire des mayens.

*
* *

En outre de la sécheresse et de la pauvreté du sol, l'agriculture souffre aussi du morcellement. Ce mal, qui en bien des régions est un véritable fléau auquel il serait urgent de porter remède, est particulièrement préjudiciable à la population de Lens. Comme partout, il résulte surtout des partages après succession ; mais, l'argent étant rare dans la localité, il est difficile que l'un des ayants droit puisse réunir entre ses mains toutes les parcelles en dédommageant ses cohéritiers. Aussi, malgré les efforts des autorités locales pour enrayer son développement, et bien que la population en général ressente vivement les inconvénients de cette dispersion de la propriété, le morcellement parcellaire tend plutôt à s'accroître qu'à diminuer. A ses conséquences générales — perte de temps pour aller d'une parcelle à l'autre, perte de terrain dans les bords, impossibilité d'une culture rationnelle — s'en ajoute une autre, qui tient à des conditions locales et qui résulte de la nécessité d'irriguer les terres et du mode d'irrigation en usage : chaque propriétaire ayant un droit individuel à l'eau à un jour déterminé, le morcellement parcellaire entraîne une division du volume d'eau qui rend l'irrigation beaucoup plus défectueuse. Enfin l'arboriculture, à laquelle le climat est très favorable et qui pourrait être une source de richesse pour la localité, reste peu développée par suite du morcellement ; il lui faudrait des espaces plus grands pour qu'elle puisse prendre toute l'extension dont elle est susceptible.

*
* *

Les Lensards mènent une vie nomade, et cela sans doute depuis fort longtemps. Jadis, comme les anciennes populations montagnardes en général, isolés par l'absence de moyens de communication, ils durent vivre exclusivement des produits de leur sol et de leur industrie et par suite produire eux-mêmes toutes les variétés de denrées nécessaires à l'usage domestique. Les relations économiques se développant avec l'établissement des voies de communication, ils éprouvèrent alors le besoin de produire pour le commerce, afin de

pouvoir acheter au dehors les marchandises qui leur faisaient défaut. Mais la partie moyenne de la commune, sur laquelle ils avaient dû s'établir pour rester à proximité des alpages, ne leur permettant, par suite de l'altitude, que la culture, pour leurs propres besoins, des fourrages, des céréales et des légumes, il leur fallut, pour obtenir des produits marchands, vins et fruits, coloniser en quelque sorte des régions moins élevées. C'est ainsi que se sont créés les hameaux inférieurs disséminés à proximité du vignoble et qui comprennent, outre des maisons d'habitation, des étables pour le logement du bétail. Jusqu'à ces dernières années, toute la population émigrait à époques fixes — du commencement de février à la mi-avril et du commencement de novembre à la mi-décembre — dans ces hameaux avec son bétail. — Mais cet usage est très onéreux pour la population, qu'il oblige à posséder deux maisons d'habitation avec tout le mobilier nécessaire. Aussi depuis quelques années on tend à abandonner cette coutume : chacun s'arrange pour habiter toute l'année au même endroit en échangeant ou vendant les propriétés qu'il possède dans l'une ou l'autre des deux agglomérations. Sur 225 ménages habitant la commune, il y en a plus de 100 qui ont cessé ces déplacements périodiques au cours des dix dernières années.

*
* *

La commune de Lens entre peu à peu dans la voie du progrès et de la civilisation moderne. Non pas que tout esprit de routine, toute méfiance à l'égard des innovations, y ait désormais disparu. Il est encore beaucoup de Lensards qui résistent opiniâtrement aux transformations que l'économie moderne tend à introduire jusque dans les localités les plus reculées. Peut-être n'ont-ils pas absolument tort : la spéculation effrénée qui s'exerce dans certaines communes rurales justifie dans une large mesure leur défiance. Et puis la population lensarde est jalouse de son patrimoine, elle ne veut point l'aliéner; elle tient à maintenir dans le domaine commun ses forêts comme ses alpages; surtout elle redoute l'installation du grand hôtel de montagne, qui viendrait transformer les conditions de vie, peut-être aussi, par l'intermédiaire de l'élément étranger,

les idées et les mœurs. Il y a là chez le Lensard, comme chez les ruraux en général, un mélange de bon sens, de routine et de préjugés qui s'oppose à toute transformation bonne ou mauvaise. Le progrès a peine à se faire jour dans les milieux ruraux, il vient plutôt du dehors; il est arrivé récemment à Lens sous la forme du courant électrique, qui est venu transformer l'éclairage, baigner de lumière les vieux chalets aux teintes sombres, les intérieurs modestes, les écuries et les étables; il viendra aussi sans doute et avant peu sous la forme du chemin de fer Sion-Lens-Montana, dont le prolongement à travers les flancs du Rawyl reliera le Valais à la Suisse centrale. Ainsi rapproché de la capitale, Lens entrera fatalement, à plus ou moins brève échéance, dans le mouvement moderne; il verra s'implanter sur son territoire l'industrie hôtelière, affluer les étrangers[1]; la facilité plus grande des échanges contribuera également à transformer les conditions de la vie; et ces transformations procureront à la population lensarde, si du moins elle sait s'adapter au nouvel état de choses, un bien-être plus grand, une existence plus facile et plus aisée.

Ce qu'on pourrait redouter de ce rapprochement des distances, c'est qu'il provoque l'émigration des éléments les plus vigoureux et les meilleurs vers les centres urbains. La population lensarde, en effet, en dépit des conditions de vie assez pénibles auxquelles elle est soumise, n'a cessé de s'accroître au cours de ces dernières années d'une façon assez sensible. La moyenne annuelle des naissances pour la période 1902-1911 est de 40 contre 24 décès, soit un accroissement annuel moyen de 16 habitants. La commune comptait 935 habitants en 1901 et 1,111 au dernier recensement (1910); la progression moyenne est donc approximativement de 1.70 p. 0/0 chaque année, alors qu'elle est seulement, pour la même période décennale, de 1.14 p. 0/0 pour la Confédération helvétique et de 1.17 p. 0/0 pour le canton du Valais. Il est par suite possible que le développement des relations avec la plaine résultant du passage de la voie ferrée engendre une émigration plus ou moins considérable vers les villes ou les grandes stations d'étrangers.

1. Lens possède déjà un petit hôtel très confortable, bien situé, où l'étranger reçoit cet accueil simple et cordial qu'on ne trouve plus guère dans nos villégiatures modernes que le grand hôtel a transformées.

Cependant il semble que la commune puisse nourrir un nombre d'habitants sensiblement plus considérable que celui qu'elle possède actuellement. Outre la facilité plus grande des échanges qui résulterait du passage de la voie ferrée, l'extension des débouchés développant le commerce de la localité, les cultivateurs lensards peuvent tirer encore un meilleur parti de leurs ressources naturelles : ils peuvent augmenter la productivité du sol, tout d'abord par le remaniement parcellaire que le nouveau code civil cantonal facilite et encourage[1], par l'utilisation des engrais chimiques rendue plus facile par ce remaniement parcellaire, et d'une manière générale par l'entente des cultivateurs pour l'amélioration du sol et l'emploi des nouveaux moyens techniques. Peut-être devront-ils aller plus loin encore; mais n'anticipons pas sur l'avenir : on ne saurait se montrer trop prudent dans la transformation des méthodes de culture; l'essentiel est de viser toujours à mieux par une entente plus étroite entre les producteurs et de ne pas s'immobiliser dans des pratiques surannées.

Un mal que les populations rurales doivent aussi s'appliquer à combattre et qui n'est pas inconnu dans la commune que nous venons d'étudier, c'est cet esprit égalitaire et niveleur qui est un trait caractéristique de nos démocraties encore dans l'enfance. La démocratie est certainement l'état de choses le plus favorable à la prospérité et au développement d'un pays, mais à la condition qu'elle ait à sa base l'initiative et l'effort individuels et qu'elle sache maintenir à sa tête, munis des pouvoirs nécessaires, ceux qui ont fait preuve de compétence et de dévouement. L'énergie, la hardiesse et la ténacité dans l'effort n'ont pas fait défaut, nous l'avons vu, à ces braves populations lensardes; c'est par leur labeur opiniâtre qu'elles sont parvenues à féconder ce sol ingrat, à s'y

1. Le nouveau Code civil suisse date du 10 décembre 1907 et la loi d'application pour le canton du Valais du 15 mai 1912. On y trouve plusieurs dispositions ayant pour but de mettre obstacle au morcellement et de faciliter le remembrement de la propriété. Les propriétés qui ont une contenance égale ou inférieure à 10 ares pour les forêts et les pâturages, à 8 ares pour les prés et les prés-champs, à 4 ares pour les champs et à 2 ares pour les vignes ne peuvent être morcelées. En ce qui concerne les réunions parcellaires, le Code civil donne à la majorité des propriétaires intéressés possédant plus de la moitié des terrains le pouvoir de contraindre la minorité. — Quoique bien timides encore, comme il est naturel en pareille matière, ces mesures législatives seront intéressantes à suivre dans leur application.

implanter et à y vivre ; et aujourd'hui encore, bien que les exigences de la vie soient devenues moins pressantes, la population reste dans sa généralité active et laborieuse. La commune ne manque pas non plus de ces citoyens dévoués à la chose publique pour qui la petite patrie locale est en quelque sorte le prolongement de leur individualité propre et qui lui donnent sans compter leur temps et leur peine. Mais à ces hommes de cœur qui consacrent à leurs concitoyens le meilleur de leur vie, les Lensards ont-ils toujours fait la place à laquelle ils ont droit? n'ont-ils pas souvent résisté, avec un acharnement que rien ne justifiait, à leurs suggestions, à leurs projets? et n'ont-ils pas dû reconnaître quelquefois, dans la suite, placés en face de réalisations obtenues contre leur gré, certaines de leurs erreurs? Qu'ils fassent leur examen de conscience et tiennent compte des leçons du passé! Un homme qui s'est élevé par son intelligence, par son savoir, par son dévouement à la chose publique, ne peut porter ombrage qu'aux médiocres et aux impuissants; les autres se serrent autour de lui, lui prodiguant sans cesse leur appui et leurs encouragements et, quand ils sont nombreux, la collectivité tout entière, mieux régie, mieux réglée, en bénéficie.

La population lensarde, avec les qualités que nous nous sommes plu à lui reconnaître, si elle pouvait s'éveiller au sens de l'intérêt collectif, de la solidarité, et s'unir sous une direction intelligente pour une meilleure utilisation de ses ressources naturelles, verrait doubler avant peu ses moyens d'existence, et chacun pourrait vivre dans une aisance à laquelle beaucoup encore, malheureusement, ne sont point parvenus.

DANIEL TRINQUESSE.

LES CRISES GÉNÉRALES

COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES

(*Premier article.*)

Il peut paraitre une superfétation de venir encore publier quelque chose sur les crises économiques, comme on dit généralement, alors que la bibliographie relative à ces crises est déjà abondante[1]. Non

1. Pour ceux qui seraient désireux de se documenter davantage sur cette question des crises économiques et commerciales générales, nous n'indiquerons pas tout ce qui a été publié; ce serait les submerger sous une documentation qui ferait le plus souvent double et triple emploi. Nous leur conseillerons principalement de consulter les ouvrages, études, articles suivants : le vieux *Dictionnaire d'Économie politique* à l'article Crises commerciales; le *Traité théorique et pratique d'Économie politique* de M. Paul Leroy-Beaulieu, au tome quatrième; le livre de M. Yves Guyot, *La Science Économique*, dans plusieurs de ses chapitres; le tome second du *Cours d'Économie politique* professé à l'École des Ponts et Chaussées par M. C. Colson; le tome premier du *Cours d'Économie politique* de M. Camille Perreau; le volume, qui fait autorité, de M. Clément Juglar, sur *Les Crises commerciales et leur retour périodique*; la volumineuse étude de M. Lescure sur les crises générales et périodiques de surproduction; les deux volumes de M. Aftalion, sur les *Crises périodiques de surproduction*; une communication de M. Yves Guyot à la XIVe session de septembre 1913 de l'Institut international de Statistique sur les facteurs des prévisions économiques; l'étude de M. Jean Fabre, parue en 1908, dans le *Bulletin de l'Union des associations des anciens élèves des écoles supérieures de commerce*; un article sur la crise américaine, ses effets et ses causes, par M. Yves Guyot, dans la *Revue du Commerce, de l'Industrie et de la Banque*, de décembre 1907; une notice sur la périodicité des crises économiques et ses rapports avec l'exploitation des chemins de fer français, notice publiée par le Ministère des Travaux Publics de France en 1907, et due effectivement à M. Georges Villain; l'article de M. Cotterel sur la crise de 1913, dans *L'Action Nationale* du mois d'août 1913; les discussions qui ont eu lieu à la Société d'Économie Politique et qu'on retrouvera dans son *Bulletin annuel*, le 5 janvier 1893, sur la question de savoir s'il y a loi ou accident dans la périodicité des crises; le 5 décembre 1895, sur la Crise de la Bourse, ses enseignements et les mesures à prendre pour l'avenir; le 5 décembre 1907, sur la crise aux États-Unis; puis un article de M. Eugène d'Eichthal sur les immobilisations de capitaux et les crises économiques, dans le *Journal des Économistes* du 15 septembre 1910; une remarquable étude intitulée : «Allons-nous à une crise économique? » publiée par M. Henry Laporte dans *Le Correspondant* du 10 septembre 1912. Signalons encore, dans le *Journal de la Société de Statistique de Paris* de 1896, une étude de M. Clément Juglar sur l'influence des crises commerciales sur l'état économique; une autre

seulement il n'est pas un traité d'Économie politique qui, aujourd'hui, ne dise quelques mots de ce sujet; mais encore, et depuis plus longtemps qu'on ne le pense, des livres, des études spéciales leur ont été consacrés, études le plus souvent fort volumineuses, prétendant pénétrer dans le fond des choses, analyser minutieusement la question. Qu'on n'oublie pas notammment que le *Dictionnaire de l'Économie politique*, nous entendons le vieux dictionnaire publié sous la direction de Charles Coquelin et de Guillaumin, contenait déjà un article assez long sur cette question des crises, qu'il appelait uniquement crises commerciales. Jean-Baptiste Say avait consacré bien des pages à la crise qui éclata en Angleterre en 1825, et il avait, à cette occasion, essayé de poser des règles un peu générales. Pour nous excuser de revenir sur le sujet et pour motiver sa place ici, il est essentiel que, dès le début, nous ramenions notre rôle à sa modeste valeur : au milieu de tout ce qui a été dit et écrit, celui qui veut se faire une opinion précise est le plus souvent débordé par la documentation, il se trouve, au surplus, souvent pris entre des opinions contradictoires, au moins en apparence, et il lui est malaisé, sinon impossible, de tirer de tout cela des grands principes généraux qui ne soient que le résumé de toutes les observations faites.

Le plus souvent, ces opinions qui paraissent contradictoires le sont beaucoup moins qu'elles ne le semblent, si on cherche le fond des choses au milieu des développements nécessaires, des observations de faits, des interprétations psychologiques. Il est donc bon de procéder à une sorte de clarification méthodique, simple travail de rapprochement, qui montrera comment les opinions diverses émises sur ce sujet si important, peuvent presque toutes être ramenées à quelques vérités générales; les études successives faites sur cette question ont, pour ainsi dire, chacune apporté une pierre à l'ensemble de l'édifice, une vérité bonne à mettre en lumière et qui, le plus ordinairement, peut s'accorder avec les vérités émises par d'autres observateurs. Nous nous efforcerons simplement de

sur la théorie des crises et l'abus du crédit aux États-Unis, due à M. Rouleau et parue en 1908; une communication sur la prévision des crises commerciales due à M. le baron Mourre et parue en 1913. On pourrait également se reporter, non seulement à la collection de *L'Économiste Français*, mais encore à deux articles tout à fait remarquables parus dans la *Cote de la Bourse et de la Banque* en janvier et en mai 1908.

résumer, de condenser, d'homogéniser les théories émises, de rapprocher les observations faites et les conclusions tirées. Tout naturellement, ceux qui ont fait de véritables découvertes économiques au sujet de ces crises générales, commerciales et économiques elles-mêmes, ont été souvent tentés de donner à leurs constatations une place prépondérante et quelque peu exagérée; c'est ainsi que tels ou tels ont confondu parfois les effets avec les causes et affirmé que des phénomènes qui révélaient seulement l'état de crise, latente ou manifeste, en étaient la raison même.

Nous allons tâcher de mettre chaque chose à sa place, en nous aidant considérablement des lumières jetées sur le problème par les maîtres de l'Économie politique contemporaine, que ce soit Gustave de Molinari, Paul Leroy-Beaulieu, Yves Guyot, Colson ou d'autres.

Ce que c'est qu'une crise économique.

Il est toujours nécessaire de définir ce dont on parle, même quand on en parle à des gens qui croient bien savoir ce dont il s'agit, même quand on se figure connaître personnellement le sujet qu'on veut traiter. Cette nécessité s'impose encore bien davantage quand on prétend, comme ici, faciliter l'étude d'un problème assez ardu à des gens qui l'abordent pour la première fois. Que l'on remarque, du reste, qu'il s'agit pour nous des crises économiques, ou plus exactement commerciales et économiques : si nous avons tenu à cette désignation restrictive et quelque peu étroite, c'est que très souvent, à notre avis, on a confondu sous le terme générique de crises économiques, comme le fait si bien remarquer M. Colson, des crises qui ne sont point générales, et de ce fait perdent de leur intérêt, crises soit d'origine politique, soit purement agricoles, monétaires, ou seulement boursières et spéculatives entendues dans le sens le plus étroit du mot; et de véritables crises économiques et commerciales. Il est manifeste qu'une crise purement politique, une révolution ou simplement des troubles profonds modifiant plus ou moins violemment la forme du gouvernement, en inquiétant les esprits, en arrêtant la production, à laquelle les bras manqueront, par exemple, peuvent donner lieu à une crise économique, il en est encore bien davantage de l'état de guerre, ou guerre civile, ou à plus forte raison

peut-être guerre internationale. Pour ce qui est particulièrement des guerres, nous verrons tout à l'heure que c'est bien souvent la consommation formidable de capitaux qu'elles entraînent qui est un des facteurs des crises économiques et commerciales générales.

Néanmoins, il ne faut pas confondre les deux choses, et l'on ne peut pas appeler crise économique en elle-même l'arrêt de toute activité sociale, peut-on dire, qui résultera de l'envahissement d'un pays par une armée étrangère, ou encore de la mobilisation des troupes pendant des jours, monopolisant les voies ferrées, arrêtant tous les transports commerciaux et industriels. Quand l'industrie manufacturière de la Grande-Bretagne se trouvait terriblement gênée par le Blocus continental, par la guerre de course sévissant sur tant de mers, il n'y avait pas en réalité crise économique et commerciale, il n'y avait vraiment que les conséquences matérielles des violences de la guerre et des destructions qu'elle entraîne. Quand, à la veille de la chute du gouvernement de Juillet, en 1847, l'industrie et le commerce français se trouvaient à peu près complètement arrêtés, cela résultait, en réalité, de l'insécurité qui régnait, de questions politiques bien plus que de questions économiques. Bien entendu, et encore une fois, il ne s'agit pas de perdre de vue l'influence que les troubles politiques, et tout particulièrement les guerres internationales, peuvent avoir sur la naissance des crises économiques et commerciales générales, comme nous les avons appelées. Nous négligeons si peu cette influence et ce côté de la question que nous insisterons tout à l'heure sur cette fameuse consommation de capitaux que l'on s'accorde maintenant, chez les économistes les plus autorisés, à considérer comme une des causes essentielles des crises économiques et commerciales générales.

Cette généralité nous semble être la caractéristique essentielle de ces crises, dont l'économiste doit se préoccuper à cause des vastes conséquences qu'elles entraînent, souvent dans le temps et normalement dans l'espace. Précisement M. Colson a eu soin de distinguer très nettement les crises spéciales à une industrie, à une région, à un pays, et celles qui intéressent le monde, par suite de la solidarité des divers marchés, tout en débutant souvent il est vrai, dans un pays spécial. La guerre civile, la guerre internationale même, n'ont de façon immédiate que des conséquences locales, ce sont seulement

leurs conséquences plus ou moins lointaines qui pourront réagir sur le monde. Il peut y avoir, d'autre part, des récoltes déficitaires, insuffisance d'un certain produit, ou également (ce qui est plus rare) surabondance; c'est, de toutes façons, une rupture d'équilibre entre la production et la consommation, et cela est appelé fréquemment une crise. Mais on ne peut point assimiler cette situation à celle qui résulte d'une crise générale, commerciale et économique. Il faut rappeler à ce propos la fameuse guerre de Sécession, qui réunissait tout à la fois un état politique interne troublé et la raréfaction d'un produit, sous l'influence même de la guerre civile. Sans doute, cela a eu des conséquences terribles pour l'Europe, pour son industrie cotonnière; toutefois, cela n'a pas donné naissance à une crise générale économique. M. Colson, M. Paul Leroy-Beaulieu ont signalé de même comme typique la crise due en France au phylloxéra : ici encore, on s'est trouvé en présence d'une crise toute spéciale. Il en est de même quand une industrie particulière doit restreindre ses débouchés; quand par suite de transformations techniques par exemple, il y aura des transformations également dans les conditions de la production, par application d'un nouveau procédé, emploi d'un succédané, d'une nouvelle matière. Très souvent, ainsi que l'a fait remarquer M. Colson, ces crises spéciales donnent lieu à un simple déplacement de richesses, leur répercussion est limitée. Quant aux crises commerciales et économiques générales, celles qu'on appelle volontiers périodiques (il y a immédiatement certaines réserves à faire au sujet de cette périodicité), elles ont des caractères absolument différents.

Il y a du reste d'autres crises particulières qu'il ne semble pas opportun de confondre avec les crises économiques et commerciales générales : ce sont, par exemple, les crises monétaires ou les crises purement financières. La distinction est assurément délicate, en ce sens que fréquemment des rapports très étroits, comme l'a dit M. Perreau, se manifestent entre ces crises et les crises économiques générales; mais il peut parfaitement se faire, il arrive souvent que les crises financières se déclarent comme résultat de mauvaises pratiques de Bourse, d'un excès de spéculation, de tentatives d'accaparement de certaines marchandises ou de certains titres. M. Villain notamment, est tout à fait d'avis de séparer ces sortes de krachs financiers des crises économiques, tout en reconnaissant qu'ils avaient

jadis une influence très notable sur ces dernières, influence qui n'est pas encore sans se faire sentir parfois. Il a rappelé le fameux krach Baring, de Londres, survenu en 1891, et dû à de trop grandes spéculations sur les valeurs argentines; il a pu rappeler de même la fameuse affaire Panama et le krach de l'Union Générale. Il a également signalé comme à mettre à part les accaparements momentanés, les spéculations sur le cuivre et d'autres marchandises, qui ont entraîné un krach financier aux États-Unis, en 1907, et causé des débâcles partielles. Et il a insisté sur ce que ce krach et ces débâcles ne devaient point se confondre avec la formidable secousse qui a ébranlé tout le marché américain, toutes les entreprises industrielles du pays, en prenant le nom de crise de 1907. Ici, il s'agissait bien d'une crise économique générale. D'ailleurs, les causes qui, d'après lui l'auraient déterminée, n'ont point été estimées comme justes par la plupart de ceux qui ont étudié la question : défaut de circulation monétaire et de circulation fiduciaire. Nous verrons en effet tout à l'heure que ce ne sont point là des causes suffisantes pour provoquer une de ces crises générales.

M. Jacques Siegfried qui, à la suite de Clément Juglar, a minutieusement étudié la question des crises commerciales et économiques, a montré, en 1895, en traitant devant la Société d'Économie politique de la crise de bourse survenue à ce moment, qu'elle n'était qu'une crise de bourse, et que les grands facteurs de la richesse publique, comme il disait, commerce, industrie, agriculture, n'en ont aucunement souffert. Il y avait eu spéculation exagérée, folle. Mais cela ne signifie pas, à proprement parler, disparition de capitaux; en pareil cas, les capitaux se contentant généralement de passer d'une main dans une autre. M. Mercet avait également attribué la crise principalement à la spéculation, en préférant l'appeler plutôt crise de spéculation que crise financière proprement dite : c'était, pour lui, abus de crédit. Mais comme le disait, il y a déjà bien des années, Charles Coquelin, qui d'ailleurs se faisait nombre d'illusions sur les crises commerciales et ne voulait en voir la cause que dans le privilège exclusif de telle ou telle banque; ce n'est point seulement le crédit qui est la cause des crises générales, il s'en faut de beaucoup.

Nous avons fait observer également qu'il ne faut point confondre une crise monétaire avec une crise économique générale; cela

n'empêche que souvent, au moment de la crise et sous son influence, on pourra se trouver en présence d'une véritable crise monétaire, de besoins de monnaie qui ne seront pas suffisamment satisfaits; mais ce n'est pas là la cause de la crise. Aussi bien, peut-il y avoir une situation monétaire déplorable d'un pays avec réaction locale, sans que cela ait d'influence sur l'état économique général du monde, cela va de soi. La crise monétaire résultant de ce qu'un pays souffre d'une mauvaise monnaie, est trop nettement locale, spéciale, pour que nous y insistions même un instant. A considérer ce qui s'est passé lors de certaines crises économiques, comme par exemple aux États-Unis en 1907, on pourrait être tenté de confondre le trouble monétaire, le trouble de la circulation, avec la crise économique même. Il serait utile de montrer qu'il n'en est rien, et que, pour la crise américaine de 1907 en particulier, au contraire de ce qu'en pensait M. Georges Villain, il y a bien eu crise monétaire relative; mais elle a été secondaire, et plutôt conséquence de la crise économique. Nous pensons qu'on y a attaché beaucoup trop d'importance; elle se serait liquidée facilement, si le pays et le monde n'avaient pas souffert d'autre chose. C'était ce que caractérisait bien M. Paul Leroy-Beaulieu lorsqu'en 1907, il disait que, « quant à l'insuffisance de la monnaie et à la défectueuse organisation des banques nationales, elles n'avaient eu, en la matière, qu'un rôle accessoire et ne sont intervenues qu'après la crise déclarée »; sans doute elles l'ont intensifiée et propagée, mais sous forme d'élément secondaire.

Il est bien assuré que, par ailleurs, de très grands changements monétaires, bouleversant les relations des pays, peuvent amener des périodes d'embarras et de souffrance : telle par exemple l'abondance brusque de la production aurifère, ou de profonds changements dans la valeur de l'argent, ou encore la généralisation de l'emploi du papier-monnaie dans beaucoup de pays. Les échanges ne peuvent manquer d'être troublés dans leur équilibre quand la base des échanges, l'instrument monétaire, subit des à-coups. Mais cette influence ne peut être que relativement négligeable, à moins qu'elle ne vienne se superposer à une crise générale. Dès lors elle apporte sa petite contribution au trouble; mais elle n'en est point la cause véritable.

A la vérité, la distinction que nous venons d'essayer d'établir entre les crises spéciales, soit au point de vue du milieu qu'elles affectent, soit à l'égard des phénomènes économiques sur lesquels elles portent, et les crises générales, commerciales et économiques ne sont pas adoptées complètement par un de nos maîtres, M. Paul Leroy-Beaulieu. Il distingue plutôt les crises dites commerciales et financières de régression, succédant à des périodes d'exaltation provenant d'un optimisme exagéré et des abus du crédit, et, d'autre part, les crises économiques générales ayant leur racine dans de très grands changements, notamment dans la production, crises qui peuvent sévir sans aucun abus de crédit. Il estime au surplus que c'est seulement pour les crises qu'il appelle commerciales et financières que les spécialistes que nous avons déjà cités ont pu faire des observations assez vraies au sujet de la prévision des crises, de leur développement, de leur liquidation, du retour à l'état normal. Quoi qu'il en soit, il admet bien que les crises qu'il englobe sous le titre de crises commerciales et financières sont le plus souvent des crises simplement locales, généralement crises de disette; alors qu'il réserve le nom de crises d'abondance pour les autres crises économiques qu'il qualifie bien lui aussi de crises économiques générales. Si donc on veut chercher la pensée dominante dans l'esprit de la plupart des économistes, ce sont les crises économiques générales dont il faut surtout se préoccuper; parce que ce sont elles qui, par leur ampleur, par le fait inévitable qu'elles se répandent d'un pays dans un autre, qu'elles entraînent, inévitablement aussi, des souffrances pour le monde entier, méritent d'être reconnues immédiatement. Non pas sans doute qu'on puisse nourrir l'illusion de les prévenir, lors même que l'on saurait reconnaître immédiatement leurs caractéristiques, leurs premières manifestations; mais parce que, du moins, si l'on connaît bien leur processus et ces premières manifestations même, on peut immédiatement prendre ses précautions, agir prudemment, et recourir à des mesures qui hâteront la liquidation de la crise, la faciliteront, diminueront dans des proportions considérables les pertes et les ruines qu'elle peut entraîner.

Une définition.

Ce que nous venons de dire montre comment, dans le langage courant même de l'Économie politique, des confusions peuvent se faire au sujet de ce que l'on couvre du nom de crise.

Cette confusion s'explique et s'excuse du fait qu'il y a des liens si intimes d'incidence, des incidences forcées, entre les diverses formes de crises spéciales et la crise générale économique et commerciale. Nous avons essayé d'éclaircir le terrain, de faire comprendre du moins les diverses espèces de crises auxquelles un même nom générique peut s'appliquer. Il va de soi que cette confusion relative peut et doit se retrouver dans les définitions diverses que l'on a essayé de donner de la crise. Et ce qu'il y a de plus regrettable et de plus dangereux, c'est que les erreurs commises dans ces définitions s'expliquent assez bien par la complexité même du phénomène.

En 1850, Charles Coquelin définissait la crise commerciale comme un dérangement subit des affaires qui en trouble la marche, et, dans une certaine mesure, en suspend le cours. Ainsi que le plus souvent ceux qui ont essayé de définir les crises commerciales, il complétait sa définition par le caractère des effets généraux attribués à ce phénomène économique; il disait que la crise se manifeste d'ordinaire par une sorte de discrédit entraînant dépréciation des valeurs commerciales et des valeurs publiques, par la cessation ou le ralentissement des escomptes chez les banquiers, par l'engorgement des marchandises dont la vente s'arrête, enfin par un arrêt plus ou moins absolu de la circulation. En dépit de la précision de son esprit, comme beaucoup d'autres avant lui, et surtout après, il confondait quelque peu les causes et les effets, et d'autre part les effets immédiats de la crise commerciale. Il n'interprétait pas du reste fort justement les faits en la caractérisant comme un dérangement subit. Nous le verrons (et on le verrait encore bien davantage en étudiant de près la question avec ceux qui s'en sont fait une spécialité), il y a des avertissements prémonitoires d'une crise, des effets d'abord atténués qui se manifestent, pour prendre ensuite assez rapidement du développement.

Il considérait du reste comme une conséquence du phénomène,

la particularité qu'un grand nombre d'ateliers suspendaient ou ralentissaient leurs travaux; que le travail souffrait, que les salaires baissaient, que les rentes fléchissaient. que les marchandises se vendaient à perte ou demeuraient invendues. Toutes choses qui sont assez justes, mais qui, bien entendu, ne suffisent point à fournir les causes vraies, et dont, au surplus, l'énumération constitue plutôt un commentaire qu'une définition. Il ajoutait en outre que le dérangement des affaires ne devait être que passager; car autrement ce ne serait plus une crise, mais une maladie chronique. la ruine ou le dépérissement du pays. C'est là une observation évidemment juste : qui dit crise dit phénomène temporaire. Il avait affirmé dans d'autres circonstances, que les crises commerciales ne sont souvent pas autre chose que des disparitions momentanées du crédit, ce peut-être vrai quelquefois, mais cela restreint beaucoup trop l'objet à définir.

Le regretté Juglar avait émis une formule qui pouvait être une définition de la crise, et qui était ainsi conçue : la crise consiste dans l'arrêt de la hausse des prix. C'était bien sommaire; ce pouvait plutôt être la constatation d'un des effets de la crise, qu'une définition de ce qu'est la crise commerciale et économique générale dans toute son ampleur. M. Aftalion, dans son ouvrage si considérable, qu'il ouvre par un livre consacré aux oscillations périodiques des prix, se rallie en somme à cette opinion, puisqu'il dit que le problème des crises réside principalement dans le mouvement périodique des cours. Pour M. Colson, la définition semble plutôt être une rupture d'équilibre accidentelle entre la production et la consommation, ou encore un engorgement de la circulation, amené par les abus du crédit et de la spéculation. On sent déjà apparaître dans cette définition, rupture d'équilibre entre la production et la consommation, la notion de la surproduction, qui se retrouve chez une foule de gens, qui est combattue par M. Yves Guyot, mais au sujet de laquelle l'entente pourrait néanmoins se faire, si l'on ne s'en tient pas à la brutalité de cette formule synthétique, si l'on cherche à savoir ce que signifie cette surproduction, notamment pour un homme comme M. Aftalion, qui, en dépit du titre de son étude, ne paraît pas croire à une possibilité de surproduction générale.

M. Perreau, dans son excellent *Cours d'Économie politique*, a tenu

à faire œuvre de synthèse en distinguant les crises spéciales et les crises générales, les crises monétaires ou financières des crises industrielles et par conséquent économiques; il sépare en outre les crises déficitaires des crises de surproduction. Celles-ci, correspondent à une surabondance des produits par rapport aux besoins, et il emploie, lui aussi, l'expression de rupture d'équilibre. Il couvre du terme de crise générale de surproduction, les crises générales économiques et commerciales que nous avons jugé nécessaire de bien distinguer des crises spéciales. M. Leroy-Beaulieu, après avoir montré que le fonctionnement régulier des diverses branches de la production peut être troublé par des phénomènes qui, s'il ne suspendent pas, du moins entravent la circulation des produits, ralentissent la formamation de produits nouveaux, constate la coïncidence possible d'une sorte d'abondance et du dénuement, il en conclut que les crises sont un détraquement momentané de l'engrenage économique, dû à ce que le débouché se rétrécit brusquement pour des catégories importantes de produits; ce qui a pour conséquence inévitable d'entraver l'écoulement de tous ces produits. Pour lui, les crises se manifestent surtout dans la circulation; elles ont leurs racines véritables dans la production et la consommation, par suite de la rupture d'équilibre qui se fait entre elles.

Il est bien certain que ce mot de crise manque de précision, même quand on y ajoute les mots économique et commerciale générale, que nous avons employés à plusieurs reprises, c'est pour cela que M. Yves Guyot lui préférerait le mot de dépression. Encore cette imprécision est-elle fréquemment due à ce fait que signalait M. Juglar, à la séance de la Société d'Économie politique du 5 janvier 1893, que l'on appelle souvent crise les jours ou mêmes les années qui suivent l'explosion de cette dépression, de cette rupture d'équilibre, quel que soit le mot qu'on emploie; il faudrait évidemment en localiser et en spécialiser le sens. Pour lui une crise n'est qu'un moment périlleux et difficile à franchir, moment qui n'est jamais durable, les conséquences seules l'étant; conséquences qu'on doit appeler la liquidation de la crise, et non pas la crise même. Il est évident que cette extension du mot crise est fautive. Mais elle s'explique partiellement par ce qu'il est fort difficile de savoir exactement l'instant qui correspond au moment périlleux et difficile. La difficulté demeu-

rerait la même si l'on appelait crise, en vertu même de l'étymologie du mot, le moment où un changement de direction s'opère dans le mouvement économique. Au surplus, il ne faut guère considérer que les changements défavorables ou ceux qui correspondent au commencement d'une période de moindre activité; on ne serait guère tenté d'employer ce mot de crise dans un sens heureux et favorable.

Dans le remarquable article qui, en 1908, a été consacré aux crises et aux indices économiques, dans la *Cote de la Bourse et de la Banque*, article non signé que nous nous permettrons d'attribuer à M. Emmanuel Vidal, les crises avaient été définies un état de malaise plus ou moins intense qui sévit dans une branche de l'activité économique, et dont la cause peut se ramener à une rupture d'équilibre entre les dispositions prises, en vue d'une situation escomptée, et la situation telle que le fait l'a réalisée. Il y avait là, il nous semble, une définition fort étudiée à coup sûr, qui paraît s'appliquer à tous les genres de crises, et en particulier aux crises économiques et commerciales générales. Cette définition a surtout le grand avantage d'expliquer ce qu'il faut entendre suivant les uns par crise de surproduction, suivant les autres par crise de surconsommation de capitaux, d'immobilisations exagérées. Notre savant confrère et ami signalait comme crise le cas de l'industriel profitant d'un moment de vogue pour poursuivre une exploitation intensive vendant beaucoup d'abord, s'efforçant de produire sans cesse, développant son outillage. Puis cet industriel était amené bientôt à se trouver en face de stocks, les produits accumulés ne s'écoulant que mal, la demande se réduisant pour telle ou telle cause, les débouchés manquant, alors que les frais généraux avaient été accrus; et l'écoulement à vil prix s'imposait. De même, pour lui, c'était encore une crise, quand un industriel se lançait dans une grande entreprise comportant d'importantes mises dehors, mettons d'immobilisations; les prévisions avaient été mal calculées; les capitaux venaient à manquer: les dépenses d'établissement devaient être arrêtées.

Dans une série d'études consacrées à la crise spéciale qui est survenue en 1913 et 1914, notre éminent ami Raphaël-Georges Lévy a essayé d'obtenir qu'on s'entende quelque peu sur le sens du mot

crise, en se demandant si une crise résulte de la cherté ou du bon marché des choses. Il montrait que l'opinion publique s'attache plutôt au phénomène général du recul des prix pour proclamer que les temps sont défavorables: la trace de cette opinion se retrouve dans l'esprit de ceux qui, même comme Clément Juglar, définissent volontiers crise la chute des prix. M. Raphaël-Georges Lévy se demandait si l'on ne serait pas fondé à considérer que la hausse rapide qui caractérise certaines périodes, constitue un état anormal. il estimait que c'est le mouvement de progression qui prépare la rupture d'équilibre, en stimulant la production, ou en la poussant à un point où elle dépasse temporairement la capacité d'absorption des acheteurs. Nous arrivions donc, avec sa définition, plutôt vers la conception de surproduction, que nous retrouvons chez bien d'autres, sinon dans la définition, du moins dans la constatation de l'état de crise et de sa cause principale. Nous pourrions encore signaler l'opinion autorisée d'un spécialiste des questions financières, notre collègue et ami, M. Alfred Neymark. Poursuivant une définition des crises, il arrive à cette définition assez pittoresque : la crise est un excès, excès de hausse, excès d'achat, excès de prospérité plus apparente que réelle. Nous avouons toutefois que, de toutes ces définitions, celle que nous avons trouvée particulièrement bonne, précise et s'appliquant pour ainsi dire à tout, c'est la définition de M. Emmanuel Vidal.

Nous nous en voudrions de nous étendre davantage sur cette question de la définition des crises, et pourtant nous avons montré quelle utilité en la matière peut avoir une définition, comme en bien d'autres matières, par le fait même qu'elle oblige à serrer de près l'observation des faits, et à constater effectivement ce qu'est l'objet qu'on veut définir. Nous rappellerons d'un mot que M. Émile de Laveleye, qui, il y a déjà bien des années, a étudié la question à un point de vue spécial, dans le *Marché monétaire et ses crises*, s'était contenté tout simplement de comparer les crises à des cyclones ravageant tout sur leur passage, de les assimiler à des perturbations atmosphériques naissant en quelque point du monde commercial; le centre de dépression se déplaçant en même temps que la tempête allait en croissant. C'était la comparaison avec l'orage, alors que M. Neymarck faisait la comparaison avec la

maladie. Cela peut être admis. Mais tout cela ne saurait contribuer à préciser la compréhension complète de ce phénomène économique de la crise.

Causes et indices caractéristiques.

Les efforts que nous avons faits, avec le concours, bien entendu, de ceux qui ont ainsi essayé de définir la crise économique, nous ont amené inévitablement à considérer les causes principales, ou tout au moins ce que l'on tient généralement pour la cause de ce phénomène. Le fait est que le plus ordinairement, on fait intervenir dans la définition de cette rupture d'équilibre (pour employer le terme favori de beaucoup de gens), la constatation même du ou des phénomènes que l'on estime causer cette rupture. Il est bien évident qu'il importe au premier chef de ne pas confondre la crise même et ses manifestations successives; soit ses manifestations primitives, soit ses résultats finaux, avec les causes mêmes de cette crise, du trouble économique qu'elle manifeste. Et quelle que soit l'autorité de M. Juglar, quelle qu'ait été la valeur des observations qu'il a faites sur les manifestations des crises, notamment dans les banques, sur leurs effets, et aussi leurs indices prémonitoires; on ne peut évidemment être d'accord avec lui quand il dit que la cause de la crise est l'arrêt de la hausse des prix. Comme l'a expliqué très justement M. Yves Guyot, il y a là un symptôme, mais non pas une cause. M. Juglar a bien distingué les caractères de la crise, de l'évolution complète qui constitue cette crise économique; mais il n'a pas expliqué pourquoi ces phénomènes se produisent.

Stuart Mill avait avancé comme explication que l'accumulation des capitaux serait bornée par le taux des produits qu'ils donnent. Ils seraient trop abondants, ils chercheraient les entreprises offrant les bénéfices les plus forts; ce qui entraînerait une spéculation effrénée aboutissant à la culbute. Beaucoup d'autres avant lui ou après lui, ont accusé spécialement la spéculation d'être la cause des crises. Ce n'est pas tout à fait inexact; mais au lieu de spéculation, il y a bien des gens qui disent immobilisations exagérées de capitaux, ce qui a suscité les observations de M. d'Eichthal à ce propos. D'autres disent de façon un peu analogue consommation exagérée

de capitaux. M. de Laveleye, que nous citions plus haut, est arrivé à cette conception que les moyens de production et de transport se développeraient en disproportion évidente avec la clientèle possible; il n'y aurait plus de besoins à satisfaire; le pouvoir de consommer maximum serait atteint; et la crise serait salutaire à cet égard en détruisant des capitaux. On arrive de la sorte à la conception de la crise de surproduction; c'est-à-dire à expliquer la crise par une production exagérée par rapport à ce que nous appelions la faculté de consommation. Mais pour beaucoup d'autres cette surproduction, cette surabondance des produits, non seulement ne serait que temporaire, mais encore résulterait de la diminution des moyens d'achat. C'est le côté sur lequel avait insisté M. Price, le professeur d'Économie politique à Oxford.

Ainsi que nous le laissions entendre tout à l'heure, il y a, au moins dans les apparences, une divergence très marquée entre ceux qui sont partisans de la crise de surproduction, autrement dit qui attribuent la crise économique et commerciale générale à un excès de production auquel ne peut répondre la consommation; et ceux qui voient au contraire dans la crise, lui trouvent comme cause, un excès de consommation, nous entendons de consommation de capitaux. En somme ces divergences qui semblent si marquées, ne le sont certainement pas autant dans la réalité des choses. La production est forcément une consommation; elle nécessite la consommation de capitaux soit sous la forme d'immobilisations, ou, si ce mot choque, manque de précision, d'installations d'outillage, etc.; et d'autre part les capitaux qui sont employés de la sorte ne peuvent évidemment pas ou plus servir à acheter des produits fabriqués. On pourrait même ajouter que l'excès de consommation de capitaux dans telle ou telle branche de l'industrie, entraîne forcément une gène pour d'autres industries, quand ces dernières veulent se procurer des capitaux. C'est ce que traduisait M. Yves Guyot en disant que les marchandises qui peuvent acheter font défaut; les acheteurs en ont peu ou point pour payer celles qu'ils voudraient se procurer.

M. Paul Leroy-Beaulieu, dans de multiples circonstances, a affirmé l'opinion que la cause principale et véritable des crises, c'est le défaut d'équilibre entre la production et la consommation, ce qui suppose véritablement une surproduction ou une sous-con-

sommation. Ce détraquement momentané de l'engrenage économique qu'est pour lui la crise, tient à ce que le débouché se rétrécit considérablement pour des catégories de produits, ce qui entrave l'écoulement de tous les produits, sous l'influence même du phénomène auquel M. Yves Guyot attache avec raison tant d'importance en la matière. Cela ne l'empêche pas du reste de reconnaître parfaitement que les raisonnements de Stuart Mill et de Jean-Baptiste Say sont parfaitement vrais, quand ils nient qu'une surproduction générale soit possible, en présence même de l'extensibilité indéfinie des besoins des hommes et de leurs désirs. Il considère le raisonnement comme juste au point de vue absolu et universel; mais cela ne l'empêche pas de penser qu'il peut y avoir temporairement et localement surabondance et encombrement, sous des influences diverses que nous ne pouvons passer toutes en revue. Il ne croit pas au surplus que, dans une société progressive, on puisse jouir, dans tout son ensemble, d'un état de correspondance absolu de la production et de la consommation; les embarras peuvent être très ou peu localisés; ils seront sans doute passagers; mais ils n'en existent pas moins En somme il est parfaitement d'accord notamment avec M. Yves Guyot, en reconnaissant que la surproduction entendue au sens absolu du mot, l'excès universel et définitif des denrées, des richesses essentielles à l'existence du genre humain, à la satisfaction de tous ses besoins, est encore dans les limbes d'un lointain avenir, qu'il n'est même pas possible d'imaginer. D'autre part, il pense que les crises générales éclatent, et que la surproduction temporaire, tout au moins la sous-consommation se produit, quand des progrès très soudains et très généraux se font dans la production, dans l'industrie, dans les entreprises, précisément alors que ces entreprises diverses réclament, pour réaliser ces progrès, des capitaux énormes, la fameuse consommation de capitaux à laquelle nous faisions allusion et sur laquelle nous serons obligé de revenir encore. Ce phénomène naturel, cette consommation de capitaux entraîne des appels au crédit; appels qui peuvent être fort exagérés, et qui amèneront eux-mêmes, logiquement, et un peu plus tard, un resserrement du crédit. Le fait est que la crise commerciale et économique est le plus souvent accompagnée d'une crise financière, même souvent d'une crise monétaire.

Nous avons dit que, d'une façon générale, ceux qui se sont occupés de ces crises générales elles-mêmes, les ont volontiers qualifiées de crises de surproduction, et c'est avec raison que M. Perreau, cherchant à résumer les opinions sur la matière, a adopté la même désignation. A la vérité, il n'en a point tiré la conclusion qu'il se fait une consommation sinon exagérée, tout au moins énorme de capitaux ; ce qu'il aurait fait s'il s'était reporté notamment à la *Science Économique* de M. Yves Guyot. Mais il a montré la production croissant constamment, ne connaissant plus de limites, perdant la notion exacte de la capacité du marché; ce qui revient plus exactement à ne pas se rendre compte que des capitaux manqueront pour produire des marchandises d'échanges, pour acheter les produits mêmes des industries qui se développent de la sorte. M. Perreau semble volontiers en tirer la conséquence que la cause véritable de ces crises, ce serait l'imperfection relative de la concurrence, en tant que régulateur de la production par les mouvements des prix. Cela lui paraît être l'explication la plus sûre, bien que peu instructive, comme il le dit. Nous verrions tout au contraire que pour M. Colson, le mécanisme des prix, dans sa sensibilité, tend à ramener constamment la production et la consommation vers une position d'équilibre, par des oscillations successives bien entendues. Ceci tout naturellement ne le conduit point à affirmer qu'il y ait là la perfection : il admet des erreurs, des fautes commises simultanément dans le même sens chez la plupart des observateurs intéressés; et, par suite, des mouvements désordonnés pouvant rendre la production dans telle ou telle branche, tantôt excessive, tantôt insuffisante. Il admet donc bien la rupture d'équillibre, mais avec une tendance marquée à cet optimisme qui caractérise les économistes libéraux. Et c'est ainsi qu'il arrive à donner comme cause aux crises générales, un engorgement de la circulation amené par les abus du crédit, de la spéculation, de la consommation des capitaux, pourrions-nous dire, un optimisme général et excessif, succédant du reste à une période de dépression qui a été une crise antérieure, en vertu même de cette périodicité dont nous aurons à reparler.

D'autres explications ingénieuses ont été données des crises générales, qui relèvent en somme un peu des mêmes idées. Dans une curieuse étude sur les crises périodiques de surproduction, M. Aftalion,

au milieu d'une accumulation de documentation formidable, estime que les causes des crises se trouvent dans les conditions techniques de la production capitaliste. Nous aurons occasion, dans un instant, de revenir sur ce côté de la question : il est bien évident que l'évolution technique et industrielle, disons de la production capitaliste, si l'on ne veut pas dire tout simplement de l'industrie moderne, peut avoir une influence sérieuse sur les transformations du matériel et sur la consommation même des capitaux, sur les immobilisations, pour employer le mot que l'on préférera. M. Aftalion complète ses observations en signalant avec raison, et comme beaucoup d'autres, sinon comme commencement de la crise, du moins comme phase préparatoire, une période de prospérité pendant laquelle l'appât des profits élevés possibles excite les entrepreneurs à développer leur outillage, et aussi à le transformer; tout ceci nécessite les immobilisations auxquelles nous avons fait allusion plusieurs fois, dès qu'on commence de réaliser ces transformations. Les prix élevés se maintiennent pendant que s'effectuent ces dépenses, ces consommations de capitaux; et ces prix élevés continuent d'inciter les entrepreneurs à continuer eux-mêmes les transformations et les dépenses, en faisant appel au crédit. C'est ce qui amène, d'après lui, l'incapacité d'autres industries à développer les consommations possibles. Il va se créer des stocks qui s'accumuleront; cela amènera inévitablement la crise. Et comme conséquence logique, il faudra suspendre alors toute commande d'outillage nouveau, toute transformation technique; l'écoulement des stocks constitués sera ajourné jusqu'à extension nouvelle des besoins réclamant un développement de la production et des moyens qu'elle peut employer. On en revient alors à la période de prospérité, qui sera logiquement suivie par une nouvelle crise, en vertu de la loi de périodicité dont nous reparlerons, et à laquelle on a voulu donner un caractère beaucoup trop exact. Cette explication des causes des crises constitue également une courte histoire de leur développement, de leur processus, processus que nous allons examiner d'un peu plus près. On remarquera au surplus que M. Aftalion, dans son explication, admet parfaitement, sous l'expression de création de capitaux fixes, des immobilisations si l'on veut ou des consommations de capitaux; ce qui se relie à la théorie de la consommation excessive comme motif principal d'une crise économique générale.

M. Lescure, dans l'explication qu'il tente de la cause essentielle des crises dites de surproduction, par lui comme par beaucoup d'autres, invoque de même également la consommation de capital. Il considère que, durant la période de prospérité un peu extravagante qui prépare et précède une crise, la production tend constamment à s'élever. Mais il estime que le prix de vente ne suit pas une marche parallèle et que, comme conséquence, le profit va se trouver réduit peu à peu. Il nous semble escompter le moment où les prix cessent de monter, où la consommation commence à se réduire, sous l'influence même du manque de capitaux disponibles. En tout cas, pour lui, cet affaiblissement du profit réduit l'esprit d'entreprise, détourne tout au moins partiellement l'épargne des emplois industriels, parce qu'elle n'y trouve plus suffisamment de bénéfices. D'autre part, les commandes manquent aux industries qui, peu de temps auparavant étaient si prospères; et la crise éclate par suite de ce fait que l'activité de ces industries est arrêtée. Cette crise se généralise d'autant plus qu'il existe un lien intime et inévitable entre les diverses branches de la production. Si, d'ailleurs, on sort ensuite de la période de crise, c'est parce que le coût de production s'abaissera comme conséquence de la diminution de la demande des capitaux; ce qui relèvera le taux possible des bénéfices et va rendre à l'industrie un nouvel essor. Des théories plus ou moins analogues ont été lancées; telle celle qui avance que, quand les capitaux accumulés pendant une crise précédente, par suite de la restriction des placements, ont été employés au développement de la production, sous l'influence d'une reprise générale des affaires, les producteurs ne trouvent plus, pour leur acheter les marchandises produites, que des épargnes en quantités insuffisantes, à cause même du placement des épargnes antérieures.

En somme, en tout cela, nous retrouvons toujours l'idée d'une consommation excessive de capitaux, dont M. Yves Guyot en particulier s'est fait le défenseur, sur laquelle il a établi une théorie des plus intéressantes des crises, en s'élevant contre le mot et contre l'idée de surproduction; du moins autant qu'il s'agirait d'une conception de la surproduction, supposant que tous les consommateurs sont satisfaits, qu'il y a trop de tous les produits qu'on s'est mis à fabriquer. Son opposition à cette conception est parfaitement

logique, surtout quand on se rappelle les idées émises jadis par Emile de Laveleye.

On remarquera que, tout en soutenant avec raison que, à l'heure actuelle et pendant bien des siècles sans doute, probablement pour toujours, la consommation ne sera jamais suffisamment satisfaite; que jamais il n'y aura pléthore de biens, que les hommes n'ont pas à satiété des capitaux pour satisfaire à leurs besoins : que ce n'est point le désir de consommer qui manque, c'est la possibilité d'acheter. Il y a insuffisance du pouvoir d'achat. Et il ajoute, ce qui est absolument vrai, que les produits se payent avec les produits.

Suivant leur habitude, en ces matières comme en beaucoup d'autres, les socialistes, certains d'entre eux tout au moins, comme notamment Engels, Marx, Kautsky et d'autres, ont repris quelque peu cette idée économique, mais en la déformant avec une tournure d'esprit tendancieuse. Ils estiment bien que la puissance de consommation est limitée par le revenu de l'acheteur possible, que c'est cette limite qui, en réduisant la puissance d'achat, retomberait sur les chefs d'entreprise mêmes et sur la production, en réduisant son marché de vente. Mais ils ne manquent pas, car cela fait partie de leurs tendances générales, d'accuser l'organisation capitaliste d'amener inévitablement une surproduction, un engorgement général lui-même, sous l'aiguillon de la concurrence qu'ils ont en haine, et qui pousse les producteurs à abaisser leur prix de revient par une concentration entraînant inévitablement la production par masse énorme. Ils ne croient aucunement à l'équilibre sous l'influence des prix que M. Colson cite avec raison comme le mécanisme si sensible, arrivant presque toujours à équilibrer production et consommation. A coup sûr, ils n'ont pas tort en considérant que ce que l'on appelle du mot inexact de classes ouvrières constitue une part des plus importantes de la masse des consommateurs ; pas tort non plus de penser que la puissance de consommation est une conséquence du revenu même. La base de leur raisonnement réside en ce qu'ils affirment que l'entrepreneur capitaliste prélève sur le produit du travail des ouvriers une certaine valeur qui constitue son profit : ils ajoutent que, sous l'influence de ce prélèvement injuste, l'ouvrier ne peut pas consommer dans la mesure où il produit. Et ils en arrivent à affirmer que l'organisation économique actuelle, la fameuse

société capitaliste, entraîne inévitablement, dans toutes les branches de la production et de façon générale, une accumulation de produits ne pouvant trouver de débouchés. Pour eux, c'est la cause des crises générales dites de surproduction, surproduction qu'ils tiennent pour générale elle-même : la faute en serait la sous-consommation ouvrière permanente. La fameuse et fausse théorie du surtravail est à la base de cette conception des crises par les socialistes ; ils estiment que le bénéfice indu, que s'attribue le chef d'entreprise vient accroître la production, puisqu'il emploie les fonds qu'il se procure de la sorte à de nouvelles entreprises ou à développer celles qui existent : d'où encore une suproduction. Avec une semblable conception, nous ne comprenons pas que les socialistes se contentent d'en conclure à la fréquence de plus en plus grande et au caractère de plus en plus nuisible des crises de surproduction : ils devraient considérer que l'on est constamment en état de crise : il est vrai qu'ils se heurteraient immédiatement à l'invraisemblance de leur théorie, puisque la caractéristique des crises, la seule chose même qui puisse permettre d'employer ce mot, quel que soit le sens qu'on lui donne, c'est qu'elles subissent des alternatives, des périodicités, qu'elles ne sont point un état normal ou anormal toujours le même.

Il est vrai que certains de ces socialistes admettent qu'on en arrivera à une permanence, à un état chronique des crises, qui serait destiné à faire disparaître le régime de la production capitaliste. Mais encore une fois, étant données leur explication et leur conception, on devrait en être dès maintenant à cet état de surproduction continu et général, et de crise absolument permanente. L'absurdité même de cette conclusion démontre suffisamment la fausseté de la conception. On a pris du reste la peine, pour combattre cette théorie, de faire remarquer que les crises se produisent au moment où les salaires sont le plus élevés, par suite de la prospérité industrielle. Aussi bien, il y aurait encore à invoquer le mécanisme des prix, qui renseigne constamment les producteurs et les détourne forcément de cette maladresse invraisemblable qui consisterait à employer leur revenus disponibles à des modes de production déjà développés de façon exagérée.

Il est bien évident que, sans vouloir, en parlant de ces crises déplorables, faire le procès de la production capitaliste et de la société

capitaliste elle-même, on doit reconnaître logiquement que les procédés techniques modernes, l'organisation industrielle, la concentration technique ou autre, la production par grande masse qui s'impose à l'heure actuelle pour abaisser le prix de revient; tout cela peut avoir une influence sur l'importance même des crises. Bien que pourtant, en même temps que le progrès technique et industriel, il se soit fait un progrès dans les modes d'information des chefs d'entreprise, qui sont plus au courant de ce qui se passe sur le marché mondial, grâce à d'autres progrès techniques notamment. Il est bien certain que M. Aftalion n'était pas dans l'erreur quand, dans son étude, il consacrait un chapitre à la technique capitaliste comme agissant sur les causes des crises. Mais il nous semble dans l'erreur, en pêchant par exagération, quand il affirme que c'est seulement depuis une centaine d'années que ces crises périodiques, ces cycles économiques sont survenus, alors qu'autrefois ils auraient été ignorés. Ils ne prenaient pas sans doute la même ampleur; ils se produisaient néammoins; sous l'influence de facteurs moins puissants, mais avec des conséquences proportionnellement aussi nuisibles, à cause de l'étroitesse du marché sur lequel on agissait. Comme il le dit, dans la production capitaliste, mettons dans l'industrie moderne, on opère en supputant l'avenir d'après l'état présent des prix et des besoins. Cet avenir n'est pas aussi éloigné qu'il le pense; de même que la technique capitaliste moderne n'a pas besoin d'un temps aussi long qu'il le croit pour établir un outillage nouveau, étant donnés les procédés modernes de fabrication mécanique. De même aussi, cet outillage est amorti, beaucoup plus vite qu'il ne le suppose, il n'est pas maintenu très longtemps en activité, à cause de l'amortissement rapide, de ce que les Américains appellent la mise au scrap, dans un temps assez court. Il y a néanmoins une part de vérité dans ce qu'il affirme, qu'on produit beaucoup plus pour l'avenir que pour le présent; dans la petite industrie de jadis, on produisait surtout pour le présent, en fabriquant même fréquemment à façon pour ainsi dire, pour la clientèle. Mais les crises, les fluctuations, les défauts d'équilibre ont pris de l'importance surtout à cause du volume même sur lequel on fabrique : les à-coups sont d'autant plus sensibles qu'il suffit de très peu de temps pour créer des stocks extrêmement importants.

Disons comme M. Villain que la transformation de l'industrie sous l'influence de l'élargissement du marché, les changements survenus dans le commerce sous l'effet de l'application de la vapeur aux industries des transports, l'évolution notable de la richesse ont forcément modifié l'allure des crises économiques. Un technicien, M. Max-L. Gérard, dans la *Revue Économique internationale*, il y a quelques années consacrait une étude intéressante à la production industrielle et aux crises; il insistait sur ce que les producteurs modernes sont naturellement tentés de faire grand, cédant tout à la fois à l'optimisme et aux habitudes de l'industrie moderne, les progrès de la technique améliorant les rendements, renforçant la puissance des moyens de production. Mais cela ne l'empêchait pas de conclure que l'acuité des crises tendrait plutôt à diminuer dans l'avenir. parce que la grande industrie s'est disciplinée, qu'elle sait de mieux en mieux s'adapter, grâce à des moyens d'information plus sûrs, à la satisfaction des besoins des hommes.

Nous avons, à plusieurs reprises, fait allusion à la consommation énorme de capitaux qui se produit durant la période de prospérité apparente qui prépare les crises. Et le fait est que quelles que soient les divergences qui se manifestent au sujet de ces crises. particulièrement du mot et de la pensée de surproduction, même parmi ceux qui emploient méthodiquement pourrait-on dire ce mot de surproduction; l'accord semble être fait entre bien des gens sur ce que, durant la crise, on arrive à manquer de capitaux parce que l'on en a trop consommé; ce qui laisse bien supposer qu'on se trouve en présence également d'une crise de surconsommation. C'est ce qu'en somme, en un ou deux mots, le regretté de Molinari disait il y a déjà bien des années pour expliquer la crise qui a pris naissance aux États-Unis en 1907; il signalait une disproportion entre l'offre et la demande du capital, ne pouvant manquer d'engendrer une crise industrielle. D'ailleurs c'est ce qui explique en très grande partie l'influence que les guerres même victorieuses peuvent avoir, non pas seulement sur la naissance d'une crise locale et secondaire, dont nous parlions en commençant, mais d'une crise générale s'étendant un peu à tous les pays. Cette idée a été reprise, développée et expliquée maintes fois par M. Yves Guyot, notamment à propos de la crise qu'on peut appeler de 1913, ou du moins qui est en train de se développer

depuis 1913, et pour laquelle nous sommes sans doute dans la période de liquidation à l'heure présente. Dans une étude parue en 1913 dans le *Journal des Économistes*, sous le titre « Définition, caractère et indices des crises », il a développé savamment l'idée générale qu'il avait déjà exposée dans sa *Science économique* ; estimant que c'est le manque de capitaux disponibles qui fait éclater la crise. Se plaçant plutôt au point de vue d'une distinction entre les capitaux circulants et les capitaux fixes, il estime que ce que d'autres appellent la consommation des capitaux de façon générale, constitue le phénomène qui fait éclater la crise: la conversion des capitaux circulants en capitaux fixes se faisant avec trop de hâte en partie à découvert. Pendant une certaine période, il y a diminution de disponibilités pour l'industriel qui n'a pas gardé un fonds de roulement suffisant, ou qui ne peut point se le procurer. puisque la crise se manifeste. M. E. d'Eichthal, dans une étude que nous avons déjà citée, s'est bien élevé quelque peu contre cette distinction et cette question de l'immobilisation des capitaux dans ses rapports avec les crises; mais il n'en estime pas moins que ce qu'il appelle les éléments et les fragments de la production peuvent peser d'un poids terrible sur l'entrepreneur, s'ils demeurent immobilisés faute d'achèvement. Il s'est livré à ce propos à une analyse très intéressante de ce que l'on appelle couramment les immobilisations; il a montré que sans doute les matériaux ou les engins que se sont procurés les entrepreneurs, notamment pour augmenter l'outillage, fabriquer davantage que les salaires payés sont des dépenses qui sont entrées dans d'autres poches; mais que cela ne suppose pas une diminution de la masse des espèces existantes. Mais il a expliqué également que ce simple changement de poche ou de mains peut bouleverser les conditions du marché; les capitaux qui primitivement avaient été concentrés pour fournir aux entreprises industrielles les sommes indispensables aux transformations techniques, mettront plus ou moins longtemps à se grouper à nouveau dans des mains qui sachent en tirer parti. On peut donc dire qu'il y a un retrait temporaire de ces capitaux hors de la circulation bancaire, industrielle, commerciale. Cela l'amenait à conclure qu'il y a excès de mobilisation de capitaux morcelés et éparpillés, ce qui n'empêche qu'on se trouve bien néanmoins, vis-à-vis des entreprises, en présence d'une sorte d'excès de consommation par

disparition. Ici, encore et dans le fond des choses, on aperçoit une concordance entre des explications qui paraissent au premier abord assez divergentes.

M. Aftalion, qu'il est toujours bon de citer pour le volumineux travail si consciencieux qu'il a fait sur cette question des crises, reconnaît, lui aussi, cette consommation énorme de capitaux. Il montre que le développement de la production se faisant durant la période de prospérité, sous l'influence de la progression des prix, ne peut avoir lieu qu'après une constitution préalable de l'outillage nécessaire, après une surcapitalisation comme il le dit, résultant de commandes successives de la part des entreprises, au fur et à mesure que de nouveaux capitaux fixes se peuvent produire. Dans les études qui ont été consacrées, dans l'*Économiste Français*, et par M. Paul Leroy-Beaulieu et par M. Pierre Leroy-Beaulieu, aux crises les plus récentes, tout particulièrement à celle de 1907 et à celle de 1913 et 1914, on retrouve à bien des reprises cette constatation de la consommation considérable de capitaux qui a été faite; et la constatation également du manque de capitaux auquel on se heurte, au moment où la crise bat son plein. Le manque de capitaux y est donné fort légitimement comme la véritable cause du déséquilibre dont on souffre; il avait été préparé par la consommation exagérée à laquelle nous venons de faire allusion. C'est ainsi, qu'au mois de février 1908, M. Paul Leroy-Beaulieu montre que la crise n'est pas seulement une crise financière résultant d'un excès de spéculation, quelque chose de local, mais une crise profonde: l'industrie s'est organisée sur un trop grand pied, on a immobilisé tout l'argent; on a projeté, souvent même engagé, dans toutes les branches, des dépenses de premier établissement que l'insuffisance de capitaux devait fatalement empêcher de réaliser. Au mois de novembre précédent, M. Pierre Leroy-Beaulieu montrait la demande de capitaux énorme qui s'était faite, demande accrue encore par la nécessité de combler les pertes de la guerre de 1904-1905, entre la Russie et le Japon. Il abonde par conséquent dans le même sens que M. Yves Guyot qui, de son côté, a montré les guerres et les destructions de capitaux qu'elles entraînent comme ayant une influence énorme sur les crises générales économiques. M. Pierre Leroy-Beaulieu insiste sur ce que la cause principale, même unique de la crise sévissant aux

États Unis et atteignant peu à peu les autres pays, c'est ce qu'il appelle la mégalomanie industrielle et financière; l'oubli de cette règle que le capital limite l'industrie; l'insuffisance des capitaux; la consommation exagérée de ceux-ci. Tous les capitaux ont manqué, tout autant sinon plus même que la monnaie, à cette mégalomanie américaine; il estime que l'insuffisance de monnaie, la défectueuse organisation des banques n'ont eu qu'un rôle accessoire, après que la crise était déclarée.

Au mois de janvier 1909, alors que la crise était en train de se liquider, notre éminent maître M. Paul Leroy-Beaulieu insistait encore sur ce que l'on avait commis une erreur en accusant le mauvais système de banque, les défectuosités du régime monétaire des États-Unis en cette matière : il accusait, lui, de la façon la plus ferme l'exagération d'entreprises dépassant de beaucoup les capitaux réels disponibles. Il constatait qu'on s'était aperçu un beau jour que les capitaux manquaient pour finir et réaliser les œuvres colossales en partie ébauchées. Et quand, au mois de juillet 1913, il comptait comme prochain un tassement de quelque durée, une sorte de crise suivant un brillant essor commercial et industriel, comme cela se produit le plus souvent, sinon même une crise générale, il n'hésitait pas non plus à invoquer comme cause de cette crise, comme l'indice même la laissant légitimement pressentir, les énormes besoins de fonds en présence desquels on se trouvait, notamment en vue de la liquidation des dépenses de guerre.

Ainsi que le faisait remarquer M. Cottrel dans l'étude spéciale à la crise économique de 1913 que nous avons déjà citée, on ne s'était peut-être pas vu, dans cette crise, en présence d'une période d'exagération de grande spéculation, d'immobilisations excessives, dans beaucoup d'autres cas, mais il y avait eu, comme le disait M. Paul Leroy-Beaulieu, suivant en somme la formule que M. Yves Guyot a donnée dans son livre sur le Commerce, un véritable excès de consommation; une destruction par des guerres ou des gaspillages d'une grande masse de capitaux; et si l'on adoptait plus spécialement la formule même de M. Yves Guyot, absorption dans des capitaux fixes de capitaux circulants qui ne pouvaient retrouver immédiatement leur pouvoir d'achat. C'est à ce titre que M. Cottrel estimait que, dans la crise de 1913-1914, les phénomènes d'ordre politique avaient

eu le pas sur les phénomènes économiques et commerciaux ; puisqu'il considérait que les besoins d'argent, les consommations de capitaux résultant de l'état de guerre, étaient des phénomènes d'ordre politique. On comprend d'ailleurs que souvent ces consommations démesurées de capitaux entraînent de grosses émissions de valeurs mobilières dans les Bourses, et c'est pour cela que les chiffres élevés de ces émissions peuvent fournir certains indices bons à interpréter pour la prévision des crises économiques générales. De ces indices nous reparlerons prochainement, c'est à leur mise en lumière que Clément Juglar a travaillé de façon si effective, quelles qu'aient été les confusions qu'il peut avoir commises entre les causes des crises et leurs manifestations, leurs effets, leurs indices.

D. Bellet.

(*A suivre.*)

LA POLITIQUE NAVALE DE L'ALLEMAGNE

A PROPOS D'UN RÉCENT OUVRAGE DU PRINCE DE BULOW

Pendant douze ans, le prince de Bulow a été le collaborateur et le confident de l'empereur Guillaume II. Aussi l'ouvrage qu'il vient de publier récemment sous le titre *La Politique allemande*[1] ne pouvait-il manquer de présenter un intérêt tout particulier. Il constitue une synthèse d'idées éparses dans des discours prononcés au Reichstag, discours déjà oubliés ou parfois même parfaitement inconnus, sauf par des extraits de presse. Il contient un ensemble de considérations sur la psychologie des partis politiques allemands, et, en particulier, une étude critique des conceptions socialistes. Il comprend enfin des aperçus d'économie politique, et un exposé suggestif du prodigieux essor économique de l'Empire allemand. Un sentiment le domine, qui, s'il ne s'affirme pas dans des formules définitives, perce partout entre les lignes : le sentiment de la supériorité allemande.

L'ouvrage comprend deux grandes parties : l'une qui traite de la politique extérieure, l'autre de la politique intérieure. Si cette dernière présente un réel intérêt, soit que l'auteur y fasse connaître son opinion sur le meilleur régime intérieur qui convienne à l'Allemagne, soit qu'il y parle de la lutte contre les démocrates-socialistes, soit qu'il y révèle certaines difficultés intérieures susceptibles de se produire dans l'Empire — difficultés dont les répercussions extérieures seraient inévitables et dangereuses, — soit enfin qu'il s'efforce d'y déterminer la meilleure politique économique à suivre en Allemagne

1. Prince de Bulow, *La Politique allemande*. Traduit de l'allemand par M. Maurice Herbette, ministre plénipotentiaire, avec un avant-propos par M. J. de Selves, sénateur. — Librairie militaire H. Charles-Lavauzelle, 124, boulevard Saint-Germain, Paris.

ou qu'il y expose à grands traits l'œuvre de « colonisation » allemande en Pologne, ce sont surtout, notamment pour un lecteur français, les pages consacrées à la politique extérieure qui appellent tout particulièrement l'attention.

C'est de toute la politique extérieure de l'Europe dans la période contemporaine que l'ancien Chancelier de l'Empire allemand trace un large tableau. Il dépeint les rapports de l'Allemagne avec toutes les grandes puissances; il consacre des chapitres particulièrement intéressants aux relations franco-allemandes, à la Triple-Alliance, à la Triple-Entente, à la Question marocaine, chapitres dont bien des passages ne sont pas d'ailleurs sans provoquer la surprise. Il voudrait avant tout — tâche peut-être malaisée — démontrer les tendances essentiellement pacifiques de la politique allemande, prouver la modération des visées allemandes, — modération en dépit de laquelle certaines grandes puissances, notamment l'Angleterre, ont cherché à contrecarrer les efforts de l'Allemagne pour s'assurer la place à laquelle la nation germanique a droit et prétend.

Après s'être reconstitué, en dépit de la mauvaise volonté des puissances européennes, et après avoir progressivement atteint en Europe, grâce à la forte politique du prince de Bismarck, l'apogée de sa puissance, l'Empire allemand s'est engagé, sous la direction de l'empereur Guillaume II et de ses conseillers, dans la voie de la politique mondiale; il est devenu « une puissance mondiale ». A cette nouvelle orientation, le prince de Bulow a pris une large part : « La tâche de notre génération, disait-il en novembre 1906, est en même temps de conserver notre politique continentale, base de notre position mondiale, et de cultiver nos intérêts trans-océaniens, de poursuivre une politique mondiale réfléchie, sensée, sagement limitée, de telle façon que la sûreté du peuple allemand ne soit pas compromise, ni l'avenir de la nation mis en péril. » — En parcourant jusqu'à leur terme les voies de la politique continentale, Bismarck avait amené l'Allemagne au seuil de ces voies nouvelles, vers lesquelles l'Empire était encore poussé par l'accroissement continu de sa population et par le développement de son industrie.

Mais il ne pouvait être question pour l'Empire allemand de s'engager dans la voie mondiale, sans se préoccuper d'autre part de disposer des moyens matériels d'imposer le respect et d'assurer la pro-

tection sur les mers de ses intérêts croissants. La construction d'une flotte de guerre suffisante pour la défense des intérêts maritimes de l'Empire était indispensable ; dès 1891, elle devenait une « question vitale » pour la nation allemande. L'empereur Guillaume II le reconnut, et, pour atteindre le but, « il mit en œuvre toute la puissance de la Couronne et toute l'énergie de sa propre personnalité : c'est là son grand mérite devant l'Histoire ». — En 1897, l'œuvre était encore à faire : rendre possible la création d'une flotte suffisante était « la première et grande tâche de la politique allemande post-bismarckienne », et c'est devant cette tâche que se trouve placé le prince de Bulow, lorsque, le 28 juin 1897, à Kiel, sur le *Hohenzollern*, à la même date et au même endroit où, douze ans plus tard, il devait demander son congé, il fut chargé par l'Empereur de la direction des Affaires Étrangères. Presque aussitôt, l'amiral de Tirpitz était nommé secrétaire d'État à la Marine, poste qu'il occupe encore aujourd'hui, et, quelques mois après, paraissait un projet de loi navale qui demandait la construction de 7 vaisseaux de ligne, ainsi que de 2 grands et de 7 petits croiseurs, qui fixait le terme de la période de construction à la fin de l'exercice budgétaire de 1904, et qui assurait à l'avenir le remplacement des unités de la flotte en limitant la durée d'existence des navires et en déterminant les formations à maintenir constamment en service[1]. La politique navale se trouvait du coup aiguillée

1. Telle est l'origine des *programmes* ou *statuts navals* que la plupart des grandes puissances ont pris, depuis lors, l'habitude d'établir, à l'exemple de l'Allemagne.

Aujourd'hui, un *programme* ou *statut naval* comprend la détermination aussi précise que possible des éléments suivants :

1° Nombre des unités de ligne, d'éclairage et de torpilleurs composant la flotte et mode de groupement de ces unités : durée moyenne de leur existence en vue des prévisions de remplacement;

2° Caractéristiques de toutes les unités, au point de vue navigation, propulsion et armement;

3° Organisation et répartition des forces navales, et détermination de leur état de disponibilité au point de vue du matériel et du personnel;

4° Organisation des bases navales et détermination de leurs moyens de défense, de leurs voies de communication, de leurs conditions d'accès, de leur capacité d'amarrage, de leur outillage de construction, de réparation et de ravitaillement;

5° Détermination des approvisionnements nécessaires en matières combustibles, vivres, munitions, des bâtiments de la flotte et des bases navales;

6° Détermination des effectifs nécessaires pour armer la flotte en temps de paix comme en temps de guerre; pour assurer le service des relèves; pour assurer le service de l'instruction du personnel; pour obtenir, en un mot, un personnel adéquat à tous les besoins.

Un statut naval ainsi tracé a, comme conclusion, l'établissement des budgets navals nécessaires pour arriver à le réaliser et à le maintenir.

dans une voie absolument nouvelle par la fixation de la durée d'existence des vaisseaux, et par celle de l'effectif des unités propres au service. De ce moment date le début de la grandeur maritime de l'Empire allemand, l'origine du mouvement ascensionnel qui allait faire de l'Allemagne la seconde puissance navale du monde, immédiatement après l'Angleterre.

Mais ce développement nouveau de la puissance allemande, sur une zone d'action réservée jusqu'alors à d'autres, ne pouvait se faire sans provoquer certaines méfiances, en particulier celle de l'Angleterre. Le prince de Bulow montre comment il s'est effectué avec prudence, en même temps qu'avec ténacité et succès. Il lui est plus difficile d'établir le caractère inoffensif de la politique extérieure à laquelle il correspondait, et il est permis, encore aujourd'hui, de continuer à croire que l'action modératrice de la Triple-Entente n'a souvent pas été étrangère au maintien des ambitions allemandes dans de certaines limites...

***

Quoi qu'il en soit, il faut bien reconnaître que l'Allemagne peut aujourd'hui mesurer avec fierté le chemin parcouru, et il est incontestable que, sur mer comme sur terre, elle peut « envisager l'avenir avec confiance ». — Le développement continu de sa marine de guerre est une nouvelle preuve de l'esprit de suite, de la méthode et de la persévérance qu'elle apporte dans toutes ses entreprises, — et il n'est pas inutile, pour s'en bien rendre compte, de rappeler les moyens employés pour atteindre le but poursuivi, et de jeter un coup d'œil d'ensemble sur l'œuvre accomplie depuis quinze ans.

Rien n'a été négligé, dès l'origine, par l'empereur Guillaume II pour affirmer la nécessité de créer une flotte puissante. Dès 1895, à l'inauguration du canal de la mer du Nord à la Baltique, il invite toutes les marines du monde, non point tant pour développer devant les côtes de l'Empire un appareil unique dans l'histoire ou pour obliger tous les pavillons à saluer la statue de son grand-père, édifiée au seuil, que pour mettre en parallèle le développement de la formidable puissance navale des autres nations avec la faiblesse de sa propre flotte d'alors. Il dit et répète : « Je n'aurai pas de cesse que je n'aie mis ma marine à la hauteur où se trouve mon armée. » Un

accident en mer provoque-t-il alors la perte d'une canonnière de l'escadre de Kiel et la mort de ses marins, il envoie un hommage retentissant aux officiers et aux équipages et termine par ce cri qu'on a si souvent entendu répéter depuis lors à Kiel : « A toute vapeur sur la mer! » Au moment de difficultés avec le Vénézuéla, une canonnière allemande, la *Panthère*, envoie-t elle des projectiles sur les forts de Maracaïbo, l'Empereur lui adresse ce télégramme laconique « Bravo, Panthère! », non pas tant pour la féliciter d'avoir accompli une prouesse trop facile, que pour faire publiquement sentir aux entreprenants commerçants de l'Empire tout le prix de la protection de la flotte.

L'idée germe, que l'Empire *doit* devenir port sur mer comme il est port sur terre. Une propagande incessante enveloppe peu à peu, pour ainsi dire, tout le pays. Des flottilles de torpilleurs remontent les grands fleuves de l'Allemagne : voyages de fête au cours desquels se développe dans la nation l'enthousiasme qui prépare aux sacrifices ultérieurs[1]. Des clubs nautiques se créent sur les ordres précis de l'Empereur; des « ligues pour la flotte » se fondent ou se développent, comme la fameuse Ligue maritime allemande qui compte aujourd'hui plus d'un million d'adhérents. De fréquentes visites impériales ont lieu à Hambourg et à Brême, où s'affirment les liens étroits qui existent entre la flotte commerciale et la flotte militaire, le développement de l'une et celui de l'autre, l'impérieuse nécessité d'une tutelle efficace du pavillon national par le canon sur toutes les mers. Dans les milieux plus intellectuels, ce sont des savants comme Adolphe Wagner, Schmoller, Sering, Lamprecht, Eric Markt et tant d'autres qui accomplissent le travail de propagande, et qui, à la suite de l'Empereur et à son instigation, engagent leur personnalité en faveur de la grande cause nationale de la Marine de guerre.

Aussi, en 1898, le premier grand projet de loi sur la flotte est-il enfin adopté par le Reichstag, alors que, depuis huit ans, tout renforcement de la flotte avait été systématiquement refusé à l'empereur Guillaume II, malgré, comme il devait le dire lui-même, « ses instantes prières et ses avertissements répétés. »

1. A titre de comparaison, on peut évoquer le souvenir des voyages que, quelques années plus tard, les premiers grands *Zeppelin* devaient accomplir, notamment dans la vallée du Rhin, et qui avaient pour but de susciter l'enthousiasme en faveur de la création de la « flotte aérienne ».

La flotte allemande ne compte alors que 12 cuirassés, 8 garde-côtes, 10 grands croiseurs et 23 petits croiseurs. La loi navale de 1898 la porte à 1 cuirassé amiral, 16 cuirassés répartis en deux escadres, 4 divisions de garde-côtes réparties entre ces deux escadres, 6 grands croiseurs cuirassés et 16 petits croiseurs également répartis entre les deux escadres, enfin 3 grands croiseurs et 16 petits croiseurs pour les stations lointaines; 3 cuirassés, 3 grands croiseurs et 3 petits croiseurs forment une réserve. Le programme doit être exécuté en six ans; il prévoit en outre le remplacement au bout d'un temps donné, des unités en service.

Deux ans plus tard, en 1900, le gouvernement obtient un vote du Reichstag l'autorisant à envisager un nouveau programme, qui englobe le programme de 1898 sans toucher aux opérations antérieurement décidées et sans modifier aucun des types des navires en construction ou en projet, et qui prévoit un accroissement immédiat de l'armement et un rajeunissement des unités : quand ce nouveau programme aura été exécuté, la flotte de l'Empire doit être constituée de la manière suivante : 26 cuirassés, 18 grands croiseurs, 44 petits croiseurs, 16 divisions de torpilleurs de 6 torpilleurs chacune.

Dès lors, la Marine allemande va grandir avec une rapidité impressionnante, son mouvement ascensionnel se poursuivra sans défaillance ni sans arrêt. En vain l'Angleterre s'inquiète-t-elle; en vain, certains esprits vont-ils jusqu'à y envisager l'éventualité qui consisterait à arrêter net par la violence le développement maritime de l'Allemagne[1]... Trois importantes modifications du programme

1. En février 1905, le Lord civil de l'Amirauté anglaise, M. Arthur Lee, déclarait, dans un discours public, qu'il fallait tourner les yeux vers la mer du Nord, y concentrer les escadres britanniques, et, en cas de guerre, « porter le premier coup avant que le parti adverse puisse trouver le temps de lire dans les journaux que la guerre est déclarée ». — Le *Daily Chronicle* écrivait à ce sujet : « Si, en octobre 1904, la flotte allemande avait été anéantie, nous aurions eu pour soixante ans la paix en Europe. Pour ce motif, nous considérons les dires de M. Arthur Lee comme une sage et pacifique proclamation des immuables intentions de la reine des mers, en admettant qu'ils aient été émis au nom du Cabinet » — A cette même époque, on pouvait lire dans une grande revue anglaise : « Si l'on anéantissait la flotte allemande, la paix de l'Europe serait assurée pour deux générations; l'Angleterre et la France, ou l'Angleterre et les Etats-Unis, ou les trois ensemble, garantiraient la liberté des mers et s'opposeraient à la construction de nouveaux vaisseaux qui sont des armes dangereuses entre les mains de puissances ambitieuses et dépourvues de colonies... »

de 1900 sont apportées en 1906, en 1908 et en 1912, et à chacune d'elles correspond un nouvel et important accroissement. La dernière d'entre elles, la loi navale de 1912, fixe à 61 le nombre des bâtiments de ligne[1] (dont 41 cuirassés de ligne et 20 grands croiseurs cuirassés); à 40 le nombre des bâtiments d'éclairage (croiseurs éclaireurs); à 216 le nombre des torpilleurs (dont 144 grands torpilleurs et 72 sous-marins[2]. Ces forces navales sont réparties en deux flottes : la flotte de haute mer, à effectifs complets et comprenant 3 escadres, et la flotte de réserve, à effectifs réduits et comprenant 2 escadres : la première de ces deux flottes, en tout temps prête au combat et pouvant par suite marcher *au premier signal*, compte à elle seule, sur le total général : 25 cuirassés de ligne, 8 croiseurs de ligne, 18 croiseurs éclaireurs, 99 grands torpilleurs et 54 sous-marins.

*
* *

Que l'Allemagne, en accomplissant cet effort considérable, — tel que sa Marine, toujours méthodique dans les variations mêmes de son programme, est prise aujourd'hui comme *étalon* par les autres marines, qui l'admirent et qui la craignent —, que l'Allemagne

1. Aujourd'hui, on ne distingue généralement plus que trois grandes catégories de bâtiments : les *bâtiments dits de la ligne ou de bataille* comprenant les cuirassés et les grands croiseurs cuirassés d'un tonnage au moins égal à celui des cuirassés; les *bâtiments d'éclairage*, comprenant les croiseurs cuirassés de dimensions restreintes et les croiseurs dits seulement protégés; les *bâtiments torpilleurs* comprenant les torpilleurs de toutes tailles et les sous-marins. — Pour ces trois catégories de bâtiments, on constate une tendance générale vers l'augmentation des dimensions.

Actuellement, les déplacements des navires de ligne en construction arrivent à dépasser 30,000 tonnes; ceux des navires d'éclairage vont atteindre 6,000 tonnes, ceux des navires torpilleurs 1,200.

2. Ce résultat doit être atteint vers 1920. A cette époque, la flotte anglaise doit compter 100 bâtiments de ligne, 80 bâtiments d'éclairage, 350 bâtiments torpilleurs; la flotte française, d'après le programme naval de 1912, 28 bâtiments de ligne, 20 bâtiments d'éclairage, 150 bâtiments torpilleurs. Les puissances relatives des quatre principales flottes du monde, celles de l'Angleterre, de l'Allemagne, des États-Unis d'Amérique et de la France, peuvent, en tenant compte du déplacement global et de l'âge moyen des bâtiments en service, s'exprimer respectivement, d'après les bases ci-dessus, par les chiffres 100 (flotte anglaise), 60 (flotte allemande), 40 (flotte des États-Unis) et 30 (flotte française).

Il convient, dans la comparaison de la puissance navale de l'Angleterre et de l'Allemagne, de ne pas perdre de vue l'étendue du devoir maritime de l'Angleterre, et l'impossibilité pour elle de maintenir toutes ses forces concentrées dans les mers du Nord, en face de l'Allemagne.

n'ait jamais poursuivi qu' « un accroissement des garanties de paix », selon l'expression même du prince de Bulow, il est peut-être excessif de le prétendre, et cette affirmation aura sans doute quelque peine à convaincre. Il en est d'elle comme de celles qui ont été faites à maintes reprises lors des augmentations successives d'effectifs de l'armée allemande, et qui ont été répétées l'an dernier encore, pour justifier les demandes dont l'aboutissement a été le formidable accroissement réalisé par cette loi militaire du 3 juillet 1913, en vertu de laquelle l'effectif total réel de l'armée allemande est passé de 710,000 à 870,000 hommes[1]...

Au fond, ce qu'on ne peut s'empêcher de voir, *ce qu'il faut voir* dans le développement inlassablement poursuivi de la puissance militaire de l'Allemagne sur mer comme sur terre, c'est la volonté constante de l'Allemagne de tenir toujours le premier rang, et de pouvoir un jour, le cas échéant, imposer sa manière de voir : c'est un immense besoin d'hégémonie, résultant du sentiment profondément enraciné de la supériorité allemande.... Le peuple qui ne veut pas être prêt, disait l'an dernier au Reichstag le successeur du prince de Bulow, le Chancelier de Bethmann-Hollweg, le peuple qui ne veut pas être prêt a fini de jouer son rôle dans l'histoire du monde. » L'Allemagne veut être prête non pas tant pour se défendre et pour conserver la situation acquise, que pour être en mesure, l'occasion venue, d'affirmer sa supériorité et d'acquérir la suprématie...

D'ailleurs, malgré son affirmation des tendances pacifiques de la politique mondiale allemande, malgré ses protestations sur la modération des visées allemandes, le prince de Bulow ne perd de vue à aucun moment la redoutable éventualité de la guerre. Il l'envisage à mainte reprise, et en fait état dans le chapitre de son livre où il cherche à déterminer la meilleure politique économique à suivre en Allemagne.

« Un événement qu'il *faut* faire entrer dans tout calcul politique, écrit-il, c'est la guerre. Nul homme sensé ne la désire. Tout gouvernement consciencieux cherche de toutes ses forces à l'empêcher, aussi longtemps que l'honneur et les intérêts vitaux de la nation

1. Voir *Revue des Sciences Politiques* de mars-avril et mai-juin 1913 : L'Armée allemande au printemps de 1913.

le permettent. Mais *tout État doit être dirigé dans toutes ses parties comme si, demain, il devait avoir une guerre à soutenir.* »

L'avertissement et le conseil sont à retenir, particulièrement pour nous autres Français, et peut-être surtout à l'heure actuelle. Il n'est pas inutile d'autre part de les rapprocher d'un aphorisme de Clausewitz, aphorisme qu'en Allemagne beaucoup considèrent comme un dogme : « La guerre est une partie de la politique : *la paix ne doit servir qu'à la préparation de la guerre* qu'il faut pousser aussi loin que possible, car la préparation de la guerre est une partie de la guerre elle-même... »

JACQUES DANY.

LA QUESTION DE L'ALCOOLISME

DANS SES RAPPORTS AVEC LA LOI FISCALE

La question de l'alcoolisme est un des problèmes les plus inquiétants de notre époque. La gravité du mal n'est méconnue de personne; on a longuement écrit sur les conséquences funestes que l'abus des spiritueux entraîne pour l'individu, pour la famille, la patrie et l'avenir de la race. Ce qui importe surtout, c'est la recherche des moyens propres à y remédier. On a préconisé dans ce but la formation de sociétés de tempérance, la propagande par la parole, par le livre ou par l'image, l'enseignement anti-alcoolique dans les écoles et les casernes, les œuvres post-scolaires qui occupent les loisirs de la jeunesse et la détournent de chercher au cabaret des distractions malsaines. Ce sont là, sans doute, des mesures dont on peut attendre d'excellents effets, surtout si l'on sait se défendre de certaines exagérations confinant parfois au ridicule ou risquant de heurter, sans nécessité véritable, des intérêts trop puissants. Ce dernier écueil est celui auquel on s'expose quand on englobe dans la même réprobation la consommation des boissons simplement fermentées et celle des spiritueux, sans tenir compte de ce fait, pourtant bien certain, que la seconde est infiniment plus dangereuse que la première. C'est déjà bien assez d'avoir contre soi 30.000 marchands en gros et 450,000 débitants vendant tous plus ou moins des eaux-de-vie, des rhums, des liqueurs et des apéritifs, sans aller inquiéter deux millions de viticulteurs et je ne sais combien de propriétaires ou fermiers récoltant des pommes à cidre. En tout cas, les mesures dont il vient d'être parlé ne sauraient avoir d'action que sur les jeunes gens chez qui l'usage des boissons fortes n'est pas encore devenu une habitude et un besoin. Il est aussi permis de penser qu'en améliorant la condition matérielle et morale de

l'ouvrier, en lui procurant le moyen d'avoir un intérieur plus confortable et plus gai, on parviendrait à lui inspirer l'amour du foyer, le goût de satisfactions d'un ordre plus relevé que celles qu'il trouve au cabaret. Mais c'est là encore une œuvre de longue haleine, dont les conséquences se feront longtemps attendre.

Or, le temps presse; le fléau étend chaque jour ses ravages : il faut un remède efficace et dont l'action soit prompte.

Il y a quelque vingt-cinq ans on crut avoir trouvé la solution du problème dans la rectification obligatoire des alcools, mais une rectification si parfaite que l'industrie privée était, disait-on, impuissante à la réaliser et qu'il fallait, pour cela, recourir à un monopole d'État. On partait de cette donnée que les funestes effets causés par l'abus des boissons alcooliques sont dus, non pas à l'alcool lui-même, mais aux produits secondaires — éthers, aldéhyde, furfurol, alcools propylique, butylique, amylique — qui accompagnent l'alcool ordinaire, ou alcool éthylique, dans le produit de toute distillation de liquides fermentés. En débarrassant les spiritueux de toutes ces impuretés, on devait en faire des boissons dont l'usage serait exempt de tout péril.

C'était là une théorie bien séduisante, puisqu'elle permettait de satisfaire les hygiénistes sans mécontenter les buveurs. Malheureusement, elle n'a pas résisté à l'évidence des faits, et les plus hautes autorités scientifiques — M. Duclaux, les docteurs Lancereaux, Laborde et Daremberg, le professeur Joffroy et bien d'autres encore, se sont nettement prononcés contre elle. Ce serait une grande illusion, en effet, de croire que, parvenu à l'état de pureté absolue, l'alcool devient une boisson inoffensive. Tout ce que l'on peut admettre, c'est que les produits secondaires de la distillation, considérés isolément, peuvent exercer sur l'organisme une influence plus marquée encore que l'alcool lui-même. Ils ajoutent leur danger propre à celui de l'alcool qui les contient; mais, si l'on considère la proportion infime pour laquelle les impuretés originelles entrent dans la composition des spiritueux livrés à la consommation, on est amené à conclure que leur présence n'accroît que dans une mesure bien restreinte, à peu près négligeable, la nocivité du produit. D'ailleurs la rectification ne pourrait pas s'appliquer aux eaux-de-vie

dites naturelles, c'est-à-dire obtenues par la distillation des vins, des cidres, des marcs ou des fruits, car ces eaux-de-vie perdraient ainsi les qualités de saveur et d'arome qui en font le mérite et la valeur. Quant aux alcools d'industrie, le goût détestable que les impuretés leur communiquent font que la consommation ne les accepterait pas s'ils n'étaient dès maintenant très convenablement rectifiés.

La question, d'ailleurs, peut être considérée comme définitivement jugée à la suite de l'expérience qui a été faite, en Russie, d'un système de monopole institué dans le double but de procurer des ressources au Trésor et de combattre l'alcoolisme en livrant directement au consommateur, sans passer par aucun intermédiaire, des eaux-de-vie débarrassés de toutes les impuretés réputées plus nuisibles que l'alcool lui-même. Au point de vue purement fiscal, le résultat cherché a été pleinement atteint; mais, bien loin d'être atténués, les ravages de l'alcoolisme se sont accrus au point d'amener, à la suite d'une campagne très vive conduite par M. Witte, ancien premier ministre, la démission de son successeur M. Kokovtzof, et de provoquer une intervention du Tsar, sous la forme d'un rescrit attribuant la misère croissante du peuple au progrès de l'alcoolisme et déplorant que la prospérité des finances publiques soit attachée à l'exploitation d'un vice destructeur des forces morales et économiques de la nation.

Il faut donc renoncer à trouver dans la rectification obligatoire la solution du problème de l'alcoolisme. En définitive, et si l'on fait abstraction de l'interdiction absolue de la vente des spiritueux, solution qui a été expérimentée dans quelques États de la grande République américaine, mais qui n'aurait chez nous aucune chance d'aboutir, la loi fiscale apparaît comme le seul moyen d'action qui remplisse les deux conditions exigées, c'est-à-dire qui soit à la fois prompt et efficace.

Elle peut exercer son action modératrice de deux manières : directement, par une aggravation de l'impôt qui frappe les boissons spiritueuses; indirectement, par l'aggravation des charges fiscales atteignant ceux qui en font commerce et, par répercussion, ceux qui les consomment.

Les spiritueux supportent, en France, différentes taxes, savoir :

1° Au profit de l'État.

a) Un droit général de consommation exigible en tous lieux, dont le taux est de 220 francs par hectolitre d'alcool pur, c'est-à-dire entièrement privé d'eau, mesuré à la température de 15° centigrades.

b) Une surtaxe de 50 francs par hectolitre d'alcool pur contenu dans les absinthes ou similaires, les amers, bitters et apéritifs divers autres que ceux à base de vin. Les absinthes et similaires doivent titrer au moins 60°; pour les bitters, amers et autres apéritifs la loi n'exige pas une teneur minima en alcool; mais quel que soit leur degré, la surtaxe est perçue sur un minimum de 30°.

c) Un droit d'entrée exigible seulement dans les localités ayant une population agglomérée de 4,000 habitants et au-dessus : le taux varie, suivant la population, de 7 fr. 50 à 30 francs par hectolitre d'alcool pur.

2° Au profit des communes ayant un octroi des taxes et surtaxes[1] dont les taux, extrêmement variables, peuvent atteindre jusqu'à 100 francs par hectolitre d'alcool pur dans certaines grandes villes et à Paris 165 francs. Une taxe spéciale, dite de banlieue, dont le taux est de 92 fr. 50, est due, indépendamment des taxes locales, sur les spiritueux consommés dans les communes du département de la Seine autres que Paris.

Les droits que supporte, en définitive, un hectolitre d'alcool pur varient de 220 francs à 415 francs (Paris) pour les spiritueux ordinaires et 465 francs pour les absinthes, amers, etc... Le taux moyen de l'impôt d'État ressort à 238 fr. 61 par hectolitre en alcool pur. Les droits d'octroi représentent une moyenne de 32 francs environ.

Par le renchérissement dont elles sont la cause, les taxes grevant l'alcool exercent nécessairement sur la consommation une influence d'autant plus marquée que les amateurs de boissons spiritueuses se recrutent, en grande majorité, dans un milieu social où l'on ne dispose que de ressources limitées, et qu'un grand nombre d'entre eux

1. Les surtaxes, qui doivent être autorisées par la loi, sont, en principe, destinées à faire face à des besoins extraordinaires. La loi du 29 décembre 1897 a autorisé les communes à y recourir pour faciliter le dégrèvement des boissons dites hygiéniques (vins, cidres, bières).

consacrent déjà à la satisfaction de leur goût pour les liqueurs fortes le maximum de ce qu'ils peuvent prélever sur leurs salaires journaliers. Le renchérissement de la denrée contraint, dès lors, le consommateur à se restreindre, bon gré mal gré, et par suite l'impôt tend à modérer l'usage, à prévenir dans une certaine mesure l'abus des boissons spiritueuses. On peut se demander où nous en serions aujourd'hui si l'impôt sur l'alcool n'existait pas : dans les années normales le cours des trois-six de vin du Midi ne dépasse guère 80 francs l'hectolitre à 86°; celui des alcools du Nord (betteraves ou mélasse) 40 francs l'hectolitre à 90°, ce qui fait pour l'eau-de-vie au degré ordinaire de consommation un prix de revient variant de 0 fr. 20 à 0 fr. 40 le litre, suivant la provenance. En ajoutant à ces chiffres le coût des manipulations diverses et le bénéfice des intermédiaires, l'eau-de-vie pourrait être facilement vendue aux consommateurs entre 0.50 et 0.75 le litre.

Combien la tentation de boire serait plus grande et plus facile à satisfaire; combien, dès lors, seraient plus terribles encore les ravages causés par la passion de l'alcool, si les prix de revient n'étaient pas au moins quintuplés par l'impôt!

Si lourds soient-ils, les tarifs actuels n'ont cependant pas suffi pour empêcher la consommation de se développer dans une proportion telle qu'il en résulte de graves inconvénients dans le présent, un danger redoutable pour l'avenir.

Les quantités d'alcool imposées étaient en 1860 de 851,815 hectolitres; elles atteignirent 1,008,750 hectolitres en 1869, pour descendre à 755,464 en 1872 par suite de la perte de l'Alsace-Lorraine et surtout de l'élévation du tarif porté de 90 à 150 francs puis à 156 fr. 25. Cette dernière mesure avait, à la fois, déterminé une restriction de la consommation, provoqué pendant l'année précédente des acquittements anticipés dans le but d'éviter la surtaxe, enfin suscité une très vive recrudescence de la fraude. Les quantités imposées se relevèrent, d'ailleurs, rapidement, grâce notamment à une action fiscale plus énergique et à une réglementation, d'ailleurs bien imparfaite, du privilège des bouilleurs de cru pendant les années 1873, 1874 et 1875. En 1875 la limite de un million d'hectolitres était de nouveau franchie. Après un léger fléchissement

en 1876, par suite de la loi du 14 décembre 1875 qui rétablit les récoltants en pleine possession de leurs immunités, la progression s'accentue rapidement, grâce au relèvement économique du pays et aussi au renchérissement du vin dû aux ravages du phylloxéra, renchérissement qui détermine un déplacement de consommation au profit des boissons spiritueuses, en même temps qu'une pénurie des alcools de cru dans les pays vignobles. En 1892 on atteint 1,735,000 hectolitres. La reconstitution du vignoble, suivie de quelques années de bonne récolte en vins, en cidres et fruits de toutes sortes, détermine un certain ralentissement pendant les années suivantes : mais le mouvement ascensionnel reprend et la moyenne des quantités imposées, pendant les années 1898, 1899 et 1900 est de 1,779,142 hectolitres. Alors intervient la loi du 29 décembre 1900, qui porte le droit de consommation de 156 fr. 25 à 220 francs l'hectolitre, en même temps qu'elle dégrève largement les boissons dites hygiéniques, le vin, le cidre et la bière, Un véritable effondrement se produit : les quantités imposées tombent à 1,346,635 hectolitres en 1901 et 1,258,955 hectolitres en 1902, si bien qu'avec un tarif majoré de 40 p. 100, le revenu du Trésor descend au-dessous de ce qu'il était en 1900. Sans doute à cet effondrement des quantités taxées, ne correspondait pas une réduction égale des quantités consommées : l'élévation du tarif avait été une incitation puissante à la fraude; les récoltants avaient accru leurs moyens de production et certainement versé dans la consommation d'importantes quantités sans payement du droit. Néanmoins, il n'est pas douteux que la cause principale de la diminution des quantités taxées résidait dans la restriction que les consommateurs avaient dû s'imposer en présence du renchérissement déterminé par l'élévation du tarif. Pour beaucoup d'entre eux, d'ailleurs, cette restriction avait été inconsciente, en ce sens qu'elle s'était produite sous la forme d'un abaissement du degré des spiritueux livrés à la consommation. C'est là, du reste, un phénomène constaté depuis longtemps à l'occasion des précédents relèvements de tarif.

Une légère reprise s'est manifestée à la suite de la réglementation du privilège des bouilleurs de cru instituée par la loi du 31 mars 1903 : en 1904 les quantités taxées se sont relevées à 1,514,300 hectolitres; mais la réglementation présentait tellement de fissures que cette

amélioration ne s'est pas maintenue. Après son abrogation par la loi du 25 février 1906 on est retombé, en 1907, au chiffre de 1,289,408 hectolitres. Depuis lors, le chiffre de la consommation taxée s'est relevé, lentement d'abord, puis, en 1911, d'une façon beaucoup plus accentuée (1,339,578 hectolitres en 1908; 1,342,006 hectolitres en 1909; 1,399,034 en 1910; 1,574,018 en 1911; 1,515,859 hectolitres en 1912 et 1,558,234 hectolitres en 1913). Les recouvrements des premiers mois de 1914 accusent encore des augmentations qui font prévoir que le chiffre de 1911 sera, cette année, dépassé. Cette progression brusque a certainement pour cause principale la prospérité générale du pays et l'augmentation considérable du taux des salaires. Les ressources des classes laborieuses en ont été sensiblement accrues et une partie notable de cet accroissement de ressources, au lieu de servir à augmenter le bien-être de la famille, s'est converti en dépenses de cabaret.

En somme, l'étude des fluctuations survenues dans les quantités imposées met en évidence l'influence du tarif sur les quantités consommées. Il apparaît, d'autre part, que, en raison de circonstances nouvelles mettant de plus larges ressources à la disposition des classes laborieuses, le tarif actuel est impuissant à enrayer le développement de la consommation et, par conséquent, les progrès de l'alcoolisme. Dans ces conditions, si l'on se place au point de vue de l'intérêt social, on est porté naturellement, et abstraction faite de toute préoccupation d'ordre fiscal, à conclure à la nécessité d'un relèvement de ce tarif.

En opérant ce relèvement, nous ne ferions, d'ailleurs, que suivre l'exemple donné par d'autres nations, l'Angleterre notamment. Dans ce pays, les pouvoirs publics n'ont pas hésité à user largement de la loi fiscale pour lutter contre l'alcoolisme, beaucoup plus que pour accroître les ressources du budget, et des résultats remarquables ont été obtenus par ce moyen. Fixé en 1861 à 477 fr. 19 par hectolitre d'alcool pur, accru en 1891 d'une surtaxe de 22 fr. 98 dont le produit a été affecté aux budgets des Comtés pour les dédommager de certaines dépenses publiques mises à leur charge, l'impôt a subi, en 1900, une nouvelle augmentation qui l'a porté au taux d'environ 529 francs. C'était là une quotité déjà fort élevée; elle avait com-

plètement enrayé le développement de la consommation et provoqué même un certain fléchissement. On a jugé que ce n'était pas là un résultat suffisant et qu'un effort plus sérieux était nécessaire pour déterminer une restriction importante dans l'usage des boissons spiritueuses. A cet effet, l'impôt a été, au mois d'avril 1909, porté d'un seul coup au taux énorme de 715 francs l'hectolitre. Cette mesure a eu sur la consommation de l'alcool des effets immédiats et décisifs. Le taux de la consommation par tête, qui atteignait 2 litres 95 en 1872, alors qu'il n'était chez nous que de 2 litres 09, et qui, pendant les années 1900 à 1904, avait oscillé entre 2 litres 27 et 2 litres 375, est tombé en 1909-10 à 1 litre 514 pour ne se relever en 1910-11 qu'à 1 litre 775 tandis qu'à la même époque il atteignait chez nous 4 litres 04, et cela non compris la consommation en franchise des alcools de cru qui échappe à la statistique, mais qui doit certainement atteindre un chiffre assez élevé.

Le but humanitaire et social a donc été pleinement atteint, et cela sans que, d'ailleurs, le Trésor en ait éprouvé aucun préjudice. En effet, si l'on prend pour termes de comparaison les exercices 1908-1909 et 1910-1911, on constate que la diminution de consommation a été de 24.71 p. 100, tandis que le relèvement de tarif représente 33.81 p. 100. Le rendement de l'impôt, qui de 1906 à 1909 avait oscillé entre 540 et 553 millions de francs, est, à la vérité, descendu à 450,406,000 francs en 1909-10, mais pour remonter bientôt au-dessus de son ancien chiffre (581,133,000 francs en 1910-11, et 573,201,000 en 1911-12).

Cet exemple pourrait-il être suivi chez nous? Ici une réserve s'impose. En matière d'impôts indirects, la crainte de susciter des fraudes trop considérables impose forcément une limite à l'élévation des tarifs. Ce qui permet, en Angleterre, la perception sur les spiritueux d'un droit fort élevé, c'est que la fraude n'y est guère à redouter : l'alcool produit dans le pays est extrait en totalité des matières farineuses dont la mise en œuvre comporte une série d'opérations assez complexes et un outillage d'une certaine importance. Il en résulte que la distillation clandestine y est à peu près inconnue; quant aux distilleries travaillant sous le contrôle du fisc, elles sont soumises à une réglementation tout à fait draconienne,

ce qui a eu pour effet d'en restreindre considérablement le nombre (10 pour toute l'Angleterre proprement dite), et de faciliter ainsi la surveillance.

En France, au contraire, les matières premières suceptibles d'être utilisées à la fabrication de l'alcool sont très nombreuses et à la portée de tous : ce sont notamment des vins et des cidres dans lesquels l'alcool existe déjà tout formé, ainsi que des fruits aptes à fermenter spontanément sous l'influence des ferments qui, au moment de la maturité, pullulent sur la pellicule dont ils sont recouverts. La transformation de ces matières premières en eaux-de-vie directement consommables est une opération très simple ne nécessitant que des appareils rudimentaires et à laquelle, dès lors, il est facile de procéder clandestinement. D'un autre côté, les petites distilleries placées sous le contrôle du fisc sont trop nombreuses et trop peu importantes pour que la surveillance puisse y être fortement constituée. Enfin et surtout, une partie importante de la production, celle des récoltants de vins, cidres, poirés, lies, mares, cerises, prunes et prunelles mettant en œuvre ou prétendant mettre exclusivement en œuvre les produits de leur récolte échappe à tout contrôle. Les quantités consommées sur place jouissent légalement d'une franchise absolue d'impôt, et cette franchise s'étend abusivement aux quantités que les producteurs écoulent clandestinement dans leur voisinage, les formalités de circulation n'opposant à ce genre de fraude qu'une barrière tout à fait dépourvue d'efficacité.

Dans de telles conditions il serait fort à craindre qu'un relèvement du taux de l'impôt, qui ne serait accompagné d'aucune mesure réglementant la fabrication, eût surtout pour résultat de surexciter la fraude et de donner un surcroît d'activité aux opérations des bouilleurs de cru. La consommation taxée diminuerait sûrement, mais il n'est pas du tout prouvé que la santé publique et la morale, d'une part, le Trésor de l'autre en retireraient un bénéfice bien appréciable.

Pour être efficace, au point de vue hygiénique comme au point de vue fiscal, tout relèvement notable du tarif devrait donc être précédé de mesures propres à placer tout l'alcool produit sous la main du fisc. La suppression radicale du privilège des bouilleurs de cru est le premier acte qui s'impose si l'on veut pouvoir user dans une plus

large mesure de la loi fiscale pour lutter contre le fléau de l'alcoolisme. Dans un précédent article (fascicule de novembre-décembre 1913), nous avons indiqué dans quelles conditions, pour être pratique et vraiment efficace, cette suppression devrait être réalisée.

Par elle-même, la suppression du privilège ferait baisser considérablement la consommation réelle dans les campagnes où l'immunité des alcools de cru est le facteur le plus puissant de l'alcoolisme. Si, en effet, le paysan normand, bourguignon ou franc-comtois consomme aujourd'hui beaucoup d'eau-de-vie de cidre, de marc ou de fruits, c'est surtout parce que cette eau-de-vie ne lui coûte rien ou à peu près rien. Le jour où il devrait, comme tous les autres citoyens, acquitter l'impôt, il produirait et consommerait beaucoup moins; ses voisins, qu'il approvisionne clandestinement aujourd'hui, imiteraient forcément son abstinence. D'autre part, en fermant par cette mesure une porte aujourd'hui largement ouverte à la fraude on rendrait facile un relèvement de tarif qui obligerait la généralité des consommateurs à se restreindre.

Comme mesure complémentaire au relèvement du tarif commun aux spiritueux de toute espèce on peut envisager une taxation plus lourde à l'égard de certains spiritueux considérés comme particulièrement dangereux; nous voulons parler des apéritifs en général. En effet, si comme il a été dit précédemment, l'influence des impuretés originelles sur le degré de nocivité des boissons alcooliques est très contestable, il paraît acquis que cette nocivité est considérablement accrue par les essences que renferment, en proportions relativement importantes, certains spiritueux composés, et particulièrement la liqueur dite « absinthe ». C'est en invoquant l'intérêt de la santé publique qu'on a justifié l'établissement (loi du 30 janvier 1907) d'une surtaxe de 50 francs par hectolitre sur les absinthes et similaires d'absinthes, les amers, les bitters et apéritifs divers autres que ceux à base de vin, c'est-à-dire autres que les vermouth, vins de quinquina, etc., avec fixation d'un minium d'imposition (30) pour les amers, bitters, etc., et même d'un minimum de teneur en alcool (65°) pour les absinthes et similaires, afin d'éviter qu'on éludât l'impôt en abaissant le degré des spiritueux surtaxés.

Pendant la première année de son application, la surtaxe a déter-

miné une réduction notable de la consommation des spiritueux qui y sont soumis : de 239,000 hectolitres, en alcool pur, les quantités imposées sont tombées à 179,000 hectolitres en 1907, 200,000 hectolitres en 1908; 192,000 hectolitres en 1909. Mais elles sont remontées à 210,000 en 1910, 273,000 hectolitres en 1913. Cette reprise se rattache certainement aux deux causes que nous signalions tout à l'heure : prospérité générale et augmentation des salaires.

Le cabinet Barthou, s'inspirant surtout, il est vrai, de considérations financières et n'osant pas, en fin de législature, s'attaquer aux bouilleurs de cru avait eu la pensée de recourir au moyen qui, fiscalement du moins, avait si bien réussi en 1907 : le projet de budget pour 1914, déposé par M. Charles Dumont, contenait une disposition tendant à porter la surtaxe des absinthes et autres apéritifs de 50 francs à 100 francs par hectolitre d'alcool pur. Cette disposition a été reprise par le successeur de M. Charles Dumont, M. Caillaux, bien qu'il se fût hautement déclaré hostile à tout relèvement de l'impôt indirect en général; mais elle a été rejetée par la Chambre peu soucieuse de mécontenter les débitants de boissons à la veille des élections. En admettant qu'elle eût été votée, aurait-elle donné, au point de vue qui nous occupe, celui de la diminution de la consommation, des résultats plus durables que ceux produits par la loi du 30 janvier 1907? Cela est assez douteux. Les taxes différentielles, en effet, constituent toujours une incitation à la fraude, et cette incitation est d'autant plus grande que l'écart de tarif est plus considérable. En cette matière, la fraude est particulièrement à craindre, parce que la transformation des spiritueux simples (eaux-de-vie ou esprits) en absinthes ou similaires, amers, bitters, etc., peut se faire très aisément au moyen d'essences ou d'extraits concentrés, produits que, en dépit des mesures préventives édictées par la loi, le fraudeur réussit toujours à se procurer. Par une aggravation immodérée de la surtaxe, on risquerait peut-être d'encourager des pratiques qui ne sont pas sans inconvénient pour la santé publique, en ce sens que les apéritifs préparés avec des essences ou des extraits sont de qualité inférieure et ont une nocivité plus grande que les produits similaires obtenus par distillation des plantes en présence de l'alcool.

Quoi qu'il en soit, l'intérêt qui au point de vue social, s'attache à une réduction de la consommation de l'absinthe, est tellement con-

sidérable que l'augmentation de la surtaxe apparaît comme une mesure désirable, malgré les inconvénients qu'elle peut présenter. Mais, il doit être bien entendu que cette mesure ne saurait suppléer à un relèvement du tarif des spiritueux en général : elle ne pourrait en être que le complément.

Nous ne dirons rien ici d'une solution plus radicale, qui consisterait à interdire la fabrication et la vente de l'absinthe : une telle mesure, n'ayant pas un caractère fiscal, est en dehors du cadre que nous nous sommes tracé; nous nous bornerons à faire remarquer que, indépendamment de la perturbation apportée dans les habitudes des consommateurs et des moins-values qui en résulteraient dans le rendement de l'impôt, elle soulèverait, au point de vue budgétaire, une question très grave et très délicate, celle des indemnités pour cause de dépossession que ne manqueraient pas de réclamer toutes les personnes intéressées dans la fabrication ou le commerce de l'absinthe, ainsi que dans la culture des plantes qui entrent dans sa préparation.

La loi fiscale peut encore influer sur la consommation des boissons par le droit de licence, auquel sont assujetties les personnes qui en font commerce, et plus spécialement les détaillants.

Toute charge imposée aux intermédiaires a nécessairement une répercussion sur les prix de vente ; la licence agit donc, par une voie indirecte, dans le même sens que l'impôt qui grève la denrée elle-même. Mais son action ne se borne pas là : si le taux en est suffisamment élevé, elle met obstacle à l'augmentation du nombre des établissements. Or, s'il n'est pas possible d'affirmer qu'il y ait un parallélisme rigoureux entre le nombre des débits et l'importance des quantités de boissons consommées, il ne paraît guère contestable que la multiplicité des cabarets, par cela même qu'elle multiplie les tentations pour le buveur, soit un des facteurs les plus agissants de l'alcoolisme.

Dans la plupart des pays civilisés, les pouvoirs publics ont admis comme une vérité démontrée qu'il y a entre ces deux ordres de faits — augmentation du nombre des débits et progrès de l'alcoolisme — un rapport de cause à effet, et ils se sont préoccupés de mettre un frein au pullulement des cabarets ou même de réduire le nombre de

ceux déjà existants. Dans les pays scandinaves, on a eu recours à une sorte de monopolisation entre les mains de sociétés de tempérance; en Allemagne, en Italie, on a subordonné à une autorisation administrative l'ouverture de tout nouveau débit. En Angleterre, c'est le système des fortes licences qui a prévalu. En même temps qu'elle majorait dans une proportion considérable le tarif de l'alcool, la loi des finances de l'exercice 1909-10 a doublé l'impôt des licences, qui de 25 p. 100 a été porté à 50 p. 100 de la valeur locative avec des minima de perception variant, suivant la population des localités, de 125 à 875 francs par an. Cette mesure a certainement contribué, pour une assez large part, à la diminution de consommation que nous avons signalée plus haut. C'est également à une fixation fort élevée du taux des licences que l'on a eu recours aux États-Unis pour exercer une action modératrice sur l'accroissement du nombre des débits. Dans la plupart des États de l'Union le métier de cabaretier est resté libre, mais il est fortement taxé; c'est ainsi que, dans l'État de New-York, un des plus peuplés, le tarif des licences variait, en 1907, de 875 à 6,125 francs, et que, pour l'ensemble des quinze principales villes de l'Union, le taux moyen ressortait à 4,050 francs, alors qu'il n'était que de 141 francs pour les quinze villes de France les plus importantes.

Pendant que cette œuvre d'assainissement se poursuit à l'étranger, que se passe-t-il chez nous? Nulle part peut-être la progression du nombre des débits n'a été plus marquée. Depuis que la loi du 17 juillet 1880, abrogeant le décret dictatorial du 20 décembre 1851, a rendu la profession de débitant entièrement libre et accessible à tous, le nombre des débits est passé de 354,000 en 1879 (Paris non compris) à 482,704 en 1913 (y compris un peu plus de 30,000 à Paris). C'est quatre à cinq fois plus qu'il n'en existe dans tout le Royaume-Uni.

De bons esprits se sont effrayés de cette progression, et sur l'initiative prise par MM. Siegfried et Bérenger, le Sénat a voté en 1907 une proposition de loi tendant à limiter, sans toucher aux situations acquises, le nombre des établissements où se consomment des boissons spiritueuses. Mais à la Chambre des Députés cette proposition s'est heurtée à une opposition dont les arguments les plus convaincants n'ont pu avoir jusqu'à présent raison.

La licence reste donc le seul obstacle à la progression du nombre des débits. Encore l'obstacle est-il bien insuffisant. Graduées suivant la population des localités et le classement des redevables au tableau des patentes, les licences s'échelonnent de 20 à 450 francs par an, avec un taux moyen d'environ 57 francs. Si faible qu'elle soit, cette barrière est d'autant plus nécessaire que le métier de débitant n'exige pas de capacités particulières; toute personne est ou se croit apte à l'exercer; c'est une professisn ouverte à quiconque n'en a pas d'autre, d'autant plus qu'une grande mise de fonds n'est pas nécessaire pour l'entreprendre, tout nouveau débitant obtenant facilement de ses fournisseurs un crédit plus ou moins prolongé. Au point de vue qui nous occupe, il y aurait tout intérêt à ce que la barrière fut un peu surélevée. On semble malheureusement engagé dans une voie toute contraire : peu de temps avant de se séparer, la Chambre n'a pas craint de voter, par 402 voix contre 96, la suppression complète des licences, sacrifiant ainsi, sans compensation aucune, un revenu de 37 millions, dont 27 millions pour la licence des débitants, et cela à un moment où la situation budgétaire exige la création de ressources nouvelles. Sans doute le Sénat refusera, comme sa Commission des finances l'y convie, de s'associer à ce geste dicté par l'intérêt électoral[1], et il est même vraisemblable que beaucoup de députés ont compté sur son opposition pour prévenir les effets d'un vote aussi scandaleux.

Quoi qu'il en soit, le moment serait mal choisi pour songer à une augmentation du taux actuel de l'impôt des licences; on pourrait, du moins non pas lui substituer, comme il en a été un moment question, mais lui superposer une nouvelle taxe qui a reçu déjà son

1. Dans sa séance du 1er juillet le Sénat a prononcé sans discussion la disjonction de l'article concernant la suppression de la licence. La disposition a été reprise à la Chambre et de nouveau votée, mais l'adoption d'un sous-amendement en a complètement modifié la portée en restreignant le bénéfice de la mesure aux seuls débitants qui vendent exclusivement des vins, cidres, bières et boissons non alcooliques: le Sénat s'est rallié à ce nouveau texte : la licence subsiste donc pour tous les débitants vendant des boissons spiritueuses, c'est-à-dire en fait, pour la presque totalité des débits. Mais il reste à savoir si l'exonération prononcée en faveur d'une certaine catégorie de commerçants ne donnera pas naissance à un nouveau genre de fraudes : des débitants vendant aujourd'hui des spiritueux seront peut-être tentés de déclarer qu'ils restreignent leur commerce à la vente des boissons hygiéniques, et la vente des spiritueux se fera clandestinement dans l'arrière-boutique ou dans la cuisine. C'est ainsi que les choses se passaient en Belgique lorsque les débits d'alcool étaient soumis à une licence que les débitants de bière ne payaient pas.

application dans un pays voisin, la Belgique; il s'agit d'une taxe perçue, une fois pour toutes, à l'occasion de l'ouverture de tout nouveau débit. Il y aurait là, semble-t-il, un frein sérieux à l'accroissement du nombre des cabarets et, par suite, aux progrès de l'alcoolisme.

Nous croyons avoir suffisamment démontré que l'impôt sur l'alcool et, bien qu'à un degré moindre, l'impôt des licences n'ont pas l'intérêt budgétaire pour unique raison d'être; qu'ils jouent un rôle non moins important, et d'ailleurs absolument nécessaire, comme moyen préventif contre les abus de l'alcool et les maux qui en dérivent. C'est là une constatation qu'il n'était peut-être pas inutile de faire à un moment où d'importantes modifications s'imposent, à d'autres égards, dans notre législation fiscale. Il importe essentiellement que les intérêts de l'hygiène et de la morale publiques ne soient pas perdus de vue lorsque seront mis en discussion l'existence de ces impôts, leur tarif, leur assiette ou leur mode de perception. C'est à ce point de vue surtout que doit être envisagée, en particulier, la question du privilège des bouilleurs de cru.

Sans doute, il y a quelque apparence de contradiction à vouloir, d'une part, obtenir de l'impôt des ressources plus importantes et, d'autre part, restreindre la consommation du produit imposé. Nous ne sommes pas sans connaître les objections que soulève le principe de l'impôt moralisateur; mais il est des cas où les théories d'école doivent céder devant des considérations plus hautes et plus impérieuses. L'exemple de l'Angleterre a prouvé, d'ailleurs, qu'il n'est pas toujours impossible de concilier des intérêts en apparence diamétralement opposés, et qu'en matière de droits sur l'alcool l'intérêt hygiénique et social peut être efficacement protégé sans que celui du Trésor en soit compromis. Si, d'ailleurs, entre ces deux intérêts, il était nécessaire de choisir, c'est le premier, croyons-nous, qui devrait l'emporter.

René Courville.

COMPTES RENDUS CRITIQUES

POLITIQUE CONTEMPORAINE

Eugène Starczewski. — *L'Europe et la Pologne*, Librairie académique, 1 vol. in-8 de VIII-298 p., Paris, Perrin et Cie, 1913.

Au cours de son volume sur l'Europe et la Pologne, M. Starczewski cite la pensée suivante empruntée à un de ses compatriotes : « Une grande nature peut tomber, seule une nature avilie peut disparaître. » Toute son étude n'est que le long développement et la paraphrase de cette maxime qui devient une conclusion et toute une morale. Par ailleurs dans toutes les considérations du patriote Polonais ardent qu'est l'auteur rien ne s'y dégage d'optimisme. Il s'efforce en ce qui concerne sa malheureuse patrie de demeurer un juge impartial se défiant de « toute nervosité qui conduit à l'exagération et à l'inconséquence ».

Et ainsi il nous montre toute l'évolution de l'histoire polonaise se classant en trois périodes :

La première qui va jusqu'à la fin du XIVe siècle. C'est la Pologne monarchique avec fautes et responsabilités des seuls souvenirs.

La deuxième, dite période nobiliaire, qui s'arrête à 1794 et où une noblesse dégénérée, présomptueuse sans aucune conscience des réalités conduit le pays à la perte de son indépendance politique.

La troisième période, enfin, celle appelée « nationale » qui s'étend depuis l'insurrection de Kosciuszko jusqu'à nos jours où toute la nation entre dans l'arène, passant par les convulsions douloureuses des insurrections et dans l'étau des états conquérants acharnés à la dénationalisation.

Tout le drame se déroule dans son passé, son présent, son avenir. Pour le passé ce qui paraît intéresser surtout l'auteur ce sont les circonstances et les causes du désastre très nettement précisées.

Après avoir dès le XVIe siècle et jusqu'au XVIIIe siècle atteint au faite de la puissance, la Pologne renonçait subitement à toute politique de conquête et aussi à toute influence sur les affaires du continent. Ce fut sa perte bientôt achevée par une désorganisation sociale qui amenait vite la décadence de la bourgeoisie et le développement anormal de la petite et grande noblesse, cause de la ruine de tout pouvoir central.

Certes, bien douloureuses demeurent pour le présent les alternatives de cette nation opprimée. Quand le gouvernement de l'étranger est doux, les Polonais se soulèvent parce qu'ils le *peuvent*, quand il est sévère ils se soulèvent aussi parce qu'ils le *doivent*. « Rien ne les fera s'accommoder de la ruine de leur patrie, la modération non plus que la cruauté. » Tyrans et insurgés voici ce qui se débat dans cet infortuné pays.

Pour sortir de ce sanglant dilemme que faire? M. Starczewski croit en la toute-puissance de la force « unique source du droit » mais d'une force qui est autre chose que la « brutalité ». Pour obtenir cette force il faut bien comprendre la réalité, tenir bon dans l'épreuve, se préparer à mettre à profit les circonstances et travailler sans relâche à la régénération, en tout cas ne jamais renoncer à l'idéal de l'indépendance et le confesser hautement. Et ce n'est point d'un état national distinct dont il s'agit ici. Mieux vaut chercher à rassembler

toutes les terres polonaises, en former un tout organique franchement autonome, puis les faire entrer suivant le système fédéraliste dans la composition de quelque grand État européen qui n'aurait pas lui-même de caractère nationaliste ou qui consacrerait les droits des nationalités dont il serait le lien. Et ainsi, un grand pas pourrait se faire vers cette constitution des États-Unis d'Europe annoncée par tant de rêveurs et de doux utopistes.

Mais pour parvenir à toutes ces réalisations souhaitées par notre auteur, sur qui compter ?

Jadis la Pologne, état puissant, était recherchée par la France comme une alliée naturelle, mais il n'apparaît plus que ces deux nations puissent se compléter réciproquement dans cette partie de l'équilibre européen. Et c'est ici qu'apparaît le pessimisme de M. Starczewski qui s'étend jusqu'à une véritable injustice quand il écrit que la France « marche encore à la tête de la civilisation mais non plus à la tête de la politique ». Conclusion : impossibilité pour elle d'une action vraiment effective et dominante.

La Russie elle, n'est « qu'un colosse aux pieds d'argile » « se débattant dans une impuissance qui rappelle celle de la Pologne au XVIIe siècle ». Par contre, l'Allemagne est devenue une puissance de premier ordre qui est en voie de dominer tout le centre de l'Europe. C'est vers ce vaste empire Germanique que l'auteur paraît se tourner, lui demandant d'unir et défendre contre eux « les peuples de force moindre » « sur les bases du fédéralisme et de l'autonomie ».

Libre à l'auteur de chercher le salut en se réfugiant dans les serres de l'aigle impérial allemand. Il nous semble mieux inspiré quand il affirme que la nation Polonaise dont la cause fut toujours si sympathique à la France « pour des raisons d'ordre historique est dépourvue d'esprit politique » et que les défauts du caractère national sont « la faiblesse de logique et de volonté ».

En se faisant l'anatomiste de tant de parties gangrenées qu'il étale avec soin et sans aucune complaisance, il ajoute de très sages conseils.

C'est ainsi qu'il demande à ses compatriotes de travailler à la réforme de leur situation intérieure, de perfectionner leur organisation sociale, d'acquérir l'esprit politique et de fortifier leur caractère national. Son œuvre sur ce point est assurément très louable, très utile. Peut-être, cependant, avec plus de sympathies, d'espoirs et de reconnaissances dans la générosité et le désintéressement de la puissance française ferait-il aussi œuvre juste.

HENRY DE MONTARDY.

QUESTIONS MILITAIRES

Lieutenant-Colonel Montaigne. — *Vaincre* : Esquisse d'une doctrine de la guerre, basée sur la connaissance de l'homme et de la morale. 3 vol. in-8°, de 252, 253 et 187 p., Paris, Librairie Berger-Levrault.

L'œuvre magistrale du colonel Montaigne est une étude de psychologie militaire qui, malgré certaines exagérations de forme et de pensée, contribuera à asseoir notre doctrine de guerre sur sa véritable base : la connaissance de l'homme et de la morale. Trop longtemps, dans les études tactiques, on a paru ne point se soucier suffisamment de l'homme, cet instrument premier du combat, comme l'appelle le colonel Ardant du Picq, le grand penseur militaire tué en août 1870 sous les murs de Metz [1]. « Il est arrivé cette chose étrange que l'étude de l'homme a été presque constamment et systématiquement écartée

1. Dès 1867, le colonel Ardant du Picq écrivait dans ses *Études sur le combat*, ce bréviaire de l'officier : « Le combat est le but final des armées, et l'homme est l'instrument premier du combat; il ne peut être rien de sagement ordonné dans une armée, constitution, organisation, discipline, tactique, — toutes choses qui se tiennent comme les doigts d'une main, — sans la connaissance exacte de l'instrument premier, de l'homme, et de son état moral en cet instant définitif du combat. »

des théories de la guerre. » Les combinaisons de mouvements plus ou moins savants ont longtemps absorbé toute la pensée : on dissertait des choses de la guerre comme d'une science exacte. Aujourd'hui, on a commencé à en revenir à une plus juste appréciation des facteurs en présence. On se rend compte que, « le facteur homme dominant à la guerre, et de cent coudées, tous les autres acteurs », c'est en étudiant l'homme aux prises, individuellement ou en troupe, avec toutes les causes d'exaltation ou de démoralisation qui agissent sur son âme, que l'on apprendra à le mener au combat, et qu'on en tirera le rendement maximum en vue de la victoire.

L'œuvre du Colonel Montaigne comprend trois volumes qui traitent respectivement : le premier, de la préparation à l'étude de la guerre; le second, de l'étude de la guerre; le troisième, de la guerre.

1° *Préparation à l'étude de la guerre.* — Ce premier volume se divise lui-même en deux parties : 1° L'homme, les foules, les races; 2° L'homme et la peur.

« C'est l'homme qui vaincra, c'est l'homme qu'il faut vaincre. » Ainsi s'explique pourquoi la première moitié du volume est consacrée à l'étude de l'homme, individuellement et en collectivité. L'auteur analyse successivement l'être physique, l'être sensible, l'être intelligent, l'être volontaire et l'être moral. Puis il étudie les divers caractères de l'être collectif qu'est la foule : sa suggestibilité, son impressionnabilité, son impulsivité, son instabilité, son aptitude à l'action immédiate et irréfléchie, et aussi sa bêtise et sa lâcheté... De là, il est logiquement amené à traiter de la « foule organisée » dont l'armée est le type parfait. « En l'armée apparaît combien une action intelligente et persévérante peut modifier, transformer, élever et moraliser une force essentiellement immorale et aveugle. » Des foules, l'auteur passe aux races dont il dissèque l'âme. Les races sont condamnées à mourir : le symptôme le plus certain de la mort prochaine est l'affaiblissement de l'idée patriotique.

La Nature veut la vie, et pour assurer la vie, elle a mis au cœur de l'homme... la Peur. L'ennemi par qui nous sommes vaincus est en nous, et cet ennemi, c'est la Peur. Il se livre dans le cœur du combattant une lutte effroyable entre l'instinct bestial de la conservation d'un côté, les vertus de devoir et de dévouement de l'autre, et de l'issue de cette lutte dépend la victoire. Le Colonel Montaigne cite à ce sujet Clausewitz, Ardant du Picq, Tolstoï, Dragomirof, à qui nous devons toujours recourir dès qu'il s'agit de psychologie du combat; il en appelle aussi aux savants. Puis il en arrive à rechercher les moyens de s'organiser contre la Peur. L'ordonnancement et l'emploi des troupes sur le champ de bataille doivent viser à atténuer les effets de la peur : c'est de cette idée qu'a procédé la légion romaine. Le rang serré est une garantie matérielle contre les défaillances du soldat : mais aujourd'hui, il ne peut être employé, et il faut chercher une autre organisation contre la Peur. A cet effet, l'auteur préconise une discipline de fer : s'il s'élève avec raison contre le développement de « théories douceâtres et humanitaires » dans l'armée, il exagère en sens inverse en émettant cet aphorisme : « Que le soldat craigne, et la crainte ouvrira la porte à la persuasion et à l'affection. » — Il passe ensuite successivement en revue les mobiles qui poussent le soldat au sacrifice : les récompenses, l'amour-propre, la camaraderie, la confiance dans les chefs, l'exemple. Il préconise de tremper le corps, d'armer la volonté et l'intelligence. Il exalte contre la leur la toute-puissance de l'idée : idée religieuse, idée patriotique, ou idée sociale. Il termine par un vibrant appel à l'officier, dont le rôle est de développer l'idée patriotique : « A toi, officier, par la suggestion de la volonté et de l'exemple, de faire que l'idée s'épanouisse en la fleur rouge du sacrifice... »

2° *Etude de la Guerre.* — Avec ce second volume, on entre dans l'étude des faits. L'auteur s'est proposé de « relever les notations matérielles concernant d'un côté le mécanisme du combat, de l'autre la manœuvre dans la bataille, avec le dessein d'établir sur ces données l'esquisse des formes que la bataille doit affecter de nos jours ».

La manifestation de la force au cours des âges s'est transformée avec l'arme employée : « l'arme donne au combat son visage, et le cœur humain l'expression

à ce visage. » L'auteur étudie donc un certain nombre de batailles correspondant aux différentes époques de l'histoire de la guerre : Mantinée, Pharsale et Pydna au temps des armes de main (pique et épée); Breitenfeld au temps de la pique et du mousquet; Leuthen et Friedland au temps du fusil à tir lent et à courte portée; Saint-Privat au temps du fusil à chargement rapide; Liao-Yang et Moukden au temps du fusil à tir rapide. Comme conclusion, il cherche à « en déduire les moments matériels de la bataille de demain et à en tracer les formes apparentes ». Dans tous les cas, deux idées dominent et domineront toujours toute doctrine de la guerre : l'idée de la « guerre absolue » et l'idée de « la bataille décisive », avec l'anéantissement pour objet.

De là, le colonel Montaigne passe à l'étude des doctrines françaises et allemandes sur le combat : il les compare et en fait la critique à la lumière du concept napoléonien. Du côté français, il examine successivement la doctrine du général de Négrier et celle du général Langlois, qui est la doctrine officielle. Puis, passant du côté allemand, il étudie le mécanisme du combat ainsi que la conduite de la bataille, tels qu'ils résultent du règlement allemand de 1906. Il conclut que « la bataille allemande se rapproche davantage de la bataille napoléonienne, quant à la forme et quant à l'esprit » : mais cette conclusion est antérieure à nos plus récents règlements. Au reste, nulle doctrine de guerre, quelque lumière de vérité qu'il y ait en elle, n'est capable à elle seule d'engendrer la victoire : pour vaincre, l'essentiel est d'avoir l'ardente volonté de vaincre.

3° *La guerre.* — Dans ce troisième volume, l'auteur étudie la guerre dans sa forme (l'idée d'anéantissement) et dans son essence (la pensée du sacrifice). Pour lui, la guerre peut être définie : la « science de la destruction et l'art de la terreur ». Et nous avons ainsi « les deux parties, les deux faces de la tactique indiquées par Napoléon, l'humaine et la divine : la première a l'arme pour base et varie avec elle; la seconde s'appuie sur le cœur humain, et comme le cœur humain elle est immuable ».

Le fantassin détruisant par le feu, l'auteur recherche tout d'abord la meilleur manière d'exécuter le feu : ses préférences vont au tir individuel, et il conclut à la nécessité de former des tireurs de précision, et de pousser l'instruction du tir jusqu'à ses dernières limites : la supériorité du feu ne sera pas acquise à une ligne composée de nombreux tireurs, mais à celle qui comprendra le plus de bons fusils. Dans la langue imagée qui le caractérise, le colonel Montaigne étudie ensuite successivement : l'œuvre de destruction (combat de front) dont le but est la fixation constante et énergique de l'adversaire, œuvre d'où peut résulter sa retraite mais qui ne suffit pas à l'anéantir; — l'acte de terrorisation (attaque décisive), qui surprend les cœurs, les glace et les livre sans défense à l'extermination, « acte créateur des paniques, cette peur des foules »; — enfin l'œuvre d'anéantissement (la poursuite), qui assure définitivement la victoire. »

La dernière moitié du volume, relative à la « partie divine de la guerre », commence par une charge à fond contre « l'erreur pacifiste » et un hymne à la bienfaisante nécessité de la guerre dont le rôle est tout de progrès et de moralisation. L'auteur souligne ensuite les tendances néfastes de ceux qui voient dans la force matérielle la principale cause du succès à la guerre. Il condamne tout autant la doctrine d'après laquelle l'intelligence serait tout à la guerre. Par contre, s'appuyant sur l'autorité d'un Tolstoï et d'un Dragomirof, il affirme que la victoire est œuvre de caractère, de volonté et de passion. « Dans la bataille, il y a une forme, un spectacle dont les grandes lignes dépendent en partie de la conception du chef, du plan formé par lui : mais il y a surtout une série d'incidents plus ou moins violents, un enchevêtrement d'épisodes plus ou moins dramatiques qui sont l'âme même de la bataille, qui commandent la victoire, et qui dépendent uniquement du cœur des combattants.

Le livre se termine par un acte de foi spiritualiste. « Dans ses origines, la guerre est passion; dans ses actes, elle est dévouement... Il n'y a pas de science de la guerre; il n'y a qu'une morale de la guerre... La réforme de salut, c'est de transporter du domaine intellectuel dans le domaine moral tout notre penser et tout notre agir de soldat... L'esprit de sacrifice est le véritable esprit de la

guerre. La guerre est un drame passionné. L'amour de la Patrie entraîne la haine de l'ennemi : tout amour vrai, lorsqu'est menacé l'être aimé, s'exaspère en haine... La passion arme la volonté et la volonté ardente de vaincre procure la victoire... Ce peuple seul vaincra, dont les soldats sont prêts à mourir... » — L'auteur voudrait que, dans notre époque où dominent les égoïsmes et les appétits de toute nature, le soldat s'élevât de toute la hauteur du Devoir au-dessus de ses contemporains. Les vertus que réclame la profession du soldat sont des vertus austères que peut seul acquérir un cœur virilement formé. Les exercices du temps de paix doivent tendre à mettre en jeu autant que possible les vertus et les passions du temps de guerre, comme le théâtre met en jeu les passions de la vie réelle. Toute notre conduite guerrière sera commandée par l'idée d'anéantissement et l'idée de sacrifice : par deux idées, moralement, marcher au danger, courir au sacrifice; matériellement, détruire, anéantir. Toute notre éducation du temps de paix doit découler de ces deux idées primordiales.

Le Colonel Montaigne est un convaincu, un croyant, un homme d'action : en un mot un vrai soldat. Malgré des longueurs et des redites, son œuvre est d'une venue remarquable en même temps que d'une singulière élévation de pensée. Elle est vibrante et hardie, et les idées qu'elle exprime, si elles sont parfois un peu forcées, sont souvent originales, et toujours ardemment, passionnément défendues, dans un style imagé et coloré.

Nous ne pouvons mieux terminer cette analyse un peu aride qu'en citant les paroles vibrantes par lesquelles le colonel Montaigne conclut en « résumant sa foi ».

« La victoire ne dépend ni de paroles magiques, ni de gestes incantateurs. L'enfermer dans des formes et dans des formules, c'est l'enfermer dans un sépulcre. Les moissons superbes de la victoire ne lèvent que sur des champs ensemencés par le sacrifice. Il n'y a de victoire que des cœurs. Il faut armer les cœurs.

« Et l'amour de la Patrie, et le sentiment du devoir sont seuls capables de briser la résistance des penchants égoïstes, de décider les cœurs à l'immolation volontaire, de les jeter au sacrifice.

« Car, faire la guerre, c'est *se dévouer*; et l'art de la guerre, c'est l'art sublime du *sacrifice*.

« Et l'âme qui sait cela sait la vérité; et elle est en possession de la vraie science de la guerre : elle connaît le secret de la *Victoire*. »

B.-J. R.

DROIT INTERNATIONAL

Lieutenant Jacomet. — *Les Lois de la guerre continentale*, ouvrage publié sous la direction de la section historique de l'État-major de l'Armée, avec une Préface de M. Louis Renault. 1 vol. de 160 p., Paris, 1913. Fournier-Pedone. — **Colonel J. E. Edmonds et L. Oppenheim.** *Land Warfare, an exposition of the laws and usages of war on land for the guidance of officiers of His Majesty's Army*, par le Colonel J. E. Edmonds et L. Oppenheim, professeur à l'Université de Cambridge. 1 vol. de 161 p., publié par le Stationery Office, Londres, 1913.

Coup sur coup viennent de paraître, à l'usage de l'armée française et de l'armée britannique, deux ouvrages officiels relatifs aux lois de la guerre continentale : cette double publication réjouira tous ceux qui croient que la guerre ne doit pas être un ensemble de violences sans frein, mais doit observer des lois établies de façon à ce que l'humanité ait le moins possible à souffrir des nécessités de la guerre. Ces deux ouvrages sont assez différents, non seulement au fond, mais même en la forme. Au fond, ce serait sortir des limites de ce compte rendu que de signaler les points assez nombreux par lesquels les doctrines admises en Angleterre diffèrent de celles admises en France, qu'il s'agisse de points non visés par des conventions positives, ou de l'interprétation de dispositions conventionnelles, tel le célèbre article 23 *h*.

du Règlement annexé à la troisième convention. Bornons-nous à indiquer qu'en la forme ces deux publications se présentent chacune avec un aspect original : dans l'ouvrage français — nous empruntons ces lignes à la préface de M. Renault, — « l'auteur se dissimule en quelque sorte, rapportant et classant les textes, les éclairant par des notes précises ou de discrètes transitions »; l'ouvrage anglais a plus l'allure d'un exposé, d'un traité, la publication française ressemble davantage à un recueil de textes.

S'il nous est permis d'indiquer nos préférences, disons qu'elles vont nettement à l'ouvrage britannique, qui, non seulement, comme l'ouvrage français, donne la règle admise en droit positif international ou national, par une référence toujours précise, mais encore a l'avantage de fournir sur chaque point l'indication des précédents historiques les plus importants, souvent celle des solutions données par le Kriegsbrauch im Landkriege (dont les lecteurs connaissent la traduction de M. P. Carpentier), et parfois même mentionne les opinions des auteurs. Certains estimeront que cette opinion est de nature à présenter des inconvénients et que le manuel, ainsi entendu, peut laisser une certaine impression d'incertitude dans l'esprit de ceux qui le consulteront.

En fait, le Land Warfare a été exécuté avec une telle science, avec une telle précision que ce danger ne nous semble nullement à redouter : le départ entre les matières qui figurent dans le texte et qui doivent y figurer comme constituant le principe, l'idée essentielle dont l'impression doit demeurer, et celles qui figurent et doivent figurer en note comme étant le développement ou la justification de la règle admise, a été fait avec une sûreté consommée : on n'en est pas surpris puisque l'un des auteurs de l'ouvrage est M. Oppenheim auquel on doit un traité de droit international, dont le second volume contient un des exposés les plus remarquables qui soient à l'heure actuelle du droit de la guerre. Il est possible par contre que la façon dont a été conçu le manuel français présente des avantages à un point de vue, celui des explications à donner aux troupes; il constitue à cet égard un utile résumé de nature à permettre à un officier de faire une « théorie » susceptible de laisser quelques idées nettes dans l'esprit des sous-officiers et des hommes qui l'auront entendue : à tous ceux — officiers ou autres — qui seront déjà quelque peu versés dans les choses du droit international il fournira un aide-mémoire commode. Mais d'une utilisation beaucoup plus large sera le manuel anglais : ses 160 pages, d'une impression serrée, et néanmoins d'une lecture facile grâce aux divisions du texte, constituent une véritable encyclopédie du droit de la guerre terrestre : C'est un vade-mecum admirablement au point du conseiller légal aux armées : aussi bien est-ce probablement dans cet esprit que les auteurs ont, ainsi qu'ils nous en préviennent, utilisé très largement les ouvrages de M. Ariga; des modèles d'armistices, de capitulations sont de nature à rendre les plus grands services; ajoutons que ces modèles, insérés soit en note, soit à la suite des développements auxquels ils se réfèrent, sont d'une consultation facile.

L'ouvrage français au contraire est parfois d'un usage un peu malaisé, malgré l'index qui le complète, à raison de la division adoptée : on saisit mal la raison pour laquelle l'auteur scinde ses développements, dans un texte, puis dans des annexes. *Les Lois de la guerre continentale* constituent donc un effort intéressant et qu'il était nécessaire de faire pour la remise au point de l'excellent manuel de droit international à l'usage des officiers de l'armée de terre, rendu désuet par les Conventions de la Haye et de Genève. Mais la section historique de l'état-major de l'armée aura grand intérêt, lorsqu'elle donnera à nos officiers un nouveau recueil — soit qu'elle veuille faire une seule publication ou deux publications, dont l'une, tout en restant maniable et essentiellement portative, serait un peu plus étendue que l'autre — à considérer avec attention l'œuvre de tout premier ordre qu'ont réalisée, avec tant de bonheur le colonel Edmonds et le professeur Oppenheim, et qui constitue le recueil d'instructions le plus remarquable existant actuellement à l'usage des armées de terre.

G. Gidel.

K. G. Idman. — *Le Traité de Garantie en droit international.* 1 vol. in-8, 358 p., Helsingfors, 1913, Société d'imprimerie Litera.

On lira avec intérêt l'ouvrage de M. Idman. Il constitue une bonne mise au point de nombreux travaux consacrés à la garantie. La littérature sur la matière est en effet des plus abondantes : ouvrages anciens de Stephani (1702), de Carpov (1745), de Freudenstein (1753), de Frid (1762) et surtout de Neyron (1777), ouvrages récents ou articles de Stammler (1886), de Teopilian (1904), de Sendler (1910), de Guabbe (1911). Un exposé historique ouvre le volume : l'auteur y montre que, si loin que l'on remonte dans l'histoire des relations internationales, on trouve la préoccupation d'assurer le respect des traités et le maintien de l'ordre juridique international, il indique les nombreux moyens employés à cet effet : c'est en 1506 seulement que le traité de garantie fait son apparition et introduit dans la matière de la garantie internationale un nouvel élément : l'intérêt d'un Etat tiers qui reste en dehors du traité dont on veut assurer l'exécution. Le traité de garantie eut un rapide succès; il se généralisa à mesure que la théorie de l'équilibre obtint plus de faveur : la garantie devient notamment le moyen à l'aide duquel la diplomatie peut maintenir la situation des États faibles et empêcher qu'ils deviennent la proie de leurs voisins plus puissants. M. Idman étudie successivement le caractère du traité de garantie, sa naissance, les parties contractantes, l'objet du traité de garantie, les devoirs des États signataires, l'exécution, l'extinction et la rupture des traités de garantie. M. Idman bien qu'étranger, écrit en français; il se sert de notre langue d'une façon claire et précise; les principes juridiques exposés par l'auteur sont très sûrs. On ne relève dans l'ouvrage que quelques erreurs ou quelques lacunes : à la page 190 *in fine* et à la page 191, l'auteur, indiquant qu' « un traité de garantie qui aurait pour objet d'autoriser la piraterie serait illicite », écrit : « ... La piraterie est le brigandage exercé sur mer. Par la Déclaration de Paris de 1856 les puissances se sont engagées à ne pas donner de lettres de marque à leurs sujets. Le bâtiment pirate perd sa nationalité, s'il en avait une à l'origine... » Cette mention de la Déclaration de Paris à propos de la piraterie surprend. Sur certains points on souhaiterait aussi une bibliographie plus exactement à jour : on regrette de ne pas voir utilisé (p. 15) l'ouvrage de Raeder sur l'Arbitrage chez les anciens Hellènes et surtout de ne pas voir citée (p. 46 et suiv.) la magistrale étude de M. Charles Dupuis sur la théorie de l'Équilibre. M. Idman mentionne une étude sur le Canal de Panama; il ne signale ni celle de M. Viallate, ni celle, toute récente et fondamentale, de M. Oppenheim. Mais ces quelques réserves ne doivent pas empêcher de juger très favorablement cette monographie, dont l'auteur a fait preuve de qualités de juriste, sans perdre de vue les réalités de la politique. On nous permettra de citer les lignes qui terminent son ouvrage et en indiquent l'esprit : « Le traité de garantie n'assure pas une protection infaillible : en tant que convention politique, il ne peut y prétendre. Il ne serait pas exact cependant de lui dénier toute valeur pour ce motif. Un peuple qui, à l'heure du danger, peut invoquer une garantie, a plus de chances que son appel soit entendu que celui qui en est dépourvu. Pour un peuple qui ne s'endort pas dans la confiance que les autres veillent sur sa sécurité, la garantie a une incontestable utilité, mais pour un peuple auquel elle ferait oublier qu'il ne doit en dernier ressort compter que sur lui-même, la garantie ne pourrait être que funeste. »

G. Gidel.

GÉOGRAPHIE

Albert Quantin. — *La Corse : la nature, les hommes, le présent, l'avenir.* 1 vol. in-8 écu et planches, Paris, Librairie académique, Perrin et Cie, 1914.

« Pour parler convenablement d'une patrie — écrit l'auteur dans la préface de ce livre —, il faut y être né. » Cela n'est, pourtant, pas indispensable : la Corse fait partie intégrante de la France, et, à ce titre, tout Français a le droit de s'y intéresser. J'irai même plus loin, et, en me basant sur mon expérience personnelle, j'ose affirmer que les Corses sont les derniers à juger convenable-

ment et avec toute l'impartialité nécessaire les choses de leur « petite patrie ».

La Corse est le pays des contrastes. Il est peu de régions, dont l'œil du touriste emporte des visions aussi pittoresques et aussi brusquement variées; et il n'y a pas, d'autre part, de département français, y compris la Lozère, qui soit aussi foncièrement misérable et à ce point dénué de ressources qu'il doive faire venir par mer les choses les plus nécessaires à son alimentation et à ses besoins.

Il n'existe pas de peuple plus hospitalier que le peuple corse, mais il n'y en a pas non plus qui montre plus de méfiance à l'égard des étrangers y compris les Français du continent.

Aucun pays n'offre davantage de sécurité au voyageur : les voleurs et les mendiants y sont à peu près inconnus. Et, à côté de cela, vous ne trouverez peut-être pas de contrée, dans toute l'Europe, où les attentats contre les personnes soient plus nombreux. C'est toujours, du reste, au même mobile qu'ils obéissent, la vengeance : vengeance contre un acte individuel, contre une décision domestique ou vengeance contre un arrêt de l'autorité.

On ne saurait, au reste, sans une grave injustice, expliquer cette lamentable survivance de la *vendetta* exclusivement par le caractère particulier des Corses, par leur nature ardente ou leur sentiment exagéré de l'honneur. Comme l'écrivait en 1887 M. Paul Bourde : « Tant que l'on n'aura pas appris la légalité aux Corses, tant qu'on ne leur aura pas inspiré la confiance dans la justice sociale, les mœurs corses ne changeront point, et les attentats et le banditisme en renaîtront perpétuellement, quelques mesures que l'on prenne pour les réprimer... » La France doit supporter, dans cet état de choses, sa part de responsabilité.

Comme dans d'autres pays méditerranéens, le système politique qui a toujours prévalu en Corse est celui des *clans*. Il répond à des habitudes ancestrales invétérées et certains en font remonter l'origine à la *gens* antique et à sa clientèle. Ce qui est certain, c'est que loin de chercher à corriger les désastreux effets de ce système, les divers régimes, qui se sont succédé chez nous, ont tous cherché à en tirer profit. L'instruction ou le suffrage universel, ou, du moins de ce que nous désignons sous ce nom, au lieu de remédier à la situation, l'a, au contraire, considérablement aggravée.

Il y a quelques années, une commission extraparlementaire d'enquête fut nommée, sur l'initiative de M. Clemenceau, pour étudier les réformes indispensables au relèvement matériel et moral de la malheureuse île.

A la suite des conclusions élaborées par cette commission, le Parlement français a voté un certain nombre de lois tendant à l'assimilation douanière de la Corse avec la France continentale, à l'achèvement de son réseau ferré, à l'assainissement des régions insalubres de la côte orientale : toutes mesures que les insulaires réclamaient depuis longtemps et qui, si elles sont convenablement appliquées, pourront avoir les meilleurs effets.

Mais il ne s'agit là, on le voit, que de réformes proprement économiques. Or, ce qu'il y a surtout au fond du « problème corse », c'est une question d'ordre politique et moral. La commission de 1908 insistait, avec infiniment de raison, sur la nécessité de corriger, par des mesures radicales, l'esprit public dans l'île, les mœurs des habitants et les scandaleux abus engendrés par l'ingérence continuelle de la politique dans l'administration. Cependant, rien n'a été fait, depuis lors, à cet égard, et il est à craindre même qu'une solution définitive n'intervienne pas de si tôt.

M. Albert Quantin, qui a, par ailleurs, consacré de substantiels chapitres à l'avenir économique de la Corse, aux ressources qu'elle peut attendre notamment des progrès de l'agriculture et du développement du tourisme, ne me paraît pas avoir prêté à ce problème moral toute l'attention qu'il mérite. Il a raison, sans doute, d'espérer qu'une réorganisation radicale de l'enseignement scolaire et post-scolaire aura peu à peu pour résultat une transformation de la mentalité générale (p. 343). Mais je ne puis voir avec lui le principal remède à la situation actuelle dans la nomination d'une commission mixte, composée de Corses et de Français, qui « réglerait les relations de la Corse avec la France, leurs obligations et leurs engagements réciproques » (p. 433).

Les Corses sont beaucoup plus Français, d'esprit et de cœur, que ne paraît le

croire cet auteur. Ils l'ont montré, en toute circonstance, en versant leur sang pour notre drapeau; et à l'heure actuelle, il y en a un très grand nombre, qui, dans toutes les branches et à tous les échelons de notre administration civile ou militaire, servent avec infiniment de zèle et de dévouement les intérêts français, tant sur notre continent que dans nos colonies. Si l'unité nationale est moins avancée en Corse que dans les autres régions de notre pays, si la situation générale y laisse, d'autre part, plus à désirer que partout ailleurs, il faut donc nous en prendre surtout à nous-mêmes, à notre coupable indifférence et à la complicité honteuse de nos gouvernements.

La preuve, hélas! que ce que l'on appelle la mentalité corse est moins éloignée de la nôtre qu'on se l'imagine trop souvent parmi nous, en est que bien des phénomènes que l'on pouvait croire particuliers à cette île ont commencé également à apparaître, dans la France continentale, à la suite des excès du scrutin d'arrondissement, qui ont presque partout corrompu notre vie politique.

Nous serions donc plutôt portés à conclure, pour notre part, que le Corse est celui de nos départements où l'on peut le mieux étudier notre régime social actuel dans toutes ses conséquences. Le « problème corse » peut offrir des aspects originaux : il n'en renferme pas moins pour tous les Français un enseignement d'ordre général, dont ils devraient également profiter.

ANGEL MARVAUD.

ANALYSES

Louis Passy. — *Eloges, Notes, Souvenirs.* 2 vol. in-8, Paris, Alcan, 1913.

Ayant célébré le vingt-sixième anniversaire de son secrétariat perpétuel de la Société Nationale d'Agriculture de France, encadré de ses quatre-vingts ans, M. Louis Passy est venu en deux volumes « d'éloges, de notices et de souvenirs » apporter un précis et très utile témoignage de son expérience et de ses réflexions. Il y a joint, et c'est ce qui domine, l'étude très extériorisée et très juste de l'œuvre des principaux promoteurs du progrès agricole par la plume ou la parole au cours du dernier demi-siècle, de ceux qui ont enseigné avec éclat l'économie rurale. Depuis Chevreul jusqu'à Pasteur et Berthelot en passant par quantité d'autres de plus petite envergure et de moindre renom, tout l'effort de tant d'années se trouve ici précisé dans ses hésitations et dans ses progrès.

La note scientifique est abondante et la note personnelle se développe heureusement dans ces éloges de savants où le caractère de l'homme nous apparaît en même temps que l'œuvre, le tout constituant un très harmonieux ensemble.

En dehors de l'évolution générale des idées et de celle des sociétés humaines nous apercevons très distinctement comment l'auteur établit sa théorie scientifique de l'agriculture, rattache cette même agriculture « à toutes les sciences » et cela ajoute-t-il pour les « dominer ».

Si quelques-unes des théories contenues dans l'œuvre peuvent être soumises à discussion, une chose apparaît cependant hors de conteste, c'est la légitimité des éloges et le tribut d'admiration que nous devons à l'œuvre admirable poursuivie pendant plus de cent cinquante ans par la Société d'Agriculture. Malgré tous les orages de la vie sociale, les changements de gouvernement (et nous savons s'ils furent nombreux) ce groupement est demeuré intact et victorieux dans le but qu'il poursuit. Ce but c'est le progrès de l'agriculture par l'application des sciences, par l'union raisonnée et résolument pacifique de toutes les forces de solidarités et d'initiatives

personnelles, surtout par le plus désintéressé et le plus noble des libéralismes.

En rappelant ainsi, dans une évocation si sage, si délicate et si opportune les souvenirs et les leçons du passé, M. Louis Passy est venu donner à cette illustre compagnie une nouvelle vie et légitimer toutes les espérances, grandes à la vérité, qu'on avait mis en elle et sur son avenir.

Ce qu'il faut en outre constater et admirer, c'est l'esprit de paix et de juste modération qui anime ces volumes. Par là encore ils seront d'un grand et très profitable enseignement car rien ne favorise les idées de concorde, d'apaisement comme cette union si nécessaire, si puissamment célébrée ici, de tous les savants du monde et la mise en pratique de toutes leurs théories rendues ainsi solidaires et tout à fait bienfaisantes. — H. DE MONTARDY.

Comte R. de Briey. — *Essai sur l'association du capital et du travail par l'actionnement ouvrier*, suivi d'une note de M. ARISTIDE BRIAND, député, ancien Président du Conseil, et de statuts types de sociétés à participations ouvrières dressés avec la collaboration de M. JULES CORBIAN, professeur de droit commercial à l'Université de Louvain, 1 vol. in-8, de 96 p., Bruxelles, Goemaere et Paris, Marcel Rivière, 1914.

M. de Briey voit dans l'actionnement ouvrier un moyen d'établir et de maintenir la « paix sociale ». Après avoir examiné théoriquement ce mode d'association du capital et du travail, il passe en revue les diverses tentatives d'actionnariat ouvrier faites principalement en Angleterre (surtout par les compagnies de gaz) et en Amérique et s'efforce de déterminer le meilleur type à adopter pour l'extension ultérieure de l'institution.

M. de Briey ne paraît pas du reste avoir beaucoup de confiance dans cette extension, au moins d'ici à longtemps. Il est vrai, pour ne parler que de la France, que quelques hommes politiques vont pour un moment s'intéresser à cette solution ; mais il ne semble pas qu'elle intéresse beaucoup les patrons : quant aux ouvriers, on peut être sûr qu'éventuellement ils manifesteraient à son égard une hostilité à peu près absolue. — O. F.

Albert Richard. — *Le Contrat de travail en droit suisse.* 1 vol. de 367 p. Genève, Kündig et Paris, Arthur Rousseau, 1914.

Pour mieux faire comprendre les règles du code suisse des obligations, revisé en 1911, relatives au contrat de travail, M. Albert Richard expose d'abord les conceptions diverses du contrat de travail principalement en droit suisse : chemin faisant il fait des comparaisons entre les textes mis en vigueur le 1er janvier 1912 sur cette matière et la législation extérieure ou les législations étrangères.

On ne peut guère rendre compte de cet ouvrage très technique autrement qu'en résumant quelques-unes des constatations que M. Richard présente dans sa conclusion : « Il suffit de comparer, même superficiellement l'œuvre des chambres de 1881 et celle de 1911 pour constater l'aspect profondément différent de ces deux codes. Aux rares dispositions dont se composait le chapitre du louage de services, embryon de législation, a succédé une série d'articles, systématiquement groupés en paragraphes. Le texte actuel est complet, du moins autant qu'une loi, en cette matière, peut l'être. Il forme un tout coordonné, développé avec méthode. »

Voilà pour la forme et pour l'importance en quelque sorte matérielle de la nouvelle législation ; voici pour le fond : « La plupart des règles incorporées dans le nouveau droit suisse ne constituent pas des innovations. Elles ont, en général, été formulées auparavant par la jurisprudence des tribunaux de prud'hommes ou du tribunal fédéral ;... parfois elles sont empruntées à l'usage... » C'est plus qu'une généralisation d'habitudes, c'est la fixation d'un droit, précisé, à un autre point de vue, par une définition initiale du contrat de travail qui énonce ses éléments essentiels : travail, rénumération, temps.

En quelques pages M. Albert Richard apprécie la valeur sociale de la réforme examinée ; son jugement, à ce point de vue, n'est empreint, semble-t-il ni de témérité ni de timidité ; et il note

objectivement la part du succès remporté dans les revisions de la législation sur le contrat de travail par les écoles sociales en présence. Dans cette partie de son livre l'auteur est particulièrement sobre, se souvenant presque jusqu'à la dernière page qu'il convenait de ne traiter que juridiquement une question dont il avait entrepris l'étude juridique. — O. F.

Ouvrages envoyés à la rédaction.

JOSEPH AGEORGES. — *Le docteur Bordes-Pagès.* Le travail d'un homme et la marche de quelques idées. 1 vol. in-12 de 277 p., Paris, librairie des Saints-Pères, 1913.

ROGER BEDEL. — *La notion de la loi chez les théologiens et les canonistes du XIIIe siècle.* 1 vol. in-8 de 101 p., Paris, G. Steinhel, 1914.

VICTOR BRANFORD. — *Interpretations and forecasts. A study of survivals and tendencies in contemporary Society.* 1 vol. in-8 de 424 p., London, Duckwosth and C°, 1914.

E. DERODE. — *Les valorisations brésiliennes.* 1 vol. in-8 de 264 p., Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1914.

ARTHUR S. DEWING. — *Corporate promotions and reorganizations.* 1 vol. in-8 de IX-615 p., Cambridge, Harwod University Press, 1914.

CLARENCE GILBERT HOAG. — *A theory of interest.* 1 vol. in-16 de XI-228 p., New-York, The Macmillan Company, 1914.

LOUIS HOLTZ. — *Traité de Législation marocaine* (droit public et droit privé du protectorat); préface de de M. GILBERT GIDEL. 1 vol. in-8 de 457 p., Paris, éditions des jurisclasseurs, 1914.

Industries de la construction mécanique, t. IV, fasc. A (Publications du Ministère de l'Industrie et du Travail du Royaume de Belgique). 1 vol. in-8 de 249 p., Bruxelles, J. Lebègue, 1913.

HENRI JOLY, de l'Institut. — *Histoire de la civilisation.* 1 vol. in-8, illustré, de VIII-311 p., Paris, Bloud et Gay, 1914.

LUCIEN LAMBEAU. — *Histoire des communes annexées à Paris en 1859 : Grenelle.* 1 vol. in-4 de III-485 p., Paris, E. Leroux, 1914.

MARCEL MARION. — *Histoire financière de la France depuis 1715*, t. I : *1715-1789.* 1 vol. in-8 de XII-480 p., Paris, A. Rousseau, 1914.

CYR VAN OVERBERGH. — *La grève générale.* 1 vol. gr. in-8 de XIII-645 p., Bruxelles, Misch de Thorn; Paris, M. Rivière, 1914.

Gal PERCIN. — Le *Combat.* 1 vol. in-16 de II-302 p., Paris, F. Alcan, 1914.

I. M. RUBINOW. — *Social Insurance.* 1 vol. in-8 de VI-535 p., Londres, William and Norgate; New-York, Henry Holt et C°, 1913.

HENRI WELSCHINGER. — *La protestation de l'Alsace-Lorraine, les 17 février et 1er mars 1871, à Bordeaux.* 1 broch. in-8 de 68 p., Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1914.

A. WOEIKOF. — *Le Turkestan russe.* 1 vol. in-8 carré de XII-360 p., Paris, A. Colin, 1914.

MOUVEMENT DES PÉRIODIQUES

(Dépouillement de mai et juin 1914.)

A. — QUESTIONS HISTORIQUES ET POLITIQUES

I. — Histoire.

Généralités. — G. de Dubor, Catalogues et inventaires de la Bibliothèque Nationale, *R. Bleue*, 23 mai.

P. Vidal de la Blache, L'esprit géographique, *R. Bleue*, 2 mai.

M. Dubois, Géographie et géographes. L'évolution de la géographie contemporaine, *Corresp.*, 10 juin.

J. Thompson, Le mensonge de l'histoire, *No. Amer. Rev.*, juin.

L. Halphen, La renaissance de l'histoire ancienne en France au milieu du XIXe siècle. *R. Histor.*, mai-juin.

A. Rebelliau, L'idée du Nouveau-Monde dans la littérature et la philosophie française du XVe siècle à la Révolution, *Fr. Amér.*, juin.

XVIIe siècle. — Cte J. d'Elbée, Un conclave sous Louis XIV, *R. Hebd.*, 23 mai.

L. Delavaud, Christian V à la Cour de Louis XIV, *Corresp.*, 10 mai.

H. P., L'armée du Roi (1674), *R. d'Hist. Et. Maj.*, mai et juin.

J. Schultze, L'importation des bestiaux sur les territoires allemands, particulièrement en Hesse, au XVIe et XVIIe siècles, *Jahrb. f. Nat. Œk.*, mai.

K. Sandov, François Rakoczi II, d'après des nouvelles lumières historiques, *Œsterr. Runds.*, 15 juin.

H. Mazel, Autour de la Régence, *R. des Français*, 20 juin.

Beaumarchais, Lettres d'Espagne (1764), *R. Bleue*, 13, 20 et 27 juin.

Dauphin-Meunier, Une lettre inédite de Linguet (1779), *R. Bleue*, 13 juin.

Cte A. de Fels, L'organisation professionnelle au XVIIIe siècle, *R. de Paris*, 15 mai et 1er juin.

P. Gaffarel, Les lettres de cachet en Provence dans les dernières années de l'ancien régime, *R. Histor.*, mai-juin.

B. Willson, Mrs Wolfe et le War-Office (1759-1764), *Nineteenth Cent.*, mai.

R. Murray, Addison en Irlande, *Nineteenth Cent.*, mai et juin.

Révolution Française. — A. Petit, La responsabilité de la rupture entre la Révolution et l'Église, *R. des D. Mondes*, 1er mai.

N. Radolico, Scipione dei Ricci et la constitution civile du clergé de France, *Rasseg. Naz.*, 16 juin.

A. Méry, La fuite à Varennes et la réunion des assemblées primaires et électorales, *Révol. Fr.*, 14 mai.

F. Baldensperger, Un touriste de l'émigration française : Le chevalier de la Toenaye, *Bibl. Univ. et R. Suisse*, mai.

G. Gauthierot, Un démolisseur Jacobin : François Daujon, *R. des Et. Hist.*, mai-juin.

P. Lacombe, Fausse défense d'un vrai crime (1793), *R. Pol. et Parl.*, 10 juin.

L. Gauthier, L'organisation des municipalités centrales dans le département de la Vienne, *Révol. Fr.*, 14 mai.

F. Evrard, L'esprit public dans l'Eure, *Révol. Fr.*, 14 mai et 14 juin.

J. Signorel, Législation révolutionnaire relative aux biens des émigrés, *R. gén. d'adm.*, janv., fév., mars, avril.

Cl E. Picard, Au service de la nation (1792-1798). Lettres de volontaires, *R. de Paris*, 15 juin.

A. Auzoux, Un incident diplomatique entre le Directoire et l'Espagne (1798-1799), *R. des Et. Hist.*, mai-juin.

R. Bradley, Mrs Larpent et les réfugiés français (en Angleterre), *Nineteenth Cent.*, juin.

J. Pollio, Casanova et la Révolution française, *Révol. Fr.*, 14 juin.

A. Aulard, Thiers, historien de la Révolution française, *Révol. Fr.*, 14 juin.

Consulat et Empire. — J. Bourdon, L'administration communale sous le Consulat, *R. des Et. Nap.*, mai-juin.

F. B., Campagne de 1807. Manœuvre d'Eylau, *R. d'Hist., Et. Maj.*, mai et juin.

Cesse A. Palffy-Daun, La campagne de Russie 1812. *R. de Hongrie*, 15 mai.

F. Masson, Le rôle de l'Autriche en 1812 (dépêches de M. de Lebzeltern), *R. des Et. Nap.*, mai-juin.

P. Marmottan, Les Anglais en Toscane (nov.-déc. 1813), *R. des Et. Nap.*, mai-juin.

A. Chuquet, Un prisonnier prussien en 1814, *Revue*, 15 mai.

Lt-Cel Colin, La bataille de Montmirail, *R. des Et. Nap.*, mai-juin.

P. Rain, Les derniers jours de l'Impératrice Joséphine, *R. des Français*, 30 mai.

Dr d'Anfreville de la Salle, Le centenaire du traité du 30 mai 1814. La naissance d'un Empire, *Corresp.*, 25 mai.

J. Lescoffier, Le centenaire norvégien, *R. de Paris*, 15 juin.

O. von Seuftenberg, Il y a cent ans. Lettre d'un Anglais voyageant en Allemagne, *Deuts. Runds.*, mai.

Vindobonensis, La société de Vienne en 1814 (lettres inédites), *Œsterr. Runds.*, 15 juin.

L. Séché, La côte d'Azur. Le château d'If. La générale Bertrand pendant les Cent-Jours, *R. des Français*, 20 mai.

Cne W. Donaldson, Les forces alliées à Waterloo, *Fortnight. Rev.*, juin.

Depuis 1814. — A. Cahuet, Napoléon délivré (Le retour des cendres), *Revue*, 1er juin.

L. Barthou, Lamartine et la politique rationnelle, *R. Hebd.*, 6 juin.

Cte R. Apponyi, La ville et la cour sous le règne de Louis-Philippe, *R. des D. Mondes*, 1er et 15 mai

E. Wertheimer, Le duc d'Orléans et l'archiduc Karls Tochter (1834-1837), *Œsterr. Runds.*, 1er-15 mai et 1er juin.

L. Deries, Policiers et douaniers contre Victor Hugo, *Gr. Revue*, 25 juin.

Ch. Couyba, Le Parlement sous la seconde République, *Gr. Revue*, 10 juin.

G. Pioli, Amis et monuments survivant à G. Mazzini à Londres, *Rasseg. Naz.*, 1er et 16 mai et 1er et 16 juin.

E. Michel, L'assassinat de Pellegrino Rossi, *Nuov. Antolog.*, 16 mai.

A. Sandona, L'idée unitaire et les partis politiques à la veille de 1848, *Riv. d'Italia*, 15 juin.

G. Cadolini, Le drapeau italien (récits historiques, 1848-1849), *Nuov. Antolog.*, 1er juin.

G. Capasso, Dandolo, Morosini, Manara (1848-1849), *Nuov. Antolog.*, 16 mai.

E. Gualterio, Sur la prison de Garibaldi à Varignano, *Nuov. Antolog.*, 1er juin.

F. Giunta, Les lettres de L.-G. de Cambray-Digny (1859-1870), *Nuov. Antolog.*, 16 juin.

G. Gonni, La psychologie de la marine napolitaine en 1860, *Rasseg. Naz.*, 16 mai.

M. Riccio, Francesco Crispi, la Sardaigne et la Sicile, *Nuov. Antolog.*, 16 juin.

L. Pinvert, Mérimée et le combat de Schwardino : le vrai « enlèvement de la redoute », *R. des Et. Hist.*, mai et juin.

J. de Coussange, Le cinquantenaire de 1864. En Slesvig et en Danemark, *Marches de l'Est*, mai.

K. Zingeler, Lettres du prince Charles-Antoine de Hohenzollern à sa femme Joséphine, princesse de Bade (1864), *Deuts. Revue*, mai et juin.

E. Ollivier, La fin de l'Empire : les derniers jours du régime, *R. des D. Mondes*, 15 juin.
Marx et Engels, Lettres inédites sur l'Internationale, *Mouv. Socialiste*, mars-avril et mai-juin.
G. Bapst, L'affaire Régnier, *Deuts. Rev.*, mai et juin.
R. Fester, La genèse de la dépêche d'Ems, *Deuts. Runds.*, juin.
G. C., La guerre de 1870-71. Le siège de Paris, *R. d'Hist., Et. Maj.*, mai-juin.
J. L., La première armée de la Loire, *R. d'Hist., Et. Maj.*, mai et juin.
Cte F. de la Lande de Calan, Le siège de Paris et la Commune, *Corresp.*, 25 mai.
L. Cappelletti, La campagne monarchique en France en octobre 1873, *Rasseg. Naz.*, 1er mai.
L. Blennerhasset, L'Angleterre de la Reine Victoria, III. Le problème irlandais, *Deuts. Runds.*, mai.
J. Swift Mc Neill, L'alliance Tory-Parnell pour le Home Rule, 1885, *Fortnight. Rev.*, juin.
A. P. S., Lord Llandoff au Ministère de l'Intérieur (1886 : cabinet de Lord Salisbury), *Nat. Rev.*, juin.
G. C., La politique des chemins de fer du Prince de Bismarck, *Deuts. Runds.*, juin.
Cel Baratier, Comment on prépare une mission et comment elle voyage, *R. des D. Mondes*, 15 mai.
— , Souvenirs de la mission Marchand. *R. des D. Mondes*, 1er et 15 juin.

II. — Biographie.

France. — F. Strowski, La correspondance de Montesquieu, *Corresp.*, 10 mai.
Bon A. de Maricourt, Le chevalier d'Elbreil, *Revue*, 1er mai.
Cte d'Haussonville, Madame de Staël et M. Necker, d'après leur correspondance inédite, *R. des D. Mondes*, mai et juin.
F. Ravenel, Madame de Staël, *No. Amer. Rev.*,, juin.
Vte de Reiset, Madame de Genlis et ses historiens, *R. des Et. Hist.*, mai-juin.
Abbé A. Sicard, M. Olier et Saint-Sulpice, *Corresp.*, 10 juin.
A. Duprat, Un républicain de 48 : Pascal Duprat, *R. Pol. et Parl.*, 10 mai.
Orfila, Fragment d'une autobiographie inédite, *R. Hebd.*, 30 mai et 6 juin.
de Lanzac de Laborie, Le Duc d'Aumale et son ancien précepteur, *Corresp.*, 25 mai.
P. Magne, Notes et souvenirs, *R. Hebd.*, 20 et 27 juin.
J. Ageorges, Auguste Comte, *Revue*, 1er mai.
J. Ferry, Lettres (1860-1871), *R. de Paris*, 1er et 15 mai et 1er juin.
J. Feillet, Paul Guieysse, *Océanie Fr.*, juin.
R. Puaux, Paul Revoil, *Opinion*, 2 mai.
R. de Caix, Paul Revoil, *Afr. Fr.*, mai.
F. Bac, Souvenirs d'exil, *R. Hebd.*, 9 et 16 mai.
T. Tagger, Emile Boutroux et l'Allemagne, *Œsterr. Runds.*, 15 juin.
E. Lavisse, En vacances d'avril, *R. de Paris*, 15 mai.

Allemagne. — H. Lagardelle, Les rapports personnels de Bakounine et de Marx, *Nouv. Socialiste*, mai-juin.
H. Petersdorff, Le second volume des mémoires de Marwitz, *Deuts. Runds.*, mai.

Italie. — C. Meda, Un remarquable pédagogue au xixe siècle : Giulio Tarra, *Rasseg. Naz.*, 1er mai.

Russie. — J. Séverac, Vie de Théodore Dostoïewsky, *Mouv. Socialiste*, mars-avril.

Saint-Siège. — S. Rumor, Le cardinal Cavagnis, *Rasseg. Naz.*, 16 juin.

États-Unis. — ***, M. Roosevelt explorateur, *Sat. Rev.*, 20 juin.

III. — Politique intérieure.

Généralités. — G. Guy-Grand, La démocratie est-elle en recul? *R. du Mois*, 10 mai.

France. — A. de Lavergne, Chronique Législative (1913), *R. des Sc. Pol.*, 16 juin.
Paul Leroy-Beaulieu, Les élections législatives, *Econ. Fr.*, 2 mai.
***, Les élections françaises, *Economist*, 2 mai.
Colrat, Sur les élections de 1914, *Opinion*, 2 et 9 mai.
— , La bataille électorale, *Opinion*, 16 mai.
P. de La Chesnais, Statistique des élections du 26 avril, *Gr. Revue*, 10 mai.
Paul Leroy-Beaulieu, La Chambre nouvelle et la situation, *Econ. Fr.*, 16 mai.
***, Les élections françaises, *Statist.*, 16 mai.
H. du Passage, Réflexions autour des affiches électorales, *Études*, 20 mai.
G. Hanotaux, Après les élections, *R. Hebd.*, 23 mai.
P. de La Chesnais, Les élections : statistique des résultats, *Gr. Revue*, 25 mai.
V. Walsh, A travers les élections générales françaises, *Fortnight. Rev.*, juin.
J. de La Brière, Les élections de 1914 : l'enseignement des évêques et le devoir électoral, *Études*, 5 juin.
G. Lachapelle, Les élections générales et la nouvelle Chambre, *R. des D. Mondes*, 1er juin.
A. Bonnard, Entre deux législatures, *Bibl. Univ. et R. Suisse*, juin.
F. Faure, Le premier devoir de la Chambre nouvelle, *R. Pol. et Parl.* 10 juin.
S. D., La nouvelle Chambre française, *Nation*, 11 juin.
S. D., La psychologie politique appliquée à la nouvelle Chambre française, *Nation*, 18 juin.
J. Séverac, Les élections législatives et le parti socialiste, *Mouv. Socialiste*, mai-juin.
***, Les victoires socialistes en France, *Economist*, 16 mai.
P. Beauregard, Incertitude, *Monde Econ.*, 16 mai.
P. Rouquette, Enquête sur l'organisation socialiste : les étapes du passé, *Opinion*, 27 juin.
M. Colrat, Les facteurs du désordre, *Opinion*, 27 juin.
G. de Contenson, Le régime minoritaire, *Opinion* 6 juin.
Eudoxe, Les étapes du radicalisme, *Opinion*, 2 mai. — Voyage autour de la Chambre, *Opinion*, 9, 16, 23 mai et 13 et 20 juin.
M. Poirier, Trois directions : Jaurès, Bourgeois, Barrès, *Gr. Revue*, 25 mai.
R. de Jouvenel, Sur les « espoirs » du Palais-Bourbon, *Opinion*, 6 juin.
***, La politique intérieure en France, *Statist.*, 6 juin.
G. Paish, La situation en France, *Sat. Rev.*, 13 juin.
J. Bardoux, Crise française et crise italienne, *Opinion*, 20 juin.
***, La formation du ministère français, *The Chronicle*, 13 juin.
M. Colrat, Le ministère Ribot, *Opinion*, 13 juin.
***, Le nouveau ministère français, *Sat. Rev.*, 13 juin.
***, La France et ses ministres, *Sat. Rev.*, 13 juin.
***, Le nouveau ministère français, *Statist.*, 20 juin.
M. Colrat, Sic vos non vobis, après M. Ribot, M. Viviani, *Opinion*, 20 juin.
***, Ribot et Viviani, *Economist*, 20 juin.
P. de Lamaze, La magistrature et la démocratie, *R. Pol. et Parl.*, 10 juin.
L. March, Contribution à la statistique des fonctionnaires, *R. gén. d'adm.*, avril.
J. Reboul, Une enquête : ce que l'élite allemande pense de la France, *Gr. Revue*, 25 juin.

Allemagne. — Dr Montanus, La vie politique et parlementaire en Allemagne, *R. Pol. et Parl.*, 10 mai.
P. Hiltebrandt, La « politique allemande » du Prince de Bülow, *Deuts. Runds.*, mai.
W. Martin, Le fédéralisme allemand, *R. Pol. et Parl.*, 10 mai.
J. Florence, Le pangermanisme et le Danemark, *Opinion*, 23 mai.

E. Posse, Le Journal, le Public et l'opinion publique, *Deuts. Rev.*, juin.

Autriche-Hongrie. — Politicus, Autour des délégations, *Œsterr Runds.*, 1 juin.
S. Haupt, Réforme électorale ou réforme constitutionnelle, *Œsterr. Runds.*, 1er et 15 mai.
F. Cezner, Le projet de réforme électorale de M. V. Schwartzenau, *Œsterr. Runds.*, 15 juin.
A. de Berzeviczy, Le baron Joseph Eotvos et la question des nationalités. *R. de Hongrie*, 15 juin.
***, L'Autriche-Hongrie et les Slaves, *Nation*, 4 juin.
H. Wickham Steed, La bureaucratie autrichienne, *R. de Paris*, 1er juin.
H. Steed, La police en Autriche, *R. Bleue*, 13 juin.

Belgique. — H. Dumont, La vie politique et parlementaire en Belgique, *R. Pol. et Parl.*, 10 mai.

Danemark. — J. de Coussange, Christian X et le Danemark, *R. Hebd.*, 16 mai.
J. Bardoux, sur le royaume de Danemark, *Opinion*, 23 mai.
Fortimbras, L'Alsace-Lorraine des Danois : Le Sleswig, *Marches de l'Est*, mai.

Espagne. — A. Marvaud, La situation politique en Espagne, *Quest. Dip. et Col.*, 1er mai.

Grande-Bretagne. — E. Pearey, Le complot de « Progrom ». Le procès pour l'accusation des ministres, *Nat. Rev.*, mai.
Auditor tantum, Personnalités de la session, *Fortnight, Rev.*, mai.
***, La raison et la force dans les affaires publiques, *Economist*, 13 juin.
H. W. H., Les effets de la lutte pour le suffrage, *Nation*, 11 juin.
***, Les femmes impudentes (suffragettes), *Sat. Rev.*, 6 juin.
***, Le problème des suffragettes militantes. *The Chronicle*, 6 juin.
***, Le danger des militantes, *Sat. Rev.*, 13 juin.
***, Pour voter! Eglise du Pays de Galles. *Sat. Rev.*, 23 mai.
J. Thompson, La situation du clergé libéral, *Contemp. Rev.*, juin.

Home Rule. — S. Campbell, L'esprit actuel de l'Ulster, *Fortnight. Rev.*, mai.
A. Ponsomby, La crise de l'armée et le Home Rule, *Contemp. Rev.*, mai.
Curio, La crise et la détente, *Fortnight. Rev.*, mai.
E. Lémonon, Le Home Rule et l'armée anglaise, *R. Bleue.*, 2 mai.
***, Le débat sur l'Ulster, *Sat. Rev.*, 2 mai.
***, La voie vers la paix, *Sat. Rev.*, 2 mai.
***, L'esprit du Fanny et le règlement de l'Ulster, *Economist*, 2 mai.
***, Les Lords et le vote, *Sat. Rev.*, 9 mai.
***, Les nationalistes et l'exclusive, *Sat. Rev.*, 9 mai.
***, Les concessions faites à l'Ulster, *Economist*, 16 mai.
***, Le Home Rule aux Lords, *Sat. Rev.*, 16 mai.
***, Les Communes engagées, *Sat. Rev.*, 16 mai.
***, Le règlement approche, *Statist.*, 16 mai.
***, Le compromis du Home Rule, *Nation*, 21 mai.
***, L'amendement du Bill (irlandais), *Stastist.*, 23 mai.
***, La prise de position (Ulster), *Sat. Rev.*, 30 mai.
***, Le calme après la tempête, *Statist.*, 30 mai.
***, Le résultat moral du Home Rule, *Economist*, 30 mai.
Philalethes, La voie du règlement, *Fortnight. Rev.*, juin.
P. Hamelle, La nouvelle question d'Irlande, *R. Pol. et Parl.*, 10 juin.
C. Cestre, Le problème irlandais du Home Rule, *Gr. Revue.*, 10 juin.
***, Les pères et les fils en Irlande, *Nation*, 11 juin.
***, La paix de l'Irlande, *Sat. Rev.*, 13 juin.
***, L'amendement du bill (irlandais), *Sat. Rev.*, 13 juin.
P. Hamelle, Le Home Rule et l'Ulster, *R. des Sc. Pol.*, 15 juin.
Y. Goblet, Le Home Rule pour l'Irlande, *Quest. Dip. et Col.*, 16 juin.
***, Le dilemme irlandais, *Sat. Rev.*, 20 juin.

Pierre Leroy-Beaulieu, L'Irlande à la veille du Home Rule. *Econ. Fr.*, 27 juin.
***, L'amendement au Bill (Home Rule), *Sat. Rev.*, 27 juin.
***, Le bill amendé du Home Rule, *Statist.*, 27 juin.
***, L'exclusion de l'Ulster, *Economist*, 27 juin.

Italie. — Ch. R., Les élections italiennes, *R. gén. d'adm.*, janvier.
J. Alazard, Le giolittisme et les partis politiques en Italie, *R. du mois*, 10 mai.
M. Ricciardi, Le changement de ministère en Italie, *Nation*, 7 mai.
E. Lémonon, Le nouveau ministère italien, *Quest. Dip. et Col.*, 16 mai.
M. Falco, La suppression des couvents, *Riv. d'Italia*, 15 mai.
R. Murri, Situation de l'Eglise et de la politique en Italie, *Deuts. Revue*, juin.
C. Loiseau, L'évolution politique des catholiques italiens, *R. de Paris*, 1er juin.
R. Murri, L'aspect politique du problème religieux en Italie, *Contemp. Rev.*, mai.
M. Vaussard, Les nouvelles tendances du nationalisme italien, *Corresp.*, 10 juin.
***, Les désordres italiens, *Nation*, 18 juin.
Victor, Les récents désordres en Italie, *Nuov. Antolog.*, 16 juin.
E. Ciccotti, Le congrès socialiste d'Ancône, *Nuov. Antolog.*, 16 mai.
C. Trèves, Les nouvelles destinées du parti socialiste après le congrès d'Ancône, *Nuov. Antolog.*. 16 mai.
M. Ferraris, Les élections administratives, *Nuov. Antolog.*, 1er juin.
T. Rossi, Cinq ans de vie administrative à Turin (1909-1914), *Nuov. Antolog.*, 16 mai.
E. Greppi, Les problèmes municipaux, *Nuov. Antolog.*, 1er mai.

Portugal. — ***, Au Portugal. Le Dr Costa et son superavit, *Economist*, 16 mai.

Roumanie. — A. Chéradame, L'évolution roumaine, *Mouv. Econ.*, 1 Juin et *Corresp.*, 25 mai.
R. Moulin, La Roumanie et son Roi. *R. Hebd.*, 16 mai.
R. G. Lévy, La Roumanie et la question agraire, *R. des D. Mondes*, 1er mai.

Russie. — P. Chasles, La vie politique et parlementaire en Russie. *R. Pol. et Parl.*, 10 juin.
P. Millet, Le conflit entre le ministère Goremykine et la Douma, *R. Pol. et Parl.*, 10 juin.
***, La force croissante de la Russie, *Statist.*, 27 juin.
R. Barwinski. La propagande russophile, *Œsterr. Runds.*, 1er juin.
Y. Dourdenewski, Le régime de la presse en Russie et son projet de réforme, *R. de D. Pub. et de la Sc. Pol.*, avril-mai-juin.

Suède. — V. Pinot, La vie politique et parlementaire en Suède, *R. Pol. et Parl.*, 10 mai.
J. de Coussange, Le réveil patriotique, Suède, *R. de Paris*, 15 mai.

Turquie. — ***, Le parlement ottoman, *Asie Fr.*, mai.
G. Izzet Fuad Pacha, La vie de harem en Turquie et son influence économique, *Deuts. Rev.*, mai.

États-Unis. — A. M. Low, Affaires américaines. Lettres de Washington (10 avril et 8 mai 1914), *Nat. Rev.*, mai et juin.
A. Holden, Affaires courantes municipales. *Amer. Pol. Sc. Rev.*, mai.
F. Melvin, Le boulevard judiciaire de la Constitution, *Amer. Pol. Sc. Rev.*, mai.
***, L'élection des sénateurs des États-Unis par le vote populaire, *The Chronicle*, 23 mai.
Ida Harper, La constitution nationale donnera-t-elle la franchise aux femmes? *No. Amer. Rev.*, mai.
The Editor, Pourquoi le Président a-t-il raison? *No. Amer. Rev.*, mai.
G. Salvadori, Les discours de M. Wilson, *Nuov. Antolog.*, 16 juin.

***, M. Roosevelt et le président Wilson, *Statist.*, 27 juin.
***, L'incertitude à Washington, *Nation*, 18 juin.
***, La précarité de nos carrières publiques, *Nation*, 18 juin.
F. Kellor, Un nouvel esprit dans l'organisation de parti, *No. Amer. Rev.*, juin.
***, Le flux des parties, *Nation*, 11 juin.
M. Mc. Cormick, La fusion impossible des républicains progressistes, *No. amer. Rev.*, mai.
***, Le puzzle du Colorado, *Nation*, 7 mai.
***, Le Colorado et la nation, *Nation*, 21 mai.

Amérique Latine. — B. Moses, Le gouvernement dans l'Amérique espagnole, *Amer. Pol. Sc. Rev.*, mai.
P. Walle, Les dix républiques sud-américaines au début de 1914, *Bull. de la Soc. de Géog. Com. de Paris*, avril.
Joas de Barros, La mentalité brésilienne d'aujourd'hui, *Revue*, 1er juin.
S. Brooks, Quelques impressions de Cuba, *No. Amer. Rev.*, mai.

Ethiopie. — H. Le Roux, L'héritier de Ménélik, *R. Bleue*, 27 juin.

Chine. — F. Farjenel, La vie politique et parlementaire en Chine, *R. Pol. et Parl.*, 10 juin.
R. Pinon, Une étape de l'histoire de la Chine, *R. des D. Mondes*, 15 juin.
***, Une nouvelle constitution en Chine, *Quinz. Col.*, 25 mai.
J. Bland, Yuan Shi-Kaï, dictateur, *Nat. Rev.*, mai.
Dr. S. Abbatucci, Au contact de la vie chinoise, *R. Hebd.*, 6 juin.
E. Rottach, Le désordre chinois, *R. Bleue*, 30 mai.
***, Une nouvelle loi chinoise sur la presse, *Asie Fr.*, mai.

Japon. — ***, L'agitation politique au Japon, *Asie Fr.*, fév.
***, La solution de la crise intérieure japonaise, *Asie Fr.*, avril.
P. Millet, Le nouveau ministère japonais, *R. Pol. et Parl.*, 10 mai.
Demp, La crise politique au Japon, *Nation*, 14 mai.
E. Rottach, L'apparente instabilité du Japon, *Quest. Dip. et Col.*, 16 mai.
C. M. L'évolution politique contemporaine du Japon, *Quinz. Col*, 15 juin.
T. Kobayashi, Les peuples japonais, *R. Bleue*, 23 mai.

Perse. — ***, La situation intérieure en Perse, *Asie Fr.* fév.

IV. — Politique extérieure.

Politique Internationale. — O. Nippold, Les trois conférences de la paix de la Haye, *Deuts. Rev.*, juin.
W Crozier, Règlements internationaux, *No. Amer. Rev.*, juin.
J. Bardoux, Deux conférences de Bâle 1795-1914, *Opinion*, 6 juin.
V. Bérard. Finance et diplomatie, *Gr. Revue*, 25 juin.
***, Le Journalisme et la diplomatie, *Economist*, 23 mai.
***, La situation internationale, *Statist.*, 9 mai et 6 juin.
Politicus, L'impérialisme, *Œsterr. Runds.*, 15 juin.
Ct de Thomasson, Alliance ou entente : paix ou équilibre, *Quest. Dip. et Col.* 1er mai.
V. Esher, La guerre et la paix, *R. Bleue*, 9 et 16 mai.
E. Dillon, La réorganisation de l'Europe. Esquisses pour un nouvel équilibre, *Contemp. Rev.*, juin.
Pce Ketchoubey, Le problème de la Triple entente. Le point de vue russe, *R. Hebd.*, 25 juin.
Victor, Après la rencontre d'Abbazia, *Nuov. Antolog.*, 1er mai.
B. Fuller, Une alliance idéale (Angleterre. États-Unis-Allemagne), *Nineteenth Cent.*, juin.

France. — J. Bardoux, L'avenir diplomatique et le devoir électoral, *Opinion*, 2 mai.

J. Bardoux, La tension des rapports franco-allemands et le résultat des élections générales, *Opinion*, 30 mai.
J. Bardoux, Le nouveau ministère et l'Europe, *Opinion*, 13 juin.
Y. Guyot, L'Entente Cordiale au point de vue économique, *J. des Econ*, 15 mai.
J. Macdonald, Les visites royales à Paris, *Contemp. Rev.*, mai.
P. Millet, La visite des souverains anglais à Paris, *R. Pol. et Parl.*, 10 mai.
H. Bernay, La visite de l'escadre française à Portland, *Opinion*, 20 juin.
E. Bouchery, L'accord franco-anglais sur la question de Mascate, *Econ. Eur.*, 19 juin.
J. Bardoux, Les négociations franco-italiennes, *Opinion*, 13 juin.
***, L'accord franco-italien et l'impresssion produite en Tunisie, *Afr. Fr.*, juin.
R. C., L'accord franco-italien du 29 avril 1914, *Afr. Fr.*, juin.
***, L'accord franco-turc, *Asie Fr.*, avril.
C^t Meillet, Les accords franco-turcs, *Monde Econ.*, 6 juin.

Allemagne. — B. Combes de Patris, De Berlin à Bagdad. *R. des Sc. Pol.*, 13 juin.
R. Long, La fin de la politique mondiale (Lettre de Berlin), *Fortnight. Rev.*, juin.
G. Blondel, Les efforts d'expansion allemande, *Ref. soc.*, 16 juin.

Autriche-Hongrie. — V. Chlumecky, Questions actuelles, *Œsterr. Runds.*, 1er et 15 juin.
***, La politique étrangère de l'Autriche-Hongrie, *Statist.*, 2 mai.
D. Wannich, Les rapports de la politique extérieure et de la politique intérieure en Autriche-Hongrie, *Deuts. Rev.*, juin.
J. Szterényi, La Hongrie et la Triple-Alliance, *Œsterr. Runds.*, 1er mai.
***, Les relations de l'Autriche-Hongrie avec la Russie, *Nation*, 28 mai.
L. Chlumecky, L'Autriche-Hongrie et l'Italie, *Œsterr. Runds.*, 1er mai.

Grande-Bretagne. — ***, L'amélioration des relations anglo-allemandes, *Nation*, 14 mai.
E. Bruce Mitford, Les troubles de notre alliée (Le Japon), *Nat. Rev.*, mai.
B. Stewart, L'Allemagne et nous, *Nat. Rev.*, juin.

Russie. — ***, La politique extérieure russe, *Statist.*, 30 mai.
P. Mitrosanoff, Lettre ouverte sur les relations de la Russie et de l'Allemagne, *Preuss. Jahrb.*, juin.
E. Dillon, Affaires extérieures. La Suède et la Russie, *Contemp. Rev.*, mai.

États-Unis. — ***, L'Impérialisme des États-Unis. — Le Troc-Liberté d'action au Mexique en échange du libre transit à Panama, *Corresp.*, 10 mai.
***, Certaines phases de la politique extérieure américaine, *Economist*, 27 juin.
J. Whelpley, Les relations extérieures des Etats-Unis, *Fortnight. Rev.*, juin.
E. Corwin, Le pouvoir de faire des traités : une réponse, *No. Amer. Rev.*, juin.
R. Curtis, Le droit des expéditions militaires hostiles appliqué par les États-Unis, *Amer. J. of. Int. Law.*, avril.
Holguin y Cars, Les États-Unis et la Colombie, *Fr. Amér.*, mai.

Japon. — J. Whelpley, Le Japon et les États-Unis, *Fortnight. Rev.*, mai.

Question d'Orient.

Les Guerres Balkaniques. — D'Estournelles de Constant, La leçon des deux guerres, *Revue*, 15 juin.
***, Les atrocités balkaniques, *Nation*, 21 mai.
***, Questions militaires. A propos de la deuxième guerre dans les Balkans. Bulgares contre Serbes, *R. Bleue*, 23 mai et 20 juin.
P. C., Journal d'un Français à Uskub pendant la deuxième guerre balkanique, *R. des Sc. Pol.*, 15 juin.
A. Duboscq, En Thrace turque et bulgare, *R. Bleue*, 16 mai.
***, Les guerres balkaniques et la situation du commerce austro-hongrois, *Economist*, 13 juin.

TSARÉGRODOKI, La Turquie après la guerre, *Quest. Dip. et Col.*, 16 mai.
S. PHOCAS-COSMETATOS, La situation économique et financière de la Bulgarie après la guerre, *Monde Econ.*, 23 mai.
D. STURDZA, Le développement de la Roumanie sous le roi Carol et la guerre des Balkans, *Deuts. Rev.*, mai et juin.

Dans les Balkans. — A. CHÉRADAME, Comment les Balkans se sont transformés malgré l'Europe, *Corresp.*, 10 mai.
A. BALDUCCI, La nouvelle Balkanie, *Nuov. Antolog.*, 16 juin.
J. BARDOUX, Deux cloches, deux sons! *Opinion*, 9 mai.
***, Le déroulement des affaires balkaniques, *Statist.*, 30 mai.
UN DIPLOMATE, Développements futurs dans les Balkans, *Nat. Rev.*, juin.
J. BARDOUX, La menace des complications diplomatiques, *Opinion*, 20 juin.
***, Quelques phases de l'inquiétude actuelle dans les Balkans, *The Chronicle*, 27 juin.
***, La Turquie et la Grèce, *Economist*, 20 juin.
***, La Grèce et la Turquie, *Statist.*, 27 juin.
J. BARDOUX, Le conflit gréco-turc; ses origines, son évolution, son avenir, *Opinion*, 27 juin.

Affaires d'Albanie. — G.-L. JARAY, L'Albanie indépendante, *R. de Paris*, 1er mai.
L. LAMOUCHE, La naissance de l'Etat albanais, *R. Pol. et Parl.*, 10 mai.
F.. Le problème albanais et les relations entre l'Autriche-Hongrie et l'Italie, *R. de Hongrie*, 15 mai.
***, La Russie, l'Albanie et la Turquie, *Economist*, 23 mai.
***, En Albanie, *Statist.*, 23 mai.
J. LEUNE, Un peuple qui ne veut pas mourir (visions d'Epire), *R. des Français*, 30 mai.
Ct DE THOMASSON, Les chicanes allemandes et l'imbroglio albanais, *Quest. Dipl. et Col.*, 1er juin.
A. CHÉRADAME, L'Europe et l'Albanie, *Corresp.*, 10 juin.
P. MILLET, Les événements d'Albanie, *R. Pol. et Parl.*, 10 juin.
L. R. L'insurrection en Albanie, *Nation*, 18 juin.

Turquie d'Asie. — A. GÉRAUD, Un nouvel empire allemand (L'histoire du chemin de fer de Bagdad), *Nineteenth Cent.*, mai et juin.
G. SAINT-YVES, Les chemins de fer français dans la Turquie d'Asie, *Quest. Dip. et Col.*, 1er mai.
Dr. v. JETTEL, Les chemins de fer d'Orient, leur passé et leur avenir, *Deuts. Rev.*, mai.
R. C. L'accord franco-allemand et les chemins de fer d'Asie Mineure, *Asie Fr.*, février.
M. PAVLOVITCH, La lutte pour l'Asie Mineure : le chemin de fer de Bagdad, *Mouv. Socialiste*, mars-avril.
***, L'Italie en Asie Mineure, *Asie Fr.*, mai.
***, La défense de l'influence française dans le Levant, *Asie Fr.*, mai.
***, Les missions françaises du Levant en péril, *Asie Fr.*, avril.
***, La mission des Carmes à Bagdad et l'influence française, *Asie Fr.*, avril.
***, Les réformes arméniennes, *Asie Fr.*, fév.
R. C., La question kurdo-arménienne, *Asie Fr.*, avril.

Affaires mexicaines.

GERMANICUS, La question de l'Amérique centrale du point de vue européen, *Amer. J. of. Int. Law.*, avril.
PAUL LEROY-BEAULIEU, L'entrée sur la scène internationale des principaux Etats de l'Amérique du Sud : Argentine, Brésil, Chili, *Econ. Fr.*, 9 mai.
MYRON E. HERRICH ET PUGNA BORNE, Les Etats-Unis et l'Amérique latine, *Fr. Amér.*, juin.

Pierre Leroy-Beaulieu, Les Etats-Unis, le Mexique et l'Amérique centrale, *Econ. Fr.*, 20 juin.
A. Curphey, Mexico vue de l'intérieur : les vues d'un résident anglais, *Nineteenth Cent.*, mai.
Cte Vay de Vaya, Souvenirs de Mexique, *R. des D. Mondes*, 15 juin.
Ellis Barker, La politique extérieure des Etats-Unis et l'imbroglio mexicain, *Nineteenth Cent.*, mai.
Vindobonensis, La question mexicaine, *Œsterr. Runds.*, 1er mai.
***, La médiation au Mexique, *The Chronicle*, 2 mai.
F. de Tessan, Mexicains et Yankees, *Opinion*, 2 mai.
***, La situation à Mexico, *Economist*, 2 mai.
***, L'opinion française sur le Mexique, *Nation*, 7 mai.
***, Les Etats-Unis, le Mexique et Panama, *Economist*, 9 mai.
P. Millet, Les événements du Mexique, *R. Pol. et Parl.*, 10 mai.
M. Hochschiller, Les dessous de la crise mexicaine, *Gr. Revue*, 10 et 25 mai.
A. de Tarlé, Les Etats-Unis et le Mexique, *Quest. Dip. et Col.*, 16 mai.
***, La chute de Tampico, *The Chronicle*, 16 mai.
***, Les deux voix, *Nation*, 21 mai.
***, Au Mexique, *Statist.*, 23 mai.
***, Les Etats-Unis et le Mexique. Plans de règlement, *Economist*, 30 mai.
***, Le Japon et le conflit entre le Mexique et l'Union Nord-américaine, *Deuts. Rev.*, juin.
V. Mantegarza, La guerre du pétrole au Mexique, *Nuov. Antolog.*, 1er juin.
J. Kennedy, Les troubles actuels du Mexique, *Fortnight. Rev.*, juin.
***, La médiation mexicaine, Villa, Huerta et Wilson, *Economist*, 6 juin.
***, Quelques conséquences immédiates de la conférence du Niagara, *The Chronicle*, 20 juin.

Le Canal de Panama.

J. Kennedy, La rupture d'un traité : les tarifs du Canal de Panama, *Fortnight. Rev.*, mai.
Pierre Leroy-Beaulieu, La question du Pacifique, *Econ. Fr.*, 30 mai et 6 juin.
***, La victoire du Président Wilson à Panama, *Statist.*, 20 juin.
***, L'act sur les droits du Canal de Panama, *Economist*, 20 juin.
Paul Leroy-Beaulieu, Le canal de Panama, *Econ. Fr.*, 13 juin.
G. Hanotaux, Les nouvelles routes commerciales. Le canal de Panama, *R. Hebd.*, 27 juin.
***, Panama. Un dernier mot, *Sat. Rev.*, 27 juin.

Questions asiatiques.

***, La politique asiatique de la Russie, *Asie Fr.*, mai.
***, La Russie et la Mongolie, *Asie Fr.*, avril.
***, Une crise est-elle imminente en Russie et en Perse? *Economist*, 6 juin.
***, L'Entente cordiale et les affaires d'Asie, *Asie Fr.*, avril.
***, Le statut du Tibet : Le nouveau traité anglo-chinois, *Asie Fr.*, mai.
***, L'Angleterre et la politique des zones d'influence économique en Chine, *Asie Fr.*, fév.
***, L'Allemagne, la Russie et la Chine, *Asie Fr.*, avril.
D. Fischer, La question des frontières en Chine, *Handelsm.*, 7 mai

V. — Questions coloniales.

Généralités. — C. Stengel, La signification de la colonisation moderne pour les peuples européens, *Deuts. Rev.*, mai.
***, L'alcool dans les colonies européennes d'Afrique. La conférence intercoloniale, *Nation*, 21 mai.

Colonies françaises. — P. Pégard, Revue des questions coloniales, *R. Pol. et Parl.*, 10 juin.
F. Vatin, La France puissance musulmane, *R. de Géog. Com.*, mai.
***, Les naturalisations aux Colonies en 1913, *Quinz. Col.*, 10 mai.
Dr Lowenthal, La dépopulation française et les colonies, *Revue*, 15 mai.
***, Les Colonies et la nouvelle Chambre, *Quinz. Col.*, 10 juin.
C. Martin, La session de la Société Coloniale, *Quinz. Col.*, 25 juin.
L. Peyrissac, L'Afrique française en 1913, *R. de Géog. Com.*, mars et avril.
***, De quel ministère doit dépendre l'Afrique du Nord? *Quinz. Col.*, 10 mai.
M. Fischel, La France dans l'Afrique du Nord, *Handelsm.*, 4 juin.
E. Bouchery, La situation de l'Algérie, *Econ. Eur.*, 1er mai.
L. Albertini, La main-d'œuvre algérienne, *Monde Econ.*, 2 mai.
E. Payen, La Tunisie et les Tripolitains, *Quest. Dipl. et Col.*, 1er mai.
***. La situation économique de l'oasis et de la région de Rhadamès, *Afr. Fr.*, (*Suppl.*) juin.
***, Les Kabyles en France, *Quinz. Col.*, 25 juin.
***, Comment pacifier le Maroc, *Quinz. Col.*, 10 mai.
***, La France au Maroc, *Sat. Rev.*, 16 mai.
***, L'œuvre française au Maroc, *Afr. Fr.*, juin.
D. v. Gortz, La situation au Maroc, *Deuts. Rev.*, juin.
E. Rottach, Le rêve français au Maroc, *R. des Français*, 30 juin.
***, La politique berbère et l'action chez les Zaïan, *Afr. Fr.*, juin.
***, Les voyages du chérif Tidjani de Fez à la Moulouïa, *Afr. Fr.* (*suppl.*), mai.
***, Deux agitateurs marocains. Le Rogui et el-Hajjani, *Afr. Fr.*, mai.
A. Chevrillon, Marrakech, II-III, *R. de Paris*, 1er et 15 mai.
***, La jonction des deux Maroc et l'occupation de Taza. Vers Khenifra, *Afr. Fr.*, mai.
A. Bernard, L'occupation de Taza, *Afr. Fr.*, mai.
J. Bardoux, De la Méditerranée à l'Atlantique : la porte de Taza, *Opinion*, 16 mai.
E. Nolly, Sur Taza, la ville inconnue, *Opinion*, 16 mai.
J. Ladreit de Lacharrière, A la colonne de Taza, *Afr. Fr.*, juin.
A. Bernard, Le Maroc oriental, *Afr. Fr.*, juin.
Armatte. L'occupation de la région de Taza, *Quest. Dipl. et Col.*, 1er juin.
— , La pacification de la région de Taza, *Quest. Dip. et Col.*, 16 juin.
J. Bardoux, L'occupation de Khenifra, *Opinion*, 20 juin.
R, de Caix, L'Allemagne et le Maroc, *Afr. Fr.*, juin.
***, Le débat sur le Maroc aux Cortès espagnols, *Afr. Fr.*, mai.
L. Fourneau, Le moyen-Congo en 1913, *Afr. Fr.*, (*suppl.*), juin.
A. de Beauminy, La situation économique du Macina, *R. de Géog. Com.*, mai.
R. Legrand, L'Oubanghi-Chari-Tchad, en 1913, *Afr. Fr.* (*suppl.*), mai.
Cel Largeau, La colonne d'occupation du Borkou, *Afr. Fr.* (*suppl.*), juin,
Un Saharien, La main-d'œuvre noire au Sahara, *Afr. Fr.* (*suppl.*), mai.
M. Montbel, Nos marches sahariennes, *Quest. Dip. et Col.*, juin.
M. Merlin, L'œuvre des récentes missions en Afrique équatoriale française, *Bull. de la Soc. de Géog. Com. de Paris*, avril.
J. Orcagne, Le péril alcoolique à Madagascar, *Gr. Revue*, 25 juin.
L. de Lajonquière, L'Indo-Chine en 1913, *R. de Géog. Com.*, fév. et mars.
A. Maybon, L'évêque d'Adran, initiateur de la politique française en Indo-Chine, *Asie Fr.*, mai.
Ch. Fournier-Vailly, Les sources du droit applicable aux Annamites, *Asie Fr.*, fév.
***, La conférence franco-anglaise pour le régime des Nouvelles-Hébrides, *Océanie Fr.*, juin.
L. Chauvière, L'archipel des Nouvelles-Hébrides, *Océanie Fr.*, juin.
D. Bellet, Que vont devenir les Nouvelles-Hébrides, *R. Bleue*, 6 juin.
R. de Caix, La question des Nouvelles-Hébrides, *Quest. Dip. et Col.*, 16 juin.
***, Le sort des Nouvelles-Hébrides. Pourquoi pas l'échange avec l'Ile de France, *R. Hebd.*, 25 juin.
***, Le régime foncier à Tahiti, *Océanie Fr.*, juin.

G. Froment-Guieysse, Les îles Marquises, *Monde Econ.*, 13 juin.
— , L'archipel des Tuamotou, *Monde Econ.*, 27 juin.

Colonies Allemandes. — A. Tibal, L'impérialisme colonial allemand, *R. Heb.*, 9 mai.
C. Martin, La protection des indigènes dans les possessions allemandes, *Quinz. Col.*, 10 mai.
C. Martin, L'expropriation des Dualas, *Quinz. col.*, 25 mai.
— , Les colons et la politique coloniale allemande, *Quinz. Col.*, 25 juin.

Colonies Américaines (E. V.). — E. Julliot, Les Philippines sous les Américains, *R. de Géog. Com.*, fév.

Colonies Anglaises. — ***, Le Royaume-Uni et ses colonies en 1911-1912, *Bull. de Stat.*, mars.
Charmwood, La solution fédérale, *Contemp.*, *Rev.*, juin.
***, La situation impériale, *Sat. Rev.*, 13 juin.
P. Cultru, L'Angleterre radicale et l'impérialisme, *Quinz. Col.*, 10 juin.
***, La défense impériale et les Dominions, *Quinz. Col.*, 10 mai.
***, L'attachement des Indiens à leurs traditions, *Asie Fr.*, fév.
Asiaticus, La persistance de l'anarchie indienne, *Nat. Rev.*, mai.
***, Le problème indien, IV-V, *Statist.*, 9 et 16 mai.
***, L'Inde et les « Dominions » autonomes, *Statist.*, 23 mai.
***, La politique foncière dans l'Inde, *Statist.*, 30 mai.
***, Le conseil de réforme dans l'Inde, *Statist.*, 6 juin.
Asiaticus, Dans l'Inde : Bombay, *Nat. Rev.*, juin.
E. B. O., Affaires canadiennes, *Nat. Rev.*, mai et juin.
V. Pujebet, Le « rush » des colons vers la rivière de la Paix, *Fr.-Canada*, juin.
B. Nogaro, Les indigènes australiens, *Quinz. Col.*, 10 mai.
F. Cana, Frontières égyptiennes et soudanaises, *Contemp. Rev.*, mai.
***, Le rapport de Lord Kitchener sur l'Egypte, *Statist.*, 30 mai.
E. Cammaerts, La Rhodésie majeure, *R. Econ. Int.*, 16-20 juin.

Colonies Italiennes. — C. F., Le débat sur la Libye à la chambre italienne, *Afr. Fr.*, mai.
***, La frontière entre la Libye et l'Egypte, *Afr. Fr.*, mai.
***, Réglements libyens : la nouvelle législation, *Nuov. Antolog.*, 16 juin.
M. Roselli, L'angle le plus éloigné du Fezzan : l'Oasis de Uan, *Rasseg. Naz.*, 1er juin.
R. N., La nouvelle occupation de territoires en Somalie, *Rasseg. Naz.*, 16 juin.
***, Les Italiens et la région d'Adalia, *Asie Fr.*, fév.
***, Les Italiens de Tunisie et la Tripolitaine, *Afr. Fr.*, mai.
***, Les Tripolitains en Tunisie, *Quinz. Col.*, 10 mai.

Colonies Portugaises. — C. M., L'Afrique portugaise. Le Mozambique, *Quinz. Col.*, 25 mai.
***, Les colonies du Portugal : Madère et les Açores, *Economist*, 20 juin.

VI. — Questions militaires et navales.

Doctrines et Généralités. — L. F., Une opinion allemande sur l'attaque centrale, *R. d'Hist.*, *Et.-Maj.*, mai.
L. F., Une opinion allemande sur la genèse de la décision, *R. d'Hist.*, *Et.-Maj.*, juin.
G. v. Gossler, Quelques exemples d'offensive brusquée, *Deuts. Rev.*, juin.
H. Rollin, Tactique navale et tactique napoléonienne, *R. Pol. et Parl.*, 10 mai.
G. Chuberils, La conduite des grandes unités, *Corresp.*, 10 mai.
N. Monder, Pour payer une guerre, *J. des Econ.*, 15 mai.
Cl Spilleux, Les artilleries française et allemande, *Opinion*, 13 juin.
Cl Poidloue, Le rôle des forces navales anglo-françaises dans la Méditerranée, *Quest. dip. et col.*, 1er mai.

France — ***, La France et son armée, *Sat. Rev.*, 20 juin.
G. Cluzel, Application de la nouvelle loi sur le recrutement de l'armée aux étrangers devenus français, *J. de D. Int. Pr.*, janv., fév.
J. Reinach et F. Charmes, Gambetta et la loi de trois ans, *R. Bleue*, 6 juin.
Y. Guyot, Les risques de guerre et les charges militaires, *J. des Econ.*, 15 juin.
M. Colrat, Après la démission : la question militaire, *Opinion*, 6 juin.
J. de Man, La préparation militaire de la jeunesse, *Opinion*, 27 juin.
Prof^r Pinard, La protection des enfants de nos soldats, *Gr. Revue*, 25 mai.
***, La campagne allemande contre la Légion Etrangère, *Afr. Fr.*, mai.
C. Pomiro, La légion étrangère au point de vue juridique et les critiques allemandes, *J. de D. Int. Pr.*, janv. fév.
Dr Lahille, L'utilisation des troupes indigènes aux colonies, *R. du Mois*, 10 juin.
H. Bernay, Les manœuvres navales, *Opinion*, 30 mai.
G. Price, La suppression de l'inscription maritime, *R. des Français*, 10, 20 et 30 juin.
A. Vovard, La ligue maritime en 1913, *Monde Econ.*, 16 mai.
— , Une visite à l'hôpital de la Croix-Rouge, *Monde Econ.*, 9 mai.

Allemagne. — Gal Falkenhausen, La politique dans l'armée, *Deuts. Rev.*, mai.
G^al v. Beseler, L'armée et la politique, *Deuts. Rev.*, mai.
J. de Mau, Le Wehrwerein allemand, *Opinion*, 9 mai.
Cte A^l Degouy, La conférence de l'Amiral Breusing à Bâle, *R. de Paris*, 15 juin.

Autriche-Hongrie. — F. v. Schramm-Schiessl, Un jugement anglais sur notre armée, *Œsterr. Runds.*, 1er juin.

Grande-Bretagne. — W. Knox, L'armée et les politiciens, *Nineteenth Cent.*, mai.
J. Morgan, L'armée et le pouvoir civil, *Nineteenth Cent.*, mai.
A. Dicey, L'appel à la nation, *Nineteenth Cent.*, mai.
L^t-C^el Pollok, Le gouvernement et l'armée, *Fortnight. Rev.*, mai.
M. Robertson, Le recrutement de l'armée. Un moyen terme, *Contemp. Rev.*, mai.
R. Nash, La commission royale sur le service civil, *Contemp. Rev.*, mai.
Willoughby de Broke, Les classes aisées et la défense nationale, *Nat. Rev.*, mai.
***, Les armateurs et la guerre, *Economist*, 9 mai.
***, La nourriture et les matières premières en temps de guerre, *Statist.*, 16 mai.
Perey, L'armée territoriale dans l'histoire, *Nat. Rev.*, juin.
A. Hurd, La nouvelle finance : comment paierions-nous en cas de guerre? *Fortnight. Rev.*, juin.
***, La corruption dans l'armée, *Economist*, 6 juin.
***, Les volontaires nationalistes, *Sat. Rev.*, 6 juin.
***, Quelques doutes au sujet des Dreadnoughts, *Nation*, 11 juin.
***, Le gouvernement anglais et l'Anglo Persian Oil Company, *Asie Fr.*, mai.
***, Le projet proposé par l'Amirauté sur l'exploitation des gisements de pétrole en Perse, *Economist*, 30 mai.
Dreadnought, La marine et le complot, *Nat. Rev.*, juin.
***, Le pétrole pour la flotte, *Sat. Rev.*, 6 juin.
***, Le débat sur le pétrole persan, *Economist*, 20 juin.
***, Le débat sur le pétrole, *Sat. Rev.*, 20 juin.
G. King-Stall, La genèse de la marine royale australienne, *Nineteenth Cent.*, mai.

Italie. — ***, Le bureau historique du corps de l'Etat-Major, *Nuov. Antolog.*, 16 juin.
F. Marazzi, L'armée à l'heure présente, *Nuov. Antolog.*, 1er mai.
***, Les dépenses navales italiennes, *Economist*, 9 mai.

Turquie. — E. N., La nouvelle loi militaire ottomane, *Quest. Dip. et Col.*, 1er juin.

États-Unis. — S. Brooks, L'armée des Etats-Unis, *Nineteenth. Cent.*, juin.

Japon. — J. I. B., La défense du Japon sur mer, *Nation*, 4 juin.
***, La compétition navale et la corruption au Japon, *Economist*, 27 juin.

B. — QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

I. — Questions économiques.

Doctrines et Généralités. — G. Brown. L'escompte et le coût de la production : théorie de l'évaluation du capital. *Amer. Econ. Rev.*, juin.

P. Louis. La concurrence économique et les conflits internationaux. *R. Bleue*, 16 mai.

***. La dépendance réciproque des nations. *Statist.*, 25 mai.

Bⁿ Ca Mouret. Les crises, l'essor économique et la situation actuelle. *Réf. Soc.*, 15 et 16 mai.

J. Lescure. Hausse des prix et essor économique de la période 1895-1913. *R. Econ. Int.*, 15-20 mai.

***. Le développement des prix en Allemagne et en Angleterre dans la dernière décade. *Jahrb. f. Nat. Ök.*, juin.

***. Les indices économiques. *Bull. de Stat.*, mars, avril, mai.

L. Bouvier, L'Union postale universelle. *Econ. Eur.*, 12 juin.

France et Colonies. — J. Feillet. L'année économique 1913 en Nouvelle-Calédonie. *Océanie Fr.*, mai.

Allemagne. — G. Plonell. A propos des transformations économiques de l'Allemagne. *Monde Econ.*, 6 juin.

Belgique et Colonies. — Van der Linden. L'avenir du Congo belge. *R. Econ. Int.*, 15-20 mai.

L. Bennilloy. Le Katanga au point de vue économique. *R. Econ. Int.*, 15-20 mai.

Danemark. — A. Hyart. La situation économique et financière en Danemark. *Monde Econ.*, 13 et 27 juin.

Grande-Bretagne et Colonies. — M. Louis. L'année 1913 en Angleterre. *R. pol. d'Econ.*, mars.

***. L'Egypte en 1913. *Economist*, 31 mai.

***. Les réformes sociales de la Nouvelle-Zélande. *Economist*, 27 juin.

Italie. — Anatrion. L'Italie. *Ann. Economist.*, 1 mai.

Roumanie. — J. de Saint-Sauveur. La nouvelle Dobroudja. *Bull. de la Soc. de Géog. de Paris*, mai.

L. Fiscel. La situation générale économique en Roumanie. *Mondéjou.*, 18 juin.

Russie. — E. Tarle. Les richesses du Caucase occidental. *Mon. Fr.*, fév.

Liberia. — A. Bertrand. La République de Liberia. *Econ. Fr.*, 30 mai.

États-Unis. — Pierre Leroy-Beaulieu. Le mouvement économique et social aux États-Unis. *Econ. Fr.*, 24 mai.

***. Ce qui arrive aux affaires et à la prospérité. *The Chronicle*, 30 mai.

Amérique Latine. — A. Bertrand. La République argentine. *Econ. Fr.*, 2 et 9 mai.

***. L'Argentine. *Statist.*, 2 mai.

***. Le Brésil. *Statist.*, 4 juin.

A. Bertrand. Le Brésil. *Econ. Fr.*, 27 juin.

P. Santaelli-Julian. Le Chili économique et social. *Fr.-Amér.*, mai.

***. L'avenir du Mexique. *Der Economist*, 2 mai.

C. M. de Pedrany. La République du Paraguay, aperçu général et situation économique. *Fr.-Amér.*, mai.

A. Bertrand. La République du Paraguay. *Econ. Fr.*, 16 mai.

A. Bertrand. Le Paraguay. *Econ. Fr.*, 23 mai.

***. La situation économique au Paraguay. *Mondéjou.*, 11 juin.

Chine. — ***. En Chine. *Statist.*, 23 juin.

J. Bland. La situation économique et financière de la Chine. *R. Econ. Int.*, 15, 20 mai.
J. Rodes. Une province isolée. *Asie Fr.*, fév.

Perse. — A. Bertrand. La Perse. *Econ Fr.*, 6, 13 et 20 juin.

II. — Questions agraires.

(*Cultures, Elevages, Pêches, Forêts.*)

France. — Doin. L'enseignement professionnel des masses agricoles. *Réf. soc.*, 1er et 16 juin.
F. Lepelletier. La crise du métayage. *Réf. Soc.*, 1er mai.
E. Leroux. La valeur de la terre en France. *Monde Econ.* 13 et 27 juin.
P. Blanc. Le dépeuplement des campagnes. *R. des Français*, 30 juin.
D. Zolla. Les accidents du travail en agriculture. *R. des Français*, 10 juin.
***, La culture de la vigne et le commerce des vins au Maroc. *Monde Econ.*, 23 mai.
***, La production de la soie en France et à l'étranger. *Econ Fr.*, 30 mai.
E. Dollin du Fresnel. Les forêts d'Algerie et le commerce d'exportation du chêne-liège. *Bull. de la Soc. de Géog. com. de Paris*, juin.

Grande-Bretagne et Colonies. — E. Goualt. L'alimentation de l'Angleterre et les denrées frigorifiées. *J. des Econ.*, 15 mai.
E. Fairholme. Le trafic des vieux chevaux et le Ministère de l'Agriculture. *Nineteenth. Cent.*, mai.
***, Le crédit agricole en Irlande. *Sat. Rev.*, 13 juin.
***, Les petites tenures en Ecosse. *Monde Econ.*, 13 juin.
L. Jacob. L'irrigation dans l'Inde. *Contemp. Rev.*, juin.
***, La production lainière 1913-1914 au Victoria. *Océanie Fr.*, mai.

Hollande et Colonies. — ***, L'opium aux Indes néerlandaises. *Océanie fr.*, mai.
***, L'agriculture à Java. *Quinz. col.*, 25 mai.

Italie. — P. Manassei. Pour la loi de réorganisation des comices agraires. *Rasseg. Naz.*, 16 juin.
O. Bordiga. Le congrès forestier d'irrigation de Naples. *Nuov. Antol.*, 16 mai.

Norvège. — J. de Coussange. Le paysan norvégien. *Grande Rev.*, 10 mai.

Russie. — A. Raffalovich. La lutte contre la disette en Russie. *Econ. Fr.*, 16 mai.
E. Théry. La réforme agraire russe en 1906. *Econ. Europ.*, mai et juin.

Amérique Latine. — ***, La question agricole au Brésil. *Monde Econ.*, 16 mai.
J. Plisson. Le problème du caoutchouc au Brésil. *R. des Français*, 10 mai.

Chine. — A. Hosie. La production et les revenus du sel en Chine. *Nineteenth Cent.*, mai.

Généralités. — G. Finot. La récolte mondiale des céréales, 1913-1914. *Econ. Eur.*, 29 mai.
A. Dugarçon. Le blé et le pain. *R. d'Econ. Pol.*, mai-juin.
***, Le maïs : sa valeur et ses usages. *Economist*, 20 juin.
***, La récolte mondiale du maïs. *Economist*, 27 juin.
E. Payen. Le Riz. Le cacao. Le Café. *Econ Fr.*, 2 et 23 mai et 6 juin.
S. Decraene. Le problème cotonnier. *R. Econ. Int.*, 15-20 juin.
B. Reynaud. La crise du caoutchouc. *R. d'Econ Pol.*, mai-juin.
***, L'Etat présent de la question de l'opium. *Asie Fr.*, mai.

III. — Questions commerciales.

Généralités. ***, Etablissement d'une statistique commerciale internationale, *Bull. de Stat.*, avril.
***, Les prix de gros entre 1877 et 1913, *Econ. Eur.*, 12 juin.
***, Répartition des échanges entre les divers pays, *Bull. de Stat.*, mars.
***, Le mouvement commercial des principaux pays du monde en 1913, *Econ. Eur.*, 5 juin.
A. Meillet, Les commandes de locomotives dans les divers pays européens et l'industrie britannique, *Monde Econ.*, 23 mai.
R. Théry, Le commerce franco-britannique, *Econ. Eur.*, 1er mai.
Dr Fritz Diepenhorst, La concurrence anglo-allemande, *R. Econ. Int.*, 15-20 mai.

France et Colonies. — G. H., La participation de la France à l'Exposition de San-Francisco. *Océanie Fr.*, mai.
A. Maybon, La France et le Commerce de l'Extrême-Orient, *Asie Fr.*, fév.
***, L'organisation du commerce d'exportation à Paris, *Handelsm.*, 25 juin.
G. M., Le nouveau régime des débits de boisson, *R. gén. d'adm.*, février.
L. Guy, Le Commerce extérieur de Bordeaux, *R. de géog. Com.*, fév. avril et mai.
***, Le commerce des Nouvelles-Hébrides et de la Nouvelle-Calédonie, *Océanie. fr.*, mai.
***, Le commerce extérieur de la France, *Bull. de Stat.*, mars et avril.

Allemagne. — G. Blondel, La politique commerciale de l'Allemagne. *Monde Econ.*, 2 mai.
***, Le commerce extérieur en Allemagne en 1913, *Bull. de Stat.*, mars.
A. Meillet, Les entreprises allemandes en Chine, *Monde Econ.*, 23 mai.

Autriche-Hongrie. — ***, Les lettres de service pour les agents commerciaux serbes à l'extérieur, *Handelsm.*, 7 mai.
L. R., Le commerce autrichien dans les Balkans, *Nation*, 7 mai.
***, Les relations commerciales entre l'Autriche-Hongrie et le Japon, *Handelsm.*, 18 juin.
A. Wagner, Le Canada et l'Autriche-Hongrie, *Handelsm.*, 14 mai.

Belgique. — ***, Le commerce d'Anvers et de Rotterdam, *Economist*, 27 juin.
***, Le commerce extérieur de la Belgique en 1913, *Bull. de Stat.*, avril.

Bulgarie. — ***, Les relations économiques dans la Bulgarie sud-orientale, *Handelsm.*, 28 mai.

Espagne. — ***, Le commerce extérieur de l'Espagne en 1913, *Bull. de Stat.*, avril.

Grande-Bretagne et Colonies. — ***, Notre commerce extérieur, *Statist.*, 9 mai et *Econ Fr.*, 9 mai.
***, Les importations et exportations du Royaume-Uni en 1900 et en 1913, *Econ. Fr.*, 27 juin.
***, Le commerce extérieur du Royaume-Uni en 1913, *Bull. de Stat.*, mars.
***, Le commerce extérieur et les prix. *Economist*, 9 mai.
***, Gages et profits dans le commerce du charbon, *Economist*, 23 mai.
***, Le commerce de l'Inde, *Statist.*, 6 juin.
B. A., L' « Interstate Commission », en Australie, *Econ. Fr.*, 20 juin.
H. P. — Les relations commerciales de l'Empire des Indes avec la Perse, *Asie fr.*, mai.

Italie. — ***, L'Italie à l'Exposition de San-Francisco (1913), *Nuov. Antolog.*, 1er juin.
***, Le commerce extérieur de l'Italie en 1913, *Bull. de Stat.*, avril.

Portugal. — ***, Au Portugal. Le commerce, la population et la dette, *Economist*, 9 mai.

***, Les relations économiques du Portugal, *Handelsm.*, 4 juin.

Suisse. — G. Gemnetti, L'exposition nationale Suisse de Berne en 1914, *Nuov. Antolog.*, 16 mai.
P., L'exposition nationale et l'étranger, *Der Economist.*
***, L'exposition nationale à Berne en 1914, (Un coup d'œil), *Der Economist.*, 30 mai.
B. Maineri, L'exposition de Genève, *Nuov. Antolog.* 1er juin.
Dr G. Bollag, La situation juridique des agents commerciaux en Suisse, *Der Economist.*, 9 mai.
***, Le commerce extérieur de la Suisse en 1911-1912-1913, *Bull. de Stat.*, mai.
***, L'exportation Suisse en Serbie, *Der Economist.*, 23 mai.
***, La Suisse et la France, *Der Economist.*, 23 mai.

États-Unis. — ***. Les bills sur les Trusts et les affaires, *Nation*, 4 juin.
***, La législation sur les Trusts et les exemptions de travail, *The Chronicle.* 6 juin.
***, M. La Follette et la commission du commerce, *The Chronicle*, 9 mai.
***, Le commerce extérieur des États-Unis en 1912 et 1913. *Bull. de Stat.*, mai.

Amérique Latine. — ***, Des moyens propres à développer notre commerce au Chili, *Monde Econ.*, 27 juin.

Chine. — Capne Lapicque, En Chine : notes commerciales sur le Ze Tchuen et ses débouchés actuels, *Bult. de la Soc. de Géog. Cale de Paris*, mai.
***, Les relations commerciales de la Chine, *Economist*, 13 juin.

Perse. — ***. Le commerce de la Perse en 1912, *Asie fr.*, avril.

IV. — Questions industrielles.

Généralités. — R. Théry, La consommation industrielle des métaux précieux, *Econ. Eur.*, 23 mai.
P. Courtoy, Production économique de l'électricité dans les régions industrielles, *R. Econ. Int.*, 15-20 juin.
W. Balmforth, L'industrie cotonnière, *R. Econ. Int.*, 15-20 juin.
E. de Geoffroy, La fièvre du pétrole. Les motifs de la lutte pour le combustible liquide, *Corresp.*, 10 mai.
***, La chute de l'étain, *Economist*, 6 juin.
E. Rouland, L'étain, *Econ. Fr.*, 20 juin.

France. — Pierre Leroy-Beaulieu, La part du capital et la part du travail dans les produits de l'industrie, *Econ. Fr.*, 13 juin.
A. Sayous, La situation de nos industries, *Fin. Univ.*, 15 juin.
J. Normand, L'industrie frigorifique dans la région parisienne, *Econ. Fr.*, 30 mai.

Allemagne. — A. Raffalovich, Diverses industries allemandes. Les constructions allemandes, les machines et la potasse, *Econ. Fr.*, 2 mai.
***, L'industrie de l'armement en Allemagne, *Economist.* 16 mai.
V. Szczesny, Le monopole de l'électricité dans les municipalités et les associations communales, *Jahrb.*, *f. Nat. Œk.*, mai.

Autriche-Hongrie. — J. Szterenzi, L'encouragement de l'industrie en Hongrie, *R. de Hongrie*, 5 et 15 juin.
Dr de Szczepanski, La Galicie et son développement industriel, *R. Pol. et Parl.*, 10 juin.
***, La fabrication et les industries du cuir, *Handelsm.*, 14 mai.

Grande-Bretagne et Colonies. — F. Smith, L'agitation industrielle, *Fortnight. Rev.*, mai.

***, La bonne année pour les filateurs de coton, *Economist*, 23 mai.
M. G., Le pétrole en Alberta, *Fr. Canada*, mai.

Italie. — C. Meillet, Les progrès de l'industrie sidérurgique en Italie, *Monde Econ.*, 6 juin.
G. Marcone, Les viandes congelées et l'économie nationale, *Riv. d'Italia*, 15 juin.

Roumanie. — H. Lefèvre-Méaulle, L'industrie roumaine, *Mouv. Econ.*, 1er juin.

Russie. — Ch. Meillet, La production et les importations de houille en Russie, *Monde Econ.*, 9 mai.

Amérique Latine. — G. Blondel, La Bolivie et ses mines, *Monde Econ.*, 16 mai.

Chine. — L. Reynaud, Projet de création d'une verrerie à Hiang-Tchéou, *Monde Econ.*, 13 juin.

Japon. — T. Ourakami, Les réserves métalliques au Japon, *Econ. Fr.*, 9 mai.

V. — Questions de Transports.

(*Voies de Communication, Navigation et Ports.*)

France et Colonies. — C. Colson, Revue des questions de transport, *R. Pol. et Parl.*, 10 mai.
D. Bellet, L'administration et la transformation de l'éclairage des trains, *Econ. Fr.*, 2 mai.
M. Salesses, Les chemins de fer africains dans leur état actuel, *Bull. de la Soc. de Géog.*, 15 mai et 15 juin.
***, Les relations de l'État et les grandes compagnies de chemin de fer jusqu'à la fin des concessions, *J. des Econ.*, 15 juin.
V. Demontès, Le chemin de fer de Biskra-Touggourt, *Afr. Fr.*, mai.
R. Labruyère, Revue des questions maritimes, *R. Pol. et Parl.*, 10 juin.
E. Bouchery, La marine marchande et la navigation maritime en France, *Econ. Eur.*, 15 mai.
P. Pinot, L'autonomie des ports du commerce, *R. de Sc. Pol.*, 15 juin.
E. Payen, Les résultats de la navigation intérieure, *Econ. Fr.*, 16 mai.
H. Lorin, Les relations transatlantiques de Bordeaux, *R. Pol. et Parl.*, 10 juin.
***, L'ouverture du canal de Panama et le port de Marseille, *Monde Econ.*, 30 mai et 6 juin.
E. Pelleray, Le canal de Panama et la navigation française dans le Pacifique, *Océanie Fr.*, mai.
***, Le réseau télégraphique du Tchad, *Quinz. Col.*, 25 mai.
M. Delage, Le problème touristique en Océanie, *Océanie Fr.*, mai.

Allemagne. — ***, La marine marchande allemande, *Economist*, 30 mai.

Grande-Bretagne et Colonies. — H. W. H., Le plan de réforme du régime de la Tamise, *Nation*, 18 juin.
***, L'Empress of Ireland, *Economist* et *Saturday Rev.*, du 6 juin.
R. Weavler, Les colis postaux au Canada, *J. of Pol. Econ.*, juin.

Russie. — M. Urban, La construction des chemins de fer en Russie et les projets, *Handelsm.*, 11 juin.
E. Hippeau, Les pays à desservir par la ligne Sansoum-Sivas-Dearbekir, *Asie Fr.*, avril.

Suisse. — ***, Erreurs fondamentales dans le différend des chemins de fer dans les Alpes Orientales, *Der Economist*, 13 et 20 juin.

Etats-Unis. — ***, Le sénateur La Follette et la question des tarifs de chemins de fer, *The Chronicle*, 23 mai.

Chine. — A. Sauzède, Les ressourses économiques et les chemins de fer de la Chine, *Quest. Dip. et col.*, 17 juin.

Perse. — ***, Le Transpersan, *Asie Fr.*, mai.

Généralités. — ***, Les chemins de fer de l'Europe, *Bull. de Stat.*, mars.
D. Bellet, Bateaux d'hier, d'aujourd'hui et de demain. *Econ. Fr.*, 27 juin.
***, Les traités pour la sûreté en mer, *Nation*, 18 juin.
Meillet, La canalisation de la Moselle et de la Sarre, *Monde Econ.*, 9 mai.
***, Les zones interdites dans la navigation aérienne. *R. gén. d'Adm.*, fév.
D. Roper, Principes fondamentaux de l'administration des colis postaux, *J. of Pol. Econ.*, juin.
C. Jones, Les colis postaux dans les pays étrangers, *J. of Pol. Econ.*, juin.

VI. — Questions douanières.

Généralités. — R. Théry, De la simplification et de l'unification des règlements douaniers, *Econ. Eur.*, 15 mai.

France et Colonies. — ***, Le régime douanier de Saint-Pierre et Miquelon, *Quinz. Col.*, 10 mai.
Stamatin, Les relations commerciales franco-roumaines, *R. Pol. et Parl.*, 10 mai.
J. Szterémyi, Le traité de commerce avec l'Allemagne. *Œsterr. Runds.*, 15 mai.

Autriche-Hongrie. — E. v. Philippovitch, Les Douanes et le prix du cuir, *Handelsm.*, 21 mai.
J. Gruntzel, L'élévation temporaire des droits sur les blés, *Handelsm.*, 25 juin.

Grande-Bretagne. — ***, Le mouvement pour le Tariff-Reform en Angleterre, *Handelsm.*, 21 mai.

Portugal. — ***, Le tarif douanier en Portugal, *Economist*, 2 mai.

Amérique Latine. — ***, La question de Tarif au Brésil, *Economist*, 27 juin.

VII. — Questions sociales.

France. — J. Bourdeau. Revue du Mouvement Socialiste, *R. Pol. et Parl.*, 10 mai.
L. de Seilhac, Revue des questions ouvrières et de prévoyance, *R. Pol. et Parl.*, 10 juin.
R. Picard, Le développement des contrats collectifs en France, *R. Econ. Int.*, 15-20 juin.
E. Payen, La main-d'œuvre étrangère et les travailleurs du bâtiment, *Econ. Fr.*, 9 mai.
C. Bouglé, Un journal d'ouvriers, *Mouv. Socialiste*, mai-juin.
P. Ciais, L'organisation patronale en France, VII-XII, *R. des Français*, mai et juin.
E. Leroux, Le bien de famille insaisissable, *Monde Econ.*, 23 et 30 mai.
M. Doumic, La crise du logement et les habitations ouvrières, *R. Hebd.*, 25 juin.
P. Brizon, Le problème de l'habitation. III. Les remèdes, *Gr. Revue*, 10 mai.
R. Théry, Une nouvelle enquête sur le travail à domicile, *Econ. Eur.*, 5 juin.
P. Darlu, La protection de la maternité à Paris, *R. Pol. et Parl.*, 10 juin.
F. de Witt-Guizot, L'enfance malheureuse en France, *Réf. Soc.*, 16 mai et 1er juin.
F. Chapuis, L'enfance malheureuse en France, *Réf. Soc.*, 1er mai.
A. Vovard, L'œuvre bordelaise du trousseau, *Monde Econ.*, 30 mai.
J. Normand, Les écoles professionnelles municipales à Paris et la crise de l'apprentissage, *Econ. Fr.*, 13 juin.
H. Vermont, La crise médico-mutualiste, *Réf. Soc.*, 16 mai.
H. Waltz, Lyon, sa figure et son âme, *Gr. Revue*, 10 mai.

G. Cadoux, Le projet d'extension de Paris, *R. Econ. Int.*, 15-20 juin.

Doctrines et Généralités. — D. Halévy, Le chemin qui mène à une paix industrielle, *Mouv. Socialiste*, mai-juin.

Dr Totomianz, Des limites de l'association coopérative de consommation, *R. d'Econ. Pol.*, mai-juin.

J. Le Clech, Le mouvement international pour combattre la criminalité juvénile, *J. de D. Int. Privé*, mars-avril.

Parisy, Le malaise capitaliste, *Réf. soc.*, 1er et 16 juin.

Allemagne. — K. Krügler, L'augmentation de la criminalité dans l'Empire allemand, 1882-1910. *Jahrb. f. Nat. Œk.*, mai.

C. Tite, Les femmes policières : leur travail en Allemagne, *Nineteenth Cent.*, juin.

L. Pineau, L'idée féministe dans la littérature allemande au xixe siècle, *R. du Mois*, 10 mai.

Grande-Bretagne et colonies. — ***, Le travail et le remède unioniste, *Sat. Rev.*, 20 juin.

H. Ganeble, La tyrannie de l'alcool : une réponse à Sir H. Johnston, *Nineteenth Cent.*, juin.

J. Le Rossignol, Une grève générale en Nouvelle-Zélande, *Amer. Econ. Rev.*, juin.

Italie. — F. Meda, La recherche de la paternité, *Nuov. Antolog.*, 1er juin.

D. Melegari, Le congrès international féminin de Rome, *Nuov. Antolog.*, 1er mai.

Suisse. — P. Louis, Le mouvement syndical en Suisse, *R. du Mois*, 10 mai.

Turquie. — E. Ellis et F. Palmer, Le mouvement féministe en Turquie, *Contemp. Rev.*, juin.

États-Unis. — ***, Le syndicalisme constructeur, *The Chronicle*, 9 mai.

***, Les « lois de compensation » des ouvriers et les hasards dus aux catastrophes, *The Chronicle*, 23 mai.

***, L'opposition aux exemptions de travail, *The Chronicle*, 13 juin.

R. Hoxie, Le trade-unionisme aux Etats-Unis, *J. of Pol. Econ.*, mai.

***, En soufflant le chaud et le froid sur le monde du travail, *Nation*, 4 juin.

L. Darwin, Les femmes policières : leur travail en Amérique, *Nineteenth Cent.*, juin.

VIII. — Assurances. Mutualité. Retraites.

Généralités. — J. Feig, Les plus récentes expériences en matière d'assurances ouvrières, *Jahrb. f. Nat. Œk.*, mai.

France. — P. Moride, La prescription de la contribution patronale établie par la loi sur les retraites ouvrières, *R. d'Econ. Pol.*, mai-juin.

P. Ramadier, Les retraites des ouvriers mineurs et la loi nouvelle, *Mouv. socialiste*, mars-avril.

M. Bellom, Une solution libérale en matière de prévoyance sociale, *J. des Econ.*, 15 mai.

M. Bellom, L'assurance en faveur des marins français, *Econ. Fr.*, 23 mai et 20 juin.

A. Vovard, L'assistance privée en vue de la guerre : la Croix-Rouge populaire, *Monde Econ.*, 2 mai.

***, L'assistance aux familles nombreuses en France, *R. gén. d'Adm.*, janvier.

R. Desfougères, L'Etat et la bienfaisance privée, *R. Pol. et Parl.*, 10 mai.

Espagne. — M. G., Le régime des retraites ouvrières en Espagne, *R. gén. d'Adm.*, mars.

Grande-Bretagne. — Malzac, L'assistance aux vieillards en Angleterre, *R. gén. d'Adm.*, fev.

***, Les résultats des assurances maritimes, *Economist*, 2 mai.

***. Résultats des tarifs d'assurance contre l'incendie. *Economist*. 6 juin.

Roumanie. — M. Bellom. Les assurances ouvrières en Roumanie. *Econ. Fr.*, 9 mai.

États-Unis. — ***. La décision de la cour suprême sur le pouvoir d'un Etat en matière d'assurance, *The Chronicle*, 16 mai.
***. Les retraites sous le régime des lois ouvrières de compensation. *The Chronicle*, 27 juin.
W. Gephart, Les emprunts sur les polices d'assurances sur la vie, *Amer. Econ. Rev.*, juin.

IX. — Races. Population. Émigration.

Généralités. — A. de Tarde, La dépopulation et l'histoire. *Opinion*. 27 juin.
R. Théry. La population des grands Etats Européens depuis un siècle, *Econ. Eur.*, 29 mai.
J. Rose, Les mouvements de la population, *Amer. Econ. Rev.*, juin.
***. La question de l'émigration asiatique. *Asie Fr.*. mai.

France. — M. Huber. Mortalité suivant les professions d'après les décès enregistrés en France en 1907 et 1908, *R. gén. d'Adm.*. janv. et fév.
L. Nitard, Les étrangers en France. La pénétration pacifique, *R. des Français*, 20 mai.
L. Villat, Une colonie grecque en territoire français. Le village de Cargèse. *R. Bleue*, 9 mai.

Allemagne. — J. Muller. Le développement de la population dans les villes de Berlin, Londres et Paris depuis 1801. *Jahrb. f. Nat. Œk.*. mai.
W. Feld, Statistique de la décroissance des naissances. *Jahrb. f. Nat. Œk.*, juin.

Autriche-Hongrie. — Cte E. Wickenburg. Sur l'émigration autrichienne, *Œster. Runds.*, 1er mai.
W. Foerster. Le problème autrichien du point de vue ethnique et pédagogique. *Œstr. Runds.*, 15 mai.

Belgique. — P. Osswald. La lutte des nationalités des Flamands et des Wallons. *Preuss. Jahrb.*. mai.

Grande-Bretagne. — E. Pépin, Admission et expulsion des étrangers en Angleterre, *J. de D. Int. Pr.*, mars-avril.
***. L'émigration irlandaise. *Statist.*. 20 juin.
W. Mallock, La dépopulation dans les Highlands et M. Lloyd George. *Nineteenth Cent.*. juin.

Italie. — S. Ottolenghi, Les types anthropologiques des Libyens. *Nuov. Antol.*, 1er mai.

États-Unis. — A. Piatt Andrew. Le problème de l'immigration. *No. Amer. Rev.*. juin.

Japon. — E. Pelleray, L'expansion japonaise dans le Pacifique. *Océanie Fr.*, juin.
H. Lorin, Les Japonais et l'Amérique Latine, *Asie Fr.*, fév.

C. — QUESTIONS FINANCIÈRES

I. — Questions fiscales.

France. — A. Wahl. La pratique du placement. Questions fiscales. *Fin. Univ.*, 15 mai et 15 juin.
X. La réforme fiscale, *Gr. Revue*. 25 juin.

R. Picard, La lutte entre le fisc et les contribuables, *Gr. Revue*, 10 juin.
Paul Leroy-Beaulieu, Les projets fiscaux en vue, *R. des D. Mondes*, 1er juin.
P. Beauregard, L'impôt sur le revenu et le verdict électoral. *Monde Econ.*, 2 mai.
J. Haristoy, Chronique du mouvement législatif : l'impôt sur le revenu, *R. de Sc. et de Lég. Fin.*, avril-juin.
***, Le rendement des impôts, *Econ. Eur.*, 15 mai.
***, Les revenus de l'Etat, *Bull. de Stat.*, mars, avril, mai.
J. Laferrière, Rôle du gouvernement dans l'admission des valeurs étrangères à la cote officielle de la Bourse, *R. de Sc. et de Lég. Fin.*, avril-juin.
***, La taxe sur les valeurs étrangères en France. *Monde Econ.*, 16 mai.
F. Marsal, L'impôt et les titres étrangers, *J. des Econ.*, 15 juin.
***, Les nouveaux impôts sur les valeurs mobilières, *Econ. Fr.*, 20 juin.
G. Jèze, La réforme de l'impôt sur les terres en France (loi du 29 mars 1914), *R. de Sc. et de Lég. Fin.*, avril-juin.
***, Le recouvrement de l'impôt direct en France de 1863 à 1913, *Econ. Fr.*, 16 mai.
P. Caziot, L'évaluation des propriétés non bâties, *Econ. Fr.*, 23 mai.
***, L'exploitation du monopole des tabacs et des allumettes en 1912. *Bull. de Stat.*, mai.
***, Les actes enregistrés et les déclarations reçues en matière d'enregistrement en 1913. *Bull. de Stat.*, mars.
***, Les produits de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre constatés et recouvrés en France en 1912, *Bull. de Stat.*, avril et mai.
***, Relevé des opérations des bureaux de garantie en 1913. *Bull. de Stat.*, avril.
***, Les recettes des théâtres et spectacles de Paris. *Bull. de Stat.*, mars.
***, L'impôt sur les vélocipèdes en 1913, *Bull. de Stat.*, avril.
***, Produits des contributions indirectes, en 1913, *Bull. de Stat.*, mars.

Allemagne. — Strutz, Les impôts d'Empire, *Jahrb. f. Nat. Œk.*, mai.
***, Législation relative au timbre impérial allemand. *Bull. de Stat.*, mai.
D. Munro, Le projet allemand du monopole du pétrole. *Amer. Econ. Rev.*, juin.

Belgique. — ***, Arrêté belge relatif à la taxe sur les automobiles et autres véhicules à moteur, *Bull. de Stat.*, mars.
***, Loi belge apportant des modifications à la loi hypothécaire et à la loi sur l'expropriation et réglant l'organisation de la conservation des hypothèques. *Bull. de Stat.*, mars.
R. Depuichault, Le compte joint et la loi belge du 30 août 1913, *R. Pol. et Parl.*, 10 mai.

Grande-Bretagne. — J. Stewart Wallace, La réforme foncière et l'enregistrement du titre. *Contemp. Rev.*, juin.
J. Robertson, La taxation des revenus fonciers, *Contemp Rev.*, mai.
***, La taxe sur les riches, *Sat. Rev.*, 23 mai.

Italie. — ***, Les impôts en Italie. *Monde Econ.*, 16 mai.

États-Unis. — G. Jèze, L'income-tax fédéral des Etats-Unis. *Fr.-Amér.*, juin.

Chine. — ***, La réforme de la gabelle en Chine, *Asie Fr.*, fév.
R. Baude, La gabelle chinoise, *Bull. de la Soc. de géog. de Paris*, juin.

II. — Questions budgétaires.

Généralités. — R. Théry, Les dépenses militaires et la situation budgétaire en France, en Allemagne et en Angleterre, *Econ. Eur.*, 8 mai.

France et Colonies. — Ch. de Lasteyrie, La situation financière. *R. Pol. et Parl.*, 4 juin.
Paul Leroy-Beaulieu, La nouvelle Chambre et la situation financière. *Econ. Fr.*, 23 mai.

***, Le Budget de la Ville de Paris pour 1914, *Bull. de Stat.*, mai.
P. Ghio, Le bilan financier et l'Emigration, *J. de Econ.*, 15 mai.
***, Les budgets Indo-Chinois pour 1914, *Asie Fr.*, fév.
***, La situation financière de Tahiti et le budget de 1914, *Océanie Fr.*, mai.

Allemagne. — ***, Le budget d'Alsace-Lorraine (exercice 1914), *Bull. de Stat.*, mai.

Autriche-Hongrie. — ***, Le projet de budget comm un pour le 1er semestre 1914, *Bull. de Stat.*, mars.

Grande-Bretagne et Colonies. — ***, Le budget de l'exercice 1914-15 pour l'Angleterre, *Econ. Fr.*, 16 mai.
***, Le sixième budget de M. Lloyd George, *Economist*, 9 mai.
***, Le budget névropathe, *Sat. Rev.*, 9 mai.
***, Le budget, *Statist.*, 9 mai.
***, Le budget. Nouvelles réflexions, *Economist*, 16 mai.
Victor, Les finances sociales de Lloyd George en Angleterre, *Nuov. Antolog.*, 16 mai.
E. Carki, Finances démocratiques, le budget, la taxation progressive et la franchise, *Nineteenth Cent.*, juin.
E. Koustam, Finances démocratiques : rapports étrangers, *Nineteenth Cent.*, juin.
L. Chiozza Moncy, Notre budget de £. 200,000,000, *Contemp. Rev.*, juin.
***, Le budget et la Chambre des communes, *Sat. Rev.*, 27 juin.
***, La revision du budget, *Statist.*, 27 juin.
***, Le budget battu en brèche, *Economist*, 27 juin.
***, Les hypocrites et le trésor public, *Sat. Rev.*, 2 mai.
A. Harmcy, Le budget de la marine, *Contemp. Rev.*, mai.
E. Crammond, Les problèmes financiers du fédéralisme, *Nineteenth Cent.*, juin.
***, Les extravagances en Egypte, *Economist*, 2 mai.
***, Finances sud-africaines, *Economist*, 13 juin.
***, Le budget de l'Afrique du Sud, *Economist*, 2 mai.
***, Le budget et le commerce sud-africain, *Quinz. Col.*, 10 mai.

Grèce. — E. Bouchery, Finances helléniques, *Econ. Eur.*, 23 mai.

Italie. — ***, Exposé financier du ministre du trésor en Italie, *Bull. de Stat.*, avril.

Norvège. — ***, Les dépenses de l'Etat de Norvège de 1910 à 1913, *Bull. de Stat.*, mai.

Suisse. — ***, Le projet de budget de la confédération pour 1914, *Bull. de Stat.*, avril.
***, La diminution du port de lettre international et son influence sur les finances de la poste hellénique, *Der Economist*, 6 juin.

Russie. — ****, Le projet de budget de 1914, *Bull. de Stat.*, mars.
C. Durand, Les Finances de la Russie, *Econ. Fr.*, 30 mai et 6 juin.

États-Unis. — ***, Le rapport du secrétaire du Trésor, *Bull. de Stat.*, mai.
***, La réforme financière aux Etats-Unis, *Bull. de Stat.*, avril.

Japon. — ***, La politique financière du nouveau cabinet japonais, *Statist.*, 23 mai.

III. — Crédit Public. Emprunts. Fonds d'État.

Généralités. — R. Théry, La circulation des effets de commerce en France, en Allemagne et en Angleterre, *Econ. Eur.*, 12 et 19 juin.
L. Cahen, Comment les Etats riches placent leurs capitaux, *Fin. Univ.*, 15 mai.

France et Colonies. — Paul Leroy-Beaulieu, Le ministère Ribot : les questions financières, *Econ. Fr.*, 13 juin.

Paul Leroy-Beaulieu, Le ministère Viviani : les questions financières, *Econ. Fr.*, 20 juin.
Paul Leroy-Beaulieu, Les questions financières, *Econ. Fr.*, 27 juin.
— , La situation du marché financier, *Econ. Fr.*, 20 mai.
— , Le nouveau ministère : l'emprunt et l'impôt, *Econ. Fr.*, 6 juin.
F. Leroux, L'emprunt nécessaire, *Monde Econ.*, 9 mai.
H. Laporte, Les emprunts français à travers l'histoire, *R. Hebd.*, 25 juin.
M. Colbat, L'emprunt et ses conditions, *Opinion*, 23 mai.
M. Marion, Quelques notions historiques touchant l'immunité de la rente, *Econ. Fr.*, 23 mai.
E. Coquet, Emission des emprunts locaux, *R. de Sc. et de Lég. Fin.*, avril-juin.
***, Les questions d'emprunt en Algérie, *Quinz. Col.*, 10 juin.
***, Achats et ventes de rentes effectués par l'intermédiaire des comptables du Trésor, *Bull de Stat.*, avril.
E. Théry, Un marché désemparé, *Econ. Eur.*, 29 mai.
***, La détresse financière de la France, *Der Economist*, 27 juin.
R.-G. Lévy, La richesse française, *R. Hebd.*, 13 juin.
G. Blondel, Les intérêts français dans les placements étrangers, *Monde Econ.*, 27 juin.
L. Laffitte, La région de l'Est et le marché américain, *Fr.-Amér.*, mai et juin.
***, La caisse nationale d'Epargne en 1912, *Bull. de Stat.*, mai.
E. Brousse, Les caisses de Crédit agricole, *Econ. Fr.*, 16 mai.
B. Nogaro, Le projet de loi sur le crédit populaire et sur le crédit à long terme en France, *R. Econ. Int.*, 15-20 juin.
***, Les sociétés coopératives de Crédit en France, *Econ. Fr.*, 6 juin.

Allemagne. — ***, Les émissions en 1913, en Allemagne, *Bull. de Stat.*, mars.
***, La direction des affaires en Allemagne, *Handelsm.*, 21 mai.
***, Loi relative au placement des fonds de Caisse d'Epargne en titres au porteur en Prusse, *Bull. de Stat.*, mars.

Grande-Bretagne et Colonies. — ***, Les émissions sur le marché anglais en 1913, *Bull. de Stat.*, mars.
***, La dette nationale et le prix des consolidés, *Economist*, 6 juin.
***, Nos placements en capitaux (130.000.000 £ en 4 mois), *Statist.*, 2 mai.
***, Les emprunts canadiens à Londres et le crédit du Dominion, *Economist*, 13 juin.
***, Les faillites au Canada, *Economist*, 13 juin.
Dr. D.-S., Le marché australien, *Der Economist*, 16 mai.
***, Consolidés australiens, *Statist.*, 23 mai.

Russie. — ***, Chronique financière russe, *R. de Sc. et de Lég. Fin.*, avril-juin.
***, Les emprunts russes à Londres, *Economist*, 20 juin.

Suisse. — ***, Les soucis des caisses d'Epargne postales, *Der Economist.*, 20 juin.

Turquie. — Y. Guyot, L'emprunt turc, *J. des Econ.*, 25 mai.

États-Unis. — E. Bouchery, La situation économique et financière des États-Unis en 1913, *Econ. Eur.*, 8 mai,

Chili. — ***, Les fonds de conversion chilien, *Statist.*, 2 mai.

IV. — Banques d'émission et Questions monétaires.

Généralités. — ***, Situation des principaux Instituts d'émission à la fin du 1er trimestre de 1914, *Bull. de Stat.*, mai.
R. Wolff, Crises monétaires mondiales, *J. des Econ.*, 15 mai.
M. Mondet, La production de l'or et les échanges internationaux, *J. des Econ.*, 15 juin.

***, La production de l'or de 1850 à 1913, *Bull. de Stat.*, mars.
***, La production de l'argent dans le monde en 1913, *Econ. Eur.*, 19 juin.

France et Colonies. — Ch. Rist, La circulation monétaire française et le mouvement des prix, *R. d'Econ. Pol.*, mai-juin.
***, La circulation de la monnaie en France, *Econ. Eur.*, 8 mai.
G. Roulleau, La circulation de la monnaie en France, *Econ. Eur.*, 15, 23 et 29 mai et 5 juin.
***, Le mouvement monétaire dans les établissements français de l'Inde pendant l'année 1913, *Econ. Eur.*, 19 juin.

Autriche-Hongrie. — M. Dub, La crise monétaire en Autriche-Hongrie, *Jahrb. f. Nat. Œk.*, mai.

Belgique. — ***, Le problème monétaire en Belgique, *Econ. Eur.*, 1er mai.
***, Arrêté royal belge fixant la série des poids carats légaux et réglant les conditions de leur vérification, *Bull. de Stat.*, mars.

Grande-Bretagne et Colonies. — ***, La Banque de la Commonwealth australienne, *Statist.*, 23 mai.

Grèce. — E. Théry, La question de la banque d'Athènes, *Econ. Eur.*, 5 juin.

Hollande. — ***, La Banque des Pays-Bas, *Economist*, 23 mai.

États-Unis. — O. Sprague, Le papier commercial et les banques fédérales de réserve, *J. of. Pol. Econ.*, mai.

Perse. — ***, La frappe des monnaies et la circulation monétaire en Perse, *Econ. Eur.*, 26 juin.

V. — Banques et Bourses.

Généralités. — M. Bonnet, La mission du banquier, *Fin.-Univ.*, 25 mai.
A. Usher, L'origine de la lettre de change, *J. of Pol. Econ.*, juin.

France. — M. Bellom, Une réforme : les commissaires aux comptes, *Fin.-Univ.*, 14 juin.

Belgique. — ***, Taxe sur les opérations de bourse en Belgique, *Bull. de Stat.*, mars.

Grande-Bretagne et Colonies. — E. Bouchery, Les Joint Stock Banks dans le Royaume-Uni, *Econ. Eur.*, 5 juin.
***, Les réserves des banques, *Statist.*, 16 mai.
***, Profits bancaires, *Statist.*, 27 juin.
W. Iwanson, Problèmes bancaires actuels au Canada, *Amer. Econ. Rev.*, juin.

Russie. — ***, Les banques russes, *Economist*, 27 juin.

Turquie. — ***, La loi turque sur les chèques, *Handelsm.*, 4 juin.

États-Unis. — ***, Les banques américaines, *Economist*, 13 juin.
***, Une appréciation allemande dans la loi fédérale sur les banques, *The Chronicle*, 30 mai.
J. Langhlin, L'act sur les banques et le crédit de 1913, *J. of Pol. Econ.*, mai.
J. Hollander, Les effets probables du nouvel act de circulation sur les placements bancaires, *J. of Pol. Econ.*, mai.
F. Taylor, L'élasticité des émissions de billets sous le régime de la nouvelle loi sur le crédit, *J. of Pol. Econ.*, mai.

VI. — Sociétés. Actions. Obligations.

France. — E. Falek, Le fisc et les sociétés, *J. des Econ.*, 15 juin.
R. Théry, La réforme de la publicité imposée aux sociétés par actions, *Econ. Eur.*, 26 juin.
Prophette, Les sociétés par actions et la loi du 22 novembre 1913, *R. Pol. et Parl.*, 10 mai.

A. Schatz, Nos valeurs. Eau, gaz, électricité, *Fin.-Univ.*, 15 mai.
— , Les valeurs françaises. Transports parisiens, *Fin.-Univ.*, 15 juin.
G. de Nouvion, Les assemblées générales des Compagnies de chemin de fer, *J. des Econ.*, 15 mai.
A. Lechenet, Les émissions et introductions en France pendant le 1er semestre 1914, *Econ. Eur.*, 25 juin.
G. Bourgabel, Société du Figaro, *Econ. Eur.*, 1er mai.
A. Lechenet, Compagnie internationale des Wagons-Lits et des grands Express européens, *Econ. Eur.*, 1er mai.
— , Banque de l'Union Parisienne, *Econ. Eur.*, 8 mai.
— , La Banque de Paris et des Pays-Bas, *Econ. Eur.*, 15 mai.
— , Compagnie générale des voitures à Paris, *Econ. Eur.*, 23 mai.
— , Chemin de fer métropolitain de Paris, *Econ. Eur.*, 29 mai.
— , Banque de l'Indo-Chine, *Econ. Eur.*, 5 juin.
— , Les Messageries Maritimes, *Econ. Eur.*, 12 juin.
— , La Compagnie générale des Omnibus, *Econ. Eur.*, 19 juin.

Grande-Bretagne. — ***. Le dernier rapport de la compagnie Marconi, *Economist*, 9 mai.

États-Unis. — ***, Actions des chemins de fer américains, *Economist.*, 9 mai.
***, Profits bruts et nets des chemins de fer, *The Chronicle*, 16 mai et 13 juin.
M. Mondet, Les bénéfices de « The United States Steel Corporation », *J. des Econ.*, 15 juin.

Amérique Latine. — H. Lowenfeld, Enquête sur la Brazil-Railway, *Fin.-Univ.*, 15 juin.

VII. — Vie Financière.

A. Gaillard, La distribution géographique des capitaux, *R. Bleue*, 23 mai.
A. Aupetit, La vie financière en France, Belgique, Italie, Suisse, Espagne, *R. Econ. Int.*, 15-20 mai, 15-20 juin.
F. Somary, La vie financière en Angleterre, Allemagne, Autriche-Hongrie, Russie, *R. Econ. Int.*, 15-20 mai, 15-20 juin.
Ch. Courant, La vie financière en Amérique, *R. Econ. Int.*, 15-20 mai, 13-20 juin.
X, Portefeuilles comparés, *Fin-Univ.*, 15 mai.

D. — QUESTIONS JURIDIQUES

I. — Histoire du Droit.

Italie. — L. Luzzati, Les premières bases de la législation éthique-sociale en Italie, *Nuov. Antolog.*, 1er mai.

II. — Droit Public.

France. — R. Bonnard, Les pouvoirs judiciaires des commissions d'enquête parlementaire et la loi du 23 mars 1914, *R. de D. et de la Sc. Pol.*, avril-juin.

États-Unis. — A. Snow, La philosophie américaine du gouvernement et ses effets sur les relations internationales, *Amer. J. of. Int. Law*, avril.
***, La suprématie ou la subordination du judiciaire, *The Chronicle*, 2 mai.
***, Les amendements à la Constitution, *Nation*, 7 mai.
E. Aruncken, Quelques faits négligés dans l'élaboration des lois, *Amer. Pol Sc. Rev.*, mai.
L. Frothingham, La révocation des juges par l'adresse législative dans le Massachusetts, *Amer. Pol. Sc. Rev.*, mai.

Allemagne. — Dr Bovensiepen, Plaintes de notre peuple sur le procès civil allemand, *Precess. Jahrb.*, juin.

III. — **Droit international.**

L. Ferdinandi, L'œuvre de Pasqualo S. Mancini et la conférence d'Aja pour le droit international privé, *Nuov. Antol.*, 2 juin.

E. Salem. Effets de l'annexion sur la nationalité des sociétés anonymes ottomanes, *J. de D. Int. Pr.*, janv.-fév.

P. Pellerin, Successions de Français décédés en France laissant des biens aux États-Unis et de quelques notions de droit américain, sur les successions, *J. de D. Int. Pr.*, janv.-fév.

P. Verschave. Droits des auteurs dans la nouvelle législation hollandaise et de ses effets internationaux, *J. de D. Int. Pr.*, janv.-fév. et mars-avril.

E. Dupraz, De l'état actuel de la jurisprudence en Suisse en matière de jugement étranger, *J. de D. Int. Pr.*, mars-avril.

E. Root, La doctrine de Monroe. Sa réalité, *No. Amer. Rev.*, juin.

T. Woolsey, La doctrine de Monroe, Ses fondements, *No. Amer. Rev.*, juin.

***, La capture de la propriété en mer en temps de guerre, *Statist.*, 9 mai.

J. Loder, Influence de la guerre sur les contrats privés, *J. de D. Int. Pr.*, janv.-fév.

A. Sieveking, Effets de la guerre sur les contrats privés dans les rapports internationaux notamment d'après le droit anglais, *J. de D. Int. Pr.*, mars-avril.

J. B. Scott, La déclaration de Londres du 26 février 1909, *Amer. J. of Int. Law*, avril.

R. San Castano, Utilité de réglementer par convention internationale les conditions de chargements de bois sur le fret des navires, *J. de D. Int. Pr.*, mars-avril.

L. Hennebicq, La convention de Londres sur la sécurité en mer, *R. Econ. Int.*, 15-20 juin.

W. Ellis, La guerre aérienne sur terre et sur mer, *Amer. J. of Int. Law*, avril.

IV. — **Droit administratif.**

France. — M. Tartière, Le régime des mines, *R. des Sc. Pol.*, 16 juin.

Dr H. Thulié, La loi sur les aliénés (Réponse à l'article de M. le Dr Parant), *Rev. Sc. Pol.*, 10 mai.

H. Mornard, Les recours devant le conseil d'État et devant la Cour de cassation et le rôle social du barreau chargé de les soutenir, *R. Gén. d'Adm.*, mars.

M. Payen, La responsabilité de l'État et des communes au cas de troubles, *Econ. Fr.*, 13 juin.

Belgique. — G. M., L'intervention de la gendarmerie dans les manifestations sur la voie publique en Belgique, *R. Gén. d'adm.*, avril.

V. — **Droit commercial et industriel.**

Généralités. — H. du Passage, Le droit de grève et le droit naturel, *Etudes*, 20 juin.

France. — Lepelletier, Un projet de loi sur le contrat d'emploi, *Réf. Soc.*, 1er juin.

Autriche-Hongrie. — E. Hantos, L'unification du droit international relatif à la lettre de change en Hongrie, *R. de Hongrie*, 15 mai.

Russie. — ***, La législation sur les sociétés en Russie, *Monde Econ.*, 23 mai.

États-Unis. — ***, Le nouvel Act sur les faillites, *Economist*, 20 juin.

E. — QUESTIONS DIVERSES

I. — **Questions religieuses.**

Généralités. — L. Boisse, Le pragmatisme et la vie religieuse, *Gr. Revue*, 25 mai.

Catholicisme. — J. Barnichon, Les œuvres des Jésuites en France au XIXe siècle, *Etudes*, 5 mai.

G. Blondel, L'activité sociale des catholiques allemands, *Réf. Soc.*, 16 mai.

M. Ligère, Un fief ecclésiastique en France au xxe s., *Gr. Revue*, 25 juin.

Protestantisme. — G. Roloff, Le pape dans la dernière crise du protestantisme, *Preuss. Jahrb.*, mai.

P. Dudon, L'Évangélisation Protestante en France, *Études*, 20 juin.

W. Blackshaw, La politique religieuse en Allemagne, *Contemp. Rev.*, mai.

Confucianisme. — A. Perrot, Le retour offensif de la vieille Chine : Le confucianisme redevenu religion d'État, *Études*, 20 mai.

Bouddhisme. — A. Pizzagalli, Les origines du Bouddhisme, *Rev. d'Italia*, 15 juin.

Mahométique. — A. Van Gennap, Le problème de l'Islam, *R. du Mois*, 10 juin.

II. — Questions d'enseignement et de langues.

France et Colonies. — Y. de la Brière, La défense laïque au Sénat, *Études*, 5 mai.

F. Levy-Wogue, L'étude des langues anciennes et l'éducation, *R. du Mois*, 10 juin.

L. Bugnon, Le désaccord entre l'École et la Nation. III. L'administration. *Gr. Revue*, 10 juin.

L. Rolland, Les décrets du 1er juillet 1913 et 21 février 1914 relatifs au choix des manuels scolaires, *R. de D. pub. et de la Sc. Pol.*, avril-juin.

J. Turpeau, La ligne des amis de la langue française, *Monde Econ.*, 9 mai.

G. Bozet, L'avenir et l'éducation physique en France. *R. de Paris*, 1er mai.

G. de Coubertin, Le sport et la société moderne, *R. Hebd.*, 20 juin.

F. Pila, La question de l'enseignement secondaire annamite et des caractères chinois, *Asie Fr.*, mai.

Allemagne. — H. Schacht, Fondements d'un enseignement unifié sur les bases des sciences naturelles, *Preuss. Jahrb.*, juin.

A. Sachse, La suppression des divisions scolaires et les anciens plans de réforme, *Precess Jahrb.*, mai.

C. Martin, L'instruction publique dans les colonies allemandes, *Quinz. Col.*, 10 juin.

P. Hauh, Le problème de l'éducation, *Preuss. Jahrb.*, mai.

Agathon, Culture humaine et nationale : la jeunesse allemande, *Opinion*, 16 mai.

D. Borchard, L'enseignement secondaire des jeunes filles en Allemagne, *R. Bleue*, 20 juin.

R. Tumbo, La maison allemande à l'Université Columbia à New-York. *Deuts. Revue*, juin.

Belgique. — M. Davignon, La culture française en Belgique, *Corresp.*, 10 mai.

G. Ducrocq et L. Dumont-Wilden, La question des langues en Belgique, *Marches de l'Est*, juin.

Grande-Bretagne et Colonies. — H. Knight, La côte externe de l'Université de Londres, *Contemp. Rev.*, mai.

***, L'école des langues orientales, *Statist.*, 9 mai

L. Leau, La crise scolaire dans l'Ontario, *Fr. Canada*, mai et juin.

États-Unis. — B. Wheeler, Les universités américaines, *Deuts. Revue*, mai.

G. Wallas, Les universités et la nation en Amérique et en Angleterre, *Contemp. Rev.*, juin.

M. Escoffier, G. Lagny et Milhac.

Le propriétaire-gérant : Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul Brodard.

LA GUERRE ET L'OPINION PUBLIQUE

I. — ALLEMAGNE

L'AME ALLEMANDE ET L'OPINION PUBLIQUE DE L'ALLEMAGNE ACTUELLE[1]

J'ai quelque peine à m'expliquer, je l'avoue, que nous ayons éprouvé en France une surprise si grande, presque aussi grande que fut vive notre indignation, au spectacle de la férocité barbare avec laquelle l'Allemagne conduit la guerre. N'étions-nous pas prévenus par tant de signes précurseurs? par tant d'informations précises? Avions-nous oublié la cruauté allemande que Renan et Taine avaient stigmatisée en 1870, ou pouvions-nous nous imaginer qu'un progrès humanitaire se fût depuis lors accompli en Allemagne, comme nous-mêmes avions été gagnés par des sentiments croissants de fraternité internationale? Quelle erreur et quelle dérision! et combien plus profonde encore quand elle se doublait du souvenir de l'Allemagne idéaliste de Gœthe et de Schiller.

A opposer l'Allemagne cosmopolite d'autrefois et l'Allemagne impérialiste d'aujourd'hui, le passage subit de l'une à l'autre est une désespérante énigme. Deux faits essentiels doivent, au contraire, être considérés. En premier lieu, une chaîne continue relie l'intellectualisme allemand du XVIIIe et du XIXe siècle à l'esprit public actuel. D'autre part cet esprit public ne s'identifie pas sans plus à l'âme allemande. Il importe de rechercher dans quelle mesure il est de surface, dans quelle mesure de fond.

1. Une partie du présent article a fait l'objet d'une communication, par son auteur, à l'Académie des Sciences morales et politiques, dans sa séance du 5 décembre 1914.

*
* *

Commençons par nous rendre compte de l'état exact des esprits, à la veille de la guerre.

La plupart des Français, qui, dans ces récentes années, étaient allés aux informations en Allemagne, pour y sonder l'opinion publique, n'ont interrogé que l'élite de la nation. Leur sonde n'a pénétré, comme elle aurait dû, ni dans la petite bourgeoisie ni dans la masse populaire, citadine ou paysanne. C'est là pourtant que réside l'âme de la nation, ainsi que son génie. A défaut des observations directes, quelques-uns ont procédé par voie de conjecture, et ils ont abouti de la sorte, comme on pouvait s'y attendre, à des conclusions diamétralement contraires.

Certains ont cru voir qu'un courant démocratique se formait par excès d'autoritarisme et partageait l'opinion entre deux tendances, l'une industrielle et libérale, l'autre militariste et absolutiste, alors qu'à des yeux différents le sentiment d'une protection imparfaite se faisait jour dans les masses et entraînait à sa suite une hantise de la force brutale.

Ce sont là, à mon estime, des vues superficielles. S'il existe des divergences dans l'opinion publique, elles sont infiniment moins tranchées, et s'il y a unité ou uniformité, elle procède de causes extrêmement diverses, de valeur, de portée et de profondeur inégales.

Mais voici une question préalable. Existe-t-il seulement une opinion publique en Allemagne? ou n'y aurait-il qu'un simulacre d'opinion imposé par le gouvernement et par l'élite dirigeante?

Dans une enquête trop unilatérale (l'*Enigme allemande*) et dont l'auteur, M. Bourdon, a trop pris pour argent comptant des déclarations hypocrites, le plus grand nombre des personnalités interrogées a représenté l'opinion allemande comme un simple et docile instrument aux mains des gouvernants. Je ne l'admettrais pas sans distinction ni réserve. En temps normal et grâce à une presse servile ou vénale, il est bien certain que le gouvernement dispose de l'opinion publique au point de lui faire subir de brusques volte-face. Mais quand se dresse une question vitale comme de la paix ou de la guerre, l'esprit public a besoin d'y être préparé de très longue main, ou plutôt il faut que la résolution d'en haut soit en parfait accord avec

le fond dominant du sentiment populaire, tel qu'il s'est élaboré sous de multiples et durables influences. C'est ainsi que la prussification de l'Allemagne a rendu possible l'explosion de la guerre actuelle dans des conditions où elle ne l'aurait pas été en 1870. Jamais alors un Gouvernement n'aurait pu entraîner la nation allemande dans une guerre déclarée comme l'a été celle-ci à la Russie et à la France.

Un de nos compatriotes, observateur sagace, M. Poncet, nous avertissait dès le printemps de l'an dernier, que « toute l'Allemagne vibrait à l'unisson, au mot de patrie, et était prête à accepter d'une âme enthousiaste la nécessité d'une guerre ».

En réalité, dans l'enquête de M. Bourdon, c'est un Prussien pur sang, M. Alfred Kerr, qui a déchiré les voiles.

Il a commencé par dire des autres : « Ils ne vous ont pas dit la vérité. Entre vous et nous il n'y a que du *mensonge.* » La vérité la voici : « Dans l'esprit de tout Allemand coexistent ces deux faits : d'une part l'attrait exercé par la France, d'autre part *l'acceptation de l'idée de la guerre.* Voilà ce que les Allemands ne disent pas à l'étranger. » On en suppute le profit. C'est un pays de marchands, ce qui domine c'est l'amour du gain. Vous êtes riches, donc vous gênez, donc on convoite vos biens. L'argent gagné nous a donné le goût, et le bien-être conquis a accru les appétits. Vous êtes trop mûrs, nous sommes verts. C'est une loi de l'histoire que les sociétés vieillies cèdent la place aux plus jeunes, que les moins forts soient éliminés. « Vous avez l'amour de la justice, vous croyez à la bonne foi, à la paix, à la fraternité : c'est une faiblesse. Vous dites : la guerre, la violence, la conquête, sont d'un autre âge; c'est très dangereux. Moi, je vous réponds : *ce sera demain.* »

Et ces coups de boutoir furent suivis d'un geste que M. Bourdon, malgré tout son optimisme, interprêta ainsi : « Les Huns sont revenus ». Il ne se trompait pas. Il avait entendu un dompteur de l'âme allemande.

*
* *

L'âme prussienne ne s'est pas substituée à l'âme allemande. Elle l'a matée en lui inoculant son virus. Que ces deux âmes aient toujours eu de nombreux points de contact et de similitude, le fait est hors de doute, mais leurs divergences de fond étaient nombreuses et

profondes. Chacune des vertus spécifiques dont se glorifiait l'Allemagne a son contre-pied exact dans un vice dont le Prussien se vante. La sentimentalité (*Gemüthlichkeit*) s'oppose à l'« absence de tout sentiment délicat et généreux » (expression du Colonel Stoffel en 1869), la douceur de l'intimité (*Heimlichkeit*) à la roideur fonctionnariste (*Steifes Amtsgesicht*), la bonhomie (*Gutherzigkeit*) à la dureté tranchante (*Schneidigkeit*), l'honnêteté (*Ehrlichkeit*) à la rapacité (*Raubzucht*), l'esprit d'entreprise économique (*Unternehmungsgeist*) à l'esprit belliqueux prussien qui fait de la guerre une « entreprise nationale » (mot de Mirabeau).

Tous ces contrastes ont été atténués, effacés, fondus par la prussification, en même temps qu'étaient renforcés et exaltés les penchants communs. Les événements y aidèrent, mais le principal fut l'œuvre, au cours du XIXe siècle jusqu'à l'heure présente, de la nation prussienne et de l'élite intellectuelle domestiquée par elle. Voilà ce qu'il faut savoir considérer et, pour le bien faire, il faudrait donner d'abord deux pendants aux livres d'Émile Boutmy sur la Psychologie du peuple anglais et la Psychologie du peuple américain.

A défaut d'une telle entreprise je me vois réduit à une esquisse très sommaire, qui doit être précédée de la remarque que défauts ou qualités, vices ou vertus, ne se rencontrent pas au même degré, ni sous les mêmes formes, dans les diverses couches de la société (principat et noblesse, bourgeoisie et peuple, population rurale et prolétariat urbain) et qu'ainsi nous ne pouvons saisir d'ensemble qu'une moyenne approximative.

*
* *

Tous ceux qui se sont préoccupés de l'esprit nouveau de l'Allemagne lui ont donné pour base ou pour pivot un orgueil démesuré, transformé en « volonté de puissance ». L'orgueil a été l'apport commun, la volonté l'apport prussien. Un Hongrois, M. E. Reich, que sa nationalité même faisait bon juge en matière d'orgueil, a publié, en anglais, tout un livre sur la vanité allemande (*Germany's Swelled Head*), en tête duquel il a placé cette proposition : « Les Allemands sont affligés de la plus terrible crise de vanité connue dans les temps modernes. » Il la justifie par d'amusants exemples,

tel que le succès étourdissant du livre sans valeur de Chamberlain, où les Allemands sont représentés comme les *surhommes* et tous les grands hommes des autres pays comme des Allemands dont on ne se doutait pas, — ce que deux autres pseudo-savants ont confirmé tout aussitôt (1905), l'un pour Jésus-Christ lui-même, l'autre pour les grands artistes de la Renaissance italienne dont l'étymologie du nom, le portrait, voire le moulage de leur crâne (dolicocéphale) doivent prouver qu'ils sont des Germains ou issus de Germains par croisement. Que de telles insanités aient été prises au sérieux et applaudies, cela ne prouve-t-il pas à quel degré de folie l'orgueil national est parvenu?

Cet orgueil, M. E. Lavisse vient d'en indiquer excellemment les sources multiples, anciennes ou récentes, qui le font inséparable de l'esprit de domination. L'Allemand, dirai-je, s'outrecuide d'instinct et de tradition, de passion et d'intérêt. Pour d'autres peuples il pourrait y avoir là une cause de faiblesse; l'Allemand en a fait une source de force, grâce à l'exaltation d'un succès inespéré, et à l'infusion de l'esprit prussien. En même temps que la masse subissait à l'intérieur une compression de plus en plus énergique, elle s'élevait au dehors, elle y montait au niveau d'*Ehrgeiz* et de *Hochmuth*, d'arrogance et d'orgueil, qui était jadis le privilège de la noblesse ou de la caste militaire. Du même coup, l'esprit d'entreprise s'élançait à la conquête du monde, pour poursuivre la richesse, le bien-être matériel et la jouissance. Une nature convoiteuse et envieuse pouvait enfin s'assouvir à cœur joie et ne voyait plus de bornes à ses désirs. Les obstacles étrangers, la force les briserait; les freins intérieurs n'avaient plus de raison d'être et, du reste, ne jouaient plus. Sentimentalité et idéalisme étaient mis au rancart comme d'encombrantes et de gênantes vieilleries. L'égoïsme brutal, qui sommeillait au fond de l'homme et dont la *Gemüthlichkeit* avait été, aux époques d'abaissement et d'impuissance, la berceuse mystique, s'est réveillée dans toute sa sauvagerie native et rancunière à l'heure du succès. Le mysticisme enfin a quitté le pays des rêves, l'empire des airs, pour éblouir toutes les classes sociales par le chatoyant mirage des horizons infinis qui s'ouvraient à l'activité allemande, à son empire terrestre. Il donnait des ailes au réalisme conquérant.

Pour ce réalisme conquérant qualités ou défauts de l'Allemagne étaient merveilleusement appropriés : l'amour du travail et la ténacité, le sens pratique et l'absence de scrupule, l'audace spéculatrice et l'esprit d'ordre, d'autre part la défiance de soi que professe l'individu, qui fait qu'il ne se considère que comme une fraction d'homme (*Theilmensch*) et qui le pousse à chercher ou à accepter un point d'appui soit dans l'effort collectif, soit dans une autorité passivement obéie et respectée, celle du spécialiste (*Fachmann*) ou celle du supérieur. J'ajoute l'esprit de jalousie et de méfiance à l'endroit de l'étranger, de la France surtout, regardée tour à tour comme un danger redoutable et comme une proie enviable et facile, enfin ce que nos pères appelaient la *démesure* et qu'ils réputaient le pire défaut. Un pays pour lequel, en tous les sens, en toutes les directions, le mot *Kolossal* est devenu une étiquette nationale, une marque de fabrique, ne pouvait qu'ignorer la qualité qu'exprime le *ne quid nimis* du poète latin, en même temps que le tact qui lui est apparenté.

En subissant la prussification, l'âme allemande a été, en majeure partie, sa propre victime, victime de deux autres défauts saillants, le manque de caractère et la sophistiquerie.

Je me souviens qu'en 1871, un de mes amis, Auguste Sabatier, qui est mort doyen de la Faculté de théologie de Paris, fut expulsé d'Alsace pour avoir, dans une conférence, comparé l'âme des femmes allemandes à une *cire molle*, propre à recevoir toutes les empreintes. L'âme allemande est cela même. Elle a une faculté, une facilité étonnante de s'adapter aux circonstances et aux influences extérieures. Stendhal nous a conservé cette note, d'une rare justesse, écrite par Cadet Gassicourt en 1809 : « Différence des Allemands à tous les autres peuples : ils meurent d'envie d'avoir du caractère ». On peut, en effet, être têtu et manquer de caractère, les entêtements étant successifs et pouvant être contradictoires. La lourdeur d'esprit et le manque de tact font passer d'un extrême à l'autre.

Ce caractère qu'ils cherchaient, le peuple prussien s'est chargé de le leur fournir, en leur communiquant, en leur imposant sa « volonté » rigide et dominatrice. Et des deux parts, pour la transmettre comme pour se l'approprier, le moyen a été le même : la sophistication, disposition nationale, au premier chef, mélange de fausseté native, de subtilité et d'ergotage.

*
* *

L'Allemagne actuelle, l'Allemagne unitaire a été faite et vit sur des sophismes. Tout a été sophistiqué, l'opinion publique comme la marchandise, l'idée et le sentiment, la morale et le droit, la religion elle-même. Et c'est de la sorte que les doctrines d'en haut (*von Oben*) sont descendues dans l'âme du peuple, y ont rencontré un terrain propice de culture, et se sont épanouies en une végétation luxuriante, qui rappelle celle des légendes.

Les sophismes que j'appellerais organiques sont loin d'être tous de date récente. Il en est de fort antiques, qui font corps avec la tradition germanique ou l'histoire d'Allemagne. Le Saint-Empire romain en est le type prodigieux. Mais ceux qui nous importent le plus ont évolué au cours du siècle dernier et à notre âge, ont été élaborés, mis au point, consacrés et répandus par l'Université et l'École, la presse et la littérature populaire [1].

Dans son superbe article de la Revue des Deux Mondes, l'*Allemagne et la guerre*, mon éminent confrère M. Boutroux a montré, avec une clarté aveuglante, par quelle sophistication l'Allemagne a déformé les idées mystiques de Fichte [2] ou philosophiques de Kant, pour en venir à identifier la conscience allemande avec la conscience divine, le *Deutschtum* avec Dieu, et comment par des paralogismes analogues elle a prétendu fonder sa domination universelle sur la supériorité spécifique de ses vertus. Quel beau sophisme, à ce point de vue, que celui-ci : « Si les Alsaciens-Lorrains sont fidèles à la France, cela même prouve qu'ils doivent être sujets allemands, car la *fidélité* est une *vertu allemande*! » Et quelle belle application sophistique la presse allemande vient de faire depuis lors de l'impératif catégorique de Kant, en substituant à la contrainte morale de la conscience individuelle le commandement militaire, en nous apprenant que l'impératif catégorique, « le sous-officier allemand en

1. Les érudits ont largement contribué à cette éclosion de sophismes, en imaginant tant de spécieux systèmes qui ressemblent à des pyramides reposant sur leur pointe. C'est à la fois une survie de la scolastique et un abus de la spécialisation. Ranke disait des spécialistes (*Fachmänner*) : « Cette race colossale peine d'autant plus sur un sujet qu'il est plus indifférent. »

2. D'après Fichte, l'Allemagne est le « peuple en soi », le *Peuple*, comme l'Écriture sainte est le *Livre* (la Bible).

est l'incarnation » (*Gazette de Francfort*). N'est-ce pas par une série d'autres sophismes que l'*élection* du peuple Juif par Jehovah est devenue l'*élection* du peuple allemand, tant et si bien que la violation de la neutralité de la Belgique a été *justifiée* par les textes de l'Ancien Testament où l'on voit Israël réclamer comme un droit le passage par le royaume d'Edom (*Nombres*, XX, 14-21) et les Amoréens, pour s'être opposés par les armes au passage sur leur territoire, défaits et chassés de leur pays par l'Éternel, le Dieu d'Israël (*Juges*, XI, 19 et suiv.). — Étonnez-vous après cela que Guillaume II, roi de Prusse *par la grâce de Dieu*, se considère de même *par la grâce de Dieu* empereur d'Allemagne.

Par une nouvelle aberration, l'âme prussienne a été confondue avec l'âme allemande, le faux libéralisme prussien, avec la liberté véritable, et pour comble, avec la civilisation, la *Kultur*, allemande. C'est un point à mettre spécialement en lumière.

Pendant et après la guerre d'indépendance de l'époque napoléonienne, l'Allemagne réclamait l'*unité et la liberté*. La Prusse lui a procuré l'unité aux dépens de la liberté, en masquant artificieusement celle-ci sous la formule : la *liberté par l'unité*, où le mot de liberté est vidé de son sens par une épithète sous-entendue, l'épithète, « prussienne ». C'est sous le mirage du libéralisme prussien que s'est dissimulée, durant tout le XIXe siècle, la conquête militaire de l'Allemagne par la Prusse. On l'a défini assez exactement : « un libéralisme qui confondait les *libertés économiques* et *intellectuelles* avec les *libertés politiques*, faisant bon marché de celles-ci s'il jouissait des autres ». — Par « libertés économiques » il faut entendre les unions douanières, par « libertés intellectuelles » le développement de l'instruction au moyen de l'université et de l'école, mais au profit et au service de l'absolutisme militaire. Arme de guerre contre tous les adversaires que la Prusse eut successivement à vaincre en Allemagne, l'Autriche d'abord, puis les princes médiatisés, enfin le particularisme et les coalitions nationales ou populaires, le libéralisme prussien a été érigé en théorie par les professeurs allemands du XIXe siècle, par les historiens surtout, exalté comme l'âme même de l'unité allemande, et c'est ainsi qu'est née cette équation monstrueuse du militarisme et de la culture. La *culture allemande* n'est plus autre chose que le *libéralisme prussien*.

Si vous enfilez bout à bout les sophismes que je viens de passer en revue (et que d'autres on y pourrait ajouter!) vous obtenez à peu près le schéma que voici.

Un principe initial est fourni par la littérature populaire. Nul verset de la Bible n'a jamais eu plus d'autorité dans un pays chrétien qu'en Allemagne la strophe du chant patriotique d'Arndt (1813) :

... Soweit die Deutsche Zunge klingt
... Das, wackrer Deutscher, nenne dein [1].

Donc la race allemande est attestée par la langue, laquelle lui crée en même temps un titre de possession. Sa supériorité sur toutes les autres races, le succès l'établit, aux deux pôles de son histoire, de Hermann, le *Germain* par excellence, triomphateur du monde gréco-romain [2], à Moltke le héros invincible. — L'histoire est le jugement de Dieu, a dit Treitschke, le peuple allemand est donc le peuple élu avec qui Dieu en personne combat [3]. Or Dieu use de la force pour extirper le mal, pour exterminer Satan et les réprouvés.

La force dans toute sa sauvagerie est donc légitime pour le peuple élu. Elle est la sanction du droit divin. Tous ceux qui lui résistent vont à l'encontre du droit. Ils n'en ont donc aucun. Ils n'ont que le choix de se soumettre ou d'être exterminés. Le résultat est *fatal*, puisqu'il procède de la volonté divine dont la puissance est invincible. — Fatalisme que les historiens érigeront en système scientifique.

L'Allemand est raisonneur ; il devait de la sorte se trouver satisfait. Rappelons-nous cette observation sagace de Mme de Staël. « Les Allemands se servent de *raisonnements philosophiques* pour expliquer ce qu'il y a de moins philosophique au monde : le *respect pour la*

1. Aussi loin que résonne la langue allemande, le pays, brave allemand, est à toi.

2. « Was prahlst denn du... von deinen alten Römern mir... Der Deutsche, wenn die Eichen ihn umdüstern, hört., Hermanns Stimme flüstern. (*Deutschland und Welschland*, chant patriotique d'avant 1840. (Que hâbles-tu avec tes vieux Romains? L'Allemand, quand bruissent les chênes mystérieux, entend la voix d'Hermann.)

3. Dès 1813, dans un chant d'Arndt, nous trouvons le *Dieu allemand*. C'est un *héros* avec lequel trois autres : la liberté allemande, le cœur allemand, l'acier allemand ne font qu'un. L'Allemand n'a donc qu'à agir et ne rien craindre (*thue recht und fürchte nichts*).

Deutsche Freiheit, *Deutscher Gott*
Deutsches Herz und deutscher Stahl
Sind vier *Helden* allzumal.

force et *l'attendrissement de la peur qui change le respect en admiration.* »

Mais l'Allemand, au fond, s'il est batailleur et querelleur, n'est pas guerrier. Il fallait le rendre militariste dans l'âme, et c'est le prodige que réalisa la Prusse par deux méthodes successives, d'abord l'argument *pacifiste*, puis l'argument *conquérant*.

Pendant plus de vingt ans, après la guerre de 1870, l'objectif essentiel proposé aux Allemands fut la préservation des fruits de la victoire, le maintien de la paix contre les menaces de revanche de la France. C'était la politique bismarckienne, qui ne voulait pas même de guerres coloniales. C'est à titre de rempart de la paix européenne que la Triplice fut formée. Mais à mesure que l'expansion commerciale et industrielle de l'Allemagne se développa et que s'accrut, de pair avec sa puissance militaire, sa confiance en la supériorité de sa force, la guerre n'apparut plus comme un danger à éviter, mais comme un but désirable et un espoir chaque jour plus légitime. Il ne s'agissait plus de conserver, il s'agissait de conquérir. Une guerre défensive n'était pas à appréhender, une guerre offensive contre la France devenait une entreprise sans risque, d'un succès indubitable et d'un profit inouï.

De là, en regard de l'exaltation des vertus de l'Allemagne, de ses ressources, de sa mission providentielle une campagne acharnée de dénigrement de notre pays, un mépris professé, affiché de notre organisation militaire, de la bravoure de nos troupes, de la solidité de notre édifice social qu'une poussée germanique devait jeter subitement à bas. Victoire éblouissante! curée sans nom! curée de richesses, de jouissance, de domination, d'annexion. Qui pourra résister désormais à l'Allemagne? Elle étendra ses tentacules de la mer du Nord à l'Adriatique, voire à l'Océan. L'Angleterre sera annihilée, l'Autriche et l'Italie asservies, le monde slave rejeté vers l'Orient, en tête à tête avec le Japon et la Chine! Et voilà la griserie journalière par laquelle, durant de longues années, l'esprit allemand a été faussé, égaré, fourvoyé, finalement transformé.

C'est ici que la littérature populaire, le chant patriotique surtout a joué un grand rôle. L'Allemand est musicien ; il aime le chant, à la taverne (*Kneipe*), au *Commerz* d'étudiant, à l'échoppe, à la caserne. Il a des chants populaires pour tous les métiers, pour toutes les réu-

nions ou associations, si nombreuses, pour toutes les circonstances de la vie. Ce sont les chants de la guerre de l'indépendance, les chants des Arndt, des Körner, de tant d'autres, qui ont enflammé les esprits et entraîné les masses, et de ces chants ceux-là ont survécu qui répondaient le mieux aux ambitions nouvelles et qui en même temps satisfaisaient et avivaient les vieilles haines contre la France[1].

A côté de ces chants traditionnels, de plus récents sont nés et sont devenus des hymnes nationaux. Chacun les connaît : la *Wacht am Rhein*, le *Deutschland über alles*. Et de quand datent-ils ? de 1840 et 1841, d'une époque où, en prévision d'une guerre européenne, la France s'armait et paraissait menacer le Rhin. Si ces chants nouveaux ont eu, de nos jours, une vogue si formidable, ils le doivent, la *Wacht am Rhein* à son agressive arrogance dirigée contre la France, et le *Deutschland über alles* à la métamorphose du sentiment patriotique en pangermanisme conquérant. L'auteur de ce dernier chant, Hoffmann von Fallersleben, avait si peu songé à une domination mondiale de sa patrie qu'il ne tarda pas à être destitué, par le roi de Prusse, de ses fonctions de professeur, comme infecté de libéralisme unitaire.

***

Que la métamorphose dont je viens de parler corresponde essentiellement à la prussification de l'Allemagne, c'est une vérité d'évidence. Mais il faudrait pour être complet marquer les phases par lesquelles cette prussification s'est accomplie, voir à l'œuvre les agents qu'elle a employés dans le domaine intellectuel, observer l'emprise sur l'opinion publique de deux grandes forces qui l'ont subjuguée, le militarisme et l'économisme.

C'est une tâche qui dépasserait de beaucoup les bornes assignées à cette étude. Je ne retiendrai donc, pour le traiter très succinctement, que le dernier point indiqué.

L'esprit et la discipline militaires de la Prusse ont pénétré d'outre

1. Dans le chant d'Arndt *das Deutsche Vaterland*, se trouve cette strophe typique :

Das ist der Deutschen Vaterland, *wo Zorn vertilgt den welschen Tand, wo Jeder Franzmann heisset Feind*, wo Jeder Deutsche heisset Freund. (La patrie allemande, elle est où la colère extermine la légèreté française, où tout Français est un ennemi, tout Allemand un ami.)

en outre la société allemande. Administration, commerce, industrie, science, littérature même et art, tout a été discipliné, caporalisé, hiérarchisé, absorbé. La bureaucratie militaro-prussienne a été jetée comme un filet sur l'Allemagne entière. Le rentier lui-même est embrigadé dans les *Kriegerverein*, *Sängerverein*, *Flottenverein*, etc.; son patriotisme prussien ou pangermaniste est placé sous la surveillance continue de la police et à chaque heure on lui en demande des preuves. Et que fait le socialisme pour combattre l'absolutisme militariste? Il enrégimente ses adhérents, il les militarise pour des manifestations bruyantes qui servent l'esprit de domination au lieu de l'affaiblir.

De cet édifice militariste, la jeunesse universitaire est un des « piliers ». L'étudiant se modèle sur l'officier. Il forme une caste intermédiaire entre le corps d'officiers et la bourgeoisie, caste disciplinée, militarisée par les corporations. Il est devenu conservateur forcené, par orgueil patriotique, par contagion de l'esprit hobereau, par ambition d'avoir part à la manne gouvernementale qui, en Prusse surtout, est abondante et enviée. A cette condition seulement il passera son *Examen d'État* et s'il veut entrer dans la carrière universitaire, il sait d'avance qu'il n'y pourra réussir qu'à la condition d'abdiquer toute indépendance, de se rallier à la pure orthodoxie prussienne. L'étudiant n'a, du reste, qu'à se laisser aller à la direction qu'on lui imprime. La science que son maître lui inculque n'est pas la science tout court, c'est la *science allemande*, celle qui procède non de l'amour désintéressé de la vérité, mais de l'amour aveugle et fanatique de la patrie.

C'est cette science là qui a découvert un fondement nouveau à la domination de l'Allemagne sur le monde, la force économique, créatrice du droit, poursuivant, la main dans la main, avec le militarisme, la même fin que lui : le *Deutschtum*. Écoutez le représentant par excellence de cette doctrine, l'historien Lamprecht, l'un des signataires, et sans doute l'un des inspirateurs, du Manifeste des intellectuels[1] :

« L'Empire n'est plus aujourd'hui un corps politique enfermé dans des limites territoriales, il est une puissance vivante agissant dans

1. *Deutsche Geschichte der jüngsten Vergangenheit und Gegenwart* (Berlin 1913).

l'Univers. Il est partout où les intérêts économiques allemands étendent leurs tentacules. Il est *tentaculaire* (p. 496-7).

« Les forces économiques doivent être mises en marche comme l'armée et la flotte, qui ne font qu'un avec elles, au point de vue de l'expansion nationale.

« Le *culte de la force* est une caractéristique de l'époque de la *libre entreprise*. Il la continue, car il est devenu capitaliste. Ce qui fait la force de l'armée et de la flotte c'est le *machinisme guerrier*, créé avec le *capitalisme* (p. 511).

« Les conséquences psychiques s'en sont suivi pour l'âme populaire. A côté des forces du sentiment (*Gemüte*) et de l'intelligence (*Intellekts*) les forces de la *volonté* ont été développées. Notre époque est celle du volontarisme (*Voluntarismus*!).

« L'expansion nationale n'a pas fait tort à l'unité. Les Allemands répandus dans le monde entier ont continué à *faire corps* avec la nation. Celle-ci, comme aux temps lointains, est unie par un *lien personnel*, au lieu d'un lien territorial » (p. 514).

Voilà donc un empire allemand qui renverse toutes les frontières d'État, qui cherche et trouve ses sujets parmi les nationaux de tous les peuples du Globe. Et ces nationaux-hybrides combien sont-ils aujourd'hui, répandus de par le monde? plus de douze millions hors d'Europe, et au moins autant en Europe même, si l'on compte les Allemands d'Autriche-Hongrie. Comprenez-vous maintenant le sens et la portée de cet étrange article inséré dans la loi du 22 juillet 1913 sur la nationalité de l'Empire : « *Ne perd pas sa nationalité*, l'Allemand qui aura obtenu de l'autorité de son État d'origine, la permission de la conserver, avant d'acquérir une nationalité étrangère. »

La « nation allemande », en quelque endroit de la terre qu'elle réside, est devenue un seul corps et une même âme, en réalité une immense *machine de guerre* à laquelle le même esprit, l'esprit prussien, sert de moteur. Pour alimenter cet esprit, le peuple est appelé sans relâche à se souvenir des hauts faits de 1870 et de leurs prestigieux résultats, à se souvenir de tout ce que l'histoire officielle lui raconte et que la religion lui commande, puisqu'elle fait un avec le culte de la patrie prussifiée.

Le particularisme est-il donc mort? Le fond de l'âme allemande est-il transmué? — L'un est comprimé par une main de fer depuis

près d'un demi-siècle, l'autre n'a ni la force, ni l'énergie, ni la volonté de réagir.

C'était, à la veille de la guerre, une illusion et une chimère de s'attendre à l'avènement d'une ère démocratique. Il aurait fallu qu'elle partît de la Prusse, maîtresse de l'Allemagne, que ce fût elle qui ouvrît une telle ère. Or l'esprit démocratique est le contre-pied de l'esprit prussien, et sa réalisation, même partielle, n'aurait pu s'accomplir qu'au prix de l'hégémonie impériale du roi de Prusse, hégénomie à laquelle aucune classe de la nation prussienne ne se souciait de renoncer. Cette domination de la Prusse, nous pouvons voir, par la guerre actuelle et par l'attitude que les socialistes y ont prise, à quel point l'Allemagne, dans son ensemble, s'y est identifiée.

Jacques Flach,
Membre de l'Institut.

II. — ANGLETERRE

Il est difficile de se représenter à quel point la guerre a été une surprise pour les Anglais. Tandis que, complétant depuis 1905 notre préparation morale, nous vivions dans l'attente résignée de la catastrophe, chez nos alliés, la guerre européenne non seulement paraissait une éventualité improbable, mais l'idée en était reléguée dans le domaine des fictions où se complaisent M. Wells et ses imitateurs. Pour prévoir, en plein vingtième siècle, la destruction de Louvain et de Reims, les boucheries de la Marne, de la Vistule, de l'Yser, le siège d'Anvers, il fallait l'imagination morbide qui dépeignit une incursion des habitants de Mars en Angleterre ou le bombardement de New-York par une escadre de Zeppelins. Or, au paisible lecteur du *Times*, pour qui l'Allemagne était surtout un pays d'employés exacts et de commis voyageurs tenaces, les événements ont imposé presque sans avertissement des sacrifices inouïs, des sacrifices tels qu'il aurait pu les concevoir à peine dans un cauchemar. Aucun précédent ne lui avait enseigné quel degré d'abnégation la patrie exige de ses enfants. L'autorité militaire lui a pris chevaux, voitures, automobiles; elle a logé chez lui officiers et soldats; elle a réquisitionné son usine; ses contremaîtres et ses ouvriers se sont engagés, ses fils combattent dans les Flandres ou en France. En passant, l'orage a laissé des ruines jusque dans son esprit : il ne prend plus intérêt à la question irlandaise et au régime protectionniste; il cesse de s'indigner des budgets de M. Lloyd George ou des manifestations « suffragistes ». Mais de nouvelles et plus formidables préoccupations commencent à l'assaillir : les angoisses des grands-parents, qu'il connaissait par les récits recueillis sur les lèvres des vieillards, il les éprouve maintenant; les ouvrages de défense élevés il y a cent ans sur la côte, face à Boulogne, et qu'il considérait comme les reliques d'un passé disparu, dignes tout au plus d'un regard distrait, il leur trouve une tragique

actualité. Quels nerfs croyez-vous capables de résister à de telles secousses? Certes, pas ceux d'un honnête négociant fier de sa prospérité et sûr du lendemain.

Hommes et nations se jugent sur leur sang-froid devant le danger. Si jamais « attaque brusquée » eut des chances de réussir, c'est bien celle qui fut livrée dans les premiers jours d'août au moral du peuple anglais. Mais nos alliés n'eurent pas une minute de désarroi. Les résolutions étaient prises sans murmures, les sacrifices acceptés sans plaintes; on oublia les vieilles rancunes et les préjugés se dissipèrent au vent du premier obus. Et le marchand âpre au gain se redressa en fermant son grand livre parce qu'il sentait s'agiter au fond de son être une folie héroïque à laquelle il connut qu'il appartenait à la même race que les soldats de Marlborough et de Wellington.

*
* *

Ce qui frappe dans les jours qui précédèrent les hostilités, c'est la souplesse de l'opinion, la rapidité avec laquelle elle s'adaptait à une situation imprévue. Le 28 juillet, à l'heure où l'Autriche déclarait la guerre à la Serbie, Londres ne pensait qu'à une échauffourée qui avait eu lieu l'avant-veille à Dublin entre la police et les nationalistes. Il fallut pour donner à réfléchir au public, la mémorable séance où le premier ministre, le chef de l'opposition et le *leader* des Irlandais présentèrent par leur accord « un front uni ». La situation était grave, mais non pas désespérée. Dans un pays pacifique comme l'Angleterre, il semblait impossible de trouver une majorité pour applaudir à une intervention armée. Inutile de parler des commerçants, des industriels, des banquiers, dont la guerre menaçait les intérêts; leur opinion n'était pas douteuse. Mais des forces sociales travaillaient au maintien de la paix : dans les campagnes, c'était le clergé anglican; dans les villes, agissant sur la classe moyenne, le clergé non conformiste; les chefs du parti ouvrier pouvaient contenir les manifestations belliqueuses dans les classes populaires et les libéraux extrêmes peser sur les littérateurs et les artistes. Aux uns, la guerre faisait horreur, les autres trouvaient extravagant qu'on risquât la flotte pour défendre l'indépendance de la Serbie. Plusieurs personnages notables, hommes d'État, savants, universitaires,

membres du barreau, comptaient en Allemagne des amitiés et professaient une sincère admiration pour la science allemande. Il leur répugnait de rompre avec un pays qu'ils aimaient, surtout sans ménager une transition entre les politesses de Kiel et les hostilités ouvertes. En vain, l'amiral Mahan, dans un entretien qu'un journaliste avait souhaité, donnait-il l'avertissement d'un homme compétent, en rappelant l'exemple de la Prusse écrasée en 1806 pour avoir refusé de secourir l'Autriche l'année précédente, de la France subissant les conséquences de son inaction en 1866. Toute intervention en faveur des Slaves se heurtait au préjugé anti-russe. Aussi peut-on affirmer qu'au 1er août l'Angleterre, convaincue qu'il était impossible d'éviter le conflit européen, était résolue à rester neutre au moins jusqu'aux premières batailles décisives.

*
* *

Deux jours plus tard, elle changea d'avis. C'est que l'entrée des armées allemandes dans le Luxembourg et en Belgique la mettait en présence d'un dilemme : fallait-il faire litière de vingt ans d'efforts pacifistes ou s'associer à un crime en refusant de secourir la Belgique? Elle n'hésita pas. D'horrible qu'elle était, la guerre, soudain, lui parut sainte. D'ailleurs le souci de sa propre sécurité lui commandait une action prompte et énergique; il lui était impossible de laisser une puissance s'installer sur la mer du Nord. Le *Times* du 7 août expose avec une parfaite limpidité le point de vue anglais : « Nous tirons l'épée pour la même cause qui nous la fit tirer contre Philippe II, Louis XIV, Napoléon Ier. C'est la cause du droit et de l'honneur, c'est la cause de nos intérêts vitaux et immédiats. »

Quelques-uns des germanophiles ont tenu à expliquer leur volte-face. L'un d'entre eux, sir Harry Johnston, écrit dans *The Nineteenth Century* (sept.) : « Jusqu'au 3 août, nous avons été germanophiles, en partie parce que nous connaissions l'Allemagne et les Allemands assez bien pour admirer et aimer ce pays et son peuple, en partie parce que nous ne souhaitions pas de leur donner une excuse raisonnable de nous haïr. Mais, après la publication des dépêches du 4 août, il semble que dans une certaine mesure le cabinet et les ambassadeurs aient été mieux renseignés que les germanophiles sur

les véritables intentions de l'Allemagne. Toutes les concessions avaient été inutiles. » Le manifeste des professeurs d'Oxford n'est pas moins net : « L'histoire attribuera sans doute la guerre entre nous et l'Allemagne à la question belge et, nous en avons confiance, jugera que, si l'Allemagne n'avait pas attaqué un pays neutre sans provocation, la guerre avec la Grande-Bretagne n'aurait pas suivi[1]. » Enfin, le clergé était tout aussi affirmatif. C'est l'archevêque d'York disant à l'abbaye de Westminster : « Tout croyant peut prêter son fidèle concours au roi et au pays dans cette guerre et croire honnêtement qu'en ce faisant il n'est pas infidèle au royaume de Dieu. » C'est l'évêque de Hereford ajoutant que « le cynisme et la duplicité contre lesquels nous sommes appelés à lutter sont pires que la guerre, malgré ses horreurs et ses misères ». Mais il est inutile de multiplier les témoignages.

Des hésitants, que les dépêches diplomatiques et les débats parlementaires n'impressionnent pas, étaient entraînés par l'attitude du peuple. « Le sang-froid de Londres, note un Américain, est incroyable. La cité n'a pas changé d'aspect. Aucun signe de perturbation, si ce n'est les cris des vendeurs de journaux. Aucune panique dans le commerce : le prix des denrées n'a pas changé. Quand les régiments défilent, c'est à peine si la foule qui les suit est plus grande que celle qui les regardait à la parade[2]. » Le 4 août, à minuit, la foule massée autour du palais du parlement, entendit sonner dans un silence absolu les douze coups qui marquaient le commencement d'une lutte comme l'Angleterre n'en avait pas connu depuis la Révolution.

Cette foule se trouvait, sans le savoir, en communion avec l'Irlande et avec les cinq démocraties anglo-saxonnes d'outre-mer. La veille, le *Toronto Globe*, l'organe libéral le plus important du Canada, publiait cette déclaration : « Quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre ». Et, à l'autre bout du monde, un socialiste australien s'écriait : « Si l'Angleterre n'intervient pas, je rougirai d'être anglais ».

1. *Why we are at War, Great Britain's Case*, By Members of the Oxford Faculty of Modern History, p. 90.
2. Herbert Kaufman dans le *Times* du 21 août.

*
* *

Sans doute, la politique de non-intervention gardait quelques partisans. Quand, à l'appel de Pierre l'Ermite, les chevaliers mettaient sur l'épaule le divin insigne de la croisade, il y eut des indifférents qui s'en retournèrent dans leurs foyers. Au conseil des ministres l'accord n'était pas unanime, puisque Lord Morley et M. John Burns donnèrent leur démission. Il paraît qu'il fallut les premiers coups de canon sur les bords de la Meuse pour calmer les scrupules de M. Harcourt et de l'Attorney-général. On constate moins de tiraillements dans le groupe des députés travaillistes : M. Ramsay Macdonald, qui avait désapprouvé en pleine Chambre des Communes M. Asquith et Sir Edward Grey, fut contraint de se retirer.

La guerre déclarée, les hésitants se replièrent sur une seconde ligne de défense. Leur principal souci, c'était de ménager l'Allemagne, gardienne de la civilisation dans l'Europe orientale. Ils demandaient que l'intervention se limitât à une action navale ou, si le commandement exigeait une expédition continentale, il fallait l'arrêter à la ligne du Rhin : « Je ne puis que m'étonner, écrivait M. Brailsford dans *The Contemporary Review* (sept.), des illusions et maudire la fatalité qui a fait de nous des belligérants dans cette lutte. Nous ne sommes ni Slaves ni Allemands. Notre flotte dans la mer du Nord, notre armée en France peuvent valoir au Tsar des millions de sujets nouveaux et aux procédés de russification forcée des victimes innombrables. Elles passeront d'une civilisation supérieure à une civilisation inférieure, d'un système tolérant et libéral par accès à un autre qui n'a même pas commencé à saisir l'idée de tolérance. »

Les germanophiles disposaient enfin d'une troisième ligne de défense. « Nous nous attaquons, répétaient-ils, non à l'Allemagne, mais à l'Empereur; non au peuple allemand, dont nous admirons les qualités, mais au parti militariste qui le dirige et l'opprime. Notre guerre n'est pas une guerre de conquête, mais de libération. » Ils auraient voulu que l'Angleterre donnât des assurances au peuple allemand : « il faut qu'il sente qu'il n'y a aucun désir de l'écraser »;

en d'autres termes, elle devait obtenir de ses alliés l'engagement de rester désintéressés, en cas de succès [1].

*
* *

Il semble que l'Allemagne se soit appliquée à décourager ces bonnes volontés. Si ses diplomates avaient manqué d'esprit de finesse, ses commandants d'armées ne cessaient d'accumuler les erreurs de psychologie. Quand on combat un seul adversaire, des exécutions qui terrorisent la population civile, hâtent quelquefois la conclusion d'une campagne; si l'on doit faire face à plusieurs ennemis, il est imprudent de s'aliéner les sympathies qu'on conserve chez l'un d'eux. Il vaudrait mieux ne pas profiter complètement d'une victoire que de soulever contre soi la conscience des hommes les plus modérés. La conduite des soldats allemands en Belgique a dû être révoltante pour que M. Frédéric Harisson n'ait pas craint de les comparer aux « sauvages du Dahomey d'autrefois[2] ». La destruction de Louvain a provoqué l'indignation de Sir Frédéric Pollock. Il prévoit que « pareil sort est réservé à Leyde, à Bologne, à Boston, si cette tyrannie n'est pas anéantie ». Nulle parole n'est assez forte pour flétrir un acte qui ramène l'Europe au temps des barbares et des sarrasins. « Il restait aux commandants prussiens et à leurs sous-ordres de combiner le dégoûtant pédantisme d'un cuistre avec la brutale cruauté d'un bandit vulgaire et la férocité préméditée d'un inquisiteur[3]. » Et le rédacteur du *Times*, qui connaît pourtant les bienséances, ne peut s'empêcher, en apprenant l'affreuse nouvelle, de mettre l'Empereur en cause : « Attila finit par arriver à Châlons et à sa perte, et son empire fut rapidement détruit. Tel doit être le sort réservé par le Dieu de justice au monarque qui aspire sans honte à passer pour le successeur d'Attila[4]. »

Une autre erreur, ce fut de provoquer l'exode des populations belges. Ravager un pays prospère et forcer l'adversaire à nourrir la population chassée, cela s'appelle peut-être une victoire économique.

1. Voir notamment *Review of Reviews*, sept., *The Only Way Out* et oct., *The Two Germanys*.
2. Lettre au *Times*, 4 septembre.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*

Mais l'arrivée des réfugiés à Folkestone et à Londres, en éveillant la pitié des Anglais, ne pouvait manquer d'exaspérer leur ressentiment. Singulière méconnaissance des enseignements de l'histoire! Arrière-petits-neveux des huguenots émigrés au Brandebourg sous Louis XIV, les généraux, les amiraux, les diplomates prussiens aux noms français ne sont-ils pas un vivant exemple de la justice qui laisse se perpétuer de siècle en siècle les conséquences d'un crime?

Mais les Anglais ne se rendaient pas compte des difficultés qui attendaient les alliés. L'occupation de Bruxelles fut une première déconvenue. Au lieu de se livrer sur la Meuse, la bataille eut lieu à Mons et se termina par une retraite. Ce fut ensuite la marche sur Paris. Le peuple anglais, il faut le proclamer bien haut, ne s'abandonna jamais au découragement. C'est avec une égale sérénité qu'il était décidé à accepter les nouvelles, bonnes ou mauvaises. Mais, du moment que l'ennemi se montrait redoutable, il fallait le combattre à outrance. « Nous avons jeté le fourreau, disait le premier ministre, nous ne rengainerons pas l'épée avant de vaincre, à quelque prix que nous achetions la victoire[1]. » Lord Rosebery se félicitait presque des progrès de l'armée allemande, puisqu'ils aidaient les Anglais à se faire une idée juste de la guerre. « Nous nous battons sur le continent, leur disait-il, mais c'est pour défendre la Grande-Bretagne[2]. » Chassés de leurs derniers retranchements, les pacifistes prenaient un accent belliqueux; ils acceptaient la guerre « comme une chose qu'il faut poursuivre jusqu'au bout et qui d'une façon ou d'une autre doit conduire au bien de l'humanité[3] ». Quoi d'étonnant que le parti travailliste proclamât la guerre juste et encourageât les engagements volontaires dans un manifeste signé par vingt-cinq membres du Parlement et douze membres de la Fédération générale des trade-unions[4]. Le dernier jour de la session parlementaire, le 18 septembre, c'est un député ouvrier, M. Will. Crooks, qui, fait sans précédent, entonna dans la salle même des séances l'hymne national.

1. Discours du Guildhall 11 septembre.
2. Discours de Broxburn.
3. Le très honorable W. H. Dickinson dans *Contemporary Review*. septembre.
4. *The British Labour Movement and the War.*

*
* *

La bataille de la Marne, suivie de l'interminable bataille de l'Aisne, aurait pu briser ce bel élan, si l'état-major allemand ne s'était avisé de prendre Anvers. En s'éloignant de Paris, l'ennemi se rapprochait de Londres. L'effet moral fut considérable. « Nous devons nous résoudre à accepter courageusement la vérité désagréable et à affronter l'avenir avec confiance et résolution... De quelque façon que l'on envisage la chute d'Anvers, on ne peut prétendre que ce n'est pas un sérieux revers. C'est le devoir de notre peuple d'accepter un revers de cette sorte en l'appréciant à sa juste valeur[1]. » Ces sages conseils ont été écoutés. L'enthousiasme subsiste, mais il est devenu plus grave.

Depuis quelques semaines, Londres a changé d'aspect, surtout vers le soir, quand Charing-Cross et la tour du parlement s'enveloppent d'ombre. Dans les grandes artères, l'éclairage est moins intense; dans certaines voies, il est supprimé. Les réclames lumineuses sont interdites. Les grands magasins de Bond Street ou de Piccadilly réduisent l'éclairage extérieur. A dix heures, les cafés ferment. La ville « est un tant soit peu troublée par la menace d'un Zeppelin[2] ». Jusqu'alors trop enclins à l'insouciance, les habitants sentent un petit pincement au cœur en levant les yeux vers le ciel.

Ces alarmes sont à certains égards salutaires. Au début de la guerre, la plupart des Anglais étaient disposés à faire trop peu de cas de la puissance allemande. La campagne serait courte, disaient-ils d'un air entendu; après deux ou trois batailles, on entamerait les négociations pour signer la paix au plus tard à Noël. Aujourd'hui, on s'en aperçoit un peu partout, jamais puissance n'a rassemblé, organisé et discipliné des armées plus formidables que l'Allemagne; le pays a été transformé depuis des années en un vaste camp retranché, qu'il faudra du temps et des forces énormes pour enlever[3]. Loin de se décourager, l'Anglais trouve un stimulant dans ces réflexions et à l'appel de Lord Kitchener, il a surgi une deuxième et une troisième armée.

1. *Saturday Review*, 17 octobre.
2. *Westminster Gazette*, 31 octobre.
3. *Saturday Review*, 3 octobre.

Sur un autre point, l'opinion a subi une transformation à noter. Tandis qu'au mois d'août, les journaux même unionistes affirmaient que l'Angleterre n'apportait dans la guerre « ni haine ni passion[1] »; aujourd'hui ils déplorent les efforts des « personnes sensibles » pour apaiser « la haine qui lève dans le pays contre le peuple allemand[2] ». On ne distingue plus le peuple allemand « sérieux et patient » et la caste militariste qui le gouverne. « Tous ceux qui ont suivi la guerre savent que c'est une guerre nationale pour le peuple allemand. Nous combattons toute l'Allemagne[3]. » « Qu'il n'y ait pas d'erreur à ce sujet, écrit un journal libéral, nous avons entamé cette guerre pour écraser le militarisme allemand, nous prendrons toutes les mesures politiques nécessaires pour réaliser ce dessein[4]. » « Nous avons un devoir d'honneur à accomplir, lit-on dans une revue, c'est d'écraser le kaiser et ses armées de bandits avec tout le système, la foi et la culture d'agression des Hohenzollern[5]. »

Peut-être distingue-t-on, dans cette haine, un peu de nervosité, effet inévitable d'une lutte devenue très âpre. Les journaux publient de longs articles sur l'espionnage et réclament du *Home Office* des mesures énergiques. Naguère accueilli avec tolérance, l'étranger est devenu suspect. Naturalisé, il n'a pas dépouillé le vieil homme. « Il faut s'en méfier, quelque innocent qu'il paraisse. Aucun Allemand vivant dans ce pays-ci, mais gardant quelque affection pour son pays, ne peut s'empêcher de sympathiser avec la cause de l'Allemagne et d'en souhaiter le succès. Si l'occasion se présente d'y contribuer, il la saisira[6]. » Lord Beresford au parlement s'est fait l'interprète de ces craintes. Dans les quartiers populeux du sud de Londres, il a fallu appeler la troupe pour protéger les magasins étrangers.

*
* *

Sur un seul point l'Angleterre n'a pas varié. La guerre reste toujours, comme le dit si heureusement la *Saturday Review*, « une croisade et non pas une équation diplomatique ». Aussi les conséquences

1. *Times*, 7 août.
2. *Saturday Review*, 31 octobre.
3. *Ibid.*, 17 octobre.
4. *Westminster Gazette*, 9 octobre.
5. *English Review*, octobre.
6. *Saturday Review*, 31 octobre.

de la lutte préoccupent-elles nos alliés. Dans ses différents discours, le premier ministre a fait allusion au règlement final. Au lendemain de la paix, il entrevoit « une vraie association européenne, fondée sur la reconnaissance de droits égaux et établie et sanctionnée par une volonté commune ». Nombreux sont ceux qui partagent ces espérances. Ainsi M. Courtney, le distingué directeur de la *Fortnightly Review*, ne craint pas de dire qu'à l'issue de la lutte, ce sera une « reconstruction de l'Europe ». Non seulement la dernière monarchie de droit divin étant détruite, les nations seront maîtresses de leurs destinées et la guerre — au moins sous la forme horrible qu'elle revêt aujourd'hui — deviendra un anachronisme, mais il se fera une bienfaisante révolution. « L'idole de la richesse » qui facilite les armements aura été renversée; la coopération remplacera la concurrence; on s'appliquera à rendre le corps social non pas plus riche, mais plus sain. Avant que ces espérances se réalisent, il faudra attendre encore un peu de temps[2]. Le docteur Dillon n'a pas non plus échappé à la tentation de faire des prédictions. « Nul parmi nous, écrit-il dans la *Contemporary Review* (nov.), ne peut imaginer les transformations inouïes que cette épouvantable lutte de peuples, de races et de civilisations aura amenées dans l'organisation de l'Europe et du monde. Quelle qu'en soit l'issue, une nouvelle synthèse politique et sociale suivra sûrement. Si les alliés atteignent leur but, cette synthèse, animée de vues humanitaires, reposera sur une conception plus haute et plus démocratique de la vie et constituera un progrès sensible. » C'est ainsi que s'affirme de plus en plus en Angleterre l'idée que la guerre entreprise pour défendre le droit d'un petit peuple à son indépendance, contribuera en définitive au bien commun de l'humanité.

*
* *

De si généreuses aspirations doivent s'exprimer dans la langue des poètes et des orateurs. Si froid d'ordinaire et si éloigné de toute emphase, l'Anglais hausse maintenant le ton jusqu'au lyrisme. On a remarqué en France un article du *Times* sur l'alliance franco-anglaise. Comme le journal de la Cité prédisait entre les deux

1. Discours de Dublin, 25 septembre.
2. *Armageddon and After*. — V. aussi Dr John Clifford, *The War and Public Opinion*, *Contemporary R.*, novembre.

peuples un « millénaire franco-anglais d'amitié », ainsi pour Sir Gorge Reid les Belges sont « des alliés et des frères pour toujours ». L'armée qui combat sur le continent compte des poètes[1] et le « témoin oculaire » qui rédige des rapports officiels, se laisse entraîner à l'occasion à des développements inattendus où l'on ne reconnaît plus le style austère des communiqués. Ce qui émeut et énorgueillit les Anglais, c'est la grandeur farouche d'une guerre que leur intervention a rendue universelle. Ils ont remarqué qu'elle avait le caractère de ces gigantesques chocs de races dont les poètes de l'antiquité ont conservé le souvenir. « Si l'on composait l'épopée de la grande guerre, l'un des passages les plus pittoresques serait le dénombrement des volontaires, pour la plupart enfants de l'espace, qui sont venus des parties les plus éloignées de la terre combattre sous les drapeaux alliés. Le spectacle de Canadiens français luttant coude à coude avec des Français pour la défense du sol sacré de la France, sera l'un des épisodes les plus poétiques de l'histoire du monde[2]. »

*
* *

Lutte épique en effet que celle dont l'enjeu n'est pas quelque lambeau de territoire, mais le patrimoine de libertés commun à toutes les démocraties modernes[3]. Devant le danger qui menaçait son existence, la grande famille britannique, dispersée dans le monde, s'est sentie unie. Comme au temps d'Elisabeth ou de Guillaume d'Orange, elle a pris les armes pour défendre « le droit contre la force ». Telles sont les dispositions dans lesquelles l'Angleterre se jette dans la mêlée. Luttant, ni par esprit de lucre ni appétit de conquête, mais pour le triomphe d'un principe qui est sa raison d'être, elle poursuit l'écrasement de l'adversaire. Depuis Londres jusqu'aux colonies les plus lointaines, quiconque est de sang anglais souscrit aux paroles du dernier message royal : « Il existe dans tout mon Empire la détermination définitive d'assurer, au prix de n'importe quels sacrifices, le triomphe de nos armes et la revendication de notre cause. »

CHARLES BASTIDE.

1. Par exemple l'officier d'artillerie qui a envoyé aux journaux un gracieux poème sur le village de Venizel aux bords de l'Aisne.

2. E. B. Osborn, *The Dominion and the War*, dans *Nineteenth Century*, septembre.

3. Cf. l'article de Fabricius dans la *Fortnightly Review* de novembre.

III. — ÉTATS-UNIS

Les États-Unis d'Amérique, seuls parmi les grandes puissances, paraissent assurés, grâce à leur position géographique, de pouvoir demeurer en dehors du conflit gigantesque qui bouleverse l'Europe. Ils ne peuvent, cependant, se mettre à l'abri des répercussions qu'il a dans le monde entier, comme il leur sera impossible d'échapper aux conséquences multiples qui en découleront. Rien d'étonnant, donc, à ce que l'opinion publique américaine, si indifférente, en général, aux questions extérieures, ait été, cette fois, vivement secouée. Pour obéir à la neutralité proclamée par le gouvernement, la population peut commander à ses actes; elle ne peut cacher ses sentiments. De quel côté la portent ses sympathies? Quel groupe de combattants l'intérêt bien entendu du pays lui fait-il souhaiter voir victorieux? Dans une lutte comme celle qui se poursuit, la sympathie ou le blâme d'un grand peuple comme les États-Unis ne sauraient être regardés avec dédain par les belligérants.

*
* *

Au début de la crise actuelle, lorsque les exigences de l'Autriche-Hongrie à l'égard de la Serbie firent appréhender de graves complications internationales, les Américains crurent que, grâce à l'intervention du Kaiser, l'Autriche serait amenée à modifier son attitude intransigeante, et que la crise pourrait être conjurée. Les relations entre les États-Unis et l'Allemagne avaient passé, il y a une quinzaine d'années, par une période assez troublée. Ç'avait été d'abord l'incident des Samoa, puis, pendant la guerre contre l'Espagne, celui des Philippines, alors que l'on put craindre quelque acte d'hostilité dans la baie de Manille, entre la flotte de l'amiral Dewey et celle de l'amiral Diedrichs. Pendant longtemps aussi, les visées des pangermanistes sur l'Amérique du Sud, le Brésil notamment, conservaient entre les deux pays une cause latente de mésintelligence, mais, dans

les dernières années, l'Empereur s'était attaché à s'assurer les bonnes grâces des États-Unis. Il avait su leur faire des avances habiles. Il leur avait envoyé son frère, le prince Henri de Prusse, en ambassadeur extraordinaire, et, pour resserrer les relations intellectuelles, il avait inauguré les échanges de professeurs entre les universités des deux pays. Ses efforts n'avaient pas été sans résultats. Ses allures théâtrales ne déplaisaient pas aux Américains, et ils croyaient à la sincérité du désir de paix qu'il affichait avec tant d'ostentation, entre deux allocutions belliqueuses à ses troupes ou à sa marine.

Lorsque, la crise s'aggravant, on apprit aux États-Unis que sir Edward Grey avait suggéré au gouvernement allemand de soumettre le conflit qui mettait maintenant face à face l'Autriche et la Russie, aux puissances non directement intéressées, membres de la Triple-Alliance et de la Triple-Entente, les Américains crurent que le Kaiser ne laisserait pas échapper le moyen qui lui était offert d'éviter à l'Europe l'horreur d'une conflagration générale. L'ultimatum de l'Allemagne à la Russie et à la France fut pour eux une cruelle désillusion. La masse de l'opinion n'hésita pas à faire remonter à l'empereur d'Allemagne la responsabilité de la guerre : « Le Kaiser, — écrivait *The World*, de New-York, — plonge l'Europe dans le conflit le plus sanglant qu'on ait encore vu dans l'histoire de l'humanité. » — « Le peuple, dit *The Nation* (27 août), n'accusa pas le Kaiser, parce qu'il ne pouvait le dire avec certitude, d'avoir cherché et voulu délibérément la guerre, mais il affirma qu'il était en son pouvoir de l'empêcher, et qu'il ne l'avait pas fait. De ceci, on avait la preuve, et elle était irréfutable. »

Alors qu'il y a quarante-quatre ans, l'opinion américaine regardait Napoléon III comme l'agresseur, et que ses sympathies allaient à l'Allemagne, aujourd'hui, elle se détournait de celle-ci. Elle ne voulait pas croire que l'Autriche aurait manifesté une telle arrogance, si elle n'avait eu l'assurance d'être appuyée jusqu'au bout par son alliée.

L'opinion, cependant, n'était pas unanime. De nombreuses protestations se faisaient entendre en faveur de l'Allemagne. Elles venaient de la population d'origine allemande. Celle-ci a joué un rôle important dans la formation de la nation américaine. Elle lui a fourni d'excellents éléments : travailleurs agricoles principalement, qui ont contribué pour leur part à la mise en valeur des riches ter-

ritoires de l'ouest, et dont les descendants se sont fait une place importante dans le commerce, l'industrie et la finance. La révolution de 1848, si sévèrement réprimée dans la confédération germanique, donna une forte impulsion au mouvement d'immigration. Des universitaires compromis allèrent chercher asile en Amérique : ils apportèrent un précieux appoint aux modestes universités de cette époque. Avec eux, l'influence allemande s'introduisit dans les milieux scientifiques; et, sous leur impulsion, commencèrent à se nouer des relations, qui allèrent se développant entre les universités de la jeune Amérique et de la vieille Allemagne. « Les immigrants allemands — dit le professeur Archibald Cary Coolidge [1] — ont toujours été bien vus aux États-Unis : ils s'y sont montrés honnêtes, travailleurs, ils se sont occupés de leurs affaires, et ils ont constitué une bonne addition à leur population partout où ils se sont établis. Une qualité qu'on a beaucoup appréciée en eux, c'est leur disposition à renoncer à leur ancien pays pour devenir des citoyens loyaux de leur nouvelle patrie. Ils ont joué un rôle estimable dans la guerre de Sécession, et ils se sont montrés prêts à soutenir leur pays adoptif en toute circonstance, même, s'il le faut, contre leur pays natal. Le peu d'intérêt qu'ils ont pris à la politique a écarté une première cause de prévention possible contre eux ; en fait, le sentiment général a toujours été bienveillant à leur égard. D'autre part, il est surprenant que, malgré leur grand nombre et leurs grandes qualités, ils aient eu si peu d'influence sur la formamation de l'opinion publique américaine, et en particulier sur son attitude envers leur ancien pays. » Par leur nombre [2], par la situation et l'influence sociales acquises par l'élite d'entre eux, l'Allemagne espéra trouver dans cette partie de la population américaine, que de profonds liens de sentiment rattachaient encore à leur patrie d'origine, les agents dévoués capables de lui assurer un courant d'opinion favorable à sa cause.

L'ambassadeur d'Allemagne, le comte de Bernstorff, assisté de l'ancien secrétaire des colonies, M. Dernburg, s'empressèrent à

1. *Les Etats-Unis puissance mondiale*, traduction française, 1908.

2. D'après le recensement de 1910, la population d'origine allemande aux États-Unis (individus nés en Allemagne, ou dont les deux parents ou l'un des parents étaient nés en Allemagne) était à cette date de 8.282.618 individus: dans ce nombre, les individus nés en Allemagne figuraient pour 2,502,181.

organiser une campagne vigoureuse dans ce but. Ils avaient à leur disposition la presse de langue allemande; ils s'efforcèrent de peser sur les journaux de langue anglaise, rebelles à leur jeu. Des milliers de tracts furent répandus dans le public, présentant la thèse allemande : l'Allemagne avait engagé cette guerre contre son gré; elle était la victime d'une coalition; la responsabilité du conflit devait être rejetée sur ses adversaires : la Russie, la France, la Grande-Bretagne. Les propagateurs de la thèse allemande n'obtinrent pas les rapides succès qu'ils espéraient. Ils se plaignirent amèrement de la presse américaine qui refusait systématiquement, disaient-ils, de donner à ses lecteurs les moyens de se faire une opinion raisonnée. La réponse ne se fit pas attendre :

« En ceci, — écrivait *The Nation*, de New-York, — nos amis allemands se trompent. Leur cause, telle qu'ils la voient, a été entièrement et fidèlement présentée au public américain. Sauf quelques rares et bien peu importantes exceptions, les journaux du pays ont librement ouvert leurs colonnes à ceux de leurs lecteurs partisans de l'Allemagne, et à des avocats tels que le Dr Dernburg, et les professeurs Münsterberg, Sloane, Burgess, et Kulmemann... La circulation de la presse allemande s'est considérablement accrue ici et à Chicago. L'ambassadeur d'Allemagne a exposé pleinement dans *The Independant* et ailleurs ses vues sur la situation. Assurément, aucun homme équitable ne peut dire que l'attitude actuelle de la population américaine est basée sur l'ignorance ou est le résultat d'une tromperie dont elle aurait été victime. »

Aussi bien, *The Times*, de New-York, avait, fait sans précédent, publié intégralement dans ses colonnes, dès leur apparition, les livres blancs anglais et allemand, et il fit de même pour le livre orange du gouvernement russe. Pour augmenter encore la circulation de ces documents, il les réimprima en un fascicule à 10 cents, et la « Society for international conciliation » joignit dans le même but ses efforts aux siens. Un publiciste qui connaît bien les États-Unis, où il vit depuis de nombreuses années, M. A. Maurice Low, pouvait écrire : « Les Américains sont mieux informés sur les causes de la guerre et mieux en situation de se faire sur elles une opinion impartiale que la population d'aucun autre pays [1]. »

1. *The national Review*, novembre 1914.

Une enquête récemment faite par *The Literary Digest* montre que des sympathies actives ne se sont manifestées en faveur de l'Allemagne que dans les États du centre-nord, où réside la masse de la population d'origine allemande, et dans quelques grandes villes où elle forme une part importante de la population.

Malgré les efforts de ses représentants officiels, de ses professeurs d'Allemagne ou résidant aux États-Unis, de la population d'origine allemande, l'Empereur a échoué dans sa tentative d'acquérir l'appui moral des Américains. Par une propagande lourde et maladroite, les Allemands ont au contraire froissé ceux qu'ils voulaient se concilier : « Dans cette crise, nos savants amis allemands, — écrit *The Nation*, — semblent ne pas comprendre que l'Américain est un animal raisonneur capable de reconnaître une absurdité logique quand il en voit une, et qui sait faire la différence entre une affirmation et un fait ». Les faits ne permettent pas au Kaiser d'éluder la responsabilité qui lui incombe : il était en son pouvoir d'épargner au monde ce cataclysme; et il n'a pas fait le geste que les Américains attendaient de lui : hier populaire aux États-Unis, aujourd'hui il y est « amèrement exécré[1] ».

***

La violation de la neutralité de la Belgique, le dédain témoigné par le Chancelier pour le « chiffon de papier » par lequel l'Angleterre a considéré son honneur engagé, avaient soulevé aux États-Unis une profonde indignation. L'incendie de Louvain, celui de la cathédrale de Reims, le jet de bombes par un Zeppelin sur Anvers, les attentats répétés des avions sur des villes ouvertes l'ont encore accrue :

« Le monde civilisé, — dit *The Post*, de Washington, — ne pardonnera jamais l'assassinat de civils innocents tués dans leur maison par des bombes jetées de ballons. Ce n'est pas là la guerre ; c'est une sauvage boucherie. » — « Toute nation qui croit encore, — écrit *The Sun*, de New-York, — qu'un peu d'humanité doit être conservé dans les usages de la guerre, fera entendre sa voix pour protester contre ces actes de sauvagerie sans pitié. » — « Tout le lourd bruit de la marche des légions allemandes, — dit

1. A. Maurice Low, *The national Review*, septembre 1914.

The Journal, de Providence, — tout le tonnerre des bombes et des batteries ne parviendront pas à empêcher les cris de détresse d'un petit enfant belge d'être entendus. »

C'est en vain que les Allemands ont cherché à faire croire au peuple américain qu'ils avaient pris la défense de la culture occidentale contre la barbarie moscovite :

« Dans la guerre actuelle, — dit *The Tribune*, de New-York — le cri de teuton contre slave est une illusion », — et *The Evening Sun*, de New-York, s'écrie : « Les Allemands ne peuvent-ils donc se rendre compte que quelques raids de Zeppelins de plus, quelques assassinats de plus de femmes et d'enfants, et un monde qui ne pourra plus rester neutre regardera vers l'Orient, au delà de la Vistule, vers les millions de Russes qui avancent sans arrêt, et les accueillera comme les soldats de la civilisation et les sauveurs de tout ce que renferme le mot et l'idée de *culture*. »

C'est vainement aussi qu'ils ont espéré que l'entrée en scène du Japon dans la lutte aliénerait aux alliés l'opinion américaine; sans doute, les Etats-Unis n'ont pas vu sans appréhension les Japonais appelés à combattre le militarisme allemand, et à défendre contre lui tout ce qu'il y a de meilleur dans la civilisation occidentale. Leurs rapports avec eux en seront, peut-être, rendus plus délicats plus tard, mais ils ont accepté l'assurance du Japon, cautionnée par l'Angleterre, que le but qu'il poursuit ne saurait causer aucun détriment aux États-Unis. Et leur anxiété a été atténuée lorsque les îles appartenant aux Allemands dans l'archipel de Samoa ont été occupées par une force néo-zélandaise.

***

L'opinion américaine, dans son jugement sur la guerre actuelle, a soigneusement séparé jusqu'ici l'Allemagne militaire et ses hobereaux, du peuple allemand.

« Nous avons reçu des protestations d'un grand nombre de partisans de l'Allemagne contre l'attitude adoptée par *The Nation*, en attribuant la responsabilité pour la guerre principalement au Kaiser.... *The Nation* a toujours eu et a toujours exprimé la plus haute admiration pour le peuple allemand, mais jamais pour l'Allemagne du Kaiser... Et ce n'est violer ni la neutralité, ni la bonne foi, ni le sain

raisonnement, si, dans ce pays, nous croyons et soutenons que c'est la prostration de l'intelligence et de la conscience allemandes, depuis de trop nombreuses années, devant la honteuse idole du militarisme, qui a permis aux maîtres de l'Allemagne d'exposer toute sa splendide civilisation aux hasards de la guerre. »

« Sûrement, — écrit M. Oswald Garrison Villard, le fils d'un Allemand émigré, — aucun germano-américain, qui a foi dans les institutions républicaines, dans le gouvernement populaire, dans l'idéal de Washington et de Lincoln, ne peut défendre l'Allemagne du Kaiser et l'autocratie militaire. Mais il y a une autre Allemagne, à côté de celle des autocrates, entièrement différente, infiniment plus noble. C'est l'Allemagne des grandes âmes qui ont réellement fait l'esprit de la nation, ses penseurs, ses professeurs, ses savants, ses administrateurs, ses poètes, ses glorieux musiciens, ses philosophes, ses idéalistes, ses patriotes des guerres pour l'indépendance et de la lutte malheureuse pour la liberté de 1848.... C'est cette Allemagne que nous voyons prostrée, aujourd'hui. C'est cette Allemagne qui est assassinée, quelle que soit la raison ou l'excuse invoquée pour la guerre[1]. »

« Nous admirons l'Allemagne, — dit *The Boston Record*, — pour son peuple et pour la population allemande établie aux États-Unis. Mais l'idéal de liberté est sacré, au-dessus des alliances ou des préjugés, et à cet idéal tout citoyen américain, qu'il soit d'origine allemande, française, russe ou autre, doit demeurer fidèle. Nous ne croyons pas dans le gouvernement autocratique, qui est l'idéal du gouvernement allemand. » *The Tribune*, de New-York, dit aussi : « Il n'y a parmi le peuple ou dans la presse de ce pays aucun sentiment anti-allemand. C'est contre le gouvernement allemand et sa politique que l'indignation actuelle est dirigée.... »

Mais, devant l'élan avec lequel le peuple allemand tout entier a soutenu son gouvernement, l'ardeur avec laquelle il s'est jeté dans une lutte qui devait, croyait-il, ainsi que ses gouvernants le lui assuraient, lui donner l'hégémonie, non seulement en Europe, mais dans le monde entier, et imposer à l'humanité la « deutsche Kultur » comme un dogme sacré, devant l'approbation sans réserve donnée à

1. The two Germanys : *American review of reviews*, 19 septembre 1914.

la face du monde entier par les grandes sommités intellectuelles dont s'honore l'Allemagne d'aujourd'hui au gouvernement du Kaiser, la distinction est-elle vraiment possible entre les deux Allemagnes? Et le président Wilson, soucieux de ne pas voir les Etats-Unis s'écarter de la plus stricte neutralité, anxieux devant le courant qui entraîne l'opinion publique du côté des alliés, a cru devoir rappeler à ses compatriotes l'obligation de « demeurer impartiaux en esprit comme en fait ». Vaine objurgation. Le dommage moral que s'est fait l'Allemagne à elle-même, par le dédain qu'elle a témoigné aux traités revêtus de sa signature, par ses actes iniques contre des villes sans défense et des non-combattants, par la façon même dont elle a présenté et défendu sa cause aux États-Unis, ce dommage moral est trop grand pour espérer l'atténuer. L'opinion américaine sent qu'elle est incapable de conserver plus longtemps cet état de parfaite neutralité que sollicite d'elle le président. Des voix autorisées s'élèvent, de plus en plus nombreuses, pour proclamer le devoir moral qui s'impose aux Américains.

Le respecté Charles W. Eliot, qui a présidé pendant de nombreuses années aux destinées de l'université Harvard, sous la haute direction de qui de multiples générations d'étudiants se sont formées, n'hésite pas à écrire : « Les Américains souhaitent certainement être neutres en esprit comme en fait. Mais ils ne le peuvent. Ils ont l'impression que l'Angleterre, la France et la Russie luttent pour la liberté et la civilisation. La plupart des Américains instruits estiment que c'est rendre service à la noble civilisation française que de la soustraire à la barbarie allemande. Le poids tout entier de l'opinion américaine est du côté des alliés dans la présente guerre[1]. »

A la séance solennelle de l'ouverture de l'Université Colombia, le président Butler, parlant devant une assistance où les germano-américains étaient nombreux, n'hésitait pas à dire : « Nous sommes une nation neutre, et le président Wilson nous a prescrit avec raison d'observer la neutralité dans nos paroles et dans nos actes; mais la neutralité n'est pas l'indifférence; ce n'est pas la neutralité du passant qui se détourne d'une rixe dans la rue; c'est la neutralité d'un juge... Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas nous abstenir de porter

1. Lettre au *Times*, de New-York.

un jugement sur la conduite des hommes, — individus ou nations. — Tout d'abord, nous sommes unanimes à déplorer cette guerre sans précédent. La presse a été d'accord avec l'opinion des États-Unis. Ensuite, nous constatons tous que cette guerre a été déclarée par des rois et par leurs gouvernements, et non pas voulue par les peuples.... » Et le docteur David Starr Jordan, ancien président de l'Université Stanford, en Californie, dit : « Il y avait fort à dire au début (de cette guerre) sur l'œuvre générale de la diplomatie, mais l'invasion de la Belgique a changé la face des choses. Comme à la lumière subite d'un éclair sont apparus la vérité, le droit sacré : d'un côté le régime de la terreur, de l'autre le règne de la loi.... L'Allemagne d'aujourd'hui est un anachronisme, son idéal scientifique est du vingtième siècle ; son idéal politique est du seizième. Ses gouvernants ont fait d'elle la plus superbe machine à combattre dans un monde lassé de combattre.... Une grande nation que son propre peuple ne contrôle pas est une nation sans gouvernement ; elle est une épave sur la mer internationale. Elle est un danger pour ses voisins, un danger plus grand encore pour elle-même. »

***

Le désir est vif aux États-Unis de voir terminer promptement cette lutte, dont les effets se feront sentir dans le monde entier et dont il est impossible de prévoir les conséquences ultimes. Aussi, l'opinion américaine a-t-elle approuvé sans dissentiment l'offre de ses bons offices, par le président Wilson, dès le début des hostilités, comme chef d'une des puissances signataires de la Convention de La Haye, pour agir dès que le moment paraîtra opportun, dans les intérêts de la paix européenne.

Mais, depuis, les Américains se sont rendu compte que le caractère même de cette guerre en empêchera la terminaison rapide. Comment l'Europe occidentale pourrait-elle sans danger s'arrêter à mi-chemin dans sa lutte contre un peuple devenu si follement ambitieux ? « Napoléon I est mort, — dit *The Tribune* de New-York, — mais si l'Allemagne est victorieuse sur terre, l'Europe occidentale pourra se voir obligée à se soumettre à des variations nouvelles de ses procédés militaires autocratiques. » — « Par la violation de la neutralité du Luxembourg et de la Belgique, — écrit *The Evening Post* de

New-York, — l'Allemagne s'est montrée prête à lever une main de brigand sur toute l'Europe occidentale.... Si une coalition contre ses prétentions outrecuidantes n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

La victoire de l'Allemagne, même imparfaite, pourrait-elle d'ailleurs être vue sans appréhension par les États-Unis? L'élite pensante se rend compte combien dans la lutte actuelle les États-Unis eux-mêmes sont intéressés. « Notre espoir et notre foi sont avec l'Angleterre, — écrit au *Times*, de Londres, M. Mark Sullivan, directeur du *Collier's Weekly* — nous savons que si, par malheur, l'Angleterre était vaincue, alors instantanément, nous devrions quadrupler notre marine et entretenir une puissante armée permanente, et assumer le rôle de gardiens et de défenseurs de l'idéal démocratique que l'Angleterre a rempli si longtemps et si bien. » — « Si nous ne négligeons pas notre devoir, — dit un ancien ministre plénipotentiaire américain, M. Lewis Einstein [1], — nous devons nous rendre compte que le triomphe de l'Allemagne ne peut avoir pour résultat que de nous imposer un effort militaire qui, pour notre sauvegarde même, devra être aussi intense que possible.... Si nous voulons éviter, partiellement au moins, la charge du militarisme, il est évident qu'il est nécessaire qu'il y ait toujours une autre puissance entre l'Allemagne et nous-mêmes. Pour des raisons évidentes, cette puissance ne peut être que la Grande-Bretagne.... » Donc, il importe de préserver celle-ci contre tout affaiblissement possible, et poursuivant cette idée M. Lewis Einstein propose d'étendre jusqu'à l'Angleterre, s'il était nécessaire, le domaine d'action de la doctrine de Monroe.

M. Georges Trumbull Ladd, professeur de l'Université de Yale, écrivant au *Times*, après avoir déclaré que « la grande majorité des citoyens intelligents aux États-Unis éprouvent de la sympathie pour les alliés », ajoute : « Les habitants de l'Union commencent à se demander : Que nous arriverait-il si les Allemands triomphent dans cette lutte? Le gouvernement actuel et la majorité du peuple ne désirent pas étendre les possessions des États-Unis par voie de conquête; mais par contre, ils ne désirent pas que les gouvernements européens agrandissent les leurs sur notre continent par la violence. Qu'adviendra-t-il finalement de l'Amérique du sud, de l'Amérique

1. *The national Review*, novembre 1914.

centrale, du Mexique, si l'Allemagne est victorieuse dans cette guerre? Telle est la question que nombre de gens se posent à l'heure actuelle. »

Quelques hommes politiques estiment, d'ailleurs, que les États-Unis ont, à l'occasion du conflit actuel, un devoir à remplir. Signataires des accords conclus à la seconde conférence de La Haye, accords signés aussi par l'Allemagne, doivent-ils donc laisser passer sans protester la violation cynique, par cette dernière puissance, des deux clauses, dont l'une prescrit « l'inviolabilité des puissances neutres » et l'autre interdit « l'envoi de troupes ou de transports de munitions à travers le territoire d'un pays neutre »? « L'Allemagne, en violant les articles I et II de la seconde convention de La Haye, — dit M. Roger Bacon, ancien ambassadeur des États-Unis à Paris, — a rompu un traité qu'elle avait solennellement conclu avec les États-Unis. Pouvons-nous admettre qu'une nation manque à des engagements pris envers nous, sans même protester formellement?... Nous assumons une grave responsabilité en gardant le silence. Dans cette crise, les autres nations ont les yeux fixés sur nous; jamais notre exemple n'a eu plus de force qu'à cette heure [1]. »

Le *World*, de New-York, a tiré les conclusions logiques de l'idée qui paraît s'imposer de plus en plus aux Américains : la défaite nécessaire de l'Allemagne : « Si l'Allemagne est battue de façon définitive, elle doit s'attendre à payer les frais de la guerre jusqu'au dernier sou. Elle doit être préparée non seulement à supporter des indemnités considérables et à se soumettre à la limitation de ses armements, mais elle devra aussi restituer l'Alsace-Lorraine et les provinces polonaises prussiennes, qui sont le fruit de la conquête. » Le *World* croit cependant devoir mettre les vainqueurs en garde contre la tentation qu'ils pourraient avoir d'abuser de leur victoire : « Démembrer l'Allemagne proprement dite, l'Allemagne vraiment allemande, serait une calamité pour le monde entier. Au lieu de consolider la paix de l'Europe, on laisserait subsister des germes qui, plus tard, produiraient de nouvelles guerres de revanche et de haine. »

Dans cette crise violente, qui n'a pas de pareille dans l'histoire, qui fera de si nombreuses victimes et causera des ruines dont il est

1. Interview donnée à la *New York Tribune*, reproduite dans le *Temps*, 30 novembre 1914.

impossible encore de prévoir l'étendue, l'opinion américaine croit voir poindre déjà, cependant, des temps nouveaux, qui en seront la conséquence heureuse, chèrement achetée : « De tous côtés, — écrit *The Boston Transcript*, — on est d'accord pour reconnaître que cette guerre est une guerre contre la guerre, pour l'abolir, s'il est possible, à jamais. » Et l'ex-président des États-Unis, M. Taft, termine un message à ses compatriotes sur ces paroles d'espérance : « Nous pouvons raisonnablement compter qu'après les rudes coups portés à la prospérité générale, dans l'état de prostration de l'industrie qui suivra vraisemblablement cette lutte titanesque, le sens commun aura l'occasion de retrouver son équilibre; et, après l'horrible dépense faite du sang des meilleurs, la dilapidation des épargnes des riches et des pauvres, l'opportunité et les bonnes raisons pour réaliser enfin une réduction des armements et retirer une des plus grandes tentations de faire la guerre se seront singulièrement rapprochées et accrues. »

Et, confiants dans cet espoir, tenaces dans l'idée, dont depuis si longtemps ils se sont faits les champions, que les questions les plus graves qui causent des différends entre nations doivent et peuvent être résolues par des moyens pacifiques, au mois de septembre, alors que le canon rugissait de l'occident à l'orient de l'Europe, les États-Unis concluaient le même jour des traités dans ce but avec quatre puissances : la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Chine. Puissent les nouveaux traités conçus par M. Bryan, auxquels il a su assurer l'adhésion de deux des grandes puissances en ce moment en lutte, se montrer dans l'avenir des instruments efficaces pour régler pacifiquement ces rivalités de passion et d'intérêts entre peuples, qui, jusqu'ici, n'ont pu l'être que par l'*ultima ratio* des armes.

ACHILLE VIALLATE.

IV. — ITALIE

L'attitude adoptée, dans le conflit européen, dès la fin de juillet, par le gouvernement de Rome, d'accord avec l'immense majorité de l'opinion italienne, paraît justifier, aux yeux de certains observateurs superficiels, le mot célèbre de Bismarck. Le chancelier de fer comparait cyniquement l'Italie, dans ses relations internationales, à une *bella donna*, qui, au bal, offre la main tantôt à un partenaire et tantôt à un autre.... Et cependant, qui étudie attentivement et sans parti pris la politique extérieure de la monarchie transalpine, depuis plus d'un quart de siècle, doit reconnaître que si cette politique a parfois varié assez sensiblement dans le choix de ses moyens d'action, elle n'a pas cessé, en réalité, d'obéir aux mêmes directrices.

On ne trouverait peut-être pas de pays où la diplomatie suive de plus près les impulsions et les tendances du sentiment populaire — assez mobile, sans doute, dans ses manifestations, comme chez tous les peuples latins — et ne témoigne, en même temps, d'un esprit plus réaliste et d'une plus parfaite continuité de vues.

Cette contradiction apparente ne doit pas nous surprendre. « C'est au Quirinal, écrit très heureusement M. René Pinon, que s'identifient les contraires et que se font les mariages politiques les plus inattendus[1]... » Et M. René Bazin déclare, de son côté : « L'âme italienne est pleine de contrastes, pour nous inexplicables. Quelque chose nous empêchera toujours de la comprendre tout à fait : notre extrême logique, notre inaptitude naturelle à la *combinazione*...[2] » C'est possible. Mais il faut bien dire aussi qu'aucun peuple n'eut jamais autant besoin de toutes les ressources de la politique la plus adroite et la plus souple, que le royaume d'Italie, dans la situation si difficile et si complexe où il se trouvait, au lendemain de sa naissance. Il lui fallait défendre son unité et l'intégrité de son territoire si péni-

1. René Pinon, *L'empire de la Méditerranée* (3e édit., Perrin, 1912), p. 65.
2. R. Bazin, les *Italiens d'aujourd'hui*, p. 83.

blement conquises à la fois à l'est, contre un retour offensif toujours possible de son ancien maître, l'Autriche, et à l'ouest contre une attaque éventuelle de son alliée de la veille, la France : les manifestations qui se produisaient chez nous, à cette époque, en faveur du pouvoir temporel du Pape pouvaient paraître, en effet, de nature à justifier cette crainte. Nos voisins cherchaient, en outre, à protéger à l'encontre des ambitions rivales des deux mêmes puissances, les désirs d'expansion qu'ils nourrissaient déjà dans le bassin méditerranéen, tant central qu'oriental.

Cet appui, cette garantie, que l'Italie jugeait indispensables à sa sécurité et à son avenir, elle crut les trouver dans l'alliance que lui offrit, dès 1881, le gouvernement de Berlin et dans laquelle était déjà engagé le cabinet de Vienne.

Le pays souscrivit à l'œuvre de ses hommes d'État; avec le temps, il comprit les avantages d'un système politique qui contribuait à l'équilibre de l'Europe et qui permit à la Péninsule d'achever son organisation nationale et de poursuivre, en paix, son remarquable développement économique. Tant qu'elle demeura exclusivement « conservatrice », cette alliance apparut à nos voisins comme seule capable de faire respecter leur situation internationale et leurs visées au dehors [1].

Mais le peuple italien n'accepta jamais la Triplice que comme un mariage de convenance, comme une dure nécessité. Souvenirs communs, affinités de race, culte du même idéal, conscience de la solidarité historique des deux pays, voilà autant de raisons qui déterminaient sur l'autre versant des Alpes un courant de sympathie, de plus en plus fort, pour la grande sœur latine, la France, à mesure surtout que disparaissaient, l'un après l'autre, les derniers motifs de suspicion à notre égard, tandis que les vexations infligées par le gouvernement dualiste à ses sujets italiens, si nombreux dans ses provinces du Sud-Ouest, réveillaient la haine de l'Autriche au

1. Lors du premier renouvellement de la Triplice, en 1887, le comte Robilant déclarait que cette alliance « entourait l'Italie d'un cercle de fer, de telle sorte qu'aucune puissance ne pourrait insulter à sa dignité ». « Si jamais, affirmait de son côté M. Prinetti lors du renouvellement de 1902, l'état actuel des choses dans la Méditerranée venait à être troublé, l'Italie serait certaine de ne pas se trouver seule sur le chemin de ses légitimes ambitions. » Enfin M. di San Giuliano, défendant au Parlement le renouvellement anticipé de la Triplice, en décembre 1912, qualifiait cette alliance de « base fondamentale de la solide situation internationale de l'Italie ».

cœur de leurs frères de la Péninsule. D'autre part, les institutions républicaines et démocratiques de la France, les traditions éminemment libérales de l'Angleterre suffisaient à rendre ces deux pays plus populaires en Italie que les deux Empires germaniques, demeurés figés dans leur autoritarisme militaire. Enfin, en ce qui concerne particulièrement l'Allemagne, si ce pays a joui pendant quelque temps d'un réel prestige chez nos voisins — notamment lors des visites théâtrales de Guillaume II au roi Humbert —, ce sentiment a depuis de longues années fait place à une inquiétude grandissante, qu'ont provoquée aussi bien les ambitions démesurées des pangermanistes que l'envahissement économique de la Péninsule par les hommes d'affaires et les commis voyageurs teutons.

Le gouvernement de Rome devait d'autant moins rester insensible à ces mouvements de l'opinion, que la politique lui faisait une obligation, tout en demeurant fidèle à la Triple-Alliance, de vivre en bonne intelligence avec l'Angleterre et avec la France, qui possèdent, l'une et l'autre, des bases navales si importantes dans la Méditerranée et dont le concours financier est si précieux. C'est ainsi qu'après la reconnaissance de notre situation en Tunisie (1896) et la signature du traité de commerce de 1898, qui rouvrit l'ère des relations cordiales franco-italiennes, les accords méditerranéens de 1901 et de 1902 avec Londres et Paris permirent à l'Italie de réaliser ses ambitions coloniales dans l'Afrique du Nord et de s'émanciper de la vassalité un peu humiliante où semblaient la tenir ses partenaires de la Triplice.

A la Conférence d'Algésiras (1906), le délégué italien, sans se laisser intimider par la colère ni par les menaces de Berlin, fit plus que personne pour garantir à la France le libre exercice de ses droits. Après l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, la Consulta s'entendit, de la même façon, avec la Russie pour le maintien de l'équilibre et du *statu quo* dans les Balkans (entrevue de Racconigi, octobre 1909).

Deux ans plus tard, la hâte avec laquelle fut engagée l'expédition de Tripolitaine s'explique, jusqu'à un certain point, par la nécessité de prévenir de la part de l'Allemagne, un « nouveau coup d'Agadir » [1].

1. Voir notamment les déclarations du député Barzilaï à M. André Duboscq (dans la *Revue Bleue* du 18 janvier 1913); René Pinon, *la Tripolitaine* (dans le recueil *l'Afrique du Nord*, Alcan, 1913, p. 242), et Albert Dauzat, *l'Expansion italienne* (E. Fasquelle, 1914), p. 80.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que, pendant toute la durée de la guerre, Berlin ne cessa pas un seul instant, de donner, en sous-main, son concours le plus actif — diplomatique et militaire — à la Turquie [1]. A en juger par le ton des polémiques de presse, à cette époque, tant à Rome qu'à Vienne et à Berlin, jamais l'Italie ne fut plus près de se brouiller avec ses deux alliés.

Et cependant, le grand poète d'Annunzio venait à peine de traduire le sentiment national dans son *Ode pour la résurrection latine*, que brusquement la scène change à nouveau. Des incidents avec la France — peut-être provoqués, tout au moins, habilement exploités par le cabinet de Rome [2] — viennent rappeler au peuple italien que le danger n'est pas à l'est, mais à l'ouest, et, après de retentissantes visites diplomatiques, le gouvernement royal, fidèle à sa politique de bascule, se hâte de renouveler, avant la date fixée, le traité de la Triplice (décembre 1912).

Cet acte donna lieu à l'étranger — en France et en Angleterre notamment — à bien des commentaires. On alla jusqu'à croire qu'en consentant des stipulations nouvelles dans ce traité, l'Italie ne songeait à rien moins qu'à introduire l'Allemagne dans la Méditerranée. La vérité est que le cabinet de Rome, soucieux de maintenir l'équilibre de l'Adriatique, cherchait surtout, par un renouvellement anticipé de la Triple-Alliance, à s'assurer contre les dangers qu'il prévoyait, aussi bien de la part de l'Autriche, qu'il voulait empêcher d'agir seule, que du côté des États Balkaniques, dont il redoutait les jeunes ambitions. C'est à ce double objectif qu'obéit sa politique pendant toute la crise orientale [3]. Rome se mit d'accord avec Vienne pour écarter la Serbie de l'Adriatique et pour enlever aux Slaves et aux Grecs une part de leurs dépouilles en érigeant la principauté indépendante d'Albanie. Il était seulement permis de se demander si entre les deux dangers de la concurrence balkanique et de l'association autrichienne, la Consulta choisissait bien le moindre [4]. A supposer que nos voisins aient nourri, un moment, quelques illusions au sujet

1. M. Stephen Pichon en a fourni la preuve décisive dans une série d'articles du *Petit Journal* (août 1914).
2. A. Dauzat, *op. cit.*, p. 263.
3. Voir notamment les lettres de M. R. Recouly au *Figaro* (6 juin) et de M. Jean Carrère au *Temps* (9 juin 1914).
4. Voir la lettre de M. Étienne Ganderax au *Temps* (28 juin 1914).

des intentions véritables du gouvernement dualiste, les événements ne tardèrent pas à leur déciller les yeux. En dépit, d'ailleurs, des efforts des diplomates de Rome et de Vienne, de nouveaux incidents, provoqués par l' « irrédentisme » ou par les compétitions en Albanie, venaient sans cesse raviver le dissentiment secret, le conflit latent des deux peuples [1].

On sait comment la brutalité maladroite de l'Allemagne — la principale intéressée, cependant, au système d'alliances dont elle était l'instigatrice — fit le reste. Du jour où l'Autriche, poussée par Berlin, ne cacha plus son désir de reprendre, à son profit exclusif, une politique d'expansion en Orient, l'Italie était en droit de considérer le pacte comme rompu et de dégager sa responsabilité. Comment aurait-on pu l'obliger, en effet, au nom d'un traité d'alliance purement défensive, à jouer le rôle de son adversaire?

***

Dès le début du conflit, qui allait mettre aux prises les plus grandes puissances européennes, la Consulta fit savoir, par ses organes les plus autorisés : 1° que l'Italie n'avait pas eu connaissance préalable de la note austro-hongroise — qu'elle n'aurait pas, d'ailleurs, approuvée; 2° que l'appui diplomatique de l'Italie n'avait pas été sollicité par l'Autriche-Hongrie.

Tant que cela fut possible, le cabinet de Rome, pour bien affirmer qu'il n'était engagé en aucune manière avec Vienne, multiplia ses démarches pacifiques et conciliatrices, d'accord avec l'Angleterre.

Lorsque la guerre devint inévitable, l'Italie proclama officiellement sa neutralité (4 août).

Il semble cependant qu'en maintenant plus d'une semaine après l'ouverture des hostilités son ambassadeur à Paris, alors qu'elle envoyait vers nos frontières les régiments slaves qu'elle n'osait utiliser contre les Russes et les Serbes, l'Autriche ait voulu amener la France à lui déclarer la guerre, de façon à pouvoir invo-

1. C'est ainsi qu'au moment même de l'entrevue d'Abbazia entre le marquis di San Giuliano et le comte Berchtold (15 avril 1914), les journaux de la Péninsule dénonçaient les décrets du prince de Hohenlohe contre les Italiens de Trieste, les agissements du comte de Wickenbourg à Fiume, les convoitises de l'Autriche sur le mont Lovcen, etc., etc.

quer à Rome un spécieux *casus fœderis*, pour exiger du gouvernement royal une coopération dont l'agression allemande l'avait libéré. Mais il était naïf de supposer que nos voisins tomberaient dans un piège aussi grossier. C'était méconnaître, en vérité, les sentiments et les intérêts les plus évidents de la Péninsule.

De fait, à un très petit nombre d'exceptions près, le peuple italien tout entier se rangea derrière son gouvernement. Dans la presse, le *Popolo Romano* fut à peu près le seul à essayer de défendre la thèse autrichienne [1]. Au contraire, les organes influents, naguère les plus résolument tripliciens, se déclarèrent partisans de la neutralité. « Nous n'avons pas d'obligation de favoriser la tempête que l'Autriche veut déchaîner » déclarait, dès le 26 juillet, le député André Torre dans un article très remarqué du *Corriere della Sera*. « L'Italie, disait un peu plus tard le *Mattino* de Naples, joue depuis trois ans avec l'Autriche la partie de l'Adriatique; elle ne doit pas la perdre au dernier tour.... L'Italie doit suivre les événements avec calme, mais avec attention, *en restant à la fenêtre*.... » C'est la même expression qu'on retrouve dans la plupart des grands journaux. « L'Italie — écrivait encore le *Messaggero* — dans un seul cas, ne pourrait rester indifférente : c'est si on troublait l'équilibre adriatique à ses dépens.... »

Les partis extrêmes — socialistes syndicalistes et réformistes, républicains — allant plus loin encore, affirmaient que si le gouvernement royal se prêtait à l'agression autrichienne contre la Serbie, il déchaînerait la révolution dans la Péninsule.

Le 9 août, la *Tribuna* — dont on connaît les attaches officieuses — publia un extrait du Livre blanc allemand, d'où il ressortait indubitablement que Berlin et que Vienne avaient préparé depuis longtemps cette agression, dont ils prévoyaient toutes les conséquences. Le journal romain concluait que si les deux autres puissances y consentaient, l'Italie serait heureuse que le texte de la Triplice fût publié, car cela mettrait en éclatante lumière devant le monde entier sa parfaite loyauté. Il ne manquait pas, en effet, de précédents pour attester

1. Pour être complet, il convient aussi de mentionner un petit nombre de feuilles telles que le *Corriere d'Italia* et la *Defesa* (de Venise) — qui se flattent de défendre tout particulièrement les intérêts catholiques, et qui, depuis le début de la guerre, n'ont cessé de se signaler par un étrange parti pris d'insinuations, de fausses nouvelles et d'attaques directes ou indirectes contre la France.

que le fait d'agir dans les Balkans sans accord préalable était une infraction manifeste aux clauses de l'alliance[1].

Fort de son droit et tout en gardant, au moins dans les débuts, une attitude calme, le peuple italien suivait avec un intérêt passionné les phases de la guerre et ne cachait pas ses sympathies pour les nations libérales, qui défendent, en même temps que leur propre existence, les idées démocratiques et les intérêts de la civilisation. L'aversion pour l'Autriche, si fortement enracinée dans le sentiment populaire, est encore avivée par les colères que provoquent, dans toutes les classes de la société, les crimes contre l'humanité et les atteintes continuelles au droit des gens, dont se rendent coupables les armées des deux Empires germaniques. Nos voisins confondent aujourd'hui dans la même haine les Allemands et les Autrichiens — *Tedeschi* les uns et les autres.

Vainement, les deux anciens alliés multiplient leurs tentatives de séduction ou d'intimidation. Vainement un traducteur du Dante, le professeur Kohler, de Berlin, adresse un manifeste à la presse, adjurant l'Italie « de rester avec nous... ». Vainement, dans les premiers jours de septembre, le Dr Südekum et quelques autres socialistes influents du Reichstag font appel, au nom du prophète Marx, à la sympathie de leurs « confrères » de la Péninsule : les Italiens leur répondent que « leurs sympathies sont pour la France, qui défend les principes de la grande Révolution contre les armées des deux Kaisers, représentant la réaction féodale et militariste... ».

Berlin, fidèle à la tactique qu'il a adoptée dans tous les pays neutres, poursuit, cependant, avec une inlassable ténacité, son étonnante campagne de propagande. Une édition du *Berliner Tageblatt*, donnant « la vérité au sujet de la guerre », est publiée en italien et circule dans toute la Péninsule. L'agence Wolff prodigue ses bulletins tendancieux à tous les journaux et les envoie à tous les députés, maires, conseillers municipaux et jusqu'aux commerçants notables. La *Vita* devient la propriété de la maison Krupp....

Un petit nombre de journalistes italiens, péniblement recrutés et grassement rétribués par la Wilhelmstrasse, sont promenés à travers l'Allemagne....

1. Voir la lettre de M. J. Carrère au *Temps* (28 août).

Efforts inutiles.... Peine perdue ! « La guerre — écrit M. Francesco Chiesa — a eu pour effet de laisser pleine liberté aux sentiments seuls. On ne crie pas dans les rues : « Vive la France ! », mais tous, ou peut s'en faut, le crient *in petto*. Les journaux s'ingénient à conserver un certain air d'impartialité, mais ils n'y arrivent pas. Les succès français sont annoncés en lettres plus grasses, commentés avec plus de promptitude et de plaisir. Les plus grands journaux, qui, naturellement, donnent des correspondances de Berlin et d'Autriche, sont assaillis de protestations de leurs lecteurs. Les critiques militaires, qui, comme de juste, s'efforcent d'éliminer tout argument politique et sentimental, sont en butte à la colère et aux injures du public toutes les fois qu'ils expriment un jugement qui semble favorable aux armes allemandes. Ressentiments puérils, si l'on veut, mais profondément significatifs[1].... »

L'incendie de Louvain, la destruction de la cathédrale de Reims révoltent la conscience italienne. D'accord avec d'autres savants de sa génération, l'éminent historien Guglielmo Ferrero, jadis si profondément imbu de la supériorité allemande[2], proteste contre l'éducation qu'il a reçue des « uhlans de la science et de la littérature, auxquels un gouvernement stupide a permis d'envahir les Universités et les écoles de l'Italie », et adjure ses compatriotes de se libérer de l'obsession de la culture allemande....

Le courant qui détache de plus en plus l'Italie de ses anciens alliés est si fort, qu'à Berlin et à Vienne on ne songe plus guère à l'arrêter, mais seulement à l'endiguer, à le canaliser. La mauvaise humeur et les colères des premiers jours contre « ces lâcheurs d'Italiens » ont fait place à un redoublement d'amabilités, auxquelles nos voisins ne se laissent pas prendre. L'ambassadeur autrichien à Rome, M. de Mercy, qui avait cru, paraît-il, à la collaboration de l'Italie, a été remplacé par le baron Macchio, le bras droit du comte Berchtold au Ballplatz, qui abonde en flatteries et en gracieusetés, comme son prédécesseur

1. Dans la *Bibliothèque Universelle et Revue Suisse*, de novembre.

2. Notamment dans ses ouvrages *Europa Giovane* et *Militarismo*, dont M. Maurice Muret a donné une excellente critique (*La littérature italienne d'aujourd'hui*, Perrin, 1906, p. 317 et s.).

Au sujet de l'influence qu'ont exercée les « penseurs germaniques » sur les Italiens de la jeune école — dont ces derniers paraissent fort se repentir aujourd'hui, — on pourra consulter l'éloquent ouvrage de M. Marius Ary Leblond, *La France devant l'Europe* (Fasquelle, 1913), notamment pages 218 et suiv.

abondait en impolitesses[1]. L'officieuse *Fremdenblatt* du 27 août va jusqu'à déclarer que « si le gouvernement italien, après avoir pesé soigneusement les raisons pour et contre, a fini par se prononcer pour la neutralité, une telle décision n'affecte en rien l'existence de la Triplice... ». Même note dans la *Reichspost* (de Vienne) et dans la *Kölnische Zeitung*.

Tous les efforts de l'Autriche et de l'Allemagne visent uniquement, — semble-t-il —, à obtenir que l'Italie conserve jusqu'au bout son impartiale neutralité. Mais à en juger par l'évolution qui se poursuit, sous nos yeux, de l'autre côté des Alpes — et qui doit triompher, tôt ou tard, des dernières hésitations du monde officiel — il est permis de croire que sur ce point encore les tentatives des deux Empires germaniques sont vouées à un échec complet.

*
* *

D'ores et déjà, c'est un fait acquis que l'Italie entend garder toute sa liberté d'action. « Nous étions liés à l'Autriche, écrit la *Stampa* (16 septembre) par une alliance défensive et par l'accord balkanique. L'alliance défensive est tombée le jour où l'Autriche, d'accord avec l'Allemagne, a cru pouvoir provoquer une conflagration européenne. L'accord balkanique a été violemment déchiré par la déclaration de guerre à la Serbie. Dans ces conditions de fait, notre situation de droit est bien claire : la plus complète liberté de mouvement, sans blesser aucune loi morale ni aucun accord écrit ou verbal.... » Et ce n'est pas Berlin, évidemment, pas plus que Vienne, qui pourra reprocher à l'Italie de ne voir désormais dans la Triplice qu'un « chiffon de papier » sans valeur!...

Mais nos voisins se contenteront-ils d'assister, tranquillement, « de leur fenêtre », à l'effroyable lutte qui déchire l'Europe? Ce ne sont pas seulement les *nationalistes*, ayant à leur tête les députés Federzoni, Fascari et Gallenga, qui affirment dans leur journal, l'*Idea nazionale*, la nécessité pour l'Italie de saisir l'occasion, qui peut-être ne se présentera plus, de réaliser le programme national, interrompu en 1866, et de délivrer les Italiens encore soumis au joug des Habsbourg.

1. *Le Temps* du 28 août 1914.

Les *républicains*, comme M. Barzilaï, protestent contre la honte de rester impassibles en face du conflit colossal, où les libertés et la civilisation de l'Europe sont en jeu. Se reprenant d'affection pour leur vieux programme irrédentiste, ils vont jusqu'à proclamer, eux aussi, la nécessité de la guerre avec l'Autriche.

Dans le camp *démocratique* et *radical*, on ne cache pas non plus ses sentiments antiautrichiens : « L'Italie a le devoir de ne pas laisser passer le moment de revendiquer ses frontières naturelles et elle doit énergiquement coopérer à empêcher que le conflit ne tourne à l'avantage de tendances militaristes ». (Ordre du jour voté par le parti radical, le 15 septembre.)

Les *socialistes réformistes* se montrent, de même, partisans convaincus de l'entrée en jeu de leur pays : il suffit de lire leur organe hebdomadaire, l'*Azione*, qu'inspirent les députés Bissolati et Bonomi. Les *socialistes unifiés* sont à peu près les seuls qui, par haine de la guerre, restent encore partisans de la neutralité absolue. Cependant leur accord n'est déjà plus unanime sur cette question, et le parti est aujourd'hui menacé d'une scission par tout un groupe, qui, avec M. Mussolini, l'ancien directeur de l'*Avanti*, se rapproche des tendances plus agissantes des socialistes indépendants.

Enfin, si les *conservateurs* et aussi les *libéraux* font naturellement preuve de plus de discrétion, en gardant l'attitude neutre conseillée par le gouvernement, certains de leurs organes — et non des moindres, comme le *Corriere della Sera* — n'ont pas craint d'abandonner cette réserve, en préconisant, à leur tour, la politique d'intervention.

Du journal, le mouvement a gagné la rue. Depuis quatre mois, de nombreuses manifestations ont attesté la poussée du sentiment populaire. Les succès de la flotte anglo-française sur la flotte austro-hongroise à Antivari ont provoqué à Rome, le 17 août, le plus vif enthousiasme et une imposante démonstration s'est déroulée sous les fenêtres du palais Farnèse. Quelques jours plus tard, l'exécution sommaire et sans jugement de quatorze Italiens par les troupes allemandes dans un centre minier de Meurthe-et-Moselle causa dans la Péninsule une émotion d'autant plus grande que ces cruautés contrastaient avec l'empressement du gouvernement français, dès le début des hostilités, à venir en aide à la population italienne résidant

dans notre pays et qui a été frappée par l'agression germanique dans ses moyens de vie et de travail. Le départ pour la France des volontaires italiens, ayant à leur tête les fils de Riccioti Garibaldi, fut aussi l'occasion de manifestations inoubliables.

Après les retentissants succès des Français sur la Marne, des Russes et des Serbes sur le théâtre oriental de la guerre, l'enthousiasme italien grandit encore. La commémoration de la prise de Rome, le 20 septembre, fut particulièrement imposante et significative. Plus de 200.000 personnes y participèrent. Pour la première fois, l'Association de Trente et Trieste figurait dans le cortège, avec les bannières de Trente, d'Istrie, de Trieste, de Dalmatie largement déployées. Pour la première fois aussi depuis quarante-quatre ans, la couronne offerte par la ville de Trieste fut posée contre la Porta Pia, sans que cette fois la police osât intervenir.... Plus récemment, le 11 novembre, lors de la revue de la garnison de Rome passée par le roi Victor-Emmanuel, à l'occasion de son anniversaire, aux cris habituels de « Vive l'armée! » se mêlèrent ceux de « Vive la guerre! Vivent Trente et Trieste! »

Il ne faudrait pas voir, du reste, dans toutes ces manifestations la simple explosion d'un sentiment irraisonné et, en quelque sorte, instinctif du peuple italien. La haine invétérée de l'Autriche et la sympathie ardente pour la France, que n'ont pu altérer des dissentiments passagers, y entrent, sans doute, pour une large part. Cependant, les Italiens partisans de l'intervention de leur pays — dont le nombre augmente sans cesse et qui appartiennent à toutes les classes de la société — ne manquent pas d'excellentes raisons politiques, à l'appui de l'opinion qu'ils défendent. L'Italie, disent-ils, souffrirait dans sa fierté, elle serait atteinte dans son prestige, si les flottes anglaises et françaises libéraient, avec le seul concours des Serbes et des Monténégrins, les Slaves et même les Italiens de la Dalmatie et de l'Istrie, pendant qu'elle reste inactive. De plus, elle ne saurait perdre de vue la question de l'équilibre, non-seulement dans la Méditerranée, mais aussi dans l'Adriatique.

Tout le monde sent que le moment est d'une extrême gravité. Une victoire des anciens alliés signifierait l'établissement d'un État militaire à la prussienne, tout-puissant, au cœur de l'Europe: ce serait le triomphe singulièrement inquiétant d'une Autriche dominant les

Balkans, maîtresse de l'Albanie et commandant le détroit d'Otrante, et d'une Autriche qui n'éprouverait guère de tendresse, évidemment, pour sa voisine demeurée neutre!... Dans l'hypothèse contraire d'une victoire de la Triple-Entente, l'Italie, si elle persiste dans son isolement, peut redouter de voir la Russie établir son hégémonie dans l'Europe Orientale et présider à la création d'une grande Serbie, qui absorberait le Monténégro et les quatre millions et demi de Slaves du Sud (Serbes, Croates, Slovènes), divisés entre eux par la religion, mais parlant la même langue et nourrissant les mêmes aspirations!

Cependant, en dépit de malentendus, soigneusement entretenus et attisés, ces trente dernières années, par le gouvernement de Vienne, le sentiment populaire italien sympathise, depuis Mazzini, avec les Slaves des Balkans. Il n'est pas du tout certain — comme semblent le craindre parfois nos voisins — qu'une grande Serbie, enorgueillie par ses victoires, consente à n'être qu'une simple vassale de l'Empire des tsars. Au contraire, la création d'un État slave, indépendant et prospère, sur l'autre rive de l'Adriatique doit être pour l'Italie, si elle s'attache dès maintenant à conquérir son amitié, un excellent marché pour son industrie[1] et elle servira mieux, en tout cas, ses véritables intérêts qu'un despotisme pangermanique s'étendant en Europe de la Baltique à la Mer Egée. Enfin, les circonstances actuelles offrent à la Péninsule une occasion unique de parfaire son unité nationale et de réaliser ses ambitions légitimes dans l'Adriatique. Ni l'Angleterre ni la France, pas même la Russie ne soulèveront vraisemblablement d'objection à ce qu'elle s'établisse à Trente, à Trieste et à Vallona[2]. Seulement l'Italie ne doit pas prolonger l'expectative jusqu'à ce que le fait accompli vienne compromettre la revendication de ses droits historiques par d'inquiétantes hypothèses. Comme l'écrivait le *Times* (26 septembre), « il ne faut pas oublier que tout État qui ne se prononcerait pas d'une façon précise dans le conflit actuel n'aura pas voix au chapitre lorsqu'on commencera à parler de paix... ».

1. Voir à ce sujet les déclarations d' « un homme d'État croate » au *Temps* (7 octobre).

2. Voir notamment les déclarations de M. Delcassé au *Corriere della Sera* 23 août) et de M. Winston Churchill dans le *Giornale d'Italia* (23 septembre).

***

Ces raisons sont par elles-mêmes trop puissantes et le sens politique des hommes d'État italiens est trop fin et trop averti pour qu'ils ne les aient pas soigneusement examinées et pesées. Si le gouvernement de Rome a cru devoir jusqu'ici conserver son attitude neutre — et il ne s'agit aucunement, ne l'oublions pas, d'une neutralité absolue, mais bien d'une neutralité *vigilante* et *armée*, — il a obéi, on peut le penser, à des raisons de convenance et à de puissantes considérations militaires et financières, sur lesquelles il est inutile d'insister. Lui-même a parfaitement défini son attitude dans cette note reproduite, le 18 septembre, dans les journaux de la Péninsule : « ... Le gouvernement connaît la gravité de ses responsabilités et des devoirs élevés qui lui incombent; il accomplira ces devoirs suivant sa conscience et *en s'inspirant exclusivement des intérêts italiens....* »

On peut donc être assuré que l'Italie ne s'en remettra à personne du soin de réaliser ses destinées. Lorsque le moment lui paraîtra venu de défendre ses intérêts et de revendiquer ses droits, elle entrera en lice, à son tour. Il se peut que l'intervention de la Turquie dans la guerre européenne, avec ses répercussions possibles dans les Balkans et même en Tripolitaine, précipite cette heure. Mais on ne saurait faire de pronostics à ce sujet.

Ce qu'il importe, en tout cas, de souligner, c'est, à quelques nuances près, l'accord parfait et absolu, du peuple italien, groupé dès le début de la crise, sans distinction de classes ni de partis, autour de son roi[1], et c'est, d'autre part, cette confiance unanime dans l'avenir du pays, qui nous paraît, à cette heure historique, l'expression la plus belle et la plus haute du sentiment patriotique chez nos voisins.

ANGEL MARVAUD.

1. Au besoin, on en trouverait une nouvelle preuve dans la constitution du nouveau ministère Salandra. « En Italie, écrit M. Carrère, l'opinion générale est que ce cabinet est réellement un ministère de caractère national, au-dessus et en dehors de toutes les divisions politiques et des luttes parlementaires ou personnelles » (*Le Temps* du 15 novembre).

La crise, d'où ce ministre est sorti, a attesté, en même temps, l'évolution très nette qui se dessine dans les milieux gouvernementaux en faveur d'une politique plus agissante. Cette crise, motivée en apparence par des divergences de vues sur la question financière, s'est terminée par le remplacement du ministre du Trésor, M. Rubini, dont les sentiments à la fois pacifistes et triplicistes étaient connus, par un ancien garibaldien, M. Carcano.

V. — RUSSIE

L'Allemagne et l'Autriche, plaidant leur cause auprès des neutres, soutiennent que toute la responsabilité de la guerre retombe sur la Russie. A les en croire, c'est la « barbarie slave » qui aurait déchaîné le fléau.

Il importe de démentir énergiquement cette fable, qui ne tient compte, ni des faits accomplis, ni de la psychologie profonde du peuple russe.

S'il est un peuple dont l'âme ne soit ni belliqueuse, ni « militariste », ni même « militaire », c'est à coup sûr la Russie — peuple retardataire, si l'on veut, mais nullement barbare. La civilisation russe, qui en est restée sur beaucoup de points à la phase agricole et patriarcale, présente tout à la fois quelque chose de primitif et de « bon enfant ». M. Wilbois, qui a finement analysé l'âme russe[1], en note les traits suivants : passivité, fatalisme nuancé de tristesse, ni orgueil, ni envie, charité tout évangélique. Sans doute le gouvernement a eu ses accès de mégalomanie, mais la guerre russo-japonaise a été pour lui, comme pour nous la guerre de 1870, une dure leçon. Depuis lors, il a donné les gages les plus certains de son attachement à la paix.

L'alliance franco-russe, conclue en 1891 par Alexandre « le Pacifique », n'a jamais été une machine de guerre, mais un contrepoids. Refoulant au fond de nos cœurs « le désir des réparations légitimes », elle a toujours tendu à maintenir la paix, mais une paix digne de nous, exclusive de toute hégémonie allemande. N'est-ce pas le Tsar lui-même qui, peu de temps après la brillante réception des marins français à Sébastopol, conviait toutes les nations du monde

1. Voir J. Wilbois, *L'avenir de l'Église russe*, deuxième lettre, Paris, 1907. — J'aime à croire que M. Wilbois, actuellement prisonnier en Allemagne, exerce, au dépens de la rudesse germanique, son beau talent d'analyse psychologique et sociale.

à tenir la première « conférence de la paix »? Une circulaire du comte Mouraviev, ministre des Affaires étrangères, signalait, en termes prophétiques, « le danger continuel qui gît dans cet amoncellement du matériel de guerre », risquant de conduire fatalement à un cataclysme « dont les horreurs font frémir à l'avance toute pensée humaine[1] ».

Le gouvernement russe a, d'ailleurs, toujours affirmé que la Triple Entente n'avait aucune « pointe » dirigée contre l'Allemagne. Les excellentes relations du tsar Nicolas II avec l'empereur Guillaume et avec M. de Pourtalès, ambassadeur à Pétersbourg[2], n'ont jamais été un mystère pour personne. Dans le manifeste du 2 août sur la guerre avec l'Allemagne, il est encore fait allusion au « bon voisinage séculaire » des deux pays! A moins de remonter au moyen âge, on ne trouve en effet, dans le passé, aucune grande guerre qui ait profondément divisé l'Allemagne et la Russie.

On nous objectera sans doute : « Mais vous niez alors, contre toute évidence, l'opposition séculaire du germanisme et du slavisme ». Cette objection, je l'admets sans difficulté, mais en rayant le mot « séculaire », qui est décidément de trop. N'est-ce pas la lutte « inter-slave » des Polonais et des Russes qui est bien plutôt séculaire?

En fait, l'opposition du germanisme et du slavisme est un produit récent de la « Kultur » allemande. C'est une application néfaste de la philologie à la politique, une manifestation de ce nationalisme « zoologique » dont l'Allemagne a contaminé le monde. A l'instar des Allemands, les historiens russes, quittant leur cabinet de travail, ont ressuscité artificiellement, dans l'âme de leurs compatriotes, le passé le plus lointain : non seulement la victoire de Grünwald remportée en 1410 sur l'Ordre teutonique, mais encore, dès avant le moyen âge, la lutte inégale des Germains et des Slaves sur la rive droite de l'Elbe.

Renan, dans son admirable lettre à Strauss du 15 septembre 1871[3], l'avait déjà dit en termes définitifs : « La philologie comparée, que

1. Nous citons d'après l'*Histoire de la Russie* d'Alfred Rambaud, 6e édition, Paris, 1914, p. 875.
2. Nous croyons logique de dire « Saint-Pétersbourg » au lieu de « Pétrograd » quand il s'agit de faits antérieurs à la guerre actuelle.
3. Voir Renan, *La réforme intellectuelle et morale*, Paris, 1871, p. 199.

vous avez créée et que vous avez transportée à tort sur le terrain de la politique, vous jouera de mauvais tours. Les Slaves s'y passionnent.... Chaque affirmation du germanisme est une affirmation du slavisme; chaque mouvement de concentration de votre part est un mouvement qui « précipite » le Slave, le dégage, le fait être séparément. Un coup d'œil sur les affaires d'Autriche montre cela avec évidence.... Et vous êtes trop sages pour compter sur la reconnaissance que vous doit la Russie. Une des causes secrètes de la mauvaise humeur de la Prusse contre nous est de nous devoir une partie de sa culture. Une des blessures des Russes sera un jour d'avoir été civilisés par les Allemands. Ils le nieront, mais se l'avoueront tout en le niant, et ce souvenir les exaspérera. L'académie de Saint-Pétersbourg en voudra un jour autant à celle de Berlin, pour avoir été tout allemande, que celle de Berlin nous en veut, pour avoir été autrefois à moitié française. »

Renan voyait juste. L'Empire des Tsars repousse loin de lui ses derniers haillons de germanisme; Saint-Pétersbourg a honte de son nom et, recevant le baptême slave, se mue en Pétrograd[1].

Hier encore, tout observateur impartial devait constater la profonde influence de l'Allemagne en Russie. Sans doute l'opinion s'impatientait un peu de voir, parmi les ministres et les hauts fonctionnaires, tant de noms en *mann* ou en *bach*. Les moujiks se plaignaient d'être durement traités par certains intendants recrutés dans la population allemande des provinces baltiques. On se moquait souvent, dans la société russe, de l'application méticuleuse des Allemands, de leur *akkouratnost*, voisine de cette *laboriositas* dont parlait jadis Leibniz. Mais, en somme, il n'y avait pas là de haine[2]. C'étaient tout simplement des « coups d'épingles »; aujourd'hui, ce sont bel et bien des coups de canons.

Il y avait pourtant un germanisme qui suscitait dans le monde russe une haine toujours croissante : c'était le germanisme autrichien. N'est-ce pas en Autriche que la « surface de frottement » des Germains et des Slaves est le plus développée? La coalition austro-magyar contre le slavisme — non seulement en Autriche-Hongrie,

1. En vertu d'un ordre impérial du 31 août 1914.

2. Les nationalistes eux-mêmes, grands admirateurs de l'autoritarisme prussien, étaient plutôt germanophiles. Cela prouve qu'ils étaient encore plus conservateurs que nationalistes.

mais dans les Balkans — devait fatalement se heurter à l'action russe.

Il est vrai que certains Slaves catholiques, les Polonais surtout, vivaient assez heureux dans le cadre de la monarchie des Habsbourgs. C'est ainsi qu'au slavisme orthodoxe, ayant pour centre la Russie, venait s'opposer l' « austro-slavisme », essentiellement catholique[1]. C'était là, il faut bien le reconnaître, une pierre d'achoppement pour l'expansion russe. Mais, quand il s'agissait d'une nationalité à la fois slave et orthodoxe, comme la nationalité serbe, il n'y avait plus d'hésitation possible : l'Empire des Tsars s'en affirmait pleinement solidaire, au double point de vue de l'ethnographie et de la religion. La Russie ne pouvait se désintéresser de l'avenir politique de la « plus grande » Serbie.

L'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche, après le traité de Berlin, devait ainsi la mener fatalement à sa perte : c'était une cause permanente de conflit avec la jeune monarchie serbe et son puissant protecteur, le Tsar de toutes les Russies. La rivalité austro-russe devenait un de ces facteurs permanents de la politique internationale que d'habiles diplomates peuvent bien neutraliser pour un temps, mais qui sont toujours prêts à surgir de nouveau avec un rajeunissement de vigueur.

C'est en vain que les accords de Saint-Pétersbourg en 1897 et de Muersteg en 1903 s'efforcèrent de maintenir la paix sur la base du *statu quo* : dépassant l'atmosphère des chancelleries, se précisant de plus en plus à l'état de « conscience claire » dans l'opinion des deux pays, la question serbe s'aggravait de jour en jour, aiguë et lancinante.

On ne méditera jamais assez sur la crise de 1908-1909, qui a été, si je puis dire, comme la répétition générale du drame actuel. L'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche et la protestation de la Serbie avait eu, dans tout l'Empire russe, un immense retentissement. M. Isvolski, résolument pacifique, prêcha la modération aux Serbes et aux Monténégrins. Il se contenta de réclamer pour eux des

1. Les « uniates », catholiques du rite grec, forment la transition entre les orthodoxes et les catholiques proprement dits. Il serait habile, au point de vue russe, de respecter la liberté religieuse des uniates et de rompre ainsi avec la politique néfaste de Nicolas Ier. Ce serait le meilleur moyen de se concilier les Ruthènes de Galicie.

« avantages » et d'insister sur la réunion d'une conférence internationale. Mais l'opinion russe, douloureusement atteinte dans son patriotisme slave, menaçait de déborder le gouvernement.

A la modération de M. Isvolski, le baron d'Ehrenthal opposa une raideur intransigeante. En 1909, comme en 1914, tandis que l'Italie se « désolidarisait » de l'Autriche, l'Allemagne refusait d'intervenir à Vienne en faveur de la paix. C'est à Pétersbourg au contraire qu'elle intervint, sous une forme quelque peu menaçante. Devant l'éventualité d'une guerre, la Russie céda (mars 1909).

Mais ce qu'il faut retenir pour bien comprendre la psychologie des événements actuels, c'est que l'opinion russe fut profondément meurtrie par cette humiliation. Certains journaux allèrent jusqu'à dire : « C'est un nouveau Tsou-Shima! » Pareil affront ne pouvait se renouveler. L'Allemagne et l'Autriche se sont lourdement trompées, si elles ont cru, en juillet 1914, que leur politique d'intimidation réussirait une seconde fois.

Certains diplomates germaniques ont peut-être pensé : la Russie a « cané » en 1909 (qu'on nous pardonne cette expression populaire), donc elle canera en 1914. C'est le raisonnement inverse qu'il fallait faire : ayant cédé une fois, la Russie ne pouvait plus céder, sous peine d'abdication définitive. Il ne s'agissait pas seulement de solidarité slave, mais d'indépendance et de dignité nationales. Comme l'a déclaré M. Sazonov, aux applaudissements de toute la Douma, le 8 août dernier, ni la Russie, ni la France, ni l'Angleterre ne pouvaient admettre que la volonté de l'Autriche et de l'Allemagne fit loi en Europe. Le gouvernement de Pétersbourg a suffisamment prouvé sa modération, en conseillant à la Serbie de céder sur tous les points qui ne touchaient pas directement à la dignité nationale. La mobilisation russe était une mesure de prudence et d'équilibre qui laissait encore place aux négociations. En y répondant, non seulement par la mobilisation générale, mais par une déclaration de guerre, l'Empire d'Allemagne a pris nettement position d'agresseur[1]. Aussi le Tsar

1. L'éphéméride suivante ne sera peut-être pas inutile pour préciser les choses :

24 juillet. — La Russie déclare qu'elle ne restera pas indifférente au conflit austro-serbe, soulevé par l'ultimatum du 23 juillet.

25 juillet. — La Russie propose en vain de prolonger le délai de l'ultimatum.

29 juillet. — L'Autriche ayant déclaré la guerre à la Serbie le 28 juillet, le Tsar décrète la mobilisation partielle.

Nicolas II, ayant pleine conscience de soutenir une juste cause, a-t-il pu dire, dans son manifeste solennel du 8 août 1914, que la Russie se levait pour la bataille « le fer à la main, la croix dans le cœur ». Et le paysan russe, qui ne sait ni lire ni écrire, mais se nourrit profondément de l'Évangile, traduisait la même idée, en s'écriant : « Nous combattons pour que le règne de Dieu arrive! »

Le coup de force des deux Empires germaniques était d'ailleurs beaucoup plus audacieux qu'en 1909. Il ne s'agissait pas seulement de légaliser, au point de vue du droit international, une situation de fait, mais d'écraser et d'asservir le petit royaume de Serbie. Ajoutez à cela qu'en 1909, M. Isvolski n'avait pas les « mains libres », par suite de son entrevue récente avec le baron d'Ehrenthal à Buchlowitz, que, depuis lors, la préparation militaire de la Russie a fait de grands progrès et que, d'une façon générale, la Triple Entente affirme plus énergiquement son action concertée. Il apparaît alors avec évidence que le défi de Vienne, appuyé par Berlin, devait fatalement aboutir à la guerre.

Quel contraste avec la guerre de Mandchourie! Alors qu'en 1904-1905 l'opinion russe soutenait mal le gouvernement, plus ou moins responsable du conflit, alors que les révolutionnaires applaudissaient presque aux victoires du Japon dont le résultat le plus certain était d'affaiblir le « tsarisme » autocratique, nous assistons aujourd'hui à une admirable exaltation du sentiment national. Tout le monde vibre à l'unisson. Le moujik lui-même, ignorant de l'étranger, connaît au moins le « Nêméts », l'Allemand exploiteur, détesté dans les villages russes. Il connaît aussi le Turc, le « Tatar » infidèle, le « Boussourman » ennemi du Tsar orthodoxe. Rien ne saurait être plus populaire que cette lutte gigantesque contre les Empires germaniques et leurs bons amis de Constantinople.

L'union de tous les partis se manifesta solennellement, le 8 août 1914, lors de la convocation extraordinaire de la Douma et du Conseil d'Empire. Ce fut, comme en France, un jour « sacré ».

30 juillet. — Mobilisation générale en Russie. Le Tsar donne l'assurance à Guillaume II qu'elle n'est pas dirigée contre l'Allemagne.

31 juillet. — *Kriegsgefahrzustand* en Allemagne. Guillaume II somme la Russie de démobiliser dans les vingt-quatre heures.

1er août. — Mobilisation générale en Allemagne. Déclaration de guerre à la Russie.

6 août. — L'Autriche déclare la guerre à la Russie.

Tous les membres du Parlement, réunis au Palais d'hiver, saluèrent de leurs acclamations l'Empereur et le Grand-duc Nicolas Nicolaïévitch. Costumes de cour, uniformes de la noblesse avec collet et revers de manche rouges, redingotes et jaquettes, tout se côtoyait, se mélangeait sans aucune distinction de partis[1]. Pourichkévitch, de l'extrême droite, serrait la main à Milioukov, qu'il injuriait naguère copieusement[2]. Certains députés s'embrassaient, suivant l'habitude russe. Chacun sentait ce qu'il y avait de commun à tous. C'était, pour employer la terminologie de M. Durkheim, l'affirmation éclatante de la « solidarité par similitudes ».

Non moins remarquable était l'union de toutes les nationalités qui peuplent cet immense Empire. Lithuaniens, Lettons, Esthoniens, Tatars de Kazan, etc., se déclarèrent prêts à défendre la patrie commune. Les Juifs eux-mêmes, si malheureux en Russie, exprimèrent leurs sentiments par la bouche du député Fridman : « Nous, Israélites, nous avons vécu et nous continuons de vivre dans des conditions particulièrement cruelles. Et pourtant nous nous sommes toujours sentis de fidèles citoyens de la Russie; aucune force ne pourra jamais nous arracher à notre mère-patrie. Cette terre bien-aimée à laquelle nous sommes attachés par des liens séculaires, nous la défendrons contre l'envahisseur, non seulement par devoir de conscience, mais aussi par un sentiment de profonde affection. » Quoi qu'on en ait dit, aucune promesse n'a encore été faite à ces Juifs admirablement loyalistes. Le grade d'officier leur est simplement devenu accessible. Puisse leur courage, à ce moment décisif de l'histoire russe, leur valoir demain de nouveaux droits !

Particulièrement délicate était la situation morale des Allemands qui sont, depuis de longs siècles, sujets de la Russie[3]. Aristocrates

1. Seuls les ecclésiastiques formaient un groupe séparé.

2. Le célèbre anarchiste russe, prince Kropotkine lui-même, dans une lettre écrite de Brighton le 5 septembre, se déclare pleinement solidaire des alliés. Il approuve même notre loi sur le service militaire de trois ans. — Il est vrai qu'étant donné l'admirable rôle de « couverture » joué par l'armée belge, la loi de trois ans nous eût été d'un secours beaucoup moins efficace sans « l'expédient » de l'incorporation à vingt ans, qui nous a valu, dès le début de la guerre, une classe de plus tout enrégimentée et suffisamment instruite.

3. Il ne faut pas confondre ces Allemands, sujets loyaux de la Russie, avec ceux qui habitent les régions frontières de la Pologne ou de la Volynie et sont restés véritablement étrangers. Le gouvernement russe, reprenant un projet de feu Stolypine, s'occupe actuellement d'exproprier ces colons allemands des provinces occidentales.

des provinces baltiques, simples « colonistes » de la Volga ou du gouvernement de Kherson, ils affirmèrent tous leur entier dévouement à la Russie « une et indivisible ».

Mais, ce qui importait le plus, c'était manifestement l'attitude des Polonais. Placés aux avant-postes, sur le théâtre même de la guerre, écartelés entre les belligérants, ils sont, depuis quatre mois, dans une situation véritablement tragique. C'est aujourd'hui surtout qu'apparaît l'aveuglement des nationalistes russes, persécuteurs de la nationalité polonaise. Tout récemment encore, le 25 mai dernier, s'obstinant pour la troisième fois à braver le Président du Conseil et le Tsar lui-même, les nationalistes de la Chambre haute proscrivaient l'emploi de la langue polonaise dans les assemblées municipales des villes de Pologne. C'était faire naïvement le jeu de l'Autriche. Si la guerre avait été strictement austro-russe, les Polonais auraient peut-être rendu à la Russie « la monnaie de sa pièce ». Heureusement que l'Allemagne est entrée en scène et que les Polonais préfèrent encore le Russe à l'Allemand.

Quelles que puissent être par ailleurs leurs sympathies pour l'Autriche, ils ont eu assez de sens politique pour subordonner le sentiment à l'intérêt national. Seule une victoire décisive de la Russie peut faire l'unité de la Pologne, et l'unité — serait-ce dans une demi-servitude — est toujours par elle-même un bien précieux[1]. Comme l'a déclaré le député polonais Jaronski, aux applaudissements de toute la Douma, « l'importance mondiale de l'heure présente doit rejeter au second plan tous les règlements de comptes de la politique intérieure ».

Dès le début de la guerre, le général Samsonov exprima publiquement aux Polonais combien il leur était reconnaissant d'avoir gardé, pendant toute la mobilisation, l'ordre et le calme le plus parfaits. Un geste plus significatif encore devait bientôt les récompenser de leur attitude loyaliste. Par une proclamation solennelle, datée du 14 août, le généralissime Nicolas Nicolaïévitch appela tous les Polonais à « réaliser le rêve de leurs ancêtres. Que la Pologne s'unifie sous le sceptre du Tsar Russe, libre dans sa religion, sa langue et son *self-administration*[2] ! »

1. Il faut ajouter qu'au point de vue économique, l'union douanière avec la Russie est particulièrement favorable à l'industrie polonaise.

2. Le texte russe porte *samoouprav'lénié* et non *avtonomia*, autonomie. La

Moment décisif dans l'histoire des relations russo-polonaises! Promesse généreuse, clamée à la face de l'Europe, bien digne du Tsar Nicolas II, qui, peu de semaines avant le guerre, défendait encore la cause de la langue polonaise contre les attaques réitérées des nationalistes russes! Nous voudrions croire que la Pologne restaurée jouira d'une liberté au moins égale à celle de la Galicie autrichienne.

Apaisement des rivalités nationales et politiques, tel est le spectacle réconfortant que la Russie présente à l'heure actuelle. Tout le monde s'unit pour lutter contre l'ennemi et contre la misère. L'état de guerre a déjà fait de réels prodiges. Les assemblées de district et de province (*zemstvos*) ont formé une vaste fédération, et le gouvernement n'a pas craint de lui conférer les plus larges pouvoirs, pour venir au secours des blessés militaires. Le Tsar a prohibé la vente de l'eau-de-vie, de la *vodka*, dont les Russes, semblait-il, ne pourraient jamais se passer — geste d'autant plus beau que le monopole de l'alcool procurait au Trésor un revenu net annuel de 1,800 millions de francs.

Appuyée par toutes les forces morales du pays, l'immense armée russe s'avance d'une marche lente et sûre. Elle a déjà complètement repoussé l'envahisseur et occupé solidement la Galicie jusque sous les murs de Cracovie. C'est d'elle que dépend surtout la durée de la guerre.

PIERRE CHASLES.

promesse est donc très modeste. Il s'agit d'une simple décentralisation administrative, sans pouvoir législatif autonome.

LONDRES

ET

LES OUVRIERS DE LONDRES

D'APRÈS UN OUVRAGE RÉCENT[1]

Connaître l'Angleterre, c'est, pour bien des Français, avoir rendu une hâtive visite à cette vaste agglomération de maisons basses, qui s'entassent autour de l'estuaire de la Tamise, sur le territoire de quatre ou cinq comtés. Plus de sept millions d'habitants, autant que la Suède, la Norvège et le Danemark réunis. Tout autour une belle campagne dépeuplée, dont les habitants ont été sucés par la capitale. A l'ouest, une riche banlieue de villas et de jardins, qui s'étend jusqu'à Reading, à soixante milles de distance. Au centre, le Londres des palais, des grands parcs, des belles rues, des musées, celui que les touristes étudient. A l'est, derrière la Cité et le quartier des affaires, le Londres inconnu, l'immense Londres ouvrier, qui fait vivre par son travail le Londres aristocratique et bourgeois. C'est là qu'habite un prolétariat flegmatique, peu sanguinaire, ayant pour vices principaux la passion du jeu et l'ivrognerie silencieuse, triste, terne, médiocre en toutes choses; là que vient s'insérer un prolétariat juif de cent vingt mille âmes, constituant, au milieu des faubourgs anglo-saxons, une grande ville hébraïco-polonaise, avec ses industries spéciales, ses superstitions, ses rites, son idiome. M. Pasquet, dans le beau volume qu'il nous apporte, veut nous faire connaître la foule des « ouvriers de Londres ».

A vrai dire, M. Pasquet ne prétend pas entreprendre, pour son propre compte, un travail d'enquête directe, comparable à celui

1. Par D. Pasquet, ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, agrégé de l'Université, professeur au Lycée Condorcet. Un volume in-8°, de 762 p., Paris, Armand Colin, 1914.

qu'entreprit, il y a une vingtaine d'années, pour Londres même, M. Charles Boott, qu'entreprit plus récemment M. Rowntree pour la ville de York. Il eût fallu, pour mener à bien une pareille enquête, toute la vie d'un homme, aidé par une armée de collaborateurs en sous-ordre. Mais, précisément parce qu'il y a déjà sur ce sujet en Angleterre toute une littérature, — enquêtes privées, rapports parlementaires, pamphlets de circonstance, — il y avait à faire, sur cette masse énorme de renseignements non digérés, un travail d'élaboration. M. Pasquet aborde, et accomplit cette tâche. La belle bibliographie qui termine le livre nous est garante de l'étendue de ses recherches; d'ailleurs, sa connaissance directe du milieu et des hommes est manifeste à travers tout l'ouvrage, qu'elle vivifie. Il ne faut pas dire que ce volume de plus de sept cents pages est long. Eu égard à la masse des faits contenus, il est bref. Il dispense de lectures infinies. Il éclaircit des bibliothèques.

Essayons de résumer l'essentiel du livre de M. Pasquet sans nous astreindre à suivre l'ordre des chapitres. La thèse fondamentale, c'est que la vie économique de Londres présente un caractère paradoxal. Londres est la capitale du pays le plus industrialisé du monde entier, et n'est pas cependant une ville de grande industrie. La population y a augmenté, au cours du siècle passé, dans la proportion de 373 p. 0/0; et cependant le nombre des ouvriers de grande industrie non seulement n'y a pas été augmentant, mais y a positivement décliné. A première vue, les statistiques ne confirment pas la thèse de M. Pasquet : elles nous disent qu'en 1901, l'industrie occupait à Londres 793,000 personnes, le commerce 424,900 personnes seulement. Mais M. Pasquet sait interpréter cette statistique trompeuse. Si l'on défalque du total des ouvriers industriels les ouvriers du bâtiment et de l'alimentation, il reste 504,900 individus (23,8 p. 0/0 de la population laborieuse, — parmi lesquels 224,200 ouvriers de l'habillement). Il faut, d'autre part, ajouter à la rubrique « commerce », tous les ouvriers des transports, et les manœuvres qui leur servent d'auxiliaires, soit 316,900 individus. Au total, pour le groupe, au sens propre du mot, commercial, 730,000 personnes, contre 504,900. Ainsi apparaît en pleine lumière l'aspect véritable de la grande ville. Londres est, d'une part, une ville de petits ateliers, où des ouvriers, achèvent, pour la consom-

mation, des produits qui ont été amenés, en province, jusqu'à la dernière phase de la fabrication. Londres est, d'autre part, suivant un témoignage qui est allemand et par conséquent peu suspect, « sinon le centre du *trafic* mondial, du moins celui du *commerce* universel »; « le seul endroit où l'on puisse envoyer en consignation, avec certitude de vente, n'importe quelle quantité de n'importe quelle marchandise ». Transporter, convoyer, charger et décharger, embarquer et débarquer, faire circuler les marchandises, non produire au sens physique du mot, voilà l'occupation de l'immense majorité des ouvriers de la métropole. De ces ouvriers, quelle est la condition?

Elle résulte de la nature même du travail auquel ils se livrent — manœuvres, dockers, déchargeurs des gares, porteurs des marchés. Travail facile, qui ne demande pour ainsi dire aucun apprentissage; travail variable en quantité d'un mois à l'autre, presque d'un jour à l'autre. Par une analyse très détaillée et très nouvelle de l'organisation du travail aux docks de Londres, M. Pasquet montre en quoi consiste le plan de ce qu'on appelle le *casual labour*. La grande grève de 1889, la reprise par l'État de l'administration des docks en 1908, ont fait quelque chose, mais peu de chose, pour pallier un mal qui tient à la nature même. Le nombre des ouvriers qui demandent de l'ouvrage est double du nombre d'ouvriers qui sont en moyenne employés. D'où non seulement baisse des salaires, mais extrême « intermittence » du travail; et tous les maux qui suivent nécessairement la création d'une « armée de réserve industrielle », suivant l'expression marxiste, d'une classe ouvrière à laquelle toute stabilité professionnelle, toute stabilité morale, font défaut. « Le chômage, écrit M. Pasquet, est un phénomène normal de la vie économique de Londres.... De 1905 à 1908, le tiers de ceux qui se sont fait inscrire comme chômeurs en Angleterre (Écosse et Irlande exceptées) s'est fait inscrire à Londres, et les dépenses du comité de Londres ont atteint 60 p. 0/0 des dépenses totales de l'Angleterre. »

Mais, si l'on veut connaître, dans toute son étendue, la détresse ouvrière qui sévit à Londres, il ne faut pas connaître seulement le travail intermittent des docks, il faut connaître encore ce système d'organisation du travail qui est fameux sous le nom de *sweating system*. Il sévit dans la fabrication des boîtes en carton, des boîtes

d'allumettes, dans la lingerie, dans la couture. Ici, les enquêtes sont surabondantes; il restait à M. Pasquet d'éliminer les témoignages suspects, de dégager les résultats généraux. Ce sont des industries qui semblent, au premier abord, n'avoir rien de commun avec le travail rudimentaire d'un débardeur. Mais la division des tâches a décomposé la fabrication totale du produit en une série d'opérations élémentaires, dans chacune desquelles l'entrepreneur spécialise certains groupes d'ouvriers, et qui ne supposent, ici encore, aucun apprentissage. Tout nouveau venu peut être pris; et il y a intérêt, pour les entrepreneurs, à encourager une affluence qui favorise la baisse des salaires. Il n'est pas besoin ici, comme sur les docks, de vigueur musculaire : de sorte que l'exploitation de la main-d'œuvre féminine s'ajoute à l'exploitation de la main-d'œuvre virile. Les ouvriers, les ouvrières, travaillent souvent en chambre, vivent isolés les uns des autres, n'ont pas même la ressource de l'organisation syndicale. Enfin l'immigration des Juifs polonais fournit au *sweating system* une matière exploitable sans cesse renouvelée. L'ouvrier anglo-saxon accuse l'immigrant juif d'avilir les salaires; l'ouvrier juif se plaint d'être exploité; l'opinion accuse l'exploiteur lui-même, le petit *sweater*, d'être un juif; le petit *sweater* juif se plaint d'être lui-même un intermédiaire chétif, exploité par le patron du grand magasin de nouveautés. La « question sociale » se complique ici d'une « question juive ».

A tant de maux, quels remèdes?

M. Pasquet énumère les différentes mesures qui ont été imaginées pour obvier au mal du *casual labour*. Assistance par le travail, appliquée d'abord dans un certain nombre de municipalités, puis généralisée et devenue l'objet d'une loi, le *Unemployed Workmen Act* de 1905. Organisation du placement par le *Labour Exchanges Act* de 1909. Organisation de l'assurance contre le chômage, en 1911. Mais toutes ces lois, conçues en vue de protéger contre le risque du chômage occasionnel des ouvriers régulièrement employés, négligent le caractère spécial de la misère à Londres, ville où c'est le chômage qui est en quelque sorte normal, où une masse énorme de travailleurs sont, suivant l'expression de M. Pasquet, « régulièrement irréguliers ». Et M. Pasquet étudie également ce qui a été fait pour la lutte contre le *sweating Aliens Act* de 1905, loi « nationaliste » et tory,

ayant pour objet d'enrayer l'immigration juive. *Trade Boards Act* de 1909, loi socialiste qui a, pour la première fois, introduit le principe du salaire minimum légal. Tentatives trop récentes pour qu'on ait le droit encore de les déclarer stériles : M. Pasquet reste cependant réservé et sceptique.

M. Pasquet analyse, avec la même attention, tout ce qui a été fait, tout ce que l'on a essayé de faire, pour alléger la misère de l'ouvrier de Londres considérée sous ses aspects les plus divers. Londres, ville toujours surpeuplée, l'est devenue toujours davantage au cours du dernier siècle. M. Pasquet décrit, dans toute leur abomination, les taudis, les *slums*, des faubourgs. Il explique tout ce que l'initiative privée d'abord, puis la législation ont tenté pour mieux loger l'ouvrier. Tentatives coûteuses, de plus en plus coûteuses, dont le bénéfice n'est peut-être pas proportionné à leur coût, qui sont peut-être presque stériles : l'ouvrier qui se loge dans les immeubles modèles n'est pas l'habitant du taudis qu'on vient de supprimer. Celui-ci émigre un peu plus loin, vers d'autres taudis; et le mal qu'on voulait supprimer se trouve simplement déplacé. M. Pasquet a plus confiance, pour remédier au surpeuplement, dans le développement des communications, — chemins de fer, tramways, autobus — avec la banlieue, qui, en étalant la capitale sur une surface toujours plus vaste, pourront décongestionner le centre. Il étudie tout ce que la charité privée, tout ce que la charité publique, font pour venir en aide aux pauvres. Il décrit l'activité philanthropique des associations charitables, nous fait visiter à sa suite une *workhouse* moderne, constate partout l'énorme effort qui se fait, et aussi l'énorme gaspillage d'argent, les doubles emplois, le défaut d'organisation. La « Société pour l'organisation de la charité » saura-t-elle mettre l'ordre dans les travaux concurrents et dispersés des sociétés philanthropiques? Une législation nouvelle saura-t-elle mettre l'ordre dans le chaos de l'Assistance publique londonienne : trente et une circonscriptions ayant chacune son organisation propre, ses méthodes propres, chevauchant parfois les unes sur les autres? M. Pasquet veut l'espérer : on a l'impression qu'il demeure sceptique.

Et la raison profonde de ce scepticisme invincible, nous la devinons. M. Pasquet a perdu cet optimisme du libéral qui compte sur le travail indépendant, sur le *self help* individuel, pour assurer, un

jour ou l'autre, à tous les producteurs, sinon la richesse, du moins une sorte d'aisance. D'autre part, il n'a pas réussi, semble-t-il, à s'assimiler le nouvel optimisme des écoles socialistes, qui comptent sur l'intervention de la sagesse publique pour réagir contre les désordres de la liberté. Il reste dans l'entre-deux, assez perplexe.

Ce résumé n'est pas, il ne vise pas à être complet. Nous avons, par exemple, passé sous silence les chapitres où M. Pasquet nous parle des organisations religieuses, des établissements d'éducation, de tout le travail administratif entrepris par le « Conseil de Comté » et les « Conseils de bourgs ». Ce que nous avons voulu faire, c'était mettre en valeur, d'une part, la thèse centrale du livre, et d'autre part — y avons-nous réussi? — donner l'impression de l'extrême richesse du détail. Marquons seulement, pour finir, l'étonnement que nous avons éprouvé en constatant une lacune dans cet ouvrage si complet. M. Pasquet nous parle abondamment de la condition économique de l'ouvrier de Londres, de tout ce qui a été fait, d'autre part, pour améliorer d'en haut cette condition; mais des efforts faits par les ouvriers pour s'organiser librement, pour travailler par eux-mêmes au relèvement de leur niveau de vie, M. Pasquet ne nous dit rien, ou presque. Est-ce parce qu'il considère les organisations syndicales, dans la capitale, comme assez rudimentaires? Il le laisse entendre à deux ou trois reprises, mais il n'en est pas moins obligé de reconnaître l'extrême importance de la grande grève des dockers, qui eut lieu il y a un quart de siècle. C'est alors que les ouvriers du port de Londres donnèrent, dans le monde syndical anglais, le signal d'une politique plus militante, introduisirent en Grande-Bretagne l'esprit révolutionnaire du socialisme continental. Puis l'idée socialiste fit de tels progrès qu'il parut à son tour devenir légalitaire, parlementaire, presque bourgeois. Alors contre ce socialisme embourgeoisé, c'est de nouveau le port de Londres qui donna le signal de la révolte. Ben Tillett organisa le syndicat des ouvriers du transport, en prêchant l'action directe et la grève générale : c'est Londres qui est, en Angleterre, le foyer du syndicalisme révolutionnaire. Les *trade-unions* londoniennes sont assurément moins riches, moins organiques, que les grandes *trade-unions* du Lancashire et du Yorshire : mais c'est justement pour cette raison, parce qu'elles n'ont pas de caisse à ménager, parce qu'elles sont com-

posées d'ouvriers non qualifiés, condamnés la moitié de l'année au chômage, qu'elles sont animées d'un esprit de guerre ou de violence. Ainsi se trouve confirmé, par une preuve nouvelle, ce que M. Pasquet nous disait sur les caractères propres du prolétariat londonien. Cette preuve, pourquoi ne la trouve-t-on pas dans son livre?

ELIE HALÉVY.

LES CRISES GÉNÉRALES
COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES

(*Deuxième article* [1].)

Le processus de la crise générale.

Quelles qu'aient pu être les erreurs, les confusions commises parfois, des hommes comme Juglar, comme Jacques Siegfried, ont certainement rendu de très grands services, en mettant bien en lumière, par des études consciencieuses et suivies, les manifestations diverses des crises, leurs effets immédiats ou médiats. C'est grâce à eux en très grande partie qu'on peut aujourd'hui dresser la suite naturelle et pour ainsi dire constante de ces effets divers, et arriver à donner le processus normal d'une crise économique et commerciale. On comprend au surplus que, quand on connaît bien ce processus, presque toujours identique à lui-même dans les diverses crises générales qui se produisent à des périodes plus ou moins régulières, on peut, en présence de tel phénomène appartenant à cette suite naturelle, prévoir les autres qui se feront sentir ensuite, on peut alors sinon prévenir la crise de manière à l'empêcher, ce qui sera sans doute toujours impossible, du moins se prémunir, dans une certaine proportion contre les effets les plus redoutables, prendre des précautions, modifier sa façon d'agir, éviter certaines imprudences, etc....

Il est bien sûr d'ailleurs que la chute des prix que Clément Juglar, à un certain moment, a donnée comme la cause des crises, n'est qu'un de ses effets, une de ses caractéristiques, une de ses conséquences, et une phase seulement du processus que nous essayons de mettre en lumière.

Dans sa notice sur la périodicité des crises économiques, où il avait essayé de condenser tout ce qui pouvait s'écrire sur le sujet,

1. Voyez la *Revue des Sciences politiques* du 15 août 1914.

notre collègue Georges Villain avait exposé comme suit l'évolution d'une crise. Il prenait les choses après la liquidation de la crise précédente (puisque forcément on passe de crise en crise) et au moment où la liquidation avait restitué des disponibilités. L'allure du début était d'abord timide, la reprise se faisait. les marchés commerciaux avaient plus de fermeté, les prix se relevaient progressivement, la confiance renaissait; puis le mouvement s'accélérait par la spéculation, ajoutant ses effets à ceux de la consommation. L'instant arrivait où le prix des matières premières dépassait la valeur que comporte une consommation moyenne, l'industrie n'était plus à même de satisfaire toutes les demandes, bientôt on manquait de capitaux disponibles, le taux de l'escompte augmentait, puis la capacité d'achat des produits fabriqués se réduisait par l'effet même de la hausse des prix, et un ralentissement se produisait dans l'activité des affaires. Dès lors l'industrie réduisait ses demandes de matières premières : la lourdeur commençait à paraître sur les marchés, les prix n'étaient plus soutenus, la méfiance se montrait, on travaillait de moins en moins dans l'industrie, la vie économique se déprimait. On en arrivait finalement à une liquidation qui devait ultérieurement avoir comme but une nouvelle période d'activité, et ainsi de suite. Cette description de l'évolution d'une crise coïncide assez bien avec celle qu'avait donnée Juglar, pour lequel le caractère des crises était grande prospérité, grand mouvement d'affaires, hausse des prix, arrêt brusque, interruption des échanges, baisse des prix, liquidation des entreprises succombant par suite. Il montrait l'industriel produisant trop, ne pouvant trouver à écouler ses produits, et cherchant à se procurer de l'or dans les banques pour payer ses fournisseurs de matières premières. Sous l'influence de cette demande, les réserves métalliques des banques baissaient; et, pour se défendre, elles relevaient le taux de l'escompte.

A notre avis jamais meilleure description du processus de la crise-type n'a été donnée que dans le schéma théorique fourni par notre collègue et ami Henry Laporte. Il part bien entendu de l'année normale, du moment où la crise précédente a été entièrement liquidée. On en est à l'instant où la consommation générale, longtemps comprimée, recommence à s'accroître. Et, en sa qualité de mathématicien, il traduit le phénomène qui commence de se pro-

duire par une comparaison assez juste : il montre la consommation générale comme obéissant à un mouvement uniformément accéléré. Pour suivre ce mouvement, le commerce augmente ses achats à l'industrie, qui s'efforce de produire davantage. Elle ne peut pas du reste développer sa production aussi vite que la consommation le réclame, et c'est ce qui fait que les prix commencent à monter. Comme les commandes, les ventes croissent constamment, commerce et industrie augmentent leurs achats de matières premières, réalisent leur maximum de disponibilités, présentent à l'escompte autant de papier qu'ils le peuvent; et c'est sous cette influence que le portefeuille de la Banque de France notamment se gonfle, ainsi que l'avait si bien remarqué Clément Juglar; ce qui a pour conséquence inévitable de diminuer son encaisse métallique. Comme les capitaux se sont accumulés, ils cherchent des emplois; ils ne sont plus aussi timides qu'ils l'étaient pendant la dépression; ils se placent en actions industrielles, en escomptant de gros dividendes qui paraissent vraisemblables. La chose se manifeste comme nous le disions par le relevé des émissions des valeurs mobilières, en même temps que forcément ces valeurs industrielles, sous l'influence de l'enthousiasme qu'elles excitent, bénéficient d'un mouvement de hausse. En présence de la multiplicité des commandes, de la facilité des ventes, il est impossible que l'industrie ne cherche pas à accroître ses moyens de production, et que les augmentations de capital, c'est-à-dire les émissions, ne se multiplient de toutes parts. Le développement des entreprises, les créations de nouvelles entreprises mêmes se font en raison de ce fait que le prix de revient n'a pas monté aussi vite que le prix de vente des produits fabriqués, d'ailleurs ces créations, ce développement trouvent facilement les souscriptions de l'épargne réalisée grâce aux bénéfices de la situation présente. Il est vrai que le portefeuille des établissements de crédit cesse tout au moins de s'accroître, parce que ces établissements ont intérêt à faire réescompter à la Banque de France la partie de leur portefeuille qui en est susceptible : ils sont à même de trouver des emplois fort avantageux pour les dépôts à eux confiés. L'optimisme est extraordinaire : tout est à la hausse; et on se trouve véritablement en présence de ces phénomènes de spéculation qui ne sont point la cause des crises, mais qui en sont une des manifestations normales.

Le moment de bascule est imminent. Par le fait même de la hausse générale des prix, la consommation va diminuer (tout simplement, comme nous l'avons dit, parce que la consommation des capitaux a été demesurée), nous sommes du reste à un instant où les prix de revient se sont accrus sous l'influence d'un relèvement du prix des matières premières, et de la somme énorme de capitaux qui ont été ou immobilisés ou consommés. Et brusquement la confiance va être ébranlée, en même temps que les stocks se constitueront, par suite de la diminution ou de la disparition du pouvoir d'achat des acheteurs possibles. Comme conséquence se manifestera une chute brusque des cours de Bourse. Ce sera une raison de plus pour le commerce et l'industrie de chercher à faire argent de tout. Et pour défendre son encaisse, la Banque de France, puisque nous nous supposons en France, relèvera le taux de son escompte. Ce sera le plein de la crise, qui ne se liquidera que progressivement.

Effets et indices.

Après ce que nous venons de dire du processus général des crises économiques et commerciales, ce serait un peu de superfétation que de développer longuement les effets de ces crises, et de montrer dans le détail les indices auxquels on peut les pressentir. Il est manifeste que ces indices résultent de la constatation même des diverses phases générales par lesquelles une crise passe assez régulièrement dans son développement logique. A ce sujet des indices auxquels on peut reconnaître l'approche ou la présence même d'une crise, nous ne saurions trop recommander les observations faites par Juglar, par Jacques Siegfried; sans doute quelquefois, certains indices, certains symptômes de ceux qui sont énumérés par eux vont manquer dans telle ou telle circonstance. Mais les règles générales qu'ils ont posées, règles d'observation bien entendu, sur les effets et les caractéristiques et non les causes des crises, demeurent comme vraies dans leur ensemble.

M. Juglar recommandait tout particulièrement les articles des bilans des banques pour servir de guide (sans qu'on ait cependant à négliger les autres) : d'une part le portefeuille des effets de commerce, et de l'autre l'encaisse métallique, et plus spécialement les

mouvements de l'or. D'après ce que nous avons dit tout à l'heure, on voit par suite de quels phénomènes ces escomptes et cette variation de l'encaisse peuvent être révélateurs en la matière qui nous occupe. En étant trop affirmatif à ce point de vue tout comme à l'égard de la périodicité des crises, M. Juglar affirmait que le portefeuille d'escompte des effets de commerce croissait pendant une série d'années, sept à huit en moyenne; puis, quand d'un minimum il avait atteint et dépassé le dernier chiffre maximum noté dans la crise précédente, il considérait qu'on pouvait déclarer, à dix-huit mois près, qu'on se trouvait à la veille d'une crise. Le déchaînement de celle-ci était signalé d'après lui par des demandes d'escompte plus importantes, les banquiers voulant prendre de l'or, dans les encaisses des grandes banques; et comme on voyait le niveau de l'encaisse baisser sans cesse, cela avait pour conséquence l'élévation du taux de l'escompte. C'était encore un indice confirmant les avertissements donnés par les autres phénomènes. La hausse de l'escompte déterminait immédiatement une baisse des prix des marchandises, cette chute que Juglar a donnée comme absolument caractéristique de la période de crise.

Il y avait là des moyens indiqués par Juglar pour sonder l'horizon, pressentir le ralentissement imminent des affaires. Il recommandait d'interroger les bilans des grandes banques, mais aussi de s'attacher non seulement au mouvement des prix, mais encore à celui du commerce extérieur, des revenus publics, de la population. Il se laissait du reste entraîner, par l'intérêt des véritables découvertes qu'il avait faites en la matière, à prétendre être un peu trop précis. A ce propos M. Vidal faisait remarquer fort rationnellement que, en suivant les bilans année par année, on n'est jamais sûr que le maximum que l'on observe sera le dernier de sa série; et on ne peut en conclure qu'on est arrivé au point où la crise va nécessairement éclater. De plus, l'étude publiée en mars 1908 dans le *Bulletin de statistique et de législation comparées* du Ministère des Finances français a montré qu'il n'y a pas toujours eu crise quand un minimum d'encaisse correspondait à un maximum de portefeuille. M. Jacques Siegfried, qui a repris les constatations, les études, la théorie de M. Juglar, a reconnu que les indications tirées des deux facteurs, encaisse et portefeuille, ne sont guère utilisables pour les prévisions à courte

échéance. Souvent la Banque peut poursuivre une politique d'accumulation d'or, de propos délibéré; et voilà un facteur qui masquera ce que Juglar considère comme un indice essentiel.

On peut évidemment, avec le *Bulletin de statistique du Ministère des Finances*, prendre comme indice non pas seulement ces variations de l'encaisse-or et du portefeuille de la Banque, mais encore les variations des prix (ce qui concorde avec les tendances de M. Juglar); puis le commerce extérieur, le rendement des impôts, les recettes des chemins de fer, les avances sur titres, les prêts hypothécaires, les cours de la bourse. Il est essentiel de ne point négliger le montant des émissions publiques. Et encore, comme le disait si bien M. Yves Guyot, ne faut-il point négliger le facteur agricole; la production agricole ayant une importance de premier ordre sur l'activité économique, représentant une masse et une valeur énormes de produits à échanger contre d'autres. Il est essentiel de songer à l'activité des chemins de fer, à leur absorption de capitaux, par suite à la production de l'industrie métallurgique, dont les chemins de fer sont des clients de premier ordre.

Et encore, après avoir consulté tous ces indices, ne faut-il pas se faire d'illusions, ne doit-on pas se figurer que l'on peut prédire une crise avec certitude ni même avec une réelle exactitude. On peut, comme le faisait M. Henry Laporte en septembre 1912, alors qu'une crise véritable devait se produire en 1913, aidée, il est vrai, par des guerres, se dire qu'on est dans une période où la vigilance s'impose. Cette prudence, M. Georges Villain la conseillait, il mettait le public en garde contre l'exagération des résultats que l'on peut attendre de l'étude des crises générales. Il est possible de pressentir l'imminence d'une crise particulière, disait-il; mais il est téméraire d'en préfixer la date, l'intensité, la durée. De cette prévision des crises étudiées sur une base même solide, on ne peut inférer ce qu'a soutenu Clément Juglar, qu'il y aurait dans ces crises une périodicité à peu près exactement régulière. Nous allons voir que cette périodicité est simplement un phénomène d'alternance, sans qu'il puisse s'agir d'admettre le retour précis des périodes de prospérité et des périodes de dépression, une évolution correspondant à un nombre déterminé d'années.

La prétendue périodicité et les dates des crises.

Ce qui montre bien que, en dépit des études longuement faites, on peut assez souvent se tromper quand il s'agira de crises, du moins de crises générales, confondre une crise particulière avec une de ces crises économiques et commerciales qui méritent seules d'être envisagées aussi largement que nous l'avons fait ici; ce qui prouve d'autre part que les indices que nous signalions tout à l'heure ne sont qu'approximatifs, et que notamment les mouvements de baisse ou de hausse dans l'encaisse ou le portefeuille ne fournissent point des constatations d'une précision mathématique, c'est que, même au point de vue de la date des crises successives qu'il est possible d'identifier depuis le commencement du XIXe siècle par exemple, l'accord n'est pas absolument fait entre tous ceux qui ont étudié la question. Nous ne trouvons pas exactement les mêmes années signalées comme dates de crises générales; il ne manque pas d'auteurs économiques pour nier qu'une crise s'est produite une année où pourtant d'autres observateurs trouveraient tous les faits, toutes les caractéristiques, tous les indices qui pour eux annonceraient de la façon la plus formelle une crise.

M. Clément Juglar, en s'appuyant sur ses propres observations, et sur celles d'économistes anglais, notamment de Stanley Jevons, qu'il a cité et consulté en la matière, signale comme première période de crise durant le XIXe siècle, l'année 1804 ou l'année 1803, suivant que l'on considère l'Angleterre ou la France. C'est ensuite l'année 1810. Nous n'avons pas besoin de dire que ces deux crises avaient éclaté sous l'influence directe de l'état de guerre, et qu'elles ne répondaient pas exactement à la notion que nous avons essayé de donner des crises générales. C'est ensuite pour Clément Juglar une période qui s'étend de 1813 à 1815, et qui est tout à fait critique; puis il en signale en 1818, en 1826, la crise de 1826 ayant été justement célèbre, et ayant été particulièrement étudiée par Jean-Baptiste Say. Aux environs de 1836 et de 1837, Clément Juglar en signale une autre, qu'il distingue de celle de 1839, en passant volontiers sur la petite crise française de 1830, et la crise secondaire anglaise de 1832. Il n'oublie point celle de 1847 et de 1848, qui du

reste était aidée certainement des événements politiques. Puis il nous parle de celle de 1857, et enfin de celle de 1864.

A la vérité, dans cette période, on en est bien arrivé à peu près, dans les nombreux travaux faits sur la question, à signaler des troubles sur les principaux marchés du monde, par conséquent des crises générales, dans les années 1835 et 1836, 1847 et 1857, 1864. Depuis lors, l'accord semble s'être fait à peu près sur les années 1873, 1882, 1890, 1900 et 1907, comme époques de crises plus récentes. Si pourtant nous nous reportions à une étude statistique publiée dans le *Journal de la Société Royale de statistique de Londres*, par Armand Julin, directeur de l'Office du Travail de Bruxelles, et professeur à l'Institut supérieur de commerce d'Anvers, portant le titre de « The Economic Progress of Belgium from 1880 to 1908 », nous y verrions que le savant professeur, à l'aide d'Index Numbers, a constaté des périodes de crises, succédant au reste à des périodes de relèvement et de prospérité, qui ne concordent pas exactement avec les dates que nous avons données. C'est ainsi qu'il signale une crise en 1885, une autre en 1893, une troisième en 1901, une quatrième en 1908; les dates qu'il fournit sont en retard d'environ une année sur les dates généralement adoptées, ce qui laisserait supposer que son mode de calcul escompte plus sûrement le minimum de l'activité économique et commerciale. Aussi bien, même dans ses recherches si consciencieuses, et comme l'écrivait notre regretté maître Alfred de Foville, il ne faut pas voir un instrument de précision absolue. Nous pourrions du reste faire remarquer que, dans son article de la *Revue des Deux Mondes*, M. Jacques Siegfried a signalé une crise en 1891, et non pas en 1890, comme on le fait d'ordinaire. La différence est minime sans doute, mais elle démontre bien qu'il est absolument impossible d'arriver, ainsi que l'avait prétendu faire Juglar, à une précision absolue dans l'évaluation d'une périodicité régulière des crises.

Au surplus, ce qui montre bien la précision tout à fait relative avec laquelle on peut, encore maintenant, en dépit des recherches faites, des constatations si intéressantes auxquelles on s'est livré, quand on sait avec certitude qu'on se trouve dans une période de crise, distinguer la liquidation de la crise proprement dite : ce sont toutes les appréciations divergentes qui se sont fait jour il n'y a pas

encore longtemps, et qui se continuent à l'heure actuelle au sujet de cette crise de 1913-1914, que M. Henry Laporte avait nettement prévue; que d'ailleurs M. Paul Leroy-Beaulieu avait annoncée comme certaine même avant lui. La réalité en a été longuement discutée, elle l'est encore quelque peu, beaucoup de gens prétendant qu'il n'y avait crise ni menaçante ni réalisée. M. Yves Guyot en particulier disant qu'on se trouvait seulement en présence d'une crise d'attente et non point d'une crise économique générale. Certainement les phénomènes d'ordre politique et psychologique ont préparé cette crise de 1913-1914, ils ont eu le pas même sur les phénomènes industriels et commerciaux, comme nous l'avons déjà fait remarquer. Néanmoins, la situation présente répond bien à la définition des crises; elle en révèle bien les manifestations ordinaires. Certainement aussi la liquidation semble se faire très vite. Mais il y a là une conséquence générale de ce fait que, à notre époque, sous bien des influences, les crises économiques sont autrement courtes qu'elles ne l'étaient jadis.

Sans doute, la constatation de cette crise en 1913-1914 répond assez bien à la théorie de la périodicité accusée par Juglar : le phénomène des crises reviendrait régulièrement tous les sept ans. Mais cette périodicité septennale ne peut vraiment pas suffire à confirmer l'opinion de ceux qui considèrent que 1913 ou 1914 ont été une période de crise. Ce retour tous les sept ans ne présente pas dans les faits une rigueur mathématique, les crises se sont succédées tantôt au bout de six ans tantôt au bout de sept, de huit, de neuf, parfois de dix années. Il semblerait assez peu vraisemblable qu'il y ait dans cette évolution logique d'une crise à une autre, ou plutôt d'une période prospère à un état de stagnation et de crise, une période correspondant nécessairement à l'écoulement d'un certain nombre d'années. Tout au plus pourrait-on admettre les sept années comme un moyenne vraisemblable. Il semble tout au contraire assez rationnel d'estimer avec M. Emmanuel Vidal que la fréquence des crises dépendra de la rapidité d'accroissement des affaires. Et de même qu'elles sont plus brèves qu'autrefois, il est possible aussi que, comme compensation de leur moindre gravité, elles prennent une fréquence un peu plus grande. Toutefois ici nous sommes dans l'inconnu, et pas plus personnellement qu'en invoquant des

autorités extérieures, nous n'oserions faire de prévisions à longue distance.

La brièveté relative des crises modernes.

Nous avons fait allusion tout à l'heure à cette particularité que paraissent présenter de plus en plus les crises générales, d'une brièveté relative, qui surprendrait ceux qui ont souffert jadis de phénomènes de ce genre. Comme preuve de cette affirmation, qui n'est en fait qu'une constatation, on pourrait immédiatement invoquer le souvenir très peu lointain de la crise de 1907, sévissant aux États-Unis, envahissant rapidement l'Allemagne, s'étendant à tous les autres pays; mais se liquidant avec une célérité qui a surpris bien des gens, une période prospère survenant beaucoup plus tôt qu'on ne l'attendait. En commentant pour ainsi dire dès ses débuts la crise de 1907, M. Paul Leroy-Beaulieu n'avait pas hésité à dire qu'il ne fallait pas s'exagérer les conséquences de cette crise; que ce ne serait pas un effondrement, c'est-à-dire que les États-Unis ne perdraient pas leur capacité productive, qu'ils devraient, pour leur compte, se recueillir pendant un ou peut-être deux ans au maximum, trois ans semblant beaucoup. Il se demandait même si la durée de la crise ne serait pas inférieure à deux ans. Il rappelait l'exemple de la crise de 1893, à une époque pourtant où les États-Unis étaient moins prospères; il en concluait que ces épreuves, sans doute très cruelles pour la vie moderne, vont en s'adoucissant graduellement.

Le fait est qu'après cette crise de 1893 la reprise nécessaire n'était bien nette qu'à la fin de 1896 : dès la fin d'octobre 1908, au contraire, on pouvait constater que le moment le plus aigu était passé, que les États-Unis semblaient remonter une pente ascendante; ce qui accusait une rapidité d'évolution très grande. De son côté, au commencement même de 1907, M. Georges de Laveleye avait fait la remarque que ce qui frappe le plus de nos jours, c'est la facilité avec laquelle se réparent les désastres causés par les crises commerciales. Il disait que plus l'on avancerait dans l'avenir, plus il en serait ainsi. Une crise, ajoutait-il, il y a cinquante ans, remuait de fond en comble; aujourd'hui elle n'agite guère que la surface sans troubler les eaux profondes. M. Siegfried, avait pu déjà tirer un enseigne-

ment à cet égard de la crise de 1873; il avait émis l'espoir que l'intensité des crises, au fur et à mesure, irait en diminuant constamment, même jusqu'au moment où elles disparaîtraient complètement, pour ne faire place qu'à des mouvements plus moderés dans l'alternance des périodes de prospérité et de dépression.

C'était peut-être aller un peu loin; c'est là l'idéal assez éloigné dans l'opinion de ceux qui considèrent que les crises sont fatales et qu'elles ont aussi leur utilité. Tel par exemple Conant affirmant qu'une crise passe les entreprises au crible, sépare les improductives des bonnes, règle le compte du capital détruit par de mauvais placements, etc....

Il nous semble qu'il y a bien de l'exagération dans l'une et l'autre opinion. Retenons du moins ce fait consolant et sûr, que la liquidation des crises à l'époque actuelle se fait beaucoup plus rapidement que jadis; et que, grâce aux observations multiples, qui ont été relevées à leur sujet, aux travaux qui se sont poursuivis sur cette grave question, on a du moins la possibilité de pressentir ce que l'on a appelé le cyclone économique, pour se mettre quelque peu à l'abri de ses effets redoutables.

DANIEL BELLET.

COMPTES RENDUS CRITIQUES

HISTOIRE

S. Eliot Morison. — *The Life and Letters of Harrison Gray Otis, federalist* (1765-1848). Boston, Houghton Mifflin, 1913, 2 vol. in-8°.

Il ne s'agit pas ici de James Otis, le grand Otis, l'avocat dans l'affaire des *writs of assistance*, mais de son neveu, qui, pour tenir une moindre place dans l'histoire de son pays, n'en est pas moins un homme très représentatif, et dont la vie dit beaucoup de chose. M. Samuel Eliot Morison l'a étudiée avec zèle. Il est de la famille. Il avait, entre les mains, de nombreux documents. Ses alliances ou ses relations lui en ont procuré d'autres. Il a pu, de la sorte, pousser loin ses recherches, et aller au fond du détail. Il s'y est peut-être complu un peu trop. Cela se sent à la longueur de certaines lettres qui nous entraînent loin du champ historique, dans des anecdotes un peu grises. Mais ces lettres ne paraissent généralement qu'à la fin des chapitres, elles les alourdissent sans les encombrer. Le lecteur pressé pourra aisément les négliger, sans rien perdre du fond de la rédaction.

Il trouvera dans celles-ci de précieuses informations. C'est d'abord une peinture fort agréable de la vie de famille dans l'aristocratie *fédéraliste* du Massachusetts, au début du XIXe siècle. Elle pourra redresser certaines idées invétérées chez nous, qui jettent sur le monde américain tout entier une couleur uniformément *yankee*, sans se rendre compte qu'il y eut là-bas, avant la grande expansion vers l'ouest, et qu'il subsista dans les vieux Etats, et surtout dans ceux de la Nouvelle-Angleterre, une société policée, hiérarchisée et fine, très proche de la société anglaise sa contemporaine, et qui résista de son mieux au flot colonial et démocratique. Le présent ouvrage nous raconte justement cette résistance.

La grande date dans la vie de H. G. Otis est la Convention de Hartford qui réunit, en décembre 1814, les représentants de trois Etats de la Nouvelle-Angleterre : Massachusetts, Rhode Island et Connecticut, dans un mouvement de protestation contre la politique nationale. On sait que l'histoire américaine est pleine de ces manifestations du sentiment populaire, et que plusieurs d'entre elles l'ont impressionnée vigoureusement. Pour ne parler que des principales, le premier Congrès continental de 1774, et la Convention constitutionnelle de Philadelphie de 1787, furent des assemblées de ce genre. La Convention de Hartford n'eut pas tout à fait le même caractère, ni la même portée. Elle ne réunit pas les délégués de tous les Etats de l'Union, ni même de la majorité, et ses résolutions n'entraînèrent aucune conséquence pratique. Mais elle traduisit un sentiment local très vif, et elle tint sa place dans la chaîne des manifestations sécessionistes qui n'ont pour ainsi dire pas cessé d'agiter l'Union de 1789 à 1865. M. Morison nous en donne, pour la première fois, l'histoire complète. H. G. Otis fut en effet l'un des membres les plus actifs de la Convention. Faire sa biographie, c'est narrer celle-ci dans le détail. On l'appela souvent le « père » de la Convention de Hartford, et il passa le reste de sa vie, qui fut longue, à défendre la conception politique qui l'avait inspiré, la légitimité et la légalité de sa démarche.

La réunion de la Convention fut le résultat d'un mécontentement ancien, et d'une panique subite. Le mécontentement couvait depuis longtemps, dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, contre le développement rapide et l'influence

politique croissante de l'ouest. Le fédéralisme aristocratique, conservateur, mercantile des vieux Etats voyait avec une véritable terreur grandir l'activité des nouvelles sociétés démocratiques et agricoles de l'occident. L'achat de la Louisiane l'avait mécontenté, pour les chances nouvelles d'expansion qu'il donnait aux colons. Il parlait d'une sécession, qui eut laissé l'ouest se développer à sa guise, en cherchant ses débouchés, par le Mississipi, vers la Nouvelle-Orléans. La panique éclata au cours de la guerre de 1812, lorsque la Grande-Bretagne, libre enfin en Europe après la capitulation de Paris, put diriger des forces imposantes sur l'Amérique. En septembre 1814 les ports de la Nouvelle-Angleterre étaient bloqués, certains même étaient occupés. Washington venait d'être brûlé, le gouvernement fédéral semblait paralysé. Aussi bien les Etats du Nord comptaient-ils peu sur lui. Ils honnissaient sa politique qui par deux embargos successifs et par la guerre avait ruiné leur commerce, et ils étaient en désaccord avec lui sur l'utilisation des milices locales.

C'est dans ces circonstances que la Législature du Massachusetts provoqua la réunion de la Convention. Sa proposition n'eut pas tout le succès qu'elle en attendait puisque le Vermont et le New-Hampshire refusèrent leur adhésion. Les instigateurs du mouvement avaient en vue une revision de la Constitution fédérale. Ils n'osèrent pas l'avouer. Ils se bornèrent à proposer la discussion avec le gouvernement central d'un arrangement qui permit aux États d'appliquer le produit des taxes fédérales à leur propre défense. Otis joua dans toute cette affaire un rôle conciliateur délicat entre le patriotisme de l'Union, exaspéré par la guerre, et les exagérations sécessionnistes des plus avancés de son parti. Il fut vraisemblablement l'auteur du rapport final. Document curieux, où se mêlent deux sentiments opposés : la jalousie locale, la velléité séparatiste tempérées par la conscience grandissante des destinées de la République. Cependant le localisme l'emportait; il donne aux résolutions de Hartford une apparence mesquine, un air d'aveuglement, d'incompréhension, de mauvaise volonté, en face de l'avenir.

Ces résolutions ne furent, du reste, jamais discutées. Les trois délégués qui avaient reçu mission de les porter à Washington étaient à peine en route que la nouvelle de la paix de Gand les arrêta. L'histoire des Etats-Unis en prit un nouveau cours et le souvenir de la Convention de Hartford alla s'obscurcissant dans la mémoire des hommes. La disparition rapide du parti fédéraliste, le triomphe des démocrates noircirent encore cette page des annales américaines. Les ennemis du vieux parti répétèrent à l'envie que les débats de 1814 avait été le fait de conspirateurs, qui voulaient entraîner dans la révolte leurs concitoyens. Otis passa les vingt-trois dernières années de sa vie à répéter sans relâche que la Convention avait cherché, le plus légalement du monde, à apaiser le mécontentement des Etats du Nord et, en assurant leur défense contre l'envahisseur anglais, à sauver l'Union. Le très distingué travail de M. S. E. Morison donne à cette thèse toutes les apparences de la vérité.

M. Caudel.

ECONOMIE POLITIQUE

Léon Cheinisse. — *Les idées politiques des physiocrates*, avec une préface de Maxime Kovalevsky. 1 vol. in-8, de 192 p., Paris, A Rousseau, 1914.

M. Cheinisse, docteur en médecine et sociologue comme l'illustre Quesnay, devant peut-être à ses origines russes l'absence de spécialisation qui caractérise son talent si souple et si divers, vient de consacrer une remarquable étude à la politique physiocratique.

On a beaucoup écrit sur les idées économiques des physiocrates, mais on connaît très mal leurs idées politiques, bien que les unes et les autres « se tiennent ». A ce point de vue, l'ouvrage de M. Cheinisse comble une importante lacune.

L'auteur étudie d'abord, dans une première partie, la doctrine, politique des physiocrates sous sa forme primitive. Pour eux, la théorie de Rousseau sur le

contrat social ne saurait être admise. La société naturelle est un fait qui s'impose à l'homme et le relie, par le souvenir, aux générations disparues. Comme le dira plus tard Auguste Comte, « l'humanité se compose de plus de morts que de vivants ». Mais il n'est pas douteux, quoi qu'en puissent dire certains naturalistes promus sociologues, qu'à un certain degré de l'évolution, la liberté contractuelle n'apparaisse dans la société naturelle. Quand l'accroissement de la densité sociale ne permet plus aux hommes de se contenter du travail de simple cueillette, l'institution de la propriété foncière apparaît, « la société universelle et tacite se divise en plusieurs sociétés particulières et conventionnelles » (p. 41), donnant ainsi naissance à un « gouvernement », qui ait le *droit* de se faire obéir et le *devoir* de faire respecter les conventions. Là encore, pour suivre l'idée si bien mise en lumière par M. Kovalevsky à la fin de sa préface, il faut reconnaître qu'Auguste Comte, voyant dans les devoirs le fondement des droits, semble s'être directement inspiré des physiocrates. Enfin cette profonde synthèse du « naturel » et du « conventionnel » nous fait invinciblement penser à la théorie d'Alfred Fouillée, suivant laquelle nos sociétés politiques sont des « organismes contractuels ». Nous croyons que ces quelques rapprochements n'eussent pas été sans intérêt.

Quoi qu'en ait dit Tocqueville, les physiocrates ont été des libéraux. La liberté naturelle, qui a pour triple garantie la propriété personnelle, mobilière et foncière, ne subit aucune restriction par le fait de la société politique. Elle acquiert au contraire plus de « sûreté ». L'État doit être, en effet, avant toute chose, un bon gendarme. Mais il n'est pas que cela : il doit aussi construire des routes, encourager l'agriculture, développer l'enseignement économique, en le rendant obligatoire. Il doit formuler de bonnes lois positives, simple expression des vraies lois naturelles, car il est *légis-lateur* et non *légis-facteur*.

Pour garantir le « laisser faire », c'est-à-dire la liberté de la production, et le « laisser passer », c'est-à-dire la liberté de la circulation, il faut un gouvernement fort et concentré, une monarchie héréditaire sans « contre-forces », un despotisme personnel, mais « légal », qui n'a, somme toute, rien de plus effrayant que le despotisme de l'évidence géométrique. Le souverain percepteur des impôts et copropriétaire du « produit net », a d'ailleurs intérêt à bien gouverner. Là comme partout, la suprême justice se confond avec la suprême utilité. Au surplus, l'opinion publique, convenablement éclairée, est le meilleur frein de l'arbitraire, surtout si la liberté de la presse est respectée. Elle peut agir, soit à l'état diffus, soit à l'état concentré par l'intermédiaire d'États provinciaux ou généraux, d'ailleurs purement consultatifs. Enfin la magistrature doit être assez indépendante pour juger les lois et formuler, le cas échéant, des remontrances.

Après nous avoir ainsi exposé, avec un sens historique très aigu, la doctrine politique des physiocrates, M. Cheinisse consacre toute une seconde partie à l'évolution de cette doctrine et à sa place dans le mouvement révolutionnaire. Par leur confiance outrée en la raison déductive, par leur esprit simpliste et généralisateur, les physiocrates sont bien du XVIIIe siècle. Pourtant ils n'ont à aucun degré le « tempérament » révolutionnaire. « Si la Révolution a fait triompher les idées de la souveraineté nationale, du gouvernement représentatif, de la séparation des pouvoirs, c'est-à-dire précisément les principes des adversaires politiques de l'école de Quesnay, la pratique, qui se charge de mettre tout au point, a cependant montré que, à certains égards tout au moins, les physiocrates avaient eu une vision assez juste des choses. »

Quiconque s'intéresse à l'histoire des doctrines politiques et aux théories de droit public, quiconque veut approfondir le mouvement des idées à la veille de la Révolution, devra lire le bel ouvrage de M. Cheinisse, qui a su faire « rendre » le maximum à un sujet quelque peu décevant. La documentation, toujours solide, y est remarquablement mise en œuvre.

P. Chasles.

Le propriétaire-gérant : Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

253

LA GUERRE ET LA VIE ÉCONOMIQUE

I. — ANGLETERRE ET EMPIRE BRITANNIQUE

Avec la Russie, le Royaume-Uni est, parmi les belligérants, celui qui souffre le moins de la guerre. Son territoire est inviolé, son industrie et son commerce ne sont que partiellement atteints, ses finances se meuvent à l'aise, ses flottes dominent les mers. L'examen successif des différentes branches de l'activité nationale démontrera la bonne situation de nos alliés.

I. — Finances publiques.

Depuis plus de deux siècles, l'Angleterre n'a pas cessé d'être le pays des bonnes finances. Tous les partis, avec des variations dans le mode d'opérer, ont été unanimes à vouloir des budgets en équilibre, à préférer, pour arriver à ce résultat, l'impôt à l'emprunt, à désirer l'amortissement de la Dette. Ces trois articles d'un sain programme économique ont été respectés par les whigs, les tories, les unionistes et les radicaux. Le budget a doublé dans une très courte période, entre l'année 1898, qui marque la fin de la longue ère pacifique, interrompue depuis 1815 par la seule guerre de Crimée, et l'année 1912, qui vit les chapitres de l'armée et de la marine portés à des hauteurs inconnues jusque-là. En dépit de cet énorme accroissement, qui fit passer le total des dépenses, en chiffres ronds, de 100 à 200 millions de livres sterling[1], la Dette publique, au 31 mars dernier était moins élevée qu'un siècle auparavant. Le capital en

1. La livre sterling vaut 25 fr. 22. Elle se divise en 20 shillings, et chaque shilling en 12 pence, valant chacun 10 centimes environ. Le singulier de pence est penny. Sauf indication contraire, les chiffres énoncés dans le présent travail seront des livres sterling.

était de moins de 700 millions de livres au lieu de plus de 800 millions en 1815, et le service des intérêts annuels n'exigeait que 17 millions au lieu de 36. Ce magnifique résultat est dû au fait que les émissions de rentes nouvelles ont été pour ainsi dire nulles entre 1815 et 1899. Sauf un emprunt qui servit à couvrir une partie des frais de la guerre de Crimée, les seules opérations auxquelles donnèrent lieu les fonds d'État, durant cette longue période, furent des conversions et des amortissements. Les premières eurent pour effet de ramener, en moins d'un siècle, le taux d'intérêt de 5 à 2 1/2 p. 0/0. Quant aux seconds, ils furent pratiqués avec une persévérance remarquable et sous les formules les plus diverses. Non seulement des excédents budgétaires y furent appliqués, mais une somme importante fut inscrite tous les ans dans les dépenses ordinaires pour le rachat de titres sur le marché. Des rentes perpétuelles furent transformées en rentes viagères ou en annuités terminables. Des rentrées de diverse nature, n'ayant pas le caractère de ressources permanentes, furent appliquées à l'annulation d'une quantité correspondante de titres de rente. Cet ensemble de mesures, convergeant vers un même but, amena le résultat, unique dans le monde, que nous venons de rappeler : une dette moins forte au début de 1914 qu'il y a un siècle.

Les impôts se divisent en taxes de consommation et droits sur la propriété, capital ou revenu. Les douanes, qui ne frappent qu'un tout petit nombre d'articles, l'accise sur l'alcool et la bière donnaient, avant la guerre, 80 millions; le timbre, l'impôt sur le revenu, les droits de succession en fournissaient 120.

Durant les premiers mois de la guerre, les Anglais se sont procuré les fonds dont ils ont eu besoin au moyen de bons du Trésor. Depuis le 1er août jusqu'au 4 novembre, ils en ont fait six émissions qui portent à plus de 100 millions le total actuel de la Dette flottante. Chaque tranche est de 15 millions de livres. Tous les bons sont à 6 mois d'échéance, sauf 7 1/2 millions créés le 16 septembre à 12 mois : ils ont été placés à des taux variant entre 2 7/8 et 3 3/4 p. 0/0.

En dehors des bons du Trésor, le gouvernement a émis des billets remboursables à vue, en coupures d'une livre et d'une demi-livre sterling. Au commencement de décembre, il en avait créé pour 34 millions, dont 7 étaient en réserve à la banque d'Angleterre. Il

avait acheté et mis de côté, pour servir de gage à cette circulation, 15 millions d'or, et il manifestait l'intention de continuer ses achats de métal jaune, de façon à ce qu'à un moment donné le retrait de ces billets s'opère sans difficulté. Cette émission de billets n'a nullement le caractère d'un emprunt déguisé. Ce n'est pas du papier monnaie que le gouvernement a entendu fabriquer : il prouve la sincérité de ses intentions à cet égard en accumulant des réserves métalliques destinées à faciliter, à un moment donné, le retrait de cette circulation. Elle n'a eu d'autre but que d'éviter au marché anglais des difficultés qui auraient pu naître d'une insuffisance passagère des instruments d'échange. Elle a servi aux avances que le Trésor a consenties à certaines banques, jusqu'à concurrence du cinquième de leurs dépôts.

En même temps qu'il recevait cette autorisation, le gouvernement se faisait ouvrir par le Parlement un crédit de 100 millions de livres, destiné à subvenir aux premières dépenses de la guerre.

Dès le début de la session d'automne, le cabinet a abordé la question financière. Il l'a fait avec la décision et l'énergie qui caractérisent les hommes d'État anglais. Loin de chercher à dissimuler au pays la grandeur des sacrifices qui lui sont demandés, il a plutôt marqué une tendance à les amplifier encore. Le premier ministre, dans la séance d'ouverture du 11 novembre, annonça qu'à bref délai des propositions seraient soumises à la Chambre des communes.

Dans la séance mémorable du 17 novembre 1914, le Chancelier de l'Échiquier, Lloyd George, a déclaré que l'Angleterre avait 2 millions d'hommes sous les armes et qu'elle en aurait bientôt trois. A ce moment les seules allocations annuelles aux familles des soldats et des marins (*separation allowances*) approcheront de 65 millions de livres par an. La dépense par homme est plus forte que chez aucune autre nation.

Il ne s'agit pas seulement de pourvoir aux dépenses militaires, mais aussi de combler le déficit budgétaire. On avait compté sur 207 millions de recettes. Le chancelier estime qu'en fin d'exercice, c'est-à-dire le 31 mars 1915, il manquera 11 millions pour couvrir la dépense normale qui avait été fixée à 206 millions. Il y a lieu d'y ajouter le coût de la guerre, soit 329 millions, ce qui forme un total de

535 millions. Il faut donc créer 340 millions de ressources nouvelles. Jamais encore la Grande-Bretagne n'a eu une pareille somme à fournir en une année. Douze mois de la guerre actuelle coûteront 450 millions, alors que, à aucune époque, les dépenses d'une campagne n'ont dépassé 71 millions. Évidemment on ne saurait tout obtenir de l'impôt, mais il convient qu'il en fournisse une partie, et qu'il soit demandé à tous les contribuables. « Pour des raisons de politique aussi bien que de justice, il ne faut pas, dit M. Lloyd George, qu'une grande guerre, qui met en jeu l'honneur et l'existence même de la nation, soit financée au moyen de taxes prélevées sur une minorité. » En conséquence tous les contribuables devront supporter leur part du fardeau.

En premier lieu, le chancelier propose de doubler l'impôt sur le revenu.

On s'attend pour cette année à un supplément de recette de 11 millions du chef de l'*income tax* proprement dite et 1 1/2 du chef de la *supertax*. L'année prochaine, pour un exercice plein (1er avril 1915 au 31 mars 1916), l'*income tax* fournira 38 millions et la *supertax* 6 millions de plus que l'an dernier. Le produit actuel de cet impôt serait donc doublé.

En matière de contributions indirectes, il a fallu s'adresser au petit nombre d'objets qui seuls, d'après l'expérience, sont susceptibles de procurer des recettes appréciables.

La bière était frappée jusqu'ici à un taux infiniment moindre que n'importe quelle autre boisson contenant de l'alcool. D'après sa teneur d'alcool, elle devrait payer 2 livres 7 shillings 10 pence, tandis qu'elle paie en ce moment 7 s. 9, c'est-à-dire le sixième environ. Lloyd George propose d'augmenter le droit de 17 shillings 3 pence par baril, et de le porter à 25 shillings, ce qui équivaut à un demi-penny (5 centimes) par demi-pinte, mesure ordinairement servie au consommateur. Par contre un dégrèvement sera accordé aux débitants sur les droits de licence : cette concession est justifiée par la diminution de nombre d'heures pendant lesquelles il leur est permis de laisser leurs établissements ouverts. Les brasseurs seront autorisés à ne pas faire l'avance des droits sur la bière qu'ils destinent à l'exportation. L'augmentation des droits devra donner cette année 2 1/2 millions et l'année prochaine 17 millions. Cette somme est

calculée en supposant que la consommation diminuera d'un tiers, à la fois du chef de l'élévation du prix et du fait que 2 millions d'hommes sous les drapeaux seront à l'étranger et réduiront d'autant le nombre des consommateurs.

Quant à l'alcool et au vin, les droits qui les frappent ont été récemment augmentés de telle sorte que le revenu de ces deux articles a diminué. Il serait donc inutile d'essayer d'en tirer davantage. C'est au thé qu'il faut s'adresser. M. Lloyd George propose de porter le droit de 5 à 8 pence par livre, ce qui donnerait, pour 1915-16, un supplément de 3,200,000 livres.

Passant à la question de la dette, le chancelier rappelle que, l'an dernier, le service en était fixé à 23 1/2 millions, dont 16 3/4 pour l'intérêt, 6 3/4 pour l'amortissement. L'intérêt des bons du trésor exigera 1 million de plus et ne laissera donc que 5 3/4 pour l'amortissement. On prend 2,700,000 livres sur le nouveau fonds d'amortissement. Cette ressource, ajoutée au produit des nouvelles taxes, produira 18 1/4 millions.

Reste un déficit de 321 millions, qui ne peuvent être couverts que par l'emprunt.

Cet emprunt ne doit pas seulement fournir ce qui est indispensable aux besoins de la guerre jusqu'à la fin de l'année financière en cours. Il doit donner les moyens de rembourser les Bons du Trésor actuellement en circulation et dont 38 millions échoient avant le 31 mars, 45 millions en avril et mai, 7 millions en septembre.

Quant au taux, M. Lloyd George, après avoir consulté les hommes les plus compétents, a reconnu qu'il fallait payer un intérêt de 4 p. 0/0. Ceci pouvait se faire en émettant un 4 p. 0/0 au pair. Mais les souscripteurs étaient alors exposés au danger de voir leurs titres baisser. Au contraire, en émettant à 95 un 3 1/2 remboursable à brève échéance, on amène le porteur à garder son titre, de façon à profiter de la prime de remboursement. Celle-ci, ajoutée à l'intérêt normal de 3 1/2, assure un revenu effectif de 4. La date du remboursement est fixée au 1er mars 1928. Toutefois le Trésor aura le droit de l'effectuer à partir du 1er mars 1925, moyennant préavis de trois mois. Le chiffre de l'emprunt est de 350 millions, sur lesquels le Chancelier, avant l'émission, avait reçu des demandes pour 100 millions de livres. La Banque d'Angleterre s'est engagée,

jusqu'au 1er mars 1918, à faire des avances sur les titres du nouvel emprunt, calculés au prix d'émission, à un taux inférieur de 1 p. 0/0 à celui de l'escompte. Les souscripteurs seront donc assurés de pouvoir à tout moment, pendant cette période, mobiliser leurs titres.

Une partie des fonds de l'emprunt est destinée à permettre au Gouvernement de faire des avances à ses colonies, jusqu'à concurrence de 12 millions de livres au Canada, 18 millions à l'Australie, 5 millions et quart à la Nouvelle-Zélande et 7 millions à l'Union Sud-Africaine, au total 42 millions. Ces prêts seront consentis au même taux d'intérêt que celui que la Métropole paie aux souscripteurs de l'emprunt.

En résumé, les augmentations d'impôt donneront pour cette année 15 millions et à partir de l'année prochaine 65 millions de livres par an, dont 21 millions, soit un tiers à peine, demandés aux droits de consommation, et 44 millions à l'impôt sur le revenu. M. Lloyd George estime que le revenu total de la nation s'élève à 2 milliards et demi de livres ! quand le total de l'impôt atteindrait 100 millions, déclare le chancelier, il ne représenterait qu'un prélèvement de 4 p. 0/0.

L'unanimité avec laquelle a été voté le projet gouvernemental, auquel l'opposition, par l'organe de M. Austin Chamberlain, s'est immédiatement ralliée, indique que le cabinet a bien compris et jugé la situation et qu'il a pris les mesures les meilleures auxquelles il ait pu avoir recours dans les circonstances présentes. L'emprunt a été plus que couvert. Il n'a pas été souscrit, comme l'emprunt allemand, par des caisses publiques se procurant des capitaux fictifs au moyen de l'émission de billets, mais par des banques, des capitalistes, désireux de placer leurs réserves en un fonds de premier ordre, et de profiter d'un taux d'intérêt que la Grande-Bretagne n'avait plus payé depuis près d'un siècle. Cet emprunt de près de 9 milliards de francs constitue l'opération la plus colossale qui ait jamais été lancée sur un marché financier : elle s'est accomplie avec une aisance merveilleuse, sans provoquer le moindre renchérissement de l'argent sur la place de Londres, qui eut cependant seule à porter tout le poids de l'émission. C'est un triomphe sans précédent pour la gestion financière de nos alliés, et la démonstration irréfutable d'une puissance économique qu'aucune autre n'égale dans le monde.

II. — Marché monétaire; banque et change.

La place de Londres, après avoir été, comme toutes les autres, surprise par la soudaineté des événements, a retrouvé son équilibre. Il semble même que sa situation a grandi par le fait que les autres ne se sont pas ressaisies aussi promptement qu'elle et luttent encore aujourd'hui contre certaines difficultés qui ont été aplanies chez nos alliés. *Lombard Street* est en ce moment un centre d'activité vers lequel se tournent les regards du monde des affaires en Europe et en Amérique.

A la fin de juillet, la Banque d'Angleterre avait dû élever un escompte au taux de 10 p. 0/0. Mais ce ne fut qu'un phénomène passager. Au bout de peu de jours, elle était revenue à 5 p. 0/0, et voici plus de trois mois que ce taux, modéré pour l'époque actuelle, est en vigueur. Il a suffi pour attirer et retenir à Londres des quantités d'or très considérables. L'encaisse de la Banque, qui était de 30 millions à la fin de juillet a dépassé 71 millions au commencement de décembre. En outre la circulation a absorbé du métal jaune et le Gouvernement, ainsi que nous l'avons indiqué, en a acquis une quantité appréciable pour gager ses billets. L'encaisse de la Banque s'élève aujourd'hui à un chiffre qu'elle n'avait encore jamais atteint. Il en est de même d'autres chapitres de son bilan, par exemple celui des comptes particuliers qui, le 2 décembre, dépassait 167 millions de livres, c'est-à-dire 4 milliards et 200 millions de francs. C'est un des effets des grandes crises. Les particuliers et les banques privées cherchent à avoir les plus fortes sommes possibles à leur crédit à l'institut central d'émission, qui de son côté escompte du papier et fait des avances dans une mesure beaucoup plus large qu'en temps ordinaire. Le 2 décembre, ces opérations figurent à l'actif du bilan pour 113 millions de livres, après avoir atteint 120 millions le 2 septembre, date du record.

Le marché monétaire présente en ce moment à Londres un spectacle extraordinaire. Les capitaux y sont plus abondants qu'avant la guerre. L'argent au jour le jour s'y prête à 1 p. 0/0. L'escompte des premières signatures à trois mois d'échéance s'y fait à 2 3/4 p. 0/0.

Il est à remarquer que la Banque d'Angleterre, en dépit de la

gravité des événements, n'a rien modifié à sa marche normale. Les règles posées par la Charte de 1844 sont observées. Aucun billet n'est émis, en dehors de 18 millions gagés par la Dette de l'État et une quantité déterminée de rentes, que contre un dépôt d'or équivalent. Les billets sont remboursables à vue en numéraire. C'est le seul des pays engagés dans la lutte où le cours forcé n'ait pas été établi. Toutefois une loi du 6 août dernier (*currency and bank notes act* de 1914) autorisait la Banque d'Angleterre, les banques d'émission écossaises et irlandaises à créer des billets au delà de la limite légale. Elle permet aux banques écossaises et irlandaises de rembourser leurs billets au moyen des billets d'État. Ni les unes ni les autres n'ont fait jusqu'ici usage d'aucune de ces deux facultés

Les banques particulières (*joint stock banks*) n'ont pas vu, au cours des six premiers mois de la guerre, leurs affaires suivre l'allure de celles de la Banque d'Angleterre. A Londres, les dépôts n'ont guère augmenté de fin juillet à fin septembre, que d'une trentaine de millions de livres, passant de 597 à 626 millions. Les avances et escomptes ont baissé de 390 à 368 millions. Le gros des affaires nouvelles s'est fait à la Banque d'Angleterre.

Celle-ci est intervenue sur le marché de l'escompte pour faciliter les transactions : elle a escompté tous les effets acceptés antérieurement au 4 août. Elle les a payés à l'échéance pour compte des tirés, ceux-ci s'obligeant vis-à-vis d'elle à lui verser toutes les sommes que les tireurs leur remettront à valoir sur leur dette. Grâce à cette aide donnée au marché, l'escompte est redevenu facile en Angleterre; de nouvelles acceptations ont été mises en circulation. Tout le mécanisme monétaire s'en est heureusement ressenti, et le marché des changes s'est peu à peu rétabli.

Au début de la guerre, pendant les premières semaines, les négociations de papier sur l'étranger furent presque complètement arrêtées : elles ont une importance énorme à Londres, où elles sont l'une des conditions essentielles de l'immense commerce international du Royaume-Uni, qui se chiffrait en 1913 par plus de 1,200 millions de livres. Leur arrêt coïncidant avec les craintes d'une interruption complète des échanges et le désir soudain des nationaux de pays engagés dans la lutte de faire rentrer leurs

créances sur les peuples débiteurs, il en résultait qu'il ne se produisit que des offres et qu'elles ne rencontraient en face d'elles aucune demande. On vit alors des cours invraisemblables cotés sur certaines devises. Le dollar américain, dont 487 équivalent à 100 livres sterling puisqu'ils contiennent exactement la même quantité d'or, tomba à 510, c'est-à-dire qu'il perdait 5 p. 0/0. Le rouble, dont la parité est de 948 par 100 livres, tomba à 1,200. Au contraire le franc français, très recherché, cota jusqu'à 24, c'est-à-dire que contre une livre sterling on n'obtenait que 24 francs, alors qu'intrinsèquement elle vaut 25 francs 22. Mais ces écarts invraisemblables ne subsistèrent par longtemps. Dès le mois d'octobre, on était revenu à un niveau beaucoup plus voisin de la valeur intrinsèque des monnaies étrangères. Le franc était à 25.10, le dollar à 4.91, le rouble à 1,100. Les États-Unis, avec lesquels les échanges du Royaume-Uni ont une grande importance, ont pris des mesures pour s'acquitter de leurs dettes vis-à-vis de la place de Londres. Des expéditions d'or ont été faites. Bientôt ce seront des envois de marchandises : blé, coton, pétrole qui paieront les coupons de titres américains possédés par les Anglais et qui rembourseront les bons que des compagnies de chemin de fer ou des villes américaines avaient placés sur le marché de Londres et qui arrivent à échéance.

La plupart des colonies anglaises, qui toutes se sont résolument rangées, dès le premier jour de la guerre, aux côtés de la mère patrie, ont pris des mesures tendant à étendre et à protéger la circulation fiduciaire. Le Canada a augmenté la quantité des billets d'État que le Trésor est autorisé à émettre sans couverture métallique. L'Afrique du sud, par une loi dont les effets sont provisoirement limités au 30 juin 1915, a permis à la *National bank of South Africa*, à la *Standard Bank*, à l'*African Banking Corporation*, à la *Netherlands bank* d'augmenter leur circulation moyennant certaines garanties, et a donné cours forcé à leurs billets. Le Gouvernement a été autorisé à emprunter 2 millions de livres pour les frais de la mobilisation contre les colonies allemandes et les quelques Boers rebelles qui se sont séparés de l'immense majorité de leurs compatriotes, restés fidèles à la Grande-Bretagne. Cette insurrection est d'ailleurs entièrement étouffée à l'heure actuelle.

En Australie, le Gouvernement central a décidé d'augmenter la circulation des billets fédéraux, d'en suspendre le remboursement en or, de consentir des avances aux États particuliers contre dépôt par ceux-ci de 25 p. 0/0 du montant de l'avance en or et paiement d'un intérêt de 4 p. 0/0; de fournir des prêts aux banques moyennant dépôt de 33 1/3 p. 0/0 en or et paiement de l'intérêt au taux courant. En Nouvelle-Zélande, l'exportation de l'or a été interdite; les billets ont reçu cours légal.

Les sommes dont les Dominions et autres colonies ont eu besoin pour la mobilisation de leurs contingents, leur ont été partiellement avancées par la mère patrie : celle-ci, très sagement, a jugé qu'il serait d'une meilleure politique d'éviter pour le moment l'émission d'emprunts multiples sur le marché de Londres et elle a compris les sommes nécessaires dans le chiffre global de la grande opération de crédit du mois de novembre 1914. Seul, au début du mois de décembre, le Canada a procédé à Londres à l'émission de Bons du Trésor à six mois au taux de 4 1/2 p. 0/0 l'an : ils n'ont pas tardé à se négocier à prime. Sauf cette opération, les appels du Dominion au concours des capitaux anglais, qui pour les 7 premiers mois de 1914 s'étaient élevés à 177 millions de dollars, c'est-à-dire 900 millions de francs, se sont arrêtés pendant la guerre. La situation du Canada reste néanmoins favorable. La récolte a été bonne, et la surface des terres emblavées a considérablement augmenté. Les hauts prix en blé sont un élément de prospérité pour les agriculteurs. Il est probable que les Américains s'intéresseront d'autant plus aux entreprises canadiennes.

III. — La Bourse.

Le gouvernement anglais, qui est intervenu énergiquement sur toutes les parties du domaine économique, a jugé qu'il était nécessaire de s'occuper de la Bourse, ce *Stock Exchange* qui n'est qu'une association particulière, soustraite en temps ordinaire à toute espèce d'ingérence administrative, mais dont une réglementation sévère, que ses membres se sont imposée à eux-mêmes, a fait la force et le renom. Il est resté fermé depuis le commencement d'août jusqu'à la fin de novembre. Aucun règlement n'avait eu lieu depuis

celui de la liquidation fin juillet. Des mesures ont été prises pour reporter tous les engagements échéant dans la liquidation de fin juillet à une année après la conclusion de la paix, ou bien à l'époque où la loi d'exception de 1914 (*The courts Emergency powers Act*) cessera d'être en vigueur. Pour bénéficier de ce délai, les acheteurs de titres devront verser, en espèces ou en valeurs, un montant égal au dixième des sommes représentées par ces titres d'après les cours du 27 juillet, et payer ensuite, de quinzaine en quinzaine, les intérêts sur le solde dont ils resteront débiteurs, à un taux dépassant de 1 p. 0/0 celui de la Banque d'Angleterre et qui ne pourra être inférieur à 5 p. 0/0. Le Gouvernement a obtenu de la Banque d'Angleterre qu'elle avancerait, sous sa garantie, à certaines banques auxquelles il n'était pas encore venu en aide, 60 p. 0/0 de la valeur des titres que ces établissements ont reçus des emprunteurs en garantie des avances consenties.

L'avantage de cette solution est de renvoyer à une époque de calme le règlement définitif des opérations qui étaient en suspens depuis l'ouverture des hostilités, de permettre aux acheteurs de titres de ne pas les réaliser coûte que coûte à des prix avilis, de fournir une marge de 10 p. 0/0 aux prêteurs ou bien de leur restituer un dixième de leur avance, tout en leur donnant le moyen d'en toucher six autres dixièmes en s'adressant à la Banque d'Angleterre. D'autre part, l'obligation imposée aux débiteurs de payer les intérêts tous les quinze jours, à un taux relativement élevé, sera pour eux une incitation à des efforts en vue d'un règlement anticipé de leurs engagements. Si les titres donnés en gage viennent à être cotés à un cours égal ou supérieur à celui du 27 juillet, le prêteur a le droit d'en exiger la réalisation.

Des critiques ont été adressées à ce plan : il faut reconnaître qu'il était difficile de donner égale satisfaction à tous les intéressés : on n'évalue pas à moins de 80 millions de livres l'ensemble des opérations à régler sur la seule place de Londres, et à 20 millions celui des reports en cours aux bourses provinciales. On a fait observer qu'il n'était pas excessif d'imposer aux banques, à qui le Gouvernement est venu en aide en leur fournissant des billets, l'obligation de continuer leurs avances. Quant aux prêteurs qui ne sont pas dans ce cas, ils peuvent rentrer dans la majeure partie de leur débours en réclamant un prêt de la Banque d'Angleterre. La

demande à cet effet devra être adressée à cet établissement avant le 31 janvier 1915.

Cet arrangement du Stock Exchange semble de nature à hâter la reprise des affaires. Il a été favorablement accueilli et préparait les voies à la réouverture officielle de la Bourse, qui a eu lieu le 4 janvier 1915. Aussitôt après qu'il est devenu certain que le règlement se ferait, des émissions ont été annoncées sur la place de Londres, ont eu lieu et ont réussi. Le chemin de fer Central argentin a placé des bons à court terme, dont les souscripteurs n'ont reçu qu'un quart de leurs demandes et qui sont déjà cotés à 1 p. 0/0 de prime. La Nouvelle-Galles du Sud a offert au public, au taux de 4 3/4, des billets à 6 mois, qui n'ont pas tardé à se négocier à 4 1/2 p. 0/0. Les obligations à court terme du chemin de fer Canadien Pacifique sont très recherchées. Ces divers symptômes dénotent une reprise d'activité, qui a encore été stimulée par les succès du grand emprunt britannique et de l'émission de 10 millions de livres de Bons 5 p. 0 0 à un an du Trésor français.

D'autre part, les Anglais voient avec satisfaction plusieurs de leurs colonies manifester la solidité de leur situation financière. En dépit de la guerre, des banques, des entreprises industrielles du Canada, de l'Afrique du sud, ont maintenu leurs dividendes. La production d'or des compagnies du Rand se poursuit, à raison de plus de 3 millions de livres par mois, et leurs expéditions de métal ont contribué à l'accroissement énorme du stock de la Banque d'Angleterre, qui a doublé dans les trois mois qui ont suivi l'ouverture des hostilités.

Ce n'est pas seulement le marché des valeurs mobilières que les Anglais se sont préoccupés de rouvrir. Ils voudraient rétablir le plus tôt possible des transactions régulières sur les nombreuses matières premières dont l'entrepôt se trouve dans le Royaume-Uni, où les consommateurs européens et même américains viennent s'approvisionner. Dans les premiers jours de novembre, la bourse des métaux (*metal exchange*) a rouvert ses portes : elle a coté des cours de cuivre, de plomb, de zinc, d'étain et, d'une façon générale, de tout ce qui se traitait régulièrement par ses soins avant la guerre. Simultanément les marchés commerciaux de New-York qui ont des rapports intimes avec l'Angleterre, reprennent leur activité. Celui du coton a été réouvert aux États-Unis et à Liverpool.

IV. — L'INDUSTRIE.

L'industrie anglaise, dans son ensemble, souffre beaucoup moins que celle des autres belligérants, la Russie exceptée, et cela pour deux raisons : la première est que la Grande-Bretagne n'a pas de loi militaire appelant sous les drapeaux toute la population valide; la seconde que son commerce extérieur étant maintenu avec le reste du monde, sauf bien entendu avec ses ennemis, elle a conservé la majeure partie de ses débouchés. Si la Russie est à peu près aussi favorisée que son alliée britannique, cela est dû à d'autres motifs. Tous les adultes y doivent bien le service militaire, mais les effectifs sont tellement nombreux, chez cette nation de 170 millions d'hommes, qu'il lui est aisé de laisser aux mines et aux usines des équipes suffisantes de travailleurs pour assurer la bonne marche des exploitations. En outre, le marché intérieur est tellement vaste, que les industriels moscovites trouvent, en deçà des frontières, les consommateurs dont ils ont besoin. L'exportation consiste surtout en denrées agricoles. L'Angleterre au contraire importe les deux tiers des céréales qu'elle consomme et exporte du charbon et des objets fabriqués.

Dès le début des hostilités, les Anglais se sont occupés de conquérir les marchés que le blocus de l'Allemagne mettait à leur disposition. Le *Board of Trade*, ministère du commerce britannique, a publié des listes d'objets que les pays alliés ou neutres tiraient des deux empires du centre de l'Europe, afin d'engager les Anglais à envahir les marchés approvisionnés jusque-là par les Allemands et les Autrichiens. Plusieurs de nos Chambres de commerce ont suivi cet exemple.

Des efforts ont été faits, dans certains domaines, pour créer, dès maintenant, des usines où se fabriqueraient les produits que l'on importait autrefois d'Allemagne, par exemple les matières colorantes, dont l'industrie textile a grand besoin. Le *Board of Trade*, dès le 9 novembre, a pris l'avis du Comité des usines de produits chimiques, formé en août dernier sous la présidence du Lord chancelier, et aussi celui des principaux industriels qui emploient les matières colorantes. On envisage la formation d'une compagnie, dont les actions seraient souscrites par ces industriels et dont le Gouvernement garantirait les obligations.

Grâce au maintien de l'activité industrielle, le chômage n'a pas pris les proportions qu'on aurait pu redouter. Alors qu'en août 1914 le chiffre des ouvriers inoccupés représentait 7 p. 0/0 du total, il était redescendu à 5 p. 0/0 en septembre; on a même constaté un certain manque de travailleurs agricoles. Les industries de la construction maritime, de la laine, du tissage, de la chaussure, du cuir, du vêtement, ont été extrêmement occupées. En Allemagne, la proportion des chômeurs a atteint 22 p. 0/0.

V. — Le commerce extérieur et la navigation.

Le commerce extérieur de l'Angleterre a été atteint par la guerre. Il ne pouvait en être autrement, ne fût-ce qu'à cause de l'arrêt brusque de ses échanges avec l'Autriche et l'Allemagne, qui s'élevaient à des sommes considérables. Néanmoins les chiffres enregistrés pour les trois premiers mois de la guerre ne présentent pas, sur ceux de la période correspondante de 1913, une diminution supérieure à ce qu'il était logique de prévoir. Pour ne viser que ceux du mois d'octobre 1914, la valeur des importations a été de 51 millions de livres, en diminution de 20 millions, soit 28 p. 0/0 sur le mois correspondant de 1913. Les exportations sont tombées à 28 millions, en diminution de 10 millions, soit de 38 p. 0/0. En novembre il y a eu progrès; les importations ont été de 56 millions et les exportations de 30 millions de livres.

Des mesures sévères ont été prises pour empêcher toute espèce de trafic avec les ennemis de l'État. La proclamation royale du 9 septembre disait à cet égard : « Il est défendu à tous résidants ou négociants de fournir directement ou indirectement, pour l'usage ou le bénéfice d'un pays ennemi, et de recevoir de lui toutes marchandises; de fournir ou de recevoir de qui que ce soit des marchandises destinées à un pays ennemi ou à un ennemi, ou provenant d'eux; ne négocier des marchandises destinées à un pays ennemi ou à un ennemi. » Les autorités douanières exigent des certificats d'origine et des déclarations relatives au destinataire définitif de toutes marchandises expédiées ou reçues, à l'exception de celles qui viennent de Russie, Belgique, France, Espagne et Portugal, ou qui sont dirigées vers ces pays.

Le commerce maritime est, sur certains points, gêné par les procédés des Allemands, qui ont semé l'Océan de mines sans en aviser qui que ce soit. Aussi l'amirauté anglaise a-t-elle été amenée, au commencement de novembre, à fermer la mer du Nord en y déclarant l'état de guerre. Les vaisseaux marchands sont informés du danger qu'il y a pour eux à y naviguer. A partir du 5 novembre, les navires qui traverseraient la ligne s'étendant du nord des Hébrides à l'Islande en passant par les îles Feroe sont prévenus des périls auxquels ils s'exposent. Ils ont été invités à passer par le Pas de Calais, où des indications leur seront données sur la route la plus sûre à suivre pour se rendre à destination.

Cela n'a pas empêché le commerce anglais de se développer d'une façon remarquable dans certaines directions. En septembre 1914, la Grande-Bretagne a importé aux Etats-Unis des marchandises pour 1,400,000 livres de plus qu'en septembre 1913. Dans l'autre sens, les importations américaines, ralenties à un moment donné, ont repris vigoureusement et ont permis à l'Amérique de payer ce qu'elle doit au Royaume-Uni sans continuer à lui envoyer de l'or comme elle l'avait fait au cours de l'été. Le change est revenu au pair.

Un comité a été formé à Londres le 3 novembre 1914 pour étudier le moyen de faire des avances aux exportateurs anglais : il comprend des représentants de la Trésorerie, de la Banque d'Angleterre, des Banques (*joint stock banks*) et de l'Association des Chambres de commerce. On voudrait donner aux négociants qui ont des créances sur l'étranger, le moyen de continuer leurs affaires et de payer ce qu'ils doivent à d'autres commerçants ou aux industriels. Les avances se feraient de la façon suivante : le négociant tirerait une traite à six mois sur son banquier, qui l'accepterait avec le visa du Comité certifiant que l'effet est garanti aux conditions de l'arrangement du 3 novembre 1914, conclu pour venir en aide aux négociants britanniques. Ces traites seront renouvelables de six mois en six mois jusqu'à l'expiration du douzième mois qui suivra la fin de la guerre. Le négociant paiera une commission d'acceptation d'un quart p. 0/0 à son banquier et, lors de chaque tirage et de chaque renouvellement, une prime d'un p. 0/0, destinée à former un fonds d'assurance. Il s'engage à verser à son banquier le montant de ses créances au fur et à mesure de leur recouvrement. Le Gouvernement

proposera au Parlement de supporter les trois quarts des pertes éventuelles : comme il se fait déléguer la totalité des créances, les risques ne paraissent pas excessifs. D'autre part, il avance une somme égale à 50 p. 0/0 de ces créances.

La mesure la plus significative que prit le Gouvernement britannique en matière de navigation fut la déclaration faite par lui, dès le début des hostilités, qu'il était prêt à assurer les navires de ses nationaux et leurs cargaisons. Grâce à cette décision énergique, il n'y eut pas un instant d'arrêt dans la circulation des flottes qui mettent le Royaume-Uni en relations incessantes avec le reste du monde. Les compagnies d'assurance, qui jouent un si grand rôle dans la vie économique anglaise, se sentaient soutenues et encouragées ; elles ne tardèrent pas à reprendre le cours normal de leurs affaires et à opérer, dans la plupart des cas, à un taux inférieur à celui qui avait été fixé par le Gouvernement. Au commencement de novembre, celui-ci avait effectué, au taux de 2 guinées pour 100 livres (2,20 p. 0/0), l'assurance d'un certain nombre de navires naviguant vers Rangoon, Calcutta, la Chine, l'Australie, le Brésil, l'Argentine, la côte américaine du Pacifique. Dans les cas où les conditions posées par l'État ne sont pas remplies, il arrive que le taux s'élève, par exemple à 3 p. 0/0. Pour l'Afrique du sud, l'assurance reste à 2; pour la Méditerranée, elle descend au-dessous; pour New-York elle est à trois quarts p. 0/0. Ces taux ont encore baissé depuis la brillante victoire remportée près des îles Falkland par l'escadre britannique qui a détruit, au commencement du mois de décembre 1914, quatre corsaires allemands qui infestaient les mers de l'Amérique du Sud.

Le Gouvernement est également intervenu en matière de chemins de fer. On sait que ceux-ci sont exclusivement construits et exploités, dans le Royaume-Uni, par des sociétés particulières, qui possèdent leurs lignes à perpétuité et ne sont soumises au contrôle du Parlement qu'en ce qui concerne leurs tarifs et leurs rapports avec leurs obligataires. Depuis le début des hostilités, le Gouvernement a pris en main la direction d'un certain nombre de réseaux. Ayant ainsi dépossédé les compagnies de la gestion de leur avoir, il leur a, à titre de compensation, garanti un revenu égal à celui de l'année précédente.

VI. — Résumé. — Conclusion.

D'une façon générale, le gouvernement britannique est intervenu avec une très grande énergie sur le domaine économique et s'est efforcé de maintenir la plus grande activité possible. Il n'a reculé à cet effet devant aucun engagement et il a atteint son but. Dans la plupart des cas, les sacrifices pécuniaires qu'il aura à supporter en fin de compte seront insignifiants, et, entre temps, il aura obtenu un résultat considérable, celui de maintenir la confiance et de permettre aux transactions de conserver une ampleur remarquable.

Après les mesures prises dans les premiers jours qui suivirent la déclaration de guerre, et qui avaient pour but de parer au plus pressé, c'est-à-dire de retarder l'échéance des effets de commerce et de fermer la Bourse de façon à éviter une chute violente des cours, le cabinet considéra les différentes directions dans lesquelles il y avait lieu de porter son action. Il pensa tout d'abord au commerce extérieur, plus indispensable au Royaume-Uni qu'à aucun autre pays du monde; afin de tranquilliser les armateurs et les négociants, il se déclara prêt à assurer tous leurs navires et toutes leurs cargaisons. En second lieu, il fallait que le mécanisme du crédit ne s'arrêtât pas. Londres est la place du monde sur laquelle il circule le plus de traites, grâce auxquelles des affaires contractées sur tous les points du globe se liquident et se renouvellent incessamment. Le chancelier de l'Échiquier déclara à la Banque d'Angleterre qu'il la garantissait contre toutes pertes pouvant résulter pour elle de l'escompte de traites acceptées antérieurement au 4 août. En même temps il dégageait les endosseurs de leur responsabilité, donnait aux tirés un long délai pour s'acquitter et leur demandait seulement de s'engager à verser à la Banque les sommes qu'ils recevraient eux-mêmes des tireurs. Afin d'éviter toute contraction monétaire, sans toucher en quoi que ce soit à l'organisation de la Banque, le Trésor a émis des billets de dix shillings et d'une livre sterling, alors que la plus petite coupure des billets de la Banque d'Angleterre est de 5 livres. Il a donné au marché financier une aide efficace, en faisant, au mois de novembre, avancer par la Banque d'Angleterre une partie des sommes nécessaires au règlement des opérations de bourse restées en suspens

depuis la fin du mois de juillet. Même sur le domaine des chemins de fer, laissé jusqu'ici entièrement entre les mains de compagnies particulières, le Gouvernement a pris la direction de certains services. Il a fait plus. Il s'est préoccupé de la situation financière de ses colonies et de celle de certains de ses alliés. C'est ainsi qu'un arrangement est intervenu entre le Gouvernement russe et l'Échiquier. En considération de l'envoi fait de Petrograd à Londres de 8 millions de livres sterling en or, la Banque d'Angleterre a escompté 12 millions de livres de Bons du Trésor russes au taux auquel se placent ceux du Trésor anglais. L'opération se fait avec la garantie du Gouvernement anglais. Des 20 millions de ressources nouvelles que la Russie s'est aussi procurées, 8 serviront à fournir du change à ses négociants importateurs; 12 à payer les coupons des rentes russes possédées par des Anglais et à solder les commandes, qu'elle a faites dans le Royaume-Uni. Ce n'est qu'au cas où elle ne pourrait pas y trouver ce dont elle a besoin qu'elle transmettrait, d'accord avec le gouvernement britannique, des commandes aux États-Unis, ou au Canada.

Cet ensemble de dispositions procède d'une volonté arrêtée d'encourager, dans toute l'étendue de l'Empire, les particuliers et les sociétés privées à continuer, autant que possible, leur existence normale, d'étendre l'action du pouvoir partout où, dans les circonstances, celle des individus serait insuffisante, et de mettre les immenses ressources du crédit public au service de ceux de ses alliés qui en ont besoin. L'intervention du gouvernement dans les affaires n'est pas conforme aux traditions britanniques, ni aux enseignements de l'école de Manchester. Mais des circonstances aussi exceptionnelles que celles dans lesquelles se trouve aujourd'hui le monde, expliquent et justifient l'action du législateur sur des domaines où en temps ordinaire l'initiative des citoyens doit être laissée libre. L'Angleterre devait à tout prix conserver sa position de puissance commerciale de premier ordre. Elle y a merveilleusement réussi. Protégée par sa position insulaire et par la puissance de sa flotte, elle n'a négligé aucun des moyens qui pouvaient contribuer à entretenir son organisme économique à son plus haut degré de puissance. Industrie, banque et commerce continuent à fonctionner et contribuent à fournir au Royaume-Uni les ressources dont il a besoin afin de pour-

suivre la lutte gigantesque dans laquelle il est engagé. La circulation des capitaux y est redevenue presque aussi active qu'avant la guerre. Le marché monétaire est aussi abondamment pourvu. Les routes commerciales des mers sont, à de rares exceptions près, redevenues sûres. L'énergie morale du pays est à la hauteur de la tâche glorieuse qu'il s'est assignée et dans laquelle, avec le concours de ses alliés, il persévérera jusqu'au bout.

RAPHAEL-GEORGES LÉVY.

II. — ALLEMAGNE ET AUTRICHE-HONGRIE

ALLEMAGNE

En passant en revue l'histoire financière de l'Allemagne au cours des deux dernières années, on retrouve de nombreux indices dénotant de la part du gouvernement allemand la préoccupation constante d'être prêt pour la guerre, au point de vue économique comme au point de vue militaire. L'attaque brusquée devait être préparée également par l'administration civile. Il fallait mettre en œuvre, et du premier coup, toutes les forces du pays. Pour cela il importait d'avoir une situation financière très solide permettant de mobiliser et de réaliser immédiatement toutes les ressources nécessaires au paiement des immenses dépenses résultant de la mobilisation. On doit reconnaître, en toute sincérité, que ce programme a été entièrement réalisé. L'esprit d'organisation de l'Allemagne a d'ailleurs eu la tâche facilitée par l'extraordinaire développement économique de l'Empire.

L'Allemagne a donné en 1913 un effort considérable pour augmenter sa puissance militaire. Le gouvernement impérial a fait voter par le Parlement un renforcement de l'armée et il a eu le très grand avantage de faire accepter son système de couverture financière. Il a demandé le paiement immédiat des nouvelles dépenses militaires au lieu de recourir à l'emprunt. C'est là toute une politique financière dont les conséquences sont des plus importantes pour le Trésor public.

Les nouvelles dépenses militaires vont être payées en trois ans par la contribution spéciale ou *Wehrbeitrag*[1], la trésorerie est donc entièrement dégagée de ces dépenses et la dette de l'État ne sera pas

1. Nous n'avons pas ici à expliquer le fonctionnement de cette nouvelle organisation fiscale, nous ne pouvons pas mieux faire que de renvoyer le lecteur au remarquable article publié dans cette *Revue* en décembre 1913.

augmentée. Il y a là un ensemble de ressources restant en attente; elles pourront être utilisées quand des besoins très pressants se présenteront, comme par exemple dans le cas d'une mobilisation. On a ainsi évité une nouvelle émission de bons du Trésor ou d'obligations à court terme. Au bout de trois ans l'effort aura été fourni par les contribuables et l'Empire aura payé les crédits nécessaires au renforcement de sa puissance.

On a beaucoup admiré cette politique financière. En réalité deux éléments devaient fatalement guider le gouvernement vers cette solution.

En premier lieu, c'est la prospérité et le développement de la puissance économique du pays. Nous reviendrons plus loin sur ce point. Il est trop tentant pour un gouvernement de profiter d'un accroissement de la richesse publique pour lui faire supporter tout le poids d'une dépense militaire exceptionnelle; cette dépense doit d'ailleurs assurer aux contribuables la continuation des développements de la richesse publique.

Le deuxième élément est une conséquence du premier. Par suite de la très grande activité dans toutes les parties de l'industrie et du commerce, l'argent devient cher et les emprunteurs doivent passer sous les fourches caudines du prêteur. Le capitaliste mis en appétit par la tournure favorable de la « Konjonctur » se désintéresse des valeurs à revenu modeste, mais assuré; il dédaigne les fonds d'État. C'est ce qui arrivait pour les emprunts allemands. En 1906, pour 560 millions de marks demandés, les souscripteurs offraient 1,400 millions. En 1910, leur empressement se ralentissait; ils n'offraient plus que 771 millions pour 480 demandés. En 1913, ils s'abstiennent et, quand l'État leur demande 225 millions, ils n'apportent que 130 millions M. Dans ces conditions émettre un emprunt de 1,200 millions c'était courir à un échec certain.

Il était donc impossible d'assurer la couverture des dépenses militaires par l'emprunt; il fallait recourir à l'impôt.

Ayant ainsi sauvegardé le fonctionnement de sa trésorerie, en le dégageant complètement, le gouvernement impérial s'est aussi occupé de donner plus de souplesse à l'organisation des banques. Avant tout, il s'est efforcé d'obtenir la « liquidité » des banques et, pour cela, il s'est attaché à donner des conseils de prudence aux

administrateurs des établissements de crédit. Il leur a fait comprendre qu'ils ne pourraient pas, en cas de difficultés internationales, compter uniquement sur le secours de la Reichsbank. car à ce moment la Reichsbank n'aura qu'un client, c'est le Trésor public. Les autres banques doivent donc assainir leurs portefeuilles, se garder contre les excès de la spéculation, en un mot être plus avisées dans les affaires qu'elles traitent avec leur clientèle. Ces conseils ont été suivis et, sous l'impulsion du directeur de la Reichsbank, les 90 principales banques de l'Empire ont accepté de se placer sous le contrôle de la Reichsbank en publiant tous les deux mois leurs bilans. Cet effort a été fourni par pur esprit de discipline et avec parfois des sacrifices. Le but cherché était réalisé dès la fin de 1913; les Banques pouvaient voler de leurs propres ailes sans avoir besoin, comme cela s'est pratiqué dans d'autres pays, de faire absorber leur portefeuille par la Banque centrale d'émission, dès le commencement de la guerre.

La Reichsbank est donc entièrement dégagée du souci de sauvegarder les autres établissements de crédit; elle peut, au premier jour de la mobilisation, apporter toute son aide puissante aux besoins de l'État. Ce concours va se produire de deux façons : par l'encaisse métallique et par la circulation fiduciaire.

L'encaisse métallique a été aussi l'objet des préoccupations constantes du gouvernement et cela à deux points de vue. Il a cherché à augmenter l'encaisse or et il a voulu renforcer le trésor de guerre de la tour Julius à Spandau en le portant du simple au double.

En faisant voter le *Wehrbeitrag*, le gouvernement a fait également adopter un ensemble de mesures lui permettant de se procurer des ressources liquides en temps de guerre. Il a été autorisé à doubler, dès le temps de paix, la quantité de bons de caisse du Trésor impérial (*Reichscassenscheine*). Le nombre des bons de caisse a donc été porté de 120 à 240 millions M. et le Trésor a immédiatement remis les nouveaux bons à la Reichsbank; celle-ci, en échange, a fourni en deux versements 120 millions d'or. Ils ont été doubler le montant du Trésor de guerre à la tour de Spandau. Enfin le gouvernement s'est fait autoriser à frapper pour 120 millions M. de monnaie divisionnaire d'argent. Les *Reichscassenscheine* sont considérés comme des espèces; l'encaisse métallique de

la Reichsbank est donc augmentée de 240 millions de bons, plus 120 millions de monnaie d'argent, soit 360 millions. Comme la Reichsbank peut librement émettre des billets jusqu'à concurrence du triple de son encaisse métallique, son pouvoir d'émission est donc accru de 1,080 millions M.

Le procédé des Reichscassenscheine est très discutable; il a néanmoins permis de majorer la circulation des billets. Mais, à côté de ces mesures purement artificielles, la Reichsbank s'est ingéniée, par des moyens normaux, à renforcer son encaisse or. Dans la limite de sa circulation exempte d'impôt, elle a émis des coupures de 1 et 2 M. pour une somme de 100 millions environ. Cette émission de petites coupures, en augmentant la circulation de monnaie dans le pays, a fait sortir de leurs cachettes l'or et l'argent qui avaient disparu depuis 1911. Cet or a été renvoyé à la Reichsbank dès son apparition dans les caisses publiques. De cette façon, dans l'année 1913, l'encaisse or a pu être augmentée de 300 millions M. Cet effort a continué dans le courant de 1914. L'encaisse or était de 1,447 millions en fin décembre 1913. Au 31 juillet 1914 elle s'élevait à 1,680 millions M. soit une augmentation de 15.4 p. 0/0 [1].

Cette organisation, sagement ordonnée dès le temps de paix, a rendu de très grands services au début de la guerre. L'assainissement des banques privées a permis d'éviter le moratorium. L'augmentation de l'encaisse de la Reichsbank a préparé, sans à-coups, l'extension de la circulation fiduciaire qui va devenir un des principaux moyens d'action dans la lutte contre les puissances de l'Entente Cordiale.

Dès le début des hostilités la Reichsbank a été affranchie de l'impôt frappant sa circulation des billets pour la partie dépassant de plus de 750 millions M. son encaisse métallique. Le cours forcé a été institué. Mais différentes mesures ont augmenté la circulation. D'abord la Banque a été autorisée à faire des avances sur toutes sortes de garanties, même sur des marchandises, jusqu'à concurrence de 1 milliard 500 millions. Elle a pu accepter les effets à une signature au lieu des deux exigées en temps normal. Enfin elle a dû prendre les bons du Trésor à trois mois dans une proportion qui n'a pas été publiée.

1. Pendant la même période la Banque de France avait augmenté son encaisse or de 16.9, et cela avant l'apparition des coupures de 5 et 20 francs.

Ces différentes garanties de la circulation fiduciaire ne présentent pas la même sécurité que les gages exigés en temps de paix. Aussi pour éviter un excès d'afflux vers la Reichsbank, le Gouvernement s'est efforcé de créer d'autres organes destinés à soulager la banque centrale. Il a autorisé la création de caisses de prêts (*Darlehens Kassen*) qui feront les mêmes opérations que la Reichsbank. Elles émettent aussi, en représentation des avances faites, des bons de caisse d'emprunt (Darlehens Cassenscheine) en petites coupures. A combien pourra se monter cette circulation, qualifiée à juste titre de parasitaire par M. R.-G. Lévy [1] et surtout comment fera-t-on la liquidation?

L'avenir nous le dira, mais dès à présent on peut avoir des craintes, surtout si l'Allemagne ne sort pas victorieuse de la lutte qu'elle a déchaînée. Il eût été préférable d'émettre une plus grande quantité de billets de la Reichsbank, plutôt que de créer de nouveaux organismes dont l'efficace utilité reste à démontrer.

Enfin, comme cela ne suffisait pas encore, il a été créé des banques commerciales dans différentes grandes villes. Ces établissements sont organisés par les pouvoirs locaux. Le capital action est fourni par des capitalistes doublés de bons citoyens, car ils seront responsables cinq fois le montant de leur rapport. Celui qui a donné 500 francs s'engage pour 2,500 francs. Cette combinaison ne paraît pas avoir obtenu un très grand succès. Elle renverse toutes les idées admises en matière de banque, puisque les prêts doivent être consentis à tous les industriels en mal d'impécuniosité.

A côté des ressources procurées par la Banque Centrale d'émission, l'Empire pouvait compter sur son propre crédit pour se trouver les milliards nécessaires. Et dans cette circonstance il a pu se féliciter de n'avoir pas encombré le marché par des émissions antérieures. Si la loi militaire de 1913 n'avait pas eu pour contrepartie le Wehrbeitrag, un emprunt de près d'un milliard de francs aurait été nécessaire; cet emprunt n'aurait pas été classé dans le public (comme cela s'est produit sur certaines places européennes) au moment de la déclaration de guerre.

Le gouvernement a été autorisé par le Reichstag à emprunter 6,250 millions M. pour les dépenses de la guerre. Cet emprunt émis

1. *Revue de Deux Mondes* du 15 octobre 1914.

le 19 septembre a été couvert jusqu'à concurrence de 5.500 millions M., nous dit l'agence Wolff. Ici il y a peut-être lieu de faire des réserves, puisque la nouvelle nous est donnée par l'agence Wolff. Mais enfin cela est possible et l'examen de la fortune nationale de l'Allemagne démontre que le pays était capable de souscrire un emprunt de 5,500 millions.

Cet inventaire de la fortune allemande. nous le trouvons dans un ouvrage publié par M. Helferich à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'avènement de Guillaume II.

La base de la richesse de l'Allemagne réside dans l'accroissement de sa population. L'excédent des naissances sur les décès était de 511,034 de 1871 à 1889; grâce aux progrès réalisés dans l'hygiène publique et mis en œuvre par une administration très stricte, la proportion a encore augmenté. Il y a un excédent de naissances de 551,308 (1881 à 1890), de 730,265 (1891-1900), de 886,338 (1901-1910). Donc cette masse d'individus s'accroît sans cesse et comme elle doit travailler pour vivre, elle va contribuer à la production de la richesse du pays. Par son activité inlassable elle va créer des nouveaux débouchés et dans cette lutte pour la vie elle va se heurter aux autres nations.

Cette population immense a une tendance à abandonner les campagnes pour se porter dans les villes. Cela ne veut pas dire qu'il y aura une diminution dans le rendement de l'agriculture. Au contraire, les statistiques nous montrent l'augmentation constante des récoltes, grâce aux perfectionnements incessants apportés dans les méthodes d'exploitation agricole. L'agriculture ne va pas encore manquer de bras : mais si les progrès de l'industrie continuent la question de la main-d'œuvre agricole se posera à bref délai[1].

L'industrie allemande a su profiter des efforts fournis par les

1. Le développement du nombre des machines agricoles mises en œuvre est significatif.

	1882	1907
Machines ordinaires à battre.	268,367	947,005
— à vapeur.	75,690	488.857
Semoirs.	63,842	290,039
Moissonneuses.	19.634	301,325
Charrues à vapeur.	836	2,995

La consommation des engrais de commerce est passée de 16 millions en 1890 à 60 millions quintaux en 1910.

savants de laboratoire en les coordonnant avec l'activité des chefs d'entreprise. En Prusse, il y avait 1,222 millions chevaux vapeurs en 1885 et 5,190 millions en 1905. L'Empire en comptait en 1907, 7,587 millions qui correspondraient au travail physique de 52 millions d'ouvriers.

Le développement de l'industrie moderne est impossible sans le groupement des capitalistes. En 1886-1887 on compte en Allemagne 2,143 Sociétés par actions avec un capital de 4,876 millions M. En 1902 : 5,186 avec 12 milliards M. ; en 1911 : 5,340 Sociétés avec un capital de 16 milliards M.

Les dépôts mis en œuvre par les sociétés financières s'élevaient à 1,400 millions M. vers 1890; en 1911, on compte 9.400 M. Les associations de production et de crédit ont vu leurs dépôts progresser de 600 millions à 3 milliards. En vingt-cinq ans les dépôts des caisses d'épargne ont augmenté de 4,550 millions a plus de 18 milliards M. La progression annuelle est de 1 milliard depuis 1905.

Les deux grandes sources de richesse dans l'industrie allemande sont le charbon et le fer. L'Empire est dans une situation privilégiée au point de vue de la richesse du sous-sol. La valeur des minerais extraits était de 700 millions M. il y a vingt-cinq ans, elle dépasse maintenant 2 milliards.

L'extraction de la houille est passée de 58 millions T. en 1886, à 160 millions en 1911 (94 millions T. pour le premier semestre 1914), soit une augmentation de valeur de 1,410 millions en vingt-cinq ans. L'extraction de la lignite suit la même progression : 15 millions T. en 1886, 73 millions en 1911 (44 millions T. pour le premier semestre 1914).

L'extraction du minerai de fer a progressé de 8-4 à 29 millions T. En 1886, 215 hauts fourneaux ont consommé 10 millions T. de matières premières pour produire 3,5 millions T. de fonte valant 102 millions. En 1911, 313 hauts fourneaux ont consommé 45 millions T. matières premières et produit 15.574 millions T. fonte valant 868 millions M. Le nombre des hauts fourneaux a augmenté de 45 p. 100, les matières premières de 330, la production de 341 p. 0/0 et grâce aux améliorations techniques le nombre des ouvriers n'a augmenté que de 121 p. 0/0.

Tout serait à citer dans l'inventaire de la fortune publique et

privée dressé par M. Helferich : Postes, chemins de fer, marine dont on connaît le développement extraordinaire. Mais passons rapidement pour arriver à l'estimation de la fortune en capital. Les chiffres donnés reposent surtout sur les indications fournies par les impôts sur le revenu ou sur le capital dans les grands États de l'Empire. Voici à quels résultats arrive M. Helferich :

Meubles et immeubles assurés contre le feu .	200	milliards M.
Propriétés non bâties	70	—
Mines.	6	—
Navires, marchandises en route, espèces. . .	6	—
Fortune publique et locale, y compris les chemins de fer	30	—
A l'étranger.	20	—
	332	milliards M.

M. A. Raffalovich dit qu'on pourrait réduire ce chiffre à 300 milliards M. cela donnerait 375 milliards de francs. Des économistes français ont indiqué, en 1908, pour la France, 287 milliards Fr. soit 232,5 milliards M. et pour l'Angleterre l'évaluation était de 260 milliards M.

Sur les 40 milliards M. de revenu brut annuel, 7 milliards sont absorbés par l'Empire, les États et les autorités locales; 25 milliards sont consommés par les particuliers: il reste donc 8 milliards qui constituent l'épargne ou les sommes à employer à nouveau.

Enfin, à côté de la question argent, il reste à examiner la question subsistance. En temps normal un pays riche comme l'Allemagne n'est pas exposé à la famine. Mais comment pourra-t-il pourvoir à sa subsistance quand toutes les grandes voies de communication lui seront fermées? Ici encore nous allons trouver la trace des progrès réalisés par l'agriculture allemande.

La récolte moyenne a été :

	Moyenne 1883-1887		Moyenne 1907-1911	
	1,000 hectares.	1.000 T.	1,000 hectares.	1.000 T.
	—	—	—	—
Seigle	5.830	5,867	6,123	10,64
Froment.	1.198	2,585	1.876	3.786
Orge.	1.757	2,232	1,626	3.225
Pommes de terre. .	2,912	25.459	3.306	43,286
Avoine.	3,784	4.291	4.315	8,314
Foin.	5,905	16.874	5.959	24,470
Betteraves	7	149	15	477

Le rendement par hectare a progressé de 10 à 17 quintaux pour le seigle, 13 à 20 quintaux pour le froment, 12 à 19 pour l'orge, 87 à 131 pour les pommes de terre, 11 à 19 pour l'avoine et 28 à 41 pour le foin[1].

L'effort le plus considérable a été donné pour l'augmentation de l'effectif du bétail :

	1883	1907	1913
Chevaux	3,522,545	4,345,047	3,226,640
Bœufs	15,786,764	20,630,544	20,994,344
Moutons	19,189,715	7,705,610	5,520,837
Porcs.	9,206,195	22,146,532	25,659,140

A part la diminution sur les moutons, constatée d'ailleurs dans tous les pays européens, il faut noter l'augmentation très importante sur les bœufs et sur les porcs. Pour l'année 1913 il y a eu, par rapport à 1912, un accroissement de 812,000 bœufs et 3.735,433 porcs. Notons aussi une augmentation de 33,000 chevaux : elle trouve son explication dans le renforcement des troupes montées de l'armée allemande.

A ces augmentations continues dans le rendement de la terre et dans l'effectif du bétail est malheureusement venu s'ajouter, en 1914, tout ce que les Allemands ont trouvé dans les régions envahies par eux en France et en Belgique. Malgré ces progrès réalisés, il faut se demander si l'Allemagne pourra assurer sa subsistance pendant cette longue guerre? De ce côté, il semble que tout n'a pas été prévu.

Au 1er juillet 1914, les stocks visibles étaient de 560,536 quintaux de froment contre 722,567 au 1er juillet 1913; 82,682 quintaux de seigle contre 254,646 en 1913. La récolte de 1914 a été inférieure à celle de 1913; nous ne connaissons les chiffres approximatifs que pour la Prusse. La récolte de froment a été de 25,017,640 quintaux, contre 29,426,476 pour 1913. Même diminution pour le seigle : 84,651,210 quintaux, contre 93,451,550. Il est évident que la production des autres États de l'Empire est également déficitaire. Comme l'importation sera très restreinte, il arrivera un moment où le blé et le seigle se feront rares. Les récoltes de 1912 et 1913 sont les plus belles que l'Allemagne ait jamais eues. Celle de 1914 ne suffira pas à nourrir le pays jusqu'aux premiers battages de 1915.

1. Voici les rendements à l'hectare obtenus en 1913 :

Froment.	23.6	Orge	22.2
Seigle.	19.1	Pommes de terre . . .	158.6

Nous ne voulons pas continuer à importuner notre lecteur par des statistiques. Nous avons d'ailleurs terminé la tâche qui nous incombait. Nous avons cherché à montrer quelle était la puissance financière de l'Allemagne, comment elle avait été, au même titre que la puissance militaire préparée vers la guerre. Nous avons indiqué les erreurs commises dans les organisations financières créées en août 1914. Enfin nous avons présenté le tableau de la puissance économique de l'Allemagne. On pourra conclure de ce tableau, très optimiste, que l'Allemagne est en mesure de supporter longtemps les conséquences de cette guerre où elle entraîne presque toute l'Europe.

Il vaut mieux être très bien renseigné sur ses adversaires.

Nous avons fait connaissance avec la puissance militaire de l'Allemagne, nous ne la craignons plus actuellement. Lorsque nous connaîtrons mieux sa puissance économique et financière, nous pourrons nous convaincre que sa force de résistance sera grande. Cette étude, doit aussi nous consoler, nous autres Français. Elle nous indique que nous n'avons pas à redouter, lors du règlement définitif des comptes, de trouver un pays entièrement ruiné. Sans doute dans ces milliards que nous avons cités plus haut il y a déjà, à l'heure actuelle, beaucoup de diminutions à apporter dans la statistique de M. Helferich ; mais 362 milliards ne fondent pas entièrement et il en restera toujours assez pour obliger l'Allemagne à réparer tous les dommages et les ruines qu'elle a occasionnés.

AUTRICHE-HONGRIE

La situation financière de l'Autriche-Hongrie, au moment de la déclaration de la guerre, était loin d'être brillante. La double monarchie venait de traverser une période particulièrement troublée. Il fallait liquider toutes les dépenses militaires occasionnées par la mobilisation de l'armée austro-hongroise pendant près de deux ans. Cette mobilisation prolongée ayant révélé de nombreux défauts dans l'organisation militaire, il en était résulté un nouvel accroissement de dépenses pour l'amélioration et le perfectionnement de l'armement.

Presque toutes ces dépenses avaient été engagées sans que les

crédits correspondants enssent été votés en temps utile par les Délégations. Ou bien, lorsque celles-ci accordèrent les crédits, il fut impossible de faire voter par le Parlement autrichien, ou par le Parlement hongrois, la part incombant à chacune des deux parties de l'Empire. Les difficultés rencontrées devant chacune de ces Assemblées, surtout au Reichsrath de Vienne, étaient d'ordre politique, et provenaient de l'obstruction systématique des partis d'opposition. C'était simplement une gêne pour le gouvernement impérial; cela ne le liait pas, puisqu'il lui restait la faculté d'ouvrir les crédits par voie d'ordonnance, en se passant du consentement des Chambres. Il en a usé très largement. Mais ce système des dépenses continues, engagées en dehors du Parlement, a eu de grands inconvénients au point de vue financier. D'abord le gouvernement impérial a dépensé sans compter. Il a toujours paré au plus pressé en recourant à l'emprunt. Et comme il ne pouvait pas être certain de la collaboration des Chambres de chaque partie de la double monarchie, il n'a pu que très difficilement élaborer un plan de politique financière lui procurant les ressources nécessaires pour l'amortissement des emprunts émis et lui permettant de faire payer par l'impôt annuel les dépenses militaires. En un mot, au contraire de ce que nous avons constaté en Allemagne, l'Autriche-Hongrie a toujours émis des emprunts, et elle n'a jamais eu l'énergie nécessaire pour recourir à un impôt analogue au Wehrbeitrag.

Avant d'examiner quelles ont été les conséquences de cette politique financière sur l'augmentation de la Dette Publique, nous devons considérer les différents éléments constituant le passif de la monarchie austro-hongroise. Nous nous trouvons en présence de trois Dettes.

En premier lieu vient la Dette commune. Lorsque la Hongrie fut érigée en royaume en 1867, la Dette commune s'élevait à 5,384 millions de couronnes et son service exigeait 212,700,000 couronnes. Il fut convenu que la Hongrie ne contribuerait au service de cette dette que pour 60,300,000 couronnes. En 1903, la Dette commune a été convertie en une dette 4 p. 0/0 mais seulement pour la part autrichienne. La Hongrie accepta de rembourser ou de convertir sa part de la Dette commune dans un délai de vingt-deux ans, cette part devant être comprise, selon les modalités de conversion entre 1,348,886,463 C. au moins, et 1,389,031,893 C. au plus.

Le compromis de 1867 avait décidé que les deux États ne pourraient plus émettre d'emprunts en commun. La Dette commune n'a donc plus augmenté depuis, par suite de l'amortissement elle a même considérablement diminué. Au 1er juin 1913, elle s'élevait à 5,024,780,860 (en dette perpétuelle et 88,511,102 C. en dette amortissable.

Cette Dette commune a disparu du budget commun de la double monarchie, celui qui est soumis aux Délégations. Mais nous la retrouvons dans la dette respective de l'Autriche et dans celle de la Hongrie. Elle s'y confond avec les emprunts émis par l'Autriche ou la Hongrie depuis le compromis de 1867.

La Dette de l'Autriche s'élevait au 31 décembre 1913 à :

Dette perpétuelle consolidée.	3,567,975,352 C.
— amortissable.	3,552,235,305
— flottante.	347,135,730
Total.	7,467,346,387 C.

La Dette de la Hongrie s'élevait à 5,900,000.000 C.

Les budgets autrichiens et hongrois n'ayant pas prévu les impôts nécessaires au paiement des dépenses extraordinaires pour l'année 1914, c'est encore l'emprunt qui sera appelé à couvrir le déficit. En attendant, il y a eu à liquider l'arriéré pour 1913. De ce fait, l'Autriche a emprunté 400 millions C. en mars 1914, et la Hongrie 500 millions. Ces emprunts ont été émis dans le pays avec le concours de banques étrangères. L'emprunt autrichien a réussi, l'emprunt hongrois également, mais le gouvernement hongrois a été moins heureux quand il a voulu, à nouveau, émettre des rentes, la situation financière de la Hongrie étant plus défavorable que celle de l'Autriche. Par contre un emprunt de 126 millions C. émis par la ville de Buda-Pesth a rencontré un très grand succès, ce qui tend à prouver que le crédit de la municipalité de la capitale hongroise est supérieur à celui de la monarchie de Saint Étienne.

Il ne suffisait pas de combler les déficits de 1912 et 1913, il fallait encore renouveler les bons du Trésor ou obligations à court terme, arrivant à échéance en 1914. L'Autriche pour sa part, avait 125 millions C. de bons placés aux États-Unis, et remboursables au commencement de 1914. Ils ont été renouvelés grâce à un accord avec la Caisse d'épargne postale qui a pris possession de tout le paquet de titres.

Ainsi dès le début de 1914, l'Autriche avait emprunté 525 millions et la Hongrie 400 millions. Si ces emprunts n'ont pas été plus considérables, c'est que l'état des marchés européens ne l'a pas permis. Le marché français est fermé aux émissions autrichiennes et hongroises depuis 1910. Les autres places ont élevé de telles prétentions que les nouveaux emprunts ont dû être ajournés. Vers le mois de juin on annonçait une émission de 400 millions pour l'Autriche par l'intermédiaire des banques allemandes. Mais celles-ci demandaient des garanties. Elles exigeaient notamment un monopole pour l'industrie allemande dans la fourniture du matériel de chemins de fer ou dans les fournitures de guerre pour lesquelles l'emprunt était émis. Dans ces conditions, les négociations étaient encore en cours au moment de la déclaration de guerre. Quant à la Hongrie l'échec de ses tentatives en vue de placer un emprunt de 400 millions soit en Allemagne, soit en Amérique, fermait pour quelque temps le grand livre de la Dette publique.

On peut se demander, dès lors, comment les ministres des finances ont assuré leurs services de trésorerie puisqu'ils ne trouvaient même plus à emprunter. Dans cette circonstance l'Autriche et la Hongrie ont fait comme d'autres pays de l'Europe. Elles ont émis des bons à court terme et les ont fait renouveler par des Banques. Sur le montant des bons du Trésor en circulation avant la guerre, nous ne trouvons aucun renseignement précis. Même les journaux allemands dans leurs chroniques financières mentionnent le fait, sans donner de chiffres. Ils estiment que cette circulation s'élevait à près d'un milliard de couronnes à la fin de 1913 (dont 750 millions pour la Hongrie et 250 millions pour l'Autriche). Les bons hongrois à échéance de janvier ont été renouvelés purement et simplement. Les journaux allemands ont d'ailleurs prodigué leurs conseils aux ministres des finances d'Autriche et de Hongrie et ils les ont fortement engagés à assainir une situation de trésorerie absolument disproportionnée avec l'état économique du pays. Ils ont fait valoir qu'en cas de guerre il serait difficile de se procurer les ressources nécessaires, car avec la mauvaise politique financière pratiquée en Autriche-Hongrie, le rentier et l'épargnant se désaffectionnent des placements en bons du Trésor et la considération attachée aux rentes nationales en est fortement diminuée[1].

1. Dans un livre publié au printemps dernier, M. Otto Bünzl étudie le marché des rentes à Vienne de 1884 à 1914. Il conclut que le crédit de l'Etat est intact,

Les prédictions de la presse financière allemande se sont réalisées. Quand la guerre a éclaté il a fallu trouver des ressources. Les ministres des finances ont paré au plus pressé et, comme cela s'est fait un peu partout, ils ont renforcé l'émission de la Banque d'Autriche-Hongrie. Mais comme cet établissement ne pouvait pas indéfiniment lancer des billets dans la circulation, il a fallu recourir à de nouveaux emprunts.

L'Autriche a émis au mois de novembre 1914 des bons du Trésor; remboursables à cinq ans; l'intérêt est fixé à 5 1/2 p. 0/0 et le prix de souscription à 97.50. Le montant de l'émission n'est pas indiqué ; il ne sera fixé qu'après la clôture de la souscription. Ainsi l'émission est illimitée et elle se continuera suivant les événements. Vers la mi-novembre on annonçait le succès de cet emprunt. Près d'un milliard aurait été souscrit, nous dit l'Agence Wolff. Mais nous sommes toujours méfiants à l'égard des communiqués Wolff et, d'autre part, on pouvait lire que l'Empereur n'avait pas caché sa vive irritation contre la noblesse; celle-ci, en effet, se serait abstenue et n'aurait presque pas souscrit. Certains journaux en ont profité pour annoncer un emprunt forcé sur les riches.

Si les classes dirigeantes de la Monarchie ne se sont pas sacrifiées pour garnir les caisses du Trésor, l'administration a tout fait pour attirer à elle la multitude des petits épargnants. Elle a créé des coupures de 25, 50 et 75 C. et d'après les conditions de souscription, les déposants à la Caisse d'épargne postale pourront acquérir ces petites coupures leur donnant un intérêt de 6 p. 0/0 alors qu'à la Caisse postale l'intérêt est de 3 p. 0/0. Ceci paraît très ingénieux mais il reste à expliquer comment la Caisse Postale pourra rembourser ses déposants pour leur permettre de souscrire à l'emprunt en petites coupures ou en titres de 100 C. Le règlement définitif de cette opération peut ménager de cruels mécomptes.

De son côté la Hongrie émet un emprunt de guerre 6½ p. 0/0 à 97,50, payables 40 p. 0/0 le premier mois et le reste dans le second mois. C'est un emprunt consolidé et la nouvelle rente n'est pas convertible avant 1922. Le montant de l'emprunt n'est pas fixé. Le

mais il y aurait lieu de prendre des mesures pour le conserver. L'auteur exhorte ses concitoyens à apporter leurs fonds à l'État. Le capitaliste devrait comprendre que c'est pour lui un honneur et un devoir d'être le prêteur de l'État, car celui-ci lui garantit sa sécurité. Les concitoyens de M. Bünzl ont sans doute estimé que leurs intérêts passaient avant leurs devoirs civiques puisqu'ils n'ont pas souscrit à l'emprunt de guerre.

public ne paraît pas s'être précipité aux caisses du Trésor, car le délai de clôture de la souscription a été prolongé de huit jours.

Les dépenses de la guerre devront donc être couvertes par d'autres ressources que l'emprunt. De quel côté les ministres des finances de la double monarchie pourront-ils diriger leurs recherches? Ils devront à nouveau reprendre l'émission de billets de banques. Il reste à savoir si la situation de la Banque d'Autriche-Hongrie permet de se servir indéfiniment de la planche à assignats.

Au 1er août 1913, l'encaisse-or de la Banque était de 1,300 millions, l'encaisse argent, de 306 millions C. Au contraire des autres grands instituts d'émission, la banque d'Autriche-Hongrie n'a pas pu renforcer son encaisse-or au cours de l'année 1913 et du premier semestre 1914. L'encaisse s'est maintenue aux mêmes chiffres depuis 1912. En 1913 l'Autriche-Hongrie avait dû exporter 57 millions de C. d'or, pour payer les coupons des emprunts placés à l'étranger. C'est une somme relativement importante qui serait venue grossir l'encaisse de la Banque, si une politique financière mieux avisée eût limité les emprunts. Au reste, dans cette guerre européenne, le montant de l'encaisse-or n'indique pas la force de résistance d'un pays. En France et en Allemagne toutes les dépenses de l'État sont réglées en papier; il en est de même en Autriche. L'encaisse métallique se maintient sans modifications. C'est seulement au règlement définitif des indemnités de guerre qu'il sera intéressant de connaître le montant des encaisses métalliques-or.

Les comptes courants et les dépôts à la Banque d'Autriche-Hongrie atteignaient 306 millions. Ce chiffre est relativement minime. Il n'indique pas une mauvaise situation économique, car il y a dans l'ensemble de l'Empire une infinité de banques et établissements de crédit. En outre beaucoup de règlements sont faits par la poste et l'usage du chèque postal diminue les dépôts en compte courant dans les banques.

L'importance du portefeuille d'escompte n'a pas varié depuis un an (888 millions C. au 1er juillet 1913 contre 869 au 1er juillet 1914).

Si les principaux chapitres du bilan de la banque d'Autriche-Hongrie ne font pas constater une augmentation de l'activité générale du pays, nous trouvons des indications plus favorables dans les bilans des autres banques de l'Empire. D'une façon générale, l'exercice 1913 leur a été très profitable et elles ont pu, presque toutes, majorer leurs dividendes.

Les dépôts (portant intérêt) dans les principales banques et dans les caisses d'épargne, s'élevaient au 31 décembre 1913, à 1,829 millions C. au 1er juillet 1914 ils avaient augmenté de 278 millions et s'élevaient à 2,107 millions C. Cette augmentation dans les dépôts est d'un heureux augure : elle indique une amélioration notable dans l'activité économique et surtout la fin de la crise des Caisses d'épargne si éprouvées en 1912 et 1913.

Un autre élément de la reprise des affaires en 1914 nous est fourni par la statistique du Clearing-House de Vienne (Saldierungs verein). Le total des opérations du 2 janvier au 23 juillet 1914 s'élève à 5,814,049,843 C. contre 5,199,165,842, en 1913, soit une augmentation de 614,884,000 C.

Enfin il n'est pas inutile de donner ici quelques indications sur l'état de la fortune en Autriche-Hongrie. Nous aurions voulu pouvoir réunir ces renseignements dans un tableau d'ensemble, mais pour l'Autriche nous ne possédons pas de statistiques complètes.

En Autriche le capital des Sociétés par actions représentait en 1911 : 3,894,200,000 C. En Hongrie ce capital était de 2,375,000,000 C. Ces chiffres ne comprennent pas la valeur en capital des actions des chemins de fer, sociétés de caisses d'épargne et d'assurances.

Des renseignements intéressants sont fournis par la statistique des assurances. En 1912, la valeur des objets assurés contre l'incendie s'élevait à 77,633,000 C. pour l'ensemble de la monarchie austro-hongroise.

Voici maintenant une situation d'ensemble pour la Hongrie.

D'après les calculs les plus récents, la fortune nationale hongroise se décompose comme suit :

	Couronnes.	P. 0/0.
I. Domaines	19,818,717,646	39.70
II. Mines et hauts fourneaux	2,223,185,592	4.45
III. Bâtiments	8,574,937,027	17.18
Fortune en immeubles	30,616,840,261	61.33
IV. Moyens de communication	5,797,322,352	11.62
V. Fortune mobilière	13,309,570,984	26.66
VI. Avoir à l'étranger	192,254,152	39
Total de la fortune nationale	49,915,987,753	100 »
Dettes envers l'étranger	8,395,398,380	»
Net de la fortune nationale	41,520,589,373	»

Il n'y a vraisemblablement pas un grand écart entre la fortune nationale de la Hongrie et celle de l'Autriche. Mais des quelques

indications données ci-dessus on ne peut pas tirer une déduction certaine en ce qui concerne la puissance financière de l'Autriche-Hongrie. Tous ces chiffres sont pris avec leur valeur avant la guerre. La suite des opérations militaires peut complètement modifier cette valeur si le pays est obligé, non seulement de payer les dépenses occasionnées par la guerre, mais encore de supporter le paiement d'une indemnité et la perte de territoires.

Il ne suffit pas en temps de guerre d'avoir de l'argent. Il faut encore pouvoir nourrir ses troupes et le reste de la population. L'argent peut servir à ravitailler un pays en achetant les denrées à l'extérieur. Ce n'est pas le cas pour l'Autriche-Hongrie. Dans la guerre actuelle elle ne peut guère compter que sur elle-même et sur son alliée.

La récolte des céréales pour 1913 s'est élevée aux chiffres suivants (Autriche et Hongrie) :

Froment.	62.016.000 quintaux métriques.
Seigle	13,973.000 — —

Pour le froment, l'Autriche ne produit qu'un quart de la récolte totale, pour le seigle, sa production est le double de celle de la Hongrie.

Une récolte de 62 millions de quintaux ne suffit pas à nourrir toute la population austro-hongroise et dès le mois de janvier 1914, la meunerie hongroise a dû chercher du blé à l'étranger. On pouvait espérer une récolte meilleure en 1914 : mais de ce côté il n'y a qu'une profonde désillusion. La récolte du froment de 1914 est évaluée par la *Neue Freie Presse* à 50 millions de quintaux, soit 12 millions de déficit par rapport à la récolte de 1913 déjà insuffisante. Il faut compter sur une consommation supérieure, en raison de l'alimentation de l'armée. Dans ces conditions la récolte nationale permettra l'alimentation jusqu'au printemps 1915 : après cela il faudra aviser et chercher ailleurs [1].

1. Voici pour la Hongrie, quel était le montant des stocks visibles dans les dépôts publics et dans les magasins des coopératives.

	Fin juin		Quintaux.	15 novembre	
	1913	1914		1913	1914
Froment.	631,518	109,461		1,016,829	122,222
Seigle	102,707	18,343		233,674	73,931
Orge.	41,087	25,776		216,146	153,582
Avoine.	144,115	196,493		297,567	228,352
Farines diverses .	84,471	73,056		70,093	120,962
Maïs.	. . . .	. . . .		329,330	181,799

On ne voit pas très bien où l'Autriche-Hongrie pourra se fournir. L'importation de blés américains par l'Allemagne paraît bien difficile. La Roumanie ne pourrait pas sans violer la plus élémentaire neutralité vendre son grain à sa voisine. L'Autriche-Hongrie n'étant pas favorisée par le sort des armes, ne pourra pas comme l'Allemagne l'a fait, s'emparer des récoltes des territoires envahis [1].

Il y a là une question de la plus haute importance : on peut à la rigueur soutenir une guerre sans payer en numéraire, mais si les denrées de première nécessité viennent à manquer, la continuation de la lutte devient impossible.

Ces perspectives ne sont guère rassurantes. Avec l'Autriche-Hongrie nous nous trouvons en présence d'un pays dont les finances ont été mal administrées depuis quelques années et qui ne paraît pas, soit par l'état de sa richesse et surtout par suite du déficit de sa production agricole, être en état de soutenir la guerre pendant une longue période.

HENRI SCHUHLER.

1. Voici quel a été le montant des importations de blé et de farine en 1914 comparées à celles de 1913 (en quintaux).

	Blé		Farine de froment	
	1913	**1914**	**1913**	**1914**
6 premiers mois. .	14,485	3,053,506	83,165	51,987
Juillet.	3,917	937,171	4,236	20,030
Août	8,451	347,259	4,529	3,266
Septembre.	36,914	175,827	4,357	43,372
Octobre	43,035	70,586	4,088	20,551

On constate une augmentation sensible de l'importation en 1914 : les entrées de blé diminuent progressivement depuis le mois d'août.

III. — ÉTATS-UNIS

Isolés de l'Europe, résolus à ne se lier jamais avec une grande puissance, par crainte des aventures dans lesquelles ils pourraient se voir entraînés, les États-Unis se considéraient, jusqu'à hier encore, à l'abri des répercussions financières et économiques d'une grande guerre européenne. Cette répercussion, qui s'est produite soudaine et violente, a donc été, sauf pour quelques esprits réfléchis, un phénomène inattendu.

L'étude des effets économiques et financiers aux États-Unis de la guerre qui, depuis le commencement d'août, a mis aux prises quatre grandes puissances européennes, est trop complexe et étendue pour que l'on puisse tenter, en ce moment, autre chose qu'une esquisse rapide : c'est à quoi nous nous bornerons.

***

Dans quelle situation se trouvaient les États-Unis au début de l'été? La dépression industrielle qui s'était vivement fait sentir l'hiver précédent commençait seulement à s'atténuer. Dans l'est, on était pessimiste quant à l'avenir prochain. Les industriels n'étaient pas encore adaptés au nouveau tarif douanier voté au mois d'octobre précédent, qui rompait résolument avec la politique de protection outrancière régnante depuis près de vingt-cinq ans. Les nouveaux projets de législation contre les trusts, à l'étude au Congrès, entretenaient un certain malaise. Enfin, on attendait avec anxiété la réponse de l'Interstate Commerce Commission à la demande de relèvement de tarifs faite par les compagnies de chemins de fer à l'est du Mississipi. Si elle était favorable, l'industrie métallurgique, une des plus éprouvées, espérait qu'une reprise des programmes d'amélioration

et d'extension des voies ferrées, dont l'exécution avait dû être fort ralentie, lui fournirait l'élément d'activité qui lui faisait défaut[1]. Au contraire des régions industrielles, l'optimisme régnait dans les régions agricoles : dans l'ouest, la récolte des céréales, notamment du blé, dans le sud, celle du coton, s'annonçaient exceptionnelles.

Le monde financier était encore troublé par les grosses exportations d'or faites en mai et particulièrement en juin, à destination de l'Europe : du 1er janvier au 30 avril, il y avait eu un excédent d'importation de plus de 5 millions de dollars, mais en mai et juin les exportations avaient dépassé de 60 millions les importations. Au début de juillet, cependant, ce mouvement insolite semblait enrayé. A ce moment, suivant un économiste américain, « le marché financier de New-York était dans sa position normale du milieu de l'été. Les réserves des banques dépassaient de 26 millions de dollars environ le chiffre légal;... ce surplus était à peu près égal à celui de l'année précédente, à la même date, et quelque peu supérieur à celui de 1912. Les balances à l'étranger étaient faibles, et des sommes importantes avaient été empruntées à Londres, au moyen de traites anticipant le produit des effets auxquels allait donner naissance, en automne, l'exportation des céréales et du coton[2]. »

Dès le lendemain de la remise par l'Autriche-Hongrie de sa note comminatoire à la Serbie, le 24 juillet, la tension financière qui se manifestait en Europe se répercutait aux États-Unis. Des ventes de quantités importantes de valeurs américaines étaient effectuées à New-York pour compte étranger[3], et les exportations d'or reprenaient : dans la semaine du 25 juillet au 1er août, elles dépassaient

1. L'Interstate Commerce Commission rendit sa décision le 1er août; elle ne faisait droit que partiellement à la demande de relèvement général des tarifs faite par les compagnies.

2. O. M. W. Sprague : The war and the financial situation in the United States, *Quarterly Journal of Economics*, novembre 1914, p. 181-186.

3. Volume des transactions à la bourse de New-York (milliers omis) (*The Chronicle*, 7 novembre 1914) :

	Nombre de titres.	Valeur au pair.	Valeur au cours.
	—	—	—
Mai	4,757	393,348	374,842
Juin	4,002	343,676	324,688
Juillet	7,920	701,681	625,478

24 1/2 millions de dollars, et la semaine suivante elles atteignaient près de 19 millions[1].

La place de New-York soutint avec fermeté, pendant les premiers jours, cette situation dont « peu de personnes réalisaient le caractère menaçant », et « le 30 juillet, après une discussion approfondie, il fut décidé de ne pas fermer le stock-exchange[2] ». Mais le lendemain, avant l'ouverture, on avait eu connaissance de la décision prise à Londres de ne pas ouvrir la bourse le 31 et le comité du stock-exchange de New-York décida de suivre cet exemple. La bourse de Londres fermée, les opérations pratiquement suspendues à celle de Paris, New-York se fût trouvée la seule place où l'on aurait pu décharger des titres. Les banques avaient reçu des ordres de vente considérables : on estimait que, si l'on ouvrait, plus d'un million de titres seraient jetés sur le marché. Il en serait résulté une baisse considérable, et une nouvelle saignée eût été faite à la réserve d'or.

Le stock de métal-jaune de l'Union était évalué au 1er août à 1,837 millions de dollars, dont plus des deux tiers conservés au Trésor fédéral, et la presque totalité du reste dans les banques, l'or n'étant que fort peu employé dans la circulation intérieure[3]. La pro-

1. Exportation d'or de New-York (milliers de dollars) :

Destination :	Semaine finissant le 1er août.	Semaine finissant le 8 août.
Grande-Bretagne	14,846	18,780
France	9,782	4
Allemagne	—	—
Amérique du Sud	49	51
Indes occidentales	—	105
	24,677	18,941

Toutes ces expéditions n'atteignirent pas leur destination. Le paquebot *Kronprinzessin Cecilia* parti avec 10,697,000 dollars en or et une quantité importante de métal-argent adressés à Londres et Paris, surpris par la déclaration de guerre de l'Angleterre à l'Allemagne rentra avec son chargement à Bar Harbor, Maine (*The Chronicle*, 8 août).

2. Lettre de New-York du 1er août. *The Economist*, 15 août 1914.

3. Stock d'or des Etats-Unis au 1er août 1914 (millions de dollars) :

Fonds de garantie des United States notes	150	
Fonds disponible du Trésor	130.5	
Contre-partie des gold certificates en circulation	974.3	
Conservé dans le Trésor fédéral	1,254.8	
En circulation	632.3	1,887.1

L'encaisse-or des banques et des Trust Companies membres du clearing-

tection de cette réserve a été une des plus graves préoccupations des financiers américains pendant la crise qu'ouvrit en Amérique la formidable lutte dans laquelle l'Angleterre se trouvait entraînée, et dont l'intensité ne devait s'apaiser que vers la fin d'octobre.

L'interruption subite et presque totale, pour un temps, des transports maritimes, la fermeture des crédits dont jouissaient les banquiers américains sur la place de Londres, la proclamation de moratoires par les gouvernements d'Europe, créèrent une situation que personne jusqu'alors n'avait envisagée.

D'Europe, venaient les appels de milliers de touristes américains, si nombreux à cette époque de l'année, qui, dans l'impossibilité d'encaisser les chèques ou les lettres de crédit dont ils étaient porteurs, se trouvaient brusquement sans ressources. Il fallait leur venir en aide, pourvoir à leur rapatriement. Dès la première semaine d'août, le gouvernement envoyait dans ce but, en Europe, un navire de guerre, le *Tennessee*, qui portait 4 millions 1/2 de dollars d'or : un tiers provenant d'un crédit spécial voté par le Congrès, et 3 millions fournis par un comité de banquiers [1].

L'envoi de cet or était dû à la rupture complète du mécanisme des changes. Le « gold point » de la livre st. est 4 dollars 89 1/2. A ce cours, en temps normal, il devient profitable d'exporter de l'or. Le désir des vendeurs étrangers sur le marché de New-York de réaliser leur crédit était si grand que, dès le 29 juillet, le chèque sur Londres était coté 4.95, et les transferts télégraphiques 5 dollars; le 31, on cotait respectivement 5.50 et 6.35; le 1er août, on voyait les cours extraordinaires de 6 et 7 dollars. Le 4, les affaires de change étaient pratiquement suspendues; le 6, on ne cotait plus aucun cours. Les envois d'or, même, ne pouvaient plus s'effectuer : les risques étaient trop grands; la navigation maritime était complètement arrêtée.

house de New-York était au 1er août de 363 millions de dollars, contre 441.7 au 6 juin, et 403 au 3 juillet.

Circulation fiduciaire au 1er août (millions de dollars).

United States notes (greenbacks)	337.0	
Billets des banques nationales	716.5	
Certificats d'argent (1878)	474.6	
Billets du Trésor de 1890	2.4	1,530.5

1. *The Chronicle*, 8 août 1914.

Un vent de crise soufflait sur les États-Unis, et la tempête les surprenait à l'époque de l'année où leur situation est toujours délicate. A ce moment, ils ont en Europe, à Londres principalement, de fort découverts temporaires qu'ils remboursent d'ordinaire avec le produit de la vente de leurs récoltes, en automne. Il fallait aussi prévoir le remboursement éventuel des bons à court terme, dont l'usage s'est tellement répandu dans les dernières années par les compagnies de chemins de fer, les sociétés industrielles, les municipalités, bons dont le renouvellement ou la consolidation sous forme d'un emprunt à long terme ne fait pas de difficulté en temps normal, mais dont il ne sera possible, cette année, de renouveler qu'une partie : l'ensemble de ces valeurs à court terme était évalué entre 300 et 400 millions de dollars[1]. Vers le milieu de l'été, enfin, les banques de l'ouest retirent les dépôts qu'elles conservent le reste de l'année dans les banques de l'est, de New-York plus particulièrement, afin de faire face aux besoins de numéraire nécessités dans cette région par le mouvement des récoltes. Pour répondre à cette demande, les banques de l'est réduisent le chiffre des avances sur titres au jour le jour qu'elles consentent habituellement au marché de Wall street. Elles emploient ainsi une part importante de leurs réserves qu'elles veulent conserver disponibles. Mais, cette année, la fermeture du Stock-exchange avait eu pour effet d'immobiliser les sommes ainsi employées : les banques étaient dans l'impossibilité d'exiger la liquidation des prêts.

L'organisation bancaire et le manque d'une institution analogue aux banques centrales d'Europe, dotées du privilège d'émission, ne leur permettaient pas de mobiliser la part de leurs ressources représentée par du papier commercial. Dans les trente dernières années, l'usage de la lettre de change a disparu aux États-Unis. La généralisation de la pratique de l'escompte de caisse par les marchands en gros a rendu plus avantageux pour l'acheteur d'emprunter à une banque pour payer comptant ses achats. Il remet à celle-ci un billet à ordre, qu'elle conserve jusqu'à l'échéance : la pratique du réescompte est regardée comme un témoignage de faiblesse de la part de la banque qui y recourt ; seules, les banques des localités de

1. *The Nation*, 1er octobre 1914.

moyenne importance font parfois cette opération auprès des banques des « reserve-cities », mais celles-ci se l'interdisent.

Il fallait donc recourir à des moyens extraordinaires. Dès le 3 août, le clearing-house de New-York, dont l'exemple fut promptement suivi, décidait l'émission de « clearing-house certificates ». Ces certificats, auxquels on a recours dans les périodes de crise, sont remis aux banques contre des engagements garantis par des valeurs, et servent à effectuer les règlements entre les banques membres de la même chambre de compensation. C'est un moyen d'éviter un fléchissement trop rapide des réserves, dont le minimun est fixé par la loi.

Ce palliatif était insuffisant. Il ne permettait pas de satisfaire aux besoins de numéraire de l'ouest, et, surtout, il ne mettait pas les banques en état de faire face, en cas d'affolement du public, à des demandes anormales de retrait des dépôts. Depuis la violente crise financière de 1907, pendant laquelle les défectuosités de l'organisation du système bancaire et de la circulation fiduciaire avaient apparu si nettement et coûté si cher au pays, on avait entrepris l'étude d'une réforme radicale. Cette réforme n'avait été réalisée que par le « Federal reserve Act », du 23 décembre 1913; et la mise en œuvre de cette loi exigeant une longue période de préparation, au mois d'août elle n'était pas encore entrée en vigueur. Le principe fondamental de la circulation fiduciaire, adopté à l'époque de la guerre de sécession, qui base l'émission des billets sur la garantie de titres fédéraux, a le grand défaut de priver cette circulation d'élasticité. En 1908, pour ne pas rester désemparé pendant la période d'étude de la réforme projetée, une mesure provisoire avait été adoptée : l'Aldrich-Vreeland act avait autorisé l'émission, en cas de crise, par des associations spéciales formées par le groupement de banques nationales, de billets garantis par un dépôt de valeurs autres que des titres fédéraux et même, mais dans des proportions étroitement limitées, par des effets de commerce. Le gouvernement décida d'appliquer cette loi et fit abroger d'urgence par le Congrès une de ses clauses, qui aurait empêché un grand nombre de banques, celles des grandes villes en particulier, d'y recourir [1]. Ainsi

1. La loi du 30 mai 1908 limitait en effet le recours à l'« emergency currency » aux banques ayant en circulation un chiffre de billets au moins égal à 40 p. 0/0 de leur capital versé et de leurs réserves. Or, depuis longtemps déjà, les ban-

modifiée, la loi donnait la possibilité d'accroître de près de 1 milliard de dollars la circulation fiduciaire.

Au 1er août, les billets des banques nationales en circulation atteignaient le chiffre de 716 millions de dollars. Au 1er septembre, l'émission des « billets de crise » était de 141 millions de dollars, et à la fin d'octobre, au moment où elle était à son maximum, elle s'élevait à 377,912,190 dollars. Grâce à cette extension de la monnaie fiduciaire, qui fut maintenue dans des limites raisonnables, les banques purent continuer à effectuer leurs paiements et à répondre aux demandes du public sans aucune restriction. Elles n'eurent même pas, pour protéger leurs réserves, à restreindre leurs prêts, puisque entre le 30 juin et le 12 septembre le chapitre « loans and other investments » s'accrut de 307 millions de dollars, environ 4 p. 0/0 [1].

Le taux de l'intérêt n'a pas dépassé 8 p. 0/0 au mois d'août et, à la fin d'octobre, le papier commercial se négociait au taux de 6 p. 0/0.

*
* *

Les États-Unis effectuent chaque année le règlement des crédits temporaires qu'ils se sont fait ouvrir en Europe pendant la période de printemps et d'été, au moyen de leurs exportations de céréales et de coton, qui commencent en août. Assurer le transport de ces récoltes était donc une impérieuse nécessité. Mais la marine marchande au long cours des États-Unis n'est nullement en rapport avec l'importance de leur commerce extérieur : ils confient 92 p. 0/0 de celui-ci à des pavillons étrangers. L'Angleterre et l'Allemagne étaient leurs principaux transporteurs. Au début d'août, toutes deux firent défaut

ques des grandes villes ont pour pratique de restreindre leur circulation, et pour beaucoup de ces banques, elle était inférieure à la proportion fixée par la loi. La taxe spéciale dont cette loi frappait les billets de crise, manifestement trop élevée, fut, en même temps, réduite.

La durée de la loi du 30 mai 1908 avait été primitivement limitée au 30 juin 1914, mais elle avait été prolongée d'un an, jusqu'au 30 juin 1915, par le « Federal reserve Act ».

1. La crainte d'un affolement du public avait été si grande, au début d'août, que, sur le conseil du surintendant des banques de l'État de New-York, la « New-York State savings banks association » avait décidé le 3 août d'appliquer la clause de sauvegarde exigeant un préavis de 60 jours pour le retrait des dépôts d'épargne, sauf pour les sommes jusqu'à concurrence de 50 dollars. *The Chronicle*, 8 août 1914.

et l'élévation considérable des primes d'assurances arrêtait également les neutres. Le 7 août, la Chambre de commerce de New-York appelait l'attention du Congrès sur le trouble résultant de l'arrêt des transports maritimes. Tant que ceux-ci ne seraient pas rétablis, on ne pouvait espérer résoudre la question des changes.

Si le pavillon étoilé ne flotte que sur un petit nombre de navires au long cours, les Américains ont cependant d'importants intérêts dans des lignes de navigation étrangères. On estime que plus de 2 millions 1/2 de tonneaux naviguant sous pavillon étranger, généralement anglais, sont leur propriété. Ramenés sous le pavillon américain, ces navires jouiraient des immunités des neutres. Le 18 août, une loi autorisait la nationalisation des navires construits à l'étranger, sans aucune condition d'âge, qui sont la propriété de sociétés ou de citoyens américains; l'usage de ces navires devait être limité à la navigation internationale. Cette loi n'a pas donné ce que l'on espérait : au 22 octobre, 77 navires seulement, représentant 275,000 tonneaux, en avaient demandé le bénéfice[1].

Tenté par l'occasion qui s'offrait d'acquérir à de bonnes conditions les superbes paquebots de la Hamburg-Amerika Linie immobilisés à l'embouchure de l'Hudson, le gouvernement proposa la création, dans ce but, d'une société dans laquelle il serait intéressé pour 51 p. 0/0. Le projet souleva dans le monde des affaires même de sérieuses objections; finalement, il fut abandonné à la suite d'observations amicales faites par les gouvernements anglais et français au sujet de l'achat après la déclaration de guerre de navires appartenant à des citoyens de l'une des nations belligérantes.

Pour compléter les mesures destinées à revivifier les transports maritimes, une loi du 2 septembre créait un service fédéral d'assurance du corps des navires et des cargaisons contre les risques de guerre. Inauguré le 28 septembre, ce service avait, à la fin d'octobre, émis des polices couvrant 4,324,941 dollars de risques de cargaison et 5,197,600 dollars de risques des coques[2].

Déjà, d'ailleurs, dès la fin d'août, une fois la maîtrise de la mer

1. La loi du 24 août 1912, sur l'administration du canal de Panama, avait déjà édicté une mesure analogue, mais limitée aux navires ayant moins de cinq ans d'âge : aucun navire n'avait profité de cette loi.

2. *The Chronicle*, 31 octobre 1914.

assurée par l'Angleterre, les relations régulières entre les États-Unis et l'Europe occidentale étaient rétablies.

La reprise des exportations permettrait aux États-Unis de régler une partie de leurs dettes en Europe, et finirait, espérait-on, par rétablir la balance en leur faveur. Mais ce résultat ne pouvait être rapidement atteint. Or, il fallait non seulement pourvoir au remboursement des crédits en banque, mais il était encore nécessaire d'assurer celui des bons à court terme placés en Europe, pour la plus grande partie en Angleterre, venant à échéance à bref délai et dont il serait impossible, dans les circonstances présentes d'obtenir le renouvellement. On évaluait à 130 millions de dollars environ, le chiffre de ces bons arrivant à maturité dans les trois mois suivants [1]. Des mesures spéciales s'imposaient.

Deux syndicats furent constitués : l'un par les banques de New-York pour assurer le remboursement de 80 millions de dollars de bons de la ville de New-York placés en Angleterre et en France, dont le remboursement s'échelonnait de septembre à la fin de l'année. L'autre entre toutes les banques des « reserve-cities » pour constituer un fonds de 100 millions de dollars d'or, qui serait disponible pour le réglement des dettes d'autre nature. Par un arrangement avec la Banque d'Angleterre il fut décidé qu'au lieu d'envoyer à Londres l'or nécessaire pour effectuer ces payements, il serait adressé au département des finances à Ottawa, qui le recevrait pour le compte de la Banque. Au commencement d'octobre, plus de 50 millions de dollars avaient été envoyés ainsi de New-York au compte de la Banque d'Angleterre [2].

Les recettes du trésor fédéral se trouvèrent fortement affectées dès le début de la guerre : 40 p. 0/0 environ de ces recettes proviennent du produit des douanes, or, en août, par suite de la contraction subite

1. *The Chronicle*, 22 août 1914.

2. Au milieu de novembre, le syndicat de 100 millions n'avait été appelé à agir que jusqu'à concurrence de 25 p. 0/0, *The Chronicle*, 17 octobre-14 novembre.

Le stock d'or des banques n'a été que peu affecté: celui des banques et trust Cies membres du clearing-house de New-York, institutions qui ont à supporter la presque totalité des demandes d'exportation d'or, a subi les fluctuations suivantes :

13 juin	439	millions de dollars.
3 juillet	403	—
1er août	363	—
5 septembre	316	—
3 octobre	329	—

des importations, dont la valeur tomba de 160 millions de dollars en juillet, à 130 millions, leur produit diminua de 10,629,000 dollars [1]. Au commencement de septembre, le président demandait au Congrès de pourvoir par le vote d'impôts extraordinaires au déficit qui s'annonçait pour l'année financière courante, et pourrait s'élever de 60 à 100 millions [2]. Sans doute, le Trésor aurait pu y faire face sans recourir à des impôts nouveaux, puisqu'il avait un fonds disponible de 119 millions. Mais, suivant la pratique ordinairement suivie, la majeure partie de cette somme, 75 millions environ, était déposée dans les banques nationales et avait été, par l'intermédiaire de celles-ci, prêtée à des entreprises industrielles ou commerciales. Si le trésor retirait ses fonds, les banques devraient restreindre d'autant leurs avances, et un nouveau trouble serait ainsi apporté à la situation économique. Le président écartait l'idée de recourir à l'emprunt, qui aurait eu, en somme, un effet analogue, en immobilisant à un moment inopportun des capitaux qui pouvaient trouver à s'employer activement dans le pays. Celui-ci, d'ailleurs, était sans conteste en état de supporter la surchage modérée d'impôts que des circonstances exceptionnelles nécessitaient [3].

Acceptant les propositions du président, le Congrès a simplement rétabli un certain nombre des taxes intérieures auxquelles on avait eu recours à l'époque de la guerre contre l'Espagne : droits sur la bière, le vin, et autres boissons fermentées; droits sur des articles de parfumerie; licences frappant un certain nombre de commerces : banquiers, courtiers, propriétaires de théâtres et de concerts, mar-

1. Valeur des importations de marchandises (millions de dollars).

	1914	1913	1912
Juillet	160	139	148
Août	130	137	154
Septembre	140	171	144
Octobre	140	132	177

2. Budget fédéral (millions de dollars).

	1912-13	1913-14	1914-15 (prévisions).
Recettes ordinaires	723	734	728
Dépenses ordinaires	682	701	702
Excédent des recettes	41	33	26
Dépenses pour le canal de Panama (non comprises dans les dépenses ordinaires)	41	35	26

L'année financière américaine va du 1er juillet au 30 juin.

3. Message du 4 septembre 1914.

chands-commissionnaires, fabricants et débitants de tabac; droits de timbre sur les valeurs et effets de commerce. On attend de ces taxes un revenu de 90 millions de dollars pour l'année financière courante.

*
* *

Les industriels américains, en général, avaient vu venir sans trop d'appréhension l'orage qui paraissait devoir ébranler l'Europe. Ils esperaient même qu'il leur fournirait l'occasion de s'établir sur des marchés neutres où, jusqu'alors, ils n'avaient pu prendre qu'une place modeste. Mais, dès le début des hostilités, ils se trouvèrent en face d'une situation qu'ils n'avaient pas prévue. On n'avait véritablement pas réalisé jusqu'alors, dans le cours rapide de la vie normale, à quel point l'industrie américaine était tributaire de la vieille Europe pour nombre de produits indispensables. Allait-elle donc se trouver entravée au moment même où s'ouvrait à elle la possibilité d'expansion si impatiemment attendue? L'appréhension fut grande surtout au sujet des articles que l'on tirait de l'Allemagne : l'industrie métallurgique lui demandait le ferro-manganèze; l'industrie textile était sa tributaire pour les teintures d'aniline, l'industrie électrique pour certains filaments métalliques, l'industrie des produits chimiques et de la droguerie pour un grand nombre de matières premières qui lui étaient indispensables; les industries des engrais chimiques, des allumettes, de la verrerie, des savons, se voyaient brusquement privées de la potasse naturelle, élément essentiel à leur fabrication [1]. La gêne a été très grande; elle a été surmontée déjà dans certaines industries; nul doute que dans les autres la nécessité fera trouver les solutions nécessaires.

Le trouble apporté à la navigation maritime a, naturellement, fort éprouvé le commerce d'exportation : de 154 millions de dollars en juillet, les exportations tombèrent en août à 100 millions. En août 1913, les États-Unis avaient envoyé à destination de l'Allemagne pour plus de 9 millions 1/2 de dollars de produits, pour août 1914, les statistiques douanières n'en ont enregistré que pour 19.514 dollars. Les exportations à destination de la France qui, en août 1913, avaient

1. *The Nation*, 27 août 1914.

atteint 5 millions 1/2 tombèrent à 1 million 1/2; celles à destination de la Hollande passèrent de 5 millions à 2 millions, à destination de la Belgique, de 3 millions à 1/4 de million, et de l'Italie, de 2 millions 3/4 à 1/3 de million seulement. Seules, les exportations pour l'Angleterre reprirent vivement dès que les communications maritimes furent rétablies. La reprise se dessina en septembre, où les exportations s'élevèrent à 156 millions, et, en octobre, grâce aux exportations de céréales et de coton, elles atteignaient 200 millions [1].

Les agriculteurs de l'ouest vont, grâce à la guerre, réaliser des bénéfices inespérés. Ils ont eu, cette année, de fort belles récoltes, leur abondance même inspirait en juillet quelque inquiétude : les agriculteurs craignaient de ne pouvoir les réaliser, le blé notamment, qu'à des prix relativement bas [2]. Les demandes accrues de l'Europe occidentale ont eu déjà pour effet un relèvement important des cours.

Le contraste offert par le sud est vraiment dramatique. Cette région a aussi cette année une récolte exceptionnelle, que l'on estime devoir excéder 16 millions de balles de coton [3]. De cette récolte, 9 à 10 millions de balles environ seraient demandées en temps normal par l'étranger, dont un tiers par l'Allemagne. Mais la guerre est venue détruire les espérances que caressaient les planteurs.

1. Exportation de marchandises (millions de dollars).

	1914	1913	1912
Juillet	154	160	148
Août	110	187	167
Septembre	156	218	200
Octobre	200	271	254

2. Récoltes de céréales (millions de bushels).

	1914 (prévisions).	1913	1912	1911	Maxima.
Blé d'hiver	675	523	400	431	523 — 1913
Blé de printemps	217	240	330	191	330 — 1912
Maïs	2,706	2,447	3,125	2,531	3,125 — 1912
Avoine	1,140	1,122	1,418	922	1,418 — 1912
Orge	197	178	224	160	224 — 1912
Seigle	43	41	36	33	41 — 1913
	4,978	4,551	5,533	4,268	

3. Récoltes de coton (millions de balles) :

1911	16,043
1912	14,128
1913	14,609
1914 (prévision)	16,250

Sans doute, l'industrie cotonnière américaine, vraisemblablement même l'industrie japonaise, augmenteront leur production pour compenser partiellement au moins le déficit de l'industrie des pays en guerre, mais même en tenant compte de cette augmentation, on estime que le sud aura à emmagasiner un stock de 4 à 5 millions de balles alors que d'ordinaire ce stock ne dépasse pas 1/4 de million. Les prix sont tombés de 13 cents la livre, pour le middling upland, à la veille de la guerre, à 8 cents à la fin de septembre. Un pareil prix est ruineux pour les planteurs. Mais cette question du coton n'est pas purement locale. Ce produit entre, en effet, pour 25 p. 0/0 dans la valeur des exportations américaines et il est un élément capital dans les moyens de règlement des dettes des États-Unis à l'étranger : de ce chef, cette question devient une question nationale.

Dans les premiers moments d'anxiété causée par cette situation dangereuse, on a vu surgir de côtés divers des projets de valorisation. Le Secrétaire du Trésor les a nettement désapprouvés. Au début d'octobre, dans une conférence de banquiers tenue à Saint-Louis, il fut décidé de tenter la création d'un fonds avec l'aide des banques nationales, des banques d'état, des trust companies, des sociétés commerciales et industrielles, en vue de faire des prêts sur le coton et d'empêcher ainsi un avilissement extrême des prix. Ce fonds est de 135 millions de dollars; les prêts seront faits sur la base de 6 cents par livre, le middling upland pris pour base. « L'établissement de ce fonds, dit le comité, fera de la récolte un actif liquide, stabilisera les prix, et rétablira les conditions normales dans toutes les branches de l'industrie cotonnière [1]. »

***

A la fin d'octobre, la situation s'améliorait enfin sensiblement. Le fort de la crise était passé. Dès le milieu de septembre, le change sur Londres faiblissait : à ce moment, cependant, on cotait encore le chèque à 5.01. Dans les premiers jours d'octobre, il tombait aux

1. *The Chronicle*, 10 octobre 1914.

Le sud s'inquiète déjà de la prochaine récolte, et il y a un mouvement, qui a l'appui des banquiers, en vue d'amener les planteurs à diminuer de moitié en 1915 l'étendue de leurs terres affectée au coton, en remplaçant cette plante par des céréales. *The Chronicle*, 31 octobre 1914.

environs de 4.95. La reprise des expéditions de céréales, puis de coton vint alors en aide au marché, en fournissant le papier commercial qui, depuis deux mois, faisait défaut, et le 26 octobre, le chèque, revenu à son niveau normal, était coté 4.89.

Dès le 21 octobre, les banques commençaient à retirer les clearing-house certificates, et faisaient également rentrer les billets émis en vertu de l'Aldrich-Vreeland act[1]. On voulait éviter une abondance exagérée de moyens monétaires, qui exciterait à la reprise des exportations d'or.

Le 16 novembre, le « Federal reserve act » entrait en vigueur. On comptait beaucoup sur la mise en application de la réforme qu'il réalisait pour faciliter la solution de la crise financière. Le nouveau système crée 12 banques de réserve fédérales, dont le capital sera fourni par les établissements existants. Ces banques n'auront pour clients que les banques mêmes qui auront contribué à les former; elles centraliseront les réserves régionales, et elles auront le droit d'émettre des billets de banque contre garantie d'effets de commerce : la pratique du réescompte sera ainsi facilitée, et, en se généralisant, facilitera le crédit et assurera l'élasticité de la circulation fiduciaire. Le contact entre ces banques régionales, dont l'isolement les unes des autres aurait été une grave imperfection, est assuré par un Comité fédéral qui, sans intervenir directement dans leur gestion, pourra cependant donner au système tout entier une impulsion d'ensemble et maintenir l'unité de vues pour les grandes lignes de la politique générale.

A la fin de novembre, le stock-exchange de New-York était rouvert partiellement, pour la négociation des obligations. Un peu d'animation était ainsi rendue au monde financier. Le 11 décembre, après 111 jours d'interruption, il se rouvrait pour les transactions sur les actions.

La reprise des industries manufacturières se manifeste également. Dans l'industrie métallurgique, dont la production n'est encore que de moitié à peine de sa capacité normale, on signale un renouveau d'activité, mais les prix restent toujours très bas[2].

1. Au 14 novembre, il avait été retiré pour 58;228,540 dollars de ces billets, et il n'en restait plus en circulation que pour 319,683,650 dollars. *The Chronicle*, 21 novembre 1914.

2. L'Interstate Commerce Commission a rendu le 18 décembre, à la demande des compagnies de chemins de fer à l'est du Mississipi, une nouvelle décision

L'industrie cotonnière a repris plus d'assurance. Celle des lainages, comme celle de la chaussure et, en général, toutes les industries du cuir, bénéficient d'ordres importants pour les gouvernements des pays en guerre.

Les États-Unis semblaient devoir s'offrir à ces pays comme un champ d'emprunts intéressant. Au mois d'août, le gouvernement français avait ouvert des négociations dans ce but avec la maison J. P. Morgan, mais celle-ci ayant demandé l'avis de l'administration, il lui fut répondu que « l'ouverture d'un emprunt aux États-Unis en faveur d'un belligérant serait inconsistante avec le véritable esprit de la neutralité américaine », et les pourparlers furent abandonnés. L'administration n'a cependant manifesté aucune répugnance à l'ouverture par les banques de crédits aux belligérants, pour l'achat de fournitures. En août, un crédit de 12 millions de dollars, avait été ouvert pour cet objet au gouvernement français par la maison J. P. Morgan; à la fin d'octobre, un nouveau crédit de 10 millions, remboursable, dit-on, par des bons à un an, escomptés à 6 p. 0/0, lui était ouvert par un consortium de banques ayant à leur tête la National City Bank, de New-York. Des crédits de même nature étaient en voie de négociation, à ce moment, pour le compte de la Russie et de l'Allemagne[1].

Pendant ces trois mois de troubles, les Américains se sont rendu compte de l'étroite solidarité économique qui lie leur pays aux vieilles nations européennes. La guerre qui ébranle l'Europe a causé chez eux une perturbation profonde. Sans doute, un grand nombre de leurs industries agricoles et manufacturières vont profiter pendant la guerre et durant une période postérieure même, de la désorganisation économique des pays en lutte. Mais ce sera là une excitation anormale, et lorsque, la paix rétablie, les ruines des contrées qui auront subi l'invasion relevées, ces industries devront se réadapter à cette situation nouvelle, elles auront une période difficile à traverser.

concernant le relèvement de leurs tarifs. Cette decision accorde, sauf certaines restrictions, le relèvement de 5 p. 100 demandé. Les compagnies vont donc, vraisemblablement, passer à l'industrie métallurgique des ordres importants, impatiemment attendus par celle-ci.

1. *The Chronicle*, 7 novembre 1914.

Ce qui a le plus frappé les Américains, et ce qu'ils avaient par trop oublié, c'est la dépendance financière dans laquelle ils sont encore de l'Europe. Dans un discours récent à la Chambre des Communes, M. Lloyd George évaluait à près de 1 milliard de livres sterling, en capital consolidé et flottant, les dettes des États-Unis d'Amérique à l'égard de l'Angleterre. Ils sont également débiteurs de la France et de l'Allemagne. Les dépenses extraordinaires que la guerre occasionne à ces pays les obligera à réclamer aux États-Unis une partie des crédits qu'ils leur avaient consentis. Les États-Unis sont assurément en position de racheter une portion importante des titres qu'ils avaient placés en Europe, mais il leur sera impossible de trouver ailleurs les capitaux qu'ils demandaient chaque année à celle-ci.

Et ce fait qu'ils sont encore une nation débitrice, les entravera dans la réalisation du projet qu'ils ont caressé, profitant de la pénurie forcée des produits anglais et plus encore des produits allemands sur les marchés neutres, de supplanter ces produits, en particulier dans l'Amérique latine. Les importations de ces pays se sont élevées en 1913 à 1,304 millions de dollars; dans ce chiffre, les États-Unis n'entraient que pour 317 millions. Leurs trois autres principaux fournisseurs étaient : la Grande-Bretagne, pour 322 millions, l'Allemagne pour 216 millions, et la France pour 103 millions. L'entreprise est tentante et, depuis le mois d'août, elle a suscité d'ardentes discussions. Elle offre d'autant plus d'intérêt, que le point de vue économique se double d'un point de vue politique. Malheureusement pour les États-Unis, ils rencontreront un obstacle dont ils ne pourront triompher que très imparfaitement : ces pays ont besoin d'un large crédit, et l'essor rapide qu'y avait pris le commerce allemand était dû pour une grande part aux délais de paiement qu'il consentait. Les industriels et exportateurs américains pourront-ils agir de même? Et sera-t-il possible aux États-Unis de créer chez eux un marché pour les valeurs sud-américaines ? « Le développement de notre commerce avec ces pays, — dit un comité créé pour étudier cette question, — dépend pour beaucoup d'une solution satisfaisante de cette difficulté. A moins, aussi, que nous puissions remédier à la brièveté des crédits commerciaux, non seulement nous ne pourrons étendre notre commerce, mais encore nous

risquons de perdre une part considérable de celui que nous faisons actuellement[1]. »

Temporaires et limités seront donc les bénéfices que les États-Unis pourront retirer de la guerre européenne qui, à ses débuts, a causé chez eux une crise violente. Et, si l'on envisage une période assez longue, on constate que, bien qu'ils puissent rester neutres, elle aura de graves conséquences pour leur développement économique : ils seront affectés par l'appauvrissement même des pays qui auront été mêlés à cette lutte gigantesque.

ACHILLE VIALLATE.

1. *The Chronicle*, 24 octobre 1914.

IV. — ITALIE

Selon l'opinion exprimée par certains journaux, la principale raison de la politique de neutralité, adoptée par l'Italie dans le conflit européen, devrait être cherchée dans l'insuffisante préparation économique et financière de ce pays à la guerre[1]... Cette opinion est-elle fondée et jusqu'à quel point? Pour y répondre, il convient de se poser successivement trois questions : quelle était la situation du royaume transalpin à la veille du conflit? Comment a-t-elle été affectée par la crise actuelle? Et quelles sont les mesures prises ou projetées par le gouvernement de Rome sous la pression des circonstances?

***

La période, qui s'est écoulée de 1898 à 1911, a été appelée par nos voisins la « période d'or » (*il periodo aureo*) des finances italiennes. C'est seulement à partir de 1898, en effet, que la situation budgétaire de la Péninsule s'est progressivement améliorée.

Le jeune royaume avait commencé son existence avec une dette de 2 milliards et demi et un budget qui, dès la première année (1861), accusait 100 millions de déficit. En 1866, le déficit s'éleva à 721 millions. Des réductions sur la plupart des dépenses permirent, cependant, dès cette époque, non seulement de diminuer peu à peu le déficit, mais même d'obtenir des excédents : de 14 millions de lire en 1875, de 51 millions en 1881.

Malheureusement, l'entrée de l'Italie dans la Triplice — qui se traduisit par une augmentation considérable des dépenses militaires et navales (414 millions en 1887, au lieu de 249 millions en 1878) — et la désastreuse expédition d'Abyssinie devaient avoir leur contre-

1. Voir notre article de la *Revue des Sciences Politiques*, 1904.

coup sur les finances du royaume. Le déficit réapparaît : en dix ans, il atteint un chiffre global de 1,260 millions, et, dans le même temps, la dette publique monte à 13 milliards de lire.

La chute de Crispi, en 1896, marque le début d'une nouvelle période de « recueillement », qui se prolonge jusqu'à la guerre de Libye. Les résultats apparaissent immédiatement. Aux déficits succèdent, à partir de l'exercice 1897-98, des excédents constants[1]. En treize ans, d'après l'exposé financier publié dans la *Gazzetta Ufficiale* du 8 janvier 1912, ces excédents ont atteint un total de près de 512 millions de lire, qui ont permis de régler le solde passif du Trésor et de laisser, à la clôture des comptes définitifs de 1910-1911, un bénéfice de 57 millions. La dette publique n'a pas augmenté depuis 1896 : elle eût même été réduite environ d'un milliard, si le rachat des chemins de fer n'avait donné naissance à un passif spécial, évalué à 1,725 millions de lire. Au total, la dette italienne ne dépasse pas 14 milliards; ce qui n'est pas un chiffre considérable pour une population de près de 34 millions d'habitants. Le service des intérêts de la dette, qui s'élevait en 1899 à 585 millions de lire par an et absorbait 35 p. 0/0 des ressources budgétaires, n'est plus, après les conversions successives, entreprises par la loi du 29 juin 1906, qui ont réduit la rente 5 p. 0/0 à 3.75 (à partir du 1er juillet 1907) et à 3.50 (à partir du 1er juillet 1912) — que de 500 millions de lire et n'absorbe plus que 19 p. 0/0 des recettes annuelles.

Les dépenses ont, cependant, grandi en Italie — comme ailleurs — avec le développement des services nationaux : instruction publique, travaux publics, agriculture, commerce et industrie, postes et télégraphes principalement — sans compter les dépenses militaires, qui, à partir de 1907, ont commencé à augmenter de nouveau dans de

1.

Exercices.	Excédents (millions de lire).	Exercices.	Excédents (millions de lire).
1897-1898	9	1905-1906	85
1898-1899	33	1906-1907	101
1899-1900	38	1907-1908	61
1900-1901	68	1908-1909	81
1901-1902	63	1909-1910	50
1902-1903	98	1910-1911	79
1903-1904	58	1911-1912	104
1904-1905	75		

sensibles proportions[1]. Il convient d'ajouter que pendant cette période l'État italien a eu à supporter des charges très lourdes et d'un caractère exceptionnel, comme celles provenant du tremblement de terre de Messine (fin 1908).

Malgré tout, comme nous l'avons dit, les recettes ont grandi plus rapidement encore que les dépenses. Et ce qui est remarquable, c'est qu'il n'a été institué, depuis le début du XXe siècle, que très peu d'impôts nouveaux : la propriété foncière a même été sensiblement dégrevée; les droits sur un certain nombre d'articles de consommation, tels que le pétrole, ont été également diminués, et il en a été de même des tarifs postaux et télégraphiques. Le taux moyen des contributions de toute espèce ne dépasse pas, à l'heure actuelle, sur l'autre versant des Alpes, 60 francs par habitant, alors qu'il est en France de 90 francs. Une analyse plus attentive des budgets italiens montre que les plus-values annuelles sont fournies beaucoup moins par les impôts foncier et mobilier que par les droits de timbre, mutations et successions, les droits de douane, les droits sur le sel et sur le tabac, les taxes de fabrication et le produit des postes et télégraphes.

Ces quelques indications suffisent à attester le remarquable développement économique de la Péninsule. Le montant de la production agricole, qui était évalué en 1860 à 2,859 millions de lire dépasse aujourd'hui 7 milliards. Le rendement brut par hectare était estimé, il y a une cinquantaine d'années, à 124 lire : il est présentement de 259 lire (196 lire dans l'Italie Centrale, 200 dans l'Italie Méridionale, 370 dans l'Italie du Nord). Si l'on prend la moyenne des périodes 1896-1900 et 1900-1905, on voit que la récolte des céréales (blé et maïs) a passé de 73,517,000 à 88,922,000 hectolitres, celle du

1. Dépenses ordinaires et extraordinaires (pensions comprises) :

Années fiscales.	Armée.	Marine.	Total.
	(En millions de lire).		
1887-1892, moyenne annuelle.	343.26	126.48	469.74
1892-1897 —	302.06	103.69	405.75
1897-1902 —	283.98	119.04	403.02
1902-1907 —	285.90	132.06	417.96
Année fiscale, 1907-1908	310.48	155.82	466.30
— 1908-1909	338.90	173.79	512.69
— 1909-1910	376.72	167.30	544.02
— 1910-1911	407.93	216.89	624.82

(D'après *The Economist*.)

riz de 6,500,000 à 9,050,000 hectolitres. La production des vins a passé de 31,440,000 à 38,177,000 hectolitres et celle de l'huile d'olive, de 1,780,000 à 2,683,000 hectolitres.

Les progrès de l'industrie sont encore plus rapides. Avant 1870, elle existait à peine, exception faite pour quelques usines de la Lombardie et du Piémont. Depuis quarante ans, à l'ombre des tarifs protecteurs et avec l'aide des institutions de crédit, elle s'est développée presque partout. La production minière s'est élevée de 28,103,816 lire en 1860 à 92,717,592 lire en 1906. Le rendement des usines métallurgiques a passé, dans le même temps, de 36 à 483 millions. L'industrie chimique, à peu près nulle en 1860, représente aujourd'hui 134 millions. Malgré la concurrence de l'Orient, la culture de la soie en Italie a plus que doublé et les exportations de soie ont passé de 200 à 600 millions. Les filatures de coton, au lieu de 150,000 quintaux, en travaillent actuellement 2 millions. L'importation des laines a triplé. L'exportation des automobiles dépasse 38 millions de francs, et celle des pneumatiques, 50 millions.

L'essor commercial est considérable. Les importations ont passé de 830 millions (en chiffres ronds) en 1862 à 3,386 millions en 1911, les exportations, de 577 millions à 2,211 millions. La marine de commerce italienne, à laquelle le gouvernement, à partir de 1895 surtout, n'a pas ménagé ses encouragements, est aujourd'hui la sixième du monde : elle comprend 4,701 voiliers jaugeant 453,324 tonnes et plus de 700 vapeurs, jaugeant 666,738 tonnes. Les ports — Gênes, Naples, Livourne, Palerme, Venise, Catane, etc., — soumis à un très intelligent régime où l'autonomie de l'administration locale se concilie avec la protection de l'État, ont perfectionné leur aménagement et leur outillage; dans l'ensemble, le mouvement de ces ports se chiffrait, en 1909, par 246,345 entrées et sorties (53,668,007 tonneaux) sous pavillon national et 27,434 (40,196,632 tonneaux) sous pavillon étranger, au lieu de 190,550 (9,136,529 tonneaux) et 23,837 (5,160,116 tonneaux) en 1861 [1].

1. On pourra consulter, sur tous ces points, les articles de MM. Gabriel Monod (dans la *Revue Bleue* du 20 mai 1911) et Édouard Payen (dans les *Questions Dipl. et Col.* du 1er octobre 1911) et les ouvrages de MM. E. Lémonon, *L'Italie économique et sociale* (Alcan, 1913), A. Dauzat, *L'Expansion italienne* (E. Fasquelle, 1914), p. 175 et suiv., et prince Giovanni Borghèse, *L'Italie Moderne* (E. Flammarion, 1914), p. 187 et suiv.

De si beaux résultats étaient, il y a trois ans, lorsque l'Italie fêta le cinquantenaire de son indépendance, de nature à flatter la confiance et l'orgueil de nos voisins. Ce n'est pas, cependant, qu'on ne relevât quelques ombres au tableau. Il est bien certain, par exemple, que le protectionnisme douanier n'a pas réussi à accroître la production agricole dans des proportions satisfaisantes : de l'avis des esprits les plus avertis, l'éducation du peuple italien serait, à cet égard, autrement efficace. La récolte du blé, au moins dans le sud, est nettement déficitaire. Enfin, les pâturages n'occupent dans l'économie de la Péninsule qu'une place insuffisante.

Quant à l'industrie, en attendant qu'elle soit à même d'utiliser la force motrice hydraulique (qu'on évalue pour tout le royaume à 6 ou 7 millions de chevaux-vapeur), elle se trouve dans la nécessité d'importer du dehors la totalité du combustible [1], ainsi, d'ailleurs, que la plus grande partie du minerai dont elle a besoin. Il convient d'ajouter que son développement a été activé, de façon un peu factice, tant par les droits exagérés des tarifs douaniers que par l'aide parfois imprudente et mal calculée des banques. C'est ce qui explique que cette industrie a particulièrement souffert de la crise économique mondiale de 1907-1908. L'industrie automobile, les industries de la soie, du coton, de la laine, les usines métallurgiques et les ateliers de construction de matériel pour les chemins de fer ont été les plus atteints. Si la situation s'est un peu améliorée depuis lors, il s'en faut, toutefois, que tous les effets de cette crise — qui n'est, si l'on veut, qu'une crise de croissance — aient entièrement disparu.

Ce qui peut paraître plus grave encore, c'est le fait qu'une foule toujours plus considérable de travailleurs quitte la mère patrie pour aller chercher fortune à l'étranger. Ils étaient 100,000 en 1877; ils sont aujourd'hui plus d'un million. Beaucoup, sans doute, reviennent chez eux, après fortune faite. Même ceux qui ne reviennent pas contribuent à faire rentrer de l'argent dans leur pays. Mais il n'en reste pas moins que tous ces émigrants pourraient être employés, de façon plus profitable, à défricher tant de terres encore incultes ou à assainir les marécages si nombreux de la Péninsule.

De toute façon, on ne saurait nier que l'Italie, depuis un demi-

1. De 9 à 10 millions de tonnes chaque année, représentant, pour 1913, une somme de près de 390 millions de lire.

siècle, s'est considérablement enrichie. La fortune publique est évaluée, de nos jours, à 75 milliards. En dépit de l'incessant accroissement de la population, la moyenne par tête est passée de 1,420 lire en 1860 à 2,200 lire en 1910. Les dépôts des caisses d'épargne se sont élevés progressivement de 158 millions à 2 milliards et demi, rien que pour les caisses ordinaires; et il faut y ajouter ceux des caisses d'épargne postales, se montant à 1,700 millions environ. Les grands établissements de crédit ont une circulation de plus de 2 milliards de lire, dont répond une réserve métallique d'un milliard et demi. L'enrichissement de la Péninsule est encore attesté par le rachat de la dette publique (le montant des titres italiens à l'étranger est aujourd'hui inférieur à 100 millions de lire), et aussi par la disparition du change, qui fut si longtemps défavorable à nos voisins, mais qu'en 1911 on pouvait considérer comme définitivement revenu au pair. Enfin, le crédit de l'Italie s'est notablement relevé, tant à l'intérieur qu'au dehors.

***

Le 26 septembre 1911, le cabinet de Rome adressait un ultimatum à la Turquie, et, quelques jours après, les troupes italiennes débarquaient à Tripoli. Dans la pensée de nos voisins, cette expédition ne devait durer que quelques mois : elle se prolongea deux ans. Aujourd'hui encore — à en juger par les importants effectifs que le gouvernement royal se voit obligé de maintenir en Libye — on peut penser que cette conquête n'est rien moins qu'achevée, et qu'avant d'être complètement pacifiée et de devenir productive, la nouvelle colonie exigera encore de gros sacrifices pécuniaires.

Il n'y a guère plus d'un an, cependant, que le public de la Péninsule a pu se faire une idée exacte des dépenses déjà occasionnées par l'affaire tripolitaine et de la répercussion qu'elle a eue sur les finances publiques. Il avait, sans doute, suffi de quelques mois pour montrer que les prévisions trop optimistes du début seraient largement dépassées. Si le gouvernement avait d'abord espéré couvrir les charges exceptionnelles de la guerre par les excédents budgétaires des derniers exercices, il dut bientôt revenir de ses illusions. La circulation des bons du Trésor, qui ne dépassait guère, en 1911, 75 millions de lire, atteignait, dès le mois de janvier suivant,

166 millions de lire. Ce chiffre a considérablement augmenté depuis.

Au 4 décembre 1913, d'après l'exposé financier présenté à la Chambre par M. Francisco Tedesco, les dépenses causées par la guerre italo-turque s'élevaient au chiffre global de 937 millions de lire. Dans ce chiffre, l'indemnité payée à la Turquie figurait pour 50 millions, 786 millions avaient été employés par le ministère de la Guerre et 121 millions par le ministère de la Marine.

Au 30 juin 1914, d'après les déclarations de M. Rubini, la dépense extraordinaire pour l'expédition de Libye montait à 1.221 millions, auxquels il convenait d'ajouter une somme de 50 millions à la charge du nouveau ministère des Colonies.

Ces dépenses grèvent lourdement le budget. Mais elles ne sont pas les seules. Les dépenses pour les services publics ne cessent, elles aussi, d'augmenter de façon assez inquiétante. D'autre part, l'exploitation des chemins de fer par l'État a eu, comme on pouvait s'y attendre, des résultats très peu satisfaisants au point de vue financier. Enfin, autant à la suite de la guerre turque que pour répondre aux nécessités de la situation internationale, l'Italie a dû s'engager dans de nouvelles dépenses militaires. Les sommes inscrites à cet effet dans le budget de 1911-1912 étaient, sans doute, inférieures, dans l'ensemble, à celles de l'exercice antérieur : 596.22 millions (dont 376.87 pour l'armée et 219.35 pour la marine), au lieu de 624.82 millions en 1910-1911. Mais il est à noter que les dépenses de la guerre de Libye ne sont pas comprises dans ces chiffres. Dans le budget de 1912-1913, les dépenses étaient évaluées à 424.16 millions de lire pour l'armée et à 214.17 pour la marine, soit un total de 638.33 millions, mais toujours sans compter les dépenses de la guerre.

Et cependant, malgré cette augmentation des charges de l'État et en dépit de la crise économique générale, les derniers exercices se sont encore soldés par des excédents importants : 104 millions en 1911-1912, 111 millions en 1912-1913. Pour cette dernière année, d'après l'exposé du ministre du Trésor, bien que les dépenses pour les services publics aient augmenté de 78 millions, les principales recettes auraient donné une plus-value de 55 millions, sans tenir compte du droit de douane sur le blé : au total, l'augmen-

tation des recettes aurait été supérieure de 6 millions à la plus-value moyenne de 75 millions des cinq exercices précédents, de 1907-1908 à 1911-1912.

Il est vrai que les budgets laissent des impressions diverses, selon le jour sous lequel on les considère. C'est ainsi que l'excédent officiel de 111 millions pour l'exercice 1912-1913 devrait être ramené à 70 millions, selon M. R. Dalla Volta [1], ou encore faire place à un déficit réel de 15 millions, d'après M. Ugo Ancona [2], et même de 57 millions et demi, s'il faut en croire M. Einaudi [3].

On ne saurait, en tout cas, se refuser à reconnaître que la guerre de Libye n'a pas arrêté le développement économique du pays. Malgré plusieurs années de récoltes médiocres et de crise économique presque générale, les impôts de consommation, les impôts directs, les taxes sur les affaires ont donné des plus-values appréciables. Le commerce extérieur, le mouvement de la navigation, la production du fer, de la fonte et de l'acier, les recettes des chemins de fer ont accusé des progrès sensibles. Les capitaux employés dans les sociétés commerciales s'élevaient, en 1912-1913, à 166 millions, chiffre à peu près triple de celui de l'exercice précédent. Les dépôts d'épargne atteignaient, au 30 juin 1913, 7,214 millions, en augmentation de 127 millions pour un semestre seulement : et le fait est d'autant plus remarquable qu'en moins de deux ans le marché italien a pu absorber pour plus de 900 millions de lire de nouveaux titres d'État. Les changes sur l'étranger, qui, à la fin de 1911, avaient touché le cours de 1 p. 0/0, ont remonté dans la suite, jusqu'à atteindre, en juillet 1913, le maximum de 2.97 p. 0/0. Mais, dès le mois suivant, le change baissait de nouveau, pour osciller, au commencement de 1914, aux environs de : lire 100.50 (pour 100 francs). Enfin, pendant l'année 1913, le consolidé italien a maintenu très brillamment ses cours.

De tels résultats permettaient d'espérer que le pays supporterait, sans trop de peine, les nouveaux sacrifices qu'on allait lui demander. Il devenait, en effet, de plus en plus évident que les excédents budgétaires, ininterrompus depuis quinze ans, ne suffiraient bientôt

1. Dans l'*Economiste français* du 17 janvier 1914.
2. Dans la *Nuova Antologia* du 16 janvier 1914.
3. Dans le *Corriere della Sera* du 24 décembre 1913.

plus à endiguer le flot montant des dépenses. Dans son exposé du 20 décembre 1913, M. Tedesco, comparant le budget de l'exercice 1904-1905 et les évaluations pour 1914-1915, constatait qu'en dix années les dépenses effectives avaient augmenté de 771 millions, tandis que les recettes principales — droits sur le blé exclus — n'avaient augmenté que de 650 millions.

Il y avait là un avertissement qui méritait d'être entendu. Tout le monde était d'accord, sur l'autre versant des Alpes, pour reconnaître la nécessité d'une politique d'économies. Mais était-ce possible? Comment arrêter l'État dans la voie de l'étatisme? Et comment surtout empêcher l'Italie d'échapper à la fièvre d'armements qui gagnait le monde entier?... Sur les 1,271 millions de lire auxquels l'exposé officiel du 6 juin dernier évaluait les dépenses de la guerre de Libye, 184 millions seulement avaient pu être couverts par les excédents budgétaires; pour le reste, il avait fallu recourir aux fonds de caisse et aux bons du Trésor. A la fin de l'exercice 1912-1913, les émissions successives de ces bons, nécessités tant par les chemins de fer que par la guerre, atteignaient déjà un total de près d'un milliard de lire.

Depuis lors, ce chiffre a presque doublé. Il n'est pas douteux qu'une dette flottante aussi considérable pèse lourdement sur les finances italiennes. Une consolidation serait très désirable, mais elle paraît impossible à l'heure actuelle. De toute façon, il faudra recourir à de nouveaux impôts. Cependant, toutes les tentatives faites dans ce but durant les six premiers mois de 1914, tant par M. Giolitti que par M. Salandra (qui lui succéda au pouvoir le 20 mars) se sont heurté à une vive opposition, en particulier de la part des socialistes. En fin de compte, le gouvernement a obtenu du Parlement, le 26 juin, avant la clôture de la session annuelle, l'autorisation d'appliquer jusqu'au 30 juin 1915, en tout ou en partie, les taxes sur lesquelles on ne pouvait se mettre d'accord, à condition de soumettre aux Chambres, avant le 30 novembre, les décrets royaux émis par suite de cette autorisation[1].

1. Cette loi a été votée à une majorité de 224 voix contre 34 voix socialistes et 72 abstentions radicales.

Déjà auparavant, deux décrets augmentant le prix de vente du tabac et les droits sur l'alcool, avaient assuré à l'État un supplément annuel de 40 millions.

*
* *

L'explosion de la guerre européenne, au mois d'août, devait avoir, naturellement, de graves répercussions dans la Péninsule. Il put paraître, un moment, que la neutralité lui assurerait certains bénéfices : fournitures aux belligérants, accroissement du transit, etc. Jamais, en effet, l'activité du port de Gênes — pour prendre un exemple — ne fut plus grande que dans les premières semaines qui suivirent l'ouverture des hostilités.

En revanche, l'Italie a souffert, plus qu'aucun autre pays neutre, de l'étroite dépendance économique où elle se trouve vis-à-vis de l'étranger. Dès les premiers jours de la guerre, on assista au rapatriement de la plupart des émigrants. Il en vint de France et d'Allemagne, d'Autriche et des Balkans, de Tunisie, d'Algérie, du Maroc, et du Nouveau-Monde. A certains moments, on en compta plus de 4,000 à la fois à la gare de Bâle ! Ce lamentable cortège rappelait à nos voisins la fuite éperdue des populations de Messine et de Reggio après la catastrophe de 1908. Le nombre des « sans travail » s'en trouva considérablement accru, et le problème de l'approvisionnement de la Péninsule en fut, du même coup, aggravé. Des manifestations provoquées par la faim éclatèrent à Este et à Venise notamment. Du jour au lendemain, le charbon, que l'Italie importe pour la plus plus grande partie du Royaume-Uni, manqua à l'industrie. Les manufactures de soie, dont les exportations dépassent, en temps normal, 500 millions de lire, furent dans l'impossibilité d'écouler leurs stocks.

Quant à l'industrie du coton, elle fut gravement affectée, elle aussi, tant par la fermeture des marchés étrangers que par la difficulté d'importer la matière première. Le tourisme d'automne a été complètement ruiné. Enfin, le commerce extérieur[1], le trafic des

1. Les chiffres suivants donneront une idée de la répercussion que la guerre a eue sur le *commerce extérieur* de la Péninsule :

	Importations en millions de lire, non compris les métaux précieux.			Exportations		
	1913	1914	Différence.	1913	1914	Différence.
Premier semestre .	1,903.5	1,842.7	— 60.7	1,209.4	1,275.7	+ 64
Juillet	236.3	254.5	+ 18.2	182.9	190.8	+ 7.9
Août	237.3	167.2	— 70.1	197.9	86.9	— 111
Septembre	264.5	102.3	— 162.2	196.7	123.2	— 73.5

chemins de fer [1] ont été, forcément, atteints dans de sérieuses proportions.

Le gouvernement italien a procédé à diverses mesures économiques et financières, d'un caractère urgent.

Mesures contre le renchérissement des vivres : un décret du 18 octobre a réduit le droit d'entrée sur le blé de 7.50 à 3 lire par quintal. Les droits sur le maïs, l'avoine et la farine ont été également diminués. D'autres décrets (1er et 16 août, 1er novembre) ont interdit l'exportation d'un grand nombre d'articles et de produits : grains, pâtes, tourteaux, fourrages, café, bétail, riz, pommes de terre, œufs, peaux, drap, toile, objets d'équipement, véhicules, moteurs, cylindres et câbles, charbon, pétrole, glycérine, cuivre, plomb, aluminium, médicaments, etc.[2]. Un arrangement avec l'Angleterre a permis l'importation du charbon, en quantités limitées.

En même temps, on s'est occupé de hâter l'expédition par les États-Unis de blé, de charbon, de pétrole, de benzine, de coton, etc. Dans le but de remédier au chômage, le gouvernement a décidé d'entreprendre immédiatement un certain nombre de travaux publics, tels que la construction du canal navigable de Venise à Milan.

Mesures monétaires : dès le 4 août, un décret a prorogé de 20 jours les opérations de Bourse et les effets arrivant à échéance entre le 1er et le 20 août; les établissements de crédit étaient, en même temps, autorisés à ne rembourser que 5 p. 0/0 de leurs dépôts d'épargne et de comptes courants, avec un minimum de 50 lire, etc. Ce *moratorium* a été prorogé à trois reprises, par décrets en date du 16 août, du 27 septembre et du 20 décembre 1914. Conformément à ce dernier décret, la liquidation a été reportée au 31 mars 1915; les intérêts moratoires pour les opérations de Bourse prorogées ont été fixés à 4 p. 0/0 pour les fonds d'État non garantis par lui et à

1. Les recettes des chemins de fer, qui marquaient avant la guerre une augmentation croissante, ont souffert, au contraire, depuis, une diminution, qui, entre le 1er août et le 30 novembre 1914, est évaluée à 30 millions.

2. D'après cette énumération, on voit que le gouvernement italien n'a pas obéi seulement à la nécessité d'assurer l'approvisionnement de la Péninsule, mais aussi au désir de respecter, dans la limite possible, les règles essentielles de la neutralité. Malgré les dérogations, naturellement assez nombreuses, apportées à ces arrêtés d'interdiction, on ne saurait mettre en doute la bonne foi et la bonne volonté dont a fait preuve, à cet égard, le cabinet de Rome. Mais il faut bien dire aussi que la neutralité est plus aisée à proclamer qu'à pratiquer : en Italie comme en Suisse, la surveillance la plus intensive ne peut pas tout contrôler; elle ne peut pas, notamment, empêcher le transit.

5 1/2 p. 0/0 pour toutes les autres valeurs. La limite de remboursement des dépôts antérieurs au 4 août a été, en outre, portée à 20 p. 0/0 avec minimum de 100 lire.

D'autre part, les banques d'émission ont obtenu la faculté d'élever de moitié, soit d'environ un demi-milliard, le chiffre de leur circulation : cette augmentation s'est faite en trois étapes (décrets du 4 août, du 13 août et du 23 novembre). Un décret du 19 septembre a élevé le chiffre des avances des trois Banques d'émission (Banque de Rome, Banque de Sicile et Banque de Naples) au Trésor de 155 à 310 millions, avec une augmentation correspondante de leur circulation; en même temps, l'émission des billets de 5 et de 10 lire a été augmentée de 175 millions. Enfin, 400 millions ont été mis à la disposition des caisses postales, 300 millions à la disposition des Caisses d'épargne et 100 autres millions à la disposition de la Caisse des dépôts, pour leur permettre de satisfaire aux demandes de remboursements provoquées par la panique.

Au total, et en déduisant les réserves métalliques correspondantes, la circulation fiduciaire a été ainsi augmentée de près de 2 milliards de lire. Et comme, au 31 juillet 1914, la circulation globale de l'État et des Banques était d'environ 2.750 millions, on voit que l'augmentation résultant des nouveaux décrets n'est guère inférieure à 75 p. 0/0.

Toutefois, il convient de remarquer qu'il ne s'agit là que d'émissions *autorisées*, alors que les émissions réellement *effectuées* n'ont pas dépassé 760 millions. Sur cette somme, l'État a pris 310 millions en avances statutaires des Banques et 175 millions en billets de Banque. Il n'est donc resté que 260 millions environ pour les besoins du commerce et pour faire face aux remboursements des Caisses d'épargne ordinaires et postales. Mais les Banques d'émission — et spécialement la Banque d'Italie —, comme nous l'indiquons en note, ont notablement augmenté leurs dépôts et ont pu, dans d'importantes proportions, accroître le chiffre de leurs escomptes et de leurs avances, en faveur du commerce et de l'industrie.

Ces diverses mesures ont donné lieu à plus d'une critique. Il n'en est pas moins certain que, dans l'ensemble, leurs résultats ont été très satisfaisants. La panique des premiers jours, après l'ouverture des hostilités, a été immédiatement enrayée. La crise du travail a

sensiblement diminué. Certaines industries — celles notamment qui travaillent pour le gouvernement — n'ont jamais cessé, d'ailleurs, d'être très actives. D'autres — celles de la laine, des cuirs, des automobiles, etc., — se sont remises assez rapidement des difficultés du début. Si la récolte de blé a été inférieure à la normale, la récolte du raisin a été, au contraire, exceptionnelle[1]. Les stocks de sucre atteignent 1 million et demi, et les producteurs espèrent les vendre à de hauts prix. Les bénéfices de la Banque d'Italie, en septembre 1914, ont été de 4 millions et demi de lire plus élevés qu'à la date correspondante de 1913. L'augmentation temporaire de la circulation a pu déjà être réduite, au fur et à mesure que la confiance a réapparu et que les affaires ont repris[2]. Le gouvernement, qui, dès le début de la crise, avait préparé pour 250 millions de bons de 1 et de 2 lire, n'a pas eu besoin de les mettre en circulation. Le change, après avoir atteint, au mois d'août, le taux de 110 lire, est tombé dans la suite à 104 lire (pour 100 francs).

De tous ces faits il est donc permis de conclure qu'en dépit des difficultés de l'heure présente la situation économique et financière de l'Italie reste satisfaisante.

D'après les explications données à la Chambre, le 8 décembre, par le ministre du Trésor, M. Carcano, l'exercice clos le 30 juin dernier se serait soldé par un excédent de 19 millions. En revanche, il est à prévoir que l'exercice en cours se réglera par un déficit important. Les rentrées des cinq derniers mois ont attesté des diminutions de 8.3 millions pour la taxe sur les affaires, de 60.5 millions pour les impôts de consommation, et des augmentations de 12 millions sur les tabacs et de 8.4 millions sur les impôts directs.

1. La récolte du blé a été, en 1914, de 46,115,000 quintaux seulement, au lieu de 58,352,000 q. m. en 1913. La moyenne annuelle pour la période 1909-1913 a été de 49,896,000 q. m.

La récolte du raisin a atteint, cette année, 74,773,000 q. m., alors que la moyenne des années 1909-1913 n'a pas dépassé 70,967,000 q. m.

2. Les trois Banques d'émission, surmontant les difficultés des premiers mois, ont pu limiter notablement la circulation des billets, grace à une augmentation remarquable de la circulation de leurs valeurs payables à vue et surtout grâce à l'augmentation de leurs dépôts en comptes courants, qui ont passé d'un peu plus de 135 millions à près de 400 millions. Les avances faites par ces trois établissements entre le 20 juillet et la fin de septembre ont augmenté de près de 600 millions. Depuis le mois d'octobre, on note une lente mais graduelle réduction de leurs portefeuilles et de leurs comptes avances, en relation avec l'amélioration du crédit et la reprise des affaires.

(D'après les déclarations du ministre du Trésor à la Chambre, 8 décembre.)

Des circonstances extraordinaires exigent des moyens financiers extraordinaires. C'est pourquoi le gouvernement a demandé : 1° la prorogation des dispositions de la loi du 26 juin 1914 pour l'exercice provisoire du premier semestre de l'année en cours; 2° la faculté de recourir à des moyens de trésorerie et à des opérations de crédit pour faire face aux dépenses militaires extraordinaires, qui, pour l'exercice 1914-1915, sont évaluées à un milliard de lire[1]; 3° les mesures finan-

1. Nous avons déjà indiqué que c'est à partir surtout de 1907 que les dépenses militaires ont pris en Italie un nouvel et rapide accroissement. Cette année-là, le Parlement vota 60 millions de crédits militaires extraordinaires, que la loi du 18 juillet 1908 porta à 280 millions, à répartir sur les exercices de 1910 à 1917. En 1909, les effectifs de l'armée de terre furent portés de 205,000 à 225,000 hommes : d'où un accroissement de dépenses de 16 millions dans le budget ordinaire, à partir de 1909-1910. En outre, le gouvernement obtenait 125 millions de nouveaux crédits extraordinaires, répartis sur cinq ans et destinés à compléter la défense des frontières et à améliorer l'armement. En ce qui concerne la marine, les crédits portés au budget de 1909-1910 étaient de 163.4 millions de lires, en augmentation de 11 millions sur l'exercice précédent. De plus, une somme de 146.7 millions, se répartissant sur six années, s'ajoutant aux crédits antérieurs, notamment à ceux résultant de la loi du 2 juillet 1905, devait permettre l'augmentation de la flotte.

Au mois de juin 1910, les Chambres italiennes votèrent deux lois militaires importantes, dont l'une instituait le service de deux ans et l'autre modifiait le statut organique de l'armée.

La guerre de Libye devait naturellement avoir pour conséquence une réorganisation des forces militaires italiennes. Ce fut, en effet, une des principales préoccupations du cabinet Salandra, après la retraite de M. Giolitti, dès le mois de mars 1914. Le général Porro, auquel M. Salandra offrit le portefeuille de la guerre, estimait qu'il était indispensable d'augmenter le budget ordinaire de 80 millions, le portant ainsi à plus d'un demi-milliard par an, et d'engager pour 600 millions de dépenses extraordinaires à répartir en huit années. Mais l'opposition des partis de l'extrême-gauche ne permettait pas au gouvernement d'envisager un aussi vaste programme. Le général Grandi, à qui M. Salandra fit alors appel, crut pouvoir se contenter de 200 millions de crédits à répartir en cinq ans. Somme véritablement insuffisante au regard de l'œuvre à réaliser : il s'agissait, en effet, de porter le contingent de l'armée en temps de paix à 275,000 hommes d'abord et à 325,000 ensuite; il fallait encore compléter la ligne défensive des Alpes, augmenter le nombre des officiers, renouveler l'artillerie, construire des casernes, etc., bref, élargir les bases de l'armée, en considération de l'accroissement progressif des autres armées européennes.

La conflagration générale de cet été changea la face du problème : il ne s'agissait plus d'appliquer graduellement de vastes réformes organiques, mais de mettre au plus vite l'armée en état de pleine activité sur ses bases actuelles. Dès les premiers jours d'août, le cabinet donna aux administrations militaires un ensemble de fonds extraordinaires, se montant à 341 millions, sans demander l'autorisation du Parlement, mais en se réservant de réclamer plus tard un bill d'indemnité. A la suite de dissentiments avec le chef de l'état-major de l'armée, le général Cadorna, qui estimait cette somme encore insuffisante, le général Grandi donna sa démission. Sous l'impulsion de son successeur au ministère de la Guerre, le général Zupelli, le gouvernement a décidé, le 15 novembre, l'affectation de 400 millions de nouveaux crédits extraordinaires en faveur de l'armée. Quelques jours plus tard, le 22 novembre, un décret royal ouvrit un crédit extraordinaire de 200 millions, à valoir sur l'exercice 1914-1915, en faveur de la marine.

cières déjà prises se traduiront, selon les estimations officielles, par une augmentation dans les entrées de 51 millions environ. Le gouvernement attend cinquante autres millions des nouvelles augmentations d'impôts, qui doivent être mises en vigueur à partir du 1er janvier 1915 et pour tout l'exercice en cours[1].

« Nous avons la conviction — déclarait, le 8 décembre, le ministre du Trésor, M. Carcano, à la tribune de la Chambre — qu'à l'heure actuelle la généreuse coopération de tous les citoyens ne nous fera pas défaut, et nous sommes certains que tous, dans une fraternelle solidarité, contribueront à fournir à l'État les moyens de remplir les plus grands devoirs qui soient envers la patrie... »

En ratifiant, à une énorme majorité, les projets financiers et fiscaux qui lui étaient présentés, le Parlement italien a bien montré que cette confiance était pleinement justifiée.

ANGEL MARVAUD.

1. Seront augmentés d'un décime l'impôt foncier principal sur les biens ruraux et urbains, ainsi que l'impôt sur le revenu de la richesse mobilière, en exceptant les petites cotes. Sont également augmentées d'un décime les taxes de mainmorte, les taxes d'enregistrement, les taxes hypothécaires et les taxes sur les concessions gouvernementales, ainsi que sur les actes et fournitures administratives.

V. — RUSSIE

Pour apprécier les conséquences économiques de l'état de guerre dans un pays donné, il faut avant tout mesurer l'importance relative de la mobilisation [1] et les obstacles qui viennent gêner le commerce international. Or, s'il n'est pas douteux que la mobilisation ne soit beaucoup moins générale en Russie qu'en France ou en Allemagne, par contre, le commerce extérieur de l'Empire est à peu près complètement paralysé. Les échanges par voie de terre avec l'Autriche et l'Allemagne sont naturellement suspendus ; la Turquie, maîtresse du Bosphore et des Dardanelles, obture la mer Noire ; la flotte allemande domine souverainement la Baltique. Seule la mer Blanche est théoriquement libre. Encore est-elle prisonnière des glaces à partir du mois d'octobre [2]. D'ailleurs le port d'Arkhangelsk, qui, en temps normal, exporte surtout du bois, est déplorablement outillé. Pierre le Grand et ses successeurs n'ont eu de soins que pour Pétersbourg [3]. Les voies de communication avec l'intérieur sont tout à fait insuffisantes. Le chemin de fer d'Arkhangelsk à Vologda est une simple ligne à voie étroite, qui ne se trouve même pas en liaison directe avec le port. Quant à la navigation sur la Dvina, elle est entravée par les glaces, les bas-fonds et le mascaret de l'embouchure.

1. Non seulement la mobilisation des hommes, mais encore la mobilisation ou, plus exactement, la « réquisition » des choses, notamment des instruments de travail. La réquisition des moyens de transport entraîne par exemple de graves conséquences économiques.

2. Il y a bien, sur l'océan glacial, le port d'Alexandrovsk, qui est caressé par les dernières effluves du *gulf-stream* et qui pourrait être ouvert toute l'année à la navigation si l'on avait recours aux brise-glaces. Mais, outre qu'il n'est doté d'aucun outillage, il n'est relié à l'*hinterland* par aucune bonne voie de communication. Il faudrait faire les transports par chevaux et par rennes !

3. Alors que, sur les chemins de fer conduisant aux ports de la Baltique, il y a des tarifs réduits pour l'exportation, il n'en existe pas sur le chemin de fer de Vologda à Arkhangelsk. Il existe toutefois un tarif réduit pour le blé sibérien sur la ligne Perm-Kotlas.

Bref, on peut dire que le commerce de la Russie avec l'Europe est à peu près bloqué.

Mais, toutes choses égales d'ailleurs, un pays souffre d'autant plus de l'ébranlement causé par la guerre qu'il est lui-même plus avancé au point de vue économique. C'est en quelque sorte la rançon du progrès. La division du travail, poussée de plus en plus loin, non seulement entre les individus d'une même nation, mais entre les nations elles-mêmes, rend la vie économique singulièrement complexe et fragile. Chacun dépend de tous, même de l'étranger. A ce point de vue, la Russie, pays essentiellement agricole, est dans une situation relativement favorable. Sans doute des millions de paysans ont dû quitter leurs champs en pleine moisson, à l'époque où, suivant l'expression russe, « un jour donne la nourriture d'une année [1] », mais chez ce peuple, si pénétré de l'esprit communautaire, tous ceux qui sont restés au village ont fait le travail des mobilisés. On peut dire qu'avec l'aide financière de l'État et des *zemstvos* [2], la population paysanne a su réorganiser elle-même le travail des champs : les assemblées de village (*mirs*), les coopératives de toute nature, les agronomes de la région, etc., ont joint leurs efforts pour faire œuvre collective ou même, plus exactement, « collectiviste [3] ».

Pourtant l'époque n'est plus où chaque village russe et même chaque famille paysanne se suffisait à elle-même, constituant, si l'on peut dire, un îlot microcosmique. L' « économie en nature » a fait place à l' « économie en argent ». Aujourd'hui les paysans russes travaillent pour la vente, notamment pour l'exportation, et il ne faudrait pas croire qu'ils ne souffrent aucunement de la guerre. Nous avons déjà dit combien le commerce extérieur de la Russie se trouvait paralysé. L'immense Empire exportait annuellement pour 1,100 millions de roubles de produits agricoles [4]. Ce débouché ayant disparu, la récolte de 1914 risque d'encombrer le marché intérieur. Il faudrait un système gigantesque de « warrantage » et de magasins

1. *Dén' god kormit.*

2. Nous rappelons que les *zemstvos* sont des assemblées représentatives de province ou de district.

3. En Bulgarie, pendant la guerre balkanique, le gouvernement a réquisitionné des paysans non mobilisables pour les organiser en équipes et leur faire exécuter les travaux agricoles dans les régions dépourvues de main-d'œuvre.

4. Tous les chiffres qui figurent dans cet article, expriment des roubles, sauf indication contraire. Le rouble vaut, au pair, 2 fr. 66.

généraux pour faire crédit à la population paysanne, en attendant la « réalisation » des récoltes. L'orge, que la Russie vendait principalement aux brasseries allemandes[1], le froment, le maïs, les œufs, le beurre, le lin, ne trouvent plus de débouchés suffisants. D'autre part, quels que puissent être les besoins de l'armée, il est bien évident que le marché intérieur tend plutôt à se rétrécir. La prohibition de l'alcool — mesure courageuse qu'il eût peut-être mieux valu prendre dès le temps de paix — n'est pas elle-même sans inconvénients au point de vue économique, car les distilleries n'offriront plus désormais leur débouché aux grains et aux pommes de terre qui servaient à fabriquer la « divine » *vodka*.

D'ailleurs, la plupart des familles paysannes ne vivent pas uniquement de l'agriculture. Nombre de jeunes gens vont passer plusieurs mois à la ville pour y gagner quelque salaire (*na zarabotki*). La mobilisation et la crise industrielle ont naturellement tari cette source de revenus, et les secours assurés aux familles des réservistes ne constituent, bien souvent, qu'une faible compensation.

Le commerce et l'industrie sont, par leur nature même, beaucoup plus sensibles que l'agriculture aux répercussions de la guerre. Sans doute la Russie demeure un pays essentiellement agricole, mais on sait que, depuis le règne d'Alexandre III, l'industrie s'y est développée d'une marche très rapide. Heureusement que là encore, par son immensité même, l'Empire russe trouve des débouchés à l'intérieur de ses propres frontières et souffre ainsi beaucoup moins de la situation actuelle que les pays de l'Europe occidentale. L'industrie russe, dont les débouchés sont principalement à l'est, se trouve dans une situation relativement indépendante. La foire de Nijni-Novgorod en a donné une preuve caractéristique. Par une fâcheuse coïncidence, elle s'est ouverte le 28 juillet, le jour même où l'Autriche déclarait la guerre à la Serbie. Eh bien, après quelques jours de crise, les affaires reprenaient tant bien que mal. Il y eut d'importants achats pour les pays reliés à Nijni-Novgorod par voie navigable, tels que le bassin de la Volga, le Caucase, l'Oural, la Sibérie. Un peu plus tard, à la fin d'août, quand la mobilisation fut terminée et que le matériel roulant des chemins de fer redevint disponible, les gouverne-

1. Le tiers du commerce extérieur de la Russie se fait avec l'Allemagne.

ments de la Russie centrale se portèrent à leur tour acheteurs. Seuls les produits de luxe ou d'exportation se sont très mal vendus. C'est ainsi que le marché des fourrures [1] a particulièrement souffert.

Il est cependant une région de l'Empire russe où la crise industrielle est intense : c'est la Pologne. L'industrie polonaise dépend en effet de l'étranger, non pour le débouché de ses produits, mais pour les matières premières et le combustible. Alors que dans le gouvernement de Moscou les filatures consomment 64 p. 0/0 de coton russe [2], dans le gouvernement polonais de Petrokow elles n'en consomment que 20 p. 0/0 : le reste, soit 80 p. 0/0, vient de l'étranger. On comprend, dans ces conditions, que l'arrêt du commerce international, joint aux ravages de l'invasion, ait complètement ruiné l'industrie locale.

Il est vrai que cette industrie était pour une grande part aux mains des Allemands, et c'est là, pour peu qu'on y réfléchisse, une consolation qui a bien son prix. La région industrielle de Moscou et de Vladimir se trouve ainsi débarrassée d'une sérieuse concurrence. Au demeurant, l'industrie russe n'a pas eu à souffrir, comme la nôtre, d'un moratorium draconien. Les chèques ont toujours été payés intégralement. Seules les lettres de change, émises avant le 30 juillet et payables après cette date, ont été soumises au moratorium jusqu'au 30 septembre 1914. Encore cette mesure ne s'applique-t-elle pas à tout l'Empire, mais seulement à la partie occidentale et aux provinces frontières depuis la Crimée jusqu'au gouvernement d'Olonets [3]. Moscou n'est pas compris dans cette zone et ne subit qu'indirectement le contre-coup du moratorium.

La Banque de l'Empire, comme notre Banque de France, a d'ailleurs largement réescompté les traites. Le taux de l'escompte a été relativement peu majoré. Le public, reprenant bien vite confiance, a déposé de nouveau ses disponibilités dans les établissements de crédit, et la Banque de l'Empire a pu consacrer la majeure partie de ses ressources à la défense nationale.

1. Notamment le caracul et le petit-gris.
2. Il s'agit du coton provenant de l'Asie centrale russe.
3. Y compris Tchernigov, Pskov et Novgorod. Toutes les traites, émises ou payables dans cette zone, ne peuvent donc être protestées avant le 30 septembre (oukaze du 7 août 1914). Un oukaze du 2 août avait déjà permis à tout détenteur d'une lettre de change d'en différer le protêt, mais ce n'était là qu'une simple invitation à l'adresse des banques. — Voir aussi l'oukaze du 25 septembre, qui a prolongé partiellement le moratorium.

*
* *

Au début de la guerre, l'encaisse-or de la Banque de Russie atteignait 1,600 millions de roubles, auxquels il fallait ajouter 100 millions déposés dans les banques étrangères[1]. En vertu d'un oukaze extraordinaire du 3 août, le cours forcé fut décrété, et la Banque obtint l'autorisation d'émettre pour 1,300 millions de billets (*kréditki*) sans couverture métallique, alors que, d'après la loi du 11 septembre 1907, elle n'aurait pu en émettre que pour 300 millions. Pendant le premier mois, l'accroissement des billets a été de 884 millions; pendant le second mois, de 125 millions; pendant le troisième mois, de 138 millions. D'après le bilan du 5 novembre, la circulation fiduciaire représentait 2,781 millions de roubles, dépassant l'encaisse-or de 1,018 millions. A cette date, elle avait donc usé de sa faculté d'émission sans couverture métallique jusqu'à concurrence des deux tiers[2]. Tout porte à croire que l'émission des billets va maintenant se ralentir, l'Etat procédant par ailleurs à de vastes opérations de crédit.

Pendant cette première phase de la guerre, le Trésor public a retiré une partie de ses fonds déposés à la Banque de l'Empire[3] et fait escompter par elle la plupart des obligations à six mois nouvellement émises[4]. Mais il est bien évident qu'il ne pouvait avoir

1. Dès le 24 juillet, le gouvernement russe retira tous les fonds du Trésor ou de la Banque déposés dans les établissements de crédit allemands et les transféra par un ordre de virement à Paris, Londres et Pétersbourg. Le ministère des Finances envoya en outre des fonctionnaires à Berlin pour y retirer 20 millions de titre (voir le discours de M. Bark à la Douma, le 8 août 1914). Au commencement d'août, le gouvernement russe disposait de 400 millions de roubles en France et en Angleterre pour ses paiements à l'étranger.

2. Le Comité des Finances a en outre proposé d'émettre de la monnaie d'argent en quantité suffisante pour procurer au Trésor un bénéfice de 65 millions.

3. Ils s'élevaient primitivement à 560 millions.

4. Il a été émis pour 400 millions de roubles d'obligations 5 p. 0/0 à six mois, affranchies de tout impôt, en vertu de l'oukaze du 5 août 1914. Les coupures sont de 100,000 à un million de roubles. Un oukaze du 29 octobre a autorisé de nouveau l'émission de 400 millions de roubles et, en outre, de 12 millions de *livres sterling*. Cette dernière opération a pour but de parer à la détérioration du change international par suite des fluctuations du cours du rouble. Moyennant l'envoi d'or russe à Londres pour une somme de 8 millions de livres, la Banque d'Angleterre a escompté les obligations russes pour une somme de 12 millions, au même taux que les bons du Trésor anglais. Le gouvernement russe peut ainsi disposer par simples chèques sur Londres de 20 millions de livres, dont 8 seront affectés au commerce anglo-russe et 12 au paiement des coupons et commandes officielles.

recours uniquement à la Banque. Sans parler des obligations dont une petite part a pu être souscrite par des banques privées, il a fait appel directement au public sous deux formes bien distinctes :

1° Un oukaze du 4 septembre a autorisé l'émission de « séries » pour une somme globale de 300 millions. C'est là une opération de crédit très particulière, à laquelle la Russie a déjà eu recours pendant la guerre de Mandchourie. Les « séries » constituent quelque chose d'intermédiaire entre les billets de banque et les emprunts d'État proprement dits. Ce sont des coupures de 50 ou 100 roubles, remboursables dans quatre ans et munies de coupons. On peut dire que ce sont de véritables billets portant intérêt à 4 p. 0/0. L'État et la Banque de l'Empire les acceptent en paiement à tous leurs guichets. Aussi le public ne tarde-t-il pas à les faire circuler comme du numéraire. Pourtant ils n'ont pas force libératoire légale. C'est en quelque sorte une monnaie de seconde classe, cotée un peu au-dessous de la monnaie véritable. Le cours d'ailleurs en varie [1], et ces fluctuations pourraient présenter des inconvénients au point de vue économique, si l'émission devenait trop importante. A l'heure actuelle, il n'y a pas grand danger, les 300 millions de « séries » étant peu de chose à côté de 2,781 millions de billets de banque. L'émission en est très commode pour l'Etat, car il n'a pas à se préoccuper de la couverture métallique, et ces pseudo-billets, par leur nature même, sont facilement mis en circulation. C'est plutôt là qu'est le véritable danger, car on peut être tenté de recourir trop souvent à un procédé aussi commode.

2° Un véritable emprunt, amortissable en quarante-neuf ans [2], a été émis sur le marché russe, conformément à l'oukaze impérial du

1. Normalement les « séries » doivent être munies de tous les coupons non encore échus. En fait, le public détache bien vite ces coupons, soit pour les faire escompter suivant une habitude assez répandue en Russie, soit pour s'en servir comme d'un instrument de paiement. Cet abus a pour effet d'accentuer encore la baisse du cours. Pendant la guerre de Mandchourie, des plaintes très vives ont été formulées contre cette « mauvaise » monnaie, que l'on surnommait « l'argent moscovite ».

2. Aucun remboursement anticipé par voie de tirages supplémentaires, rachat ou conversion ne pourra intervenir avant 1925. Sur les 9 milliards de roubles qui constituent la dette russe, il n'y a que 3,300 millions en perpétuel. On peut dire que la moitié de cette dette approximativement a pour origine des dépenses de guerre. Dans la période 1904-1909, il a été émis six emprunts amortissables, dont quatre intérieurs et deux extérieurs, pour une somme globale de 2,200 millions.

16 octobre 1914. La première tranche s'élève à 500 millions. Les intérêts, calculés à 5 p. 0/0, ne subiront pas l'impôt sur les « capitaux pécuniaires ». Le taux d'émission a été fixé à 94.

Pour que les obligations de cet emprunt soient accessibles à la petite épargne, les coupures ont été abaissées jusqu'à 50 roubles. C'est là une tendance des plus caractéristiques. Les plus petites coupures de l'emprunt 5 p. 0/0 1822 étaient de 720 roubles-argent ; le minimum s'abaisse à 500 roubles-argent pour l'emprunt 5 p. 0/0 1854 et à 125 roubles-or pour les emprunts 1891-1894. En 1905, pour les emprunts intérieurs, il y a eu des obligations de 100 roubles.

Le total des dépôts dans les caisses d'épargne s'est élevé rapidement depuis quelques années. Mais, pour drainer ces capitaux disponibles au profit du Trésor, il faudrait que les institutions de crédit populaire fussent plus développées en Russie. Un consortium de banques ne peut guère s'adresser en effet qu'à la grosse clientèle.

Quoi qu'il en soit, le succès de l'emprunt n'est pas douteux[1]. La capacité d'absorption du marché russe s'est notablement développée depuis la fin du XIXe siècle. On peut dire qu'elle est, bon an, mal an, d'un milliard de roubles. Sans doute l'état de guerre a pu amener un certain resserrement, mais, dans l'ensemble, si l'on consulte le bilan des banques, notamment le chapitre des dépôts et comptes courants, la situation financière apparaît comme très nettement favorable.

Ces appels au crédit public ont été nécessités par l'énorme accroissement des dépenses militaires[2]. A la fin de juillet, la situation des finances publiques était particulièrement brillante. Grâce aux excédents annuels des budgets, les disponibilités du Trésor atteignaient 500 millions de roubles[3]. Mais la guerre devait nécessairement amener le déficit. L'équilibre fut rompu d'autant plus violemment que les énormes revenus du monopole de l'alcool cessèrent d'affluer dans les caisses du Trésor. Sous la pression de l'opinion publique, le Tsar, poursuivant la politique inaugurée au mois de février 1914,

1. Bien que l'émission ait eu lieu sans l'appui moral du Parlement.

2. L'Etat russe dépense actuellement de 300 à 500 millions de roubles par mois. Le projet de budget de 1915 se balance par 3,234 millions de recettes et de dépenses, mais ce total ne comprend pas les crédits extraordinaires de guerre.

3. Le gouvernement a prélevé en outre la petite somme de 20 millions sur les 1,800 millions de roubles déposés dans les caisses d'épargne.

a prescrit la fermeture des cabarets de l'Etat (*kazionki*), non seulement pendant la période de la mobilisation, mais pendant toute la durée de la guerre. Il faut espérer, au nom de l'hygiène et de la moralité publique, que cette prohibition de la *vodka* est une mesure définitive[1]. Il n'en est pas moins vrai qu'elle « creuse » dès aujourd'hui dans le budget des recettes un « trou » de 700 millions[2].

Le monopole de l'alcool était en effet jusqu'ici le grand pourvoyeur du budget russe. Il progressait avec une inquiétante rapidité. En 1911, la consommation de l'eau-de-vie s'était élevée dans tout l'Empire à 92 millions de *védros*, chaque *védro* valant un peu plus de 12 litres. Pour 1914, elle était évaluée à 109 millions. C'est que l'ivrognerie constitue, hélas, un mal endémique du village russe. Les dimanches et jours de fêtes — ceux-ci ne manquent pas dans la Russie orthodoxe ! — le *moujik* fait sauter à tour de bras le bouchon des bouteilles, grandes et petites. Chaque progrès de l'aisance amène, par contre-coup, un progrès de l'alcoolisme. On prête à ce sujet un mot caractéristique à M. Kokovtsov, ancien ministre des Finances. C'était en 1905; on parlait de faire remise aux paysans des annuités de rachat restant à courir, mais de hauts fonctionnaires appréhendaient de rompre ainsi l'équilibre. « Écartez vos craintes, aurait déclaré en souriant le ministre des Finances, l'argent que ce beau geste laissera aux mains des paysans, ils le boiront certainement en alcool, et vous le verrez bientôt refluer, par ce canal imprévu, dans les caisses du Trésor ! »

Aussi a-t-on pu dire que le budget russe était un « budget ivre ». Le magnifique effort de sobriété auquel tout le monde applaudit en Russie, va malheureusement coûter très cher au Trésor. Comment combler le déficit ?

M. Bark, ministre des Finances, compte réaliser, sur l'ensemble des dépenses, 250 millions d'économies. Mais cet effort négatif ne suffit pas à rétablir l'équilibre. Il faut faire également un effort positif, en créant de nouveaux impôts.

Pour aller au plus pressé, le ministre des Finances décida tout

1. C'est d'ailleurs l'intention ouvertement manifestée par l'Empereur.
2. Ce chiffre représente le bénéfice *net* du monopole. En fait, bien que la vente ne doive pas cesser complètement, le déficit sera supérieur à ce chiffre, car les frais d'exploitation diminuent beaucoup moins vite que la consommation.

d'abord d'accroître les impôts sur le tabac, l'alcool et la bière[1]. Puis le Comité des Finances élabora, sous l'inspiration du professeur Migouline, un vaste projet de réformes fiscales, qu'on ne saurait d'ailleurs considérer comme définitivement mis au point. Une première série d'impôts serait décrétée pour un an par oukaze extraordinaire, en vertu de l'article 87 des Lois fondamentales. Une seconde série serait ultérieurement soumise à l'examen du Parlement.

La presse libérale insiste surtout sur la nécessité d'introduire en Russie l'impôt sur le revenu et l'impôt sur la fortune, en s'inspirant d'une façon plus ou moins servile des modèles allemands. Elle rappelle qu'en 1810, pour faire face aux dépenses des guerres napoléoniennes, les propriétaires fonciers de Russie ont été soumis à un impôt progressif sur le revenu, s'élevant jusqu'à 10 p. 0/0 après déduction d'un « minimum d'existence » de 500 roubles[2]. Il ne faut pas oublier que les contributions directes et les droits d'enregistrement offrent toujours en Russie une marge considérable aux impositions éventuelles. L'Empire des Tsars est encore un de ces heureux pays où les successions et les donations sont particulièrement ménagées. L'État ne prélève sur elles que 12 millions par an. C'est à cette porte, semble-t-il, que le ministre des Finances devrait principalement frapper.

Ce qui est certain, c'est que l'atmosphère morale, créée par la guerre européenne, est exceptionnellement favorable à la réalisation de grandes réformes. Elle a déjà permis de décréter l'interdiction de l'alcool, et, ce pas décisif une fois franchi, tout le monde a l'impression que l'on est à la veille d'une grande réforme financière.

PIERRE CHASLES.

1. Le tabac de qualité inférieure (*makhorka*) et surtout le tabac de luxe sont très peu imposés en Russie. Le contrôle étant solidement assis, la majoration de taxe sera d'un rendement certain. Quant à l'impôt sur l'alcool, l'élévation du tarif sera très loin de compenser l'énorme restriction de la consommation.

2. La déclaration des propriétaires n'était pas contrôlée.

QUELQUES LECTURES
A PROPOS DES ÉVÉNEMENTS ACTUELS

Prince de Bulow, *La Politique allemande*, 1 vol. in-8°, Paris (Lavauzelle), 1914. — J. A. Cramb, *Germany and England*, 1 vol. in-12, London (Murray), 1914. — D. Frymann, *Wenn ich der Kaiser wär'*, 1 vol. in-8°, Leipzig (Weicher), 1914. 5e édition. — *Kaiserreden. Reden und Erlasse, Briefe und Telegramme K. Wilhelms des zweiten*, 1 vol. in-8°, Leipzig (Weber), 1902. — H. Moysset, *L'esprit public en Allemagne*, 1 vol. in-8°, Paris (Alcan), 1911. — *German ambitions as they affect Britain and the United States of America. Reprinted, with additions and notes, from the « Spectator »* by « vigilans sed æquus » (London, 1903. Smith, Elder et C°. 1 vol. in-12). — H. von Treitschke, *Deutsche Geschichte im neunzehnten Jahrhundert* (T. I, Introduction). — H. von Treitschke, *Deutsche Kämpfe*, 1 vol. in-8°, Leipzig (Hirzel), 1896. — H. von Treitschke, *Reden im deutschen Reichstage*, 1871-1884, 1 vol. in-8°, Leipzig (Hirzel), 1896.

En lisant ces livres, on découvre le sens, l'allure, le but des ambitions allemandes. On saisit l'idée profonde de ce peuple, son dessein longuement médité; on voit à l'œuvre ses procédés ; on comprend les conjonctures qui provoquèrent sa récente agression.

***

L'idée profonde, c'est l'envie. Une envie farouche et insatiable, une rancune implacable et sans bornes. Ce peuple est naturellement envieux. Il en convient lui-même : « Notre vieux défaut, l'envie, que Tacite remarquait déjà chez nos aïeux... », écrivait récemment M. de Bulow; et avant lui, Treitschke : « On nous croit phlegmatiques,... nous sommes le plus haineux des peuples. »

Envie de quoi? Rancune pourquoi? Ce peuple, depuis bientôt cent ans, constate chaque jour avec plus de netteté que son passé grève lourdement son avenir, qu'il s'est laissé distancer, qu'il a abandonné à d'autres les meilleures places, et il en est inconsolable. Il

rumine sa longue histoire, maladroite, médiocre et brutale, où l'on ne saisit ni suite ni dessein, et où le peu qui se réalisa se fit moins de l'aveu des hommes que contre eux. Il en voit le désordre et la petitesse, tant d'occasions perdues, tant de chances négligées : les luttes interminables et vaines de l'Empire et des princes, des princes et des villes, des villes entre elles, des classes sociales dans les villes, et, — voilà le pire, car, après tout, la lutte épure parfois, grandit et consolide, — tout ce tohu-bohu s'achevant toujours, jusqu'au réveil inespéré de 1863-1870, par le triomphe du médiocre et l'enlisement dans le mauvais.

Depuis les grandes victoires de 1863-1870 et la fondation de l'Empire, l'Allemand a pris le parti d'en rire, et il oppose volontiers les faiblesses du « bon vieux temps » aux superbes réalités du présent. Il farde toute son histoire en ajoutant au passé des embellissements de fantaisie. Au fond, il n'y pense jamais sans une grande amertume. Ce passé a compromis son avenir. Douze siècles de querelles l'ont laissé, en dépit des victoires finales, dans un *Vaterland* d'étendue médiocre, et sans débouchés au dehors. Après avoir promené son humeur inconstante de la Saône au Niemen et du Jutland aux Apennins, l'Allemand a été refoulé par des voisins plus avisés et mieux disciplinés. Il a perdu les belles provinces flamandes et la plaine comtoise. L'Oder débouche dans une mer fermée; l'Elbe également; le Danube cesse vite d'être allemand; le Rhin lui-même ne l'est pas tout entier. Évidemment jamais peuple ne conçut plus mal son aménagement territorial. Toute cette histoire n'est qu'un perpétuel fiasco.

Le « peuple élu » n'admet, bien entendu, pas un instant, qu'il y ait là de sa faute. Sa supériorité intellectuelle et morale fut la seule cause de son malheur. Tandis que les autres peuples, au XVIe et au XVIIe siècle, se partageaient le monde, il était entraîné, par sa soif d'idéalisme, à la recherche de l'absolu; il se consacrait au réveil religieux et intellectuel. On ne peut tout faire à la fois : il négligea l'activité économique. — Telle est, du moins, l'explication que nous donnent les historiens allemands, Treitschke en tête. Elle est fausse de tous points.

Voici la vérité : — Le « rossignol de Wittenberg » n'a pas chanté pour tout le monde, ou bien sa chanson a été mise sur des paroles

fort différentes. La Réforme, survenant dans un pays où se déchiraient déjà des appétits sans discipline, les fouetta plus violemment. Le prétexte religieux excita la brutalité des convoitises, et le malaise allemand s'aggrava d'autant. Le débat théologique aigrit des humeurs naturellement querelleuses; il ne modifia pas le fond des natures. Il n'y a pas de peuple plus froidement pratique, plus âprement convoiteux de tous biens que le peuple allemand du XVIe siècle. Le *Raubritter* y prospère avec insolence. Le paysan y réclame, dans des soulèvements sanglants, sa part des avantages terrestres, et la noblesse le massacre avec fureur. Le reître et le lansquenet font de la guerre une affaire. Le simple soldat se bat pour un peu d'argent et l'espoir du pillage; le chef monte la guerre en actions, promène ses bandes en tous pays, rentre chez lui après fortune faite et achète des terres au soleil[1]. Les bourgeois des villes ont déjà l'esprit pratique, la ténacité infatigable, l'audace spéculatrice de leurs descendants actuels. Les Fugger, les Welser d'Augsbourg montent des entreprises colossales. Ils ont débuté dans le commerce, prospéré dans la banque, et ils se jettent sur toutes les affaires qui passent à leur portée : mines de Styrie, trafic avec le Vénézuela, prêts aux princes obérés. Ils drainent tout autour d'eux l'épargne, la font fructifier souvent; mais d'autres, moins heureux ou moins solides, qui ont voulu les imiter, la compromettent et s'écroulent dans des krachs formidables. Eux-mêmes se chargèrent trop de fonds d'États. Les princes les remboursèrent mal, ou pas du tout. L'Allemagne souffrit alors d'une fièvre de spéculation, d'un appétit de jouissances qui annoncent sa vie actuelle. L'opulence des Fugger éblouissait les seigneurs de l'Empire, qui venaient à eux comme un vol de hiboux à la lumière. Les fastueux banquiers couvraient une des tourelles de leur maison d'Augsbourg de thalers d'argent au lieu de tuiles, et exhibaient à leurs hôtes de marque leurs coffres pleins d'or. Tous les yeux de l'Allemagne étaient braqués sur eux. — Nous sommes loin de la chasse à l'idéal.

1. Il faut suivre, pas à pas, dans les *Éphémérides* de Michel de la Huguerye, la marche d'une de ces armées (c'était en France en 1587) pour comprendre la mentalité du soldat allemand de ce temps-là : âpre à la solde, pillard éhonté, furieux des sauvegardes qu'accordent les officiers français, ingouvernable par d'autres que ses chefs; au demeurant, se battant fort mal : une bande de loups.

Finalement l'Allemagne échoua dans l'une et l'autre entreprises. Elle réalisa mal ses conceptions spirituelles, et point du tout ses ambitions terrestres. Sa faiblesse politique trahit son élan économique. Pour soutenir les banquiers d'Augsbourg, les marchands de Francfort et de Nuremberg, leur assurer de larges marchés et leur maintenir ouvertes les routes de commerce, il eût fallu une force politique qui ne se trouva pas. Les Allemands le savent bien : ils n'ont pas oublié la leçon. Ce n'est pas l'idéalisme de l'Allemagne qui a compromis son avenir. Les Anglais, vers la même époque, préparaient, à travers une lutte religieuse non moins vive, leur superbe expansion économique. C'est l'indiscipline brutale, têtue et étroitement convoiteuse d'une nation qui perdit son temps à se ronger elle-même : « Nulle éternité ne répare la perte d'une minute » : l'Allemagne avait déjà perdu un siècle.

Elle en consacra à peu près la moitié d'un autre à se détruire elle-même. Ce fut la guerre de Trente ans.

Alors l'idéalisme a disparu. La spéculation s'effondre. Seul, le soldat règne. Le soldat allemand, aidé de bon nombre d'étrangers sans doute, mais conduit, du moins dans le début, par des Allemands, et menant la guerre à l'allemande. Ce fut un pillage méthodique, une destruction systématique et définitive, un massacre féroce. Le pays y perdit les *deux tiers* de sa population et presque tout son capital mobilier ; il fut ruiné pour un siècle. Ces procédés de guerre ne sont pas aussi loin de nous qu'on pouvait encore le penser il y a six mois, et l'idée reste la même, qu'elle surgisse à Berlin ou à Vienne : une conception impériale de domination et d'écrasement.

En 1648, Vienne n'a pas réussi à établir sa suprématie, mais il a écrasé. Le peuple allemand, à peu près détruit et complètement ruiné, n'a plus désormais pour longtemps de ressort ni d'idée. Il vivote péniblement, de petites affaires sans avenir, sous des princes ridicules et tyranniques, dont il rit sous cape, mais qu'il n'ose pas affronter. Il imite leurs allures mesquines et rampantes devant l'étranger. Il se sent faible et méprisé, et l'envie, l'envie insatiable et féroce, envahit tout son cœur. Le coup de fouet de la Révolution française le remet sur les genoux ; la discipline prussienne le redresse sur ses pieds. Maintenant il se sent fort. Il regarde autour de lui : trop tard ! les places sont prises.

Aujourd'hui l'Allemagne a 65 millions d'habitants. En 1925, elle en aura 80 millions. Son sol peut en nourrir 40. Son déficit alimentaire annuel atteint deux milliards. Déjà les élections de 1907 ont été appelées *die Hungerwahlen*, les élections de la faim. Il faut à tout ce monde du pain et des terres. Imaginez une bande de rats qui a pullulé dans une maison, et qui, sous peine de s'entre-dévorer, doit passer, grattant, fouissant, rongeant, perçant, n'importe comment, dans les maisons voisines.

Ces maisons voisines sont superbes, spacieuses à souhait, abondamment pourvues, pleines de promesses et, par surcroît, de l'avis du rat allemand, beaucoup trop vastes pour leurs occupants. La Russie, du fond de la Sibérie, pousse sur les frontières du germanisme des hordes slaves menaçantes; la France a conquis, en moins de quarante ans, un empire colonial dont elle ne sait que faire; l'Angleterre, surtout, l'Angleterre, voilà l'ennemi, avec ses domaines immenses, répandus partout, sur un cinquième du globe, *latifundia* gigantesques, aux « possibilités » incalculables, terres à blé, à viande, étalées sur des millions de kilomètres carrés, terres aurifères, terres bourrées de houille, de fer, de cuivre, de diamants, de tous les biens précieux dont seront faits le sang et la vie des nations de demain, l'Angleterre, qui réussit mal à occuper ces Empires, avec cinq millions de sujets en Australie, qui pourrait en nourrir cent, un million en Nouvelle-Zélande, qui en nourrirait vingt, sept au Canada, qui en nourrirait cinquante, un million et quart dans l'Afrique du sud, qui en nourrirait trente. Et tout cela fermé à l'Allemand famélique, à moins qu'il n'abaisse son orgueil en abandonnant le Vaterland.

Et l'envie, l'envie insatiable, ruminée pendant des générations, aiguisée par la faim, éclairée par l'étude, éclate en une haine raisonnée, inexpiable, contre l'Angleterre.

Ceci est capital : la haine qui se manifeste actuellement en Allemagne contre nos alliés n'est pas un fait nouveau, la réplique à une démarche inattendue et injurieuse. C'est l'explosion d'un sentiment lentement couvé, nourri de longues et amères réflexions. En cherchant avec un peu de patience dans la littérature politique tudesque on en retrouve les racines profondes et lointaines, et du même coup la persistance et la véhémence du sentiment découvrent le dessein final

et la plus secrète arrière-pensée de la politique : la grande ennemie de l'Allemagne est l'Angleterre; — en soumettant d'abord le continent, c'était elle qu'on se proposait d'abattre ensuite, et toute la finesse du jeu devait consister à décomposer adroitement les mouvements en deux temps : jouer de l'égoïsme anglais pour subjuguer l'Europe, et l'Europe une fois soumise, jeter tout son poids sur l'égoïsme anglais isolé et à demi paralysé.

La haine contre l'Angleterre, Treitschke l'avoue dès 1884, dans un article de ses *Preussische Jahrbücher*. Bismarck vient à peine d'esquisser le premier geste d'une politique coloniale, et déjà l'historien, découvrant l'avenir, prédit la lutte d'intérêts avec la Grande-Bretagne : « elle est dans la nature des choses. L'Allemagne a déjà réglé ses comptes avec l'Autriche, la France, la Russie; le règlement avec l'Angleterre sera le plus long et le plus pénible. » Et, comme dans l'esprit de ce Prussien frénétique, il n'est pas de bonne thèse qui n'injurie et n'avilisse l'adversaire, le voilà lancé dans une charge à fond contre la politique anglaise, « politique étonnamment habile et sans conscience »; elle a su jouer de tous les prétextes pour voiler ses ambitions. « L'histoire de la Compagnie des Indes orientales est, sans comparaison, la plus vilaine page des annales des peuples européens modernes. » L'auteur compare la « soif de sang de ce gouvernement de marchands » à la cruauté de Philippe II et de Robespierre, mais il la trouve plus horrible encore, car elle n'a pas eu l'excuse du fanatisme d'une conviction politique. « La torture de l'Irlande crie au ciel. » Du reste, l'Angleterre est restée « un coin de barbarie dans le droit des gens! » — Comme cet article du 25 novembre 1884 est intéressant à relire, après l'invasion de la Belgique, Louvain, les massacres de civils et le reste!

D'autres, depuis, ont dit la même chose, et davantage, et plus lourdement : « L'Angleterre est l'ennemi le plus systématique, le plus persévérant de l'Allemagne[1]. » — « Les colonies allemandes sont actuellement peu de chose; mais rappelons-nous qu'en 1600 le monde était divisé entre les Espagnols et les Portugais, et que la Hollande, la France et surtout l'Angleterre le divisèrent de nouveau. *Ce qui est arrivé une fois peut arriver encore*[2]. »

1. Bley, *Machtstellung Deutschlands*.
2. Rathgen, *Kundigung des englischen Handelsvertrag* (1897).

Et cela arrivera d'autant mieux que l'Angleterre est faible. Treitschke déclare qu' « elle a perdu sa position de grande puissance en Europe... sa voix, sur le continent, n'est plus guère écoutée, en dépit des cris de fureur de la presse londonienne. *Tous les peuples la haïssent.* » Il estime qu'on en viendra à bout sans guerre mondiale : la Hollande s'est assoupie comme cela. L'immensité du domaine anglais lui dévore le cœur. La petitesse de l'Allemagne, en comparaison, l'exaspère. Dans son *Greater Britain*, sir Charles Dilke affirme, avec un flegme insolent, l'autorité de l'Angleterre sur le monde. Ce *tu regere imperio populos...* se poursuit impudemment, pendant des centaines de pages où l'auteur « ne fait, *en passant*, que trois allusions à l'Allemagne! » — Un peu plus tard, l'*Expansion of England* de Seeley montera encore d'un ton l'envie allemande : « Que signifie cette occupation de centaines d'îles et de milliers de territoires dans toutes les parties du globe? Il n'y a pas de puissance terrestre ni maritime qui soit capable de maintenir un pareil système d'occupation. Une bonne poussée et la mosaïque mal jointe tombera en ruines[1]. »

*
* *

La rancune envieuse de l'Allemagne a donc ses raisons d'être. Elle est avivée chaque jour par le souci de l'avenir. Les craintes l'assaillent de toutes parts : son labeur acharné, dans le Vaterland, au fond du triste cul-de-sac où sa maladresse imprévoyante l'a enfermée, est constamment menacé. Que ses communications soient coupées; que la politique d'annexion et d'exclusion des grands empires mondiaux achève son œuvre, déjà aux trois quarts accomplie, que l'émigration pompe de nouveau, au profit d'autres sociétés, le généreux sang allemand, tout sera perdu. La nation vit dans la crainte du blocus : blocus militaire coupant brutalement routes et câbles, et paralysant d'un seul coup le commerce de mer; blocus économique, plus insidieux, mais tout aussi mortel, fermant aux produits allemands, par des tarifs protecteurs, les empires mondiaux : coup de massue ou lente asphyxie. — Avant ses hommes d'État et ses diplomates, la nation a déjà réalisé le danger qui la menace : l'encerclement, et elle a conçu le vaste dessein qui le brisera.

1. Dehn, *Kommende Weltwirtschaftspolitik* (1898).

Dessein profond, gigantesque, violent, que l'homme d'État ne peut pas avouer, que la nation affiche audacieusement. Et c'est là le caractère essentiel de la politique allemande contemporaine. L'homme d'État louvoie, atermoie, édulcore, cache le jeu, que l' « homme dans la rue » nous montre derrière son dos. Pour comprendre cela, il faut lire, l'un après l'autre, ces deux livres récents : *La Politique allemande*, du prince de Bulow, et le *Wenn ich der Kaiser wär'*, de Daniel Frymann. Le premier sort de la plume d'un homme d'État qui a été mêlé à toute la politique allemande du dernier quart de siècle et l'a personnellement dirigée, en qualité de chancelier, pendant douze ans. Le second est, semble-t-il, l'œuvre d'un bourgeois allemand averti et grognon, qui n'a pas de responsabilité dans les affaires. Le Prince adoucit les angles, se tient aux demi-teintes, allège les traits. Il banalise volontiers : « Messieurs... ami de tout le monde! » Le bourgeois jette carrément toute sa lourdeur nationale dans le débat.

A lire Bulow, on comprend mal une politique qui se dit pacifique en agitant un grand sabre, accumule des moyens considérables pour des fins qu'elle ne peut pas avouer, arme avec fureur pour maintenir une paix que personne ne peut menacer plus qu'elle. Quand on lit Frymann, ou l'un de ses congénères, tout s'explique. Ils dévoilent, dans leur irresponsabilité de publicistes, le dessein, et l'on comprend tout le jeu. L'homme politique amuse le tapis, en attendant l'occasion propice, le jour, l'heure, la minute précise où il pourra, par un coup foudroyant, exécuter le grand projet. En attendant, il endort son monde. Ceci est une politique de mystère, de ruse et de stratagème; politique éminemment prussienne, qui vit d'abord de secret. Mais alors pourquoi ce bavardage de publicistes? C'est que nous ne sommes plus au temps de Hertzberg, ni même de Bismarck et que l'opinion publique a pris la mauvaise habitude de parler trop, et trop haut. On sent là la faiblesse de cette politique et son archaïsme; on pressent la cause de son échec.

L'Allemagne a donc un grand dessein, si grand qu'il en est double. Elle veut reprendre ce qu'elle a possédé jadis. Elle veut prendre ce qu'elle aurait dû acquérir plus tôt. Il lui faut « de la terre », d'abord en Europe, où elle remettra la main sur « les possessions antiques du peuple allemand », et ensuite dans le reste du monde, partout où

pousse un blé, où s'engraisse un bétail que guettent les 65 millions d'estomacs, les 130 millions de mâchoires des Teutons. Le sentimentalisme historique prête ici son appui au réalisme économique. L'un fraye la voie à l'autre. On commencera par subjuguer l'Europe pour, de là, conquérir le monde.

En Europe, on fera rentrer dans le giron opulent de *Germania* les Flamands, les Hollandais, et tous les Scandinaves; on refoulera le Welche sur une frontière lointaine et médiocre qui le laissera dorénavant sans défense; on mettra la main sur les Tchèques, Polonais, Hongrois, Slovènes, Slovaques, Ruthènes, Serbes et Roumains qui, tout bien considéré, ne sont que des *sous-germains*. On taillera dans leurs territoires des États tributaires de l'Empire, qui serviront à refouler vers l'Asie le géant russe. Ainsi le Vaterland retrouvera par les bouches du Rhin, de l'Escaut et du Danube, par Trieste et Salonique, ses débouchés naturels et ses fenêtres sur l'océan, sur l'Orient, sur la Méditerranée[1].

Mais ceci n'est qu'un début. La vague allemande déferlée sur l'Europe ne s'arrêtera pas à ses limites: les débouchés rouverts mèneront ailleurs. La conquête du vieux continent ne sera que le prélude de la conquête du monde. Elle l'aura déjà à demi consommée par la chute de possessions françaises, hollandaises, belges, aux mains allemandes. Il ne restera plus, dès lors, et la tâche sera facile, qu'à faire triompher la culture germanique sur la demi-barbarie welche et anglo-saxonne.

Car le monde a jusqu'ici vécu dans le désordre et la barbarie. Il apprendra de l'Allemand la discipline qui lance irrésistiblement, au pas cadencé, tout un peuple, qui lancera demain toute l'humanité, vers les buts désirables, la méthode savante, réfléchie et minutieuse qui ménage toutes les ressources, décuple les moyens, tire de l'or d'un brin de paille. Ce sera le triomphe de la *deutsche Kultur*. Et en effet, vous aurez beau chercher autre chose dans les « idées allemandes », vous n'en trouverez pas davantage, et le terme est trop ambitieux pour la chose. Une discipline exacte, une comptabilité

1. Dès 1863, l'économiste Rodbertus écrivait à Lassalle : « J'espère vivre assez longtemps pour voir le jour où l'héritage de la Turquie écherra à l'Allemagne et où des régiments allemands ou des ouvriers allemands s'installeront sur le Bosphore. »

bien tenue, qui réduisent l'action en mécanisme, sont tout le contraire d'une idée.

Mais l'Allemand entrevoit dans l'asservissement de l'esprit à ces méthodes un idéal, et il veut le révéler au monde. « Le géant s'éveille ; il va employer son bras puissant à la civilisation de l'humanité, et à rendre le nom allemand à la fois redoutable et cher au monde[1]. » Le dessein de conquête gigantesque s'épanouit en un nationalisme naïvement dominateur où la pauvreté de l'idée contraste avec l'ardeur de l'appétit. Mais la vivacité de la foi compense la faiblesse du raisonnement. Ces gens-là, parce qu'ils sont 65 millions, qu'ils ont su faire quelques économies, qu'ils savent marcher au pas et tirer au commandement, qu'ils ont beaucoup de poudre qui passe pour être sèche, sont convaincus qu'un immense avenir les attend, que tout l'avenir est à eux. Ils se le répètent constamment, et comment pourraient-ils en douter plus longtemps ? un « Herr General » vient de prendre la plume pour le leur dire : « Notre importance dominatrice en tant que peuple civilisateur éclate à tous les yeux... Nous avons reconnu en nous un facteur aussi puissant que nécessaire du développement de l'humanité entière. » (Von Bernhardi[2].)

*
* *

Tel est le dessein. — Comment l'exécuter ?

Observons d'abord que ces ambitions mondiales révèlent inévitablement à l'Allemagne des ennemis partout. Voulant tout absorber elle se heurte à tout le monde. Le Français est l'*Erbfeind*; l'Anglais est l'ennemi de demain ; l'hostilité de ces deux-là est toujours assurée ; mais tout observateur un peu attentif d'un point quelconque de l'horizon y voit surgir un nouvel adversaire et pousse le cri d'alarme : « La Russie semble peser sur notre existence comme un péril mons-

1. Treitschke, *Deutsche Kämpfe*, 335.

2. Dès 1888, Treitschke (*Deutsche Kämpfe*, 383) esquissait le programme : « Si tous les signes ne nous trompent pas, ce grand siècle, qui parut commencer comme un siècle français, finira siècle allemand. Par la pensée et par l'action allemandes, sera résolue la question de savoir comment une vigoureuse puissance d'État peut se concilier avec les légitimes prétentions de la société moderne. — Un temps viendra où les nations comprendront que les victoires de l'empereur Guillaume n'ont pas seulement donné une patrie à l'Allemand, mais à la société des États une ordonnance plus juste et plus raisonnable. »

trueux dans l'avenir[1] », dit l'un. Et l'autre, aussitôt : « L'ennemi, l'opposant principal dans la rivalité économique des nations, c'est l'Amérique du Nord[2]. » Les dangers menacent donc de partout. « Ce sont là nos compagnons constants », dira un jour M. de Bulow au Reichstag. Contre de tels périls il n'y a pas d'autre sauvegarde qu'une force toujours prête.

La force est devenue, au cours du dernier siècle la divinité allemande. D'autres peuples la respectent ou l'admirent; lui demandant beaucoup, ils lui rendent volontiers hommage. Les Allemands l'adorent; ils professent pour elle un culte à deux genoux. Die Kraft!... le mot éclate comme un coup de feu, et chacun de lever son chapeau.

Pour comprendre cela il faut se rappeler que pendant des siècles, ce peuple a vécu dans la faiblesse et l'impuissance. Les forces d'alors, l'ambition impériale, la rapine du féodal, la tyrannie du principicule, le meurtrissaient; il n'en tirait ni gloire ni profit. Les victoires de Frédéric II l'instruisirent. Les coups de foudre de Napoléon achevèrent de l'éclairer. Il admira profondément la rudesse souveraine et les solutions décisives du canon. Il s'accoutuma à marcher à sa voix. Ayant beaucoup pâti de la force, il se montra prêt, pour se la concilier, à tous les sacrifices. Charmé de la voir utile et fructueuse, il ne lui demanda ni modération ni générosité. N'étant rien sans elle, il ne prétendit pas être quelqu'un sous elle. Il se fondit en elle, comme en une vertu excellente et souveraine; et, en attendant tout, il lui marqua une obéissance sans mesure.

La force sera donc le grand moyen. L'armée sera l'outil politique par excellence. Les yeux sont constamment tournés vers elle. Dès les premières pages de son livre, M. de Bulow montre l'entreprise des Hohenzollern soutenue par « l'héroïsme constant de l'armée prussienne ». Le grand souci du souverain, la préoccupation essentielle de la nation sont de maintenir à l'arme merveilleuse sa supériorité. Je trouve une preuve piquante de ceci dans le récent ouvrage du général de Bernhardi. L'auteur, après avoir observé que l'armée prussienne de 1863-1870 dut ses succès à la supériorité de son organisation et de son armement, constate loyalement qu'à notre époque

1. Marcks, *Deutschland und England* (1900).
2. Wolf, *Das deutsche Reich und das Weltmarkt* (1901).

les armées des diverses nations lui ressemblent davantage; mais aussitôt il s'empresse d'énumérer tous les facteurs qui peuvent établir des différences essentielles entre des corps de troupes en apparence semblables : bonne santé morale et physique, qualité du matériel humain, intensité de l'entraînement, esprit de corps, esprit de sacrifice, zèle, héroïsme des officiers, autant d'éléments de puissance, et « cette puissance ne s'aperçoit qu'à ses effets ». Sans qu'il le dise, on voit qu'il tend à prouver que ces facteurs ont dans l'armée prussienne une tout autre valeur que dans les autres.

L'armée sera donc la grande exécutrice des desseins nationaux, et la force sera le grand moyen. Une force rude et sans apprêts, d'une brutalité primitive. Sur ce point M. de Bulow et Daniel Frymann. — l'homme d'État grand seigneur et le bourgeois grognon, — se rencontrent dans un accord absolu. L'un et l'autre, lancés aux trousses de l'adversaire et sentant la victoire proche, réprouvent « la sentimentalité ». Le grand seigneur s'en excuse avec un aphorisme : « La politique, dit-il, est un rude métier, dans lequel les âmes sensibles arrivent rarement à produire un chef-d'œuvre. » Le bourgeois grognon avoue impudemment sa méchanceté. Concluant sur je ne sais quel projet biscornu, de son invention, tendant à soumettre les Alsaciens-Lorrains à un régime qu'une nation civilisée eût rougi d'imposer à des Fuégiens, il déclare : « Tout ceci paraît barbare (klingt barbarisch) mais l'application prouvera combien *cela est bien conçu* et combien *cela serait utile*. »

C'est dans la question polonaise que l'ancien chancelier met ses compatriotes en garde contre le sentiment. Tout ce qu'il dit caractérise bien cette politique et ses moyens : il faut, coûte que coûte, remplacer dans les provinces orientales l'élément polonais par l'élément allemand; il faut « implanter là-bas des êtres allemands ». On ira pour cela jusqu'à l'expropriation. Mais le procédé du grand seigneur est relativement doux en comparaison de celui que préconise le bourgeois. Frymann constate que l'Allemand manque de « terres », et pour lui en donner, il ne voit rien de plus pratique que d'envahir les provinces désirables des États voisins, d'en chasser complètement la population et de lui substituer le trop-plein de la nation allemande. Il appelle cela l' « Evakuierung ». « Sans doute, ajoute-t-il, une pareille proposition fera dresser les cheveux sur la tête à celui qui a

« appris à penser historiquement », et elle est contraire aux principes du droit des gens moderne », mais peu importe : « il faut reconnaître que le cas pourra se présenter où l'on devra exiger de l'ennemi de l'est ou de l'ouest vaincu des territoires vidés de leurs habitants ». C'est la loi de la nécessité.

Notez que l'élucubration de Daniel Frymann a eu cinq éditions et que le public allemand en a absorbé 25,000 exemplaires. Vous comprenez maintenant comment le : *Noth kennt kein Gebot* du chancelier, dont l'aveu naïf a scandalisé le monde entier, a pu passer outre-Rhin pour une justification très suffisante. Un autre n'eût pas parlé autrement. M. de Bulow, à sa place, eût dit la même chose : ses propos et ses écrits sur la Pologne nous sont de sûrs garants de ce qu'il pense de la Belgique.

Du reste, ces raisonnements et ces attitudes ne sont pas réservés à l'ennemi du dehors. Ils frappent avec la même brutalité l'adversaire du dedans, et l'abolition de l'esprit d'équité est à ce point complète que le citoyen n'hésite pas un instant à transporter ces raisonnements mortels et ces moyens violents au cœur de la cité. — Ces Polonais, que le prince de Bulow a frappés si lourdement, sont après tout des sujets prussiens. Frymann, lorsqu'il se voit en présence de socialistes, qui menacent la bonne police de l'Empire de son rêve, ou de Juifs, dans lesquels il voit des ennemis plus dangereux encore, réclame à tue-tête des mesures d'exception, et les plus violentes. Là encore, il lui faut l'Evakuierung; et, lorsque, en présence de l'énormité de la mesure, il hésite un instant, se demandant : « Mais les innocents? », tout aussitôt il ajoute : « Tant pis pour les innocents. L'Empire est malade, sauvons d'abord l'Empire! »

Ainsi une loi inexorable et farouche de nécessité gouverne ce peuple, et la force est sa seule sauvegarde. Il ne doit point, comme d'autres, chercher son avenir dans des mesures modérées et équitables, qui maintiennent autant que possible chacun dans ses droits et concilie habilement les intérêts opposés. L'idée empoisonnée l'a lentement pénétré et perverti. Il ne voit plus désormais de salut que dans l'étalage d'une puissance formidable qui, pour accomplir ses desseins, écrasera tout autour de lui : *die Kraft*...

*
* *

Mais, si grande qu'elle soit, la force ne peut rien faire sans une intelligence qui la mène. Pour exécuter le grand dessein, il faut une politique, une diplomatie, qui préparent l'explosion de puissance. — Ici paraissent les faiblesses et les embarras du régime.

C'est un régime d'autorité qui ne peut se maintenir que par le prestige. Or, depuis quelque temps, le prestige a baissé. On critique souvent les gouvernements parlementaires, qui s'assoupissent dans la médiocrité; il y a un sort plus triste : c'est celui des gouvernements à panache qui sentent leur panache vaciller. Pour le remettre d'aplomb, ils sont capables de toutes les fautes.

Le crédit de la confiance nationale avait été largement ouvert. L'Empereur l'a épuisé, à force de discours intempestifs, de démarches malencontreuses, de gestes dans le vide et de mots creux. Le peuple le lui a dit avec une fermeté rogue étonnante dans ces gosiers accoutumés aux hoch! des triomphes officiels.

Ce fut le discours de Breslau (septembre 1906) sur les *Schwarzseher* qui déchaîna l'orage. L'Empereur avait dit : « Que ceux qui ne sont pas satisfaits et voient les choses en noir s'en aillent. » On lui répondit que si tous les *Schwarzseher* s'en allaient, le problème de la surpopulation serait bien vite résolu, et le *Schwarzseherisme* éclata dans les débats du Reichstag avec une violence inouïe : « Trop de voyages, trop de discours et de télégrammes!... notre politique manque de calme et de stabilité... Ce ne sont que vaines paroles et bruits de sabre... Depuis vingt ans (autant dire depuis l'avènement de Guillaume II) l'échec a été complet... L'œuvre de Bismarck est ruinée... Le capital de gloire acquis en 1870 a été dissipé. » Des brochures sensationnelles font chorus. Dans l'une d'elles[1], M. de Reventlow prend violemment à partie l'Empereur : « Il n'approfondit rien; il a la présomption de la demi science. Il croit en son infaillibilité et s'imagine être empereur et roi par la grâce de Dieu. Il n'écoute que les flatteurs : les byzantins. » Dans une autre[2],

1. *Kaiser Wilhelm II und die Byzantiner*. Voir Moysset, p. 221.
2. *Unser Kaiser und sein Volk. Deutsche Sorgen. Von einem Schwarzseher*, id., p. 220.

on trouve cette phrase qui, à la lumière des événements actuels, prend un aspect de prophétisme formidable : « Guillaume II ne voulait pas être un épigone, et comme les résultats positifs tardaient à se manifester et ne pouvaient pas avoir lieu, car sa manière de gouverner était un anachronisme, *on nous a fardé en succès tous les événements à mesure qu'ils se produisaient*. Nous avons tenu le monde en haleine par des tours de comédien. Du temps de Bismarck on ne prononçait notre nom qu'avec respect. Aujourd'hui les passants, *assourdis par le bruit de réclame que nous faisons*, se demandent ce qu'il y a derrière l'immense façade sur laquelle s'étale l'enseigne de la *Nouvelle ère*, et *quel est le banqueroutier qui s'y cache pour guetter le client*. »

Nouvelle explosion plus violente encore, en novembre 1908, après la malencontreuse interview du *Daily Telegraph*. C'est la « semaine noire de la monarchie », et, symptôme grave, les attaques viennent de presque tous les partis. Le socialiste constate amèrement que « l'Empereur continuera à mettre ses doigts partout... et à se tenir pour un génie méconnu ». Le démocrate demande des garanties pour l'avenir. L'antisémite considère que Guillaume II a perdu tout contact avec le peuple. Le conservateur le trouve trop impulsif et dénonce « l'atmosphère empoisonnée d'une cour byzantine ». Enfin, suprême injure! le pangermaniste proclame : « Dans toutes les circonstances de sa vie le Kaiser ne pense pas comme un Allemand, ne parle pas comme un Allemand! » Et il conclut : « La confiance du peuple est au-dessous de zéro! »

Ainsi, peu à peu et sans qu'il y parût, les relations de l'Empereur et de son peuple se sont complètement modifiées. Il a été d'abord le porte-parole officiel et pompeux de l'idée nationale. Sa jeunesse excusait l'impromptu et la banalité de ses harangues. Elle promettait un avenir d'action. L'action ne vint pas. A l'intérieur, la politique sociale ne réussit pas à pallier l'archaïsme et les lacunes des lois électorales. L'agitation stérile de la diplomatie n'apporta pas la diversion salutaire. L'Empereur, toujours parlant, fut dépassé par les rangs successifs des générations nouvelles, marchant au socialisme, au pangermanisme, ou simplement au libéralisme, et au lieu de mener, il suivit. C'est la mélancolie de ces soirs de règnes trop bien commencés, par des princes qui ont trouvé leur lit tout fait et le trône

haut placé. Ils voient grandir autour d'eux un monde nouveau qui leur montre ses œuvres et leur demande : « Où sont les tiennes ? »

Et cependant la tradition de la dynastie prussienne n'était-elle pas toujours là ? « La Prusse pouvait-elle cesser d'être la Prusse » et le roi prussien allait-il renoncer à préparer, de ses propres mains, l'avenir de l'État[1] ?

Il maintint la tradition. Les mouvements de colère de l'opinion n'eurent pas de conséquences pratiques. L'Allemand continua à grogner, mais « les mains dans ses poches ». Tout au plus prit-il la plume. Ce fut le cas de Frymann. Le prince garda sa suprématie politique. Mais, sentant à l'intérieur la houle s'accentuer, il chercha plus que jamais la diversion extérieure. — Il la choisit mal, et l'opéra sans adresse. Il donna à l'Autriche la Bosnie-Herzégovine, ce qui laissa le Prussien très froid, et acquit, après un combat diplomatique indécis, « les marais du Congo ». Résultats médiocres. Politique pire, qui pouvait faire pressentir tout ce qui suivit.

C'est une politique de cabinet, de systèmes et de « trucs » ; politique éminemment prussienne, qui reparaît dans l'histoire du royaume toutes les fois que le véritable homme d'État a fait place au courtisan ou au bureaucrate. Elle est toute d'imitation et basée sur ce raisonnement faux que le procédé qui a une fois réussi doit, dans des circonstances identiques, réussir encore. Ce qui est d'une très pauvre psychologie, et contraire à toute vraisemblance : il est peu probable que l'adversaire, confondu un jour par une manœuvre adroite, s'y laisse prendre de nouveau ; et la politique ne remet jamais sur l'échiquier les pièces à la même place. L'imitateur médiocre qui veut recommencer un coup fausse le jeu en même temps qu'il le laisse voir. Ce fut la politique de Hertzberg lorsque, après la mort de Frédéric II, il voulut faire autant et mieux que lui, en recommençant en 1790 la mise en scène de 1772 pour provoquer un nouveau partage de la Pologne. Il ne réussit qu'à faire choir, sur ses épaules de fat, le laborieux édifice d'un machiavélisme réchauffé. Il avait provoqué, contre la Prusse, l'ébauche d'une coalition. C'est le péril de ce jeu-là. On trouverait aisément dans l'histoire du royaume d'autres exemples de cette politique. Peut-être Bismarck y

1. « Preussen soll nicht aufhören Preussen zu sein », principe cité par Treitschke à propos de Guillaume Ier, vers 1860. *Deutsche Kämpfe*, 371.

pensait-il lorsqu'il montrait un danger pour l'Empire dans l'arrivée à la Chancellerie d'un bureaucrate prussien. Que serait-ce si le zèle médiocre du bureaucrate était éperonné par l'impatience d'un souverain en quête de réalisations? C'est ainsi que 1914 tenta de rééditer 1908 et 1911 : coup d'intimidation, étalage de force, les adversaires décontenancés, la solution allemande imposée, finalement le succès diplomatique.

L'inconvénient du procédé, c'est qu'il accoutume les hommes à l'action mécanique et les déshabitue d'observer et de réfléchir. Cette escrime monotone ne s'avise pas des changements de garde de l'adversaire. La seule répétition l'affaiblit. Il eût fallu un autre coup d'œil pour parer au danger. Car, en dépit de sa force et de ses habiletés, l'Allemagne frôle constamment le péril. Elle est trop puissante, et elle a trop souvent brandi le poing. La coalition la guette. Bismarck en a toujours eu peur. Il l'eût probablement minée par une diplomatie insidieuse et souple. Les ambitieux traditionnels de la Wilhelmstrasse préférèrent faire grand et recoururent à la politique du coup de force.

*
* *

Le moment est venu, en effet, où ambitions historiques et appétits de conquête de la nation confluent avec l'intérêt dynastique et les visées glorieuses du prince. Leurs deux impatiences s'excitent mutuellement. Encore un peu, et « le peuple civilisateur », « le facteur du développement de l'humanité » va manquer son entrée, et le monde sera à d'autres. Encore un peu, et l'Empereur va laisser échapper l'opinion populaire, et l'Allemagne ne sera plus à lui. La loi de la nécessité s'impose; demain, ce serait trop tard. Il faut, aujourd'hui même, exécuter le grand dessein.

On procédera par un coup foudroyant, à la prussienne. Ce sera un Molwitz, un Sadowa, un Sedan, mais autrement écrasant et décisif. Il mettra dans le monde l'Allemagne au pinacle, et en Allemagne, l'Empereur. On n'a jamais risqué un si gros enjeu sur un seul coup de dés. Mais qui parle ici de risque? la partie est assurée. La force est prête, et elle est écrasante.

Les Allemands, à l'instigation du Roi de Prusse, sortent de la

tradition prussienne des grandes époques, qui savait manier la force sans s'y asservir. Le culte de la déesse aveugle a faussé leur jugement. Leur esprit naturellement imitateur et volontiers mécanique se fie à une combinaison d'activités brutales et rapides qui brisera tous les obstacles. Ils croient ainsi recommencer le passé : ils font tout différemment. Ils réduisent leur diplomatie, jadis maîtresse, à des finasseries misérables, ou ils la font taire. A vrai dire, leur diplomatie ne connaît plus son Europe et se trompe du simple au double. Il semble qu'en dépit des leçons des chancelleries du XVIIIe siècle et de celles de Metternich, la naturelle grossièreté d'esprit du peuple et les convoitises maladroites du Prince aient ramené l'Allemagne aux temps obscurs du XVIe siècle et aux conceptions barbares de la « Politik auf eigene Faust ».

C'est du moins ce que les livres que je viens de lire me porteraient à penser.

MAURICE CAUDEL.

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Capitaine Henri Andrillon. — *L'Expansion de l'Allemagne : ses causes, ses formes, ses conséquences*, 1 vol. in-18, Paris, Marcel Rivière, 1914.

L'esprit général de ce livre témoigne, de la part de son auteur, d'une clairvoyance véritablement prophétique. Sans doute, il s'est trompé sur quelques points : notamment quand il parait craindre que l'Angleterre puisse assister impassible à une guerre franco-allemande (p. 149) ou encore que la Belgique n'aie ni la force ni la volonté nécessaires pour défendre sa neutralité (p. 248), En revanche, il a admirablement montré comment l'Allemagne, en pleine paix, préparait sa perfide et brutale agression. Les pages qu'il consacre aux menées souterraines de l'expansion germanique en Belgique et en Hollande (p. 204 et suiv.), à l'alliance autrichienne (p. 224), à la politique de Berlin vis-à-vis de la Turquie (p. 236) méritent particulièrement d'être relues aujourd'hui. Le capitaine Andrillon n'a pas eu tort, non plus — les événements ne l'ont que trop montré — d'insister sur l'organisation savante de l'espionnage teuton sur notre territoire (p. 185), et sur la préparation du mouvement tournant stratégique vers notre frontière du nord (p. 251).

Mais le principal mérite de cet ouvrage est d'avoir fort bien établi que l'expansion de l'Allemagne est moins le résultat du développement de ses forces matérielles — accroissement de la population, essor industriel et commercial, etc. — que de sa volonté d'organisation et d'action, supposant elle-même l'existence d'un idéal social. Cet « idéal », nous ne le connaissons que trop : c'est la foi dans la supériorité de la race germanique, dans sa prétendue mission providentielle, et, en dernière analyse, c'est le culte de la force. S'il faut en croire le capitaine A., les traits essentiels des Allemands d'aujourd'hui se retrouveraient chez leurs lointains ancêtres, les Vandales et les Germains. Les atrocités de 1870 et plus encore celles de 1914 tendraient, en effet, à le prouver... Ce qui est certain, c'est que la théorie « pangermanique » et que l'idée, plus ambitieuse encore, que le monde sera « sauvé » par l'Allemagne sont déjà très nettement exposées, dès le début du XIXe siècle, par les grands penseurs d'outre-Rhin : Gœthe, Schiller, Humboldt, etc. Avec la réalisation de l'unité politique, cette orgueilleuse doctrine n'a fait, naturellement, que se préciser et se développer, en même temps que la guerre, cette « industrie nationale » de la Prusse, a été élevée par la grande majorité du peuple allemand, enivré par le souvenir de ses victoires passées, à la hauteur d'une véritable religion.

Cherchant à apprécier la valeur morale absolue de cet « idéal » germanique, M. le capitaine Andrillon est amené à conclure qu'elle est bien supérieure à celle des doctrines humanitaires. « Dans la prochaine guerre, écrit-il, les triomphes de la force ne seront que la consécration de la supériorité intellectuelle et morale des nations victorieuses; ils seront, par leurs résultats généraux, des triomphes de la vertu et du progrès... » Il y aurait, évidemment, beaucoup à dire à ce sujet. Mais nous ne devons pas oublier que ce livre est bien moins une thèse philosophique qu'une arme de combat. Il s'agissait essentiellement, quand il fut écrit, de réagir contre le pacifisme trompeur auquel nous risquions de nous abandonner. A cet égard, notre auteur n'avait pas tort de conclure qu' « il faut mettre ensemble la justice et la force », et il n'escomp-

tait pas trop de l'avenir, — et d'un avenir immédiat —, lorsqu'il déclarait : « La redoutable menace de l'expansion allemande peut avoir pour la France et pour tous les peuples menacés les plus heureux résultats, car cette menace est susceptible de stimuler au plus haut point les énergies nationales. »

ANGEL MARVAUD.

J. J. Ruedorffer. — *Grundzüge der Weltpolitik in der Gegenwart.* 1 vol. in-8°, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1914.

On sait assez quelle place a prise, dans les Universités allemandes, au cours de ces dernières années, le mot de *Weltpolitik*. A ce mot correspond une politique nouvelle, que le ministre de la Justice de Belgique, M. Carton de Wiart, définissait récemment « l'hypertrophie du nationalisme prussien, qui nie tout ce qui l'entrave et accapare tout ce qui le tente... » Selon M. Ruedorffer, toute nation, arrivée à un certain stade de son développement, ou, selon sa définition, toute nation vraiment digne de ce nom, c'est-à-dire tout peuple qui a pris conscience de sa personnalité, de son unité et de sa vitalité, est appelé à s'étendre à la fois intensivement et extensivement, en profondeur et en superficie. « Nationalisme » devient ainsi synonyme « d'Impérialisme ». Son champ est illimité, parce que chaque nation arrive à se croire le vrai représentant, le seul guide de la civilisation humaine, le peuple élu par Dieu. On sait avec quel succès M. Seillière — dont on est un peu surpris de ne pas retrouver une seule fois le nom dans l'ouvrage que nous analysons — a déjà exposé les mêmes idées. Cette volonté d'orgueil et de domination, cette conviction de l'alliance divine dans la lutte vitale, sans le tempérament nécessaire de la raison, sont bien, en effet, les traits caractéristiques de l'impérialisme — au moins de l'impérialisme prussien. M. Ruedorffer, lui, n'hésite pas, à généraliser cette conception. A l'entendre, les tendances de ce « nationalisme » — entendu dans son sens le plus large — s'opposent absolument à celles du « cosmopolitisme ». Mais en étudiant le développement de ce dernier, sous ses diverses manifestations (religion, pacifisme, droit des gens, socialisme international, capitalisme, etc.), il est amené à conclure qu'à l'heure actuelle ce n'est pas le cosmopolitisme, mais bien le nationalisme qui partout et dans tous les domaines gagne du terrain. Souvent même, il arrive que les idées « cosmopolites » servent simplement de masque au nationalisme.

Ce qui peut paraître plus intéressant, à nous autres Français, ce sont d'abord les termes dont se sert M. Ruedorffer pour caractériser le « nationalisme » de notre pays. En dépit de la diminution de notre natalité, de la division de nos partis politiques, de l'abus de la rhétorique et de la corruption qui, à l'en croire, avilissent notre vie politique, il ne conclut pas, avec les Woltmann, les Chamberlain, les Reimer et tant d'autres de ses compatriotes, à notre décadence irrémédiable. Ce qui le frappe, au contraire, c'est le magnifique ressort dont notre pays a témoigné, après chacune des crises, si redoutables, qu'il a traversées au cours de sa longue histoire. Les preuves de notre énergie, à l'époque la plus récente, M. Ruedorffer les aperçoit dans l'œuvre coloniale gigantesque que nous avons réalisée, au lendemain de nos désastres de 1870, dans notre attachement irréductible à la question d'Alsace-Lorraine, dans notre politique d'expansion dans le monde entier, en dépit des circonstances souvent défavorables, enfin dans cette réaction contre le matérialisme, qui a trouvé son expression la plus significative dans la philosophie d'Henri Bergson et qui a si fortement imprégné chez nous l'esprit de la jeune génération.

A un autre point de vue encore, les idées de M. Ruedorffer contrastent singulièrement avec celles qui dominent outre-Rhin. La force, selon lui, peut permettre des conquêtes, mais elle ne saurait suffire pour les conserver. « Le véritable impérialisme suppose une foule d'aptitudes, qui n'ont rien à faire avec l'emploi de l'épée » (p. 138). Le culte de l'idée, la propagande intellectuelle, voilà ce qui fait aujourd'hui la puissance et ce qui assure la durée de l'expansion française ou anglaise, comme ce furent autrefois les vraies raisons de la grandeur de l'Empire Romain. La *Weltpolitik* allemande repose, au contraire,

essentiellement sur la force; mais son développement est plus extensif qu'intensif. Comme un arbre, dont les rameaux grandissent trop vite, alors que ses racines ne pénètrent pas assez profondément dans le sol, son avenir même est menacé, si son vieil idéalisme ne trouve pas le moyen de s'adapter aux circonstances présentes et de se renouveler. L'Empire Allemand a multiplié démesurément ses aspirations au dehors, en même temps que ses intérêts se sont développés sur la surface du globe; comme tous les peuples jeunes, il croit naïvement et exclusivement à la force; il ignore l'emploi de procédés plus raffinés. « Le nationalisme allemand fait songer par ses manières à un jeune chien, lourd et pataud, qui ne sait pas se servir de ses membres ni aboyer à propos... » (p. 111).

Chose curieuse, ce sont les mêmes idées que M. de Bethmann-Hollweg énonçait dans une lettre au professeur Karl Lamprecht, publiée dans la *Vossische Zeitung* du 12 décembre 1913. M. Ruedorffer la reproduit en note, à la fin de son volume. Le chancelier invitait, lui aussi, ses compatriotes, préoccupés d'étendre l'influence de leur pays au dehors, à suivre l'exemple de la France et de l'Angleterre, et il rappelait ces mots d'Edmond Rostand : « C'est au moment qu'on veut redoubler de force, qu'il faut redoubler de grâce. » Quel dommage, pour nos voisins d'outre-Rhin que cette vérité ne se soit pas mieux imposée à leur esprit et qu'elle n'ait pas prévalu dans les conseils de leur gouvernement!

ANGEL MARVAUD.

W. Von Massow. *Die deutsche innere Politik unter Kaiser Wilhelm II*, 1 vol. in-8°. Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1913.

Ce volume fait partie, comme le précédent, de l'ouvrage, publié par Karl Lamprecht et Hans F. Helmolt, sous le titre général : « *Das Weltbild der Gegenwart.* » C'est un résumé méthodique et assez clair de la politique intérieure de l'Empire allemand au cours de ces vingt-cinq dernières années. Bien que l'auteur affirme son souci de ne pas se départir de l'impartialité, de cette « objectivité » sans laquelle, il n'est point, aux yeux de nos voisins, d'œuvre scientifique, il lui était impossible, cependant, en traitant un sujet d'une si brûlante actualité, de faire entièrement abstraction de sa propre personnalité. M. Von Massow appartient au « parti de l'Empire » (*Reichspartei*). Ce groupe se rattache encore au parti conservateur et il partage, avec celui-ci, l'honneur d'avoir présidé à la renaissance de l'Empire. Ces partis de droite représentent, spécialement en Prusse, l'esprit monarchiste par excellence. Comme l'écrivait ici-même M. Paul Matter, « c'est d'eux, pour eux, avec eux que s'est formé le régime économique et militaire et l'Allemagne actuelle » (*Revue des Sc. Polit.*, 1912, p. 190). Cependant, au cours de ces dernières années, le groupe des « conservateurs libres » — comme ils s'intitulent — a suivi une évolution très marquée. A l'époque du « bloc » tenté par M. de Bülow, il servait de trait d'union entre la gauche et la droite. Après l'échec du projet de loi sur l'impôt successoral, il passa dans les rangs de la nouvelle majorité. Très éprouvé à la suite des dernières élections, réduit à une douzaine de membres, ce groupe semble aujourd'hui revenir du côté de la gauche, sans rien abandonner, cependant, de ses traditions ni de son antique esprit. On en aura la confirmation en lisant l'ouvrage de M. von Massow et, en particulier, ses conclusions. La lutte contre la social-démocratie, « cette gangrène de notre vie nationale », lui apparaît toujours comme une impérieuse nécessité. Il préconise, en même temps, l'éducation intellectuelle et morale du peuple, pour mettre fin au désir de jouissance, qui s'est trop répandu dans tous les milieux allemands. Il s'élève contre les tendances démocratiques qui semblent prédominer dans une grande partie de l'Europe, mais qui ne conviennent pas selon lui, à l'Allemagne. Pourtant, il se refuse à proclamer la faillite du parlementarisme; c'est avec regret qu'il constate, au contraire, que le Reichstag n'exerce pas une influence plus grande sur l'éducation politique de la nation, il déplore que les efforts dépensés par M. de Bülow pour rapprocher les libéraux et les conservateurs n'aient pas mieux réussi et il souhaite que, malgré l'insuccès de la tentative de 1911, la question du droit électoral en Prusse reçoive une prompte solution. Par ailleurs, et sans

méconnaître les critiques, parfois très violentes, qui ont été dirigées contre le gouvernement et contre la personne de Guillaume II, il reconnaît que « tous comptes faits, sous son règne, ni la monarchie ni le sentiment monarchique ne se sont affaiblis... » En ce qui concerne la politique suivie vis-à-vis des nationalités étrangères » de l'Empire — Alsaciens-Lorrains, Danois et Polonais, — il regrette qu'elle ait trop souvent manqué de clarté, de décision et d'esprit de suite. Enfin, si M. von Massow se montre naturellement partisan d'une armée puissante et prête à remplir son rôle, s'il reconnaît, à cet égard, qu'elle ne s'est pas endormie sur ses lauriers de 1870, il ne dissimule pas, cependant, les craintes qui se sont fait jour en Allemagne même, au cours de ces dernières années. « Aussi bien des esprits inquiets, écrit-il, que des observateurs attentifs et sérieux ont cherché des analogies avec le temps, qui suivit la mort de Frédéric le Grand, lorsque l'armée prussienne, après une période de gloire sans précédent, alla au-devant d'une effroyable catastrophe. Il serait exagéré, sans doute, — ajoute-t-il — de s'abandonner à l'impression laissée par quelques apparences, mais il ne serait pas moins excessif de se laisser aller à la conviction qu'une guerre future devra pour nous, en toutes circonstances, être couronnée de succès... »

ANGEL MARVAUD.

H. W. Steed. — *La Monarchie des Habsbourg*, trad. de M. Firmin Roz. (Paris, A. Colin, 1 vol. in-12, 1914).

Nous devons de vifs remerciements à M. Firmin Roz et à la maison d'édition Armand Colin pour avoir mis cet ouvrage à la portée du public français. Ils nous l'ont livré au bon moment : quelques semaines à peine avant le grand coup de tête qui a mis la « Monarchie des Habsbourg » en liquidation. Ceux qui l'ont lu quand la note autrichienne à Belgrade ahurissait l'Europe, ceux qui le lisent à l'heure où les Berchtold et les Tisza demandent au miracle ce que la stratégie de Guillaume II ne saurait faire, y gagnent une vue claire de ce que ces messieurs ont si mal compris.

Notez que l'auteur n'est nullement défavorable à la « Monarchie » ; il la peint même en beau ; il lui trouve des mérites, des éléments de force, des réserves d'avenir que les faits actuels ont fort obnubilés. Mais un seul mot de lui remet tous ses jugements d'aplomb. Il a supposé à la Dynastie « une sagacité moyenne ». Il a exclu le coup de tête, écarté la frénésie, du problème politique, lui-même vient de le dire : « des faiblesses, des préjugés chez le monarque, les hommes d'État ou les races, peuvent conduire la monarchie au bord de la ruine ».

Ce que l'on voit très clairement, dans le livre de M. Steed, c'est un État de forme archaïque, rongé de vieilles maladies : bureaucratie, formalisme, espionnage et l'affaissement sénile qui s'ensuit, travaillé par surcroît des maux du temps présent : attaques d'antisémitisme, crises sociales, fièvres de croissance économique et surtout accès de nationalisme, redoublés, incessants, généralisés par tout le corps et ne laissant pas à la vieille carcasse un instant de répit. Les procédés de gouvernement désuets, appliqués aux maux nouveaux, n'y font rien, ou les exaspèrent, et en définitive toute la sagacité de la dynastie n'a trouvé, pour durer, que ceci : jeter l'État, préalablement divisé, en pâture aux nationalismes les plus forts, qui oppriment les autres : curieux mélange de libéralisme à la moderne et d'autoritarisme à l'ancienne. Le jugement de M. Steed sur le *dualisme*, ses origines et ses résultats, est à cet égard fort intéressant.

Mais la dynastie a réussi à se maintenir au-dessus des nationalismes et finalement au-dessus de tout, et c'est peut-être le point de vue le plus frappant du livre que celui qui nous montre le Monarque resté réellement le maître, usant des hommes, des partis, des races comme d'instruments aveugles et insensibles, pour la poursuite des fins supérieures de sa politique. Et c'est encore ceci qui nous explique le mieux les derniers errements de l'Empire. On voit le vieux prince, après soixante-six ans d'une politique « sans âme », froide comme une lame d'acier, mais nette et souple comme elle, s'affaiblir, lâcher la main, se fier à des médiocres, qui ne comprennent pas que le salut de cette politique

d'expédients est dans sa modération, qu'elle ne peut naviguer qu'en eaux calmes, que les aventures lui sont interdites. On comprend aussi que ces hommes aient perdu la tête sous la menace croissante des nationalismes. Le panserbisme les a épouvantés. Ils pouvaient, à la rigueur, pallier un mal intérieur; mais que faire contre un trouble qui prenait sans cesse, au dehors, de nouvelles forces? Au reste, leurs moyens étaient limités. Un fédéralisme libéral leur répugnait. Ils mirent leur confiance dans les vieux procédés brutaux de police et d'autorité. On sait le reste.

MAURICE CAUDEL.

Sir Edward Cook. — *How Britain strove for Peace. A Record of Anglo-German negotiations (1898-1914), told from authoritative sources* (London, 1914, Macmillan, 1 broch. in-8°).

Le petit travail de sir Edouard Cook est un exemple excellent d'un genre de publications qu'ont fait éclore, en grand nombre, chez nos voisins, les récents événements : études brèves et substantielles, sorties de plumes autorisées, vendues à très bon marché (la présente, fort bien imprimée sur 40 pages in-8°, coûte quatre sous), animées en conséquence d'une force de pénétration peu commune. On tient mieux en haleine une opinion publique par des arguments raisonnés et médités comme ceux-ci que par les éclats passionnés d'une presse dont l'ardeur quotidienne tombe forcément dans la déclamation et le rabâchage.

Sir Ed. Cook démontre que l'Angleterre a constamment cherché à diminuer la lourdeur des armements, que chacun de ses efforts a été rendu vain par l'Allemagne et que « les seules conditions auxquelles l'Allemagne était disposée à s'entendre avec l'Angleterre étaient en fait, les mêmes que celles des propositions désormais historiques et « infâmes » du 29 juillet 1914, à savoir que l'Angleterre tourne le dos à ses amitiés française et russe et consente à considérer ses obligations contractuelles vis-à-vis de la Belgique comme « un pur chiffon de papier ».

L'auteur donne le récit historique précis des négociations poursuivies entre les deux puissances de 1898 à 1914 au sujet d'une limitation possible des armements navals. On peut le résumer ainsi : En 1899, la conférence internationale réunie dans ce but à la Haye, n'aboutit pas. En 1900 l'Allemagne vote une nouvelle loi navale qui amplifie considérablement un programme adopté deux ans à peine auparavant. En mars 1906, elle développe encore ce programme, cependant que, en juillet, l'Amirauté réduit le sien. En 1907 elle fait échouer une nouvelle conférence réunie à la Haye. — Les négociations directes n'ont pas plus de succès. En avril 1908 le Kaiser repousse des ouvertures de sir C. Hardinge, qui accompagnait le Roi Edouard VII dans sa visite à Berlin. Nouveau refus, en 1909, à une proposition de sir E. Grey de laisser les attachés navals de Berlin et de Londres vérifier, de temps en temps, le degré d'avancement des constructions de grandes unités en chantier. — A partir de 1909, toutefois, l'attitude de l'Allemagne change. M. de Bethmann vient d'arriver à la Chancellerie; il recherche l'amitié anglaise; il parle de limitation des armements, mais dans quelles conditions? Les limitations qu'il propose restent vagues, et, en échange, chacune des Puissances doit s'engager à rester neutre au cas d'une attaque dirigée contre l'autre par une tierce Puissance ou un groupe de puissances. L'Angleterre se refuse à la combinaison. — En 1911 un nouveau projet est arrêté par la manifestation d'Agadir. — En 1912 Guillaume II reprend les négotiations, en appelant à Londres Lord Haldane. Il lui offre peu de choses : un simple ralentissement dans l'exécution du programme naval, et non une diminution, et encore moyennant une entente politique qui laisse à l'Allemagne les mains libres sur le Continent. L'Angleterre repousse ces conditions, qui ne tendaient à rien moins qu'à paralyser son action au moment décisif, que préparait Guillaume. Enfin, en 1912 et 1913, Berlin écarte les propositions de « vacances navales » faites par le premier Lord de l'Amirauté.

M. C.

James Bryce (Viscount Bryce), *Neutral nations and the War* (London, 1914, Macmillan, 1 broch. in-8°).

On sait toute l'autorité qui s'attache aux écrits de l'illustre auteur de la « *République américaine* » et du « *Saint Empire Romain germanique* ». Dans la présente brochure son vigoureux bons sens et son expérience de philosophe politique prennent à partie les théories germaniques affirmées récemment avec une si brutale impudeur : « La présente guerre, dit-il, a eu quelques conséquences inattendues. Elle a attiré l'attention du monde, hors d'Allemagne, sur quelques étonnantes doctrines professées dans ce pays, qui attaquent à la racine toute moralité internationale, aussi bien que tout droit des gens, et qui nous menacent d'un retour à la sauvagerie primitive, au temps où chaque tribu avait coutume de piller et de massacrer ses voisines. »

L'auteur s'en prend surtout aux idées avancées par le général allemand de Bernhardi dans son livre récent *L'Allemagne et la prochaine guerre* (1911). Il en extrait des citations qui seront précieuses à ceux qui n'ont pas l'ouvrage sous la main, et il montre combien ces doctrines sont dangereuses pour les petits États, qui ont jusqu'à présent vécu dans une sécurité relative parmi les grandes Puissances : « qu'un État possède des minerais de grande valeur, comme la Suède a du fer, la Belgique du charbon, la Roumanie du pétrole; qu'il ait en abondance des chutes d'eau, comme la Norvège, la Suède ou la Suisse, ou qu'il détienne l'embouchure d'une rivière navigable dont le cours supérieur appartienne à une autre nation, le grand État pourra conquérir et annexer le petit État dès qu'il découvrira qu'il a besoin des minerais, des chutes d'eau ou de l'embouchure de la rivière. Il a la force, et la force donne le droit... »

« Les États, surtout les États despotiques, ont parfois pratiqué quelque chose de ce système de doctrines, mais aucun ne l'a proclamé. » « Les petits États, actuellement menacés d'absorption, ont été des facteurs actifs et utiles — peut-être les plus actifs et les plus utiles — pour le progrès de la civilisation. C'est chez eux et par eux qu'a été produite la plus grande partie de ce qui est le plus précieux en religion, en philosophie, en littérature, en sciences, en art. » Témoins Israël, la Grèce, la Suisse du moyen âge, la Hollande du XVIe siècle, l'Angleterre de Shakespeare, de Bacon et de Milton, l'Amérique de Washington, de Franklin et de Jefferson. Le monde ne progresse pas, comme l'école de Bernhardi le suppose, seulement, ni même principalement, par la lutte. Il progresse surtout par la pensée, par une suite de leçons et d'enseignements réciproques, par une collaboration continue et inconsciente de tous les esprits les plus puissants et les plus éclairés. » Et, terminant cette belle leçon de morale internationale, l'auteur constate que « la religion des traités est la seule fondation solide sur laquelle on puisse élever un Temple de la Paix ».

MAURICE CAUDEL.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME TRENTE-DEUXIÈME

(2e semestre 1914).

I. — ARTICLES ORIGINAUX

Bastide (Charles). — La guerre et l'opinion publique : Angleterre. . 186
Bellet (Daniel). — Les crises générales commerciales et économiques. . . . . 83 et 239
Besson (Maurice). — Le problème de l'immigration étrangère dans les colonies françaises. 41
Caudel (Maurice). — Quelques lectures à propos des événements actuels 331
Chasles (Pierre). — La guerre et l'opinion publique : Russie. . . . 223
— . — La guerre et la vie économique : Russie. . . . 324
Courville (René). — La question de l'alcoolisme dans ses rapports avec la loi fiscale 119
Dany (Jacques). — La politique navale de l'Allemagne, à propos d'un récent ouvrage du prince de Bulow 110
Flach (Jacques). — La guerre et l'opinion publique : Allemagne . . 173
Halévy (Elie). — Londres et les ouvriers de Londres 232
Hiskuem Necys. — Ce que donne en France l'exploitation des chemins de fer de l'État 1
Marvaud (A.). — La guerre et l'opinion publique : Italie 210
— . — La guerre et la vie économique : Italie 307
Lévy (R.-G.). — La guerre et la vie économique : Angleterre et Empire britannique 253
Schuhler (Henri). — La guerre et la vie économique : Allemagne et Autriche-Hongrie 272
Trinquesse (Daniel). — Une commune rurale suisse : Lens (Valais). 60
Viallate (Ach.). — La guerre et l'opinion publique : États-Unis. . . 198
— . — La guerre et la vie économique : États-Unis. . . 290

II. — COMPTES RENDUS CRITIQUES ET ANALYSES

Andrillon (Capne Henri). — L'expansion de l'Allemagne (**Angel Marvaud**) 349
Briey (Cte R. de). — Essai sur l'association du capital et du travail par l'actionnement ouvrier (**O. F.**) 143
Bryce (James). — Neutral nations and the War (**Maurice Caudel**). . 354
Cheinisse (Léon). — Les idées politiques des physiocrates (**P. Chasles**). 251
Cook (Sir Ed.). — How Britain strove for peace (**M. C.**). 353

EDMONDS (Cl J. E.) et L. OPPENHEIM. — Land Warfare, an exposition of the laws and usages of war on land for the guidance of officers of H. M's Army (**G. Gidel**) 138
IDMAN (K. G.). — Le traité de garantie en droit international (**G. Gidel**) 140
JACOMET (Lt). — Les lois de la guerre continentale (**G. Gidel**). . . . 138
MASSOW (W. VON). — Die deutsche innere Politik unter Kaiser Wilhelm II (**Angel Marvaud**) 351
MONTAIGNE (Lt-Cl). — Vaincre (**B.-J. R**) 135
MORISON (S. ELIOT). — The Life and letters of Harrison Gray Otis, federalist (1765-1848) (**M. Caudel**) 250
PASSY (LOUIS). — Éloges, Notes. Souvenirs (**H. de Montardy**). . . . 142
QUANTIN (ALBERT). — La Corse : la nature, les hommes, le présent, l'avenir (**Angel Marvaud**) 140
RICHARD (ALBERT). — Le contrat de travail en droit suisse (**O. F.**). . 143
RUEDORFFER (J.-J.). — Grundzüge der Weltpolitik in der Gegenwart (**Angel Marvaud**) 350
STARCZEWSKI (EUGÈNE). — L'Europe et la Pologne (**H. de Montardy**). 134
STEED (H. W.). — La monarchie des Habsbourg (**Maurice Caudel**). . 352

III. — OUVRAGES ENVOYÉS A LA RÉDACTION. 144

IV. — MOUVEMENT DES PÉRIODIQUES
Dépouillement de mai-juin 1914 145

Le propriétaire-gérant : FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.